

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE – FRERES MENTOURI – CONSTANTINE
FACULTE DES SCIENCES DE LA TERRE,
DE LA GÉOGRAPHIE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



N° d'ordre :
N° de série :

THÈSE DE DOCTORAT ES SCIENCE
EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'intitulé

L'INVESTISSEMENT DANS LA WILAYA DE MILA
ET SON IMPACT SOCIO-SPATIAL : ELEMENTS DE
REUSSITE ET ELEMENTS D'ECHEC

Présenté par CHEBLI NORA

Soutenue à Constantine le 21/10/2021

Devant le jury:			
Cherrad Salah Eddine	Professeur	Président	Université F. Mentouri Constantine 1
Layeb Hafid	Professeur	Rapporteur	Université F. Mentouri Constantine 1
Lekehal Abdellouahab	Professeur	Membre	Université F. Mentouri Constantine 1
Bouadem Roukia	MCA	Membre	Université S. Boubnider Constantine 3
Bouguebs Nadira	MCA	Membre	Université S. Boubnider Constantine 3
Boutakouk Noha	MCA	Membre	Université A. Mehri Constantine 2

ANNEE UNIVERSITAIRE 2020-2021

Avant-propos et remerciements

Je remercie tout d'abord Allah : « Au nom d'Allah, le tout Miséricordieux, le très Miséricordieux. Louange à Allah, Seigneur de l'univers. Le tout Miséricordieux, le très Miséricordieux. Maître du jour de la rétribution. C'est Toi [Seul] que nous adorons, et c'est Toi [Seul] dont nous implorons secours. Guide-nous dans le droit chemin. Le chemin de ceux que Tu as comblés de faveurs, non pas de ceux qui ont encouru ta colère, ni des égarés » Al Fatiha.

Je remercie exclusivement et cordialement mon encadreur le Professeur HAFID LAYEB qui m'a assuré un bon suivi par ses orientations scientifiques surtout en ce qui concerne l'organisation de ce travail.

J'exprime également mes grands respects aux membres de jury qui ont accepté de lire ma thèse et d'examiner mon travail.

Je dédie ce travail à ma famille (ma mère, mon père, mes sœurs, mon frère, mes nièces et neveux surtout mon chou chou Abdenour), mes amies (Fatima, Fella, Rofia, Aicha, Salima, Fouzia, Nachwa, Hafida, Sabrina, Bouchra, Zineb,.....), et à tous ceux que j'aime et respecte.

INTRODUCTION

GENERALE

1- Introduction générale

L'investissement représente un vigoureux déclencheur de la croissance économique, de l'innovation et de la réduction des dysfonctionnements socio spatiaux, il est considéré, sous ses diverses formes (public, privé, étranger), comme un des indicateurs de mesure de la dynamique spatiale. Selon le conseil économique, social et environnemental (CESE) en 2012, *l'investissement, public ou privé, joue un rôle décisif dans le développement de nos sociétés. Son rôle doit être économique, social et fondamental dans le développement de l'emploi et de la productivité dans la transition vers un développement soutenable.*

L'Etat algérien a mis en place une gamme de dispositifs et de mesures congruents pour maintenir une vraie dynamique de cet indicateur. À cet égard, le soutien public au développement joue un rôle primordial en concourant à l'amélioration des conditions de vie des populations locales des communes et à l'environnement socio-économique, où s'accoutume l'activité du secteur privé en soutenant les entreprises de différentes échelles et les communes dans les efforts qu'elles déploient pour répondre à de nouvelles exigences.

Le choix de la transition vers l'économie de marché, qui est une voie de calvaire particulièrement pour l'Algérie et les pays ayant adopté le socialisme, a permis de remodeler la vie politique et socio-économique du pays.

Les pouvoirs publics essaient d'orienter leurs initiatives de développement socio-économique à travers les différents programmes et dispositifs en faveur des communes et de la petite et moyenne entreprise (PME) privée qui cadre mieux avec l'économie de marché et apparaît, dans le contexte actuel, comme une alternative à la réanimation de l'investissement et de la croissance ainsi qu'un support indéniable face à l'hégémonie de l'investissement public.

Cette recherche vise à mettre en lumière, la mise en œuvre du processus du développement local à travers les différents programmes de développement tels que les Plans Communaux de Développement (PCD) et les Programmes Sectoriels de Développement (PSD) par les collectivités communales et wilayales à Mila, notamment, dans le contexte de l'exercice de la décentralisation au niveau de ces collectivités locales.

Elle met l'accent sur l'impact socio-spatial de l'investissement dans la wilaya de Mila, qu'il soit public ou privé afin de démontrer les inégalités socio-spatiales dans les communes.

Une connaissance des PME de la wilaya de Mila considérée comme *un acteur stratégique dans le développement économique* comme le souligne P. MIFSUD¹.

« Du fait des nouvelles technologies et de la mondialisation, les économies d'échelle perdent de leur importance dans de nombreuses activités, de sorte que la contribution potentielle des petites entreprises s'en trouve renforcée. Dans le même temps, beaucoup des problèmes auxquels elles sont traditionnellement confrontée - insuffisance de financement, difficultés d'exploitation des technologies, capacités managériales limitées,

¹ MIFSUD. P, les petites entreprises dans le développement économique local, in FOURCADE. C, « Petites entreprises et développement local » ESKA, 1991, p 104-122.

faible productivité, lourdeur de la réglementation - s'accroissent dans un contexte mondialisé où la technologie devient prépondérante. » (OCDE, 2000)

La connaissance de l'environnement dans lequel elles évoluent, du jeu des différents acteurs et surtout la nature des dysfonctionnements s'avère nécessaire pour connaître leur rôle dans le développement local et leur contribution dans le processus de développement. La flexibilité et l'aptitude d'adaptation de la PME, constitue de ce fait, un stimulant de choix pour la promotion des espaces locaux à travers l'exploitation et la valorisation de leurs ressources aussi bien naturelles qu'humaines.

Selon le bureau international du travail (BIT) en 2015, la PME constitue également « *un véritable moteur de la création d'emplois et qu'elles forment un secteur très hétérogène* » qui forme une des primordiales préoccupations des pouvoirs publics centraux et locaux. Elle regorge de potentialités étonnantes en termes d'auto emploi, de prise d'initiative, d'innovation et de créativité, de création de richesse et de revenus, et divulgue des aptitudes d'endurance non négligeable face aux préjudices.

Les PME peuvent générer des compétences de croissance et d'esprit d'entreprise si elles sont bien soutenues institutionnellement en faisant disparaître les obstacles de toutes sortes entravant leur dynamisme et croissance.

Selon Pecqueur (2004) « *le territoire devient un facteur déterminant dans le renouvellement de la problématique du développement* ».

Ce sont les principales motivations qui justifient cette thématique, dans un territoire excentrique : la Wilaya de Mila.

2- Problématique

Cette recherche se propose de faire un diagnostic et un bilan plus au moins exhaustif de la situation de l'investissement privé en cernant les caractéristiques et les compétences spécifiques de petites et moyennes entreprises dans la wilaya de Mila afin d'évaluer son efficacité, sa performance et son impact socio-spatial, connaître les moyens mis en œuvre pour le promouvoir, d'évaluer son impact sur la création de l'emploi et le développement socio-économique et environnemental, de faire ressortir les contraintes et entraves inhérentes à l'investissement privé, de connaître le rôle des différents acteurs, les efforts déployés par les pouvoirs publics pour la promotion de la PME, connaître l'environnement économique, ...etc.

Ensuite de mettre la lumière sur l'apport de l'investissement public à travers ces différentes formes et programmes, de cerner les contraintes et les perspectives de cet indicateur et de cerner sa contribution dans le développement local.

Enfin nous essayons de ressortir les impacts socio-spatiaux de ces deux indicateurs et leur contribution à la dynamique de l'espace en mettant en exergue les inégalités socio-spatiales.

Pour étayer cette thématique, notre choix porte sur la wilaya de Mila avec ces trente-deux communes.

Concernant l'enquête sur les entreprises industrielles dans les zones industrielles de la wilaya de Mila, nous avons choisi les deux zones industrielles existantes dans la wilaya : la ZI de Chelghoum Laid et la ZI de Boukarana.

Mais pour l'établissement de l'enquête sur la satisfaction des habitants et leur perception sur les conditions de vie, nous avons opté pour le choix de six communes représentatives selon leur situation géographique, leur taille démographique, leur fait urbain, leur date de création, leur statut administratif...etc., qui sont :

- **La commune de Mila** : chef-lieu de wilaya depuis la dernière réorganisation administrative du pays « découpage administratif de 1984 », la deuxième grande commune en termes de taille (69 052 habitants) selon le RGPH 2008, à forte densité « plus de 426 hab/km² ». Elle dispose d'une dynamique commerciale et industrielle dû à la présence d'une zone d'activité.

- **La commune de Ferdjioua** : une ancienne commune d'origine coloniale sous l'appellation de Fedj M'zala, de la wilaya de Jijel puis celle de Mila, chef-lieu de daïra, elle occupe la partie centrale, la quatrième ville selon la taille démographique avec 50 167 habitants (ONS, RGPH 2008), à forte densité (plus de 426 hab/km²). Elle possède une zone d'activité, et renferme également des potentialités agricoles et des aptitudes en tourisme culturel et historique.

- **La commune de Tadjenat** : anciennement appelée Saint-Donat, Tadjenat est une commune, également siège de daïra, située à l'extrême sud-ouest de la wilaya de Mila, sur l'axe routier de développement Alger - Constantine et limitrophe de la wilaya de Batna. Elle présente un urbanisme linéaire tout au long de l'un des principaux axes de développement de l'Est algérien (la RN 3) qui traverse le sud de la wilaya. En effet, Tadjenat compte parmi les Communes les plus dynamiques de la Wilaya avec un tissu industriel et commercial privé très florissant constitué exclusivement par des PME spécialisées dans le bois et ses dérivés, possède un marché hebdomadaire d'envergure nationale. La troisième ville selon la taille démographique avec 53 536 habitants (ONS, RGPH 2008), à moyenne densité (entre 194 et 426 hab/km²).

- **La commune de Chelghoum Laid** : ancienne commune d'origine coloniale (ex Châteaudun du Rhumel), chef-lieu de daïra, elle est située dans la partie sud sur l'axe d'importance nationale (RN5), la première ville en termes de taille démographique avec 82 560 habitants, avec une densité moyenne située entre 194 et 426 hab / km² (RGPH 2008). Possède deux zones industrielles (une sis à l'ACL et la deuxième à Boukarana).

- **La commune de Tassala Lemtai** : commune montagneuse, pauvre et excentrique par rapport aux axes de développement majeurs, elle est située dans le nord de Mila avec, toutefois, des capacités touristiques (tourisme vert), et agricoles (arboriculture, élevage apicole, élevage caprin). Elle vient en 19^{ème} commune selon la taille démographique avec 15 676 habitants (ONS, RGPH 2008), à moyenne densité située entre 194 et 426 hab/km².

- **La commune de Telaghma** : située au sud de la Wilaya, chef-lieu de daïra, elle éprouve de grandes difficultés pour sa croissance en dépit de deux zones d'activités, et des capacités touristiques (tourisme thermique), et agricoles. La cinquième ville selon la taille démographique avec 48 028 habitants (ONS, RGPH 2008), à moyenne densité incluse entre 194 et 426 hab/km².

Pour cerner la problématique de cette recherche, nous nous sommes posé les principales interrogations suivantes :

- (1)- Est que les investissements privé et public sont des indicateurs éminents de la dynamique de l'espace et du territoire dans la wilaya de Mila ?,
- (2)- Qui contribuent à l'investissement privé et l'investissement public dans la wilaya de Mila et quelle est la contribution de chacun d'eux dans le développement local et quels sont les effets induits par ces deux types d'investissements sur la dynamique des territoires ?
- (3)- De quoi dépendent la croissance et la diversification de l'investissement privé ?
- (4)- Quelles sont les contraintes rencontrées par ces deux formes d'investissement et les facteurs qui freinent leur développement ?
- (5)- Quels sont les facteurs qui concourent à la réussite et à l'échec de l'investissement ?

3- Les Hypothèses de recherche

Cette recherche s'articule sur les faits suivants :

- (1) - L'investissement privé et l'investissement public sont des indicateurs prépondérants de la dynamique de l'espace et du territoire dans la wilaya de Mila.
- (2) - Plusieurs acteurs contribuent à l'investissement privé et l'investissement public dans la wilaya de Mila, les collectivités locales et le secteur privé constituent des acteurs principaux, et contribuent au développement local de la wilaya par l'amélioration de l'équipement public, les services et les conditions de vie des populations locales.
- (3)- L'investissement privé croit et se diversifie selon la taille démographique, le fait urbain et les potentialités de la wilaya. Le climat des affaires dont la facilité à l'accès au crédit contribue également à la croissance et la diversification de l'investissement privé.
- (4)- Les défaillances et les insuffisances seraient d'origine institutionnelles, technico-économiques, socioculturelles et les pratiques sociales.
- (5) - Les investissements publics et privés sont en face des éléments d'échec (manque de financement et d'expertise, pratiques sociales négatives, lourdeur des procédures, climat des affaires contraignant, ...) et des éléments de réussite (présence des structures d'appui par l'accompagnement et le financement, formation, implication des différents acteurs de développement, promotion du secteur privé,...). La wilaya de Mila dispose d'atouts majeurs et des potentialités non négligeables qui concourent également à la réussite de l'investissement.

4- Méthodologie d'approche

La démarche méthodologique adoptée s'articule autour du cheminement suivant :

(1) - Une recherche bibliographique exhaustive

La base documentaire sera constituée d'ouvrages, de travaux de recherche (mémoires, thèses, articles scientifiques, rapports, ...etc.), de cartes, d'archives, données

quantitatives, dépouillement des nomenclatures sur les investissements de différentes origines, en somme constituer une banque de donnée sur la thématique traitée.

(2) - Les travaux d'investigation

Les travaux de terrain vont concerner : les enquêtes, l'observation, les constats de terrain et les divers entretiens.

a- Enquêtes par entretien

Des entretiens ont été réalisés avec les différents responsables des structures spécialisées dans la promotion de l'investissement public et privé. Ces entretiens nous ont permis de collecter un maximum d'informations malgré les réticences des uns et des autres à l'aide d'un guide d'entretien qui sera détaillé au fur et à mesure, toutefois il compterait entre autres les éléments suivants :

- Les autorisations de programme (AP) allouées à la promotion de l'investissement privé et public selon les nomenclatures conventionnelles (PCD, PSD, ...).
- Les acteurs de la promotion de l'investissement privé et public.
- Leurs différentes missions, prérogatives et les moyens dont ils disposent.
- Les opérations entreprises en termes de financement et d'accompagnement.
- Les problèmes rencontrés, carences et les solutions envisageables.

b- Enquêtes par questionnaire

Deux questionnaires ont été lancés :

Le premier questionnaire a été réalisé et destiné à un échantillon de chefs de ménages des six communes choisies de la wilaya (Mila, Chelghoum Laid, Tadjenanet, Ferdjioua, Telaghma et Tassala Lemtai) en tenant compte des spécificités de chaque zone.

En d'autres termes le questionnaire a permis la mesure à travers des indicateurs de bien-être des individus et des ménages dans les domaines du logement et des infrastructures, des services (éducation, santé, transport, ...), de l'organisation sociale, des relations entre la force de travail et le « marché du travail », de l'économie des ménages tant en milieu urbain qu'en milieu rural. L'enquête a pris également en compte les analyses en termes de qualité de vie qui mettent l'accent sur la « mesure » de la satisfaction qu'expriment les individus à l'égard de leur vie en fonction des objectifs qu'ils se sont assignés et l'interaction entre leur propre personnalité et les structures extérieures à l'individu.

En effet, les perceptions des individus à l'égard de leur état de santé, de l'école et des parcours scolaires probables de leurs enfants, à l'égard des institutions, des services ou de leur mode de vie ont fait l'objet de plusieurs questions.

Le point de vue « subjectif » des acteurs a été restitué, permettant de mieux saisir les manières de penser, les attentes des uns et des autres.

En d'autres termes, on a parti de l'idée selon laquelle les individus et les ménages sont des sujets qui poursuivent des objectifs en mobilisant les ressources dont ils disposent. Ces ressources sont de différents ordres (physiques, financières, sociales, etc.) et sont en quelque sorte transformées en moyens monétaires, en qualité de vie et système de vie.

Ces questionnaires abordent également la participation des citoyens à la vie publique

Ce questionnaire avait comme objectif global de ressortir les éléments d'échec et les éléments de réussite d'après la vision de la population cible (habitants et ménages) en identifiant les difficultés, les aspirations et les perspectives. (cf. annexe n° 01)

Le deuxième questionnaire a été réalisé et destiné à un échantillon de gérants des entreprises industrielles des deux zones industrielles de la wilaya (ZI de Chelghoum Laid, ZI de Boukarana).

L'objectif principal visé par cette enquête entre autres est d'évaluer l'ampleur du bassin d'emplois créés par ces entreprises industrielles et de connaître son aire d'influence. (cf. annexe n° 02)

c -Traitement, interprétation et analyse

Cette étape a été essentiellement consacrée aux traitements, au dépouillement exhaustif des questionnaires et l'analyse selon quatre principaux indicateurs :

- Les indicateurs démographiques
- Les indicateurs socio-économiques;
- Les indicateurs spatiaux; ratios par habitant...
- Les indicateurs relatifs à l'investissement privé et public,

Le croisement des différentes données quantitatives et qualitatives, en passant par l'interprétation et l'analyse permettra la rédaction finale de cette recherche.

Nous notons que le fractionnement des données est dû au non disponibilité des données successives et cela est causé par le refus absolu des responsables des différentes institutions de nous les fournir (DPSB, ANGEM, CNAC, DAL, DIM, ...). Il est à signaler que nous avons utilisé les données disponibles même fractionnés.

5- Revue de la littérature

Plusieurs études ont soulevé les questions du développement local et de l'investissement (public et privé) sous plusieurs aspects, et les questions des disparités socio-spatiales. Certaines études ont touchées la même zone d'étude, d'autres ont porté sur d'autres territoires à échelle différent. Nous citons :

Étude de Mark Cote (1978) « Mutations rurales dans les hautes plaines dans l'Est algérien » : Le chercheur a présenté la problématique du développement rural dans la région des hautes plaines de l'Algérie et les principaux obstacles qui entravent le développement. Il a également passé en revue les potentialités naturelles et économiques de la région et étudié le développement des ressources agricoles, économiques, et politiques et leurs répercussions sur la région. Le chercheur était optimiste que l'espace rural algérien sera radicalement différent dans le futur.

La thèse de doctorat de Salah Eddine Cherrad (1987) intitulée « Problématique de l'aménagement de l'espace en Algérie : analyse du discours, pratiques et perspectives » : dans laquelle le chercheur a analysé l'évolution du discours politique sur l'espace rural et a souligné les disparités régionales et locales entre les communes.

Le chercheur a également essayé de formuler des scénarios pratiques sur le développement, en précisant le contenu et les moyens à fournir et la philosophie du développement et les actions des différents acteurs, signalant l'existence d'une grande différence entre l'image à laquelle nous aspirons et l'image des actions réalisés.

La thèse de doctorat de Boulheouache Alloua (2001) intitulée « Options de développement équilibré en zones de montagne, le cas de la région de Jijel », à travers laquelle le chercheur a étudié le thème de la valorisation régionale en zones de montagne et son rôle dans le développement économique et social, étant un processus d'organisation des priorités et de détermination des tendances du développement dans le temps et dans l'espace. Le développement définit l'échelle de priorité souhaitée. Le chercheur a également discuté des alternatives possibles au développement et de ses options, et des résultats positifs et négatifs qui en découlent.

Le territoire de recherche a été mentionné dans **la thèse de doctorat du professeur Layeb Hafid** dans le cadre de l'analyse du rôle de la promotion administrative dans les dynamiques urbaines.

Thèse de doctorat du professeur Abdelkrim Leyoun (2003) intitulée : Composantes locales et développement régional dans la wilaya d'El Tarf, à travers laquelle il a présenté la problématique du développement et ses composantes naturelles, humaines et économiques, avec la possibilité de déterminer les données du développement durable à l'aide de la méthode d'analyse factorielle.

Thèse de doctorat de Souad Brakchi (2004) intitulée « Disparités socio-spatiales en Algérie : approche statistique et cartographique » : la chercheuse s'est appuyé sur l'analyse de six indicateurs (démographie, éducation, économie, réseau urbain, logement et services). L'étude a touchée 48 wilayas selon les recensements de 1987 et 1998 à des fins de comparaison puis sur 206 communes de l'Est algérien.

Les résultats ont montré que les wilayas de la région Nord sont plus développées que les autres régions du pays. Quant aux communes, les communes des régions montagneuses sont les plus pauvres. Ce déséquilibre est dû à trois facteurs naturels, historiques et à la politique d'industrialisation.

Thèse de doctorat de Hassan Fertas (2011) intitulée « Les disparités sociales et économiques et le problème du développement équilibré, étude de cas des communes des hautes plaines de la wilaya de Sétif » : à travers l'étude des relations entre les programmes d'aménagement et les priorités de développement local et leur impact sur la réduction des inégalités, le chercheur a conclu que les disparités entre les communes de la région des hautes plaines de la wilaya de Sétif constituent une situation permanente, et qu'elle est le résultat de facteurs naturels, d'accumulations historiques, des politiques de développement et l'évolution des orientations de développement économique.

Parmi les thèses de Magister qui ont abordé la problématique de l'investissement et du développement, nous citons :

Dans son thèse de magister, Hedjira Lias a traité une partie de la zone d'étude dans sa recherche intitulée « Bassins de vie dans la partie sud de Mila, le cas des communes : Chelghoum Laid, Telaghma, Oued Athmania, M'chira, Oued Seguin et Ain Melouk », où il a soulevé le problème de la possibilité de contempler les bassins de vie comme des espaces ou des régions de développement (des niveaux de découpage administratif), et si ils peuvent être considérés comme l'identité qu'ont pu préserver les petites villes face à la

concurrence des grandes villes. Le chercheur a conclu que la ville de Chelghoum Laid joue le rôle de pôle dans le territoire étudié. Nous n'avons pas trouvé de justification pour exclure la commune de Tadjenanet de son étude, malgré la dépendance administrative et fonctionnelle de la commune de Tadjenanet de Chelghoum Laid (la commune de Tadjenanet a été administrativement affiliée à la commune mixte de Châteaudun de Rhumel depuis plus de 80 ans).

Saïfi Zouheir a abordé la question de la marginalisation, ses causes et ses facteurs, à travers une recherche intitulée « La réalité du développement local dans les zones rurales montagneuses du Nord de la wilaya de Mila », où il a conclu que les conditions naturelles jouent un rôle majeur dans le phénomène de marginalisation.

En dehors de la zone de recherche, **Nasser Fathi** a abordé le sujet « Le développement local et son impact sur l'organisation de la wilaya d'El Tarf », en se concentrant sur le rôle problématique du développement local dans la réduction des disparités spatiales, pour conclure que l'enclavement et la marginalisation sont liés à des facteurs naturels, humains, et économiques.

Dans son thèse de magister, Liadhi Abd Essalem a étudié une partie de la zone d'étude dans sa recherche intitulée « Le développement local et les disparités spatiales dans le territoire de Chelghoum Laid : acteurs et programmes », où il a soulevé la problématique du développement local dans cette partie de la wilaya de Mila. Sa recherche a analysé les différents programmes de développement et d'investissement, en soulignant les différents acteurs contribuant au processus du développement.

6- Plan de travail

Cette recherche est structurée selon les thématiques suivantes regroupées en quatre chapitres:

Une introduction générale

Le premier chapitre : Cadre conceptuel, présentation de la zone d'étude, population et armature urbaine.

Le deuxième chapitre : Les programmes de développement et d'investissement.

Le troisième chapitre : L'approche de l'investissement privé et son impact sur l'emploi.

Le quatrième chapitre : L'impact socio-spatial des programmes de développement et d'investissement & les résultats de l'enquête de la satisfaction de la population sur les conditions de vie.

Enfin, une conclusion générale.

PREMIER CHAPITRE

Cadre conceptuel, présentation de la zone d'étude,
population et armature urbaine

I- Concepts et définitions

Plusieurs définitions relatives à la thématique de recherche ont été relatées pour faciliter la compréhension des différents énoncés de cette recherche.

1- Concepts et définitions relatifs au développement et à l'investissement

Plusieurs définitions relatives au développement et à l'investissement ont été définies dont nous citons :

1-1 Définir le développement sous différents aspects

Pascal Baud, Serge Bourgeat, et Catherine Bras, définissent ordinairement le développement comme une expansion de l'ensemble de l'économie s'accompagnant d'une répartition plus au moins équitable de la richesse subsidiaire, qui entraîne une amélioration globale du niveau de vie et une transformation des structures de la société.

A cette définition occidentale très économique, la Banque mondiale objecte, depuis 1990, la notion de **développement humain** en mettant l'accent moins sur la croissance de l'économie du pays (évolution du PNB, du PNB/ habitant, de la balance commerciale, ...) que sur l'accroissement des possibilités humaines en termes d'espérance de vie, d'éducation, d'emploi et de niveau de vie.

Actuellement, on parle énormément d'une nouvelle forme de développement « **le développement durable** », terme surgie à la conférence des Nations unies sur l'environnement à Stockholm en 1972, théorisé et diffusé à la fin des années 1980.

Le développement durable décrit un développement garant aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre à leurs besoins aussi, par la mise en place d'une gestion intelligente du patrimoine terrestre, afin de le transmettre non altéré aux générations futures.

Le **développement économique** doit respecter les équilibres écologiques et les écosystèmes, et éviter surtout l'exploitation abusive des ressources entraînant des pollutions graves. La notion de développement durable exprime aussi une dimension humaine qui soutient le développement économique à se faire en préservant les sociétés traditionnelles et leurs cultures locales.

1-2 Développement local : concepts et définitions

Selon Valérie Angeon & Jean-Marc Callois (2005), la référence au développement local tend à s'infliger dans les discours de politique économique depuis plus de deux décennies, en l'exhibant comme un mode de développement fréquent, et traduit la volonté d'augmenter l'efficacité des politiques publiques en les rapprochant des agents concernés qui sont principalement les acteurs locaux. Cette pratique a trouvé un écho favorable dans les territoires, axant leurs stratégies de développement sur la mise en valeur de ressources locales et s'appuyant sur des démarches volontaristes et endogènes.

D'après Pecqueur (1989), Teisserenc (2002) et Greffe (2002), l'intérêt pour le développement local se traduit également dans la littérature ; Toutefois ; si les écrits sur la thématique se propagent, ils n'ouvrent pas pour autant sur un cadre théorique de référence. L'essentiel des apports se limite à une gamme de modèles empiriques rendant compte des principes du développement local mais restent peu étoffés sur l'aspect théorique.

Greffe (2002), trouve que les travaux sur le développement local identifient les dynamiques sociales comme vecteurs d'évolution des territoires, il a constaté que la qualité des partenariats locaux conditionne la capacité des agents à s'entendre, à s'organiser et à se coordonner pour aboutir aux objectifs de long terme. Il souligne ainsi le poids des expériences d'apprentissage collectif et de coopération dans le développement des territoires.

L'appréhension des propriétés du lien social (nature, qualité et densité des relations) se joint aux questions de coordination. L'examen de ces propriétés conduit, en effet, à considérer l'existence de relations de solidarité, de confiance, de proximité entre les agents. Cette manière d'aborder la coordination locale trouve ses fondements théoriques, à la fois, dans les approches du capital social (Coleman, 1988 ; Putnam, 1993) et de l'économie de proximités (Bellet *et al.* 1993 ; Bellet *et al.* 1998 ; Gilly et Torre, 2000, Pecqueur et Zimmerman, 2004).

Il existe de multiples définitions du développement local, qu'on peut citer quelques-uns :

La première définition associée à ce concept était avancée en 1983, par J.L.GUIGOU dans un colloque à Poitiers qui définit le développement local comme l'expression de la solidarité local créatrice de nouvelles relations sociales et la manifestation de la volonté des habitants d'une microrégion de valoriser les richesses locales, ce qui est créateur de développement économique.

D'après Xavier Greffe, le développement local est considéré comme un processus de diversification et de développement des activités économiques et sociales sur un territoire par la mobilisation des ressources et la coordination de ses énergies.

Selon Valérie Angeon & Jean-Marc Callois (2005), le développement local constitue une dynamique d'initiatives locales privées ou publiques mettant en synergie des acteurs qui se réunissent autour d'un projet dont le principe de valorisation de ressources est l'essence et font collectivement par ce biais exister le territoire. Ils enchaînent que l'élaboration de projets se concrétise à travers la mobilisation des acteurs autour d'une stratégie commune qui trouve sa traduction opérationnelle dans une programmation cohérente d'actions et laisse ainsi assimilé le développement local à un cadre favorable à l'action commune au niveau duquel le territoire s'édifie.

Le PNUD, perçoit le développement local comme l'œuvre de réalisation qui vise à progresser d'une manière durable les conditions de vie de populations locales d'un espace déterminé, sur les plans institutionnel, géographique ou culturel.

Pour la DATAR, le développement local est la mise en œuvre, dans le cadre de la coopération intercommunale, d'un projet global intégrant les aspects économiques, sociaux et culturels du développement.

Il est considéré comme une opération qui s'élabore à partir d'une concertation locale de l'ensemble des citoyens et des partenaires concernés, généralement initié par les élus locaux et trouve sa traduction dans une maîtrise d'ouvrage collectif.

JOYAL (2000), trouve que l'Etat est un acteur clé au même titre que l'entreprise privée, le secteur associative, l'éducation, bien que le développement local cadre nécessairement avec une décentralisation administrative.

Pour lui l'Etat ne doit pas se départir de l'essentiel de ses prérogatives, son rôle consiste à stimuler et arbitrer.

Pour Vachon (1993), le développement local implique, entre autres, de diriger les efforts sur l'individu qui est au centre du développement par le renforcement du capital humain.

Carvalho (1997) a déduit suite à son expérience, l'existence d'une rétrécie interrelation entre l'accroissement économique d'un pays, la présence d'un cadre démocratique et les conditions de développement des régions les plus pauvres des pays.

Le développement local est donc une stratégie de développement menée vers l'action qui valorise les capacités locales, mise sur les acteurs locaux et la dynamique qui les anime, et interprète et profite des politiques gouvernementales et le soutien extérieur en faisant appel à des valeurs telles que la subsidiarité, la créativité et la solidarité, ce qui implique le plus souvent un changement de culture de la communauté, du gouvernement central et des agences de développement internationales.

Tel que défini dans la littérature, (Benko Georges (2001), Greffe Xavier (2002), André Joyal (2002), Mario Polèse (1999), Luce Proulx (2002), Bernard Vachon (2003), le développement local est un concept multidimensionnel qui englobe toutes les dimensions d'une collectivité territoriale qu'elles soient économiques, sociales, politiques, culturelles, physiques ou administratives et qui met l'accent sur le potentiel des collectivités locales et la dynamique qui anime leurs acteurs.

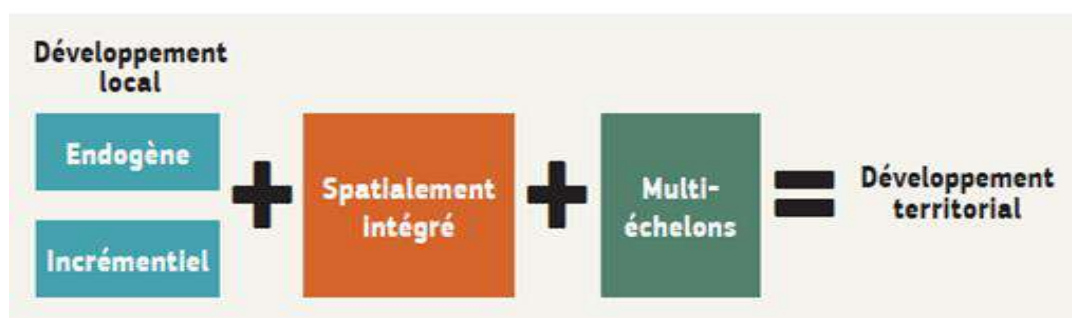
En ce sens, c'est une façon unique de voir et de faire le développement et il ne peut être réduit à une action strictement sectorielle ou institutionnelle.

Au même titre que le développement durable, le développement local constitue davantage une approche de développement local qu'une théorie économique.

1-3 Définition du développement territorial

Selon la commission européenne (2016), le développement territorial désigne un développement endogène spatialement intégré, mobilisant les contributions des acteurs qui interviennent à de multiples échelons et qui amène une valeur incrémentielle aux efforts de développement nationaux.

Figure n° 01 : visualise le sens de développement local et territorial en en soulignant l'interrelation



Source : Commission Européenne (CE), 2016

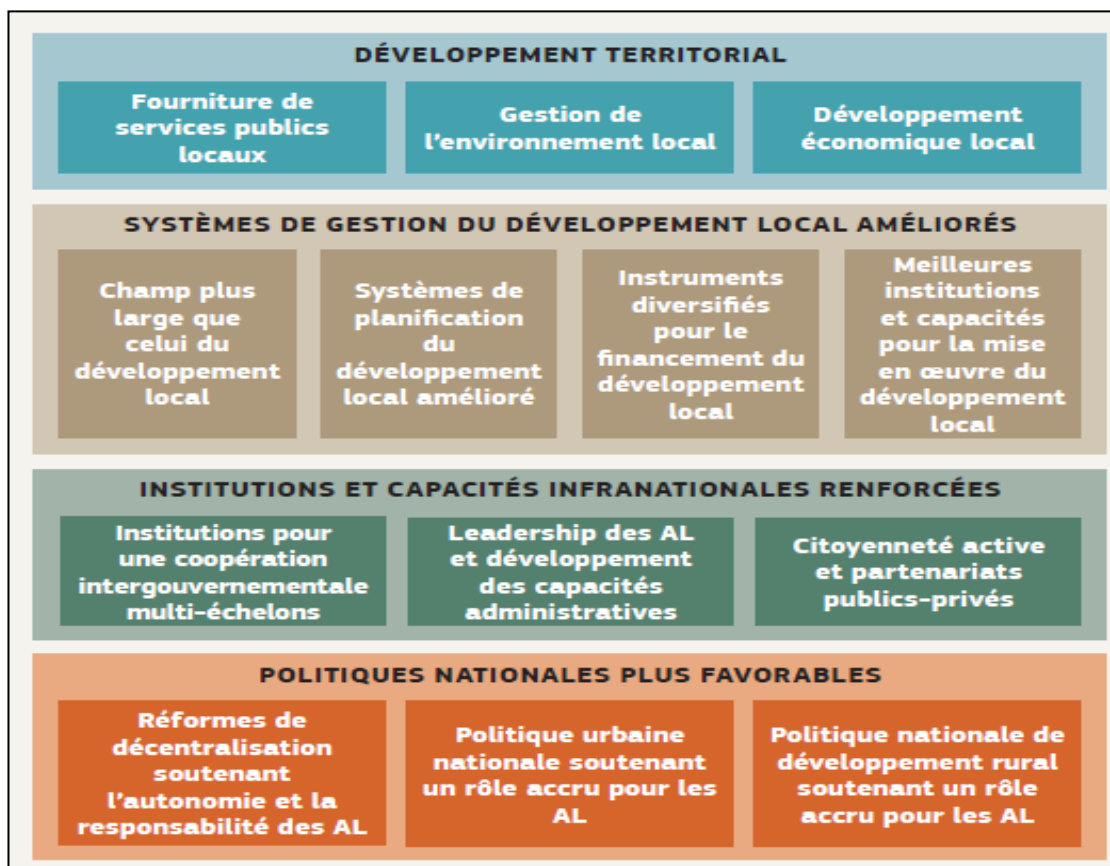
1-4 L'approche territoriale du développement local

D'après la commission européenne (2016), l'approche territoriale du développement local (ATDL) est une politique nationale qui intègre plusieurs dimensions et reflète l'engagement vers un développement territorial, que les gouvernements nationaux des pays décentralisateurs sont sensés d'adopter et que les partenaires de développement internationaux sont susceptibles de soutenir et promouvoir afin de libérer le plein potentiel des territoires.

L'ATDL doit permettre aux autorités locales qui sont autonomes et responsables de fournir un développement local endogène, incorporé, incrémentiel à plusieurs échelles.

La figure n° 06 expose les différentes composantes de l'ATDL.

Figure n° 02 : Les composantes d'une approche territoriale du développement local



Source : Commission Européenne (CE), 2016

1-5 Définition de l'investissement en géographie économique

Fernand Verger et Pierre George (2004), définissent l'investissement comme l'application d'une certaine quantité de monnaie à la création de biens de production, d'équipement, de produits de consommation ou de services par les individus, les entreprises ou les gouvernements.

L'investissement se trouve donc en liaison étroite avec les mécanismes de l'épargne qui permettent la formation d'un capital monétaire à investir.

On distingue deux types d'investissement : les investissements productifs utilisés pour accroître la production et les investissements sociaux visant l'amélioration des conditions de vie. Selon le statut de l'investisseur, on oppose les investissements privés, dus à des particuliers, et les investissements publics effectués par l'Etat.

L'Etat ne procède qu'à des investissements d'intérêt général dans les économies capitalistes libérales, les investissements productifs sont essentiellement privés.

Au xx^e siècle, les domaines d'intervention de l'Etat se multiplient dans les pays capitalistes, tandis qu'en économie socialiste, l'Etat est le seul décideur de tout investissement.

Il faut séparer les investissements nationaux et les investissements effectués par des capitaux étrangers dans une économie nationale, ce problème est devenu fondamental dans les économies sous développées.

1-6 Qu'entend-on par investissement public

Pour le Conseil de l'OCDE (2014), le terme « investissement public » fait généralement référence aux dépenses d'investissement en infrastructures matérielles (routes, bâtiments publics, etc.) et immatérielles (développement du capital humain, innovation, recherche & développement, etc.) dont la durée de vie productive dépasse un an. La manière dont l'investissement public est mesuré varie sensiblement entre les pays.

Le terme « formation brute de capital fixe » (FBCF) est souvent utilisé comme synonyme le plus proche de ce qu'on appelle l'investissement public « direct ».

L'investissement public « indirect » correspond aux transferts en capital, autrement dit aux aides et subventions à l'investissement en espèces ou en nature, effectués par les gouvernements infranationaux au profit d'autres unités institutionnelles.

La locution « investissement public » désigne, sauf indication contraire, l'investissement public direct tel que mesuré par la formation brute de capital fixe. Toutefois, des différences existent entre les pays qui, par exemple, enregistrent pour certains, les contributions privées à l'investissement public dans les comptes nationaux, alors que ce n'est pas forcément le cas pour les autres. Il existe également une différence quant à l'imputation comptable des dépenses d'exploitation et d'entretien.

Certains des problèmes les plus fréquents que peut poser la budgétisation des dépenses d'investissement du secteur public résident dans la distinction de la frontière avec les dépenses courantes.

Pour la banque nationale Belge (2017), les investissements publics sont définis comme des investissements bruts en actifs fixes effectués par l'administration publique et correspondent au solde des immobilisations (les bâtiments, les constructions, les moyens de transport, l'infrastructure dans le domaine de l'informatique ou de la télécommunication, les mécanismes d'armement, les dépenses R&D, etc.) acquises et vendues par l'autorité fédérale, la sécurité sociale, les communautés et régions ou l'administration publique locale.

Selon une définition plus large, les investissements publics pourraient également inclure les subventions d'investissement versées par l'administration publique à de nombreuses entités du secteur à but non lucratif qui remplissent une mission d'intérêt général (hôpitaux, maisons de retraite, etc.) et qui ne font pas partie du secteur public au sens strict défini dans les comptes nationaux. Bien qu'ils reçoivent fréquemment des transferts du secteur public pour financer leurs investissements malgré qu'elles ne soient pas suffisantes pour financer intégralement les investissements de ces entités, elles constituent néanmoins une bonne approche. Cela donne non seulement une idée des investissements publics au sens strict, mais aussi des investissements publics au sens large du terme.

Selon le FMI (2015), l'investissement public fait référence aux dépenses du gouvernement consacrées aux infrastructures économiques telles que les aéroports, les routes, les chemins de fer, les réseaux d'eau et d'assainissement, les services publics d'électricité et de gaz, les télécommunications et les infrastructures sociales telles que les écoles, les hôpitaux et les prisons.

D'après Mark Miller et Shakira Mustapha (2016), le terme « investissement public » est aussi parfois utilisé par les gouvernements au sens large pour désigner les dépenses en capital humain telles que les dépenses d'éducation et de santé ou les investissements financiers des institutions gouvernementales telles que les fonds souverains. Toutefois, la littérature sur la gestion des investissements publics se concentre principalement sur les dépenses liées aux actifs physiques. La gestion de l'investissement public se rapporte à la façon dont les gouvernements gèrent ces dépenses d'investissement, c'est-à-dire comment ils sélectionnent, construisent et maintiennent leurs biens publics.

Le terme « investissement public » fait généralement référence à une définition de nature comptable et relève d'une approche fondée plus sur la nature de la dépense que sur sa fonction.

Dans les comptes nationaux de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), l'investissement public comprend :

- La formation brute de capital fixe¹ « FBCF² publique » qui est une mesure des flux financiers affectant l'actif des administrations, hormis les amortissements des biens. Il s'agit donc d'un solde entre des dépenses augmentant la valeur de cet actif (achat de terrains, de bâtiments, construction de routes, etc.) et des recettes qui proviennent de la diminution de cet actif (cession de terrains, bâtiments, etc.) ;
- Les « transferts versés » qui sont constitués d'aides à l'investissement d'autres tiers.

L'investissement public des collectivités locales défini par la comptabilité locale est légèrement différent puisqu'au sein de ces dépenses figurent :

- Les remboursements de dette, flux qui affectent leur « compte financier » mais ne touchent en rien leurs actifs ;
- Les dépenses d'équipement, essentiellement constituées d'investissements dans les bâtiments et travaux publics ;
- Les subventions versées (en particulier, les régions et les départements participent au financement de nombreux projets communaux et intercommunaux).

Pour Didier Ridoret (2012), l'investissement public en tant qu'accumulation appuyée sur une définition comptable couvre un champ qui évolue avec les normes comptables ou encore les modes de coopération entre les agents économiques (partenariat public-privé, décentralisation, etc.).

Ainsi, certains investissements privés sont à rattacher à des décisions publiques. Réalisées par maîtrise d'ouvrage privée, ces opérations couvrent au moins en partie des risques de financement publics.

On peut notamment citer les investissements sous concession, les délégations de service public, ceux réalisés à l'occasion de partenariat public-privé, ceux réalisés avec des tarifs d'achat garantis par la puissance publique (notamment en matière d'énergie).

Considérant la classification des fonctions de dépense des administrations publiques, elle est composée de dix postes : les services généraux des administrations publiques, la défense, l'ordre et la sécurité publics, les affaires économiques, la protection de

¹ « La formation brute de capital fixe (FBCF) est constituée par les acquisitions moins cessions d'actifs fixes réalisées par les producteurs résidents. Les actifs fixes sont les actifs corporels ou incorporels issus de processus de production et utilisés de façon répétée ou continue dans d'autres processus de production pendant au moins un an ». Site web : <https://www.insee.fr/> date de consultation 20/05/2018.

² Selon l'INSEE : « En comptabilité nationale, la formation brute de capital fixe représente la valeur des biens durables acquis par les unités de production pour être utilisés pendant au moins un an dans leur processus de production, ainsi que l'acquisition de logements par les ménages. Elle comprend aussi les acquisitions de biens neufs (bâtiments, génie civil, matériel), les acquisitions nettes de cessions de biens d'équipement d'occasion (bâtiments existants, matériel d'occasion), les grosses réparations et le gros entretien. La FBCF incorpore aussi les dépenses de logiciels réalisées par les entreprises et la FBCF en autres immobilisations incorporelles. Les biens et services marchands qui entrent dans la FBCF sont évalués au prix d'acquisition (hors TVA déductible s'ils sont achetés, au prix départ usine s'ils sont produits pour compte propre). La FBCF inclut les acquisitions financées par crédit-bail. »

l'environnement, les logements et équipements collectifs, la santé, les loisirs, la culture et le culte, l'enseignement et la protection sociale.

Enfin, la notion d'investissement public renferme une grande gamme d'actions : logements, écoles, crèches, routes, etc. Les investissements publics sont composés d'une part des dépenses publiques appelés de consommation collective, investissements considérés comme « non productifs » relevant d'une production non marchande (réseau routier, justice, police, éclairage public, enseignement public et recherche, défense nationale, etc.), et d'autre part par la subvention d'une partie de l'accumulation du capital technique des entreprises publiques ou privées. Le payeur et le bénéficiaire sont amalgamés dans la logique marchande. Dans la logique non marchande des services dans lesquels investissent les Etats et devenant des consommations communes, une dissociation entre le payeur et l'usage est de règle, l'ensemble de la collectivité (entreprises et ménages) qui acquittent des impôts pour faire fonctionner ces services.

En dehors de l'impôt, le financement des investissements publics est également réalisé par les Etats et assuré par les emprunts obligataires, ainsi que par le recours occasionnel à des emprunts auprès de la Banque centrale. La notion d'investissement public ne peut manquer de faire référence à la mesure publique, exécutée par les Etats, de l'ensemble des investissements réalisés chaque année dans un pays ou depuis un pays.

1-7 Investissement Privé : Qu'est-ce que l'investissement privé ?

Le terme « investissement privé » indique l'investissement des ménages pour les achats de logements et aussi et surtout l'investissement des entreprises pour lesquelles l'investissement consiste à engager du capital dans le processus de production.

Un investissement n'est en général accompli par une entreprise que si la valeur actualisée nette (VAN) du projet d'investissement est positive. On spécifie ordinairement deux modes d'investissement :

- L'investissement productif (équipements, machines), en général synonyme d'investissement matériel ou corporel,
- et l'investissement immatériel (dépenses de recherche et développement, de formation, de publicité, acquisition de licences, de logiciels, etc.) considéré comme difficile de qualifier d'improductif à cause de la rentabilité réelle de l'investissement immatériel qui est seulement difficile à mesurer.

On distingue en général :

- l'investissement de remplacement (destiné à maintenir les capacités de production en compensant l'usure des équipements),
- l'investissement d'extension (accroître le potentiel productif de l'entreprise),
- et l'investissement de productivité (rationalisation de la production, augmentation de la productivité).

Le financement interne de l'investissement d'une entreprise provient de ses capacités d'autofinancement (profits conservés en réserve) ; son financement externe est constitué

soit par l'émission de titres de différentes natures (actions, obligations), soit par un recours à l'emprunt.

En ce qui concerne les ménages enfin, un placement financier constitue une épargne, et non pas un investissement (contrairement à l'acception la plus répandue du terme « investissement ». Une prise de participation d'une entreprise dans une autre entreprise constituera en revanche un investissement dit « indirect ». Pour connaître le montant des investissements annuels d'une entreprise donnée, on consultera le tableau de ses flux de trésorerie.³

Par ailleurs, le site du dictionnaire Larousse définit l'investissement comme :

- Opération qui permet de renouveler et d'accroître le capital d'une économie.
- Décision par laquelle un individu, une entreprise ou une collectivité affecte ses ressources propres ou des fonds empruntés à l'accroissement de son stock de biens productifs.
- Capitaux, bien investis (par exemple, une machine, un équipement, etc.).
- Fait pour un individu de mettre beaucoup de lui-même dans une action, un travail : Un investissement insuffisant dans le travail scolaire.
- Résultat acquis constituant une valeur, un bien : Ce diplôme, c'est un investissement pour l'avenir.
- Mobilisation et transformation par l'appareil psychique de l'énergie pulsionnelle, ayant pour conséquence d'attacher cette dernière à une ou plusieurs représentations inconscientes.

L'investissement privé peut être défini comme un ensemble d'actions qui consiste à investir une épargne ou un capital sur des opérations à long terme portant sur des biens ou des avoirs financiers dans le but de dégager un revenu et ou une plus-value.⁴

2- Définitions et concepts relatifs à la PME

Nous avons mentionné plusieurs définitions et concepts en relation avec la PME dans le but de mieux cerner cet aspect.

2-1 Définitions de l'entreprise

L'entreprise est considérée par Gilles Bressy et Cristian Konkuyt (2006) comme étant une entité et un centre de décision économique autonome, disposant de ressources humaines, matérielles et financières qu'elle gère pour produire des biens et des services destinés à la vente.

L'INSEE considère l'entreprise comme la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes.

³ Site web, <https://www.mataf.net/> date de consultation le 02/02/2020

⁴ Idem

La définition des PME en Algérie est celle adoptée par l'UE en 1996. Elle est reprise par la loi n° 01-18 du 12 décembre 2001 portant loi d'orientation sur la promotion de la PME et qui définit la PME algérienne « comme une entreprise de production de biens et de services, employant entre 1 à 250 personnes à plein temps pendant une année, dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 2 milliards de DA ou dont le total bilan n'excède pas 500 millions de DA, et qui respecte le critère d'indépendance⁵.

2-2 Classification des entreprises

Les entreprises peuvent être classées selon plusieurs critères :

2-2-1 Classification par secteur économique (déterminé par leur activité principale)

- Secteur primaire (agriculture, sylviculture, pêche, parfois mines) ;
- Secteur secondaire (industrie, bâtiment et travaux publics) ;
- Secteur tertiaire (services) ;
- On distingue aussi parfois un secteur quaternaire (recherche, développement et information).

2-2-2 Classification de l'union européenne

Selon la définition de la Commission européenne, les entreprises sont classées comme :

Micro-entreprise : Sous-catégorie des TPE définie en France par un chiffre d'affaires inférieur à 76300 euros pour celles réalisant des opérations d'achat-vente et à 27000 euros pour les autres.

Très petite entreprise (TPE) : moins de 10 salariés avec soit un chiffre d'affaires inférieur à 2 millions d'euros par an, soit un total bilan inférieur à 2 millions d'euros.

Petite entreprise (PE) : entre 10 salariés et 49 salariés avec soit un chiffre d'affaires inférieur à 10 millions d'euros par an, soit un total bilan inférieur à 10 millions d'euros.

Moyenne entreprise (ME) : entre 50 salariés et 249 salariés avec soit un chiffre d'affaires inférieur à 50 millions d'euros par an, soit un total bilan inférieur à 43 millions d'euros.

Grande entreprise : 250 salariés et plus ou à la fois un chiffre d'affaires supérieur ou égal à 50 millions d'euros par an et un total bilan supérieur ou égal à 43 millions d'euros.

Groupe d'entreprises : comporte une société mère et des filiales

Entreprise étendue (ou en réseau, ou matricielle, ou virtuelle) : comprend une entreprise pilote travaillant avec de nombreuses entreprises partenaires Classification par branche et secteur d'activité.

⁵ Ministère de l'Industrie, de la Petite et Moyenne Entreprise et de la Promotion de l'Investissement, Direction Générale de la veille stratégique, des Etudes Economiques et des Statistiques, Bulletin de veille, 25/02/2012.

2-2- 3 Classification par branche et secteur d'activité (classification INSEE)

Le secteur : Ensemble des entreprises ayant la même activité principale.

La branche : Ensemble d'unités de production fournissant un même produit ou service.

2-3 Définition des PME dans le monde

Nous avons retenu quelques définitions de la PME dans le monde dont :

2-3-1 Définition des PME en Tunisie

« Sont considérées comme petites et moyennes entreprises, les entreprises dont les critères d'actifs immobilisés nets et d'effectif n'atteignent pas les seuils suivants : - Quatre millions de dinars Tunisiens (4MDT) en ce qui concerne le montant d'actifs immobilisés nets, et 300 personnes en ce qui concerne l'effectif total. » (Communiqué CMF relatif à la définition de la notion des PME opérant dans les secteurs libres à la constitution (art21 bis du décret n°77-608, tel que modifié et complété par les textes subséquents et notamment par le décret n°2005-2397 du 31 Août 2005)

2-3-2 Définition de la PME aux Etats Unis

Contrairement aux états européens, la définition donnée aux PME aux Etats-Unis diffère selon le secteur d'activité de cette dernière.

En effet, la PME est définie selon deux critères cumulatifs :

- L'indépendance tant pour la détention du capital que pour la gestion ;
- L'absence de position dominante dans son marché.

Les autres critères purement qualitatifs varient selon les secteurs d'activité.

Selon le « **Small Business Act (SBA)** », le seuil de l'effectif global d'une PME est fixé à 500 salariés mais pourrait être étendu à 1500 dans l'industrie manufacturière.

Le chiffre d'affaires varie également selon les secteurs : il doit être inférieur à 5 millions de dollars dans les services, à 13,5 millions dans les activités commerciales et ne doit pas excéder 17 millions de dollars dans le secteur de construction.

2-3-3 Définition de la PME au Canada

Au Canada, une « petite ou moyenne entreprise » (PME) ne doit généralement pas employer plus de 500 personnes, ne pas avoir un actif supérieur à 25 millions de dollars et ne doit pas être détenue à plus de 25 % de son capital par une entreprise de plus grande importance.

Selon la confédération générale des petites et moyennes entreprises, les PME se répartissent selon la manière suivante :

Petites entreprises : effectif de 5 à 50 salariés ;

Moyennes entreprises : se définissent de manière variable selon les provinces et le secteur d'activité, avec un plafond fixé à 500 employés.

Pour toutes les entreprises considérées comme PME, le total des actifs ne doit pas excéder 25 millions de dollars canadiens et, à l'instar de l'Union Européenne, elles ne doivent pas être détenues de plus de 25% par une entreprise de taille supérieure.

2-3-4 Définition de la PME Au Maroc

La définition de la PME au Maroc a connu une évolution allant de la procédure simplifiée et accélérée (PSA) établie en 1972, à la charte de la PME en 2002, en passant par la ligne pilote mobilisée en 1978, le programme d'assistance intégré (PAI) puis le code d'investissement promulgué en 1983.

La PMI est généralement considérée comme composante des PME, il est souvent difficile de les différencier.

C'est la définition officielle de la PME au Maroc (La Définition de la PME selon la charte de 2002), qui essaie de l'identifier juridiquement et d'énumérer des critères complémentaires.

Selon l'article premier de la charte, on entend par PME : « toute entreprise gérée et/ou administrée directement par les personnes physiques qui en sont les propriétaires, copropriétaires ou actionnaires, et qui n'est pas détenue à plus de 25% du capital ou des droits de vote par une entreprise ou conjointement par plusieurs entreprises ne correspondant pas à la définition de la PME ».

2-3-5 Définition de la PME au Burkina Faso

Au Burkina Faso, en référence à la CHARTE des PME(2010) dans son article 2,« *On entend par Petite et Moyenne Entreprise, toute personne physique ou morale productrice de biens et services marchands, immatriculée au registre de commerce ou tout autre registre, totalement autonome, dont l'effectif ne dépasse pas deux cent (200) employés permanents et dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur ou égal à un milliard (1 000 000 000) FCFA avec un niveau d'investissement inférieur ou égal à deux cent cinquante millions (250 000 000) FCFA et qui tient une comptabilité régulière.*

- **La micro entreprise** : qui est définie comme une entreprise qui emploie en permanence moins de dix (10) personnes et qui réalise un chiffre d'affaires hors taxes inférieur ou égal à trente millions (30 000 000) FCFA avec un niveau d'investissement inférieur ou égal à trois millions (3 000 000) FCFA. Elle tient une comptabilité allégée de trésorerie ;

- **La petite entreprise** : qui est définie comme une entreprise qui emploie en permanence moins de cinquante (50) personnes, qui réalise un chiffre d'affaires hors taxes supérieur à trente millions (30 000 000) FCFA et inférieur ou égal à cent cinquante millions (150 000 000) FCFA avec un niveau d'investissement inférieur ou égal à cinq millions (5 000 000) FCFA. Elle tient une comptabilité en interne ou par toute autre structure similaire reconnue au Burkina Faso ;

- **La moyenne entreprise** : définie pour sa part comme une entreprise qui emploie en permanence moins de deux cent (200) personnes et qui réalise un chiffre d'affaires hors taxes supérieur à cent cinquante millions (150 000 000) FCFA et inférieur ou égal à un milliard (1 000 000 000) FCFA avec un niveau d'investissement inférieur ou égal à deux cent cinquante millions (250 000 000) FCFA. Elle tient une comptabilité selon le système normal en vigueur dans l'espace UEMOA. ».

2-4 Définition de la PME dans la législation Algérienne : vers une nouvelle redéfinition

« La PME est définie, quel que soit son statut juridique, comme étant une entreprise de production de biens et/ou de services :

- (1) - Employant une (1) à deux cent cinquante (250) personnes ;
- (2) - Chiffre d'affaires annuel n'excède pas quatre (4) milliards de DA ou dont le total du bilan annuel n'excède pas un (1) milliard de DA, et qui respecte le critère d'indépendance tel que défini au titre de cette loi. ⁶»

2-5 Quelques définitions relatives à la PME⁷

(1) - Personnes employées

Le nombre de personnes correspondant au nombre d'unités de travail-année (UTA), c'est-à-dire au nombre de salariés employés à temps plein pendant une année. Le travail partiel ou le travail saisonnier étant des fractions d'unité de travail-année. L'année à prendre en considération pour une PME en activité est celle du dernier exercice comptable clôturé.

(2) - Seuils pour la détermination du chiffre d'affaires ou pour le total du bilan

Ceux afférents au dernier exercice clôturé de douze mois.

(3) - Entreprise indépendante

L'entreprise, dont le capital n'est pas détenu à 25 % et plus par une ou plusieurs autres entreprises ne correspondant pas à la définition de la PME.

2-6 Classification de la PME par taille en Algérie

1)- « La moyenne entreprise (ME) est définie comme une entreprise employant de cinquante (50) à deux cent cinquante (250) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel est compris entre quatre cent (400) millions de DA et quatre (4) milliards de dinars algériens ou dont le total du bilan annuel est compris entre deux cent (200) millions de DA et un (1) milliard de DA⁸ ».

2)- « La petite entreprise (PE) est définie comme une entreprise employant de dix (10) à quarante-neuf (49) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas quatre cent (400) millions de dinars algériens, ou dont le total du bilan annuel n'excède pas deux cent (200) millions de dinars algériens. ⁹»

⁶ Article n° 05 de la loi n° 17- 02 du 10 janvier 2017 portant loi d'orientation sur le développement de la petite et moyenne entreprise.

⁷ Idem

⁸ Article n° 08 de la loi n° 17-02 du 10 janvier 2017 portant loi d'orientation sur le développement de la petite et moyenne entreprise.

⁹ Article n° 09 de la loi n° 17-02 du 10 janvier 2017 portant loi d'orientation sur le développement de la petite et moyenne entreprise

Tableau n° 01 : définition de la PME selon la nouvelle loi d'orientation sur le développement de la PME (loi n° 17-02 du 10 janvier 2017 portant loi d'orientation sur le développement de la PME)

Type de PME	Nombre de salariés	Chiffre d'affaire	Total bilan	Critère d'indépendance	Important
PME	1 à 250	< 4 Milliard DA	< 1 milliard DA	Le capital n'est pas détenu à 25% et plus par une ou plusieurs autres entreprises ne correspondant à la définition de la PME	Dans le cas où une entreprise enregistre un nombre d'employés qui la classe dans une catégorie de PME et un chiffre d'affaires ou un total du bilan qui la classe dans une autre catégorie, le critère du chiffre d'affaires ou du total du bilan, prime pour sa classification.
ME	50 à 250	Compris entre 400 Millions et 4 Milliards de DA	Compris entre 200 Millions et 1 Milliard de DA	Le capital n'est pas détenu à 25% et plus par une ou plusieurs autres entreprises ne correspondant à la définition de la PME	
PE	10 à 49	< 400 millions DA	< 200 Millions DA	Le capital n'est pas détenu à 25% et plus par une ou plusieurs autres entreprises ne correspondant à la définition de la PME	
TPE	01 à 09	< 40 Millions DA	< 20 Millions DA	Le capital n'est pas détenu à 25% et plus par une ou plusieurs autres entreprises ne correspondant à la définition de la PME	

Source : Loi n° 17-02 du 10 janvier 2017 portant loi d'orientation sur le développement de la PME

3)- « La très petite entreprise (TPE) est définie comme une entreprise employant de : un (1) à neuf (9) personnes et réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à quarante (40) millions de dinars algériens, ou dont le total du bilan annuel n'excède pas vingt (20) millions de dinars algériens. » (Art. 10 de la loi n° 17-02 du 10 janvier 2017 portant loi d'orientation sur le développement de la petite et moyenne entreprise)

Lorsqu'une entreprise enregistre un nombre d'employés qui la classe dans une catégorie de PME et un chiffre d'affaires ou un total du bilan qui la classe dans une autre catégorie, le critère du chiffre d'affaires ou du total du bilan, prime pour sa classification¹⁰. (cf. Tab n° 01)

2-7 Définition de la population active

2-7-1 Définition de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE)

Selon L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques INSEE de France, La population active regroupe la population active occupée appelée aussi « population active ayant un emploi » et les chômeurs.

La mesure de la population active diffère selon l'observation statistique qui en est faite.

¹⁰ Article 11 de la loi n° 17-02 du 10 janvier 2017 portant loi d'orientation sur le développement de la petite et moyenne entreprise.

On peut actuellement distinguer trois approches principales : au sens du Bureau international de travail BIT, au sens du recensement de la population, au sens de la Comptabilité nationale.

2-7-2 Définition du bureau international du travail (BIT)

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs (ces deux concepts étant entendus selon les définitions BIT).

2-7-3 Définition de la comptabilité nationale française

La population active est définie aux fins de la comptabilité nationale française comme comprenant toutes les personnes des deux sexes au-dessus d'un âge déterminé qui fournissent, durant une période de référence spécifiée, la main d'œuvre nécessaire aux activités de production telles que retenues dans la définition de la production du système de comptabilité nationale (SCN).

Elle comprend toutes les personnes qui remplissent les conditions pour être considérées comme personnes pourvues d'un emploi (salariés ou non-salariés) ou comme chômeurs.

2-7-4 Définition l'organisation internationale du travail (OIT)

La population active est définie par l'organisation internationale du travail (OIT) comme l'ensemble des personnes ayant entre 15 et 64 ans et qui ont travaillé non bénévolement durant une semaine de référence.

Les personnes ayant un emploi mais ne l'exerçant pas pour différentes raisons, comme un congé maternité, ainsi que les chômeurs, font également partie de la population active.

2-7-5 Définition de l'office national de statistiques (ONS)

La population active ou force de travail selon l'ONS est constitué par l'ensemble des personnes en âge de travailler (15-65 ans) et disponibles sur le marché du travail, qu'elles aient un emploi ou qu'elles soient en chômage.

La population active au sens du recensement de la population comprend les personnes qui déclarent : exercer une profession (salariée ou non) même à temps partiel, aider une personne dans son travail (même sans rémunération), être apprenti, stagiaire rémunéré, être chômeur à la recherche d'un emploi ou exerçant une activité réduite, être étudiant ou retraité mais occupant un emploi, être militaire du contingent (tant que cette situation existait).

Cette population correspond donc à la population active occupée à laquelle s'ajoutent les chômeurs en recherche d'emploi et les militaires du contingent tant que cette situation existait.

II- Présentation de l'aire d'étude

Cette recherche a touché le territoire de la wilaya de Mila.

1- Etymologie et histoire de développement de la wilaya de Mila

La région de Mila a connu un héritage important de civilisations à travers les temps, détaillé comme suit :

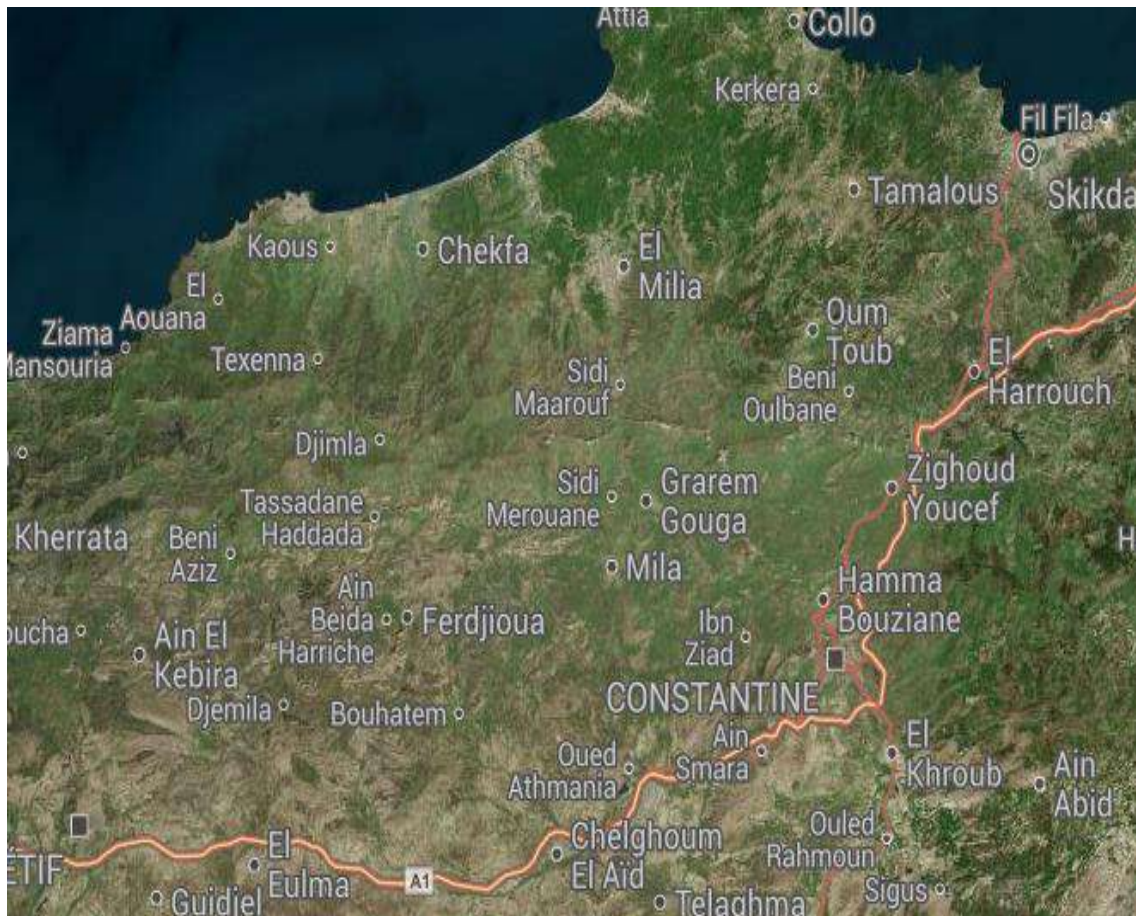
1-1 La période de la préhistoire

Selon les historiens, le peuplement de la région de Mila date de la préhistoire. Ses terres fertiles, son climat agréable et ses nombreuses sources, ont de tous temps, attiré les hommes et incité les envies coloniales.

Mila est l'une des plus anciennes cités édifiées en Algérie. Les civilisations qui se sont succédé ont laissé leurs empreintes et lui donnent un cachet cosmopolite.

L'union des tribus locales pour faire face aux menaces extérieures, a donné naissance aux « micro états » qui ont connu un niveau visible de développement dans les différents domaines notamment agricoles favorisé par l'abondance des sources d'eau et terres fertiles.

Carte n° 01 : Situation de la wilaya de Mila



Source : Site web : <https://www.viamichelin.fr/> , date de consultation 28/06/2020

L'architecture et la planification urbaine se sont développées à grande échelle, la ville de Mila était celle qui a connu le développement le plus considérable des villes qui ont ainsi vu le jour. Surnommée « Milo » du nom d'une reine berbère. Elle a eu plusieurs appellations. On mentionne entre autres, Milev qui désigne « mille sources », Milium, Molium, Médius, Milah.

Les historiens ont admis que la ville de Mila a été conçue à son endroit actuel, dès les premiers royaumes numides, deux ou trois siècles avant Jésus-Christ, il s'agit donc d'une des plus vieilles cités algériennes. (cf. Tab n° 02)

Tableau n° 02 : Période de la préhistoire en Algérie

Périodes	Evènements
En -202, Cirta « actuelle Constantine » capitale sous Massinissa, roi de Numidie.	Mila fut l'une des quatre grands castellums qui assuraient la protection de Cirta Régina (Constantine) aux côtés de Rusicade (Skikda), Chulu (Collo) et Cuissilium (Djemila). Elle formait une confédération, dite des Quatre colonies
Entre -46 à 622	La Numidie devient province romaine, habitée par le peuple Ketama appelé aussi Banioures puis enhavis par des « barbares » venus de la zone de Babor puis par des tribus révoltées de la grande Kabylie.
Entre 429 et 430	Les Vandales envahissent l'Afrique du Nord
Entre 533 et 535	Les Vandales se heurtent aux Bizantins qui les ont finalement défaits. Ces derniers ont établi leur civilisation et ont essayé de répandre la religion chrétienne parmi la population originaire.

Source : (Henrik Prebensen, 2000)

1-2 La période Ottomane en Algérie

La période ottomane en Algérie a été marquée par plusieurs évènements décrits dans le tableau n° 03 suivant :

Tableau n° 03 : La période Ottomane

Périodes	Evènements
Entre le septième et dixième siècle	La conquête musulmane de l'Afrique du Nord était devenue inéluctable et stratégique pour protéger l'empire musulman naissant et surtout répandre l'Islam, ainsi après la conquête du « Sham » et de la Perse, ce fut le tour de l'Egypte puis la Tunisie où fut établie la ville de Kairouan point de départ des futures conquêtes.
En 55 de l'hégire correspondant à l'année 674	Mila était alors conquise par Abou Mouhadjir Dinar, qui a construit la mosquée Sidi Ghanem à la place d'une basilique chrétienne en ruine, et a été désignée comme première mosquée en Algérie, et abrite également Dar El imara (la maison de commande) selon l'historien géographe Abu Ubayd-Allah Abd Al-Bakr.
Entre le huitième et le seizième siècle	Différentes dynasties berbéro-maghrébines se sont organisées pour se défendre, agrandir leur territoire et développer le commerce, dont certains groupes Fatimides et les Almohades qui se trouvaient dans la région de Jijel et Mila.
Lors de l'époque Ottomane (1520-1830),	De profondes modifications dans le système administratif se sont produites après qu'Alger eut déclaré son allégeance au Khalifat en 1516.

Source : (Henrik Prebensen, 2000)

1-3 L'occupation française en Algérie

Après l'occupation turque de la ville, les français l'occupèrent à leur tour en date du 04 Juillet 1837, une partie de la population locale fut poussée à l'exil, notamment vers le Moyen orient (Syrie) suite à la confiscation de leurs terres. En 1876, les colons français édifièrent leur propre cité, l'actuel centre colonial, situé sur l'autre rive de l'Oued Ennar, à l'Ouest de l'antique Milev, qui prit ainsi le nom de Mila signifiant en latin « pomme ». La nouvelle ville créée était destinée aux colons d'origine européenne, établissant ainsi une ségrégation entre population autochtone et population européenne.

Photo n° 01 : Vue générale sur le Boulevard de Mila durant la période coloniale (Rue nationale RN 05 actuellement) - Mila en 1906



Source : Site web : <http://afn.collections.free.fr/> date de consultation 27/006/2020

Mila devient le nom de toute l'agglomération et Milah fut marginalisée et changée par le « vieux Mila ».

A l'époque de la colonisation française, la ville de Mila était formée de trois espaces :

- La vieille ville, peuplée uniquement de notables musulmans.
- Le village colonial, construit pour les Européens, par la suite quelques familles de notables de la vieille ville s'y étaient installées.
- Entre les deux espaces, l'agglomération ou la Cité Bouyahya « Cité des démunis » où vivaient les gens modestes.

Depuis 1937, la ville de Mila vit une marginalisation de son noyau historique avec la naissance du village colonial et la croissance des bourgs ruraux et les quartiers spontanés depuis 1954 suite à l'exode rural dû à la guerre de libération nationale.

A l'instar des autres régions Algériennes, Mila contribua aux différentes révoltes populaires. Le territoire de Mila a vécu un extrême développement de l'activité politique dès la naissance du mouvement national. (cf. Tab n° 04)

Tableau n° 04 : Chronologie historique de la période coloniale française en Algérie

Périodes	Evènements
En 1844	Arrêté ministériel organisant les bureaux arabes « vu l'arrêté du gouverneur général du 16 août 1841 »
En 1848	Tentative d'assimilation administrative en Algérie
En 1851	Les forêts sont déclarées propriété de l'Etat.
1852-1857	Sous le commandement du général Randon, les deux kabyliés sont soumises.
1863	Sénatus-consulte sur l'Algérie.
1873	Loi Warnier, « Loi des colons » ou « Loi scélérate »
1881	Code de l'Indigénat
1887-1926	Mobilisation accélérée de la terre indigène.
Vers 1900	Prélèvement total d'environ 5 millions d'ha (25% des terres).
1936	Le prélèvement total est 7,7 millions d'ha, c.-à-d. 40% des terres (les plus fertiles) Résultat : paupérisation, renforcée par la pression démographique, et famines (1887, 1893, 1897, 1917, 1920, 1945).
Entre 1948 et 1962	Développement d'un réseau économique d'émigration depuis cette période permettant un retour économique pour de nombreux ménages de Mila.
En 1958	De Gaulle propose la paix des braves, refusée par le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), et lance le plan de Constantine pour transformer l'Algérie en 5 ans.
En 1959	Le général de Gaulle reconnaît le droit des Algériens à l'Autodétermination.

Source : (Henrik Prebensen, 2000)

Après l'indépendance, le centre urbain de Mila a connu une urbanisation désordonnée et un développement des quartiers impulsifs et des structures urbaines non planifiées.

Lors de l'époque coloniale (1830-1962), une chronologie de décisions¹¹ a joué sur l'évolution de la gestion territoriale et des systèmes de vie de la population algérienne (dont la population de la wilaya de Mila), en particulier :

1-4 La période post indépendance en Algérie

Après l'indépendance « En 1962 », l'Algérie disposait d'importantes bases de développement acquises au cours d'une longue période d'occupation, d'organisation et d'aménagement. Il faut noter la présence de 1200 localités (villages, petites villes) réparties sur l'ensemble du pays. Celles-ci bénéficient d'une infrastructure routière ne laissant aucune région en situation d'enclavement absolue. (cf. Tab n° 05)

¹¹ Henrik Prebensen, Histoire de l'Algérie Repères Chronologiques, Institut d'Études Romaines, Université de Copenhague, 25 janvier 2000.

Tableau n° 05 : période post indépendance en Algérie

Périodes	Evènements
En 1963	La naissance de la nouvelle constitution de l'Algérie indépendante et à la nationalisation des terres.
En 1964	La production s'effondre et le chômage touche 2,5 millions de personnes malgré la récupération des terres, des logements, des entreprises et des commerces.
Entre 1965 et 1978	La société basée sur le socialisme scientifique repose sur l'économie nationalisée, dont les principaux axes sont les coopératives, la construction de villages pour fixer les bédouins, les domaines autogérés et propriétés de l'Etat, la nationalisation des banques, mines, compagnies pétrolières et assurances, l'industrialisation accélérée pour rattraper les puissances industrialisées et des entreprises.
Entre les années 1978 et la fin des années 80	L'économie algérienne est disproportionnée entre le monde rural et les zones urbaines, les pénuries se succèdent et l'économie se dégrade suite à la baisse du prix du pétrole en 1984.
En 1984 et 1985	La restructuration de l'administration territoriale modifie les territoires communaux, et lancent les bases des administrations communales (APC), de sous-préfecture (Daïra) et de préfecture (Wilaya).
Entre 1993 et 2000	L'insécurité touche la majorité du pays en liaison avec l'émergence d'organisations islamistes de lutte armée, provoquant des attentats, des massacres, des fuites en direction des villes, un frein à l'économie du pays.
Entre 2001 et 2014	La sécurité s'améliore et les programmes de développement repartent, en particulier pour les logements, l'accès, l'électrification, la santé et l'éducation.
2015-2016	La chute des cours des hydrocarbures, entamée au second semestre 2014 s'est poursuivie en 2015 et 2016 ¹² , pesant sur les équilibres macroéconomiques algériens.

Source : (Henrik Prebensen, 2000)

La répartition spatiale inégale des infrastructures et des équipements annexes (électrification, eau potable, assainissement) a induit à un maillage présentant des disparités caractérisé par sa densité dans les aires coloniales (plaines littorales, bassins intérieurs, couloirs et vallées) et plus desserré dans les autres espaces tels que les montagnes, les piémonts et la steppe¹³.

2- Situation de la wilaya de Mila

Appartenant à la région Nord- Est de l'Algérie, la wilaya de Mila étale les caractéristiques suivantes :

2-1 Sur les plans spatial et positionnel

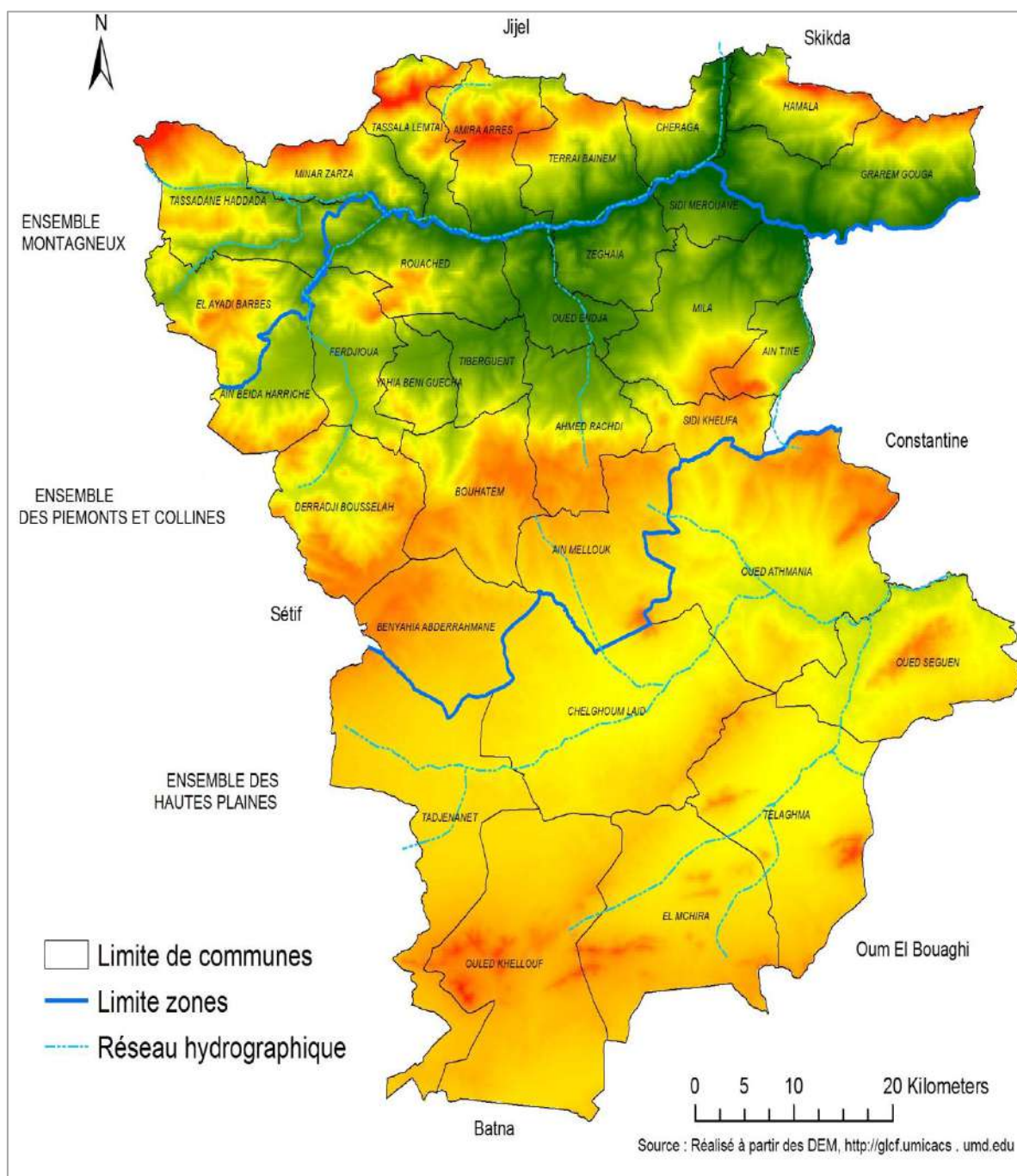
Elle est délimitée :

- Au Nord, par les wilayas de Jijel et Skikda ;
- A l'Est, par la wilaya de Constantine ;
- A l'Ouest, par la wilaya de Sétif ;
- Et au Sud, par les wilayas de Batna et Oum El Bouaghi. (cf. carte n° 02)

¹² Le prix moyen du Sahara Blend est passé de 112,7 USD/bbl en juin 2014 à 31,3 USD/bbl en janvier 2016 pour remonter à 53,7 USD/bbl en décembre 2016.

¹³ (Salah-Eddine Cherrad, 1994)

Carte n° 02 : La géographie de la Wilaya de Mila



2-2 En termes de superficie

La wilaya de Mila s'étend sur une superficie de 3 480,54 km², soit 348 054 ha qui représente 0,15 de la superficie totale de l'Algérie estimé à 2 381 741 km².

Les superficies des communes de la wilaya de Mila avec leurs pourcentages sont détaillées dans le tableau n° 06 suivant :

Tableau n° 06 : Superficies des communes de la wilaya de Mila

Communes	Superficie (km ²)	%
Mila	130,60	3,75
Ain Tine	40,56	1,17
Sidi Khelifa	45,17	1,30
Grarem Gouga	141,20	4,06
Hamala	63,70	1,83
Sidi Merouane	32,22	0,93
Chigara	52,90	1,52
Oued Endja	53,70	1,54
Ahmed Rachedi	89,90	2,58
Zeghaïa	56,91	1,64
Rouached	97,50	2,80
Tiberguent	47,99	1,38
Terrai Beinen	79,00	2,27
Amira Arres	81,80	2,35
Tessala Lemtai	61,30	1,76
Ferdjioua	74,80	2,15
Yahia Beni Guecha	39,50	1,13
Tassadane Haddada	103,80	2,98
Minar Zareza	59,00	1,70
Bouhatem	106,90	3,07
Derrahi Bouslah	117,90	3,39
Ain Beida Harriche	61,80	1,78
Ayadi Barbes	81,60	2,34
Telaghma	195,50	5,62
Oued Seguen	145,50	4,18
M'chira	186,10	5,35
Chelghoum Laid	258,30	7,42
Oued Athmania	271,50	7,80
Ain Melouk	124,70	3,58
Tadjenanet	212,40	6,10
Ouled Khlouf	254,20	7,30
Ben Yahia Abderrahmane	112,50	3,23
Total Wilaya	3480,45	100

Source : DPSB, Mila 2016 & traitement personnel

En termes de superficie, l'ensemble des Hautes montagnes couvre 20,81% de la superficie totale de la wilaya de Mila avec 724,3 km² contre 28,61% de la surface totale et une superficie de 995,45 km² pour l'ensemble des plaines et collines et 50,58 % de la surface totale pour l'ensemble des Hautes plaines et une superficie de 1760,7 km²¹⁴.

2-3 Sur le plan administratif

La wilaya de Mila est issue du découpage administratif du territoire national, institué par la loi n°84-09 du 04 avril 1984. Elle est divisée en 32 communes regroupées dans 13 daïras. (cf. Tab n° 07)

¹⁴ Données DPSB & traitement personnel.

Tableau n° 07 : Les daïras et les communes de la wilaya de Mila

N°	Nomination de la daïra	Nbre de communes	Communes
01	Mila	03	Mila- Ain Tine –Sidi Khelifa
02	Grarem Gouga	02	Grarem Gouga-Hamala
03	Sidi Merouane	02	Sidi Merouane -Chigara
04	Oued Endja	03	Oued Endja -Zeghaïa-Ahmed Rachedi
05	Rouached	02	Rouached -Tiberguent
06	Terrai Beinen	03	Amira Arres- Terrai Beinen -Tassala Lemtai
07	Ferdjioua	02	Ferdjioua -Yahia Beni Guecha
08	Tassadane Haddada	02	Tassadane Haddada -Minar Zareza
09	Bouhatem	02	Bouhatem -Derrahi Bouslah
10	Aïn Beida Harriche	02	Aïn Beida Harriche –Ayadi Barbes
11	Telaghma	03	Telaghma - Oued Seguen-M’chira
12	Chelghoum Laid	03	Chelghoum Laid-Aïn Melouk-Oued Athmania
13	Tadjenanet	03	Tadjenanet-Ouled Khlouf-Ben Yahia Abderrahmane

Source : DPSB, Mila 2017

2-4 Sur le plan du découpage territorial

La wilaya de Mila s’inscrit dans la région-programme Nord-est, qui regroupe, en plus de Mila, les wilayas de : Jijel, Constantine, Skikda, Guelma, Annaba, El Taraf, Guelma et Souk Ahras¹⁵.

3- Caractéristiques des milieux physiques et naturels

La wilaya de Mila est située dans la partie Est de l’Atlas tellien, une chaîne de montagnes qui s’étale d’Ouest en Est sur l’ensemble du territoire Nord du pays.

3-1 Sur les plans physique et naturel

Le territoire de la wilaya de Mila est composé de trois grands ensembles naturels :

3-1-1 Une zone de hautes montagnes au Nord

Située au Nord, cette zone est constituée de succession de reliefs montagneux de l’Atlas tellien. Se caractérisant par des hauteurs très élevées, une dénivelée importante, des pentes trop fortes, un climat à caractère humide et un couvert végétal forestier appréciable.

Cet ensemble concorde aux territoires des communes de Tassadane Haddada, Minar Zarza, Tessala Lemtai, Amira Arres, Terrai Beinen, Chigara, Hamala, ainsi qu’aux parties Nord des communes d’Ayadi Barbes et Grarem Gouga.

¹⁵ Schéma régional d’aménagement du territoire SRAT, CENEAP

3-1-2 Une zone de piémonts et collines au centre

Située au centre dans la partie médiane, cette zone correspond à la région des communes de : Ain Beida Hriche, Derrahi Bouslah, Ferdjioua, Rouached, Yahia Béni Guecha, Bouhatem, Tiberguent, Oued Endja, Ahmed Rachedi, Zeghaïa, Sidi Merouane, Mila, Aïn Tine et Sidi Khelifa. Caractérisée par des élévations de moyenne altitude, un climat de caractère subhumide et une capacité agricole appréciable. Elle se différencie par une planimétrie variée, alternant reliefs montagneux, collines et vallées.

On évoque essentiellement :

- **Les plaines intra-montagneuses (vallées)** localisées essentiellement dans le territoire de Ferdjioua et Oued Endja ;
- **Les collines et les piémonts** se localisant dans la partie Est de cette zone médiane, où ils composent la limite, au Nord, avec la zone montagneuse, et au Sud avec les hautes plaines de la wilaya ;
- **Les basses montagnes**, confrontées à celles de la bande des hautes montagnes, créant dans la partie Ouest l'enchaînement des reliefs montagneux du Nord, culminant les plaines de Ferdjioua et d'Oued Endja. Ces reliefs, où s'allongent dépressions et collines, s'étendent de la commune de Derrahi Bouslah à Sidi Khelifa et Ain Tine.

3-1-3 Une zone de hautes plaines au Sud

Localisée au Sud, cette zone est caractérisée par une planimétrie générale plane à modérée en dépit de l'existence de quelques reliefs reclus de collines, un climat de type semi-aride et une vocation céréalière reconnue. Cette zone abrite les territoires des communes se trouvant au Sud de la wilaya : Benyahia Abderrahmane, Aïn Melouk, Oued Athmania, Tadjenanet, Chelghoum Laïd, Telaghma, Oued Seguen, Ouled Khlouf et M'chira.

Schématiquement le territoire de la wilaya de Mila est présenté dans la carte suivante :

4- Le relief

Le mot relief désigne l'ensemble des irrégularités en creux ou en saillie qui caractérisent la surface de la Terre. Le relief est engendré par les érosions successives au cours du temps. La structure géologique est susceptible de s'exprimer dans le relief soit directement, par le jeu des déformations tectoniques, soit indirectement, en exposant à l'action de l'érosion différentielle des masses rocheuses de résistance contrastée. Les écarts de température font éclater les roches, les eaux de pluie creusent les sols, les particules transportées par le vent rongent les roches. Ces transformations ont forgé, au fil des années et des siècles, les différents paysages : plaines, montagnes, plateaux, collines, vallées, côtes, falaises, etc.¹⁶ Il est le produit de deux éléments qui sont l'altitude et le degré de la pente, cette dernière créant un élément principal dans la nature d'occupation des sols et des choix d'aménagement du territoire.

¹⁶ Dictionnaire Larousse, site web, <https://www.larousse.fr/encyclopedie/> date de consultation le 20/06/2020

En cas de pente faible « moins de 3% » à modérée « moins de 12% », le relief occupé séparément des autres constituantes du milieu, compose un facteur propice pour le développement d'une agriculture intensive à semi intensive (mécanisation, irrigation ...).

En cas de pente très raide « plus de 25 % », le relief représente un élément délimitant à l'exploitation agricole et favorise le processus de l'érosion. Cette situation compromet des surcoûts lors de la réalisation et de l'entretien des infrastructures de base et des équipements socioéconomiques.

Selon la classification optée par notre pays, la pente est répartie en quatre (04) classes, selon le degré et l'influence de chacune.

- **La classe de pente comprise entre 0 et 3% :** correspond aux terrains à topographie plane. Prise distinctement des autres facteurs de l'espace, elle conçoit un facteur favorable pour l'intensification agricole et la réalisation d'infrastructures à faible coût.

- **La classe de pente comprise entre 4 et 12,5% :** concède aux terrains à planimétrie équilibrée. Prise séparément des autres facteurs du milieu, elle constitue un facteur moyennement adéquat pour l'intensification agricole. La réalisation des infrastructures peut se faire à des coûts acceptables.

- **La classe de pente comprise entre 12,6 et 25 % :** C'est une catégorie à pente partiellement marquée et par conséquent contraignante pour l'intensification agricole et la réalisation d'infrastructures à moindres coûts :

Sur le plan agricole, l'exploitation des terres au niveau de cette classe doit prioriser les espèces durables fixatrices du sol telles que l'arboriculture fruitière, l'arboriculture rustique comme l'olivier, ... et les plantations fourragères à la place des cultures annuelles notamment les grandes cultures, dont les travaux du sol accélèrent le processus de l'érosion et la perte des sols.

Sur le plan des infrastructures technico- socio-économiques, avant toute réalisation d'infrastructures technico- socio-économiques, l'obligation de prendre en compte les spécificités locales telles que la nature géologique du sol, qui implique des études de faisabilité pour déterminer les travaux de terrassement et de consolidation des sols, et mesurer l'impact financier des réalisations et de leur entretien.

-**La classe de pente supérieure à 25% :** est une classe à pente très rude et très ardue pour l'exploitation agricole et la réalisation d'infrastructures. L'exploitation favorable du sol au sein de cette catégorie serait la sylviculture.

A la lumière de ces éléments d'analyse, les caractéristiques du relief de chaque ensemble morphologique de la wilaya de Mila se présente comme suit :

4-1 L'ensemble des hautes montagnes

Il relève de la chaîne de Tamesguida à l'Ouest et des monts de Grarem à l'Est. Il se particularise par un relief imposant, marqué par des altitudes très élevées, une dénivelée importante qui dépasse les 1400 mètres et des pentes très fortes.

Le point le plus culminant est situé sur le Djebel Tamesguida à 1620 mètres d'altitude. Parmi les reliefs les plus importants, on évoque :

- à l'Ouest de l'ensemble des hautes montagnes, le Djebel Tamesguida à 1620 mètres ;
- au Centre de cet ensemble, la chaîne du Zouarha à 1300 m ;
- et à l'Est de cet ensemble, le Djebel M'cid Aïcha à 1400 m.

Les points les plus bas « altitude inférieure à 200 mètres », sont localisés spécialement au niveau des gorges creusées par l'oued El Kebir.

Malgré la présence de quelques replats « terrasses d'oueds », la zone des hautes montagnes se différencie par ses versants à pente trop abrupte.

Parmi les quatre catégories de pente admises :

- La catégorie de pente supérieure à 25% représente 74% du territoire de cet ensemble naturel. Elle est particulièrement marquée dans la partie ouest.
- La catégorie de pente comprise entre 12 et 25 % représente 21% du territoire de la zone des hautes montagnes. Elle est rencontrée principalement au niveau des communes de Grarem Gouga et de Hamala, et à un degré amoindri à Chigara, Terrai Beinen, Amira Arres et Tassadane Haddada.
- La catégorie de pente comprise entre 3 et 12% représente 4% du territoire de l'ensemble montagneux. Elle est représentée par quelques poches de territoires circonscrites au Nord de Tassadane Haddada, sud de Terrai Beinen, et Sud de Grarem Gouga.
- Finalement, la catégorie de pente comprise entre 0 et 3% ne représente que 1% du territoire de la zone, elle se limite à quelques planchers et terrasses d'oueds. (cf. Tab n° 08)

Tableau n° 08 : Répartition selon les classes de pente de la superficie de l'ensemble des Hautes Montagnes

Hautes montagnes		Classes de pente %			
		0-3	4-12,5	12,6-25	+25
Superficie (ha)	72 966	719	3 103	15 327	53 817
%	100	01	04	21	74

Source : PAW Mila, 2013

4-2 L'ensemble des piémonts et collines

Il est situé entre la zone des hautes montagnes et celle des hautes plaines, dans la partie médiane de la wilaya. Il se particularise par des altitudes peu élevées et une topographie d'ensemble modérée à forte. L'altitude moyenne de cet ensemble frôle les 800 mètres. On y distingue :

- les plaines intra-montagneuses de la région de Ferdjioua et Oued Endja, ainsi que le bassin de Mila, formé par un ensemble de basses collines, dévoilent une altitude moyenne comprise entre 400 et 600 mètres ;
- les reliefs montagneux de l'Ouest et du Sud de la zone, qui montrent des altitudes dépassant parfois les 1.000 mètres. Sa topographie est moyenne, selon les classes de pente considérées, elle se distribue comme suit :

- **La catégorie des pentes supérieure à 25%** représente 38% du territoire de la wilaya, particulièrement marquée au Sud de Ain Beida Harriche, de Yahia Béni Guecha, et de Derrahi Bouslah, au Nord de Ferdjioua, de Bouhatem, et de Zeghaïa, dans la moitié Est de Rouached, dans la partie centrale de Ahmed Rachedi, au Sud- Ouest de Mila et au Nord-Ouest de Sidi Khelifa.

- **La catégorie des pentes comprise entre 12,6 et 25 %** représentant 42% du territoire de l'ensemble des piémonts et collines et occupant la partie des piémonts.

- **La catégorie des pentes comprise entre 4 et 12.5%** représentant 15% de l'étendue totale de l'ensemble des piémonts et collines, et peu rencontrée au niveau des communes d'Ain Beida Harriche, Ferdjioua, Yahia Béni Guecha, Bouhatem, Oued Endja, Ahmed Rachdi, Sidi Merouane, Mila et Sidi Khelifa.

- **La catégorie des pentes comprise entre 0 et 3%** représente seulement 5% de la surface totale de la zone des piémonts et collines. Elle correspond aux vallées « plaines intra-montagneuses » et aux petites terrasses alluviales des importants oueds de la wilaya : Oued El Kebir « jonction d'oued Rhumel et oued Endja à élévation de Sidi Merouane », Oued Endja et Oued Redjas entre Ahmed Rachedi et Oued Endja et Oued Bouslah entre Ferdjioua et Ain Beida Harriche. (cf. Tab n° 09)

Tableau n° 09 : Répartition selon les catégories des pentes de la superficie de l'ensemble des piémonts et collines

Piémonts et collines		Pente %			
		0-3	4-12,5	12,6-25	+25
Superficie (ha)	96 141	4 408	14 342	40 734	36 657
%	100	05	15	42	38

Source : PAW Mila, 2013

4-3 L'ensemble des hautes plaines

Situé dans la partie Sud de la wilaya, son altitude est moyennement élevée et sa topographie d'ensemble est plane à modérée. Généralement, son altitude varie entre 800 et 900 mètres. Cependant, on retrouve quelques reliefs montagneux isolés à faible influence spatiale, localisés principalement dans la moitié Ouest de l'ensemble des hautes plaines :

- Kef Lebiod à 1408 m
- Djebel Teroualt à 1285 m
- Djebel Rherour à 1271 m
- Djebel Grouz à 1187 m
- Djebel Maziout à 1127 m

A part quelques reliefs cités plus haut, l'inclinaison au niveau de cet ensemble morphologique est faible à modérée.

- **La catégorie de pentes « classe supérieure à 25% »** représente que 7% de la surface totale du territoire de la zone des hautes plaines.

- **La catégorie de pentes comprise entre 12,6 et 25 %** ne représente que 6% de la surface totale du territoire des hautes plaines.

- **La catégorie des pentes comprise entre 3 et 12%** représente 42% de la surface totale de la zone des hautes plaines.

- **La catégorie des pentes comprise entre 0 et 3%** représente 45% de la surface totale de l'ensemble des hautes plaines. (cf. Tab n° 10)

Tableau n° 10 : Répartition selon les catégories des pentes de la superficie de l'ensemble des hautes plaines

Hautes plaines		Pente %			
		0-3	4-12,5	12,6-25	+25
Superficie (ha)	176 590	79 850	75 038	10 119	11 583
%	100	45	42	06	07

Source : PAW Mila, 2013

A la lecture du tableau n° 11 qui synthétise les données des tableaux n° 09 et n° 10 par zones naturels et par catégories de pente, il ressort que :

- La zone de Hautes montagnes représente 20,8% de la superficie totale de la wilaya contre 28,8% pour la zone de plaines et collines et 50,4% pour la zone de Hautes plaines ;

- 29,6% de la superficie totale du territoire de la wilaya est représenté par des terres dont la pente dépasse 25% contre 19,6% pour les terres dont la pente est comprise entre 12,6 et 25%, 26,8% pour les terres dont la pente varie de 4 à 12,5% et 24,3% pour celles dont la pente est faible et comprise entre 0 et 3%.

Tableau n° 11 : Tableau synthétique de répartition de la superficie de la wilaya de Mila selon les zones et les catégories de pentes

Zones	Superficie Totale (Ha)	Pente								Total (En %)
		0 – 3%		4 – 12,5%		12,6 -25 %		+ de 25 %		
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Hautes montagnes	72 966	719	0,9	3 103	3,3	15 327	22,6	53	51,9	20,8
Plaines et collines	100 770	4 408	5,2	15 791	16,8	4 260	62,5	38 211	36,9	28,8
Hautes plaines	176 590	79 850	94,0	75 038	79,9	10 119	14,9	11 583	11,2	50,4
Wilaya	350 326	84 977	100	93 932	100	67 806	100	103 611	100	100
%	100	24,3		26,8		19,4		29,6		100

Source : PAW Mila, 2013

III- La population et l'armature urbaine de la wilaya de Mila

Nous allons étudier la population de la wilaya de Mila sous ces différents aspects.

1- Evolution démographique de la population de la wilaya de Mila : une évolution démographique rapide

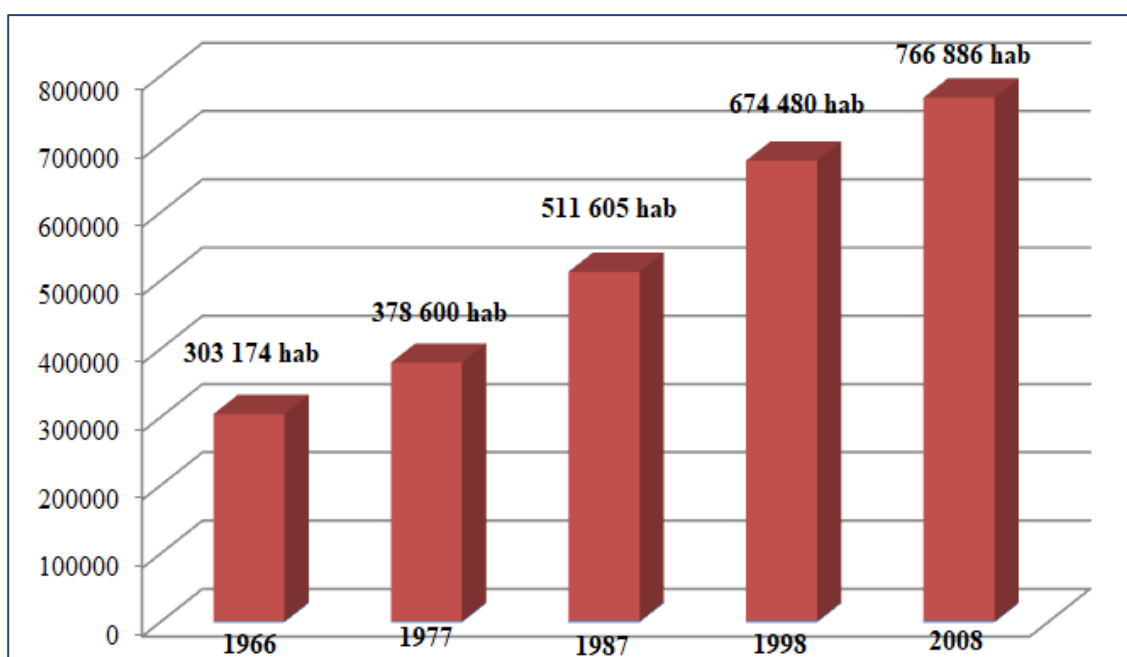
Le premier recensement de l'Algérie « RGPH 1966 », a considéré que la population de la wilaya de Mila était 303 174 habitants. Une décade après, en 1977, cette population a atteint 378 655 habitants, soit un taux d'accroissement annuel de 2,07%. Durant les dix premières années (l'intervalle entre les deux premiers RGPH), la population de Mila a augmenté du quart.

Entre 1977 et 1987, la population de la wilaya s'est accrue pour atteindre 511 605 habitants soit une augmentation de +133 431 habitants, ce qui présente un bond pour l'accroissement de la population après l'indépendance, car le nombre de la population a augmenté de plus du tiers en dix ans, soit un taux d'accroissement annuel avoisinant les 3,02%.

Ceci se continua même dans la décade suivante, où l'on recense 674 480 habitants en 1998, une population s'étant accrue de près du tiers en dix-ans entre 1987 et 1998, avec un taux annuel de 2,48 %, ce qui est légèrement inférieur par rapport à la décade précédente (1977-1987) mais reste soutenu. Ceci se poursuit pour la décennie suivante, où l'on recense 766 886 habitants en 2008, soit une augmentation de +92 406 entre 1998 et 2008.

Cela est révélateur de l'amélioration des conditions sanitaires principal facteur d'accroissement démographique durant les années 70 et 80, de l'amélioration des conditions de vie des citoyens, du boom démographique après la guerre de l'indépendance, et une part qui relève de l'exode rural. (cf. Tab n° 12)

Figure n° 03 : Evolution de la population de la Wilaya de Mila (1966 – 2008)



Source : ONS, RGPH 1966, 1977, 1987, et 2008

Tableau n° 12 : L'évolution de la population de la wilaya de Mila par communes 1977–2008

Communes	Population (hab) RGP 1977	Population (hab) RGP 1987	Population (hab) RGP 1998	Population (hab) RGP 2008
Mila	28 300	40 456	59 959	69 052
Ain Tine	4 100	4 842	6 653	7 780
Sidi Khelifa	3 100	3 615	4 505	4 746
Grarem Gouga	19 500	27 702	36 482	42 062
Hamala	7 400	8 573	10 810	11 213
Sidi Merouane	11 200	14 680	20 018	23 088
Chigara	9 400	10 664	13 609	14 661
Oued Endja	8 200	11 925	16 802	19 739
Ahmed Rachedi	8 800	11 297	14 489	15 819
Zeghaïa	8 400	11 356	15 751	17 638
Rouached	15 800	19 204	25 399	27 086
Tiberguent	5 100	6 323	8 286	9 282
Terrai Beinen	9 800	15 733	20 685	23 299
Amira Arres	12 900	14 785	18 722	19 405
Tessala Lemtai	10 100	10 821	13 849	15 676
Ferdjioua	15 200	28 052	40 441	50 167
Yahia Beni Guecha	5 600	8 042	10 681	11 810
Tassadane Haddada	12 800	19 322	17 623	17 378
Minar Zareza	12 600	16 329	20 620	22 535
Bouhatem	13 800	15 575	19 193	20 277
Derrahi Bouslah	8 200	8 666	10 417	10 013
Ain Beida Harriche	8 700	12 609	18 513	21 013
Ayadi Barbes	7 100	7 747	7 189	6 459
Telaghma	20 600	30 463	40 846	48 028
Oued Seguen	5 900	8 674	11 792	13 319
M'chira	8 100	9 335	11 683	12 905
Chelghoum Laid	32 900	48 172	66 384	82 560
Oued Athmania	21 500	28 386	35 934	40 688
Ain Melouk	7 600	9 744	12 716	14 200
Tadjenanet	20 800	30 616	43 151	53 536
Ouled Khlouf	7 400	8 871	11 058	11 396
Ben Yahia Abderrahmane	7 700	9 026	10 222	10 052
Total Wilaya	378 600	511 605	674 480	766 882¹⁷

Source : Office National des Statistiques ONS, Recensements (RGP)

2- Répartition spatiale de la population de la wilaya de Mila : un phénomène urbain en expansion rapide

La répartition spatiale de la population dépend principalement du lieu de travail, la présence des équipements socio-techno-économiques et l'offre et la disponibilité des moyens de transports.

La répartition spatiale de la population de la wilaya de Mila constitue un fait historique. Durant la période de colonisation, les populations autochtones ont trouvé refuge dans les espaces montagneux malgré les difficultés d'accessibilité qui les caractérisent, en plus de l'application des politiques foncières coloniales, qui ont maintenues cette répartition.

¹⁷ Total corrigé

Elle est influencée par plusieurs facteurs dont les facteurs économiques à savoir l'occupation du sol, la présence des équipements publics et services « développement socio-économique » et la répartition spatiale des activités économiques qui se concentrent dans les chefs-lieux des communes.

Le découpage administratif de 1984, a permis l'émergence de nouvelles communes dans la wilaya de Mila.

Plusieurs programmes de développement ont été lancés dans l'ensemble des communes pour promouvoir les zones rurales de la wilaya de Mila dont le programme de l'habitat l'unique programme réalisé.

Les noyaux coloniaux forment, actuellement, les centres des agglomérations chefs-lieux de communes (ACL).

Un développement para-urbain qui donne une surconcentration de la population et qui se tourne en pressions spatiales. L'étalement urbain sur les terres agricoles fertiles a engendré un phénomène nuisible touchant les communes de : Ferdjioua, Beni Guecha, Tiberguent, Oued Endja, Zeghaia, Ahmed Rachedi Grarem, Chelghoum Laid, Oued Athmania, Tadjenanet et Telaghma.

L'examen de la répartition de la population par commune selon les données du RGPH 2008 démontre une distribution très inégale, sur les 32 communes que compte la wilaya de Mila, on décompte :

- Deux villes moyennes (50 000 à 100 000 habitants) : Mila (63 251 habitants) et Chelghoum-Laid (54 495 habitants);

- Cinq petites villes (20 000 à 50 000 (habitants) : Tadjenanet (41 833 habitants), Grarem Gouga (28 551 habitants), Telaghma (26 248 habitants), Ferdjioua (26 176 habitants), Oued Athmania (22 988 habitants) ;

- Quatorze petites agglomérations urbaines (5 000 à 20 000 habitants) : Elles constituent un phénomène de micro-urbanisation. (cf. Tab n° 12)

Cette urbanisation non contrôlée va compliquer la gestion du foncier et plus particulièrement le foncier urbain, en plus de la création des problèmes de transport et de gestion des réseaux.

3- Répartition spatiale par dispersion de la population de la wilaya de Mila : population à tendance à se concentrer

Par ailleurs, il est à noter que la population à tendance à se concentrer et préfère davantage les agglomérations chefs-lieux (78,8% en 2008 contre 65,2 % en 1998).

Ainsi si l'on rapporte la population à la superficie réellement occupée, les densités seraient encore plus élevées.

Sur le plan spatial, la population agglomérée de la wilaya de Mila représente un taux de 57,47 %, le reste de la population est ventilée entre les agglomérations secondaires avec 21,33% et la zone éparse avec 21,20 %. (cf. Tab n° 13)

Tableau n° 13 : Répartition spatiale de la population de la wilaya de Mila par dispersion en 2008

Communes	ACL	AS	ZE	Total
Mila	63 251	0	5 801	69 052
Ain Tine	2 672	3 756	1 352	7 780
Sidi Khelifa	1 329	2 721	696	4 746
Grarem Gouga	28 551	8 880	4 631	42 062
Hamala	3 443	4 621	3 149	11 213
Sidi Merouane	15 692	6525	872	23 088
Chigara	3 049	8 971	2 641	14 661
Oued Endja	13 883	3 310	2 546	19 739
Ahmed Rachedi	10 427	1 591	3 801	15 819
Zeghaïa	13 662	2 389	1 587	17 638
Rouached	14 847	5021	7218	27086
Tiberguent	6 071	1 254	1 957	9 282
Terrai Beinen	12 345	4 496	6 458	23 299
Amira Arres	4 226	6 878	8 301	19 405
Tessala Lemtai	6 988	2 306	6 382	15 676
Ferdjioua	26 176	18 778	5 213	50 167
Yahia Beni Guecha	6 701	3 323	1 786	11 810
Tassadane Haddada	6 018	3 509	7 851	17 378
Minar Zareza	8 825	7 211	6 500	22 535
Bouhatem	6 587	6 612	7 078	20 277
Derrahi Bouslah	1 358	2 054	6 601	10 013
Ain Beida Harriche	12 255	6 878	1 880	21 013
Ayadi Barbes	1 475	1 889	3 095	6 459
Telaghma	26 248	10 691	11 090	48 028
Oued Seguen	6 351	3 261	3 708	13 319
M'chira	6 813	1 105	4 987	12 905
Chelghoum Laid	54 495	15 305	12 760	82 560
Oued Athmania	22 988	10 963	6 738	40 688
Ain Melouk	7 254	2 800	4 146	14 200
Tadjenanet	41 833	2 602	9 100	53 536
Ouled Khlouf	2 615	2 862	5 919	11 396
Ben Yahia Abderrahmane	2 307	1 041	6 705	10 052
Total	440 734	163 604	162 544	766 886
%	57,47	21,33	21,20	100

Source : ONS, RGPH 2008

4- Evolution de la population agglomérée de la wilaya de Mila

Le tableau n° 14 révèle que la population algérienne préfère de plus en plus habiter dans les agglomérations en général et les agglomérations urbaines en particulier (70,69% population agglomérée en 1987, 81,4% en 1998 et 85,73% en 2008).

Le même phénomène observé pour la population de la wilaya de Mila (57,62% population agglomérée en 1987, 70,41% en 1998 et 78,80% en 2008).

Le facteur le plus important de la croissance urbaine est l'accroissement naturel de la population. La contribution de l'exode rural baisse comparativement à la décennie antérieure.

Tableau n° 14 : Evolution de la population agglomérée et totale dans la wilaya de Mila à travers les 3 derniers RGPH

Zones	RGPH 1987			RGPH 1998			RGPH 2008		
	Pop. Aggl.	Pop. Totale	% Pop Aggl.	Pop. Aggl.	Pop. Totale	% Pop Aggl.	Pop. Aggl.	Pop. Totale	% Pop Aggl.
Wilaya	294 772	511 605	57,62	479408	680 902	70,41	604 339	766 886	78,80
Totalité nationale	16286913	23039042	70,69	23698009	29112853	81,40	29215767	34080030	85,73

Source : ONS, RGPH 1987, 1998, 2008

5- Evolution des taux d'accroissements annuels dans la wilaya de Mila : Proches des taux nationaux

Le taux d'accroissement annuel enregistré au cours de la période 1977-1987 est de 3,02%, légèrement inférieur au taux moyen national qui est de 3,06%, l'écart observé est lié essentiellement à la migration des populations rurales, enregistrée à cette époque, de Mila vers l'urbain et plus particulièrement vers les grandes villes (Constantine, Sétif, Annaba et Alger).

Durant la période intercensitaire 1987-1998, le taux d'accroissement annuel a connu une légère hausse par rapport à la moyenne nationale respectivement 2,48% contre 2,15%, ceci est peut-être dû à la promotion administrative et à l'attractivité de la wilaya de Mila exercée envers les zones rurales des wilayas environnantes, sachant que des zones rurales entières de la wilaya de Jijel, limitrophes, ont connu une répulsivité migratoire face aux problèmes sécuritaires des années 90.

Le taux d'accroissement annuel enregistré au cours de la période 1998- 2008 est de 1,3 % contre 1,6 % au niveau national, ce qui révèle une certaine répulsivité de la wilaya de Mila durant cette période.

Par comparaison au taux national, la population algérienne a triplé en 42 ans, alors que celle de la wilaya a été multipliée de 2,5 fois ce qui révèle :

- 1) Une baisse de l'attractivité du territoire de la wilaya dans son ensemble par rapport à la moyenne nationale.
- 2) Cette légère baisse du taux d'accroissement résulte d'une part de la limitation des naissances et des retombés du désordre économique d'autre part. Elle reflète également les difficultés socioéconomiques que traversent les ménages, surtout en matière de logement et du travail.

Cette situation nécessite impérativement des investissements soutenus par l'Etat pour pérenniser les acquis et mettre en valeur le territoire dans l'espoir de stimuler son attractivité en visant essentiellement les zones répulsives et marginalisées de la wilaya.

La lecture du tableau n° 15 dévoile une tendance baissière de l'ensemble des communes de la wilaya de Mila, de même que les taux enregistrés au niveau de la wilaya.

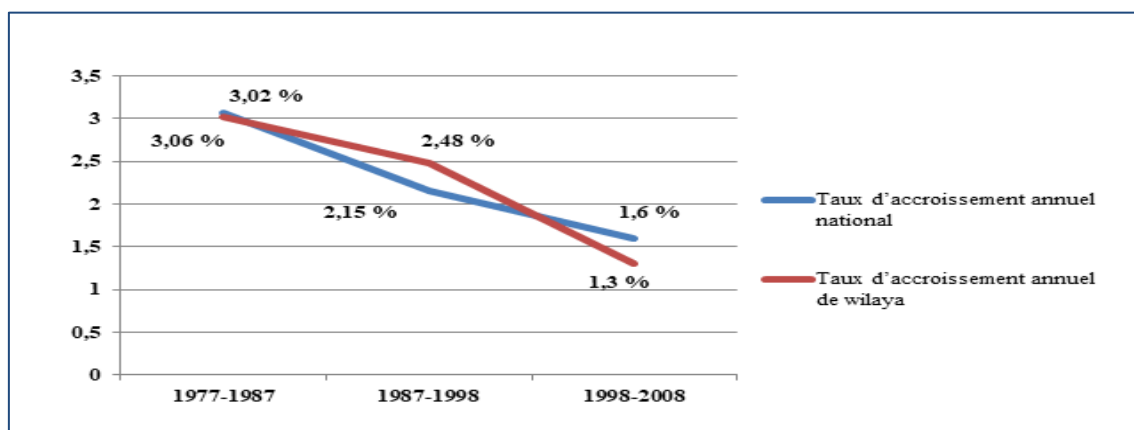
Le graphique n° 04 montre que les taux d'accroissements annuels de la wilaya de Mila et les taux nationaux se frôlent, mais que le niveau national reste plus élevé que les taux de la wilaya sauf pour la période 1987- 1998.

Tableau n° 15 : Evolution des taux d'accroissements annuels dans les communes de la wilaya de Mila 1977–2008

Communes	Taux d'accroissement annuel (%)		
	1977-1987	1987-1998	1998-2008
Mila	3,60	3,55	1,4
Ain Tine	1,66	2,86	1,6
Sidi Khelifa	1,53	1,97	0,5
Grarem Gouga	3,54	2,47	1,5
Hamala	1,47	2,08	0,4
Sidi Merouane	2,72	2,79	1,5
Chigara	1,26	2,19	0,8
Oued Endja	3,78	3,09	1,7
Ahmed Rachedi	2,50	2,23	0,9
Zeghaïa	3,03	2,95	1,2
Rouached	1,95	2,51	0,7
Tiberguent	2,15	2,43	1,2
Terrai Beinen	4,80	2,46	1,2
Amira Arres	1,36	2,12	0,4
Tessala Lemtai	0,69	2,21	1,3
Ferdjioua	6,26	3,30	2,2
Yahia Beni Guecha	3,65	2,55	1,0
Tassadane Haddada	4,16	-0,81	-0,1
Minar Zareza	2,60	2,09	0,9
Bouhatem	1,21	1,87	0,6
Derrahi Bouslah	0,55	1,65	-0,4
Ain Beida Harriche	3,74	3,47	1,3
Ayadi Barbes	0,87	-0,66	-1,1
Telaghma	3,95	2,64	1,7
Oued Seguen	3,89	2,76	1,2
M'chira	1,42	2,01	1,0
Chelghoum Laid	3,85	2,89	2,2
Oued Athmania	2,79	2,11	1,3
Ain Melouk	2,49	2,39	1,1
Tadjenanet	3,90	3,09	2,2
Ouled Khlouf	1,81	1,98	0,3
Ben Yahia Abderrahmane	1,59	1,11	-0,2
Total wilaya	3,02	2,48	1,3

Source : ONS, Recensements (RGPH)

Figure n° 04 : Evolution des taux d'accroissement annuels de la wilaya de Mila



Source : ONS, RGPH 1966, 1977, 1987, et 2008

6- L'accroissement démographique des communes et leur statut migratoire

A l'échelle des communes, et en se basant sur l'évolution des effectifs de la population des périodes intercensitaires, l'examen des taux d'accroissement observés, révèle des rythmes d'évolution diversifiés. Globalement, quatre grands groupes de communes se démarquent :

1)-Communes attractives

Sont celles qui ont toujours eu une forte dynamique démographique qui dépasse amplement celle de la moyenne de la wilaya et même les taux nationaux. Elles ont, en plus d'évolution quantitative, un apport exogène qui en fait des réceptacles migratoires. Les communes attractives sont au nombre de cinq : Ferdjioua, Chelghoum Laid, Telaghma, Tadjenanet, et Oued Endja.

Au sein de ce groupe, trois d'entre elles émergent comme des grands territoires attractifs, ce sont les communes de Ferdjioua, Chelghoum Laid et Tadjenanet avec un taux d'accroissement annuel au cours de la dernière période intercensitaire de 2,2%, ce record qui dépasse les taux nationaux des années pour la même période.

2)-Communes peu attractives

Sont celles qui dépassent ou se rapprochent légèrement des taux d'accroissement annuels de la wilaya, elles ont connu des taux d'accroissement annuels faibles, puis se sont équilibrés en se rapprochant de la moyenne de la wilaya. Elles sont au nombre de sept : Grarem Gouga, Sidi Merouane, Oued Athmania, Ain Melouk, Tiberquent, Tessala Lemtai, et Ain Tine.

3)-Communes équilibrées

Sont celles qui se rapprochent des taux d'accroissement annuels de la wilaya à plus ou moins 0,2 à 0,3 %, mais ayant connu au départ des taux d'accroissement annuels forts puis qui se sont alignés sur les taux moyens de la wilaya. Elles sont au nombre de six : Mila, Oued Seguen, Terrai Beinen, Zeghaïa, Ain Beida Harriche et Yahia Beni Guecha. Hormis le cas de Mila qui peut s'expliquer par de forts taux de croissance à cause de la promotion administrative de 1984, ces communes pourraient, si la tendance se poursuit, être déclassées lors du prochain RGPH. Ce sont des communes plus au moins équilibrées.

4)-Communes répulsives

Ces communes ont toujours connu un taux situé en deçà de la moyenne de la wilaya et aux taux nationaux. Ce sont des communes répulsives considérées comme des foyers de départ de la population vers d'autres pôles de développement, par conséquent, elles nécessitent un soutien au développement local. Ces communes sont au nombre de dix, ce qui représente 31,25 % de l'ensemble des communes de la wilaya de Mila. Près d'un quart des communes de la wilaya sont répulsives, à des degrés variés, ce sont des communes excentriques, montagneuses à faibles revenus et loin des axes de développement. Ce sont les communes

de Ahmed Rachedi, Ouled Khlouf, Bouhatem, Rouached, Minar Zareza, Amira Arres, Hamala, M'chira, Sidi Khelifa, et Chigara.

5)-Communes fortement répulsives

Quatre communes ressortent comme fortement répulsives ce qui représente 12,5 % de l'ensemble des communes de la wilaya de Mila, et au sein desquels les taux migratoires déséquilibrent fortement les taux d'accroissement naturels, Se sont les communes de Benyahia Abderrahmane, Tassadane Haddada, Derrahi Bouslah, et Ayadi Barbes. Elles se situent également loin des axes de développement.

7- Taille des ménages de la wilaya de Mila : des ménages de grande taille

La taille d'un ménage représente le rapport entre la population et le nombre de ménages. L'étude de la taille du ménage est très importante car elle nous permet d'avoir des réalités sur la consommation journalière des ménages et leurs besoins réels, les degrés de cohabitation dans le logement, et considérée comme indicateur important dans la programmation à court, moyen et long terme.

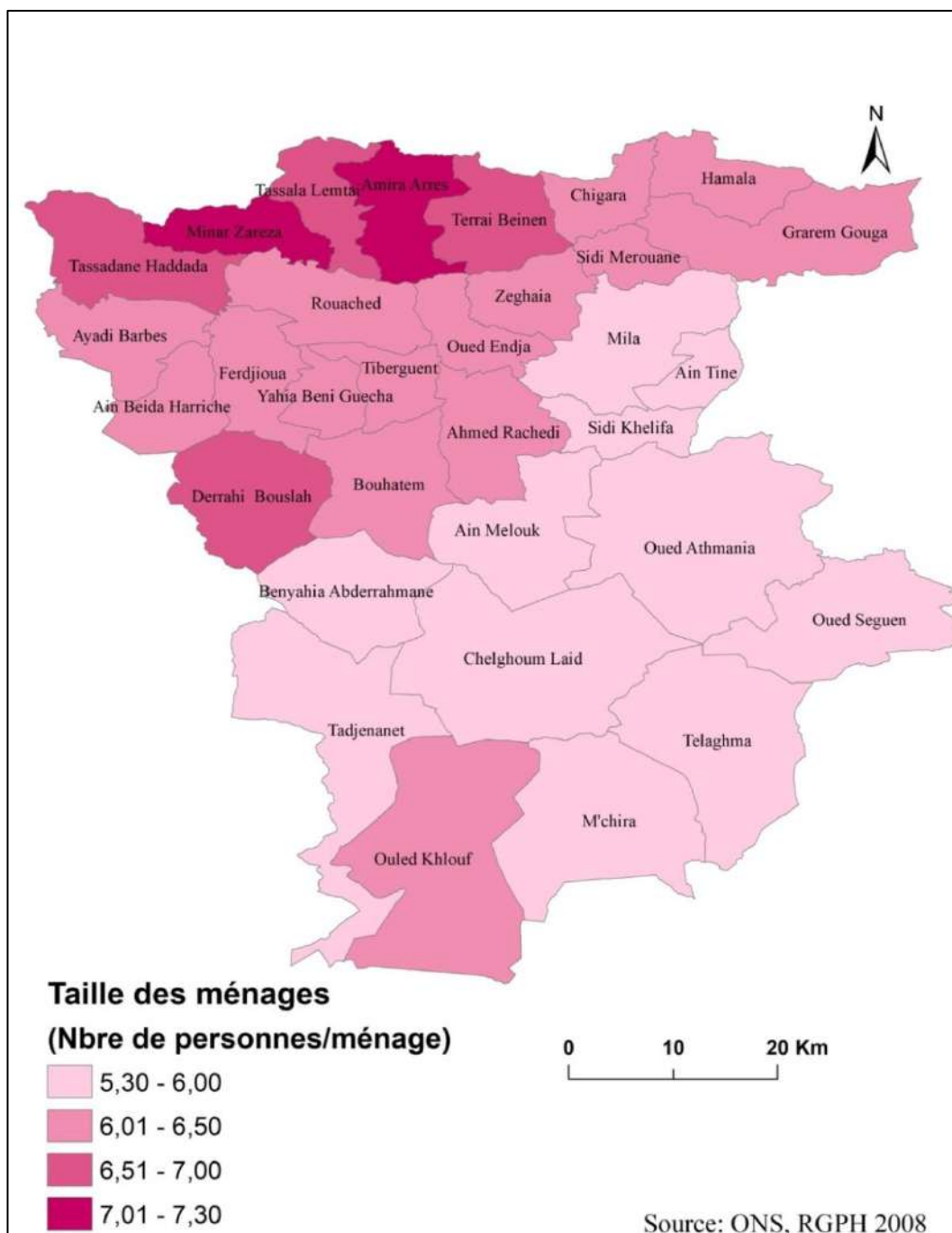
En 2008, la wilaya de Mila comptait 125 724 ménages ordinaires et collectifs.

La taille moyenne des ménages de la wilaya de Mila est de 06 personnes qui est, légèrement supérieure à celle enregistrée au niveau national appréciée à 5,9.

Concernant la taille des ménages, une répartition équilibrée apparaît au sein des 11 communes du Sud ou du pourtour du chef-lieu de la wilaya (exception faite à la commune de Ouled Khlouf qui appartient à la catégorie des communes avec des taux légèrement supérieurs aux taux nationaux avec une bonne partie des communes du Nord y compris la commune de Ferdjioua.

Six communes apparaissent comme problématiques qui sont Derrahi Bouslah, Tassadane Haddada, Minar Zareza, Tessala Lemtai, Amira Arres et Terrai Beinen. Cependant, des taux inquiétants concernent principalement deux communes : Minar Zareza et Amira Arres (cf. carte n° 03).

Carte n° 03 : Répartition spatiale des ménages selon la taille dans la wilaya de Mila en 2008



8- Densités résidentielles dans la wilaya de Mila

L'analyse des densités résidentielles fait apparaître les disparités entre les diverses occupations des sols par la population de la wilaya de Mila. Malgré que ces données ne soient pas toujours dénonciatrices d'une spécificité (densité nette) et peuvent être élevées pour des communes rurales (à petites superficies), on mentionnera ce critère uniquement à titre indicatif.

Tableau 16 : Densités de la population par communes de la wilaya de Mila 2008-2017

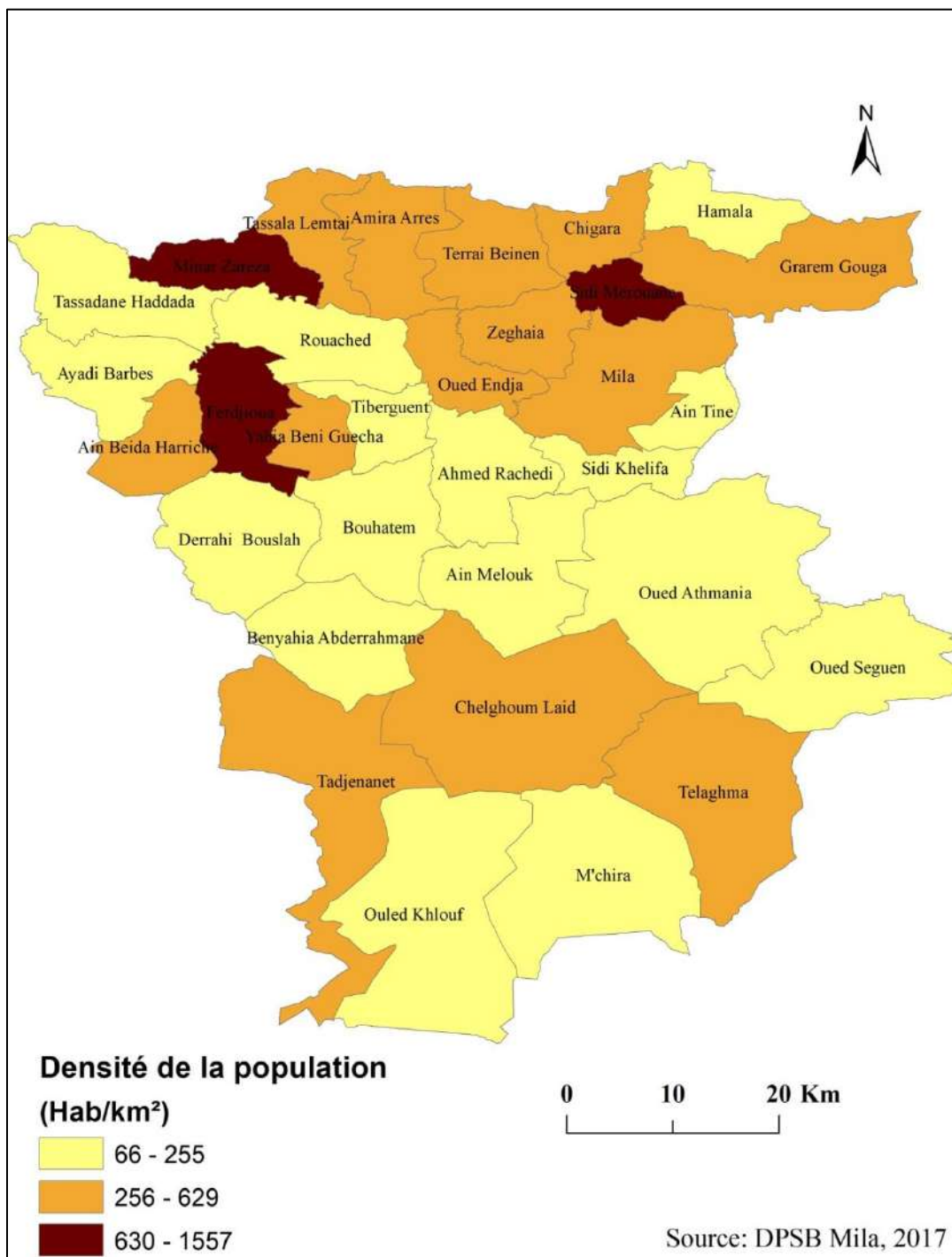
Communes	Superficie (km ²)	RGPH 2008	Densité 2008 (hab/km ²)
Mila	124,11	69 053	529
Ain Tine	36,54	7 781	192
Sidi Khelifa	40,54	4 746	109
Grarem Gouga	137,73	42 062	298
Hamala	52,73	11 213	176
Sidi Merouane	34,18	23 088	717
Chigara	56,27	14 661	230
Oued Endja	52,85	19 739	370
Ahmed Rachedi	89,35	15 819	176
Zeghaïa	58,13	17 638	310
Rouached	121,94	27 086	278
Tiberguent	55,83	9 282	193
Terrai Beinen	80,23	23 299	295
Amira Arres	81,85	19 405	237
Tessala Lemtai	58,17	15 676	266
Ferdjioua	73,29	50 167	671
Yahia Beni Guecha	35,78	11 810	301
Tassadane Haddada	98,98	17 378	167
Minar Zareza	16,78	22 535	426
Bouhatem	113,59	20 277	190
Derrahi Bouslah	118,86	10 013	85
Ain Beida Harriche	60,03	21 013	340
Ayadi Barbes	93,50	6 459	79
Telaghma	197,55	48 028	246
Oued Seguen	104,26	13 319	92
M'chira	183,04	12 905	69
Chelghoum Laid	252,84	82 560	320
Oued Athmania	260,31	40 688	150
Ain Melouk	119,73	14 200	114
Tadjenanet	210,16	53 536	252
Ouled Khlouf	211,23	11 396	45
Ben Yahia Abderrahmane	112,83	10 052	89
Total wilaya	3 343,21	766 884	220

Source : ONS, RGPH 2008

La lecture du tableau n° 16 sur la densité de la population divulgue l'existence de trois groupes de communes :

- 1) - **Communes à fortes densités** (Plus de 426 hab/Km²) : Mila, Sidi Merouane, et Ferdjioua.
- 2) - **Communes à densités moyennes** (Entre 194 et 426 hab/Km²) : Grarem Gouga, Chigara, Oued Endja, Zeghaïa, Rouached, Terrai Beinen, Amira Arres, Tassala Lemtai, Yahia Ben Guecha, Minar Zareza, Ain Beida Harriche, Telaghma, Chelghoum Laid, et Tadjenanet.
- 3) - **Communes à faibles densités** (Moins de 194 Hab/Km²) : Sidi Khelifa, Ain Tine, Bouhatem, Hamala, Ahmed Rachedi, Tiberguent, Tassadane Haddada, Derrahi Bouslah, Ayadi Barbes, Oued Seguin, M'chira, Oued Athmania, Ain Melouk, Ouled Khlouf et Ben Yahia Abderrahmane. (cf. carte n° 03)

Carte n° 04 : Répartition spatiale de la densité de la population de la wilaya de Mila en 2008



9- Typologie des communes de la wilaya de Mila selon le degré d'urbanisation

La classification des communes et leur typologie en fonction du degré d'urbanisation retenu par l'ONS est la suivante :

- (1) -Entièrement urbanisée (EU)
- (2) - Prédominance urbaine (PU), si la part de la population vivant dans les zones Urbaines est supérieure à 75% ;

(3) - Communes mixtes (MI), si la part de la population vivant dans les zones Urbaines se situe entre 45% et 75% ;

(4) - Prédominance rurale (PR), si la part de la population vivant dans les zones Urbaines est inférieure à 45%

(5) - Entièrement rurale (ER)

Les résultats de la classification selon le degré de l'urbanisation des communes de la wilaya de Mila en 2008 illustrés dans le tableau suivant montrent que sur les 32 communes de la wilaya, 09 communes sont entièrement rurales. Quatre communes sont des communes à prédominance rurale, 13 communes mixtes, et 06 communes à prédominance urbaine. (cf. Tab n° 17)

Tableau n° 17 : Répartition des communes de la wilaya de Mila selon leur typologie en fonction du degré d'urbanisation en 2008

Types de communes	Nombre
Totalement urbaine	0
Prédominance urbaine	06
Mixte	13
Prédominance rurale	04
Totalement rurale	09
Total	32

Source : ONS, RGPH 2008

10- Indicateurs d'urbanisation et classification des communes de la wilaya de Mila

La lecture du tableau n° 18 sur les indicateurs d'urbanisation et la classification des communes de la wilaya de Mila dévoile que :

- Une tendance à la hausse des taux d'urbanisation ;
- Une tendance à la baisse des taux d'accroissements annuels moyens de la population urbaine entre 1998 et 2008.
- Les communes de Mila, Chelghoum Laid, Ferdjioua, Tadjenanet, Zeghaia et Yahia Beni Guecha sont à prédominance urbaine.
- Les communes de Chigara, Ayadi Barbes, Sidi Khelifa, Ain Tine, Hamala, Amira Arres, Derrahi Bouslah, Ouled Khlouf, et Ben Yahia Abderrahmane sont entièrement rurales.
- Les communes de Minar Zareza, Tassadane Haddada, Tassala Lemtai et Bouhatem sont à prédominance rurale.

Les communes de Ain Beida Harriche, M'chira, Terrai Beinen, Sidi Merouane, Grarem Gouga, Rouached, Tiberguent, Ahmed Rachedi, Oued Endja, Oued Seguen, Telaghma, Ain Melouk et Oued Athmania sont des communes mixtes.

Sur les 18 communes entièrement rurales en 1998, neuf (09) le sont restés en 2008.

Le reste, soit 09 ont évolué en communes à prédominance rurales, mixtes, prédominance urbaine.

La seule commune qui est passée du statut « rural » au statut « à prédominance urbaine » est la commune de Yahia Beni Guecha.

Tableau n° 18 : Indicateurs d'urbanisation et classification des communes de la wilaya de Mila

Communes	Taux d'urbanisation		Taux d'accroissement annuel moyen entre 1998 et 2008			Classification
	1998	2008	Pop. Rurale	Pop. Urbaine	Pop. totale	
Mila	91,26	91,6	1,04	1,48	1,44	PU
Ain Tine	0	0	1,60	-	1,6	ER
Sidi Khelifa	0	0	0,53	-	0,53	ER
Grarem Gouga	59,96	67,88	-0,79	2,74	1,45	MI
Hamala	0	0	0,37	-	0,37	ER
Sidi Merouane	63,89	67,96	0,23	2,10	1,46	MI
Chigara	0	0	0,76	-	0,76	ER
Oued Endja	61,2	70,33	-1,67	2,48	1,04	MI
Ahmed Rachedi	60,04	65,91	-0,72	1,85	0,89	MI
Zeghaia	68,59	77,46	-2,19	2,41	1,15	PU
Rouached	49,69	54,81	-0,43	1,66	0,65	MI
Tiberguent	0	65,4	-9,17	-	1,16	MI
Terrai Beinen	39,71	52,99	-1,31	4,22	1,21	MI
Amira Arres	0	0	0,36	-	0,36	ER
Tassala Lemtai	0	44,58	-7,75	-	-2,06	PR
Ferdjioua	46,4	76,27	-5,90	7,49	2,21	PU
Yahia Beni Guecha	0	75,66	-12,46	-	1,02	PU
Tassadane Haddada	0	34,63	-4,36	-	-0,14	PR
Minar Zareza	0	39,16	-4,05	-	0,9	PR
Bouhatem	0	32,49	-3,37	-	0,56	PR
Derrahi Bouslah	0	0	-0,40	-	-0,4	ER
Ain Beida Harriche	53,08	58,32	0,08	2,26	1,29	MI
Ayadi Barbes	0	0	-1,08	-	-1,08	ER
Telaghma	48,7	54,65	0,39	2,85	1,66	MI
Oued Seguen	0	47,68	-5,19	-	1,24	MI
M'chira	0	52,8	-6,39	-	1,01	MI
Chelghoum laid	77,99	83,4	-0,65	2,93	2,24	PU
Oued Athmania	49,77	56,5	-0,20	2,58	1,27	MI
Ain Melouk	0	51,09	-5,95	-	1,13	MI
Tadjenanet	69,99	78,14	-1,02	3,36	2,21	PU
Ouled Khlouf	0	0	0,31	-	0,31	ER
Ben Yahia Abderrahmane	0	0	-0,17	-	-0,17	ER

Source : ONS, RGPH 2008

11- Evolution des indices de l'urbain dans la wilaya de Mila entre 1987 et 2008

A la lumière du tableau n° 19, on remarque que :

Depuis 1987, la localisation de la population urbaine de la wilaya de Mila a suivi les mêmes tendances que la population totale.

En valeur absolue la wilaya de Mila a connu lors de la dernière décennie une augmentation de sa population urbaine de 121 920 personnes à 157 971 personnes. Le croît de la population urbaine de la wilaya représente une augmentation de 36 051 personnes.

La lecture des indicateurs d'urbanisation dans la wilaya de Mila dévoile :

- Une tendance à la hausse des taux d'urbanisation ;
- Une tendance à la baisse des taux d'accroissements annuels moyens de la population urbaine entre 1998 et 2008.

Tableau n° 19 : Evolution des indices de l'urbain dans la wilaya de Mila entre 1987 et 2008

Croissance urbaine		Taux d'urbanisation (%)			Taux d'accroissement annuel moyen de la population urbaine (%)		Rythme d'urbanisation (%)	
1987	2008	1987	1998	2008	1987/1998	1998/2008	1987/1998	1998/2008
121 920	157 971	32,69	42,44	58,28	5,0	4,5	3,83	6,56

Source : ONS, RGPH 2008

12- Les agglomérations classées urbaines selon leurs strates d'appartenance et leurs populations de la wilaya de Mila en 1998 et 2008

Le tableau n° 20 nous donne, la liste exhaustive des agglomérations classées urbaines de la wilaya de Mila en 2008 selon leurs strates d'appartenance en 1998 et 2008 ainsi que leurs populations respectives à ces deux dates de référence.

Tableau n° 20 : Les agglomérations classées urbaines selon leurs strates d'appartenance et leurs populations de la wilaya de Mila en 1998 et 2008

Agglomérations	1998		2008		Taux d'accroissement
	Population	Strate	Population	Strate	
Mila	54 719	U	63 251	U	1,48
Ain Hamra		SR	8 428	SU	
Ferdjioua	18 764	SU	26 176	U	3,43
Chelghoum Laid	41 964	U	54 495	U	2,69
Djemaa Lakhdar	9 809	SU	14 357	SU	3,94
Oued Athmania	17 885	SU	22 988	U	2,58
Ain Melouk		SR	7 254	SU	
Telaghma	19 890	SU	26 248	U	2,85
Oued Seguen		SR	6 351	SU	
Tadjenanet	30 201	U	41 833	U	3,36
Redjas	10 907	SU	13 883	SU	2,48
Ahmed Rachedi	8 699	SU	10 427	SU	1,85
Tiberguent		SR	6 071	SU	
Ain Trik		SR	6 587	SU	
Rouached	12 622	SU	14 847	SU	1,66
Tessala Lemtai		SR	6 988	SU	
Grarem Gouga	21 875	U	28 551	U	2,74
Sidi Merouane	12 790	SU	15 692	SU	
Tassadane Haddada		RA	6 018	SU	
Toumselt		SR	8 825	SU	
Terrai Beinen	8213	SU	12 345	SU	4,22
M'chira		SR	6 813	SU	
Zeghaia	10 803	SU	13 662	SU	2,41
Ain Beida Harriche	9827	SU	18 148	SU	6,42
Yahia Beni Guecha		SR	6 701	SU	
Total	288968		446939		4,52

Source : ONS, RGPH 2008

Les critères retenus pour définir le milieu urbain en 2008 ont permis de classer ces agglomérations en cinq strates comme décrit dans le tableau précédent :

Strate de l'Urbain : Cette strate regroupe 07 agglomérations (Mila, Ferdjioua, Chelghoum Laid, Telaghma, Tadjenanet, Oued Athmania, et Grarem Gouga) ayant au Moins 20 000 habitants. Contrairement à l'urbain supérieur, elles ne concentrent qu'un nombre de service supérieur limité et une activité agricole plus importante.

Strate Semi – Urbaine : Comprend 18 agglomérations. Cette strate est composée d'unités qui ont un rayonnement local et offrent un service minimum notamment en matière d'éducation et de santé pour non seulement leur population mais également au profit des unités rurales les plus proches. Elles sont de taille inférieure à 20 000 habitants.

13- Les agglomérations nouvellement urbaines de la wilaya de Mila en 2008

La lecture du tableau n° 21 révèle que les agglomérations promues au rang de l'urbain dans la wilaya de Mila sont au nombre de 11 en 2008. Ces agglomérations sont : Sbikhia, Ain Hamra, Ain Melouk, Oued Seguen, Tiberguent, Ain Trik, Tassala Lemtai, Tassadane Haddada, Toumselt, M'chira, et Yahia Beni Guecha.

Tableau n° 21 : Les agglomérations promues au rang de l'urbain dans wilaya de Mila en 2008

Agglomérations	Population en 2008
Sbikhia	5 893
Ain Hamra	6 193
Ain Melouk	7 254
Oued Seguen	6 351
Tiberguent	6 071
Ain Trik	6 587
Tassala Lemtai	6 988
Tassadane Haddada	6 018
Toumselt	8 825
M'chira	6 813
Yahia Beni Guecha	6 701

Source : ONS, RGPH 2008

14- Les agglomérations semi rurales de la wilaya de Mila en 2008

Le territoire rural tel qu'il découle de la délimitation des entités urbaines demeure très irrégulier. Entre le milieu foncièrement rural et le milieu urbain se trouvent des zones intermédiaires dont la population ne vit pas en majorité de l'agriculture, mais travaille en partie dans des unités urbaines voisines et occupe des logements qui se distinguent plus ou moins de ceux des ruraux. C'est pourquoi le besoin, comme pour les recensements de 1987 et 1998, s'est fait ressentir de dégager dans le milieu rural la catégorie de population semi-rurale qui vit dans des agglomérations présentant des caractéristiques proches de l'urbanisation (activités non agricoles relativement importantes, existence de caractéristiques d'urbanité ...).

Le semi rural est défini selon les critères suivants :

(1) - Seuil minimum d'habitants fixé à 3000,

(2) - Nombre d'occupés égal à 500 dont au moins 50% d'entre eux exercent des activités non agricoles.

(3) - Le raccordement obligatoire aux trois réseaux (AEP, électricité, assainissement).

Les agglomérations restantes sont désignées sous l'appellation de « rurale Agglomérée ».

La lecture du tableau n° 22 divulgue que la population rurale de la wilaya de Mila a atteint 44 560 personnes en 2008. Le territoire rural de la wilaya est donc constitué de 09 agglomérations semi-rurales susceptibles d'évoluer en agglomérations urbaines dans les prochaines années.

Ces agglomérations rurales sont de plus en plus les destinations avantagées des habitants des zones éparses. Ces agglomérations sont par la suite, sous l'effet du nombre et du développement des services publics induits seront reclassées urbaines.

Tableau n° 22 : Les agglomérations semi rurales de la wilaya de Mila en 2008

Agglomérations	Population 2008 (hab)
Djebel Aougueb	6 038
Ouled Smail	9 533
Annouche Ali	7 401
Amira Arres	4 226
Boughardaine	3 893
Hamala	3 443
Azzaba Mechta	3 756
Kikba Houari	3 221
Zouabi	3 049
Population totale	44 560

Source : ONS, RGPH 2008

15- L'analyse de l'armature urbaine de la wilaya de Mila

L'armature urbaine de la wilaya peut être appréhendée en fonction de la taille des populations agglomérées. C'est alors le poids de la population qui met en exergue la composition du réseau selon la taille des centres, la hiérarchie des centres, le semis urbain, ...etc.

15-1 L'analyse de l'armature urbaine selon la hiérarchie des centres

En 2008, la structuration du territoire de la wilaya de Mila repose sur une centaine d'agglomérations urbaines et rurales (114) :

- 32 sont des chefs-lieux : Chef-lieu de wilaya (CLW), Chef-lieu de daïra (CLD), et chef-lieu de commune (CLC) dont 21 classées urbaines et 11 classées dans les strates rurales ou semi rurales selon les définitions officielles (recensements).
- 82 sont des agglomérations secondaires dont la taille varie entre 6 000 et 500 habitants. Parmi ces agglomérations, deux (02) sont classés urbaines : Djemaa Lakhdar et Ouled Smail.

La wilaya de Mila connaît une tendance à l'agglomération, comptant une population de 604 339 habitants dans ces agglomérations en 2008, soit un taux d'agglomération de 78,80% qui est supérieur au taux d'urbanisation de la région Nord-Est estimé à 67,59%.

15-2 L'analyse de l'armature urbaine en fonction des volumes de la population

Nous allons étudier la classification des agglomérations selon la taille de leur population et selon la taille et le rang (la loi de Zipf).

15-2-1 Classification des agglomérations selon la taille

La lecture de la distribution des agglomérations selon la taille n'aboutit qu'à une classification de ces dernières selon le nombre de leur population et ne permet qu'un constat simple en liaison avec le statut administratif. En effet, cette classification permet :

1) Elle permet de faire ressortir l'ancienneté de certaines villes telles que Chelghoum Laid « Châteaudun du Rummel », Ferdjioua « Fedj M'Zala », Tadjenanet « Saint-Donat » qui ont des statuts de chefs-lieux de Daïras mais qui sont en concurrence avec Mila « chef-lieu de wilaya ».

2) De faire ressortir des classes de villes selon la taille

Classe 1 : Mila (63 251 hab) et Chelghoum Laid (54 495 hab) ; **02 Villes moyennes.**

Classe 2 : Tadjenanet (41 833 habitants) ; **01 petite ville (palier supérieur).**

Classe 3 : Grarem Gouga (28 551 hab.), Telaghma (26 248 hab.), Ferdjioua (26 176 hab.) et Oued El Athmania (22 988 hab.) : **04 petites villes (palier intermédiaire).**

Classe 4 : Sidi Merouane, Rouached, Djemaa Lakhdar, Oued Endja, Zeghaïa, Terrai Beinen, Ain Beida Harriche, Ahmed Rachedi : **08 petites villes (palier inférieur)** dont la taille varie de 15 000 à 10 000 hab.

Classe 5 : <10 000 habitants : Ouled Smail, Toumselt, Ain Melouk, M'chira, Yahia Béni Guecha, Ain Trik, Oued Seguen, Tiberguent : **08 Grandes agglomérations.**

Cette classification des agglomérations met en exergue l'importance de deux villes :

- Mila qui est le Chef-lieu de Wilaya localisée dans la zone intermédiaire, au Nord.
- Chelghoum Laid, ville d'origine coloniale, localisée au Sud, sur un axe de développement d'importance nationale.

Ces deux villes renferment, à elles seules 27,5% de la population urbaine de la wilaya, alors que les 08 dernières villes n'en concentrent que 13% de cette même population.

Mais au sein de sa région (R-N/E), la ville de Mila, est avec El Taraf, le Chef-lieu de wilaya dont la taille soit inférieure à 100 000 habitants (Strate des grandes villes).

Elle est considérée comme un simple pôle d'appui à la métropole régionale de Constantine dont elle dépend fonctionnellement.

Il s'agit d'un territoire dont le semis urbain¹⁸ repose principalement sur l'infra urbain.

¹⁸ « Semis urbain : Répartition des villes dans un espace donné ». (CABANNE Géorg, 1984)

15-2-2 Classification des agglomérations selon la taille et le rang (la loi de Zipf)¹⁹

L'étude du réseau urbain passe nécessairement par la prise en compte des pôles ou des villes selon leur importance démographique et le semis urbain. L'existence d'un très faible nombre de grandes villes, de beaucoup de villes moyennes et très grand nombre de petites villes à l'échelle d'un pays ou d'une région, indique l'existence d'une relation entre le rang d'une ville et sa taille.

L'analyse des villes selon leur taille et leur rang dans la hiérarchie urbaine doit, en fait, permettre de déceler la plus ou moins grande intégration du réseau urbain de la wilaya. C'est à ce type de problème que tente de répondre, en partie, la loi de Zipf. Le modèle statistique, proposé par Zipf, établit une relation entre la population d'une ville de son rang « r » et la population de la ville la plus peuplée de la région ou ville primatale.

Cette relation s'exprime de la façon suivante : $P_r = P_1 / r$ Où

P_r = population de rang r

P_1 = population de la grande ville (celle de la ville la plus peuplée)

r = rang

Selon cette loi, il suffit de connaître la taille de la ville primatale²⁰ (Première ville) pour déduire la taille de toutes les autres villes qui composent le réseau et l'ensemble de la population urbaine.

Cette relation est beaucoup plus concluante à l'échelle de l'ensemble du réseau urbain d'un pays ou d'une grande région ; elle est donnée, ici, à titre indicatif pour permettre d'apprécier le degré d'intégration du système urbain de la wilaya. La courbe, établie à partir de la distribution des agglomérations selon la taille réelle (taille variant de 63 000 à 2 500 hab) prend une forme convexe tout en dégagant différents paliers.

La forme de cette courbe indique l'existence d'un polycentrisme, à savoir, que le système urbain est chapeauté par deux ou plusieurs villes qui organisent et structurent le territoire.

¹⁹ Zipf (loi ou règle de) : Du nom de celui qui l'a énoncée en 1949 (G.K. Zipf), cette règle de distribution rang/taille appliquée aux villes consiste à les classer en fonction du rang de leur population. La relation qui s'établit entre la population de chaque ville et son rang hiérarchique dans un classement par nombre d'habitants serait une constante : ainsi, la première ville est plus peuplée que la deuxième dans un rapport qui serait universel dans le temps et dans l'espace, tout comme le rapport entre la deuxième et la troisième, etc. Dans un repère à double échelle logarithmique, en x et en y, la courbe de l'ensemble des points représentant la population et le rang des villes suit une droite d'ajustement. Tout écart (résidu) significatif peut être considéré comme une anomalie et pose la question du pourquoi ? Lorsque la première ville se détache clairement au-dessus de la droite (comme c'est le cas en France avec Paris), on estime être en présence d'une macrocéphalie urbaine. Au demeurant, à l'heure de la globalisation des économies, du métropolisation, cette approche quantitative et démographique des hiérarchies urbaines n'est pas forcément très heuristique. Elle permet cependant d'établir des comparaisons entre systèmes urbains. Site web : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/> Date de consultation le 22/05/2017.

²⁰ En termes de population, une ville primatale est d'au moins deux fois plus peuplée que la deuxième plus grande ville. Pour certains chercheurs, la population de la ville primatale est plus grande que la population combinée des villes de deuxième, troisième et quatrième rang.

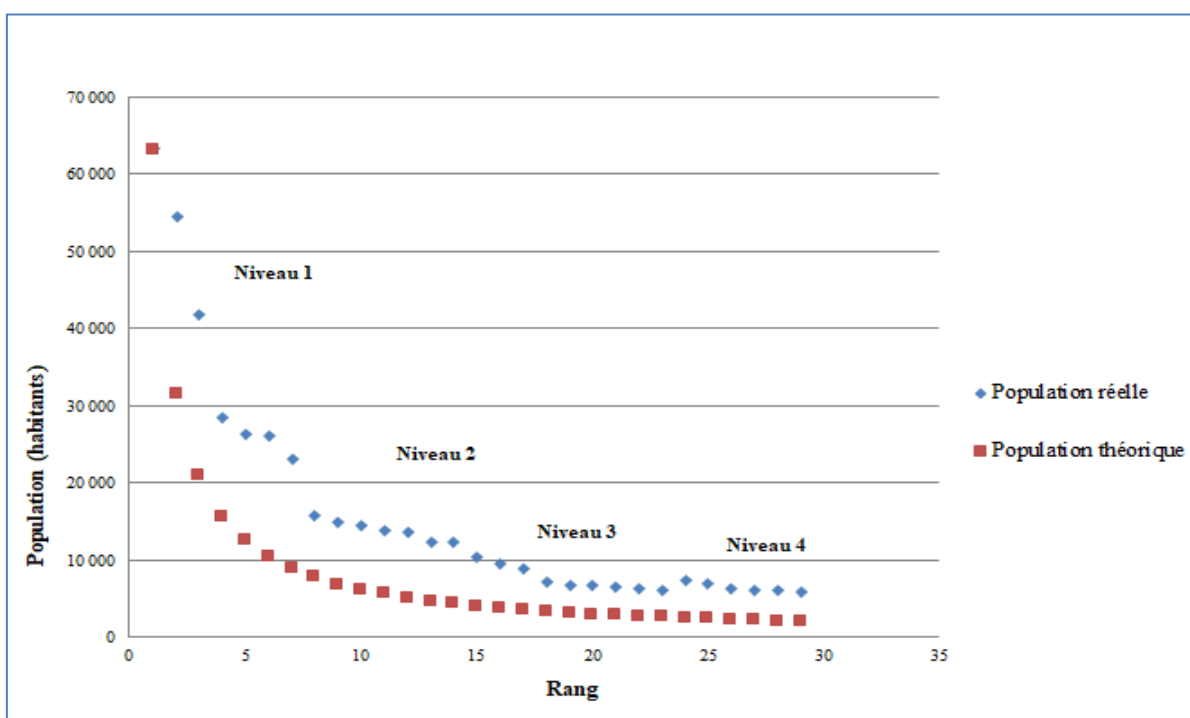
En effet, la courbe fait ressortir différents niveaux ou paliers, à travers le changement de l'allure de la courbe :

- **Le premier niveau** est représenté par deux villes moyennes (strate inférieure) que sont Mila et Chelghoum Laid.

Ces deux premières villes (Mila et Chelghoum) accumulent à elles seules 27,5% de la population urbaine de la wilaya, en 2008, alors qu'elles regroupaient plus de 33% de la population urbaine en 1998. Leur poids démographique a tendance à diminuer au profit des autres centres quoi que l'émergence de nouveaux centres urbains.

- **Le deuxième niveau** est représenté par les villes dont la taille varie entre 20 000 et 40 000 Habitants qui sont au nombre de cinq : Tadjenanet, Grarem Gouga, Ferdjioua, Telaghma, et Oued Athmania.

Figure n° 05 : Distribution rang-taille des agglomérations de plus de 5000 habitants de la wilaya de Mila (loi de Zipf)



Source : ONS, 2008 & traitement personnel

- **Le troisième niveau** est celui qui est constitué par les agglomérations dont la taille varie de 15 000 à 10 000 Habitants : elles sont au nombre de 08.

- **Le quatrième niveau** est celui des agglomérations dont la taille est comprise entre 6 000 et 9 000 Habitants : elles sont au nombre de 14

- **Le dernier niveau** est représenté par les petits centres ruraux dont la taille est inférieure à 5000 Habitants qui sont au nombre de 95 agglomérations.

Ainsi, cette courbe révèle, à priori, l'existence d'un système urbain bicéphale (deux villes, l'une au Nord et l'autre au Sud) : chaque pôle, en relation avec d'autres centres, définit une aire urbaine tout en structurant son territoire ou hinterland (aire d'influence) propre.

Ce modèle descriptif de l'état du réseau en 2008, perçu à travers l'allure générale de la courbe de Zipf, éclaire sur l'orientation des actions et des efforts qui doivent être fournis en

direction des petites villes afin de se rapprocher de la distribution théorique, et par conséquent d'arriver à un équilibre du système urbain de la wilaya et à un meilleur encadrement et fonctionnement du territoire.

Mais, la place et le rôle des centres, ou des villes, ne se mesurent pas uniquement par l'importance de la population, mais par le poids économique, par l'importance des équipements et des services qu'ils offrent à leur hinterland.

Il s'agit de définir le rôle économique, le rôle d'encadrement territorial de chaque centre et d'en établir la hiérarchie fonctionnelle. (cf. Tab n° 23)

Tableau n° 23 : La population réelle et la population théorique des agglomérations de plus de 5000 habitants en 2008

Rang	Agglomérations	Population réelle	Population théorique
1	Mila	63 251	63 251
2	Chelghoum laid	54 495	31 626
3	Tadjenanet	41 833	21 084
4	Grarem Gouga	28 551	15 813
5	Telaghma	26 248	12 650
6	Ferdjioua	26 176	10 542
7	Oued Athmania	22 988	9 036
8	Sidi Merouane	15 692	7 906
9	Rouached	14 847	7 028
10	Djemaa Lakhdar	14 357	6 325
11	Oued Endja	13 883	5 750
12	Zeghaia	13 662	5 271
13	Terrai Beinen	12 345	4 865
14	Ain Beida Harriche	12 255	4 518
15	Ahmed Rachedi	10 427	4 217
16	Ouled Smail	9 533	3 953
17	Toumselt	8 825	3 721
18	Ain Melouk	7 254	3 514
19	M'chira	6 813	3 329
20	Yahia Beni Guecha	6 701	3 163
21	Ain Trik	6 587	3 012
22	Oued Seguen	6 351	2 875
23	Tiberguent	6 071	2 750
24	Annouche Ali	7 401	2 635
25	Tessala Lemtai	6 988	2 530
26	Ain Hamra	6 193	2 433
27	Djebel Aougueb	6 038	2 343
28	Tassadane Haddada	6 018	2 259
29	Sebikhia	5 893	2 181

Source : ONS, RGPH 2008 & traitement personnel

15-3 Armature urbaine et hiérarchie fonctionnelle

Incontestablement le critère démographique ne peut constituer à lui seul une mesure pouvant spécifier le rôle et la place d'un centre dans l'armature urbaine d'une région ou d'un pays. Cette spécification doit résulter, également, de l'analyse des aspects liés aux types d'activités, au niveau d'équipement, à l'importance des activités commerciales et de services dont disposent ces centres et l'influence qu'ils peuvent exercer sur leur hinterland.

15-3-1 Classification des centres selon leur niveau d'équipement

Cette analyse tient compte à la fois de l'importance de la population des centres et de leur niveau de desserte en équipements.

Le niveau de desserte en équipements peut être conçu, comme à l'accoutumée, selon trois critères quant à leur influence sur le territoire : équipements de proximité, équipements intermédiaires, équipements supra-urbains.

Le rôle d'une ville est de desservir sa propre population et celle qui est située dans sa zone d'influence directe ou indirecte : « son rôle est celui d'encadrer un territoire ».

Ainsi, il est constitué une hiérarchie en cinq niveaux, allant des équipements de base jusqu'au niveau supérieur, en tenant compte de la configuration du relief et des infrastructures, et donc des distances.

Le principe sur lequel s'appuie cette classification est basé sur la présence du type d'équipement et non pas sur le nombre.

Un centre qui est classé à un certain niveau hiérarchique, possède les équipements du centre qui lui est immédiatement inférieur auquel il est rajouté les équipements qui correspondent à son niveau. C'est le principe de l'emboîtement des aires de desserte, de la théorie des places centrales de Christaller.

Les agglomérations seront classées en cinq niveaux, selon le niveau d'équipements correspondant :

Niveau 1 : Raccordement au réseau technique (AEP, Assainissement, Electricité), école primaire, salle de soins, mosquée, aire de jeux,

Niveau 2 : Collège d'enseignement moyen (CEM), centre de santé, Bibliothèque communale, agence postale,

Niveau 3 : Lycée, polyclinique, annexe CFPA, station de services, maison de jeunes, stade, cabinet de médecin généraliste,

Niveau 4 : Technicum, hôpital, centre culturel, CFPA, stade omnisport, piscine semi olympique, banques/assurances, Zone industrielle, Zone d'activité,

Niveau 5 : Université ou centre universitaire, Bibliothèque, Médecin spécialiste, clinique spécialisée, laboratoire d'analyses médicales, agence de voyage, cabinets d'architectes/Etudes, piscine olympique.

Il s'agit, à travers ce procédé, de classer les centres selon la présence ou l'absence des équipements et de leur attribuer un niveau hiérarchique.

L'application de cette méthode à l'échelle des agglomérations de la wilaya, fait ressortir :

La ville de Mila rassemble la quasi-totalité de ces équipements, en tant que chef-lieu de wilaya. Avec son centre universitaire qui vient de connaître, pour l'année 2010-2011,

l'ouverture de nouvelles spécialités, ses équipements hospitaliers qui sont en cours de renforcement du plateau technique, ses équipements culturels (musées, Maison de la culture, annexe de la bibliothèque nationale...) confère à cette ville une plus grande attractivité de son territoire, et une plus grande intégration dans l'économie régionale.

Elle est immédiatement suivie par Chelghoum Laid, ville située au Sud de la wilaya qui est dotée du même type d'équipements, hormis les infrastructures universitaires. Elle est en quelque sorte une ville concurrente de Mila et forme un contrepoids à celle-ci pour la zone Sud. Elle possède les deux zones industrielles de la wilaya, du fait de sa bonne situation géographique et sa bonne insertion dans la circulation régionale (localisation sur un axe de liaison d'importance nationale), Chelghoum Laid se présente comme la concurrente de la fonctionnelle ville de Mila.

Tableau n° 24 : Classification des agglomérations selon le niveau des équipements

COMMUNES	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4	NIVEAU 5
MILA					
CHELGHOU M EL AID					
TADJENET					
GRAREM GOUGA					
TELEGHMA					
FERDJIOUA					
OUED EL ATMANIA					
SIDI MEROUANE					
ROUACHED					
DJEMAA LAKHDAR					
REDJAS					
ZEGHAIA					
TERRAI BAINEN					
A.BEIDA HARRICHE					
AHMED RACHEDI					
OULED SMAIL					
TOUMSELTIT					
ANOUCHE ALI (GG)					
AIN MELOUK					
TESSALA LAMATAI					
EL MECHIRA					
YAHIA BENI GUECHA					
AIN TRIK					
OUED SEGUEN					
AIN HAMRA					
TIBERGUENT					
DJEBEL AOUGUEB					
TASSADANE HADDA					
SEBIKHIA					
AMIRA ARRAS					

Source : PAW, Mila 2013

Cette classification met en valeur, en deuxième lieu, les villes de Tadjenanet, Ferdjioua, Grarem Gouga, et Telaghma, des chefs-lieux de Daïra, comme des centres relativement bien pourvus d'équipements liés à leur fonction administrative et donc d'encadrement territorial.

Le niveau 1, correspondant au niveau de base, regroupe le reste des agglomérations (moins de cinq mille habitants) rurales et semi rurales.

La classification des agglomérations selon le niveau d'équipement, permet de confirmer le poids que représentent les deux premières villes (Mila et Chelghoum Laid) qui continuent à se partager le territoire de la wilaya. Ces deux centres sont relayés par des centres relais tels que Ferdjioua, Grarem Gouga au Nord, Tadjenanet et Telaghma dans la partie Sud. Le développement des petits centres irait dans le sens d'un rééquilibrage et une intégration du système urbain. (cf. Tab n° 24)

15-3-2 L'armature urbaine et l'encadrement territorial : les commerces et les services

L'analyse de la répartition spatiale des commerces et des services selon leur nature et leur niveau hiérarchique à l'échelle de l'ensemble de la wilaya, permet de faire ressortir la place et le rôle de chacune des agglomérations dans le fonctionnement du territoire de la wilaya.

Servir comme centre de distribution de biens et services à sa population résidente et à celle de sa zone d'influence, constitue l'une des fonctions principales d'une ville.

Ainsi, en examinant la quantité, la qualité et la variété des services et des commerces, il est possible de répartir les centres dans un certain nombre de catégories, et donc de les classer.

Il s'agit, alors, de ressortir l'importance relative des centres, en mesurant la centralité de chaque ville, c'est-à-dire, de déterminer la manière dont chaque ville ou chaque centre assure sa fonction à l'intérieur du système urbain et, donc, de la wilaya. L'utilisation d'un certain nombre de méthodes ou d'outils permettront de faciliter la lecture des données concernant la répartition des établissements commerciaux, des services ou autres activités urbaines, afin d'apprécier le niveau d'équipement de chacune des entités urbaines et par conséquent de les classer. Parmi ces outils, le quotient de localisation ou le ratio d'Andrews.

15-3-2-1 Indicateurs de spécificité (quotients de localisation)

Le Quotient de localisation ou Ratio d'Andrews permet de ressortir les catégories de centre ou centres de même famille.

Ce quotient implique la construction d'une hiérarchie urbaine pour chaque activité tertiaire, où les villes sont classées selon leurs quotients pour l'activité en question. Il se calcule selon la formule illustrée dans la figure n° 06 suivante :

Figure n° 06 : Formule de calcul des quotients de localisation

x_{ij}	nombre d'emplois de la branche j dans la zone i
$x_{.j} = \sum_i x_{ij}$	nombre total d'emplois de la branche j
$x_{i.} = \sum_j x_{ij}$	nombre total d'emplois dans la zone i
$x_{..} = \sum_i \sum_j x_{ij}$	nombre total d'emplois de toutes les branches dans toutes les zones

$$QL_{ij} = \frac{\text{Part de la zone } i \text{ dans l'emploi de la branche } j}{\text{Part de la zone } i \text{ dans l'emploi total}} = \frac{x_{ij} / x_{.j}}{x_{i.} / x_{..}} = \frac{x_{ij} x_{..}}{x_{i.} x_{.j}}$$

$$QL_{ij} = \frac{\text{Part de la branche } j \text{ dans l'emploi de la zone } i}{\text{Part de la branche } j \text{ dans l'emploi total}} = \frac{x_{ij} / x_{i.}}{x_{.j} / x_{..}} = \frac{x_{ij} x_{..}}{x_{i.} x_{.j}}$$

Source : Méthodes quantitatives © André Lemelin, 2005, L'interprétation des grandeurs, Tr1-2.1

15-3-2-2 Quotients de localisation de la wilaya de Mila

Les tableaux n° 25, 26, 27, 28, 29, 30 (pages 60, 61, 62, 63, 64, 65 successives) calculés en utilisant les données de l'annexe 03 « Répartition spatiale des commerçants par secteurs d'activités année 2017 » et les estimations de la population pour l'année 2017 du DPSB font ressortir la forte concentration de certaines activités telles que l'import/export, les services, le commerce de gros, dans les villes de Mila, Chelghoum Laid et Tadjenamet. Mais ces activités se distribuent d'une manière différenciée entre ces agglomérations.

1)- Mila, en tant que chef-lieu de wilaya, et donc, par sa fonction administrative, polarise l'ensemble de son territoire. Son rôle d'encadrement territorial, c'est à dire en tant que pôle urbain, perçu à travers les activités liées au secteur tertiaire, elle se singularise par rapport aux villes par la concentration de toute la gamme des activités liées aux commerces et services lui permettant de répondre à sa propre population, ainsi qu'à une population extérieure, c'est-à-dire celle relevant de son hinterland (aire d'influence).

A travers la lecture de ces quotients, la ville de Mila, surtout bien représentée dans les services, et le commerce de détail, ce qui la place au sommet de la hiérarchie urbaine.

2)- Chelghoum Laid a la même configuration que Mila, en étant pourvue de quotients supérieurs à l'unité, pour toutes les activités. Elle est la plus nantie dans le commerce de gros (QL=2,58) et dans les activités liées à l'import/export, mais elle est concurrente de Mila pour les activités de production, d'artisanat.

3)- Tadjenamet a fait des activités de l'import & export sa spécialité (QL=4,05), dans la wilaya, où elle détient le quotient le plus élevé, elle possède également de quotients supérieurs à l'unité dans le commerce de gros, la production, l'artisanat, et le commerce de détail.

4)- Ferdjioua présente une gamme très variée d'activités qui lui permettent d'assurer un encadrement territorial important, et donc une forte polarisation sur l'ensemble des communes de la zone Ouest de la wilaya. Elle se particularise dans certaines activités commerciales, pouvant concurrencer Mila et Chelghoum tel que le commerce de détail.

5)- Le deuxième groupe de centres qui émergent sont : Grarem Gouga, Oued Endja dans la partie Nord, Oued Athmania et Telaghma qui ne possèdent qu'une faible part de la gamme des activités tertiaires et où le quotient de localisation est égal à l'unité ou lui est légèrement supérieur. Ce sont des centres qui peuvent être qualifiés de relais des deux grandes villes de la wilaya.

6)- Un troisième groupe peut être mis en valeur correspondant aux petites agglomérations dont la taille varie entre 10 000 et 15 000 habitants : Sidi Merouane, Rouached, Zeghaïa...

a- Production

A travers la lecture du quotient de localisation pour la production, la commune de Ain Melouk se place au sommet avec un (QL=1,73), ceci est dû à l'existence des carrières et des unités de fabrication de parpaing et de matériaux de construction. Suivie par les communes de Terrai Beinen et Amira Arres (QL=1,67 et QL=1,54), qui revient à la présence des huileries. (cf. Tab n° 25)

Tableau n° 25 : quotients de localisation pour la production dans la wilaya de Mila 2017

Communes	Quotient de localisation
Ain Melouk	1,73
Terrai Beinen	1,67
Amira Arres	1,54
Oued Seguin	1,48
Ain Tine	1,47
Tiberguent	1,43
Bouhatem	1,43
Rouached	1,34
Ahmed Rachedi	1,26
Oued Athmania	1,18
Sidi Khelifa	1,12
Yahia Beni Guecha	1,09
Grarem Gouga	1,03
Tassadane Haddada	1,03
Oued Endja	1,01
Tassala Lemtai	1,01
Tadjenanet	1
Mila	0,95
Ayadi Barbes	0,95
Ain Beida Harriche	0,92
M'chira	0,92
Chelghoum Laid	0,9
Zeghaïa	0,84
Telaghma	0,84
Sidi Merouane	0,8
Minar Zareza	0,8
Ferdjioua	0,77
Chigara	0,73
Hamala	0,71
Ouled Khlouf	0,56
Derrahi Bouslah	0,55
Ben Yahia Abderrahmane	0,47

Source : Direction du commerce, Mila 2017 & traitement personnel

b- Artisanat

La commune de Tessala Lemtai a enregistré la meilleure valeur de QL pour l'artisanat. Ceci s'explique par le nombre d'artisans enregistrés au niveau de la carte d'artisan.

La majorité des artisans travaillent d'une façon illégale (secteur informel). (cf. Tab n° 26)

Tableau n° 26 : quotients de localisation pour l'artisanat dans la wilaya de Mila 2017

Communes	Quotient de localisation
Tassala Lemtai	2,91
Oued Seguin	2,45
Ain Melouk	2,2
Zeghaia	1,76
Yahia Beni Guecha	1,7
Tadjenanet	1,47
Ayadi Barbes	1,41
Chigara	1,38
Bouhatem	1,24
Ain Tine	1,21
Grarem Gouga	1,16
Ain Beida Hriche	1,13
Hamala	1,12
Telaghma	1,06
Mila	0,94
Chelghoum Laid	0,93
Sidi Merouane	0,88
Terrai Beinen	0,82
Oued Athmania	0,82
Tiberguent	0,77
Rouached	0,75
Ahmed Rachedi	0,73
M'chira	0,68
Ferdjioua	0,65
Oued Endja	0,63
Amira Arres	0,45
Minar Zareza	0,34
Sidi Khelifa	0
Tassadane Haddada	0
Derrahi Bouslah	0
Ouled Khlouf	0
Ben Yahia Abderrahmane	0

Source : Direction du commerce, Mila 2017 & traitement personnel

c- Commerce de gros

Trois communes de la wilaya de Mila (Chelghoum Laid, Oued Seguin, et Tadjenanet) enregistrent un QL supérieur à l'unité.

La commune de Chelghoum Laid a fait des activités de commerce de gros sa spécialité (QL=2,58), dans la wilaya, où elle détient le quotient le plus élevé. (cf. Tab n° 27)

Tableau n° 27 : quotients de localisation pour le commerce de gros dans la wilaya de Mila 2017

Communes	Quotient de localisation
Chelghoum Laid	2,58
Oued Seguin	1,33
Tadjenanet	1,09
Telaghma	0,95
Ayadi Barbes	0,91
Oued Endja	0,87
Oued Athmania	0,87
Sidi Khelifa	0,86
Zeghaia	0,84
Mila	0,81
Hamala	0,8
Terrai Beinen	0,79
Grarem Gouga	0,74
Ferdjioua	0,72
Ain Tine	0,7
Tiberguent	0,7
Ben Yahia Abderrahmane	0,69
Ain Beida Hriche	0,66
Rouached	0,65
Ouled Khlouf	0,62
Tassadane Haddada	0,59
Ahmed Rachedi	0,56
Bouhatem	0,52
Sidi Merouane	0,51
Yahia Beni Guecha	0,51
Derrahi Bouslah	0,51
Ain Melouk	0,51
Minar Zareza	0,48
Amira Arres	0,47
M'chira	0,44
Tassala Lemtai	0,38
Chigara	0,36

Source : Direction du commerce, Mila 2017 & traitement personnel

d- Commerce Import-Export

Cinq communes de la wilaya possèdent des quotients de localisation supérieurs à l'unité (Tadjenanet, Chelghoum Laid, Oued Seguin, Telaghma, et Oued Athmania).

La commune de Tadjenanet a fait des activités de l'import & export sa spécialité (QL=4,05), dans la wilaya, où elle détient le quotient le plus élevé, elle possède également des quotients supérieurs à l'unité dans le commerce de gros, la production, l'artisanat, et le commerce de détail. (cf. Tab n° 28)

Tableau n° 28 : quotients de localisation pour le commerce Import-Export dans la wilaya de Mila 2017

Communes	Quotient de localisation
Tadjenanet	4,05
Chelghoum Laid	1,89
Oued Seguin	1,25
Telaghma	1,17
Oued Athmania	1,1
Mila	0,84
Sidi Merouane	0,66
Ouled Khlouf	0,59
Ben Yahia Abderrahmane	0,57
Grarem Gouga	0,5
Zeghaia	0,43
Rouached	0,4
Ain Melouk	0,38
Oued Endja	0,36
Ahmed Rachedi	0,31
Ain Tine	0,26
Ferdjioua	0,25
Amira Arres	0,19
Ain Beida Hriche	0,12
Terrai Beinen	0,09
Sidi Khelifa	0
Hamala	0
Chigara	0
Tiberguent	0
Tassala Lemtai	0
Yahia Beni Guecha	0
Tassadane Haddada	0
Minar Zareza	0
Bouhatem	0
Derrahi Bouslah	0
Ayadi Barbes	0
M'chira	0

Source : Direction du commerce, Mila 2017 & traitement personnel

e- Commerce de détail

Presque la moitié des communes de la wilaya (15 sur 32 communes) marquent un quotient de localisation pour le commerce de détail supérieur ou égal à l'unité.

Pour le reste des communes, ils ont enregistrés des quotients proches de l'unité, sauf pour la commune de Ain Tine qui enregistre le quotient le plus faible de la wilaya (QL= 0,07), ce qui reflète l'existence d'une couverture spatiale appréciable du commerce de détail dans l'ensemble des communes de la wilaya de Mila.

La commune de Minar Zareza (QL=1,23), possède le quotient le plus élevé de la wilaya. (cf. Tab n° 29)

Tableau n° 29 : quotients de localisation pour le commerce de détail dans la wilaya de Mila 2017

Communes	Quotient de localisation
Minar Zareza	1,23
Ferdjioua	1,22
Chigara	1,15
Telaghma	1,09
Oued Endja	1,08
Tassala Lemtai	1,08
Ain Beida Hriche	1,08
Zeghaia	1,07
Rouached	1,07
Yahia Beni Guecha	1,07
Ouled Khlouf	1,07
Ayadi Barbes	1,05
M'chira	1,02
Mila	1,01
Tadjenanet	1,01
Sidi Merouane	0,99
Tassadane Haddada	0,98
Terrai Beinen	0,97
Ahmed Rachedi	0,93
Grarem Gouga	0,92
Tiberguent	0,91
Amira Arres	0,91
Chelghoum Laid	0,91
Ben Yahia Abderrahmane	0,89
Derrahi Bouslah	0,87
Oued Athmania	0,86
Hamala	0,83
Bouhatem	0,77
Ain Melouk	0,77
Oued Seguin	0,76
Sidi Khelifa	0,68
Ain Tine	0,07

Source : Direction du commerce, Mila 2017 & traitement personnel

f- Les services

La majorité des communes de la wilaya enregistrent un quotient de localisation pour les services supérieur ou égal à l'unité (19 sur 32 communes). Pour le reste des communes, ils ont enregistrés des quotients proches de l'unité, ce qui reflète l'existence d'une couverture spatiale appréciable des services dans l'ensemble des communes de la wilaya de Mila.

La commune de Derrahi Bouslah (QL=1,42), détient le quotient le plus élevé. (cf. Tab n° 30)

Tableau n° 30 : quotients de localisation pour les services dans la wilaya de Mila 2017

Communes	Quotient de localisation
Derrahi Bouslah	1,42
Sidi Khelifa	1,41
Ben Yahia Abderrahmane	1,4
Hamala	1,38
Bouhatem	1,19
Ain Tine	1,18
Ouled Khlouf	1,15
Sidi Merouane	1,14
Grarem Gouga	1,12
Oued Athmania	1,11
Tassadane Haddada	1,09
M'chira	1,09
Oued Seguin	1,06
Ain Melouk	1,05
Ahmed Rachedi	1,04
Mila	1,03
Chigara	1
Zeghaia	1
Tiberguent	1
Ain Beida Hriche	0,99
Ayadi Barbes	0,99
Chelghoum Laid	0,99
Amira Arres	0,97
Tassala Lemtai	0,96
Telaghma	0,95
Yahia Beni Guecha	0,94
Oued Endja	0,93
Tadjenanet	0,89
Minar Zareza	0,87
Ferdjioua	0,86
Rouached	0,83
Terrai Beinen	0,81

Source : Direction du commerce, Mila 2017 & traitement personnel

Conclusion

De par sa position géographique stratégique à l'échelle nationale et régionale, la diversité de ses milieux naturels (zones de montagnes, plaines intérieures, hautes plaines... etc.), la wilaya de Mila possède des potentialités physiques importantes (hydriques, en sols, thermaux, ...).

La wilaya connaît des évolutions démographiques globalement proches des taux nationaux. Compte tenu de l'importance de sa population rurale estimée à 57,16% de la population totale, la wilaya est qualifiée de rurale (25 communes sur un total de 32) s'étendent peu ou prou sur des espaces ruraux du fait particulièrement de l'importance de l'activité agricole et d'élevage.

Elle connaît une urbanisation accélérée qui se traduit en plaine par le mitage des terres et l'étalement urbain sur les terres agricoles. Une importance de la part de la population active induisant un nombre d'emplois à créer dans le moyen et long termes important.

Elle possède un nombre important des communes répulsives ou à équilibre démographique fragile, en plus de l'existence de pôles de développement qui peuvent servir d'appui à la wilaya, ce qui induit des potentialités de rattrapage. Cette disparité s'exprime par une différenciation entre le Sud globalement équilibré et le Nord (en dehors des deux pôles Ferdjioua et Mila) moins équilibré.

Cette urbanisation non contrôlée va compliquer la gestion du foncier et plus particulièrement le foncier urbain, en plus de la création des problèmes de transport et de gestion des réseaux.

L'existence d'un système urbain bicéphale (Mila au Nord et Chelghoum laïd au Sud) ; chaque pôle, en relation avec d'autres centres ; définit une aire urbaine tout en structurant son territoire ou hinterland (aire d'influence) propre éclairer sur l'orientation des actions et des efforts qui doivent être fournis en direction des petites villes, et par conséquent d'arriver à un équilibre du système urbain de la wilaya et à un meilleur encadrement et fonctionnement du territoire.

DEUXIEME CHAPITRE

Les programmes de développement et
d'investissement

I- Les programmes communaux de développement PCD : « Levier du développement local »

En Algérie, les communes se sont métamorphosées progressivement en un acteur inéluctable de la vie locale. De nouvelles attributions et missions leurs furent confiées, elles sont devenues un niveau de planification et d'exécution de plans communaux de développement. De ce fait la responsabilisation des communes à cet égard est presque entière.

1- Les PCD : Pilier du développement local

« Le Plan Communal de Développement (PCD) constitue un instrument de planification et d'aménagement du territoire au niveau communal, où sont retracées l'ensemble des opérations d'équipement et d'investissement programmées par l'Assemblée Populaire Communale (APC) et qui se déclinent en programmes d'actions annuels et pluriannuels. Il constitue un instrument de planification et d'aménagement du territoire au niveau communal, où sont retracées l'ensemble des opérations d'équipement et d'investissement programmées par l'Assemblée Populaire Communale (APC) et qui se déclinent en programmes d'actions annuels et pluriannuels.

Les plans communaux de développement constituent l'instrument avantagé pour l'accomplissement des objectifs fixés en matière de développement local. » (Article 107 de la loi n° 11-10 du 22 juin 2011 relative à la Commune).

2- Historique des PCD

Les PCD ont passé par trois grandes périodes : la période socialiste pendant la décennie 1970, ensuite la période de désocialisation durant la décennie 1980, et finalement la période de libéralisation et de pluralisme politique à partir de la décennie 1990.

Ces trois grandes périodes constituent également trois grandes phases aux orientations politiques, économiques et sociales absolument distinctes.

Les PCD ont subsisté à ces politiques et à leurs événements malgré quelques modifications et ajustements. Ils sont donc devenus un dispositif irremplaçable, inévitable.

Leur pérennité est due à une série d'éléments qui a fait de ce programme un outil bien adapté, bien configuré au local et à une intervention ou bien une intervention des structures hiérarchiques dans le développement local.

Cette situation est improbable, puisqu'il est à la rencontre, à la jonction de deux impulsions, l'un ascendant et l'autre descendant, de deux tendances, l'une centralisatrice et l'autre décentralisatrice¹.

¹ (Salah Eddine Cherrad, 2005)

3- Financement des PCD

A travers ces plans, l'Etat met à la disposition des communes des moyens financiers, sur le budget de l'Etat, pour stimuler leurs activités économiques et sociales et leur permettre de répondre efficacement et hâtivement aux besoins des populations par l'inscription de projets de proximité ayant généralement un impact immédiat sur les populations locales. Ainsi, chaque année, la loi de finances réserve, au niveau du Budget de l'Etat, une enveloppe globale consacrée aux PCD, et destinées au financement des actions ou de projets proposés par les communes.

« Le programme d'équipement public relevant des plans communaux de développement (PCD), fait l'objet d'une autorisation de programme globale, par wilaya, notifiée par le ministre chargé des finances, après concertation avec le ministre chargé des collectivités territoriales ». (Article 21 du décret exécutif n° 98 du 13 Juillet 1998 relatif aux dépenses d'équipement de l'Etat)

Cette dotation est répartie par Wilaya conjointement entre les services du Ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire et ceux du Ministère des Finances, sur la base d'un certain nombre de critères (tels que la population, nombre de communes, situation financière des communes, ...). Les opérations inscrites dans les PCD s'ajoutent aux opérations financées sur fond propre des communes ainsi qu'à d'autres qui ont plus des aspects ponctuels et conjoncturels (FCCL, wilaya ...).

« Les crédits de paiements destinés aux PCD sont notifiés de façon globale par voie de décision du ministre chargé des finances, selon les procédures établies. Le wali après consultation des services compétents de la wilaya, est chargé d'assurer la répartition de ces crédits par chapitre et par commune, en tenant compte des orientations et des priorités du développement ». (Article 22 du décret exécutif n° 98 du 13 Juillet 1998 relatif aux dépenses d'équipement de l'Etat)

La déglobalisation des enveloppes par commune s'effectue à travers des séances d'arbitrages organisées au niveau des daïras et de la Wilaya. Les projets retenus font l'objet, pour chaque opération, d'une décision d'individualisation établie par le Wali.

4- Les PCD et les articulations hiérarchisées

« Avec le PCD nous n'assistons pas à une politique de développement local totalement décentralisée, autonome, affranchie, puisque l'Etat par ses diverses structures (centrales et déconcentrées) intervient au niveau du local. Ce moyen et cette forme d'immixtion de l'Etat central sont la conséquence de la mise en place de l'architecture du système de planification et d'exécution qui comprend trois échelons hiérarchisés et nettement individualisés à savoir le communal, la wilaya et le national. Loin d'être un appendice, un prolongement du plan national, de celui de la wilaya, le plan communal demeure un plan qui contient, recèle, des programmes spécifiques. Cependant les communes se heurtent à

une multitude d'handicaps. Sans grande capacité d'études et d'expertises avérées, sans moyen de réalisation conséquents, sans pouvoir de décision autonome, elles demeurent un acteur passif car les décisions sont du ressort d'autres instances, d'autres organes. A travers cet instrument, les collectivités locales se sont incorporées progressivement dans la dynamique de développement, car les interventions et les réalisations ont lieu dans ce cadre de référence qui est à la fois institutionnel, concret et cohérent. Les communes proposent, exécutent et gèrent annuellement leur programme. Cependant, ces actions ne sont pas financées sur leurs ressources propres mais par les structures centrales. Elles sont, de ce fait, entièrement dépendantes de l'état central. De ce fait, la responsabilisation des communes dans le processus de développement n'est ni totale ni entière. Elle est à relativiser, à nuancer. » (Salah Eddine Cherrad, 2005)

5- Processus d'élaboration des PCD

Les propositions de programme PCD sont présentées par la commune au comité Technique de la Daïra qui établit les fiches techniques et financières des projets, lesquelles sont examinées et validées en Conseil de Wilaya en cohérence avec les autres programmes publics de développement local avant leur transmission dans le cadre des travaux de pré arbitrage au Ministère des Finances.

Les dotations globales au profit de ces programmes d'investissements publics sont étudiées en Conseil du Gouvernement dans le cadre du projet de loi des Finances pour être soumis à l'adoption du Conseil des Ministre et à l'approbation de l'assemblée nationale Populaire.

En réalité, la liste de propositions pour satisfaire ses besoins en équipement transmet à l'échelon supérieur en fonction des capacités financières du pays, celles-ci sont acceptées ou rejetées.

Pour les communes l'établissement du programme annuel est une donnée fondamentale. Cependant les propositions qu'elles soumettent et qu'elles considèrent comme nécessaires et surtout prioritaires, ne sont pas toutes retenues et acceptées. En fait le contenu définitif du PCD est arrêté par la wilaya qui peut procéder soit à des suppressions, soit à des modifications en fonction de ses propres paramètres et logiques.

6- Nature des projets inscrits dans les PCD et les secteurs d'intervention

Ce programme s'articule autour des actions prioritaires du développement, principalement celles d'alimentation en eau potable, d'assainissement, de voiries, de réseaux et de désenclavement.

« Ce programme est établi par les services compétents de la wilaya après avis des services techniques locaux concernés, et réparti conformément à la loi par chapitre et par commune au sein de la wilaya en privilégiant les communes les plus défavorisées, notamment dans les zones à promouvoir. » (Article 21 du décret exécutif n° 98 du 13 Juillet 1998 relatif aux dépenses d'équipement de l'Etat)

L'aménagement urbain, les infrastructures routières, l'assainissement, l'hydraulique, ... sont les principaux postes visés. Les actions financées au titre des PCD sont celles prévues dans la nomenclature des PCD qui comporte 14 chapitres et 53 articles. (cf. annexe n° 04)

II- Les investissements alloués au titre des programmes communaux de développement (PCD)

A travers les Plans Communaux de Développement, le budget d'équipement de l'Etat contribue, annuellement, au financement d'un certain nombre d'actions de proximité dans le but de mettre à niveau de l'ensemble des communes et par la même circonstance contenter les besoins de base proclamés localement par les populations.

1- Evolution des dotations allouées au PCD au titre des différents programmes quinquennaux en Algérie

Dans ce cadre, les PCD ont bénéficié, particulièrement au titre des différents programmes quinquennaux depuis l'année 2000, d'un intérêt particulier des pouvoirs publics.

Tableau n° 31 : Evolution des dotations allouées au PCD au titre des différents programmes quinquennaux en Algérie

Programmes quinquennaux		Dotations allouées (DA)	%
Quinquennal 2000-2004		175 Milliards	12,94
Quinquennal 2005-2009		437,4 Milliards	32,34
Quinquennal 2010-2014		434 Milliards	32,09
Quinquennal 2015-2018	Année 2015	100 Milliards	7,40
	Année 2016	36 Milliards	2,66
	Année 2017	70 Milliards	5,17
	Année 2018	100 Milliards	7,40
Total de la période 2000-2018		1352,4 Milliards	100,00

Source : Ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire, 2020

La dotation globale allouée au titre des plans communaux de développement durant 2000-2018 totalise 1 352,4 Milliards DA, ce qui a permis d'inscrire des milliers d'opérations à travers les différentes communes des wilayas de l'Algérie. (cf. Tab n° 31)

2- Bilan physique et financier des plans communaux de développement (PCD) durant le quinquennal 2010-2014

La dotation globale allouée au titre des plans communaux de développement durant le quinquennal 2010-2014 totalise 434 Milliards de DA, ce qui a permis d'inscrire 65 546 opérations. A cela s'ajoute un programme en cours à fin 2009 évalué à 90,16 Milliards DA.

En terme physique, le nombre total d'opérations vivantes des PCD recensées au titre du quinquennal 2010-2014 (Programme en cours + Programme Neuf) totalise 83 997 opérations, dont la situation, à fin 2014, montre que 65 895 opérations achevées soit 78,45 % de la totalité des opérations, dont 58 249 clôturées (soit 88,40 % des opérations achevées), 16 028 opérations en cours de réalisation, et 2 074 opérations non lancées. (cf. Tab n° 32)

Tableau n° 32 : Bilan physique et financier des PCD en Algérie 2010-2014

Etat des opérations	Opérations achevées	Dont Opérations clôturées	Opérations en cours de réalisation	Opérations non lancées	Total
Nombre des opérations	65 895	58 249	16 028	2 074	83 997
%	78,45	88,40	19,08	2,47	100,00

Source : Ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire, 2020

3- Le bilan des réalisations physiques par secteurs durant le quinquennal 2010-2014

Les plans communaux de développement, inscrits au profit des communes, durant le quinquennal 2010-2014 ont permis les réalisations par secteurs suivantes :

Pour le chapitre « Alimentation en eau potable », les PCD ont permis la réalisation de 918 châteaux et/ou réservoirs d'eau, la réalisation de 8723,52 Kms de réseaux d'AEP et la rénovation de 7330,19 Kms de réseaux d'AEP ;

Pour le chapitre « Assainissement », ils ont permis la réalisation de 5.441 Kms de réseau d'assainissement et la réhabilitation de 4282,39 Kms de réseaux d'assainissement ;

Pour le chapitre « Environnement », ils ont permis la réalisation et/ou aménagement de 168 décharges contrôlées ;

Pour le chapitre « Chemins et pistes », ils ont permis la réalisation de 7065 kms de chemins et pistes et la réhabilitation de 10.977 Kms de chemins et pistes ;

Pour le chapitre « Poste et téléphone », ils ont permis la réalisation de 231 bureaux de poste ;

Pour le chapitre « Bâtiments municipaux », ils ont permis la réalisation et ou aménagement de 298 sièges d'APC, la réalisation de 606 annexes administratives des APC et la réalisation de 65 sièges de trésoreries communales.

Pour le chapitre « Education/ formation », ils ont permis la réalisation de 784 classes d'écoles primaires et la rénovation et la réhabilitation de 1516 écoles primaires ;

Pour le chapitre « Aménagements urbains », ils ont permis la réalisation de 3.667,31 Kms de réseaux d'éclairage public et l'aménagement de 769 jardins publics ;

Pour le chapitre « Santé et hygiène », ils ont permis la réalisation de 596 salles de soins ;

Pour le chapitre « Culture et loisirs », ils ont permis la réalisation de 238 bibliothèques de quartiers ;

Pour le chapitre « Jeunesse et sports », ils ont permis la réalisation de 271 foyers pour jeunes, la réalisation de 964 aires de jeux et la réalisation de 732 stades Matco de proximité ;

Pour le chapitre « Marchés de proximité », ils ont permis la réalisation et/ou aménagement et réhabilitation de 757 marchés de proximité.

4- Bilan physique et financier des PCD dans la wilaya de Mila 1999-2016

Les dotations annuelles des programmes communaux de développement ont connu différents changements caractérisés notamment par l'importance des dotations annuelles dégagées par les pouvoirs publics depuis notamment la période 1999-2016 telle qu'elle apparaît dans le tableau n° 33.

Tableau n° 33 : Evolution des dotations financières par secteurs au titre des PCD à Mila 1999 – 2016

Années	Agriculture et hydraulique (10 ³ DA)	Infrastructures économiques et administratives (10 ³ DA)	Education et Formation (10 ³ DA)	Infrastructures socio culturelles (10 ³ DA)	Total (10 ³ DA)	%
1999	190 970	129 030	/	/	320 000	1,17
2000	199 269	523 706	/	/	722 975	2,64
2001	214 980	315 850	/	219 670	750 500	2,74
2002	290 930	286 870	/	250 800	828 600	3,02
2003	214 500	426 444	/	170 056	811 000	2,96
2004	181 550	391 330	/	382 120	955 000	3,49
2005	84 233	582 624	/	329 976	996 833	3,64
2006	367 043	763 658	/	1 346 299	2 477 000	9,04
2007	333 967	319 980	4 590	1 946 463	2 605 000	9,51
2008	426 224	522 740	/	836 036	1 785 000	6,52
2009	627 252	526 065	/	843 683	1 997 000	7,29
2010	914 741	421 014	/	506 245	1 842 000	6,72
2011	484 050	576 204	/	426 746	1 487 000	5,43
2012	639 339	1 704 177	/	327 900	2 671 416	9,75
2013	365 191	582 927	/	477 284	1 425 402	5,20
2014	1 022 109	745 479	/	1 151 942	2 919 530	10,66
2015	908 394	377 314	/	716 400	2 002 108	7,31
2016	95 796	204 957	/	494 722	795 475	2,90
Total	7 560 538	9 400 369	4 590	10 426 342	27 391 839	100
%	27,60	34,32	0,02	38,06	100	

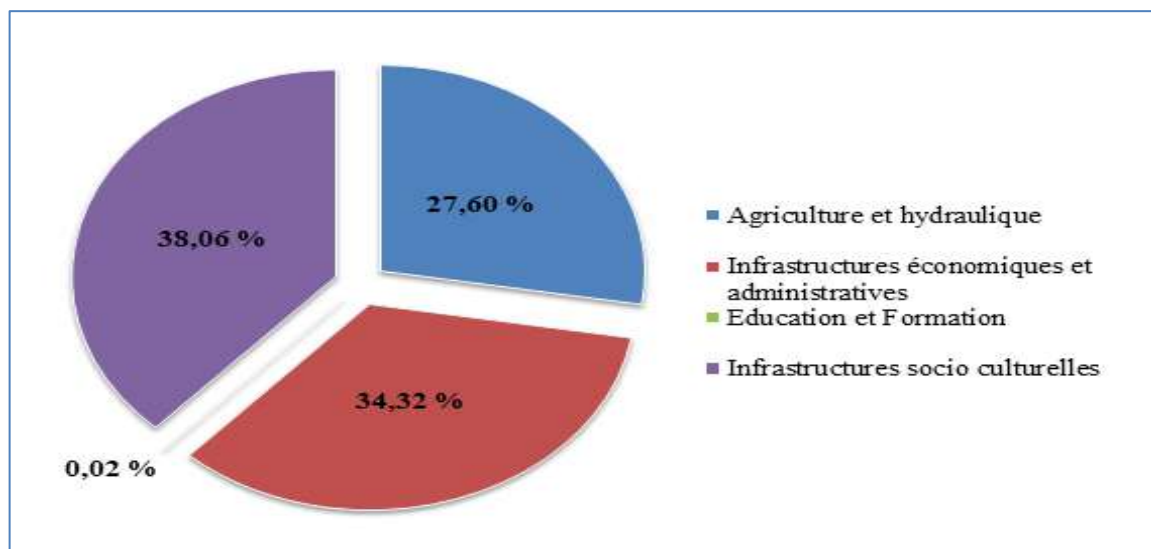
Source : DPSB de Mila, 2016 & traitement personnel

Ainsi il est à relever que durant toute la période 1999-2016 (18 ans), la dotation globale allouée à ce programme s'élève à 27 391 839 Milliers de DA, alors que durant la période 2006-2015 (soit 10 ans) seule s'élève à 21 211 456 Milliers de DA soit 77,44 % du crédit global alloué, alors que 22,56 % du même crédit est allouée pour la période 1999-2005 (soit 08 ans) ce qui a été très peu pour subvenir aux besoins de proximité de la population (faible financement dû à la faible capacité de financement des pouvoirs publics dû à la baisse du prix du pétrole « économie de rente »).

En d'autres termes, l'Etat a mobilisé annuellement durant ces 18 exercices une moyenne de 1 521 768,83 Milliers de DA/an et durant la période 2006-2015 une moyenne de 2 121 145,60 Milliers de DA/an, presque le double, ce qui a permis une bonne prise en charge

des préoccupations de proximité des citoyens durant cette période à l'opposé de la période du 1999-2005. Le meilleur financement a été enregistré au terme de l'année 2014 avec un montant de crédit alloué de 2 919 530 Milliers de DA.

Figure n° 07 : Répartition des dotations financières au titre des PCD par secteurs dans la wilaya de Mila 1999-2016



Source : DPSB, Mila

Concernant la répartition par secteurs, en première position les infrastructures socio culturelles avec 38,06% de l'enveloppe financière, en seconde position les infrastructures économiques et administratives avec 34,32 %, et le secteur de l'agriculture et l'hydraulique avec 27,60% de l'enveloppe financière.

4-1 Nombre d'opérations enregistrées au titre des PCD 1999-2016

Le nombre total d'opérations réalisées durant 1999-2016 dans l'ensemble des communes de la wilaya de Mila s'élève à 3 068 opérations avec un montant global de 27 391 839 milliers de DA. Elles sont réparties par secteurs comme suit :

- **Agriculture et d'hydraulique** : 1 027 opérations avec un montant de 7 560 538 milliers de DA soit 33,47 % du nombre total d'opérations ;

- **Infrastructures économiques et administratives** : 1 054 opérations avec un montant de 9 400 369 Milliers de DA et un pourcentage de 34,35% du nombre total d'opérations ;

- **Education et formation** : seules deux opérations ont été réalisées dans ce secteur avec une enveloppe de 4 590 milliers de DA soit 0,07%, ce secteur est pris en charge et financé par les Programmes sectoriels déconcentrés PSD ;

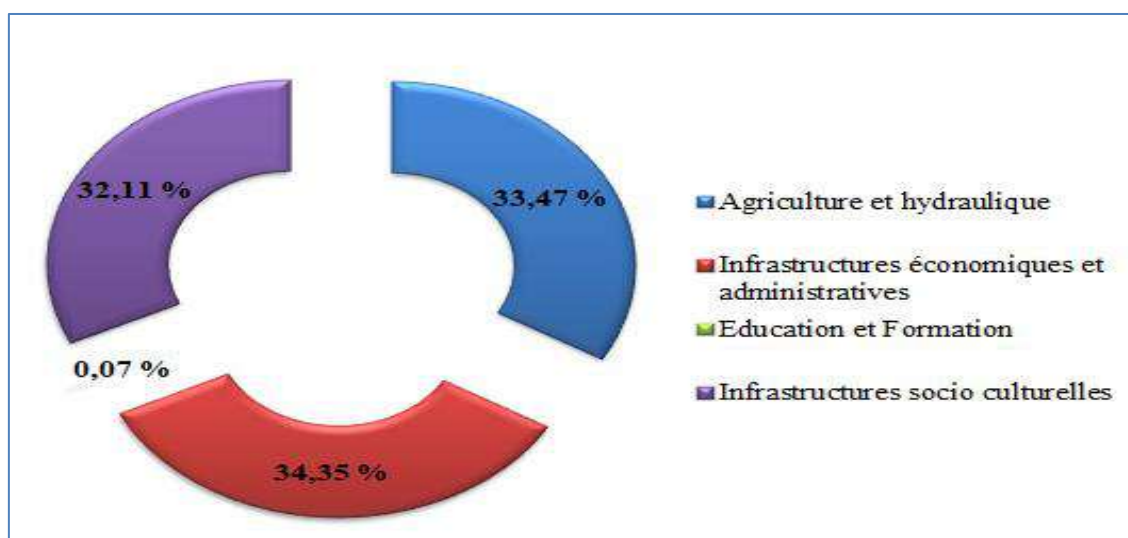
- **Infrastructures socio culturelles** : 985 opérations ont été réalisées avec un montant de 10 426 342 milliers de DA soit un pourcentage de 32,11 % du nombre total d'opérations. (cf. Tab n° 45)

Tableau n° 34 : Nombre d'opérations enregistrées au titre des PCD 1999-2016

Années	Agriculture et hydraulique	Infrastructures économiques et administratives	Education et Formation	Infrastructures socio culturelles	Total	%
1999	62	44	/	/	106	3,46
2000	72	101	/	/	173	5,64
2001	88	68	/	56	212	6,91
2002	80	49	/	59	188	6,13
2003	50	75	/	44	169	5,51
2004	57	83	/	75	215	7,01
2005	34	105	/	42	181	5,90
2006	82	101	/	140	323	10,53
2007	42	36	02	126	206	6,71
2008	92	52	/	93	237	7,72
2009	80	51	/	92	223	7,27
2010	54	44	/	62	160	5,22
2011	47	49	/	35	131	4,27
2012	44	67	/	26	137	4,47
2013	24	76	/	54	154	5,02
2014	75	28	/	57	160	5,22
2015	33	15	/	14	62	2,02
2016	11	10	/	10	31	1,01
Total	1 027	1 054	02	985	3 068	100
%	33,47	34,35	0,07	32,11	100	

Source : DPSB de Mila, 2016 & traitement personnel

Figure n° 08 : Répartition du nombre de projets au titre des PCD par secteurs dans la Wilaya de Mila 1999-2016



Source : DPSB, Mila

4-2 Répartition spatiale des dotations financières au titre des PCD dans la wilaya de Mila 1999-2016

Le tableau n° 35 révèle que les communes de Mila, Ferdjioua et Chelghoum Laid ont été les mieux dotées en investissement au titre des PCD, soit respectivement 8,40%, 5,41%, et 4.23% de l'enveloppe financière totale.

Tableau n° 35 : Répartition spatiale des dotations financières au titre des PCD à Mila 1999-2016

Communes	Agriculture et hydraulique (10 ³ DA)	Infrastructures économiques et administratives (10 ³ DA)	Education et Formation (10 ³ DA)	Infrastructures socio culturelles (10 ³ DA)	Total (10 ³ DA)	%
Mila	470 524	904 017	/	926 815	2 301 356	8,40
Ain Tine	114 912	113 617	/	127 036	355 565	1,30
Sidi Khelifa	776 71	674 188	/	655 189	450 105	1,64
Grarem Gouga	174 730	353 843	/	695 806	1 224 379	4,47
Hamala	197 205	247 250	/	329 628	774 083	2,83
Sidi Merouane	310 812	194 720	/	520 612	1 026 144	3,75
Chigara	315 966	248 851	/	140 544	705 361	2,58
Oued Endja	80 400	310 320	/	563 478	954 198	3,48
Ahmed Rachedi	130 224	179 138	/	310 510	619 872	2,26
Zeghaïa	202 240	138 948	/	710 404	1 051 592	3,84
Rouached	374 831	220 278	/	184 333	779 442	2,85
Tiberguent	200 833	280 129	/	95 277	576 239	2,10
Terrai Beinen	226 896	308 466	/	358 029	893 391	3,26
Amira Arres	157 432	439 268	/	87 290	683 990	2,50
Tessala Lemtai	150 180	353 572	/	215 625	719 377	2,63
Ferdjioua	317 157	291 376	/	873 731	1 482 264	5,41
Yahia Beni Guecha	139 492	287 721	4 590	307 656	739 459	2,70
Tassadane Haddada	435 711	342 195	/	229 983	1 007 889	3,68
Minar Zareza	192 913	451 190	/	128 352	772 455	2,82
Bouhatem	281 984	378 603	/	215 075	875 662	3,20
Derrahi Bouslah	249 929	288 595	/	112 520	651 044	2,38
Ain Beida Harriche	381 649	265 755	/	316 360	963 764	3,52
Ayadi Barbes	159 010	248 338	/	133 737	541 085	1,98
Telaghma	185 368	215 572	/	690 413	1 091 353	3,98
Oued Seguen	187 656	119 587	/	283 590	590 833	2,16
M'chira	148 318	312 353	/	39 360	500 031	1,83
Chelghoum Laid	436 361	392 797	/	330 246	1 159 404	4,23
Oued Athmania	268 882	221 403	/	599 900	1 090 185	3,98
Ain Melouk	361 302	257 551	/	55 046	673 899	2,46
Tadjenanet	208 205	280 613	/	476 454	965 272	3,52
Ouled Khlouf	218 094	337 172	/	107 808	663 074	2,42
Ben Yahia Abderrahmane	209 546	228 457	/	71 069	509 072	1,86
Total	7 560 538	9 400 369	4 590	10 426 342	27 391 839	100

Source : DPSB de Mila, 2017 & traitement personnel

4-3 Répartition spatiale du nombre d'opérations par secteurs au titre du PCD dans la wilaya de Mila 1999-2016

Le tableau n° 36 montre que les grands nombres d'opérations enregistrées au titre des PCD durant la période 1999- 2016 sont majoritaires inscrits dans les grands centres urbains : Mila (175), Ferdjioua (121), Grarem Gouga (122), Chelghoum Laid (106), et Oued Athmania (101).

Tableau n° 36 : Répartition spatiale du nombre d'opérations par secteurs au titre du PCD à Mila 1999-2016

Communes	Agriculture et hydraulique	Infrastructures économiques et administratives	Education et Formation	Infrastructures socio culturelles	Total	%
Mila	41	57	/	77	175	5,70
Ain Tine	30	27	/	30	87	2,84
Sidi Khelifa	24	29	/	27	80	2,61
Grarem Gouga	21	46	/	55	122	3,98
Hamala	35	33	/	34	102	3,32
Sidi Merouane	19	20	/	34	73	2,38
Chigara	33	27	/	14	74	2,41
Oued Endja	20	24	/	51	95	3,10
Ahmed Rachedi	27	19	/	23	69	2,25
Zeghaïa	31	26	/	41	98	3,19
Rouached	36	38	/	31	105	3,42
Tiberguent	31	27	/	20	78	2,54
Terrai Beinen	41	34	/	38	113	3,68
Amira Arres	25	45	/	19	89	2,90
Tessala Lemtai	37	40	/	23	100	3,26
Ferdjioua	32	28	/	61	121	3,94
Yahia Beni Guecha	28	31	02	29	90	2,93
Tassadane Haddada	44	51	/	30	125	4,07
Minar Zareza	33	48	/	20	101	3,29
Bouhatem	43	39	/	20	102	3,32
Derrahi Bouslah	50	33	/	27	110	3,59
Ain Beida Hriche	35	35	/	24	94	3,06
Ayadi Barbes	34	41	/	19	94	3,06
Telaghma	32	25	/	36	93	3,03
Oued Seguen	17	22	/	21	60	1,96
M'chira	22	42	/	09	73	2,38
Chelghoum Laid	37	33	/	36	106	3,46
Oued Athmania	42	21	/	38	101	3,29
Ain Melouk	37	21	/	16	74	2,41
Tadjenanet	22	31	/	29	82	2,67
Ouled Khlouf	28	37	/	29	94	3,06
Ben Yahia A	40	24	/	24	88	2,87
Total	1 027	1 054	02	985	3 068	100
%	33,47	34,35	0,07	32,11	100	

Source : DPSB de Mila, 2017 & traitement personnel

4-4 L'état de la consommation des dotations financières 1999-2016 au titre des PCD par communes dans la wilaya de Mila

Le tableau n° 37 dévoile que la consommation des dotations dans la wilaya de Mila au titre des PCD durant la période 1999-2016, a dépassé les 80% de l'enveloppe financière totale.

Les meilleurs taux de consommations ont été enregistrés au niveau des communes : Amira Arres (98,83%), Chigara (94,01%), Rouached (93,15%), et Tassala Lemtai (90,80).

Ce sont des communes excentriques, rurales, et montagneuses.

Tableau n° 37 : L'état de la consommation des dotations financières au titre des PCD par communes à Mila 1999-2016

Communes	Dotations financières (10 ³ DA)	Consommation (10 ³ DA)	%
Mila	2 301 356	1 658 641	72,07
Ain Tine	355 565	277894	78,16
Sidi Khelifa	450 105	308 136	68,46
Grarem Gouga	1 224 379	1 115 066	91,07
Hamala	774 083	683 050	88,24
Sidi Merouane	1 026 144	573 550	55,89
Chigara	705 361	663 085	94,01
Oued Endja	954 198	800 615	83,90
Ahmed Rachedi	619 872	518 383	83,63
Zeghaïa	1 051 592	863 737	82,14
Rouached	779 442	726 084	93,15
Tiberguent	576 239	446 693	77,52
Terrai Beinen	893 391	809 503	90,61
Amira Arres	683 990	676 004	98,83
Tessala Lemtai	719 377	653 220	90,80
Ferdjioua	1 482 264	1 263 789	85,26
Yahia Beni Guecha	739 459	529 932	71,66
Tassadane Haddada	1 007 889	713 636	70,81
Minar Zareza	772 455	663 917	85,95
Bouhatem	875 662	748 968	85,53
Derrahi Bouslah	651 044	583 976	89,70
Ain Beida Hriche	963 764	819 875	85,07
Ayadi Barbes	541 085	644 151	119,05
Telaghma	1 091 353	719 539	65,93
Oued Seguen	590 833	366 173	61,98
M'chira	500 031	403 051	80,61
Chelghoum Laid	1 159 404	815 583	70,35
Oued Athmania	1 090 185	893 623	81,97
Ain Melouk	673 899	484 377	71,88
Tadjenanet	965 272	726 092	75,22
Ouled Khlouf	663 074	537 036	80,99
Ben Yahia A	509 072	403 956	79,35
Total	27 391 839	22 191 335	81,01

Source : DPSB de Mila, 2017 & traitement personnel

4-5 L'évolution de la consommation des dotations financières 1999-2016 au titre des PCD par années dans la wilaya de Mila

Le tableau n° 38 révèle que les meilleurs taux de consommation des dotations financières au titre des PCD dans la wilaya de Mila durant la période 1999-2016 ont été enregistrées dans les années 2008, 2009, 2010, 2011, 2013, et 2015.

Tableau n° 38 : L'évolution de la consommation des dotations financières 1999-2016 au titre des PCD par communes dans la wilaya de Mila

Années	Dotations financières (10 ³ DA)	Consommation (10 ³ DA)	%
1999	320 000	154 314	48,22
2000	722 975	508 401	70,32
2001	750 500	446 322	59,47
2002	828 600	486 274	58,69
2003	811 000	553 657	68,27
2004	955 000	648 291	67,88
2005	996 833	837 811	84,05
2006	2 477 000	1 095 611	44,23
2007	2 605 000	1 570 070	60,27
2008	1 785 000	2 217 424	124,23
2009	1 997 000	2 234 091	111,87
2010	1 842 000	2 074 055	112,60
2011	1 487 000	1 677 606	112,82
2012	2 671 416	868 751	32,52
2013	1 425 402	1 573 265	110,37
2014	2 919 530	1 805 687	61,85
2015	2 002 108	2 010 511	100,42
2016	795 475	-	0
Total	27 391 839	20 762 141	75,80

Source : DPSB de Mila, 2017 & traitement personnel

4-6 L'état de la consommation des dotations financières 1999-2016 au titre des PCD par secteurs dans la wilaya de Mila

Le tableau n° 39 divulgue que le meilleur taux de consommation des dotations financières au titre des PCD durant la période 1999-2016 par secteurs, a été enregistrée au niveau du secteur des infrastructures économiques et administratives avec 82,38% de l'enveloppe financière totale.

Tableau n° 39 : L'état de la consommation des dotations financières 1999-2016 au titre des PCD par secteurs dans la wilaya de Mila

Secteurs	Agriculture et hydraulique	Infrastructures économiques et administratives	Education et Formation	Infrastructures socio culturelles
Dotations financières (10 ³ DA)	7 560 538	9 400 369	4 590	10 426 342
Consommation (10 ³ DA)	5 033 826	7 744 066	1 909	7 982 340
%	66,58	82,38	41,59	76,56

Source : DPSB de Mila, 2017 & traitement personnel

4-7 Répartition de la dotation financière par habitant et par secteurs au titre des PCD dans la wilaya de Mila 1999-2016

La dotation moyenne des investissements au titre des PCD dans la wilaya de Mila entre 1999 et 2016 est 35 718,27 DA/habitant. La meilleure dotation est enregistrée au niveau du secteur des infrastructures socio-culturelles avec 13 595,69 DA/habitant. (cf. Tab n° 40)

Tableau n° 40 : Répartition de la dotation financière par habitant et par secteurs au titre des PCD dans la wilaya de Mila 1999-2016

Secteurs	AP (10 ³ DA)	Population (hab) RGPH 2008	Dotation DA/ hab
Agriculture et hydraulique	7 560 538	766 882	9 858,80
Infrastructures économiques et administratives	9 400 369		12 257,91
Education et Formation	4 590		5,98
Infrastructures socio culturelles	10 426 342		13 595,76
Total	27 391 839	766 882	35 718,45

Source : DPSB Mila, 2018 & traitement personnel

4-8 Répartition spatiale de la dotation financière par habitant au titre des PCD dans la wilaya de Mila 1999-2016

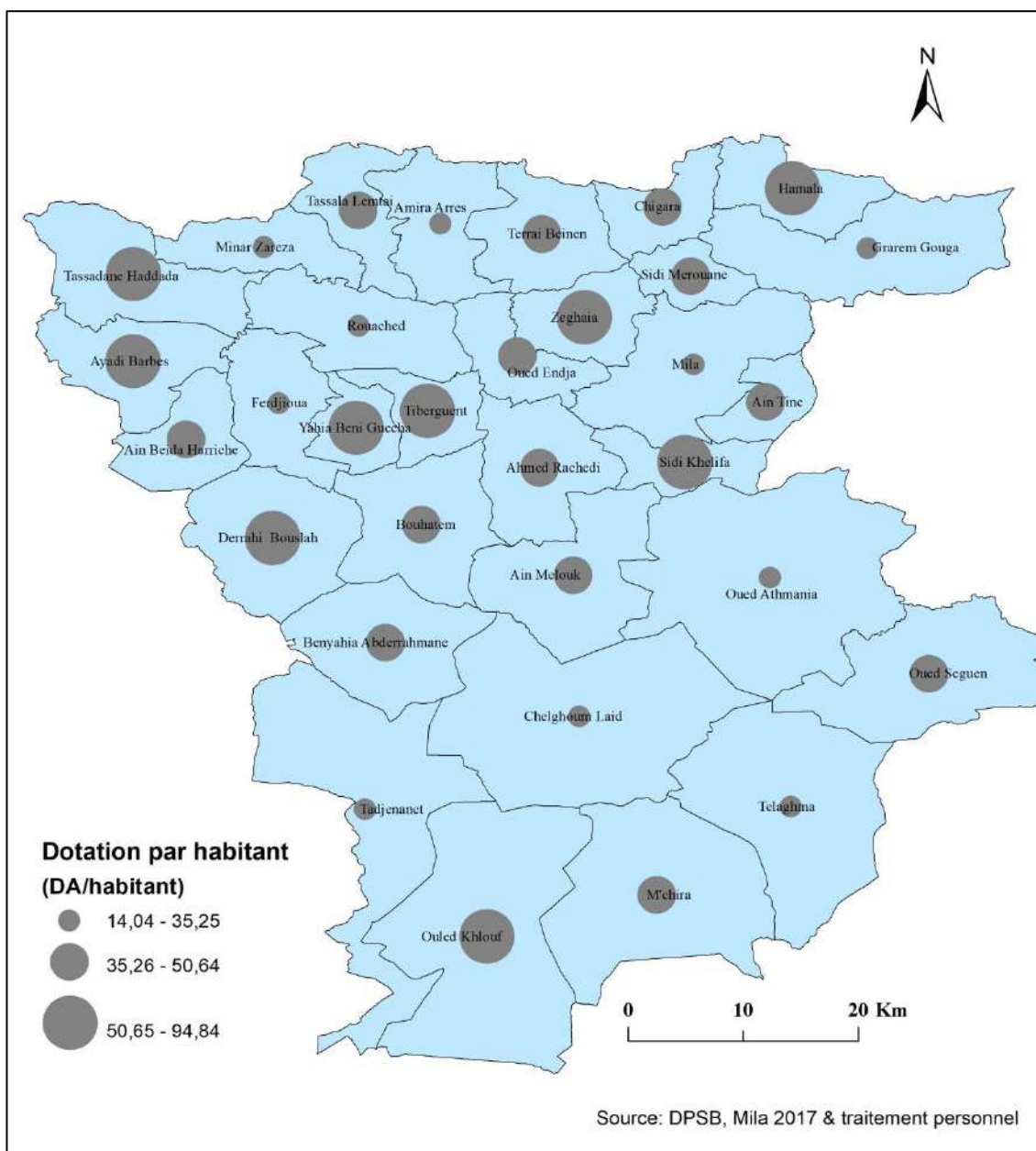
La dotation moyenne par habitant dans la wilaya de Mila est 35 718,45 DA par habitant durant la période 1999-2016. (cf. Tab n° 41)

Tableau n° 41 : Répartition spatiale de la part de l'individu des dotations financières au titre des PCD dans la wilaya de Mila 1999-2016

Communes	Dotations financières (10 ³ DA)	Population (hab) RGPH 2008	Dotation (DA/ hab)
Mila	2 301 356	69 052	33 330
Ain Tine	355 565	7 780	45 700
Sidi Khelifa	450 105	4 746	94 840
Grarem Gouga	1 224 379	42 062	29 110
Hamala	774 083	11 213	69 030
Sidi Merouane	1 026 144	23 088	44 440
Chigara	705 361	14 661	48 110
Oued Endja	954 198	19 739	48 340
Ahmed Rachedi	619 872	15 819	39 190
Zeghaïa	1 051 592	17 638	59 620
Rouached	779 442	27 086	28 780
Tiberguent	576 239	9 282	62 080
Terrai Beinen	893 391	23 299	38 340
Amira Arres	683 990	19 405	35 250
Tessala Lemtai	719 377	15 676	45 890
Ferdjioua	1 482 264	50 167	29 550
Y Beni Guecha	739 459	11 810	62 610
Tassadane H	1 007 889	17 378	58 000
Minar Zareza	772 455	22 535	34 280
Bouhatem	875 662	20 277	43 180
Derrahi Bouslah	651 044	10 013	65 020
Ain Beida H	963 764	21 013	45 870
Ayadi Barbes	541 085	6 459	83 770
Telaghma	1 091 353	48 028	22 720
Oued Seguen	590 833	13 319	44 360
M'chira	500 031	12 905	38 750
Chelghoum L	1 159 404	82 560	14 040
Oued Athmania	1 090 185	40 688	26 790
Ain Melouk	673 899	14 200	47 460
Tadjenanet	965 272	53 536	18 030
Ouled Khlouf	663 074	11 396	58 180
Ben Yahia A	509 072	10 052	50 640
Total	27 391 839	766 882	35 718,45

Source : DPSB de Mila, 2017 & traitement personnel

Carte n° 05 : Répartition spatiale de la dotation par habitant au titre des PCD dans la wilaya de Mila 1999-2016



4-9 Répartition des projets PCD par dispersion

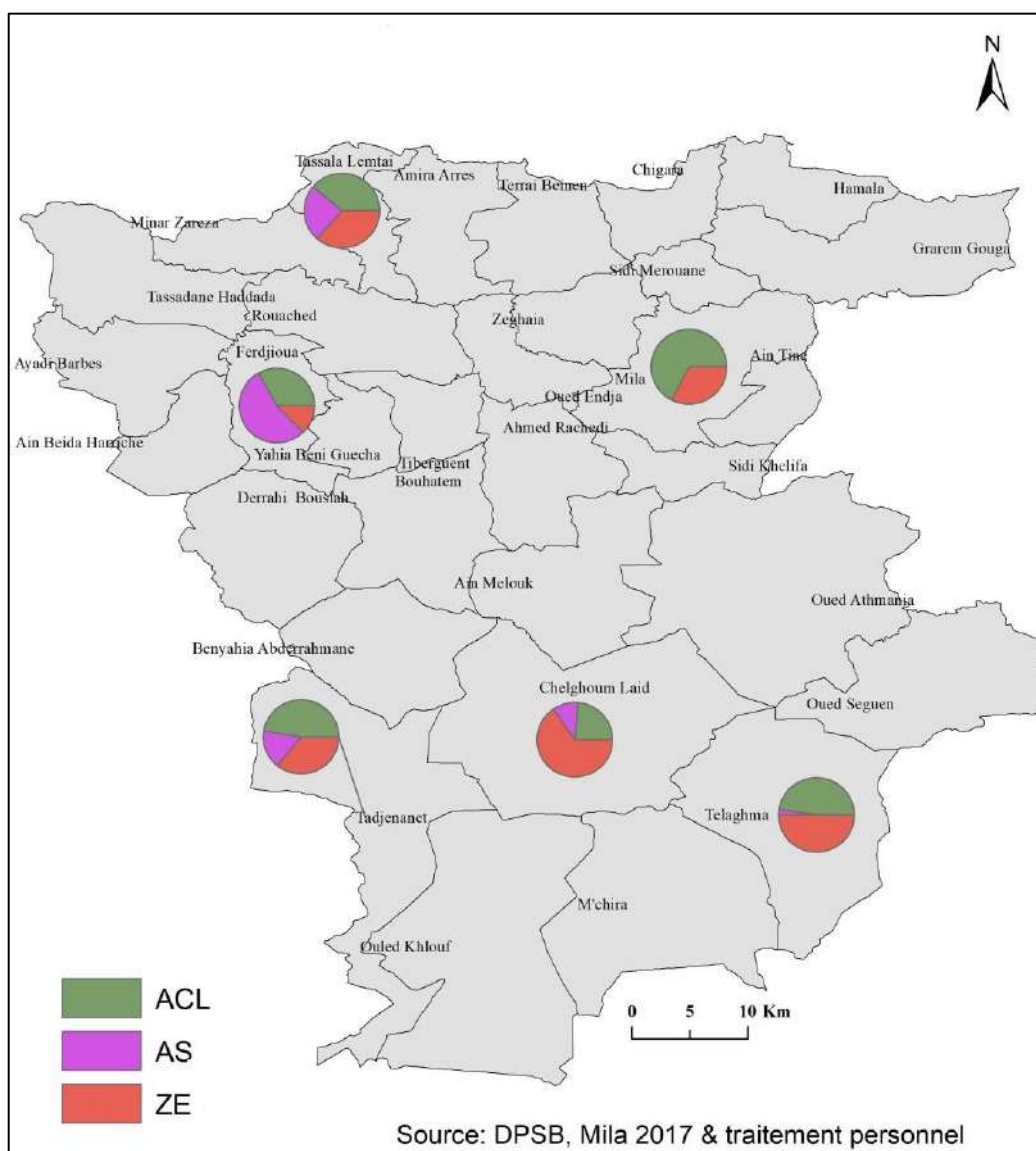
Le tableau n° 40 enseigne sur la répartition des dotations financières au titre des PCD par dispersion dans la wilaya de Mila, il révèle que la majorité des dotations financières des projets réalisés concernent les agglomérations chef-lieu de communes (ACL) soit 49,15%, suivi par les ZE avec 38,55% de l'enveloppe financière totale allouée. Ces résultats montrent l'écart dans la dotation publique entre les différentes zones géographiques, et nous renseignent aussi sur la disparité spatiale entre ses entités géographiques. (cf. Tab n° 42)

Tableau n° 42 : Répartition des dotations financières au titre des PCD par dispersion dans la wilaya de Mila 2008-2015

Communes	ACL		AS		ZE		Total	
	Montant (10 ³ DA)	%	Montant (10 ³ DA)	%	Montant (10 ³ DA)	%	Montant (10 ³ DA)	%
Mila	471 729	67,33	0	0	228 919	32,67	700 648	100
Tassala Lemtai	37 258	38,92	23 561	24,61	34 911	36,47	95 730	100
Ferdjioua	70 600	32,99	116 300	54,35	27 100	12,66	214 000	100
Telaghma	122 629	47,59	6 175	2,40	128 871	50,01	257 675	100
Chelghoum Laid	68 108	23,72	31 186	10,86	187 897	65,43	287 191	100
Tadjenanet	143 078	47,18	51 489	16,98	108 700	35,84	303 267	100
Total	913 402	49,15	228 711	12,31	716 398	38,55	1 858 511	100

Source : DAL, Mila 2017 & traitement personnel

Carte n° 06 : Répartition des dotations financières au titre des PCD par dispersion dans la wilaya de Mila 2008-2015



4-10 Répartition du nombre de projets PCD par dispersion dans la wilaya de Mila 2008-2015

En ce qui concerne le nombre des projets réalisés par dispersion durant la période 2008-2015 dans la wilaya de Mila, le tableau n° 43 révèle que le nombre d'opérations allouées aux ACL est prépondérant, car les ACL se taillent la part du lion avec 48,28% de la totalité des projets inscrits.

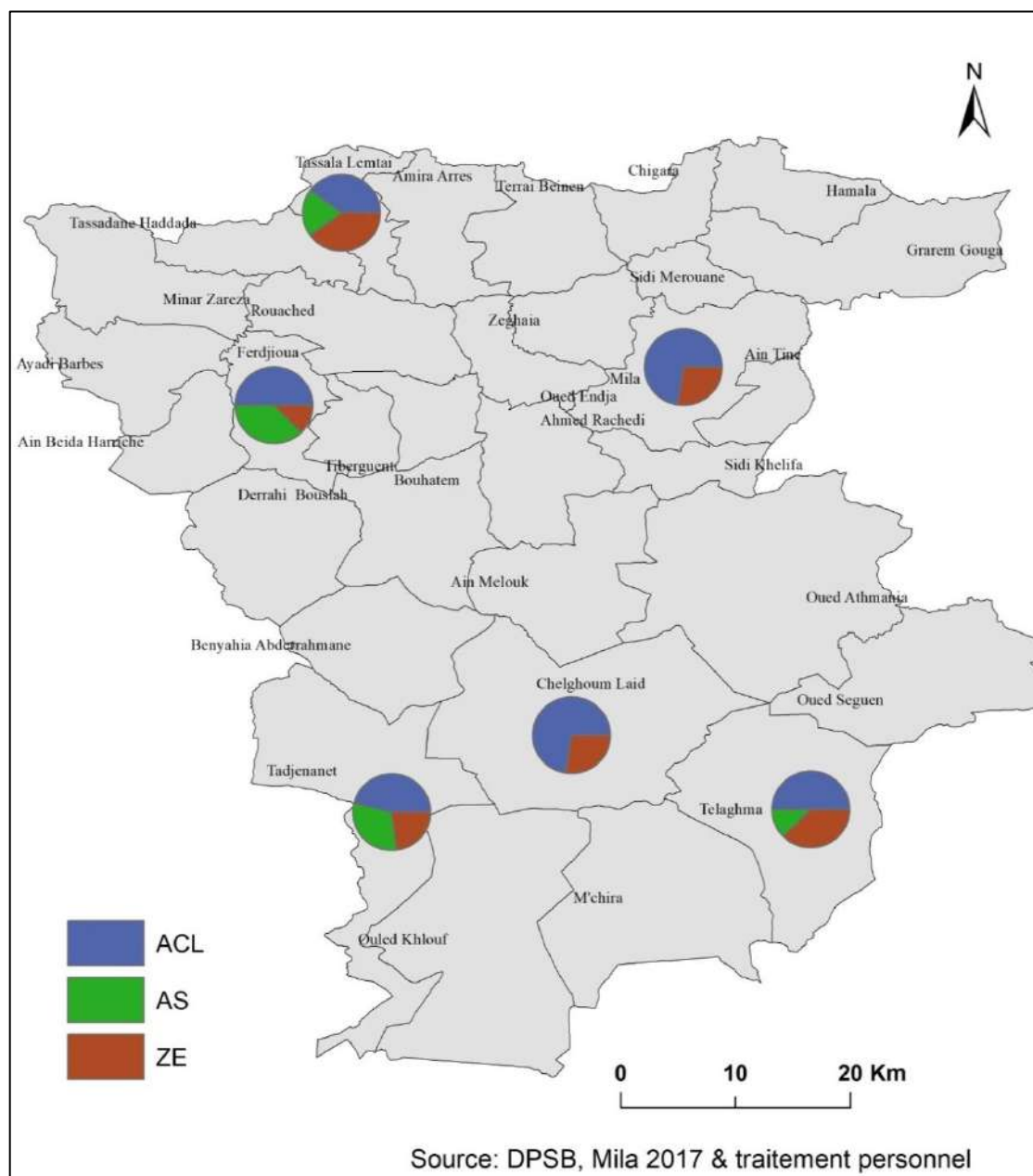
Les zones éparses (mechtas et localités) comptent pour 34.48% du nombre total des projets et enfin les agglomérations secondaires pour 17,24% du nombre total des projets réalisés.

Tableau n° 43 : Répartition du nombre de projets PCD par dispersion dans la wilaya de Mila 2008-2015

Communes	ACL		AS		ZE		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Mila	08	72,73	0	0	03	27,27	11	100
Tassala Lemtai	02	40	01	20	02	40	05	100
Ferdjioua	04	50,00	03	37,50	01	12,50	08	100
Telaghma	04	50	01	12,5	03	37,5	08	100
Chelghoum Laid	04	30,77	01	7,69	08	61,54	13	100
Tadjenanet	06	46,15	04	30,77	03	23,08	13	100
Total	28	48,28	10	17,24	20	34,48	58	100

Source : DAL, Mila 2017 & traitement personnel

Carte n° 07 : Répartition du nombre de projets PCD alloué par dispersion dans la wilaya de Mila 2008-2015



4-11 Répartition de la dotation financière par habitant des PCD par dispersion dans la wilaya de Mila 2008-2015

Le tableau n° 44 révèle que la dotation moyenne wilayale au titre des PCD par habitant et par dispersion dans la wilaya de Mila durant la période 2008-2015 est 5 825,71 DA/habitants. Tandis que celle par dispersion montre une disparité apparente, soit 4 603,50 DA/habitant pour les AS, et 14 229,49 DA/habitant dans les zones éparses.

Les meilleures dotations ont été enregistrées au niveau des ZE à cause du faible nombre de population par rapport aux ACL et AS.

Tableau n° 44 : La dotation financière par habitant des PCD par dispersion dans la wilaya de Mila 2008-2015

Communes	Dotation DA/habitant			
	ACL	AS	ZE	Total
Mila	7 458,05	-	39 461,99	10 146,67
Tassala Lemtai	5 331,71	10 217,26	5 470,23	6 106,79
Ferdjioua	2 697,13	6 193,42	5 198,54	4 265,75
Telaghma	4 671,94	577,59	11 620,47	5 364,99
Chelghoum Laid	1 249,80	2 037,63	14 725,47	3 478,57
Tadjenanet	3 420,22	19 788,24	11 945,05	5 664,84
Total	4 170,96	4 603,50	14 229,49	5 825,71

Source : DAL, Mila 2017 & traitement personnel

5 Insuffisances et défaillances en dépit des efforts considérables des pouvoirs publics

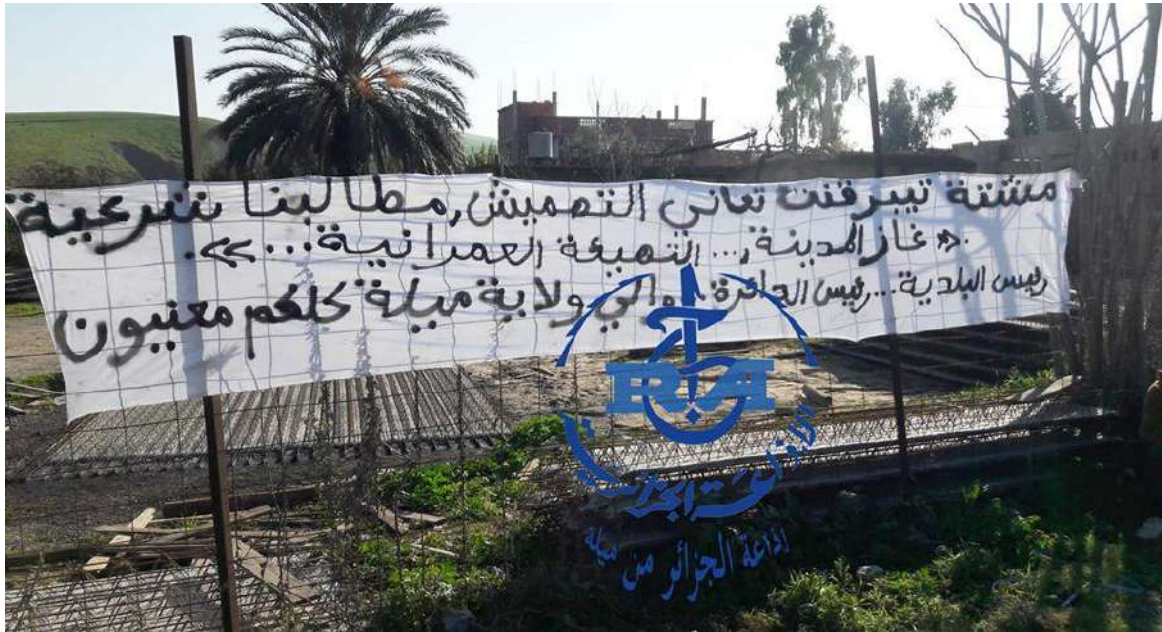
Malgré les efforts déployés par les pouvoirs publics en termes d'équipement public, les besoins des populations restent inassouvis et exprimés par le biais des sit-in et manifestations dont le but de faire pression sur collectivités locales à les réaliser.

Photo n° 02 : Sit-in de la population de Mechta Tiberguent commune de Tiberguent le 02/01/2020 (CW n° 79 barré à l'échangeur de Ferdjioua- Rouached-Mila) bloquant la circulation et interdisant le déplacement des biens et des personnes et exprimant le mécontentement de la population locale de Mechta Tiberguent à l'égard des pouvoirs publics le 02/01/2020



Source : Auteur, 2020

Photo n° 03 : Besoins exprimés par banderole par la population locale de la mechta de Tiberguent commune de Tiberguent réclamant le gaz de ville et l'aménagement urbain comme besoins prioritaires



Source : Page Facebook, <https://www.facebook.com/radiomila.dz/> date de consultation le 10/01/2020

Photo n° 04 : Siège de l'APC fermé - commune de Tassala Lemtai formulant la lassitude de la population locale envers l'état du développement local de leur commune, réclamant le Gaz naturel, et l'amélioration des prestations sanitaires (urgences, maternité, ambulance) en priorité



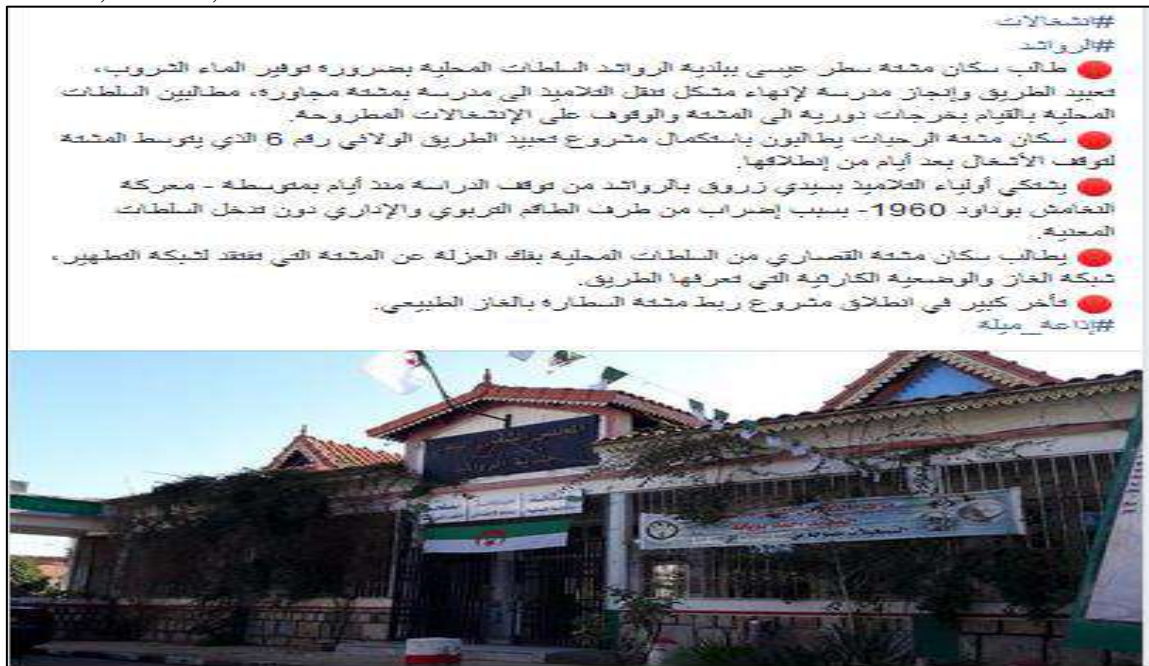
Source : Page Facebook, <https://www.facebook.com/milaone4300/> date de consultation 10/10/2020

Photo n° 05 : Sit in à Mila « école primaire à Senaoua » conditions de travail et de scolarisation défavorables »



Source : Page Facebook, <https://www.facebook.com/radiomila.dz/> date de consultation le 15/04/2020

Photo n° 06 : Sit-in à Rouached par les habitants des mechtas « Setar Aissa, Rehabat, Sidi Zarrouk, Kessari, Setara » réclamant leurs demandes



Source : page Facebook, <https://www.facebook.com/radiomila.dz/> date de consultation le 21/04/2020

Les habitants de Mechta Setar Aissa réclament AEP, revêtement de la route et la réalisation d'une école primaire pour mettre fin à la souffrance des scolarisés, et demandent aux autorités locales de rendre visite de travail à la mechta afin de connaître leurs problèmes et attentes ;

Les habitants de mechta Rehabat, demandent l'achèvement du projet de revêtement du CW n° 06 passant par la mechta (la reprise du projet arrêté après son démarrage) ;

A Mechta Sidi Zarrouk, les parents d'élèves du CEM, réclament aux autorités locales de trouver une solution à l'arrêt des cours des études dû à la grève de l'équipe pédagogique et administratif du CEM ;

Les habitants de mechta Kessari réclament le désenclavement et le réseau d'assainissement ;

Et mechta Stara réclame le projet d'adduction du gaz naturel.

Le recensement des points d'ombre à travers du territoire de la wilaya de Mila suite un une note présidentielle à tout l'exécutif de la wilaya « DSA, DRHW, DUAC, DASS,... », a dévoilé l'ampleur de l'insuffisance et les défaillances en termes d'équipement publics et services.

Photo n° 07 : Les points de l'ombre « zones très défavorisés dépourvues d'équipements publics



Source : <https://www.facebook.com/milaone4300/> date de consultation 11 mars 2020

Recensement de 120 points de l'ombre répartis sur le territoire de la wilaya de Mila recensés- dépourvues de réseaux d'AEP.

III- Les investissements alloués dans le cadre des programmes sectoriels déconcentrés (PSD)

Les projets inscrits et réalisés dans le cadre des programmes sectoriels déconcentrés (PSD) sont accordés aux collectivités locales pour contribuer au financement en totalité ou partiellement des projets d'équipement liés au cadre général de vie des citoyens dans les divers domaines.

Les programmes sectoriels de développement sont un outil de proximité indispensable de par leurs actions visant directement la fixation des populations, la réduction des inégalités territoriales locales, l'amélioration du cadre et des conditions de vie des citoyens.

Les programmes sectoriels déconcentrés est un moyen pertinent pour le développement local, vu la globalité des secteurs touchés, et l'importance des moyens, notamment, financier mobilisées. Ils représentent un moyen de participation des acteurs locaux à la planification du développement au niveau de la wilaya.

La mise en œuvre des programmes sectoriels représente une déclinaison des politiques nationales portées par chaque secteur, nécessitant une véritable coordination dans l'élaboration et la mise en œuvre.

« Les programmes sectoriels déconcentrés (PSD) concernent les programmes d'équipement inscrits à l'indicatif du wali dont l'autorisation de programme par sous-secteurs de la nomenclature est notifiée par décision programme du ministre chargé des finances, conformément au programme annuel d'équipement retenu par le Gouvernement. Cette autorisation de programme notifiée, recouvre le programme neuf de l'année et le réajustement des coûts des programmes en cours de réalisation. » (Article 16 du décret exécutif n° 98 du 13 Juillet 1998 relatif aux dépenses d'équipement de l'Etat)

« L'individualisation des programmes PSD par le wali cible seulement les projets ayant atteint une maturation suffisante permettant de connaître un début de réalisation en cours d'année. Dans ce cadre devront être connus et disponibles : le terrain d'assiette de la construction, les études et les éléments justifiant l'opportunité du projet, l'évaluation du projet selon les résultats des études, l'échéancier de réalisation et de paiement, les résultats de l'appel d'offres ou de consultations de l'opération concernée conformément aux dispositions du code des marchés publics. » (Article 17 du décret exécutif n° 98 du 13 Juillet 1998 relatif aux dépenses d'équipement de l'Etat)

1- Objectifs des PSD

Les PSD représentent un outil important pour l'investissement public local, vu les moyens et la globalité des secteurs touchés d'une part, la préparation et la mise en œuvre qui exige une articulation de la vision locale et nationale du développement. De plus, les programmes déconcentrés représentent un outil pertinent dans la concrétisation des politiques d'aménagement du territoire par la mise en œuvre des outils institutionnels (SNAT, SRAT, DAT et PAW).

Dans le cadre de l'organisation administratif de l'Etat, et dans le cadre de la déconcentration de l'action de l'Etat, les programmes reflètent les moyens investit par les ministères dans la concrétisation de leurs politiques sectorielles au niveau local en respect avec les différents schémas directeurs portée par chaque secteur.

2- La situation physique et financière des PSD réalisés dans la wilaya de Mila 1999-2017

Au titre des PSD, plusieurs programmes ont été lancés et réalisés au profit des communes de la wilaya de Mila durant la période 1999- 2017.

Durant cette période, cette wilaya a bénéficié d'une dotation de programme dépassant les 157 Milliard de DA « 157 179 731 000 DA » pour financer 1 297 opérations dans les différents secteurs des équipements publics comme conformes à la nomenclature nationale des investissements publics.

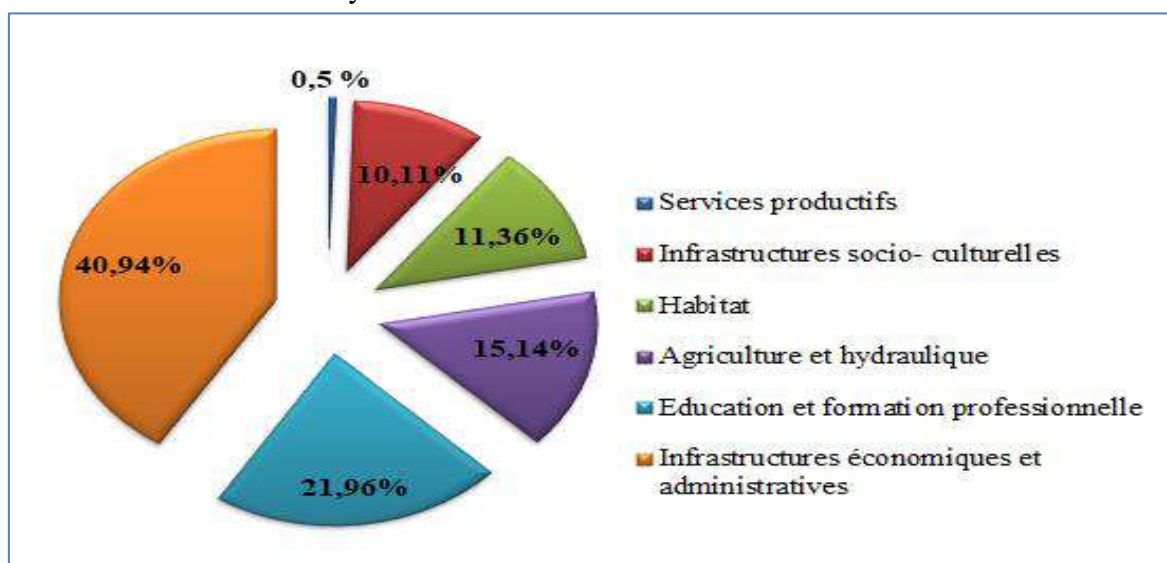
D'une façon générale on peut résumer ces différentes opérations d'investissement par secteur d'intervention dans le tableau n° 45 :

Tableau n° 45 : Répartition du nombre d'opérations d'investissement et des dotations financières au titre du PSD par secteurs d'intervention 1999-2017

Secteurs	Nombre d'opérations	%	AP (10 ³ DA)	%
Services productifs	21	1,62	781 246	0,50
Infrastructures socio- culturelles	270	20,82	15 885 811	10,11
Habitat	66	5,09	17 851 500	11,36
Agriculture et hydraulique	225	17,35	23 797 203	15,14
Education et formation professionnelle	460	35,47	34 517 130	21,96
Infrastructures économiques et administratives	255	19,66	64 346 841	40,94
Total	1 297	100	157 179 731	100

Source : DPSB Mila, 2018 & traitement personnel

Figure n° 09 : Répartition des dotations financières au titre des PSD par secteurs d'intervention dans la wilaya de Mila 1999-2017



Source : DPSB, Mila

Durant cette période, la priorité de l'état allait aux structures de base économiques et administratives avec un pourcentage dépassant les 40 % de l'enveloppe financière globale par la réalisation de 255 opérations, en deuxième position le secteur de l'éducation et la formation professionnelle par plus de 21% de l'enveloppe et 460 opérations, en troisième position le secteur de l'agriculture et l'hydraulique par la mobilisation des ressources hydriques et l'amélioration foncière de surfaces agricoles par 225 opérations avec une consommation de 15,14 % de l'enveloppe financière globale. En dernière position : l'habitat, les établissements sociaux et culturels et les services productifs.

3- Répartition de la dotation financière par habitant et par secteurs au titre des PSD dans la wilaya de Mila 1999-2017

La dotation moyenne des investissements au titre des PSD dans la wilaya de Mila entre 1999 et 2017 est 204 959,47 DA/habitant.

Tableau n° 46 : Répartition de la dotation financière par habitant et par secteurs au titre des PSD dans la wilaya de Mila 1999-2017

Secteurs	AP (10 ³ DA)	Population (hab) RGPH 2008	Dotation DA/ habitant
Services productifs	781 246	766 882	1 018,73
Infrastructures socio- culturelles	15 885 811		20 714,80
Habitat	17 851 500		23 278,03
Agriculture et hydraulique	23 797 203		31 031,11
Education et formation professionnelle	34 517 130		45 009,70
Infrastructures économiques et administratives	64 346 841		83 907,09
Total	157 179 731		766 882

Source : DPSB Mila, 2018 & traitement personnel

La comparaison de cette dotation avec la dotation dans le cadre des PCD estimée à 35 718,45 DA/ habitant entre 1999 et 2016 révèle l'importance des dotations au titre des PSD (presque 06 fois double contre celle des PCD). La meilleure dotation est enregistrée au niveau du secteur des infrastructures économiques et administratives avec 83 907,09 DA/habitant. Tandis que celle des PCD est 13 595,76 DA/habitant pour le secteur des infrastructures socio-culturelles. Ce qui montre l'importance des dotations PSD. (cf. Tab 46)

4- Répartition des opérations d'investissement et dotations financières au titre des PSD par sous-secteurs d'intervention dans la wilaya de Mila 1999-2017

Pour mieux analyser et connaître la nature des projets les plus importants dans chaque secteur, il fallait aller aux sous-secteurs de chaque secteur.

Le sous-secteur des infrastructures routières a consommé à lui seul 31,04 % de l'enveloppe (dû au coût élevé des marchés publics de la réalisation de la route) pour réaliser 113 opérations, 15,07 % pour l'éducation dont 389 opérations, les projets de

l'hydraulique (grande hydraulique et petite et moyenne hydraulique) ont consommés 12,44 % du budget avec 141 opérations, et l'urbanisme avec 11,35 % du budget et 64 opérations.

Tableau n° 47 : Répartition des opérations d'investissement et dotations financières au titre des PSD par sous-secteurs d'intervention dans la wilaya de Mila 1999-2017

Sous-secteurs	Nbre d'opérations	%	AP (10 ³ DA)	%
PME et artisanats	11	0,85	767 987	0,49
Mise en valeur	08	0,62	113 789	0,07
Grande hydraulique	115	8,87	17 667 173	11,24
Petite et Moyenne hydraulique	26	2,00	1 889 000	1,2
Forêts	54	4,16	2 756 530	1,75
Agriculture	02	0,15	20 211	0,01
Environnement	18	1,39	1 300 000	0,83
Pêches	02	0,15	50 500	0,03
Aménagement du Territoire	02	0,15	16 000	0,01
Tourisme	13	1,00	158 000	0,1
Transports	03	0,23	83 896	0,05
Poste et télécommunications	01	0,08	20 000	0,01
Stockage et Distribution	05	0,39	539 350	0,34
Infrastructures routières	113	8,71	48 793 880	31,04
Infrastructures Administratives	130	10,02	14 764 974	9,39
Education	389	29,99	23 683 980	15,07
Formation et main d'œuvre	55	4,24	2 916 150	1,86
Enseignement supérieur	16	1,23	7 917 000	5,04
Culte	04	0,31	195 000	0,12
Infrastructures de la santé	86	6,63	5 897 500	3,75
Jeunesse et sports	120	9,25	7 657 453	4,87
Culture	43	3,32	1 812 958	1,15
Protection sociale	15	1,16	268 900	0,17
Moudjahidine	02	0,15	54 000	0,03
Urbanisme et Aménagement	49	3,78	13 417 000	8,54
Logements	15	1,16	4 418 500	2,81
Total PSD	1 297	100	157 179 731	100

Source : DPSB 2018 & traitement personnel

Ces sous-secteurs ont consommé à eux seuls presque $\frac{3}{4}$ de l'enveloppe globale, le reste (le $\frac{1}{4}$) est réparti sur les autres sous-secteurs restants (culte, jeunesse et sport, infrastructures administratives, culture, ...etc.). (cf. Tab n° 47)

5- Répartition de la dotation financière par habitant au titre du PSD par sous-secteurs dans la wilaya de Mila 1999-2017

La dotation moyenne par habitant enregistré dans la wilaya de Mila durant 1999-2017 par secteur d'activité s'élève à 204 959,47 DA.

Tandis que celle enregistrée par sous-secteur relève des infrastructures routières avec 63 626,32 DA par habitant à cause du territoire vaste de la wilaya et le problème d'enclavement et d'accessibilité. (cf. Tab n° 48)

Tableau n° 48 : Répartition de la dotation financière par habitant au titre du PSD par sous-secteurs dans la wilaya de Mila 1999-2017

Sous-secteurs	AP (10 ³ DA)	Population (hab) RGPH 2008	Dotation DA/habitant
PME et artisanat	767 987	766 882	1 001,44
Mise en valeur	113 789		148,38
Grande hydraulique	17 667 173		23 037,67
Petite et Moyenne hydraulique	1 889 000		2 463,22
Forêts	2 756 530		3 594,46
Agriculture	20 211		26,35
Environnement	1 300 000		1 695,18
Pêches	50 500		65,85
Aménagement du Territoire	16 000		20,86
Tourisme	158 000		206,03
Transports	83 896		109,40
Poste et télécommunications	20 000		26,08
Stockage et Distribution	539 350		703,30
Infrastructures routières	48 793 880		63 626,32
Infrastructures Administratives	14 764 974		19 253,25
Education	23 683 980		30 883,47
Formation et main d'œuvre	2 916 150		3 802,61
Enseignement supérieur	7 917 000		10 323,62
Culte	195 000		254,28
Infrastructures de la santé	5 897 500		7 690,23
Jeunesse et sports	7 657 453		9 985,18
Culture	1 812 958		2 364,06
Protection sociale	268 900		350,64
Moudjahidine	54 000		70,42
Urbanisme et Aménagement	13 417 000		17 495,52
Logements	4 418 500		5 761,64
Total PSD	157 179 731	766 882	204 959,47

Source : DPSB 2018 & traitement personnel

6- Evolution du nombre d'opérations et dotations financières au titre des PSD dans la wilaya de Mila 1999-2017

Les dotations annuelles des programmes sectoriels de développement ont connu différents changements caractérisés notamment par l'importance des dotations annuelles dégagées par les pouvoirs publics depuis notamment la période 1999-2017 tel qu'il apparaît dans le tableau n° 49.

Ainsi il est à relever que durant toute la période 1999-2017 (19 ans), la dotation globale allouée à ce programme s'élève à 157 179 731 Milliers de DA.

En d'autres termes, l'Etat a mobilisé annuellement durant la période 1999-2017 une moyenne de 8 272 617 421 DA/an, ce qui a permis une bonne prise en charge des préoccupations de proximité des citoyens et un volontarisme étatique sans faille, particulièrement depuis 2005 à cause de l'amélioration des capacités de financement de l'Etat dû à la hausse du prix du pétrole), ce qui n'est pas le cas pour ces dernières années après la chute du pétrole.

Tableau N° 49 : Evolution du nombre d'opérations et dotations financières au titre des PSD dans la wilaya de Mila 1999 - 2017

Années	Dotations financières (10 ³ DA)	% dotations financières	Nombre d'opérations	% opérations
1999	570 127	0,36	20	1,54
2000	537 800	0,34	22	1,70
2001	2 619 646	1,67	51	3,93
2002	3 645 910	2,32	67	5,17
2003	4 162 466	2,65	68	5,24
2004	9 694 448	6,17	104	8,02
2005	6 459 634	4,11	51	3,93
2006	27 935 198	17,77	206	15,88
2007	16 042 523	10,21	79	6,09
2008	10 193 542	6,49	44	3,39
2009	6 338 852	4,03	48	3,70
2010	11 593 457	7,38	83	6,40
2011	10 833 994	6,89	130	10,02
2012	12 794 139	8,14	107	8,25
2013	2 806 645	1,79	54	4,16
2014	29 295 400	18,64	145	11,18
2015	992 000	0,63	07	0,54
2016	293 000	0,19	05	0,39
2017	370 950	0,24	06	0,46
Total	157 179 731	100	1 297	100

Source : DPSB 2018 & traitement personnel

Le ratio de la dotation de l'investissement public au titre des PSD dans la wilaya de Mila est de 106 745, 62 DA/ habitant qui est inférieur par rapport à celui enregistré dans le territoire des communes des hautes plaines de la wilaya de Sétif qui est de 132 000 DA/ habitant² pour la même période (1998-2008).

L'efficacité des programmes sectoriels déconcentrés est conditionnée par le choix judicieux des programmes et leur intégration dans la vision locale du développement portée par le Plan d'Aménagement de la Wilaya (PAW).

7- Exemple d'échec d'un projet à caractère communautaire

L'absence de concertation de la population locale lors de l'identification, la réalisation, le suivi et l'entretien des projets communautaires, et son absence dans le processus de développement local constituent des éléments d'échec induisant une mauvaise gouvernance territoriale locale.

Nous citons à titre indicatif un exemple d'un projet communautaire voué à l'échec à cause de l'absence de la population dans la réalisation des programmes de développement local dans les communes de la wilaya de Mila.

A titre indicatif nous livrons un projet hydraulique programmé dans la commune d'Amira Arres.

² لحسن فرطاس، الفوارق الاجتماعية الاقتصادية وإشكالية التنمية المتوازنة، دراسة حالة بلديات السهول العليا لولاية سطيف، جامعة قسنطينة 1، كلية الجغرافيا وعلوم الأرض، 2014.

7-1 Description du projet

Le projet a été réalisé pour le captage de la source de Ras El Oued commune d'Amira Arres en 2016. Cette opération vitale a pour objectifs principaux l'alimentation en AEP de quelques mechtas dans la commune de Tassala Lemtai. Le projet se composait de deux tranches au titre des PSD, et une troisième tranche sur prélèvement sur budget de la commune de Tassala Lemtai :

- La première tranche, inscrite dans le cadre des PSD (lot n° 16) sous l'intitulé « AEP Mechta SDARI et Mechta CHEHALTA commune de Tassala Lemtai » attribué en 2007 avec un montant de 18 942 060,15 DA.

- La deuxième tranche, inscrite également dans le cadre des PSD sous l'intitulé « Achèvement AEP Mechtas SDARI et Mechta CHEHALTA commune de Tassala Lemtai » attribué en 2011 avec un montant de 6 179 752,80 DA.

- Ensuite les autorités locales de l'APC de la commune d'Amira Arres ont inscrit un complément de ce projet sur prélèvement sur budget de la commune de Tassala Lemtai pour faire bénéficier d'autres mechtas de la commune d'Amira Arres de l'AEP pour qu'elles soient alimentés par la même source sous l'intitulé « Réalisation du réseau d'AEP des mechtas Ain Hamed, Hed Mehdiya, Boulegrameche et Brahem Ben Ali » avec un montant de 14 976 819 DA.

Photo n° 08 : La source de Ras El Oued commune d'Amira Arres ; objet du litige



Source : Subdivision de l'hydraulique de Terrai Beinen, 2016

Au total cette opération d'AEP a coûté 40 098 631,95 DA malgré son sabotage volontaire et la destruction de la station de pompage par les habitants de la mechta de Ras El Oued qui réclament son appartenance.

Avant que cette station soit mise en service, les habitants de la mechta de Ras El Oued ont détruit ce projet réclamant et justifiant que l'eau de la source était la propriété des habitants de la commune d'Amira Arres et plus précisément, de la mechta Ras El Oued et qu'elle

faisait l'objet d'une source de revenus et d'emplois pour les habitants de la mechta « vente d'eau ». L'absence d'une bonne gouvernance locale, a causé le gaspillage et la perte d'une enveloppe financière très importante de 40 098 631,95 DA. (cf. annexe n° 05)

IV- Les programmes spécifiques

Dans le cadre de l'impulsion des programmes de développement local, les pouvoirs publics ont lancé plusieurs programmes spécifiques destinés à prendre en charge les préoccupations des citoyens en vue d'améliorer leur cadre de vie, et d'assurer le développement harmonieux et équilibré de l'ensemble du territoire national. La wilaya de Mila a connu une importante dotation dans le cadre des PSRE, PCSCE,...

1- Le PSRE³ 2001-2004

Le programme de soutien à la relance économique (PSRE) a été préparé et mis en œuvre sur le budget de l'Etat avec la mobilisation d'une enveloppe de 555 milliards DA. 40 milliards offerts par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire (MICLAT) dans le cadre de ces opérations. Ce programme de grande envergure qui avait pour objectif principal l'instauration d'une dynamisation de l'économie nationale et l'amorce du processus de développement local, a intégré dans sa stratégie la réalisation de programmes complémentaires de développement local, l'encouragement de l'initiative en matière de création d'emplois et la réhabilitation d'infrastructures socio-économiques.

L'exécution de ce programme initié durant la période 1999-2005 a largement contribué à l'amélioration du cadre de vie du citoyen, à la préservation et à la création d'emploi, et à la relance des activités économiques à travers l'ensemble du territoire national et particulièrement dans les zones défavorisées. En outre, ce programme a favorisé les grandes actions structurantes qui dépassent souvent les moyens de la commune. A titre d'exemple, il convient de citer : l'appui au développement des activités agricoles, l'extension et la réhabilitation des infrastructures routières, l'extension et la modernisation du réseau de téléphone, le programme d'électrification rurale et de raccordement au gaz naturel.

1-1 Répartition des opérations et des dotations financières au titre du PSRE dans la wilaya de Mila 2001-2004

Dans le cadre de ce programme la wilaya de Mila a bénéficié de 50 opérations avec une dotation financière globale de 2 006 708 Millions de DA comme indiqué dans le tableau n° 50. Entre 2001 et 2004, la wilaya de Mila a bénéficiée au titre du PSRE d'une enveloppe globale de 2 006,708 Millions de DA et un nombre total de 50 opérations.

³ Site du ministère de l'intérieur, des collectivités locales et d'aménagement du territoire www.intérieur.gov.dz, date de consultation le 10/11/2017.

Tableau n° 50 : Répartition des opérations et des dotations financières au titre du PSRE dans la wilaya de Mila entre 2001 et 2004

Années	Nombre d'opérations	%	Autorisation du programme (Millions de DA)	%
2001	11	22	253,162	12,62
2002	20	40	926,406	46,16
2003	14	28	722,14	35,99
2004	05	10	105	5,23
Total	50	100	2006,708	100

Source : DPSB de Mila, 2017 & traitement personnel

Les dotations financières des deux années consécutives 2002 et 2003 représentent à elles seules près de 82% soit 1 648,546 Millions de DA. La meilleure contribution du PSRE a été enregistrée en 2002 avec une enveloppe de 926,406 Millions de DA soit 46,16% des dotations avec un nombre total de 20 opérations. La faible dotation financière était enregistrée en 2004 avec 105 Millions de DA et 05 opérations.

1-2 Répartition des opérations et des dotations financières au titre des PSRE dans la wilaya de Mila par secteurs 2001-2004

Le secteur des forêts a eu la meilleure contribution du PSRE entre 2001-2004 avec 622,6 Millions DA soit 31,03 % de l'enveloppe totale allouée pour la réalisation de 03 opérations seulement. Ensuite vient le secteur des routes avec 526,1 Millions de DA pour réaliser 12 opérations, suivi par le secteur de l'éducation avec le grand nombre d'opérations enregistré 15 opérations et une dotation financière de 419,108 Millions de DA et le secteur des infrastructures administratives avec 210,9 Millions de DA et 08 opérations.

Le reste de l'enveloppe se répartie pour les secteurs de l'urbanisme, la santé, la formation professionnelle, la jeunesse et sports et la protection sociale avec les taux faibles qui sont inférieurs à 5%.

Nous constatons, la priorisation de financement des secteurs touchés par la dernière décennie tels que les forêts, les routes et les établissements scolaires. (cf. Tab n° 51)

Tableau n° 51 : Répartition des opérations et des dotations financières au titre des PSRE dans la wilaya de Mila par secteurs 2001-2004

Secteurs	Nombre d'opérations	%	AP (Millions de DA)	%
Protection sociale	01	02	05	0,25
Sports	02	04	33	1,64
Formation professionnelle	01	02	40	1,99
Santé	03	06	53	2,64
Urbanisme	05	10	97	4,83
Infrastructures administratives	08	16	210,9	10,51
Education	15	30	419,108	20,88
Routes	12	24	526,1	26,23
Forêts	03	06	622,6	31,03
Total	50	100	2006,708	100

Source : DPSB de Mila, 2017 & traitement personnel

1-3 Répartition de la dotation par habitant et par secteurs du programme des PSRE dans la wilaya de Mila 2001-2005

La dotation moyenne allouée au titre du programme PSRE pour la wilaya de Mila est 2 999,20 DA/ habitant entre 2001 et 2005. Par ailleurs la plus grande dotation par secteur durant la période 2001-2005 est celle attribuée pour le secteur des forêts avec de 930,53 DA/habitant, suivi par le secteur des routes 786,30 DA/habitant. Ces secteurs ont été les plus délaissés dans la décennie noire à cause des conditions sécuritaires.

Tableau n° 52 : Répartition de la dotation par habitant et par secteurs du programme des PSRE dans la wilaya de Mila 2001-2005

Secteurs	AP (Millions de DA)	Population (hab) RGPH 1998	Dotation DA/ habitant
Protection sociale	05	669 080	7,47
Sports	33		49,32
Formation professionnelle	40		59,78
Santé	53		79,21
Urbanisme	97		144,98
Infrastructures administratives	210,9		315,21
Education	419,108		626,39
Routes	526,1		786,30
Forêts	622,6		930,53
Total	2006,708		669 080

Source : DPSB de Mila, 2016 & traitement personnel

2- Le PCSCE (Programme Complémentaire de Soutien à la Croissance Economique⁴) 2005-2008

Dans une perspective de continuité et de poursuite de la dynamique de croissance, impulsée par le Programme de Soutien à la Relance Economique (PSRE 2001-2004), il a été consolidé par le Programme de Consolidation du Soutien à la Croissance (PCSC 2005-2009). Les objectifs attendus du programme de Soutien à la Croissance Economique, ont trait essentiellement à la mise en place d'une dynamique de croissance économique progressive, la promotion du développement durable et l'amélioration du cadre et des conditions de vie des populations.

Les actions aussi nombreuses que variées constituent la base de ces programmes, telles : l'amélioration du taux de raccordement en AEP et en assainissement, la prise en charge des problèmes liés à l'environnement par la réalisation de STEP, de centres d'enfouissement technique... , la modernisation et la réhabilitation des routes et chemins communaux, l'augmentation des capacités d'accueil, d'hébergement, de restauration et de transport des élèves au titre des différents cycles de formation, l'amélioration de la couverture sanitaire par la densification du réseau d'infrastructures (polycliniques, hôpitaux ...), et la prise en charge des jeunes dans les différents domaines des sports, des loisirs et de la culture, ...etc.

⁴ Site du ministère de l'intérieur, des collectivités locales, et d'aménagement du territoire www.intérieur.gov.dz date de consultation le 10/11/2017

2-1 Evolution des autorisations de programmes octroyés au titre du PCSCE dans la wilaya de Mila 2005-2008

Dans le cadre de ce programme, la wilaya de Mila a bénéficié entre 2005 et 2008 d'un montant global de près de 47 Milliards de DA pour réaliser 1131 opérations inscrits dans 19 sous-secteurs au titre du PSD et 11 chapitres dans les projets inscrits au titre du PCD⁵.

Trois secteurs ont été priorisés par ce programme qui sont : les routes, l'aménagement urbain et l'hydraulique qui constituent des priorités immédiates pour la population locale avec plus de 60 % de l'AP globale. Nous constatons que Le PCSC favorise le secteur de l'hydraulique par apport au secteur des forêts qui était parmi les priorités du PSRE, et qu'il maintient les mêmes priorités des secteurs financés avec un élargissement des secteurs bénéficiaires. (cf. Tab n° 53)

Tableau N° 53 : Evolution des dotations au titre du PCSCE dans la wilaya de Mila 2005-2008

Années	Nombre d'opérations	%	AP (millions de DA)	%
2005	231	20,42	5 466,315	11,61
2006	490	43,32	20 363,484	43,24
2007	210	18,57	11 886,35	25,24
2008	200	17,68	9 374	19,91
Total	1 131	100	47 090,149	100

Source : DPSB de Mila, 2010 & traitement personnel

2-2 Evolution de la dotation financière au titre du PCSCE dans la wilaya de Mila 2005-2008

Le tableau n° 54 montre que la dotation moyenne au titre des programmes PCSCE pour la période 2005-2008 est de 61 404,37 DA/habitant.

La meilleure dotation enregistrée par année au titre des dotations financières PCSCE est celle enregistrée au niveau de l'année 2006 et 2007 avec respectivement 26 553,47 DA/habitant et 15 499,50DA/ habitant.

Tableau n° 54 : Répartition annuelle de la dotation par habitant par secteur dans le cadre du PCSCE dans la wilaya de Mila 2005-2008

Années	AP (millions de DA)	Population (hab) RGPH 2008	Dotation DA/ habitant
2005	5 466,315	766 886	7 127,94
2006	20 363,484		26 553,47
2007	11 886,35		15 499,50
2008	9 374,00		12 223,46
Total	47 090,149	766 886	61 404,37

Source : DPSB de Mila, 2010 & traitement personnel

⁵ DPSB

2-3 Répartition financière par secteurs au titre des PCSCE dans la wilaya de Mila en 2006

La meilleure contribution du PCSCE en 2006 a été allouée au secteur des forêts priorisé avec 727,483 Millions de DA soit 63,17 % de l'enveloppe financière totale pour réaliser 04 opérations seulement. Suivi par le secteur de l'administration avec 226,900 Millions de DA pour réaliser 06 opérations ce qui représente 19,70% de la dotation financière totale. Le reste de l'enveloppe se répartie entre les secteurs de l'urbanisme, la santé, la formation professionnelle, l'éducation, PTT, et la protection sociale. (cf. Tab n° 55)

Tableau n° 55 : Répartition financière par secteurs au titre des PCSCE dans la wilaya de Mila en 2006

Secteurs	Nbre d'opérations	Dotations financières (DA)	%
Administration	06	226 900 000,00	19,70
Education	04	72 330 000,00	6,28
Forêts	04	727 483 000,00	63,17
Formation professionnelle	01	40 000 000,00	3,47
Protection sociale	02	33 000 000,00	2,87
PTT	01	20 000 000,00	1,74
Santé	02	25 000 000,00	2,17
Urbanisme	01	7 000 000,00	0,61
Total	21	1 151 713 000,00	100,00

Source : DPSB, Mila 2019 & traitement personnel

2-4 Répartition de la dotation par habitant et par secteurs au titre du programme PCSCE dans la wilaya de Mila en 2006

Le tableau n° 56 divulgue que la dotation moyenne par secteurs au titre du PCSCE dans la wilaya de Mila en 2006 est de 1 721,34 DA par habitant. La meilleure dotation par secteurs au titre du PCSCE est de 1 087,29 DA/habitant enregistrée au secteur des forêts.

Tableau n° 56 : Répartition de la dotation par habitant et par secteurs au titre du programme PCSCE dans la wilaya de Mila en 2006

Secteurs	AP (DA)	Population (hab) RGPH 1998	Dotation DA/hab
Administration	226 900 000,00	669 080	339,12
Education	72 330 000,00		108,10
Forêts	727 483 000,00		1 087,29
Formation	40 000 000,00		59,78
Protection sociale	33 000 000,00		49,32
PTT	20 000 000,00		29,89
Santé	25 000 000,00		37,36
Urbanisme	7 000 000,00		10,46
Total	1 151 713 000,00		669 080

Source : DPSB, Mila 2019 & traitement personnel

3-Programme des hauts plateaux dans la wilaya de Mila

Ce programme a été initié par les pouvoirs publics pour réduire les inégalités socio-spatiales, et trouver les mécanismes qui permettront de mieux cerner son territoire.

A travers cette politique volontariste, l'Etat a mis en œuvre le programme des hauts plateaux qui vise l'instauration d'une nouvelle politique algérienne d'aménagement du territoire et de rééquilibrage spatial, et plus précisément dans son option Hauts Plateaux-Sud et ayant comme but majeur le développement homogène et équilibré de l'ensemble du territoire algérien. Les collectivités territoriales concernées par ce programme sont l'ensemble des communes des wilayas du Sud, certaines communes des wilayas des hauts plateaux, et certaines communes de certaines wilayas des hauts plateaux. Au niveau de la wilaya de Mila, les collectivités territoriales à travers lesquelles s'appliquent les avantages particuliers de ce programme sont au nombre de trois, à savoir les communes de M'chira, Ouled Khlouf et Tadjenanet à cause de leur situation géographique.

3-1 Ventilation sectorielle des AP au titre du programme des hauts plateaux inscrits dans le cadre des PSD 2006-2008

La meilleure contribution du programme des hauts plateaux dans le cadre des PSD dans les communes de M'chira, Ouled Khlouf et Tadjenanet durant la période 2006- 2008 a été notée au niveau du secteur de l'hydraulique avec 3 193 077 000,00 DA soit 23,28 % de l'enveloppe financière totale et 29 opérations, suivi du secteur des routes avec 2 900 000 000,00 de DA pour réaliser 22 opérations soit 21,14% des dotations financières totales et le secteur de l'administration avec 2 340 000 000,00 de DA pour réaliser 21 opérations.

Le reste de l'enveloppe se distribue sur les secteurs de l'urbanisme, la santé, la formation professionnelle, l'éducation, jeunesse et sport, culture, culte, environnement, tourisme, PME et artisanat, et forêts. (cf. Tab n° 57)

Tableau n° 57 : Ventilation sectorielle des AP au titre du programme des hauts plateaux inscrits dans le cadre des PSD 2006-2008

Secteurs	Nbre d'opérations	AP (DA)	%
Administration	21	2 340 000 000,00	17,06
Culte	06	175 000 000,00	1,28
Culture	11	300 000 000,00	2,19
Education	42	1 647 881 000,00	12,01
Environnement	13	462 000 000,00	3,37
Forêts	13	205 000 000,00	1,49
Formation professionnelle	04	171 000 000,00	1,25
Hydraulique	29	3 193 077 000,00	23,28
Jeunesse et sports	22	685 000 000,00	4,99
Moudjahidine	03	60 000 000,00	0,44
PME et Artisanat	08	310 000 000,00	2,26
Routes	22	2 900 000 000,00	21,14
Santé	13	755 000 000,00	5,50
Tourisme	09	12 000 000,00	0,09
Urbanisme	16	500 000 000,00	3,65
Total	232	13 715 958 000,00	100

Source : DPSB, Mila 2019 & traitement personnel

3-2 Répartition de la dotation par habitant et par sous-secteurs au titre du programme des hauts plateaux inscrits dans le cadre des PSD 2006-2008

La lecture du tableau n° 56 révèle que la dotation moyenne par secteurs au titre du programme des hauts plateaux inscrits dans le cadre des PSD dans la wilaya de Mila (dans les communes de M'chira, Ouled Khlouf et Tadjenanet) 2006-2008 est de 161 674,25 DA par habitant. La meilleure dotation enregistrée par secteurs est 37 637,79 DA/habitant octroyée au secteur de l'hydraulique.

Tableau n° 58 : Répartition de la dotation par habitant et par sous-secteurs au titre du programme des hauts plateaux inscrits dans le cadre des PSD 2006-2008

Secteurs	Dotations financières (DA)	Population ⁶ (hab) RGP 2008	Dotation en DA/habitant
Administration	2 340 000 000	84 837	27 582,30
Culte	175 000 000		2 062,78
Culture	300 000 000		3 536,19
Education	1 647 881 000		19 424,08
Environnement	462 000 000		5 445,74
Forêts	205 000 000		2 416,40
Formation	171 000 000		2 015,63
Hydraulique	3 193 077 000		37 637,79
Jeunesse et sports	685 000 000		8 074,31
Moudjahidine	60 000 000		707,24
PME et Artisanat	310 000 000		3 654,07
Routes	2 900 000 000		34 183,20
Santé	755 000 000		8 899,42
Tourisme	12 000 000		141,45
Urbanisme	500 000 000		5 893,65
Total	13 715 958 000	84 837	161 674,25

Source : DPSB, Mila 2019 & traitement personnel

3-3 Répartition des dotations financières par sous-secteurs au titre du programme des hauts plateaux inscrits dans le cadre des PCD 2006-2008

Le sous-secteur des chemins et pistes a eu la grande contribution du programme des hauts plateaux dans le cadre des PCD dans les communes de M'chira, Ouled Khlouf et Tadjenanet entre 2006 et 2008 avec 101 200 000,00 de DA soit 47,69 % de l'enveloppe totale et 15 opérations.

Tableau n° 59 : Répartition des dotations financières par sous-secteurs au titre du programme des hauts plateaux inscrits dans le cadre des PCD 2006-2008

Sous-secteurs	Nbre d'opérations	Dotations financières en DA	%
Alimentation en eau potable	07	36 600 000,00	17,25
Assainissements	02	12 400 000,00	5,84
Chemins et pistes	15	101 200 000,00	47,69
Aménagements urbains	03	17 000 000,00	8,01
Sports	03	45 000 000,00	21,21
Total	30	212 200 000,00	100

Source : DPSB, Mila 2019 & traitement personnel

⁶ Le total de la population de M'chira, Ouled Khlouf et Tadjenanet

Suivi du sous-secteur des sports avec 45 000 000,00 de DA pour réaliser seulement 03 opérations soit 21,21% des dotations financières totales et le sous-secteur de l'alimentation en eau potable avec 36 600 000,00 de DA pour réaliser 07 opérations. Le reste de l'enveloppe se partage entre les sous-secteurs : les assainissements, et les aménagements urbains. (cf. Tab n° 59)

3-4 Répartition de la dotation par habitant et par sous-secteurs au titre du programme des hauts plateaux inscrits dans le cadre des PCD 2006-2008

Le tableau n° 58 dévoile que la dotation moyenne par secteurs au titre du programme des hauts plateaux inscrits dans le cadre des PCD dans la wilaya de Mila (dans les communes de M'chira, Ouled Khlouf et Tadjenanet) entre 2006 et 2008 est de 2 501,27 DA par habitant.

La meilleure dotation enregistrée par sous-secteurs est de 37 637,79 DA/habitant dans le sous-secteur de chemins et pistes. (cf. Tab n° 58)

Tableau n° 60 : Répartition de la dotation par habitant et par sous-secteurs au titre du programme des hauts plateaux inscrits dans le cadre des PCD 2006-2008

Sous-secteurs	Dotations financières en DA	Population ⁷ (hab) RGPH 2008	Dotation DA/habitant
Alimentation en eau potable	36 600 000,00	84 837	431,42
Assainissements	12 400 000,00		146,16
Chemins et pistes	101 200 000,00		1 192,88
Aménagements urbains	17 000 000,00		200,38
Sports	45 000 000,00		530,43
Total	212 200 000,00	84 837	2 501,27

Source : DPSB, Mila 2019 & traitement personnel

V- Les subventions allouées à la wilaya de Mila : une répartition spatiale hétérogène et déséquilibrée

La wilaya a participé par son budget d'équipement dans le cadre du développement local. Deux types de projets ont fait l'objet d'un autofinancement à savoir ; pour le premier géré par la wilaya concerne la réalisation des infrastructures administratives comme les sièges des Daïras, c'est peu par rapport au deuxième type de projets que la wilaya attribue aux communes sous forme de subventions pour qu'elles puissent répondre à leurs besoins de développement.

1- Répartition spatiale des subventions sur le budget de la wilaya à Mila 2002 - 2008

Le tableau n° 61 met en exergue l'apport des subventions attribuées à l'ensemble des communes de la wilaya de Mila durant la période 2002-2008, qui est une période très illustrative pour déceler les orientations générales, le nombre et la nature des opérations qu'elle finance.

⁷ Le total de la population des communes de M'chira, Ouled Khlouf et Tadjenanet

Entre 2002 et 2008, la wilaya de Mila a financée 142 opérations par une enveloppe totale de 196 346 371 DA (presque 20 milliards de DA), réparties sur 30 communes, à l'exception de deux communes, M'chira et Tassadane Haddada. Six des 30 communes ont bénéficié à elles seules près de 65 % de l'enveloppe globale des subventions de la wilaya.

Par ailleurs, la commune de Mila, à elle seule, a bénéficié de près de tiers soit 29,09%, cette dotation exceptionnelle s'explique, sans aucun doute, par le rang administratif de cette ville (C.L.W). Entre 2002 et 2008, la wilaya de Mila a financée 142 opérations par une enveloppe totale de 196 346 371 DA (presque 20 milliards de DA), réparties sur 30 communes, à l'exception de deux communes, M'chira et Tassadane Haddada.

Six des 30 communes ont bénéficié à elles seules près de 65 % de l'enveloppe globale des subventions de la wilaya. Par ailleurs, la commune de Mila, à elle seule, a bénéficié de près de tiers soit 29,09%, cette dotation exceptionnelle s'explique, sans aucun doute, par le rang administratif de cette ville (C.L.W).

Tableau n° 61 : Répartition spatiale des subventions allouées sur budget de wilaya à Mila 2002 -2008

Communes	Montant global des subventions (DA)	% dotations	Nbre d'opérations	% opérations
Mila	57 112 439,00	29,09	09	6,34
Ain Tine	10 624 169,00	5,41	14	9,86
Sidi Khelifa	2 187 292,00	1,11	03	2,11
Grarem Gouga	2 400 000,00	1,22	04	2,82
Hamala	4 000 000,00	2,04	05	3,52
Sidi Merouane	1 370 000,00	0,70	03	2,11
Chigara	1 774 000,00	0,90	04	2,82
Oued Endja	6 768 000,00	3,45	10	7,04
Ahmed Rachedi	1 800 000,00	0,92	02	1,41
Zeghaia	14 852 311,00	7,56	09	6,34
Rouached	11 952 500,00	6,09	06	4,23
Tiberguent	2 050 000,00	1,04	04	2,82
Terrai Beinen	450 000,00	0,23	02	1,41
Amira Arres	1 500 000,00	0,76	02	1,41
Tassala Lemtai	1 325 000,00	0,67	03	2,11
Ferdjioua	1 200 000,00	0,61	01	0,70
Yahia Beni Guecha	6 500 000,00	3,31	06	4,23
Minar Zareza	3 000 000,00	1,53	04	2,82
Bouhatem	700 000,00	0,36	02	1,41
Derrahi Bouslah	1 420 936,00	0,72	04	2,82
Ain Beida Harriche	1 529 500,00	0,78	04	2,82
Ayadi Berbes	1 292 500,00	0,66	04	2,82
Telaghma	7 092 500,00	3,61	06	4,23
Oued Seguen	21 297 430,00	10,85	02	1,41
Chelghoum Laid	12 621 879,00	6,43	05	3,52
Oued Athmania	1 700 000,00	0,87	04	2,82
Ain Melouk	5 532 544,00	2,82	03	2,11
Tadjenanet	4 455 500,00	2,27	05	3,52
Ouled Khlouf	2 142 500,00	1,09	05	3,52
Ben Yahia Abderrahmane	5 692 000,00	2,90	07	4,93
Total	196 343 000,00	100	142	100

Source : DPSB de Mila, 2010 & traitement et correction personnel

2- Dotation par habitant dans le cadre du budget de la wilaya à Mila 2002-2008

L'analyse du tableau n° 62 révèle que :

Le ratio des dotations financières enregistré au titre du budget de la wilaya à Mila entre 2002 et 2008 est de 256,03 DA/Hab. La meilleure dotation par habitant a été enregistrée au niveau de la commune d'Oued Seguen est de 1 599,03 DA/ habitant. L'existence de onze communes dont le ratio est supérieur à la moyenne de wilaya estimé à 256,03 DA/Hab, dix-neuf communes dont le ratio est inférieur à la moyenne de wilaya, et deux communes dont le ratio est proche à la moyenne de wilaya. Les principales communes dont le ratio est supérieur à 256,03 DA/Hab (moyenne de wilaya) sont : Mila (827,09 DA/Hab), Ain Tine (1 365,57 DA/Hab), Sidi Khelifa (460,87 DA/ habitant), Hamala (356,73 DA/Hab), Oued Endja (342, 87 DA/Hab), Zeghaia (842,06 DA/habitant), Rouached (441,28 DA/Hab), Yahia Beni Guecha (550,38 DA/Hab), Oued Seguen (1 599,03 DA/Hab), Ain Melouk (389,62 DA/habitant), et Ben Yahia Abderrahmane (566,26 DA/habitant) ;

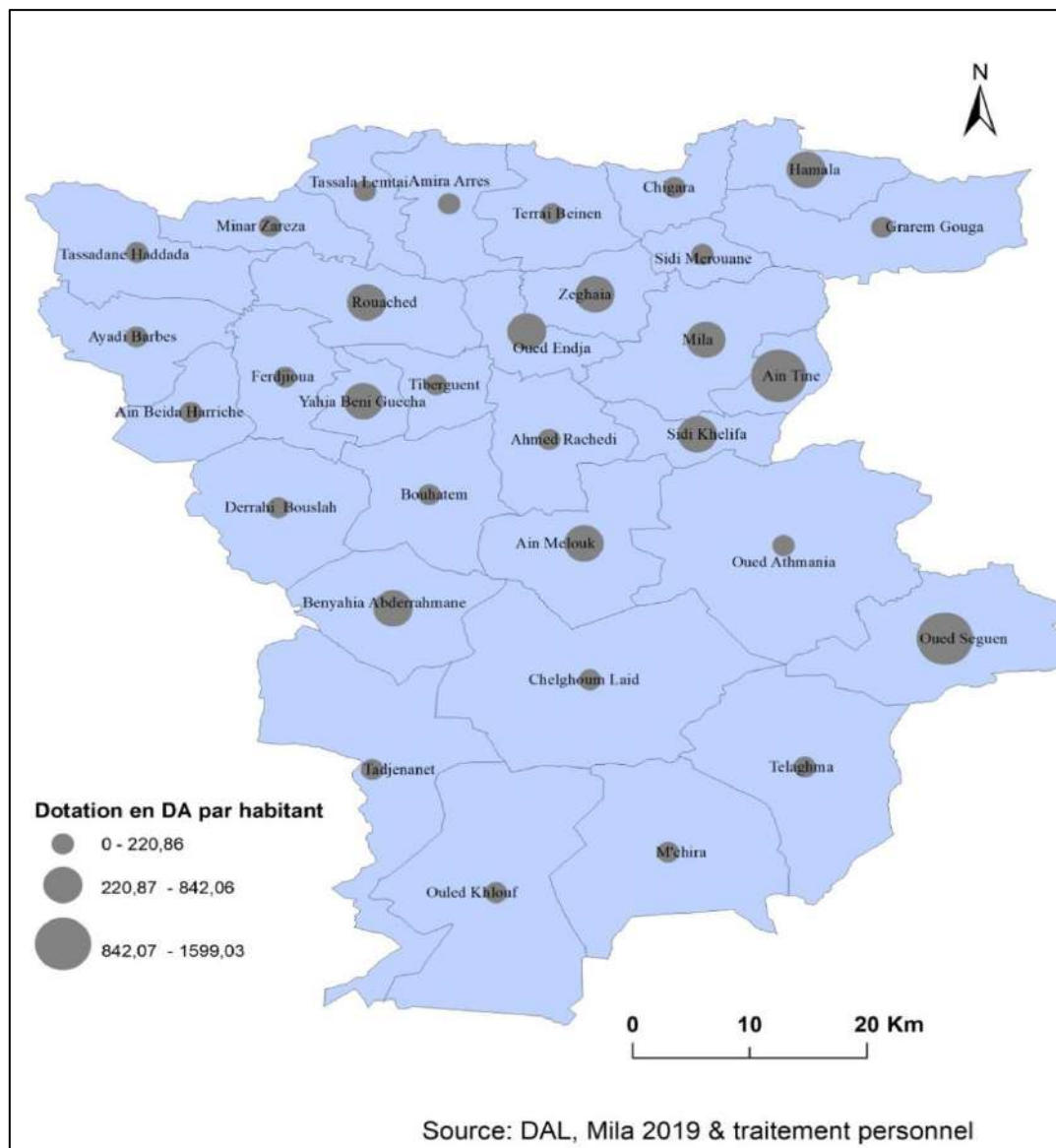
Tableau n° 62 : Répartition spatiale de la dotation par habitant sur budget de la wilaya à Mila 2002-2008

Communes	Montant global des subventions (DA)	Population (hab) RGPB 2008	Dotation DA/ habitant
Mila	57 112 439	69 052	827,09
Ain Tine	10 624 169	7 780	1365,57
Sidi Khelifa	2 187 292	4 746	460,87
Grarem Gouga	2 400 000	42 062	57,06
Hamala	4 000 000	11 213	356,73
Sidi Merouane	1 370 000	23 088	59,34
Chigara	1 774 000	14 661	121,00
Oued Endja	6 768 000	19 739	342,87
Ahmed Rachedi	1 800 000	15 819	113,79
Zeghaia	14 852 311	17 638	842,06
Rouached	11 952 500	27 086	441,28
Tiberguent	2 050 000	9 282	220,86
Terrai Beinen	450 000	23 299	19,31
Amira Arres	1 500 000	19 405	77,30
Tassala Lemtai	1 325 000	15 676	84,52
Ferdjioua	1 200 000	50 167	23,92
Yahia Béni Guecha	6 500 000	11 810	550,38
Minar Zareza	3 000 000	22 535	133,13
Bouhatem	700 000	20 277	34,52
Derrahi Bouslah	1 420 936	10 013	141,91
Ain Beida Harriche	1 529 500	21 013	72,79
Ayadi Berbes	1 292 500	6 459	200,11
Telaghma	7 092 500	48 028	147,67
Oued Seguen	21 297 430	13 319	1599,03
Chelghoum Laid	12 621 879	82 560	152,88
Oued Athmania	1 700 000	40 688	41,78
Ain Melouk	5 532 544	14 200	389,62
Tadjenanet	4 455 500	53 536	83,22
Ouled Khlouf	2 142 500	11 396	188,00
Ben Yahia Abderrahmane	5 692 000	10 052	566,26
Total	196 343 000	766 882	256,03

Source : DPSB de Mila, 2010 & traitement personnel

Les principales communes dont le ratio est inférieur à 256,03 (moyenne de wilaya) sont : Ouled Khlouf (188,00 DA/Hab), Tadjenanet (83,22 DA/Hab), Oued Athmania (41,78 DA/Hab), Chelghoum Laid (152,88 DA/Hab), M'chira (0,00), Telaghma (147,67 DA/habitant), Ain Beida Harriche (72,79 DA/habitant), Derrahi Bouslah (141,91 DA/habitant), Bouhatem (34,52 DA/habitant), Minar Zareza (133,13 DA/habitant), Tassadane Haddada (0,00 Da/habitant), Ferdjioua (23,92 DA/Hab), Tassala Lemtai (84,52 DA/habitant), Amira Arres (77,30 DA/habitant), Terrai Beinen (19,31 DA/habitant), Ahmed Rachedi (113,79 DA/habitant), Chigara (121,00 DA/habitant), Sidi Merouane (59,34 DA/habitant), et Grarem Gouga (57,06 DA/habitant). Les principales communes dont le ratio est proche à 256,03 sont : Ayadi Barbes (200,11 DA/Hab), et Tiberguent (220,86 DA/Hab). Le meilleur ratio est enregistré au niveau de la commune de Mila (71 266,88 DA/Hab).

Carte n° 08 : Répartition spatiale de la dotation par habitant sur budget de la wilaya à Mila 2002-2008



3- Répartition des subventions de la wilaya par sous-secteurs à Mila 2002-2008

Le tableau n° 63 dévoile les faits suivants :

Durant la période 2002-2008, l'ensemble des communes de la wilaya de Mila sauf deux communes, M'chira et Tassadane Haddada, a bénéficié d'une enveloppe financière totale sur budget de la wilaya de près de 196 Millions de DA pour le financement de 142 opérations réparties sur 12 sous-secteurs dont deux sous-secteurs d'entre eux se taillent la part du lion ; les équipements scolaires et la culture et sports.

Plus de 50% de l'enveloppe financière est consacrée au sous-secteur de la culture et sport (29,74%) et au sous-secteur des écoles (25,90%) pour assurer l'entretien, l'étanchéité, et la rénovation des écoles primaires.

Le reste est ventilé aux sous-secteurs suivants : téléphone, AEP, Assainissement, routes communales, gaz de ville, équipements des APC, infrastructures administratives, aménagement urbain, électricité, et règlement de dettes des communes.

Tableau n° 63 : Répartition des subventions allouées par sous-secteurs à Mila 2002-2008

Sous-secteurs	Dotations financières (DA)	%	Nombre des opérations	%
Téléphone	2 000 000	1,02	02	1,41
AEP	2 470 000	1,26	06	4,23
Assainissement	3 900 000	1,99	05	3,52
Routes communales	3 900 000	1,99	07	4,93
Gaz naturel	5 050 000	2,57	08	5,63
Equipement de l'APC	6 962 000	3,55	08	5,63
Infrastructures administratives	9 700 000	4,94	08	5,63
Aménagement urbain	11 530 000	5,87	11	7,75
Electricité	12 738 000	6,49	27	19,01
Règlement de dettes	28 846 000	14,69	05	3,52
Ecoles	50 855 000	25,90	46	32,39
Culture et sport	58 392 000	29,74	09	6,34
Total	196 343 000,00	100	142	1000

Source : DAL, Mila 2019 & traitement personnel

4- Répartition de la dotation par habitant par sous-secteur au titre des subventions sur budget de la wilaya à Mila 2002-2008

Le tableau n° 64 révèle que la dotation moyenne par habitant dans le cadre des subventions sur budget de la wilaya par sous-secteurs à Mila durant la période 2002-2008 est 256,03 DA par habitant qui est considéré comme faible.

En effet la meilleure dotation par habitant est celle du sous-secteur de la culture et sport 76,14 DA/habitant, estimé comme très maigre.

Tableau n° 64 : Répartition de la dotation par habitant par sous-secteurs au titre des subventions sur budget de wilaya à Mila 2002-2008

Nature des projets	Dotations financières (DA)	Population (hab) RGP 2008	Dotation DA/ hab	
Téléphone	2 000 000,00	766 882	2,61	
AEP	2 470 000,00		3,22	
Assainissement	3 900 000,00		5,08	
Routes communales	3 900 000,00		5,08	
Gaz naturel	5 050 000,00		6,58	
Equipement de l'APC	6 962 000,00		9,08	
Infrastructures administratives	9 700 000,00		12,65	
Aménagement urbain	11 530 000,00		15,03	
Electricité	12 738 000,00		16,61	
Règlement de dettes	28 846 000,00		37,61	
Ecoles	50 855 000,00		66,31	
Culture et sport	58 392 000,00		76,14	
Total	196 343 000,00		766 882	256,03

Source : DPSB de Mila, 2010 & traitement personnel

5- Evolution des subventions sur budget de la wilaya à Mila 2002-2008

Le tableau n° 65 montre des variations des dotations par années. Les subventions allouées en 2006 et 2007 ont contribué à elles seules pour 55% de l'enveloppe globale des subventions.

Tableau n° 65 : Evolution des subventions sur budget de la wilaya à Mila 2002-2008

Années	Dotations financières en Millions de DA	%	Nombre de projets	%
2002	30,12	15,34	05	3,52
2003	2,182	1,11	04	2,82
2004	27,11	13,81	31	21,83
2005	10,7	5,45	16	11,27
2006	70,906	36,11	32	22,54
2007	17,41	8,87	43	30,28
2008	37,915	19,31	11	7,75
Total	196, 343	100	142	100

Source : DPSB de Mila, 2010 & traitement personnel

Celles-ci varient entre 2,182 Millions de DA en 2003 pour financer 04 projets seulement à 70,906 Millions de DA en 2006 pour financer 32 opérations. Tandis que les subventions de 2002 ont été consacrées au financement des désendettements des communes de Derrahi Bouslah, Oued Seguen, Ain Tine, et Ain Melouk avec une enveloppe dépassant les 27 Millions de DA. Quant aux subventions de 2003, elles ont été consacrées aux dépenses suivantes :

- Réparations des parcs roulants des communes à travers deux opérations avec une dotation de 01 Million de DA,
- Une seule opération dans le secteur des infrastructures de base des routes soit 0,6 Million de DA,
- Une opération de raccordement au gaz de ville par 0,5 Million de DA.

Durant l'année 2004, le nombre de projets a évolué et leur nature diversifiée. Ainsi les subventions accordées pour cette année ont été consacrées aux :

- Deux opérations d'assainissement avec 1,8 Millions de DA,
- Trois opérations d'aménagement urbain pour un montant de 04 Millions de DA,
- Deux opérations de réfection des routes communales pour 01 Million de DA,
- 09 opérations d'électrification soit 5,57 Millions de DA,
- 07 opérations pour la réfection des écoles primaires pour 08 Millions de DA,
- Deux opérations pour les infrastructures administratives avec 1,9 Millions DA,
- Une opération pour l'équipement des APC soit un Million de DA,
- Une opération pour la culture et sport soit 0,3 Million de DA,
- Deux opérations d'AEP soit 1,6 Millions de DA,
- Et enfin deux opérations pour le raccordement du téléphone avec 0,2 Million de DA.

Les subventions de 2005 ont été consacrées aux :

- Une opération d'assainissement par 1,2 Millions de DA,
- Une opération d'aménagement urbain par 2,19 Millions de DA,
- Une opération de routes communales avec 0,1 Million de DA,
- 03 opérations pour l'électrification avec 0,96 Million de DA,
- 04 opérations au profit des écoles par 3,2 Millions de DA,
- Trois opérations pour l'équipement des APC par 2,28 Millions de DA,
- Une opération pour la culture et sport avec 0,5 Million de DA,
- Deux opérations d'AEP avec 0,27 Million de DA.

Les subventions accordées pour l'année 2006 ont été consacrées aux :

- Deux opérations de raccordement au réseau d'assainissement avec 0, 9 Million de DA,
- 04 opérations d'aménagement urbain soit 2,9 Millions de DA,
- Une opération de désendettement soit 1,62 Millions de DA,
- 02 opérations de réfection des routes communales avec 1,2 Millions de DA,
- 08 opérations d'électrification soit 2,13 Millions de DA,
- 03 opérations au profit des écoles par 1,25 Millions de DA,
- 03 opérations pour la réalisation des infrastructures administratives soit 1,8 Millions de DA,
- Une opération d'équipement des APC avec 1,4 Millions de DA,
- 07 opérations pour la culture et sport soit 57,59 Millions DA,
- Et une opération d'AEP avec 0,10 Million DA.

Quant aux subventions de 2007, elles ont été consacrées aux :

- 03 opérations d'aménagement urbain soit 2,5 Millions de DA,
- 07 opérations de raccordement au gaz de ville soit 4,55 Millions de DA,
- 07 opérations d'électrification soit 4,07 Millions de DA,
- 25 opérations au profit des écoles par 5,09 Millions de DA,
- Une opération d'équipement des APC avec 1,2 Millions de DA.

Les subventions de 2008 ont été employées aux :

- Une opération de réfection des routes communales soit 01 Million de DA,
- 06 opérations pour la réfection des écoles primaires avec 30,45 Millions de DA,

- Une opération d'adduction au réseau d'AEP soit 0,5 Million de DA.
Ces projets sont de petites tailles, ils visent à combler le déficit des communes en matière d'équipements et à l'amélioration des conditions de vie des populations locales.

6- Répartition spatiale des dotations financières au titre du budget de la wilaya à Mila 2005- 2015

Le tableau n° 66 dévoile qu'au titre des attributions du BW, durant la période 2005-2015, l'ensemble des communes de la wilaya de Mila ont bénéficié d'une dotation financière de près de 846 Millions de DA.

Tableau n° 66 : Répartition spatiale des dotations financières au titre du budget de wilaya à Mila 2005- 2015

Communes	Nbre d'opérations	Dotations financières (DA)	%
Mila	09	118 468 124,97	13,99
Ain Tine	05	7 758 208,51	0,92
Sidi Khelifa	05	12 574 695,06	1,49
Grarem Gouga	05	30 107 366,53	3,56
Hamala	03	6 317 079,04	0,75
Sidi Merouane	04	5 475 425,94	0,65
Chigara	02	25 000 000,00	2,95
Oued Endja	11	27 650 000,00	3,27
Ahmed Rachedi	04	19 500 000,00	2,30
Zeghaïa	03	3 550 915,75	0,42
Rouached	07	29 922 406,56	3,53
Tiberguent	06	5 330 000,00	0,63
Terrai Beinen	09	35 853 379,95	4,24
Amira Arres	08	42 737 613,48	5,05
Tessala Lemtai	04	13 870 000,00	1,64
Ferdjioua	05	57 586 977,66	6,80
Yahia Beni Guecha	06	8 532 018,08	1,01
Tassadane Haddada	09	18 553 588,04	2,19
Minar Zareza	04	8 130 000,00	0,96
Bouhatem	19	89 673 818,34	10,59
Derrahi Bouslah	05	65 583 340,78	7,75
Ain Beida Harriche	02	3 000 000,00	0,35
Ayadi Barbes	10	25 902 715,35	3,06
Telaghma	04	3 296 550,21	0,39
Oued Seguen	05	17 600 000,00	2,08
M'chira	08	25 368 327,45	3,00
Chelghoum Laid	02	5 007 405,30	0,59
Oued Athmania	03	13 460 000,00	1,59
Ain Melouk	05	15 000 000,00	1,77
Tadjenanet	05	21 263 285,87	2,51
Oued Khlouf	04	15 500 000,00	1,83
Ben Yahia Abderrahmane	06	68 954 954,40	8,15
Total Wilaya	187	846 528 197,27	100

Source : direction d'administration locale DAL, 2017

La meilleure dotation financière a été enregistrée dans la commune de Mila soit 13,99 % de l'enveloppe totale attribuée. Tandis que la part des communes excentriques n'excèdent guère 10%, les cas de Bouhatem (10,59%), Derrahi Bouslah (7,75%), et Ben Yahia Abderrahmane (8,15%).

7- Répartition des dotations financières au titre du Budget de la Wilaya par secteurs d'intervention dans l'ensemble des communes de la wilaya de Mila

Le tableau n° 67 dévoile que durant la période 2005-2015, le BW a permis le financement de 187 opérations avec une dotation financière de 846 528 197,27 DA prodiguées par secteurs dont quatre secteurs ont été les mieux dotés ; à savoir ; le raccordement au gaz et électricité (34,40%), réfection des routes (21,80%), l'acquisition de matériel roulant (14,57%), et la réalisation de bornes fontaines, forages, et AEP (12,02%).

Tableau n° 67 : Dotation des dotations par secteurs d'intervention dans l'ensemble des communes de la wilaya de Mila 2005-2015

Secteurs d'intervention	Nbre d'opérations	Dotations financières (DA)	%
Adduction au réseau de gaz et d'électricité	81	291 196 324,33	34,40
Acquisition camions et engins et réparation matériel	16	123 381 000,00	14,57
Aménagement sièges des organisations des martyrs	14	16 871 400,00	1,99
Aménagement et équipements sièges administrations, constructions administratives	14	42 607 405,30	5,03
Aménagement et revêtement routes, ouverture de pistes	14	184 581 175,83	21,80
Eclairage public	11	18 200 000,00	2,15
Réalisation bornes fontaines, rénovation réseau AEP, forages	10	101 759 875,95	12,02
Aménagement, réhabilitation et restauration écoles primaires	08	8 206 519,74	0,97
Equipement plateformes biométriques	08	25 816 371,15	3,05
Aménagement urbain	05	16 250 000,00	1,92
Espaces verts	03	10 500 000,00	1,24
Réalisation et aménagement des aires de jeux et espaces publics	03	7 158 124,97	0,85
Total wilaya	187	846 528 197,27	100

Source : direction de l'administration locale DAL, 2017

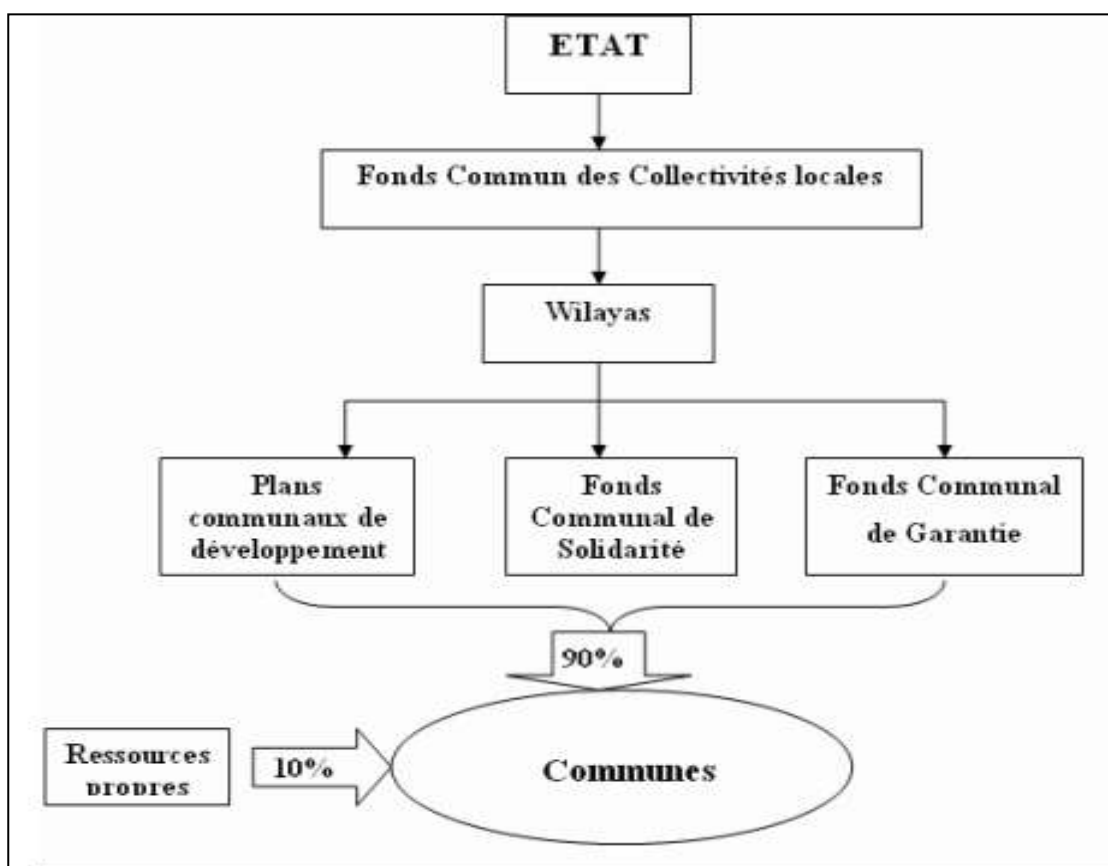
VI- Programme de soutien aux collectivités locales

L'intervention de l'Etat se manifeste également par la mise en œuvre de programmes de soutien aux collectivités locales à travers les différents fonds mobilisés à cet effet pour alléger les pressions locales, réduire les déséquilibres de développement entre les régions et améliorer le cadre de vie des populations locales.

1- Financement des collectivités locales en Algérie

Le financement des collectivités locales en Algérie passe par le cheminement suivant :

Figure n° 10 : Structure de financement des collectivités locales en Algérie



Source : Madjid Gontas & Samira Hellou

2- La contribution de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales (ex-FCCL) au développement local et la refonte du FCCL

2-1 Les attributions du FCCL

« Le service des fonds communs des collectivités locales au moyen des ressources qu'il gère, est chargé de

- de promouvoir une action de solidarité entre les communes d'une part, et les wilayas, d'autre part ;
- de garantir aux collectivités locales le recouvrement de leurs prévisions fiscales ;
- d'entreprendre et de réaliser toute mission liée à son objet, qui lui est confiée expressément par les lois et règlements » (Article n° 01 du décret n° 73-134 du 09 août 1973 portant application de l'article 27 de la loi de finances pour 1973 et création du service des fonds communs des collectivités locales).

« Dans le cadre de sa mission de solidarité entre les communes, d'une part, et les wilayas, d'autre part, le service des fonds communs des collectivités locales doit notamment :

- Etudier et proposer les modalités de répartition des ressources fiscales entre les collectivités locales ;

- Contribuer à réaliser une plus juste affectation des ressources fiscales aux moyens d'allocations et de subventions destinées à assurer l'équilibre des budgets locaux ;
- Participer et contribuer au développement des wilayas et communes, dans le cadre de leurs plans d'équipement et d'investissement par l'allocation de subventions affectées à des opérations régulièrement inscrites et programmées, l'octroi aux unités économiques locales et services publics locaux, de concours définitifs à titre de dotations initiales, la réalisation de toutes études, enquêtes et recherches liées à la promotion des équipements et investissements locaux ;
- Entreprendre toute action de formation au profit des agents de l'administration locale et des entreprises et services publics locaux par l'organisation de stages et de séminaires, et la publication et la diffusion de tous documents susceptibles de favoriser et d'aider l'action des élus locaux ;
- Rechercher et mettre en œuvre tous les moyens susceptibles de promouvoir une action sociale en faveur des élus locaux au moyen de ressources affectées. » (Article n° 04 du décret n° 73-134 du 09 août 1973 portant application de l'article 27 de la loi de finances pour 1973 et création du service des fonds communs des collectivités locales).

« Dans le cadre de sa mission de garantie, le service des fonds communs des collectivités locales doit :

- Entreprendre toute étude statistique destinée à faciliter la mise en œuvre de la garantie des prévisions de ressources fiscales,
- Assurer le versement intégral des sommes correspondantes aux prévisions fiscales des collectivités locales aux moyens des participations mises à leurs charges,
- Arrêter annuellement les situations comptables des fonds de garantie et proposer sur cette base, les taux de participation des communes et wilayas. » (Article n° 04 du décret n° 73-134 du 09 août 1973 portant application de l'article 27 de la loi de finances pour 1973 et création du service des fonds communs des collectivités locales).

2-2 Organisation et fonctionnement du FCCL

« Le service des fonds communs des collectivités locales est administré par le conseil de gestion et dirigé par un directeur.

Le conseil de gestion présidé par le ministre de l'intérieur ou son représentant, comprend :

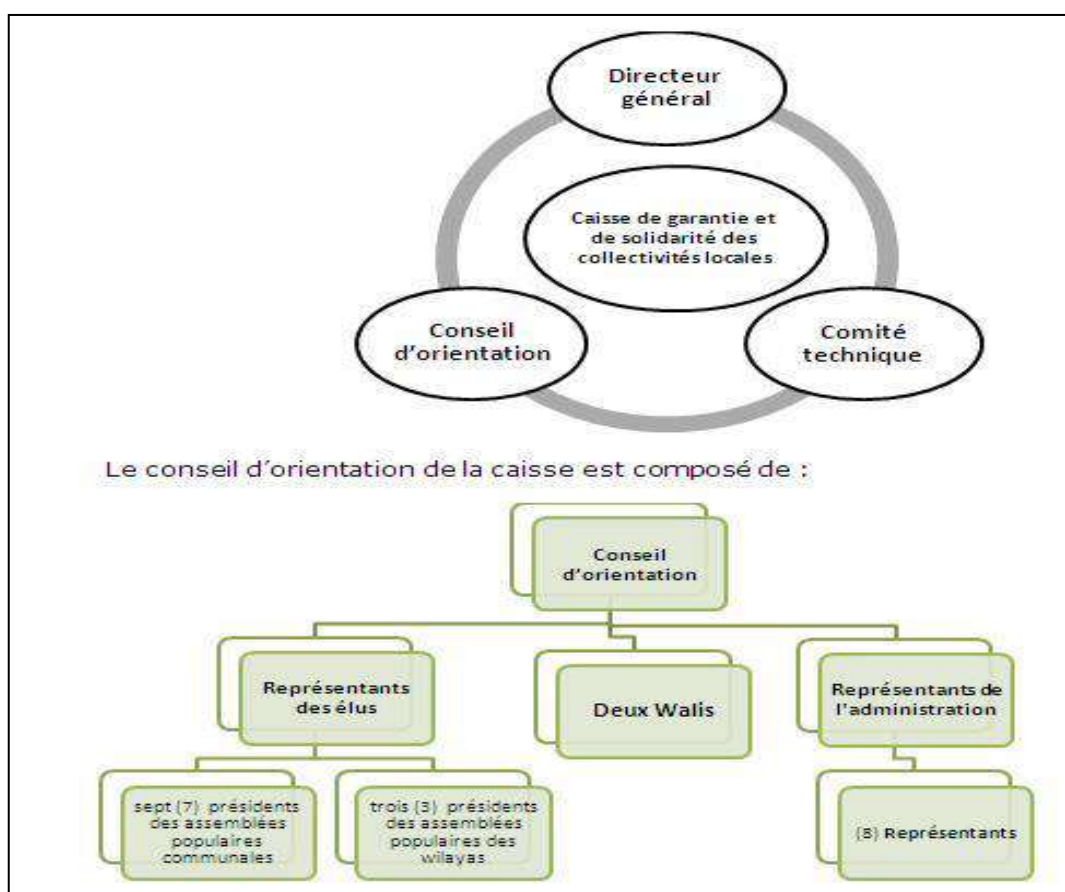
- Quatre présidents d'assemblées populaires communales, désignés par leurs pairs pour la durée de leur mandat,
- Un président d'assemblée populaire de wilaya, désigné par ses pairs pour la durée de son mandat,
- Un wali désigné par le ministre de l'intérieur,
- Un représentant du ministre de l'intérieur,

-Un représentant du ministre des finances,

-Un représentant du secrétariat d'Etat, au plan. » (Articles n° 05 et 06 du décret n° 73-134 du 09 août 1973 portant application de l'article 27 de la loi de finances pour 1973 et création du service des fonds communs des collectivités locales).

En application des articles 211 et 212 de la loi n°11-10 du 22 juin 2011 relative à la commune ainsi que les articles 176 à 179 de la loi n°12-07 du 21 février 2012 relative à la wilaya, la refonte du fonds commun des collectivités locales est prévue par le décret exécutif n° 14-116 du 24 mars 2014 portant création, missions, organisation et fonctionnement de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales. Conformément aux dispositions de ce décret, la caisse est organisée comme suit :

Figure n° 11 : Organigramme du FCCL



Source : Ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire

2-3 Les ressources du FCCL

« Les ressources du service des fonds communs des collectivités locales, sont constituées de :

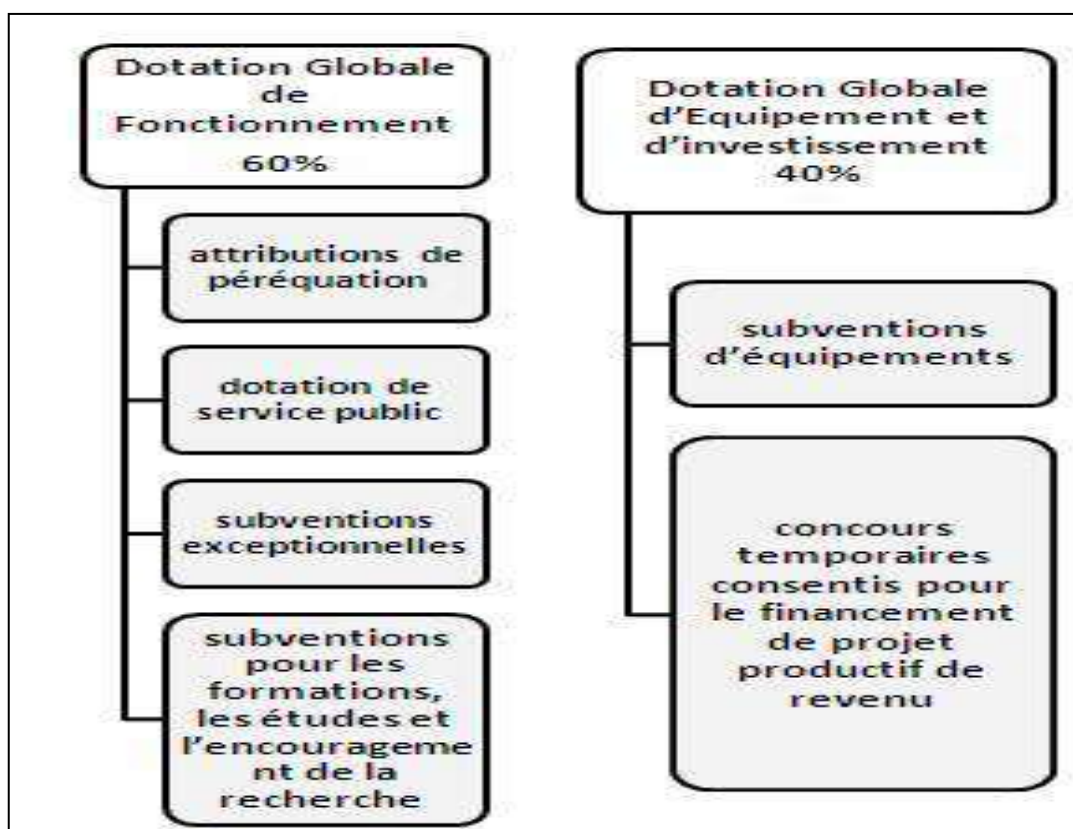
Pour les fonds de solidarité par les quotes-parts d'impôts locaux ou d'Etat prévus par la réglementation en vigueur, les cotisations des communes et des wilayas, et toutes autres ressources mises à sa disposition expressément par les textes ;

Pour les fonds de garantie par les participations des communes et des wilayas, le produit des rôles supplémentaires et de régularisation des impositions directes locales, émis au titre d'années antérieures, et le montant des plus-values des constatations par rapport aux prévisions des communes et des wilayas. » (Article n° 17 du décret n° 73-134 du 09 août 1973 portant application de l'article 27 de la loi de finances pour 1973 et création du service des fonds communs des collectivités locales).

2-4 Les interventions du FCCL

Les interventions de cette caisse sont détaillées dans la figure n° 21 ci-dessous :

Figure n° 12 : Les interventions du FCCL



Source : Ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire

3- Les interventions du FCCL dans la wilaya de Mila

Le FCCL a contribué au développement local de la wilaya de Mila par plusieurs opérations.

3-1 Evolution des dotations financières allouées à la wilaya de Mila dans le cadre du FCCL 2005- 2008

Depuis 2005 et avec l'amélioration des capacités du FCCL, la wilaya de Mila a bénéficié entre 2005 et 2008 d'une enveloppe globale de 669,59 Millions de DA pour financer 59 opérations au niveau du territoire de la wilaya, ayant affecté 27 communes sur un total de 32.

Les communes exclues du FCCL durant cette période sont : Sidi Khelifa, Derrahi Bouslah, Ain Melouk, M'chira et Oued Seguen. (cf. Tab n° 68)

Tableau n° 68 : Evolution des dotations financières du FCCL octroyées pour la wilaya de Mila entre 2005- 2008

Années	Montant de la subvention (10 ³ DA)	%
2005	2 630	0,39
2006	485 500	72,51
2007	106 800	15,95
2008	74 660	11,15
Total	669 590	100

Source : DPSB Mila, 2017 & traitement personnel

Durant le quadriennal 2005-2008, la wilaya de Mila a bénéficié d'une dotation financière du FCCL de 666,590 Millions de DA, dont 72,51% de cette enveloppe a été allouées au cours de l'année 2006.

Tandis que la faible dotation a été enregistrée en 2005, avec 2 630 Millions de DA seulement soit 0,39 % de l'enveloppe financière totale.

Les priorités des pouvoirs publics en matière d'investissement changent d'une année à l'autre, les dotations de 2005 étaient consacrées à la réfection des écoles primaires et cantines scolaires, celles de 2006 à la réalisation des bibliothèques municipales et crèches, pour 2007 la continuité dans la réalisation des bibliothèques municipales et le retour en 2008 à la réfection des écoles primaires. Il s'agit d'une forme de dotation alternée.

4- L'attribution de la péréquation en Algérie

Au titre de l'exercice 2014⁸, le Fonds Commun des Collectivités Locales a alloué une attribution de péréquation de l'ordre de 78,76 Milliards de DA répartie comme suit :

68,76 Milliards de DA au profit de 1443 communes bénéficiaires ;
10 Milliards de DA au profit de 32 wilayas bénéficiaires.

4-1 L'attribution de la péréquation dans la wilaya de Mila 2015- 2017

Durant la période 2015-2017, la wilaya de Mila a bénéficiée d'une enveloppe financière de 5 175,659 Millions de DA de péréquation répartie sur l'ensemble des communes de la wilaya hormis celle de Chelghoum Laid. Cette dernière possède beaucoup de ressources financières locales telles que les carrières de Grouz et le marché de gros des légumes et fruits, le marché hebdomadaire de bétail, et les deux zones industrielles de la wilaya. C'est ce qui explique son exclusion de l'allocation dans le cadre de la péréquation.

⁸ Ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire, site <http://www.interieur.gov.dz/> date de consultation le 17/03/2019

Tableau n° 69 : Répartition spatiale de l'attribution de la péréquation dans la wilaya de Mila 2015- 2017

Communes	Population (hab) RGPH 2008	Montant péréquation (DA)	%	Ratio DA/ habitant
Mila	69 052	72772000	1,41	1 053,87
Ain Tine	7 780	110313000	2,13	14 179,05
Sidi Khelifa	4 746	120869000	2,34	25 467,55
Grarem Gouga	42 062	255870000	4,94	6 083,16
Hamala	11 213	151212000	2,92	13 485,42
Sidi Merouane	23 088	232042000	4,48	10 050,33
Chigara	14 661	173923000	3,36	11 862,97
Oued Endja	19 739	182526000	3,53	9 246,97
Ahmed Rachedi	15 819	172532000	3,33	10 906,63
Zeghaïa	17 638	145 448 000	2,81	8 246,29
Rouached	27 086	256 170 000	4,95	9 457,65
Tiberguent	9 282	132 592 000	2,56	14 284,85
Terrai Beinen	23 299	239 101 000	4,62	10 262,29
Amira Arres	19 405	206 533 000	3,99	10 643,29
Tessala Lemtai	15 676	179 095 000	3,46	1 1424,79
Ferdjioua	50 167	280 112 000	5,41	5 583,59
Yahia Beni Guecha	11 810	155 947 000	3,01	13 204,66
Tassadane Haddada	17 378	176 144 000	3,40	10 136,03
Minar Zareza	22 535	240 963 000	4,66	10 692,83
Bouhatem	20 277	209 171 000	4,04	10 315,68
Derrahi Bouslah	10 013	140 173 000	2,71	13 999,10
Ain Beida Harriche	21 013	213 766 000	4,13	10 173,04
Ayadi Barbes	6 459	124 915 000	2,41	19 339,68
Telaghma	48 028	126 143 000	2,44	2 626,45
Oued Seguen	13 319	85 975 000	1,66	6 455,06
M'chira	12 905	133 703 000	2,58	10 360,56
Chelghoum Laid	82 560	0	0,00	0,00
Oued Athmania	40 688	238 199 000	4,60	5 854,28
Ain Melouk	14 200	137 094 000	2,65	9 654,51
Tadjenet	53 536	1 416 000	0,03	26,45
Oued Khlouf	11 396	130 617 000	2,52	11 461,65
Ben Yahia A	10 052	150 323 000	2,90	14 954,54
Total Wilaya	766 882	5 175 659 000	100	6 748,96

Source : direction de l'administration locale DAL, 2019 & traitement personnel

Le ratio moyen dans la wilaya par habitant durant cette période est de 6 748,96 DA/habitant. Les meilleures attributions ont été enregistrées au niveau des chefs lieu de dairas tels que Ferdjioua, Grarem Gouga, Oued Athmania, et Terrai Beinen. Nous remarquons, par ailleurs que la dotation par habitant par commune est nettement supérieure à cette moyenne, hormis pour six communes dont leur dotation est inférieure à celle-ci. (cf. Tab n° 69)

5- La dotation de service public en Algérie

Dans le but du renforcement et soutien des collectivités locales dans leurs tâches, une dotation de service public est octroyée. Cette dotation a été octroyée pour un montant de 5

Milliards de DA au profit de l'ensemble des wilayas d'Algérie au titre de l'exercice 2014 pour la prise en charge des dépenses d'entretien et de rénovation de la voirie communale⁹.

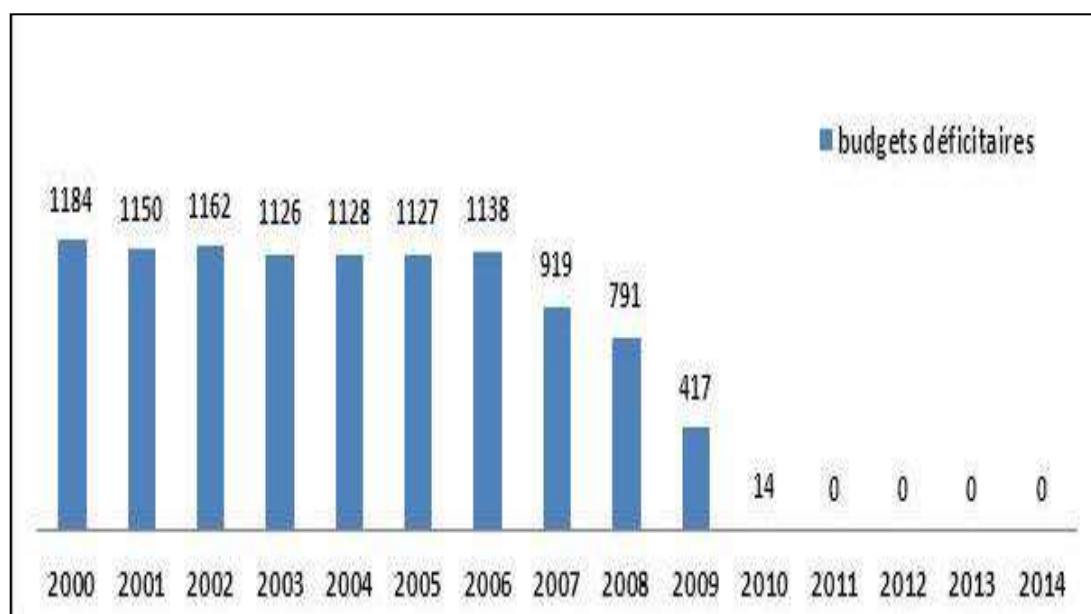
6- La dotation de service public dans la wilaya de Mila

Dans le cadre des dotations de service public, la wilaya de Mila a bénéficié d'une enveloppe financière de 116, 626 Millions de DA soit 2,33 % de l'enveloppe totale octroyée pour toutes les wilayas d'Algérie en 2014. Par ailleurs, cette dotation a été allouée aux communes de la wilaya pour la prise en charge des dépenses d'entretien et de réfection des routes communales.

7- Les subventions exceptionnelles octroyées aux communes en Algérie

En 2000, l'Algérie compte 1184 communes déficitaires sur un total de 1541 communes (soit 76,83% de l'ensemble des communes), ce qui explique l'état financier difficile des communes à cette époque après la décennie noire, l'état d'insécurité et la faible capacité de financement des pouvoirs publics causé par la baisse du prix de pétrole.

Figure n° 13 : Evolution des budgets déficitaires des communes en Algérie (exercices 2000-2014)



Source : Ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire

Au titre des exercices de 2011, 2012, 2013 et 2014 aucun budget déficitaire n'a été enregistré pour l'ensemble des communes du pays.

⁹ Ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire, site web : <http://www.interieur.gov.dz/> date de consultation le 17/03/2019

8- Les subventions exceptionnelles allouées à la wilaya de Mila

La wilaya de Mila a bénéficié d'une dotation de 100 500 304,82 DA pour le désendettement de 03 communes :

- En 2009, le désendettement de la commune de Mila avec une enveloppe financière de 2 525 999,22 DA, et le désendettement de la commune de Chigara avec une enveloppe financière de 1 669 245,37 DA ;
- En 2000, le désendettement de la commune de Ain Beida Harriche avec une enveloppe financière de 78 060, 23 DA.

9- Dotation pour l'entretien et le gardiennage des écoles primaires en Algérie

Cette dotation de l'ordre de 15,25 Milliards de DA a été allouée au titre de la loi de finances 2014 en vue de la prise en charge des dépenses liées à l'entretien et au gardiennage des écoles primaires par les communes¹⁰.

10- Dotation pour l'entretien et le gardiennage des écoles primaires dans la wilaya de Mila

Dans le cadre de la prise en charge des dépenses liées à l'entretien et au gardiennage des écoles primaires par les communes, la wilaya de Mila a bénéficié d'une dotation de l'ordre de 1,38 Milliards de DA durant la période 2011-2014 réparties par année comme suit :

Tableau n° 70 : Dotation pour l'entretien et le gardiennage des écoles primaires dans la wilaya de Mila (2011-2014)

Années	Montant alloué (DA)	%
2011	342 889 000,00	24,80
2012	342 889 000,00	24,80
2013	342 889 000,00	24,80
2014	353 696 000,00	25,59
Total	1 382 363 000,00	100,00

Source : direction d'administration locale DAL, 2017 & traitement personnel

L'entretien et le gardiennage des écoles primaires des communes de la wilaya ont mobilisés une enveloppe financière de 1 382, 363 Millions de DA au cours de la période 2011-2014 pour assurer cette tâche.

Ce sont des dotations constantes pour les années 2011, 2012 et 2013, sauf pour l'année 2014 qui a connu une légère augmentation de 10, 807 Millions de DA. (cf. Tab n° 70)

¹⁰ Ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire, site web : <http://www.interieur.gov.dz/> date de consultation le 17/03/2019

11- Programme de renforcement des parcs communaux en matériels roulants

Dans le cadre du programme d'équipement des communes financé par le FCCL, une dotation de l'ordre de 40,16 Milliards de dinars a été dégagée pour le renforcement des parcs communaux par l'acquisition de 8691 unités, toutes catégories confondues à savoir bus scolaires, camions, bennes tasseuses, bull, moto pompes, groupes électrogènes, compacteurs, dumpers aspirateurs de boue...etc.¹¹

12- Programme de réalisation et équipement des bibliothèques et salles de lecture au niveau des communes

Ce programme¹² représente une opération de réalisation de 1 176 bibliothèques et salles de lecture au profit de 1 115 communes pour un montant de 14,71 Milliards de dinars. Aussi, une opération d'équipement de ces infrastructures a été lancée en 2011, pour un montant de 3,5 Milliards de Dinars.

Ces équipements visent à faire de ces infrastructures un espace de connaissance moderne et interactif (outil informatique, matériel de projection, matériel audiovisuel, ...etc.).

13- Programme de réalisation de crèches au niveau des communes

Ce programme représente une opération de réalisation de 487 crèches pour un montant de 5,4 Milliards de Dinars¹³ réparties sur le territoire national.

14- Les subventions d'équipement aux communes de la wilaya de Mila

Ce programme contribue au rapprochement des citoyens de l'administration publique.

14-1 La réalisation d'antennes administratives communales de la wilaya de Mila

Dans le cadre de ce programme, la wilaya de Mila a bénéficié de la réalisation de 15 antennes administratives en milieu rural et en milieu urbain pour un montant global de 111 257, 395 Milliers de Dinars Algériens au profit des 10 communes.

Ce programme consiste en :

- La réalisation de trois antennes administratives dans la commune de Hamala ;
- La réalisation de deux antennes administratives dans la commune de Tassala Lemtai ;

¹¹ Ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire, site web : <http://www.interieur.gov.dz/> date de consultation le 17/03/2019

¹² Idem

¹³ Idem

– La réalisation d’une seule antenne administrative dans les communes de Sidi Merouane, Ouled Khlouf, Oued Seguin, Ain Beida Hriche, Chigara, Terrai Beinen, Minar Zareza, Ayadi Berbes, Chelghoum Laid, et Derrahi Bouslah.

14-2 Programme de renforcement des parcs communaux en matériels roulants de la wilaya de Mila

Dans le cadre du programme d’équipement des communes financé par le FCCL, et en absence de données nous citons à titre indicatif l’attribution des moyens de transport scolaire par ce fond. Dans le cadre de cette opération, la wilaya de Mila a bénéficié de 167 bus répartis par type de bénéficiaires comme suit : Cinq bus attribués aux établissements spécialisés soit 2,99% du nombre total des bus, 114 bus attribués aux collectivités locales soit 68,27 % du nombre total des bus, et 48 bus attribués aux APC soit 2,99% du nombre total des bus. (cf. Tab n° 71)

Tableau n° 71 : Bus affectés pour le transport scolaire solidaire dans la wilaya de Mila

Bénéficiaires	Nombre (U)	%
Etablissements spécialisés	05	2,99
Collectivités locales	114	68,27
APC	48	28,74
Total	167	100,00

Source : DASS Mila, 2016 & traitement personnel

Dans le but d’améliorer les conditions de scolarisation dans les zones rurales enclavées et sans moyens de transport scolaire, une initiative a été initiée en janvier 2020 par les pouvoirs publics. L’opération consiste à faire bénéficier les communes du territoire national d’une dotation de 7000 bus marque Mercedes, pour assurer le transport scolaire des élèves des zones enclavées et marginalisées. Dans ce cadre, la wilaya de Mila a bénéficié d’une dotation de 25 bus.

Photo n° 09 : Don de bus scolaire pour la wilaya de Mila



Source : Site web : <https://www.facebook.com/radiomila.dz/> date de consultation le 19/03/2020

Photo n° 10 : renforcement du parc de transport scolaire de la wilaya de Mila par 20 bus



Source : Site web : <https://www.facebook.com/milaone4300/> , date de consultation le 19/03/2020

14-3 Programme de réalisation et équipement des bibliothèques et salles de lecture au niveau des communes de la wilaya de Mila

Dans le cadre de ce programme, la wilaya de Mila a bénéficié de 19 bibliothèques et salles de lecture pour une enveloppe financière de 80 Millions de dinars au profit de 17 communes de la wilaya :

- La réalisation de deux bibliothèques dans les communes de Mila et Chelghoum Laid ;
- La réalisation d'une seule bibliothèque au profit des communes de Terrai Beinen, Oued Athmania, Rouached, Ferdjioua, Ain Beida Hriche, Minar Zareza, Bouhatem, Ain Tine, Grarem Gouga, Hamala, Chigara, Tassala Lemtai, Tiberguent, Yahia Béni Guecha, et Ayadi Berbes.

En plus d'une opération d'équipement de ces infrastructures réalisées d'un montant de 65,6 Millions de DA qui a touchée 16 communes de la wilaya. Cette opération consiste en :

- L'équipement d'une seule bibliothèque à Chigara, Yahia Béni Guecha, Rouached, Tiberguent, Hamala, Ain Tine, Grarem Gouga, Terrai Beinen, Ferdjioua, Ain Beida Hriche, Ayadi Berbes, Minar Zareza, Bouhatem, Oued Athmania, et Tassala Lemtai ;
- L'équipement de deux bibliothèques à Chelghoum Laid.

14-4 Programme de réalisation de crèches au niveau des communes de la wilaya de Mila

Dans le cadre de ce programme, la wilaya de Mila a bénéficié d'une opération de réalisation de 18 crèches pour un montant de 1 889 900 993 dinars au profit de 17 communes. Cette opération consiste en :

- La réalisation d'une seule crèche au niveau des communes de Mila, Oued Athmania, Terrai Beinen, Rouached, Ferdjioua, Ain Beida Hriche, Minar Zareza, Bouhatem, Tadjenamet, Grarem Gouga, Zeghaia, Amira Arres, Tassala Lemtai, Tassadane Haddada, Telaghma et Sidi Merouane ;

- La réalisation de deux crèches à la commune de Chelghoum Laid.

15- Exemple d'intervention du FCCL dans la wilaya de Mila

Photo n° 11 : Projet financé par le FCCL « aménagement urbain devant le lycée à l'ACL de la commune de Minar Zareza »



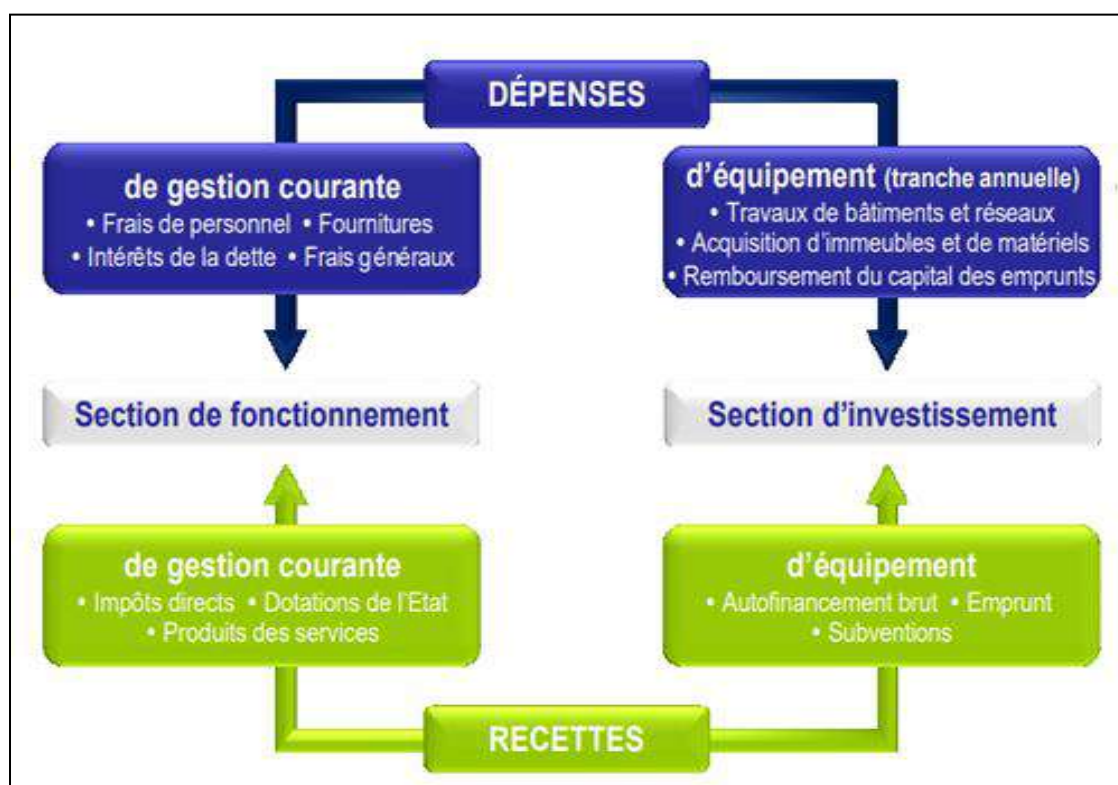
Source : Site web : <https://www.facebook.com/radiomila.dz/>, date de consultation le 19/03/2020

Ce projet consiste à aménager le périmètre voisin du lycée de l'ACL, d'une enveloppe de 60 Millions de dinars attribuée par le FCCL. Les travaux à réaliser sont la réalisation d'une route double voies, la protection de l'oued et l'éclairage public.

VII- L'autofinancement (prélèvement) : Incapacité financière des communes

Les pouvoirs publics obligent les APC de dégager un pourcentage inférieur ou supérieur à 10 % des recettes fiscales dans la section de gestion du budget communal (le prélèvement sur budget de fonctionnement) pour financer des projets dans la section d'équipement du même budget pour subvenir aux besoins des populations en infrastructures de base, cette même législation obligent les APC à utiliser les recettes de la vente des biens pour financer des projets proposés par le conseil de l'Assemblée Populaire Communale (APC). L'autofinancement est le seul programme qui revient à la décision du conseil de l'APC « le prélèvement sur les recettes de fonctionnement prévu à l'article 198 de la loi n° 10-11 du 22 juin 2011 relative à la commune ».

Figure n° 14 : Format simplifié de la structure du budget communal



Source : Module d'initiation aux finances communales, Université des Maires, France, 2008, site web : www.maires.coreeze.net, date de consultation le 26/03/2020

Selon l'article n° 179 de la loi 11-10 relative à la commune, un prélèvement des recettes de fonctionnement est affecté à la couverture des dépenses d'équipement et d'investissement à un taux fixé par la loi.

1- L'autofinancement dans la wilaya de Mila

Malgré le déficit de la majorité des communes de la wilaya de Mila, elles sont forcées de dégager 10% des recettes et l'utiliser dans le cadre de ce programme.

La totalité des communes de la wilaya de Mila ont dégagés entre 2006 et 2008 une enveloppe financière de 1 881 526 565 DA pour financer 204 opérations. Cette opération a touché 05 secteurs : les infrastructures économiques et administratives, l'éducation et la formation professionnelle, l'agriculture et l'hydraulique, les infrastructures socio-culturelles, et l'équipement des APC.

Jusqu'en 2008, la consommation de cette enveloppe n'a guère dépassé les 24% du montant global dégagé.

2- Répartition spatiale des prélèvements dans l'ensemble des communes de la wilaya de Mila en 2015

En 2015, les communes de la wilaya de Mila ont effectué un prélèvement de 334 585 806,93 DA qui a permis l'inscription de 97 opérations.

Tableau n° 72 : Répartition spatiale des prélèvements à Mila en 2015

Communes	Nombre d'opérations	Enveloppes financières (DA)	%
Mila	14	33 000 000,00	9,86
Sidi Khelifa	02	5 728 727,43	1,71
Hamala	06	4 628 603,00	1,38
Sidi Merouane	08	10 569 668,72	3,16
Ahmed Rachedi	03	4 500 619,75	1,35
Rouached	07	17 012 913,04	5,08
Tiberguent	03	1 500 000,00	0,45
Terrai Beinen	05	7 300 000,00	2,18
Amira Arres	01	5 300 000,00	1,58
Tessala Lemtai	02	4 430 463,71	1,32
Ferdjioua	05	16 100 000,00	4,81
Bouhatem	02	6 769 045,70	2,02
Derrahi Bouslah	03	3 419 254,54	1,02
Ain Beida Harriche	04	6 997 995,00	2,09
Telaghma	05	20 895 821,36	6,25
Oued Seguen	02	3 504 013,52	1,05
Chelghoum Laid	05	70 000 000,00	20,92
Ain Melouk	02	5 013 294,30	1,50
Tadjenanet	10	100 000 000,00	29,89
Oued Khlouf	04	4 429 942,39	1,32
Ben Yahia Abderrahmane	04	3 485 444,47	1,04
Total Wilaya	97	334 585 806,93	100

Source : Direction de l'administration locale DAL, 2017

Onze communes sur trente-deux communes de la wilaya n'ont pas effectué de prélèvement pour l'année 2015, qui sont ; Grarem Gouga, Ain Tine, Chigara, Oued Endja, Zeghaïa, Yahia Béni Guecha, Tassadane Haddada, Minar Zareza, Ayadi Barbes, M'chira et Oued Athmania. Les meilleurs parts des prélèvements effectués ont été enregistrés au niveau des grands centres urbains : Tadjenanet (29,89%), Chelghoum Laid (20,92%), et Mila (9,86%) de la totalité des prélèvements dans la wilaya. (cf. Tab n° 72)

3- Répartition des montants de prélèvement dans la wilaya de Mila par dispersion en 2015

Le tableau n° 73 montre que la répartition par dispersion des financements au titre du prélèvement dans la wilaya de Mila en 2015, que 57,97 % de l'enveloppe financière totale est allouée aux agglomérations chef-lieu de communes ACL avec 57,97% de l'enveloppe financière totale, puis les zones éparses avec 41,53 % de l'enveloppe financière totale.

A titre illustratif, nous présentons le cas des six communes pour l'année 2015 :

- La commune de Mila : 69,70% en ACL et 30,30% en ZE ;
- La commune de Ferdjioua : 37,89% en ACL et 62,11% en ZE ;
- La commune de Telaghma : 94,11% en ACL et 5,89% en AS ;
- La commune de Chelghoum Laid : 28,57% en ACL et 71,43% en ZE ;
- La commune de Tadjenanet : 68,50% en ACL et 31,50% en ZE ;
- Et la commune de Tassala Lemtai dont la totalité des projets sont situés dans l'ACL.

Tableau n° 73 : Répartition des montants du prélèvement à Mila par dispersion en 2015

Communes	ACL		AS		ZE		Total commune	
	%	Montant (DA)	%	Montant (DA)	%	Montant (DA)	%	Montant (DA)
Mila	69,70	23 000 000	-	0	30,30	10 000 000	100	33 000 000
Tessala L	100	4 430 463,71	-	0	0	-	100	4 430 463,71
Ferdjioua	37,89	6 100 000	-	0	62,11	10 000 000	100	16 100 000
Telaghma	94,11	19 664 821,36	5,89	1 231 000	0	-	100	20 895 821,36
Chelghoum Laid	28,57	20 000 000	-	0	71,43	50 000 000	100	70 000 000
Tadjenanet	68,50	68 500 000	-	0	31,50	31 500 000	100	100 000 000
Total	57,97	141 695 285,07	0,50	1 231 000	41,53	101 500 000	100	244 426 285,07

Source : Direction de l'administration locale DAL, Mila 2017 & traitement personnel

4- Répartition du nombre d'opérations du prélèvement dans la wilaya de Mila par dispersion en 2015

La répartition par dispersion des nombres des opérations au titre du prélèvement en 2015, révèle que 65,85% du nombre total des opérations inscrites ont été réalisées dans les ACL, contre 31,71% réalisées dans les zones éparses ZE et 2,44% seulement ont été réalisées dans les agglomérations secondaires AS. (cf. Tab n° 74)

Tableau n° 74 : Répartition du nombre d'opérations du prélèvement dans la wilaya de Mila par dispersion en 2015

Communes	ACL		AS		ZE		Total communes	
	Nbre d'opérations	%	Nbre d'opérations	%	Nbre d'opérations	%	Nbre d'opérations	%
Mila	11	78,57	0	0	03	21,43	14	100
Tassala L	02	100	0	0	0	0	02	100
Ferdjioua	03	60	0	0	02	40	05	100
Telaghma	04	80	01	20	0	0	05	100
Chelghoum Laid	01	20	0	0	04	80	05	100
Tadjenanet	06	60	0	0	04	40	10	100
Total	27	65,85	01	2,44	13	31,71	41	100

Source : DAL, Mila 2017 & traitement personnel

VIII- Les Programmes de Développement Agricole et Rural

L'agriculture est un facteur important de l'économie de l'Algérie. Le secteur de l'agriculture a généré 5,5 % du produit intérieur brut (PIB) en 2018¹⁴, mais avec des variations importantes selon les années en fonction des conditions climatiques.

¹⁴ Rapport de suivi de la situation économique, octobre 2019, site web : <http://www.banquemondiale.org>, date de consultation le 16/04/2020

Le secteur agricole emploie 8,7 % de la population occupée en 2015 estimée à 10 594 000 de travailleurs¹⁵.

1- Les politiques agricoles et rurales en Algérie

Les autorités algériennes ont mis en place dans le secteur de l'agriculture plusieurs politiques agricoles afin d'améliorer la sécurité alimentaire du pays, de développer l'emploi et d'augmenter les revenus et les conditions de vie des populations locales en zones rurales.

1-1 La première étape 1962-1970 : « primauté donnée au social »

Cette période a été caractérisée par la stagnation des conditions et des niveaux de production du secteur agricole enregistrant un taux de croissance moyen de l'indice de production agricole de 0,06 %. Alors que l'Algérie s'est réapproprié le domaine agricole colonial avec la mise en place du système autogéré sur près de 2,8 millions d'hectares parmi les plus riches que compte la Superficie agricole utile (SAU), la valeur ajoutée agricole par hectare baisse annuellement de 4,7% et celle par actif agricole de 3,5%. Cette tendance à la stagnation provient principalement d'un héritage et de processus engagés bien avant l'indépendance et manifestés par le désinvestissement et la dégradation de l'appareil de production (vieillesse des vergers, non renouvellement des infrastructures d'irrigation agricole des équipements à la parcelle, maintenance insuffisante du matériel agricole, ...)¹⁶.

1-2 La révolution agraire 1971-1980 : « tentative de transformation du monde agricole et rural »

Cette phase est caractérisée par une croissance de l'indice de production agricole de 0,88%, et plusieurs mesures ont été prises dont la révolution agraire de 1971 qui convoitait la transformation du monde agricole et rural et son intégration dans le processus global de développement économique et social du pays. Ceci en liaison avec l'effort d'industrialisation du pays et parallèlement, des tentatives de restructuration du secteur agricole public ont été menées mais sans suite, comme par exemple, les mesures de 1975 tendant à garantir l'autonomie de gestion des domaines autogérés, et qui n'ont pas été appliquées¹⁷.

1-3 Etape de libération 1981-1990 : « les premières mesures de libération et l'amélioration des performances »

De nouvelles mesures de la politique économique ont été initiées au cours de la décennie 1980, avec le lancement de la libéralisation de la commercialisation des fruits et légumes ;

¹⁵ Office national des Statistiques ONS, site web : www.ons.dz , date de consultation le 16/04/2020

¹⁶ (MADR, 2004)

¹⁷ Idem

et ce par un processus progressif de mutation à la libéralisation du secteur agricole qui s'y met en place dans le sillage des réformes économiques de 1987 en réorganisant le système coopératif et les domaines autogérés. On enregistre durant cette phase, une élévation annuelle moyenne de l'indice de production agricole de 2,23%¹⁸.

1-4 Etape des mesures d'ajustement structurel 1990-2000 : « lancement des réformes »

De 1987, date de lancement des réformes, à l'été 2000, date du début de mise en œuvre du plan national de développement agricole, l'instauration de politiques agricoles ayant pour objectif global, la rupture avec le système de régulation administrative et centralisée de l'économie algérienne en vigueur durant les décennies précédentes. Des réformes importantes sont entreprises (dans le sillage des réformes de 1988 et plus particulièrement du programme d'ajustement structurel « PAS », soutenu par le fonds monétaire international « FMI ») qui sont : abolition des restrictions quantitatives à l'importation des biens et services, démantèlement des procédures administratives d'allocation des devises étrangères, libéralisation des prix et réduction des subventions, dévaluation du dinar, passage progressif à un régime de change flexible.

Le PAS (1995-1997) qui a touché plusieurs secteurs dont l'agriculture a entrepris de poursuivre et approfondir les efforts déjà gagés. Durant cette période, les résultats réalisés restent exprimés par une croissance appréciable de l'indice de production agricole de 04%, et la croissance annuelle moyenne du secteur agricole supérieure à celles des autres secteurs d'activité : 3,3% contre 1% pour l'industrie et 2,3% pour les services, des tentatives de mettre fin au cloisonnement des structures et à la dispersion des moyens et des efforts mobilisés pour le développement agricole¹⁹.

Parmi les insuffisances constatées lors de la mise en œuvre des politiques agricoles : un manque de cohérence avec la politique économique globale, des programmes de développement ayant favorisé les réponses inhérentes au préjudice des programmes à moyen terme, un faible taux d'intégration intersectorielle, et le manque de continuité dans l'application des orientations agricoles.

Cette condition a maintenu l'apparition d'une économie agricole extensive et rentière, une forte intégration du système alimentaire national aux marchés mondiaux, engendrant une dépendance alimentaire d'où la nécessité de réduction de l'écart entre l'offre nationale et la demande de produits agricoles et alimentaires qui impose l'instauration d'une politique agricole intégrée dans une vision économique globale, l'établissement de cohérence d'ensemble entre les politiques agricoles et les politiques alimentaires et agro-alimentaires,

¹⁸ (MADR, 2004)

¹⁹ Idem

l'adaptation des instruments d'encadrement économiques aux objectifs fixes, la maintient et la continuité dans le programme de développement sectoriel, la préservation et l'extension de potentiel de production pour un développement durable, et la valorisation et l'incorporation des acquis des scientifiques et techniques disponibles dans les actes de production²⁰.

1-5 L'avènement du PNDA (2000-2002)

Les enseignements tirés des expériences antérieures en matière de développement agricole a été capitalisés, le PNDA est arrivé dans le but de rompre avec les procédures centralisées et uniformisatrices qui avaient prévalu jusqu'alors en exprimant une détermination nettement affirmée de moderniser l'agriculture.

Le Plan National de Développement Agricole (PNDA), est intervenu dans un contexte où la « dépolitisation » de l'acte agricole et la réhabilitation de sa dimension économique se sont montrées nécessaires pour l'adaptation de l'agriculture à un environnement national en perpétuelle évolution. Il propose de nouvelles démarches de développement basées sur la participation responsable et active des agriculteurs à travers des instruments d'aide et d'incitation à l'investissement adaptées, en mettant en place les conditions favorables à une relance réelle en la matière. Les différents instruments mis en œuvre dans le cadre de formules de financement permettent une gestion partagée des risques entre l'agriculteur, la banque, les assurances et l'Etat. Ces formules de financement sont accomplies selon des procédures flexibles et transparentes d'allocation des aides de l'Etat. Le PNDA met en pratique la décentralisation de la décision économique au niveau de l'exploitation agricole pour le choix de l'investissement, et au niveau des structures administratives locales pour l'octroi des subventions de l'Etat²¹.

Ce programme a été élargi en 2002, et est devenu le Plan National de Développement Agricole et Rural (PNDAR).

Dans ce cadre, des Plans de Proximité de Développement Rural Intégré (PPDRI) ont été mis en place et ont intégré en plus des questions agricoles, des thématiques de santé, d'éducation et de développement des infrastructures.

1-6 Le renouveau rural En Algérie : « Développement Rural Durable Intégré »

Le Gouvernement Algérien a adopté et lancé pour la période 2007-2013, un programme de soutien au Renouveau Rural, fondamental au développement équilibré et convenable de l'ensemble du territoire. La politique de Renouveau Rural s'intéresse au :

- Consolidation de l'accessibilité, de l'équipement public et des aptitudes de service des espaces ruraux ;

²⁰ (MADR, 1997)

²¹ (MADR, 2004)

- Conception d'un espace rural productif et attractif, totalement intégré dans les dynamiques économiques régionales et nationales ;
- Inscription des espaces ruraux dans des relations urbain/rural, denses et complémentaires.

Cette résolution politique en termes de développement rural et agricole en Algérie convoite le développement rural durable, considéré comme le défi capital et l'un des éléments privilégiés par la nouvelle politique d'aménagement du territoire, et la Stratégie Nationale d'Aménagement du Territoire qui tend à transformer les tendances suscitées par les étapes précédentes d'excroissance urbaine et de dégradation du rural.

Trois modes d'intervention de l'Etat pour le développement agricole en Algérie :

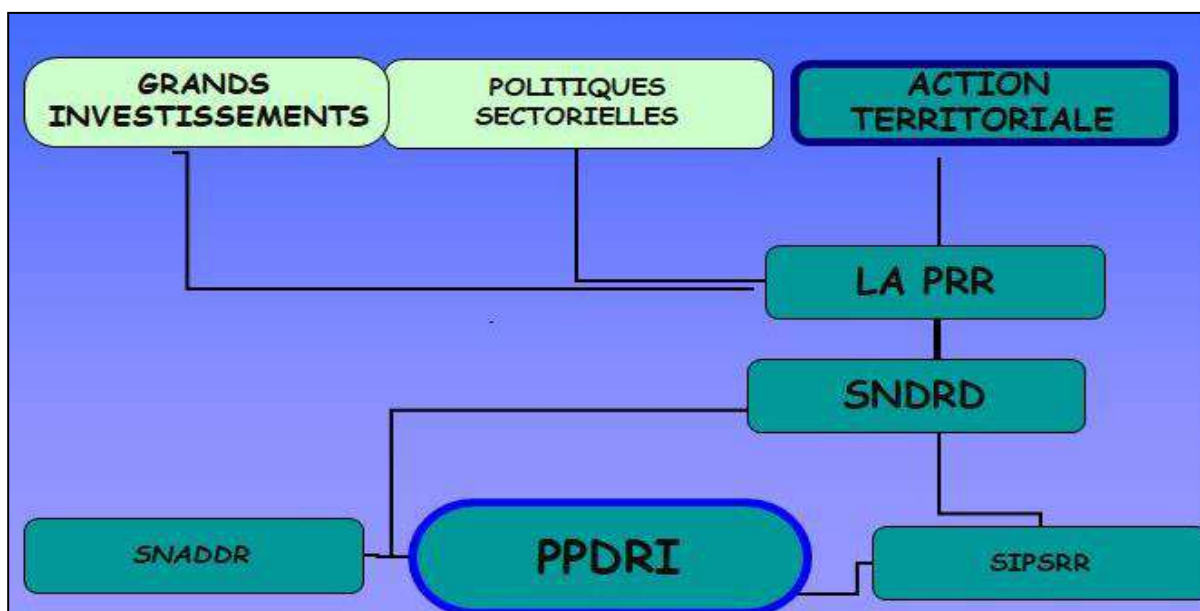
-Les grands investissements : Voies de communication, grande hydraulique, réseaux de télécommunication, ... ;

-Les politiques sectorielles : L'agriculture, l'industrie, ...etc.

-L'action territoriale : Approche intégrée, intersectorielle et mobilisant l'ensemble des différents acteurs du territoire. ²²»

La figure n° 15 synthétise cette politique :

Figure n° 15 : Schéma de développement rural en Algérie



Source : Site web <https://agriculturemono.net/> date de consultation le 10/03/2020

²² Site web : <https://agriculturemono.net/> date de consultation le 10/03/2020

1-7 Nouveau plan d'action du gouvernement (2015-2019) : « priorité mise sur le développement agricole national et la valorisation des produits agricoles »

«Il a comme objectifs de :

- Investir pour la sécurité alimentaire, améliorer la qualité, diversifier et valoriser les produits locaux ;
- Développer les systèmes d'irrigation ;
- Promouvoir la mécanisation de la production pour remédier à la carence de la main-d'œuvre agricole ;
- Répondre aux besoins importants dans 10 filières prioritaires : l'augmentation de la productivité dans les filières stratégiques que sont les céréales, les viandes rouges, les laitages et les légumes secs est au centre des priorités des cinq années à venir (création d'entreprises, favoriser les rapprochements avec des leaders mondiaux maîtrisant la technologie et les marchés, amélioration du climat des affaires) ;
- Développement des infrastructures ;
- Favoriser la transmission des savoir-faire et la recherche et développement (R&D). »²³

2- Le financement du secteur agricole dans la wilaya de Mila

Le secteur de l'agriculture comme d'autres secteurs stratégiques a connu au cours des dernières années un fort mouvement de soutien pour relancer la production et a bénéficié de divers programmes de développement.

La wilaya de Mila a été l'une des wilayas qui a reçu le plus d'appui et de soutien dans le cadre de divers programmes.

Depuis le premier Programme National de Développement Agricole (PNDA), il a été ainsi lancé diverses actions qui entrent dans divers programmes : PNDA, soutien aux filières agricoles, soutien aux intrants agricoles, soutien à la production animale, soutien à l'acquisition de matériel agricole, soutien à la collecte de céréales et au lait cru (notamment dans le cadre de la relance des filières stratégiques), programmes d'irrigation, de contrôles phytosanitaires, de vaccination et de sauvegarde du cheptel national, financement agricole (notamment le crédit RFIG, et le crédit ETAHADI),...etc.

2-1 Répartition des financements par type d'action

Les principales mesures et programmes lancés dans la wilaya de Mila sont :

²³ Site web, <https://sipsa-filaha.com/> date de consultation le 14/04/2020

2-1-1 Le Crédit "RFIG"

Lancé depuis 2008, le crédit RFIG a connu un engouement de la part des agriculteurs. Le nombre des adhérents à ce produit bancaire ne cesse d'augmenter d'année en année, passant de 342 agriculteurs pour un montant de crédit de 365 971 760 DA (soit en moyenne de près de 1 070 092, 09 DA/agriculteur) en 2008 à 1 609 agriculteurs pour un montant de crédit de 1 353 359 631 DA (soit en moyenne de près de 841 118,48 DA/agriculteur) en 2014²⁴.

Une aide conséquente de 704,56 Millions de DA (soit en moyenne de près de 01 Million de DA/exploitant) a été octroyé à 700 petits et moyens céréaliculteurs ayant eu des difficultés à achever leurs cycles de production²⁵.

Ce crédit ayant eu un avantage important pour les bénéficiaires pour s'approvisionner essentiellement :

- En semences certifiées et améliorées auprès de la CCLS (près de 100 000 qx, soit environ 143 qx/exploitant), en engrais et produits de traitement (plus de 130 000 qx livrés, soit environ en moyenne 186 qx/exploitant)²⁶.

2-1-2 L'Aide à l'acquisition d'équipements agricoles fabriqués localement

- Une subvention importante destinée à acquérir 44 tracteurs, 9 moissonneuses batteuses, 20 semoirs, 13 charrues et autres matériels mécaniques d'un montant total de 23,164 Millions de DA²⁷.

- Une subvention pour l'acquisition de 07 tracteurs pneumatiques et de 01 Cover crop d'un montant total de 4,12 Millions de DA²⁸.

2-1-3 Prise en charge des dégâts occasionnés par les intempéries

Une prise en charge de près de 600 exploitants sinistrés pour un montant total de 20,956 Millions de DA (soit 34 927 DA par bénéficiaire)²⁹.

2-1-4 Récolte 2009 « Primes de Multiplication »

De près de 851 qx de semences de céréales et de 2 850 qx de semences de légumes secs d'un montant total de 4,095 Millions de DA destinées à 15 bénéficiaires (soit environ 273 000/bénéficiaire)³⁰.

²⁴ DSA Mila

²⁵ Idem

²⁶ Idem

²⁷ Idem

²⁸ Idem

²⁹ Idem

³⁰ Idem

2-1-5 Primes de collecte de légumes secs

Elles ont concerné 88 bénéficiaires ayant récoltés l'équivalent de 12 630 qx de semences (au cours des campagnes 2006-2009 et 2009-2010) pour un montant total de près de 26 Millions de DA (soit 295 455 DA/bénéficiaire)³¹.

2-1-6 Soutien dans le cadre du SYRPALAC "Pomme de terre" (2008 et 2009)

Un soutien pour une quantité totale stockée pour les deux années de l'ordre de 29 000 qx (soit environ 14 500 qx/an en moyenne)³².

2-1-7 Soutien pour la filière lait (Producteurs, collecteurs et transformateurs de lait cru)³³

Un engagement de plus de 211,66 Millions de DA pour le soutien de la filière lait (producteurs, collecteurs et transformateurs de lait cru).

A la fin de 2009, le soutien a concerné :

- 428 producteurs pour un montant de 120,37 Millions de DA (soit 281 238,32 DA/producteur) ;
- 35 collecteurs pour un montant de 51,62 Millions de DA (soit 1 474 857,14 DA/collecteur) ;
- 04 transformateurs pour un montant 39, 67 Millions de DA (soit 9,92 Millions de DA/ transformateur) ;

En 2010, il a été enregistré un soutien à la collecte de lait cru grâce à une subvention d'un montant total de 297,15 Millions de DA pour une collecte réalisée de l'ordre de 14 167 125 litres.

2-1-8 Soutien d'investissement d'appui à l'exploitation agricole

Un engagement de plus de 49, 76 Millions de DA au profit de 85 bénéficiaires (dont collecteurs, unités d'élevage de dinde, unités de motoculture et bureaux d'études), soit environ 585 411,76 DA/bénéficiaire)³⁴.

2-1-9 Régulation des produits agricoles

Dans le cadre de la prise en charge des produits agricoles notamment ceux de large consommation, 14 producteurs conventionnés avec l'Onilev ont procédé au stockage sous froid de 34 000 q de pomme de terre de saison (Syrpalac 2014)³⁵.

³¹ DSA

³² Idem

³³ Idem

³⁴ Idem

³⁵ Idem

3- Répartition des financements par type de fonds engagé

Le dispositif de soutien du Fonds national de régulation et de développement agricole (FNRDA), mis en application conformément à la décision ministérielle n°599 du 8 juillet 2000, fixant les conditions d'éligibilité au dit programme.

Augmenter le rendement de la céréaliculture, engranger le maximum de la production céréalière et faire de la wilaya un immense grenier de la céréaliculture, tels sont les objectifs recherchés à travers le programme de soutien du FNRDA.

3-1 Subventions du Fond National de Régulation et Développement Rural (FNRDA)

Le dispositif FNRDA a enregistré dans la wilaya de Mila au chapitre des « espaces hautement intensifiables » l'introduction de 740 dossiers d'exploitation pour un montant prévisionnel de 210 778 499 millions dans la campagne 2005-2006 répartis notamment sur les zones d'Oued Athmania qui vient en première position avec 212 adhésions, Mila 119, Grarem 92, Oued Endja 86, Bouhatem 68, Tadjenanet 63, Chelghoum Laïd 48, Ferdjioua 42 et Telaghma 27³⁶.

S'agissant des modalités de paiement des subventions, la décision ministérielle fixe le montant de la subvention à 8140 DA par hectare emblavé, sous réserve que les intervenants céréaliers respectent les critères d'accès aux crédits, entre autres, le soutien à l'itinéraire technique (labours précoces de décembre à avril), l'utilisation d'un engraissement de fond et de couverture, l'utilisation des désherbants (adventices) et des semences certifiées.

3-1-1 Subvention FNRDA (Clôture programme 2008)

Une subvention de l'ordre de 551 824 000 DA sur un investissement total de 1 656 198 000 DA (soit un taux de subvention de 33,32 %).

Cette subvention a concerné essentiellement les céréales, les fourrages et les légumes secs.

3-1-2-Bilan des subventions FNRDA (2000-2008)

Le bilan des attributions du fond national de régularisation et développement rural (FNRDA) durant la période 2000-2008, nous donne un engagement total en termes de subvention de 3 505 163 Milliers de DA (soit environ 389 462 560 DA/an en moyenne).

Au cours de la période 2000-2008, les subventions FNRDA ont concernés essentiellement les grandes cultures (céréales, les fourrages et les légumes secs) avec 51,32 % des subventions financières totales et en deuxième position l'irrigation avec 27,76 % des subventions financières totales.

Le tableau n° 75 illustre les informations ci-dessus avec plus de détail :

³⁶ Idem

Tableau n° 75 : Bilan des Subventions FNRDA dans la wilaya de Mila 2000-2008

Rubriques	Superficie (ha)	Subventions engagées (10³DA)	%
Cultures industrielles et plasticulture	35	49 402	1,41
Grandes cultures	204 400	1 798 994	51,32
Réhabilitation plantations arboricoles	1 214	127 027	3,62
Nouvelles plantations	737	74 096	2,11
Irrigation	/	973 046	27,76
Production animale	/	300 771	8,58
Equipement et stockage et transformation	/	152 400	4,35
Energie	/	29 427	0,84
Total	/	3 505 163	100

Source : DSA, Mila 2017 & traitement personnel

3-1-3 Fonds de soutien à la protection zootechnique et phyto-technique (FPZP)

Une dotation de 17 765 000 DA (soit environ 2 960 833,34 DA/an en moyenne), avec un taux de consommation moyen de l'ordre de 100%³⁷.

3-1-4 Fonds de développement rural et de mise en valeur (FDRMVTTC)

Une dotation de 1 412 883 000 DA (soit environ 2 576 600 DA/an en moyenne)³⁸.

3-1-5 Fonds de développement de la production animale (FNRPA)

Une dotation de 200 285 000 DA (soit environ 50 071 250 DA/an en moyenne)³⁹.

3-1-6 Fonds de développement des investissements agricoles (FNDIA)

Une dotation de 241 941 000 DA (soit en moyenne 60 485 250 DA/an)⁴⁰.

4- Le développement rural dans la wilaya de Mila

Avec l'avènement du programme de développement rural et l'approche multisectorielle instaurée, le développement des zones rurales est voulu comme un processus différent. Cette nouvelle approche, qui tient compte des attentes des populations concernées, se propose d'instaurer le principe de la gestion participative, associant les bénéficiaires à la définition des actions ou opérations de développement et à leur mise en œuvre.

Selon Philippe Lacombe « les territoires sont des espaces gérés par des sociétés ». D'où la nécessité de l'implication des différents acteurs et parties prenantes aux différents échelons du cycle du projet, de l'identification, à la programmation, à la mise en œuvre, au financement, ...etc.

³⁷ DSA Mila

³⁸ Idem

³⁹ Idem

⁴⁰ Idem

4-1 Définition des PPDRI

Les Projets de Développement Rural Intégrés (PPDRI) sont des projets intégrés fédérateurs construits « du bas vers haut » dans la responsabilité partagée entre les services de l'administration locale, les élus locaux, les citoyens et les organisations rurales.

Ils fédèrent les objectifs des programmes de l'Etat, et met en synergie les politiques sectorielles existantes, pour accompagner la dynamique territoriale dans un processus durable, économique viable et socialement acceptable.

4-2 Les axes des PPDRI

Les pouvoirs publics ont mis en place depuis 2002, une stratégie de développement rural durable, conçue sur l'implication de la population locale dans le choix de la stratégie qui doit allier la protection de l'environnement rural et la création d'activités économiques, et la synergie et la convergence des efforts dans un esprit partenarial pour un objectif partagé.

4-3 Les thèmes fédérateurs des PPDRI

Chaque programme par objectif agrège des Projets PPDRI montés autour des quatre thèmes fédérateurs suivants :

-La modernisation des villages et ksour : amélioration de la qualité et des conditions de vie en milieu rural ;

-La diversification des activités économiques : économie locale, commercialisation, tourisme rural, artisanat, valorisation des produits locaux, PME/PMI, énergies renouvelables, amélioration de l'attractivité du territoire rural ;

-La protection et la valorisation des ressources naturelles : forêt, steppe, oasis, montagne, littoral, mais aussi terres agricoles ;

-La protection et la valorisation du patrimoine rural matériel et immatériel : produits des terroirs, bâtis, préservation des sites et des produits historiques et culturels, valorisation des sites culturels, des manifestations traditionnelles, ... etc.

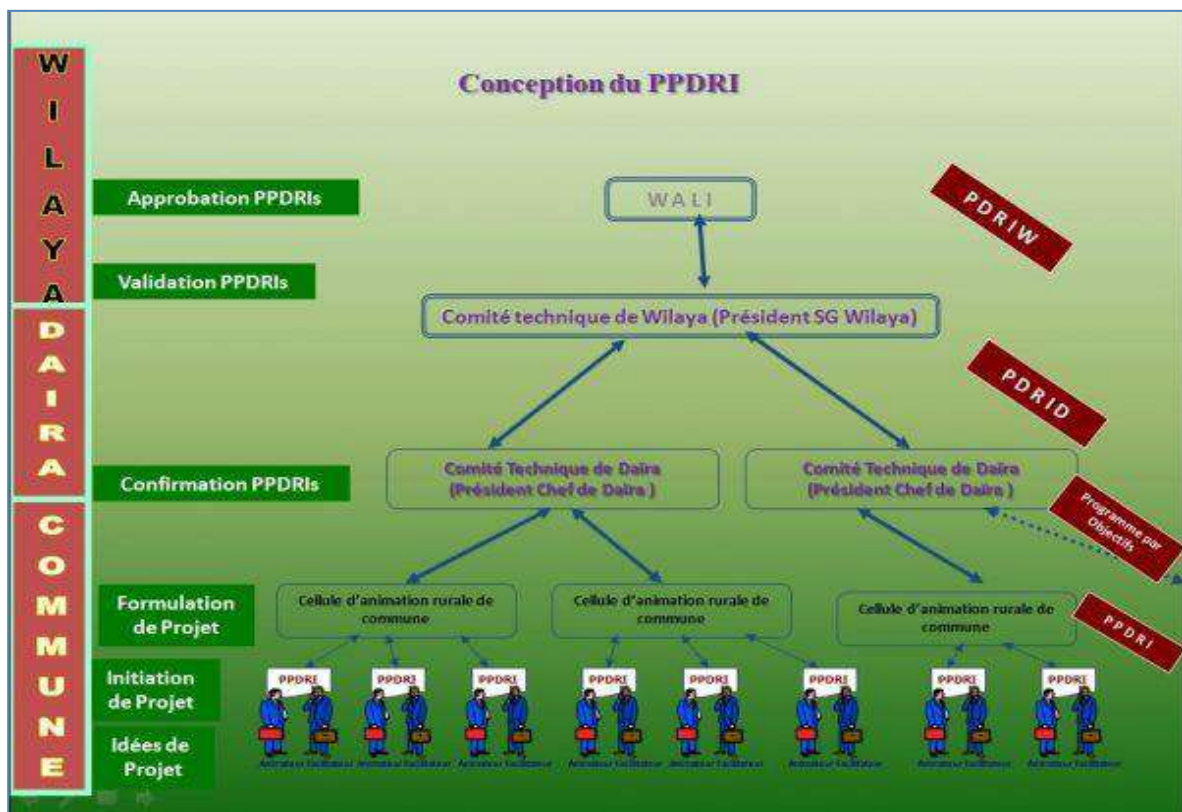
4-4 La mise en œuvre et acteurs de Projet PPDRI

La phase de l'identification du projet sert à identifier des idées de projets en ligne avec la politique de l'Etat et les priorités nationales en tenant compte des domaines de compétences et des capacités financières, humaines et matérielles du promoteur, sans oublier qu'elles doivent coïncider avec les besoins des bénéficiaires finaux et répondre à leurs nécessités et besoins réels.

L'idée de PPDRI est exprimée auprès de la cellule rurale de la commune ou de la Daira qui mobilisera les moyens nécessaires à la formulation du projet « projet PPDRI ».

Le chef de Daira met à la disposition de l'équipe de projet les informations du SNADDR qui permettront d'une part de caractériser le territoire de projet, et d'en dessiner les principaux enjeux de développement. Enfin, il communiquera les éléments des programmes de renouveau rural de la wilaya susceptible d'intéresser le territoire : mise en cohérence du projet avec la stratégie de développement rural de la wilaya. Après acceptation de « projet PPDRI » par la communauté rurale concernée, le dossier ainsi formulé est transmis par la cellule d'animation rurale communale au secrétariat du comité technique de Daira « CTD » qui sera chargé de la confirmation du projet après l'avoir étudié, complété et enrichi si nécessaire. Ce comité présidé par le chef de Daira regroupe les différentes subdivisions sectorielles, les animateurs de projets PPDRI, ainsi que les représentants des APC concernées. Le dossier de projet étant confirmé, il est présenté par le conservateur des forêts/chef de Daira au comité technique de wilaya « CTW » qui sera chargé de sa validation. Ce comité, présidé par le secrétaire générale de la wilaya est composé des directeurs de l'Exécutif directement concernés, des représentants des banques et organismes financiers ainsi que par des représentants des organismes professionnelles concernées. Le CTW valide le projet au plan technique et financier. Cette validation est consignée dans un procès-verbal. Le dossier de projet validé par le comité technique de wilaya, est présenté au wali pour approbation. L'approbation formelle du projet PPDRI par le wali engage automatiquement les structures concernées, à assurer le financement des actions sur les fonds de soutien spécifique et sur les ressources des PSD et PCD. Les étapes de la conception des PPDRI sont schématisées dans la figure n° 16 :

Figure n° 16 : La mise en œuvre de Projet PPDRI



Source : <https://agriculturemono.net/politique-developpement-rural-agricole-algerie/> , date de consultation le 20/02/2020

4-5 La mise en œuvre des PPDR dans la wilaya de Mila : Evaluation des actions engagées

A l'instar de nombreuses régions rurales, la wilaya de Mila a bénéficié depuis 2000 d'un ensemble de PPDR puis de PPDR.

Dans ce contexte, de nombreux projets de proximité ont été examinés et validés par le comité de Wilaya et pour lesquels des décisions de financement ont été établies.

4-5-1 Bilan de mise en œuvre des PPDR dans la wilaya de Mila 2009-2014

Dans le cadre du développement rural, il a été enregistré au niveau de la wilaya de Mila, la mise en œuvre de nombreux projets de proximité de développement rural intégré (PPDR), assurant la participation des populations. Ils ont porté parmi d'autres sur : les reboisements ; les travaux forestiers ; les travaux d'aménagement des infrastructures routières et pistes ; les travaux sylvicoles ; les travaux d'infrastructures d'élevages ; l'acquisition de cheptels bovin, ovin et caprin ; l'acquisition de petits élevages ; le désenclavement (ouverture et aménagement de pistes agricoles) ; la mise en valeur par l'amélioration foncière ; l'habitat rural ; la promotion des activités artisanales,...etc.

Le bilan des réalisations fait état de 235 PPDR réalisés, dans les 32 communes concernées, de 248 localités retenues, de 42 692 ménages touchés, et de 298 844 personnes bénéficiaires, soit respectivement 100%, 100%, 140,12%, 122% et 122% des objectifs fixés au début de période ce qui paraît très satisfaisant. Cependant, les 235 projets lancés, ont été achevés et 85 clôturés, soit des taux respectifs de 100 % et 36,17% ce qui est un peu satisfaisant. (cf. Tab n° 76)

Tableau n° 76 : Etat de mise en œuvre des PPDR dans la wilaya de Mila 2009 -2014

	Formulés	Confirmés	Validés	Approuvés	Lancés	Achevés ⁴¹	Clôturés ⁴²
Total PPDR	238	236	235	235	235	235	85

Source : Direction des forêts, Mila 2020

4-5-2 Situation des PPDR par communes : « variation dans la distribution des PPDR », des communes sanctionnées

Selon les données du tableau n° 77, le nombre de localités dans la wilaya de Mila touchées par les PPDR a dépassé de 71 localités en plus du nombre de localités prévues lors de la programmation des projets de proximité de développement « 248 localités au lieu de 177 localités ».

⁴¹ Tous les projets inscrits sont lancés et réceptionnés reste l'approbation ou la libération de la caution de garantie

⁴² Tous les projets inscrits sont lancés et réceptionnés, toutes les redevances financières ont été acquittés, consignés par la libération d'une fiche de clôture signée par le trésorier et le contrôleur financier et archiver, dans ce cas on ne peut pas inscrire d'autres projets même si l'enveloppe financière n'est pas consommée entièrement.

Les communes qui ont plus de 10 localités touchées par les PPDRI sont les communes de Ferdjioua, Derrahi Bouslah, Ayadi Barbes, Tassadane Haddada et Rouached. Les communes qui ont 10 localités touchées par ces projets sont les communes de Telaghma, Oued Athmania, et Rouached ; Le reste des communes ont enregistrées entre une seule et 09 localités touchées par ces projets.

Tableau n° 77 : Situation des PPDRI par communes dans la wilaya de Mila 2009 -2014

Communes	Localités prévues	Localités touchées	Evolution
Mila	06	07	+ 01
Ain Tine	01	01	0
Sidi Khelifa	03	03	0
Grarem Gouga	05	07	+ 02
Hamala	06	08	+ 02
Sidi Merouane	06	08	+ 02
Chigara	06	07	+ 01
Oued Endja	06	7	+ 01
Ahmed Rachedi	06	07	+ 01
Zeghaia	05	08	+ 03
Rouached	12	17	+ 05
Tiberguent	02	02	0
Terrai Beinen	03	04	+ 01
Amira Arres	05	07	+ 02
Tassala Lemtai	05	06	+ 01
Ferdjioua	06	13	+ 07
Yahia Beni Guecha	06	09	+ 03
Tassadane Haddada	09	13	+ 04
Minar Zareza	06	10	+ 04
Bouhatem	06	07	+ 01
Derrahi Bouslah	06	14	+ 08
Ain Beida Harriche	06	08	+ 02
Ayadi Barbes	10	14	+ 04
Telaghma	06	10	+ 04
Oued Seguen	06	06	0
M'chira	05	07	+ 02
Chelghoum Laid	05	07	+ 02
Oued Athmania	06	10	+ 04
Ain Melouk	05	05	0
Tadjenanet	01	02	+ 01
Ouled Khlouf	05	07	+ 02
Ben Yahia Abderrahmane	06	07	+01
Total	177	248	+ 71

Source : Direction des forêts, Mila 2020 & traitement personnel

4-5-3 Répartition spatiale du nombre de projets PPDRI : « Variation significative du nombre de projets PPDRI »

Le tableau n° 78 dévoile qu'entre 2009 et 2014, la wilaya de Mila a réalisé un nombre total de 816 projets dans le cadre des PPDRI. Il dévoile également la présence d'une grande disparité dans le nombre de projets de développement rural d'une commune à l'autre.

Tableau n° 78 : Evolution du nombre de projets PPDRI dans la wilaya de Mila 2009-2014

Communes	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Total	%
Mila	/	07	01	06	/	02	16	1,96
Ain Tine	/	04	/	/	/	/	04	0,49
Sidi Khelifa	/	06	/	03	/	/	09	1,10
Grarem Gouga	04	08	15	09	02	02	40	4,90
Hamala	02	07	13	07	/	02	31	3,80
Sidi Merouane	/	08	14	09	02	/	33	4,04
Chigara	/	06	16	10	02	02	36	4,41
Oued Endja	05	05	/	07	01	01	19	2,33
Ahmed Rachedi	01	08	/	10	01	03	23	2,82
Zeghaïa	05	06	/	10	02	03	26	3,19
Rouached	/	12	16	/	02	/	30	3,68
Tiberguent	/	05	/	/	/	/	05	0,61
Terrai Beinen	03	07	/	08	01	01	20	2,45
Amira Arres	03	05	02	08	01	01	20	2,45
Tessala Lemtai	03	06	/	05	01	01	16	1,96
Ferdjioua	12	10	09	09	06	/	46	5,64
Yahia Beni Guecha	13	08	07	08	13	/	49	6,00
Tassadane Haddada	08	09	13	15	/	/	45	5,51
Minar Zareza	02	07	12	10	/	/	31	3,80
Bouhatem	01	07	10	/	/	06	24	2,94
Derrahi Bouslah	12	9	12	05	05	07	50	6,13
Ain Beida Harriche	02	02	10	06	04	/	24	2,94
Ayadi Barbes	16	12	10	11	/	/	49	6,00
Telaghma	/	02	07	07	03	10	29	3,55
Oued Seguen	03	04	10	07	/	/	24	2,94
M'chira	05	02	05	02	/	/	14	1,72
Chelghoum Laid	05	02	06	03	07	/	23	2,82
Oued Athmania	/	06	07	07	06	/	26	3,19
Ain Melouk	/	08	09	03	/	/	20	2,45
Tadjenanet	/	/	02	/	/	/	02	0,25
Ouled Khlouf	04	/	05	09	/	03	21	2,57
Ben Yahia Abderrahmane	/	/	08	03	/	/	11	1,35
Total	109	188	219	197	59	44	816	100
%	13,36	23,04	26,84	24,14	7,23	5,39	100	

Source : Direction des forêts, Mila 2020 & traitement personnel

L'écart entre la commune enregistrant le plus grand nombre de projets et celle enregistrant le moins de projets a atteint la différence de 30 projets.

Plus de 70% des projets ont été réalisés durant 2010,2011 et 2012.

Les communes enregistrant plus de 40 projets « > 40 projets » sont Derrahi Bouslah avec 50 projets, Yahia Béni Guecha et Ayadi Barbes avec 49 projets, Ferdjioua réalisant 46 projets et Tassadane Haddada avec 45 projets. Il est à noter que ces communes sont les plus touchées par la décennie noire, l'insécurité, et le sous-développement, et que l'Etat souhaitait restituer l'équilibre et la stabilité de la population de ces régions à travers les projets de proximité de développement rural. Les communes enregistrant entre 40- 30 projets sont les communes montagneuses de la wilaya, sont aussi moins développées, plus touchées aussi par la décennie noire. Elles sont les communes de Grarem Gouga avec 40 projets, Chigara avec 36 projets, Sidi Merouane avec 33 projets et Hamala avec 31 projets.

Les communes enregistrant entre 30 et 20 projets sont Telaghma avec 29 projets, Oued Athmania et Zeghaia avec 26 projets, Oued Seguin, Ain Beida Hriche et Bouhatem avec 24 projets, Chelghoum Laid et Ahmed Rachedi avec 23 projets, Ouled Khlouf avec 21 projets et Amira Arres et Terrai Beinen avec 20 projets. Les communes enregistrant moins de 20 projets sont Mila, Ain Tine, Tadjenanet et Ben Yahia Abderrahmane. Plus de 70% de ces projets ont été réalisés en 2010, 2011 et 2012.

4-5-4 Situation Physique des PPDR arrêtés au 31/12/2019

A la lumière des bilans des réalisations examinés précédemment, on constate que des efforts importants ont été déployés au niveau de toutes les communes de la wilaya en matière de protection, de conservation et de valorisation des ressources naturelles, des ressources qui ont tendance à évoluer de manière négative ces dernières années, du fait des pressions intenses exercées sur ces ressources par les populations. (cf. annexe n° 06)

L'ensemble des opérations engagées (tous secteurs et programmes confondus) concernent de manière globale :

- Diverses opérations de mise en valeur, de concessions et de plantations arboricoles et oléicoles.
- Plus de 1 900 ha reboisés ou plantés dans le cadre de la protection des ressources forestières.
- Plus de 4 500 ha de plantations fruitières constituées en majorité d'oliviers.
- En termes d'impact, ces PPDR ont touchés les 32 communes de la wilaya, 248 localités, 42 692 ménages et 298 844 habitants.
- Plusieurs bénéficiaires de divers programmes estimés à 6 777 bénéficiaires (soit environ plus de 200 bénéficiaires par commune et plus de 1 100 bénéficiaires par an en moyenne).

Toutes ces opérations inscrites dans les divers programmes se traduisent donc par des impacts importants, ce qui constitue un ensemble d'atouts pour la wilaya. Néanmoins, les risques encourus par les espaces agricoles et montagneux dans cette région sont importants, ce qui implique des efforts autrement plus denses en termes de programmes et d'opérations techniques, mais aussi et surtout d'investissements financiers à engager. D'autre part, la plupart des opérations techniques lancées ont été fortement soutenues financièrement par les pouvoirs publics. Les bénéficiaires (individuels ou collectifs) de ces programmes ont été par ailleurs fortement accompagnés techniquement.

4-5-5 Situation financière des PPDR arrêtés au 31/12/2019

Les pouvoirs publics ont dégagé une enveloppe de 6 481 140 432 DA pour financer les différents PPDR de l'ensemble des communes de la wilaya de Mila, toutefois le taux de consommation représente près du quart, soit 27,71% seulement, ce qui est très faible. (cf. annexe n° 07)

4-5-6 Mode de financement des PPDRI

Les projets PPDRI sont financés par plusieurs sources et programmes tels que le FDRMVTC, FSAEPEA, FNDR, PSD, FONAL, PCD,...etc. Le FONAL et le FDRMVTC ont financé à eux seuls plus de la moitié de l'enveloppe financière totale, soit respectivement 27,24% et 27,10%. Le reste de l'enveloppe financière est partagée sur les fonds : FSAEPEA avec 10,98%, FNDR avec 6,44%, PSD avec 17,53%, PCD avec 9,88% de l'enveloppe financière totale, au titre du prélèvement sur budget de fonctionnement 0,21%, FCCL avec 0,06%, l'ANGEM avec une participation négligeable et TIPHUMO avec 0,54% de l'enveloppe financière totale. (cf. Tab n° 79)

Tableau n° 79 : les financements par Fonds et programmes des PPDRI dans la wilaya de Mila 2009-2014

Fonds	Montant alloués (DA)	%
FDRMVTC	1 756 281 738,96	27,10
FSAEPEA	711 847 601,26	10,98
FNDR	417 428 322,78	6,44
PSD	1 136 464 167,00	17,53
FONAL	1 765 718 005,00	27,24
PCD	640 617 597,00	9,88
Prélèvement	13 650 000,00	0,21
FCCL	4 000 000,00	0,06
ANGEM	27 000,00	0,00042
TUP-HIMO	35 106 000,00	0,54
Total	6 481 140 432,00	100

Source : Direction des forêts, Mila 2018 & traitement personnel

4-5-7 Répartition par secteurs des projets PPDRI au titre du PSD à Mila

Pour les projets PPDRI inscrits dans le cadre du PSD, les secteurs touchés par ce programme sont les secteurs des forêts, des travaux publics, de l'hydraulique, de jeunesse et sports, de l'urbanisme et de la construction et de logement et des équipements publics.

La majorité des projets PPDRI inscrits et financés au titre des PSD, sont pris en charge par le secteur des forêts soit 62,05% et le secteur des travaux publics soit 21,86% dû à la spécificité de zones rurales nécessitant des travaux de désenclavement, de valorisation et protection des ressources naturelles. (cf. Tab n° 80)

Tableau n° 80 : Répartition par secteurs des projets PPDRI financés au titre du PSD à Mila 2009-2014

PSD	Enveloppe allouée (DA)	%
PSD-DGF	705 158 500,00	62,05
PSD-DTP	248 436 418,00	21,86
PSD-DHW	61 980 000,00	5,45
PSD-DJS	6 389 249,00	0,56
PSD-DUCH	83 500 000,00	7,35
PSD-DLEEP	31 000 000,00	2,73
Total	1 136 464 167,00	100

Source : Direction des forêts, Mila 2020 & traitement personnel

4-5-8 Répartition spatiale des dotations au titre du PPDR à Mila 2009-2014

Durant la période 2009-2014, la répartition spatiale au titre des PPDR dévoile que les meilleures dotations ont été enregistrées au niveau des communes les plus sous-développées, les plus touchées par la décennie noire, ou les plus défavorisées.

Tableau n° 81 : Répartition spatiale des dotations au titre du PPDR à Mila 2009-2014

Communes	Dotations financières (DA)	Moyenne annuelle (DA)
Mila	106 029 000,00	17 671 500,00
Ain Tine	11 924 480,00	1 987 413,33
Sidi Khelifa	24 275 272,00	4 045 878,67
Grarem Gouga	231 665 976,00	38 610 996,00
Hamala	119 633 000,00	19 938 833,33
Sidi Merouane	164 801 288,17	27 466 881,36
Chigara	320 774 770,53	53 462 461,76
Oued Endja	119 323 175,00	19 887 195,83
Ahmed Rachedi	95 172 900,00	15 862 150,00
Zeghaia	73 439 220,00	12 239 870,00
Rouached	219 692 111,80	36 615 351,97
Tiberguent	8 593 000,00	1 432 166,67
Terrai Beinen	98 129 000,00	16 354 833,33
Amira Arres	97 481 000,00	16 246 833,33
Tassala Lemtai	58 126 000,00	9 687 666,67
Ferdjioua	547 064 151,04	91 177 358,51
Yahia Beni Guecha	810 480 850,00	135 080 141,67
Tassadane Haddada	491 862 480,84	81 977 080,14
Minar Zareza	266 318 150,42	44 386 358,40
Bouhatem	362 704 247,40	60 450 707,90
Derrahi Bouslah	489 529 219,40	81 588 203,23
Ain Beida Harriche	156 811 920,00	26 135 320,00
Ayadi Barbes	376 744 600,00	62 790 766,67
Telaghma	501 968 590,00	83 661 431,67
Oued Seguen	109 734 500,00	18 289 083,33
M'chira	88 188 500,00	14 698 083,33
Chelghoum Laid	120 207 799,20	20 034 633,20
Oued Athmania	189 363 730,20	31 560 621,70
Ain Melouk	39 583 500,00	6 597 250,00
Tadjenanet	7 200 000,00	1 200 000,00
Ouled Khlouf	119 344 500,00	19 890 750,00
Ben Yahia Abderrahmane	54 973 500,00	9 162 250,00
Wilaya	6 481 140 432,00	1 080 190 072,00

Source : Direction des forêts, 2020 & traitement personnel

Ce sont les communes de Ferdjioua avec une moyenne de 91 177 358,51 DA/an, Telaghma avec une moyenne de 83 661 431,27 DA/an, Tassadane Haddada avec une moyenne de 81 977 080,14 % DA/an, et Derrahi Bouslah avec une moyenne de 81 588 203,23 DA/an. (cf. Tab n° 81)

4-5-9 Répartition des dotations au titre des PPDR par secteurs et sous-secteurs

La répartition des dotations financières par secteurs au titre des PPDR montre que 49,45% de l'enveloppe financière a financé le secteur de l'agriculture et l'hydraulique, 19,40% le

secteur des infrastructures économiques et administratives, 30,48% le secteur des infrastructures socio culturelles et 0,67% le secteur de l'éducation et la formation.

Tableau n° 82 : Répartition des PPDR de la wilaya de Mila par secteurs et sous-secteurs

Secteurs	Sous-secteurs	Engagement en DA	%
Agriculture et hydraulique	Alimentation en eau potable	506 096 500,00	7,81
	Assainissements	149 250 000,00	2,30
	Environnement	78 000 000,00	1,20
	Agriculture	1 016 779 601,26	15,69
	Travaux forestiers	1 454 865 483,13	22,45
Infrastructures économiques et administratives	Marchés de proximité	40 500 000,00	0,62
	Chemins et pistes	1 143 811 187,00	17,65
	Bâtiments municipaux	73 000 000,00	1,13
Education et Formation	Education et formation	43 157 000,00	0,67
Infrastructures socio culturelles	Aménagements urbains	93 291 021,61	1,44
	Santé et hygiène	47 131 000,00	0,73
	Jeunesse	10 003 500,00	0,15
	Sports	14 537 249,00	0,22
	Habitat rural	1 810 717 890,00	27,94
Total		6 481 140 432,00	100

Source : Direction des forêts, 2020 & traitement personnel

Concernant la répartition par sous-secteurs, le meilleur financement est enregistré au niveau du sous-secteur du logement « l'habitat rural » avec 27,94% à cause de la politique de l'Etat visant la fixation des populations rurales dans leur lieu de résidence, suivi par le sous-secteur des travaux forestiers avec 22,45% de l'enveloppe financière totale. (cf. Tab n° 82)

4-5-10 Ventilation des investissements dans le cadre des PPDR de la wilaya de Mila 2009-2014

La ventilation des dotations financières au titre des PPDR de la wilaya de Mila 2009-2014, révèle que la dotation moyenne enregistrée au titre des PPDR est 8 451,24 DA par habitant.

Les meilleures dotations sont enregistrées au niveau des communes de Yahia Béni Guecha (68 626,66 DA/ individu) et Ayadi Berbes (50 328,63 DA/individu) et Derrahi Bouslah (48 889,37 DA/ individu).

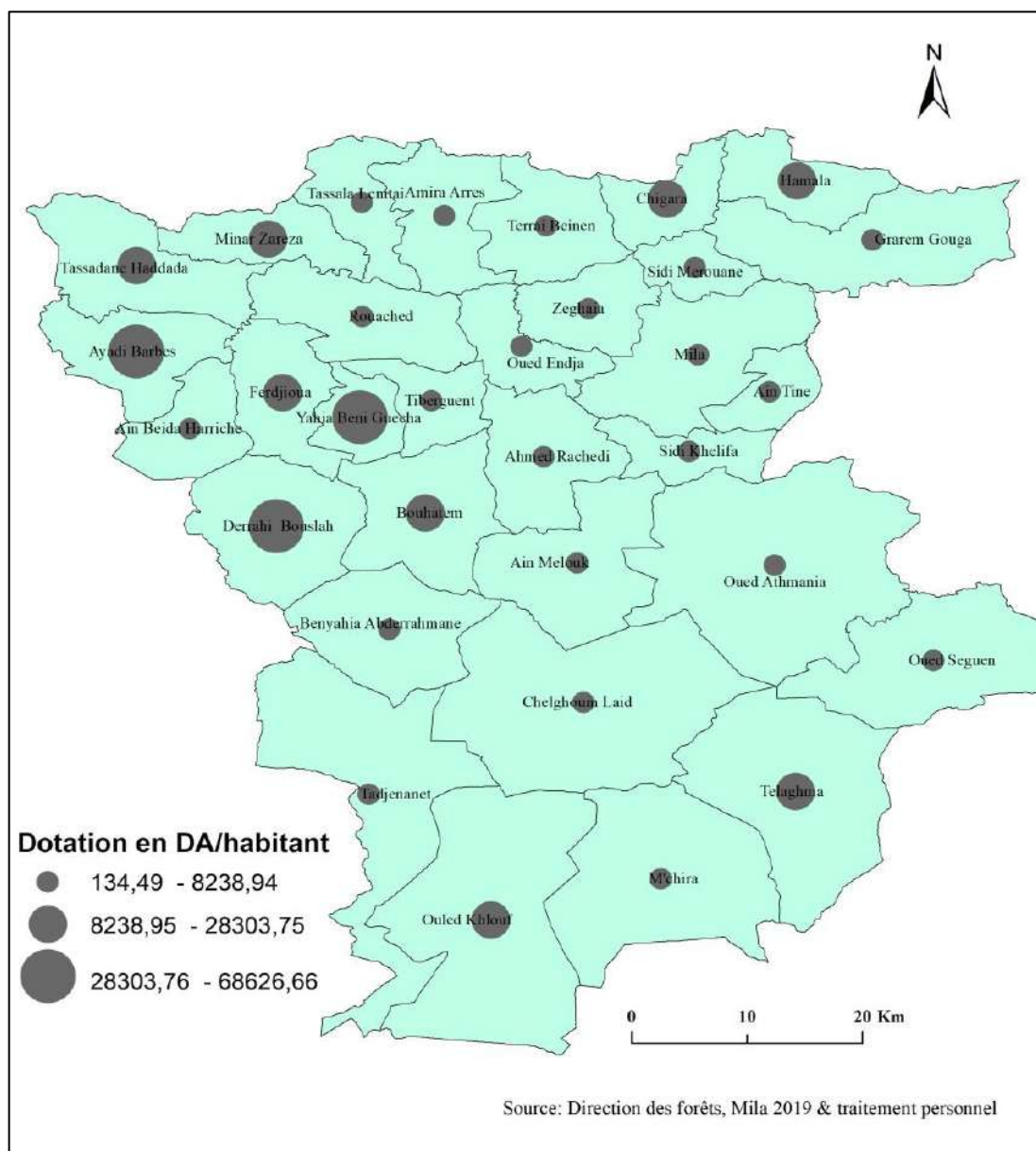
Tandis que les faibles dotations ont été allouées pour les communes de Tadjenanet (134,49 DA/individu) et Tiberquent (925,77 DA/individu). (cf. Tab n° 83)

Tableau n° 83 : Répartition spatiale des dotations des dotations financières dans le cadre des PPDR dans la wilaya de Mila 2009-2014

Communes	Montants investissements alloués (DA)	Population (hab) RGP 2008	Dotations DA /habitant
Mila	106 029 000,00	69 052	1 535,49
Ain Tine	11 924 480,00	7 780	1 532,71
Sidi Khelifa	24 275 272,00	4 746	5 114,89
Grarem Gouga	231 665 976,00	42 062	5 507,73
Hamala	119 633 000,00	11 213	10 669,13
Sidi Merouane	164 801 288,17	23 088	7 137,96
Chigara	320 774 770,53	14 661	21 879,46
Oued Endja	119 323 175,00	19 739	6 045,05
Ahmed Rachedi	95 172 900,00	15 819	6 016,37
Zeghaia	73 439 220,00	17 638	4 163,69
Rouached	219 692 111,80	27 086	8 110,91
Tiberguent	8 593 000,00	9 282	925,77
Terrai Beinen	98 129 000,00	23 299	4 211,73
Amira Arres	97 481 000,00	19 405	5 023,50
Tassala Lemtai	58 126 000,00	15 676	3 707,96
Ferdjioua	547 064 151,04	50 167	10 904,86
Yahia Beni Guecha	810 480 850,00	11 810	68 626,66
Tassadane Haddada	491 862 480,84	17 378	28 303,75
Minar Zareza	266 318 150,42	22 535	11 817,98
Bouhatem	362 704 247,40	20 277	17 887,47
Derrahi Bouslah	489 529 219,40	10 013	48 889,37
Ain Beida Harriche	156 811 920,00	21 013	7 462,61
Ayadi Barbès	376 744 600,00	6 459	58 328,63
Telaghma	501 968 590,00	48 028	10 451,58
Oued Seguen	109 734 500,00	13 319	8 238,94
M'chira	88 188 500,00	12 905	6 833,67
Chelghoum Laid	120 207 799,20	82 560	1 456,01
Oued Athmania	189 363 730,20	40 688	4 654,04
Ain Melouk	39 583 500,00	14 200	2 787,57
Tadjenanet	7 200 000,00	53 536	134,49
Ouled Khlouf	119 344 500,00	11 396	10 472,49
Ben Yahia Abderrahmane	54 973 500,00	10 052	5 468,91
Wilaya	6 481 140 432,00	766 886	8 451,24

Source : Direction des forêts, 2020 & traitement personnel

Carte n° 09 : Dotations moyennes annuelles allouées dans le cadre des PPDR dans la wilaya de Mila 2009-2014



4-5-11 Les projets PPDR collectifs : la recherche de la pérennité

Dans leur conception, les PPDR sont des projets fédérateurs construits de manière ascendante. La responsabilité dans ces projets est participative. Elle est partagée entre les services de l'administration locale, les élus locaux, les citoyens et les organisations rurales.

Elle s'est voulu une démarche fondée sur la mobilisation et la participation des acteurs locaux. Mais réellement à quelle étape s'arrête la participation de chacun.

La problématique qui se pose dans le cas des projets collectifs est leur gestion et entretien dans le but de leur pérennité, après le départ des organismes publics promoteurs de ces projets, ce qui incite à trouver une solution rapidement avant que ces projets collectifs ne soient dégradés.

La question logique qui se pose donc à ce titre, est si ces réalisations seront bien gérées ou suivies techniquement par les bénéficiaires finaux, une fois que les organismes publics promoteurs des projets se retirent.

IX- Investissement étranger

La coopération internationale pour le développement socio-économique, constitue une source de financement, et de transfert du savoir et savoir-faire importante.

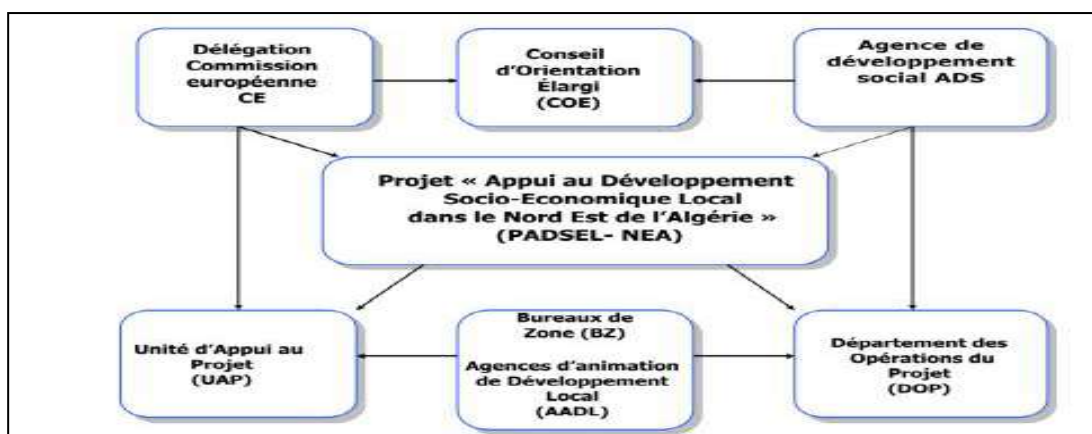
1- Le projet d'appui au développement socio-économique local PADSEL-NEA

Le projet d'appui au développement socio-économique local dans le Nord- Est de l'Algérie (PADSEL- NEA) financé par le gouvernement Algérien et l'union européenne, a été conçu dans le but de concourir aux efforts de lutte contre la pauvreté en Algérie. L'objectif spécifique du projet est d'enclencher et de soutenir un processus autonome de développement durable dans un territoire particulièrement défavorisé et enclavé, composé de 50 communes réparties sur 06 Wilayas du Nord-est qui sont Biskra, Batna, Khenchela, Souk-Ahras, Jijel et Mila. Cette démarche favorise le développement d'initiatives locales à vocation productive. Les huit communes privilégiées par le projet dans la wilaya de Mila sont les communes de Sidi Khelifa, Ahmed Rachedi, Ain Melouk, Ben Yahia Abderrahmane, Minar Zareza, Tessala Lemtai, Terrai Beinen et Amira Arres, quatre communes du Nord de la wilaya de Mila et quatre communes du Sud.

1-1 Organisation du PADSEL-NEA

L'Agence de Développement Social (ADS) a été désignée par l'Etat Algérien pour mettre en œuvre le PADSEL- NEA. L'ADS a mis en place un département des opérations du projet (DOP) sis à Annaba ainsi que dix-neuf agences d'animation du développement local (AADL) et six bureaux de zones (BZ) au niveau des wilayas pour promouvoir et appuyer les initiatives des acteurs locaux, en plus d'une unité d'appui au projet (UAP) qui soutient les efforts de l'ensemble des acteurs locaux impliqués dans le projet à Annaba. Le projet PADSEL-NEA est structuré comme suit :

Figure n° 17 : organigramme du projet PADSEL-NEA



Source : Dispositions Techniques et Administratives d'exécution (DTA), PADSEL-NEA, MEDA II/ALG/2005

1-2 Objectifs globaux

Les principaux objectifs du projet PADSEL-NEA sont les suivants :

- Améliorer le niveau et la qualité de vie des populations de zones rurales pauvres et enclavées du Nord-est de l'Algérie.
- Stabiliser les populations locales de ces zones.
- Promouvoir une meilleure stabilité et cohésion économique et sociale.
- Elever la situation économique et sociale des femmes.
- Promotion participative des groupes sociaux vulnérables, en particulier les femmes, les jeunes et les petits agriculteurs.
- Renforcer les capacités des institutions et des groupes communautaires locaux dans le domaine du développement local.

1-3 Axes d'intervention du projet

Le projet PADSEL-NEA a été agencé autour de quatre grands axes d'intervention :

- **La première composante** « **Développer des stratégies locales de développement**⁴³ » vise à enclencher une dynamique locale de développement dans les territoires bénéficiaires. Dans cette perspective, le projet a développé un ensemble d'actions d'animation, de formation et d'assistance destinées à favoriser la conception et la réalisation de stratégies de développement local définies par les populations des territoires bénéficiaires et coordonnées par les APC. Ces stratégies se concrétisent, au niveau de chaque commune, par la définition et la réalisation de Plans de Développement Local (PDL). Ces plans contiennent tous les investissements et initiatives considérés comme nécessaires par les acteurs locaux, indépendamment de leur financement par le projet. Un dispositif de terrain articulé autour d'une Agence d'Animation du Développement Local (AADL) pour environ deux à trois communes bénéficiaires a accompagnée l'ensemble du processus. En règle générale, « le projet recherchait la complémentarité plutôt que la substitution ». Il a aidé notamment à identifier d'autres ressources publiques et a accompagné les bénéficiaires potentiels des zones concernées à pouvoir y accéder.

- **La deuxième composante** « **Améliorer les infrastructures socio-économiques**⁴⁴ » vise à répondre aux besoins des populations en infrastructures et services de base permettant d'améliorer la qualité et le niveau de vie tout en développant des opportunités de travail temporaire. En ce sens, le projet a cofinancé et soutenu la construction, la rénovation et le fonctionnement d'investissements locaux à haute intensité de main d'œuvre et à vocation économique. Bien que l'identification et la formulation des infrastructures à réaliser soient en premier lieu de la responsabilité des bénéficiaires locaux et donc à définir dans le cadre des PDL, Compte tenu de la morphologie des territoires concernés, les interventions à réaliser sont l'aménagement du territoire (protection de bassins versants, reboisements, protection des eaux et sols), les travaux publics (dont ouverture et aménagement de pistes, réalisation de dalots) et l'hydraulique villageoise (alimentation en AEP et assainissement). Certaines infrastructures sociales dans les secteurs de l'éducation et de la santé ont pu également être prises en compte s'ils correspondaient à des besoins urgents non satisfaits. Dans la logique du projet, ces investissements devraient rester minoritaires.

⁴³ Dispositions Techniques et Administratives d'exécution (DTA), PADSEL-NEA, MEDA II/ALG/2005

⁴⁴ Dispositions Techniques et Administratives d'exécution (DTA), PADSEL-NEA, MEDA II/ALG/2005

Sur proposition des APC, les investissements à réaliser ont fait l'objet d'une concertation avec les services techniques des wilayas concernées, ceci, d'une part, pour éviter toute duplication et d'autre part pour s'assurer que les services publics compétents participent effectivement au processus en assurant les fonctions qui sont les leurs. De manière à responsabiliser les bénéficiaires locaux tant publics que privés, une contribution locale sera toujours requise pour permettre l'intervention financière du projet. De même, le projet n'interviendrait que dans les situations où les coûts de fonctionnement des investissements à réaliser sont assurés. De manière transitoire, le projet pourrait cependant prendre en charge une partie des coûts indispensables au fonctionnement des investissements réalisés. Selon le cas, les contributions des bénéficiaires locaux peuvent consister en apports monétaires ou en nature (main d'œuvre, en particulier).

Dans la mesure où l'approche développée par le projet constitue une innovation en Algérie, une phase expérimentale permettant de tester les méthodes et les outils à mettre en œuvre pour la réalisation des stratégies locales et des PDL a été réalisée préalablement « Sidi Khelifa commune pilote dans la wilaya de Mila ».

- **La troisième composante** « **Promotion des activités productives**⁴⁵ » vise à fournir des réponses aux demandes les plus importantes des populations ciblées : développer l'emploi et créer un environnement favorable pour générer des revenus complémentaires à travers des activités productives, notamment, pour propre compte. Les actions qui ont été développées au titre de cette composante sont à distinguer des champs d'intervention des pouvoirs publics dans la cadre du Programme de développement national de l'agriculture. Ce dernier subventionne des investissements de taille appréciable que formulent des chefs d'exploitations agricoles. De même, les programmes publics destinés à promouvoir le développement de nouvelles entreprises ou de nouvelles activités génératrices de revenus se révèlent largement inaccessibles aux populations défavorisées. Soit du fait que les crédits minimums prêtés sont trop importants, soit parce que les dossiers présentés par les bénéficiaires potentiels ne sont pas probants pour permettre une décision favorable de la part du système bancaire. Le cas échéant et compte tenu de sa vocation de complémentarité, une des missions du projet a consisté à orienter et à aider les bénéficiaires potentiels à accéder à ces programmes.

Cette composante du projet propose donc aux micro-entrepreneurs locaux un paquet intégré de ressources financières (services d'appui et formation) susceptible de les aider à développer des activités productives.

Concernant les services financiers, le projet prévoit de soutenir le développement de systèmes de micro -crédit locaux ainsi que des systèmes de crédit –bail dans le domaine non financier, le projet développe des facilités destinées à améliorer la création et le développement de micro-entreprises (aide à la définition de projet, gestion, analyses de marché, plan d'activités...). En complément, le projet a soutenu également la création de centres d'initiatives locales de développement et d'emploi (CILDE) comprenant des ateliers-relais équipés permettant aux candidats micro-entrepreneurs de bénéficier de

⁴⁵ Idem

locaux temporaires pour le développement de leur projet ainsi que des services d'orientation et de support (secrétariat, facilités en télécommunication...).

Le volet relatif à la promotion des activités productives a été complété par des mesures de formation à l'entrepreneuriat, à la gestion d'entreprise ainsi que, si nécessaire, par des activités de formation professionnelle spécifiques au projet d'entreprise des candidats micro-entrepreneur.

Autant que possible, les services ont été proposés sous forme de « packages » intégrés comprenant l'ensemble des éléments nécessaires au succès des initiatives locales. Une phase pilote pendant laquelle les modalités opérationnelles sont mises à l'essai et les dispositifs particuliers à mettre en place définis, a été développée à cet effet.

- **La quatrième composante « Renforcement des capacités institutionnels⁴⁶ »** vise à fournir des réponses à une certaine atonie et au manque de dynamisme des collectivités locales. Il s'agit de renforcer les capacités des acteurs institutionnels locaux publics (communes et communautés rurales) et privés collectifs (organisations communautaires de village), mais également des autres niveaux institutionnels (Wilaya et niveau central).

Ceci a été réalisé par des activités d'animation, de formation et d'échange d'expériences permettant d'améliorer les compétences des acteurs institutionnels locaux et des organisations communautaires locales en ingénierie du développement local.

Cette composante a développée également les activités de capitalisation des résultats acquis dans le cadre de ce projet, de manière à permettre le transfert des acquis à l'ensemble du pays.

Dans ce cadre, le PADSEL- NEA a soutenu depuis 2002 dans la wilaya de Mila :

- La préparation et l'agrégation de plans de développement local (PDL) participatifs.
- L'identification et la construction d'infrastructures rurales à vocation socioéconomiques, proposés par les populations locales et retenues dans les PDL.
- Le renforcement institutionnel au niveau national, régional et local.
- Le développement des activités productives par le support à des associations de microcrédits prêtant à leurs membres solidaires et par le développement des centres d'initiatives locales pour le développement de l'emploi (CILDE).

1-4 Budget et financement du Projet PADSEL-NEA

Le coût total du projet est estimé à 70 000 000 €, il a bénéficié d'un financement de la communauté européenne de 50 000 000 € en 2002 soit 71,42 % du montant global du projet, tandis que la contribution algérienne est limitée à 20 000 000 € dont 10 000 000 € sont financés par le gouvernement Algérien à travers l'ADS et le FCCL, 10 000 000 € constitue une estimation des contributions à la charge des autorités locales et des bénéficiaires finaux. (cf. Tab n° 84)

⁴⁶ Dispositions Techniques et Administratives d'exécution (DTA), PADSEL-NEA, MEDA II/ALG/2005

Tableau n° 84 : Répartition financière allouée dans le cadre du PADSEL-NEA par secteurs

Secteurs	Contribution CE		Contribution bénéficiaires ADS		Contribution bénéficiaires finaux (APC et citoyens)		Total	
	Euro	%	Euro	%	Euro	%	Euro	%
Développer des stratégies locales de développement	1 128 500	1,60	60 000	0,09	120 000	0,17	1 308 500	1,86
Améliorer les infrastructures socio-économiques locales	35 263 000	50,37	3 690 000	5,27	7 880 000	11,26	46 833 000	66,90
Promotion des activités productives	5 674 800	8,11	0	0,00	1 160 000	1,66	6 834 800	9,77
Renforcement des capacités institutionnelles	2 539 000	3,63	4 790 000	6,84	840 000	1,20	8 169 000	11,67
Unité d'appui au projet (UAP)	4 397 940	6,28	0	0,00	0	0	4 397 940	6,28
Département des opérations du projet (DOP)	396 760	0,57	1 460 000	2,09	0	0	1 856 760	2,66
Information visibilité	200 000	0,29	0	0	0	0	200 000	0,29
Audit et évaluation	400 000	0,57	0	0	0	0	400 000	0,57
Total	50 000 000	71,42	10 000 000	14,29	10 000 000	14,29	70 000 000	100

Source : ADS, Annaba 2017

La répartition du budget de financement du projet PADSEL-NEA se détaille comme suit :

- Un budget de 997 500 € à la charge du CE a été affecté à la réalisation des études sur les potentialités des communes ciblées par le projet et aux études de faisabilité ;
- Un budget de 40 470 000 € dont 32 720 000 € à la charge de la CE a été consacré à la construction des investissements socioéconomiques locaux.
- Un budget de 200 000 € est affecté à la charge du CE et prévu pour l'information et la visibilité ;
- Un budget de 13 823 150 € dont 3 319 150 € à la charge du CE a été prévu pour assurer l'entretien des infrastructures réalisées, l'octroi de subventions de gestion aux associations et 3 840 000 € est une contribution aux frais de gestion d'opération des activités productives ;
- Un Fonds de crédit d'un montant total de 3 000 000 € entièrement à la charge du budget de la CE a été réservé pour l'octroi de crédits à vocation productive (le projet a financé environ 200 associations de microcrédit dans les 50 communes concernées) ;
- Un budget réservé aux activités de formation s'élève à 1 402 650 € à la charge de la CE dont les principales formations sont :

- Formation en méthode de développement communautaire, la planification locale et la gestion de projet ;

- La réalisation des études sur les thématiques liées au développement local et à l'appui des activités productives (séminaires aux décideurs locaux et régionaux).

- Et un budget d'évaluation avec une enveloppe financière de 400 000 € à la charge de la CE.

1-5 Bilan de la mise en œuvre du DISEL

Dans le cadre de la composante DISEL, plusieurs projets de différents secteurs ont été inscrits à travers les territoires des huit communes concernées par le PADSEL-NEA.

1-5-1 Répartition spatiale des projets inscrits et réalisés dans le cadre du PADSEL-NEA dans la wilaya de Mila 2006-2012

Les huit communes bénéficiaires du projet PADSEL-NEA dans la wilaya de Mila ont bénéficiées par l'inscription et la réalisation de 50 projets financés pour un montant de 631 344 912 DA.

Un pourcentage de 4,02 % de l'enveloppe financière totale allouée soit 25 361 651 DA, a été consacré aux études techniques.

Deux communes, Ahmed Rachedi et Tassala Lemtai n'ont pas bénéficiées de la réalisation de ces projets communautaires à cause de l'expiration du délai prévu par le projet PADSEL-NEA.(cf. Tab n° 85)

Tableau n° 85 : Répartition spatiale des projets inscrits et réalisés dans le cadre du PADSEL-NEA dans la wilaya de Mila 2006-2012

Communes	Projets inscrits et réalisés			Projets réalisés (%)	Population (hab) RGP8 2008	Dotation DA/habitant	
	Nbre total	Coût étude technique (DA)	Coût travaux (DA)				Coût global (DA)
Terrai Beinen	10	7 546 500	254 796 121	262 342 621	41,55	4 042	64 904,16
Amira Arres	06	3 463 000	58 979 407	62 442 407	9,89	3 209	19 458,53
Ain Melouk	09	4 106 480	69 800 993	73 907 473	11,71	2 847	25 959,77
Ben Yahia Abderrahmane	07	2 194 333	59 808 570	62 002 903	9,82	1 814	34 180,21
Ahmed Rachedi	0	0	0	0	0	2 539	0
Sidi Khelifa	07	3 991 340	74 996 938	78 988 278	12,51	1 060	74 517,24
Minar Zareza	11	4 059 998	87 601 232	91 661 230	14,52	3 475	26 377,33
Tassala Lemtai	0	0	0	0	0	2 348	0
Total	50	25 361 651	605 983 261	631 344 912	100	21 334	29 593,37

Source : ADS, Mila 2018 & traitement personnel

Concernant la répartition spatiale des projets réalisés, nous constatons que les meilleures dotations ont été enregistrées au niveau de la commune de Terrai Beinen avec 41,55% suivi par la commune de Minar Zareza avec 14,52% des dotations financières totales.

La ventilation des dotations financières dans les huit communes de la wilaya de Mila 2006-2012, révèle que la dotation moyenne enregistrée au titre du PADSEL-NEA est 29 593,37 DA par habitant. Les meilleures dotations sont enregistrées au niveau des communes de Sidi Khelifa (74 517,24 DA/ habitant), Terrai Beinen (64 904,16 DA/habitant) et Ben Yahia Abderrahmane (34 180,21 DA/ habitant. Tandis que les faibles dotations ont été allouées pour les communes de Minar Zareza (26 377,33 DA/habitant), Ain Melouk (25 959,77 DA/habitant), et Amira Arres (19 458,53 DA/habitant). Pour les deux communes Tassala Lemtai, et Ahmed Rachedi n'ont eu aucune dotation à cause de l'expiration du délai de projet.

1-5-2 Répartition spatiale des projets inscrits non réalisés dans le cadre du PADSEL-NEA dans la wilaya de Mila 2006-2012

Le tableau n° 86 révèle que 26 projets dont les études techniques sont réceptionnées avec un coût de 10 999 435 DA, n'ont pas pu être réalisés à cause de l'expiration du délai du projet PADSEL-NEA.

Les projets sont répartis sur les quatre communes de la wilaya de Mila à savoir, Tessala Lemtai, Ahmed Rachedi, Ben Yahia Abderrahmane et Ain Melouk.

Dans le cadre du transfert des acquis du PADSEL-NEA, les études techniques des projets non réalisés ont été transmises aux APC et services techniques des communes concernées pour d'éventuelles futures inscriptions pour leur réalisation dans le cadre des PCD ou des PSD.

Tableau n° 86 : Répartition spatiale des projets inscrits mais non réalisés dans le cadre du PADSEL-NEA dans la wilaya de Mila 2006-2012

Communes	Projets inscrits non réalisés				%
	Nombre D'opérations	Coût étude technique (DA)	Coût travaux réalisés (DA)	Coût global (DA)	
Terrai Beinen	0	0	0	0	0,00
Amira Arres	0	0	0	0	0,00
Ain Melouk	02	2 172 000	0	2 172 000	19,75
Ben Yahia Abderrahmane	02	480 000	0	480 000	4,36
Ahmed Rachedi	14	5 771 435	0	5 771 435	52,47
Sidi Khelifa	0	0	0	0	0,00
Minar Zareza	0	0	0	0	0,00
Tessala Lemtai	08	2 576 000	0	2 576 000	23,42
Total	26	10 999 435	0	10 999 435	100

Source : ADS, Annaba 2017 & traitement personnel

1-5-3 Répartition spatiale des projets inscrits réalisés et non réalisés dans le cadre du PADSEL-NEA dans la wilaya de Mila 2006-2012

Les huit communes de la wilaya de Mila ont bénéficié de l'inscription de 76 projets, avec la réalisation de 50 projets et la réception de 26 études d'ingénierie pour une enveloppe globale de 642 344 347 DA. Ce qui a permis une meilleure prise en charge des besoins des

populations locales en infrastructures communautaires de ces communes excentriques, montagnards, accidentées, marginalisées, et rurales.

La commune de Terrai Beinen a bénéficié de 40,84 % de l'enveloppe financière globale, suivie de la commune Minar Zareza avec 14,27% et la commune de Sidi Khelifa avec 12,30%. (cf. Tab n° 87)

Tableau n° 87 : Répartition spatiale des projets inscrits réalisés et non réalisés dans le cadre du PADSEL-NEA dans la wilaya de Mila 2006-2012

Communes	Projets inscrits réalisés et non réalisés				%
	Nbre	Coût étude technique (DA)	Coût travaux (DA)	Coût global (DA)	
Amira Arres	06	3 463 000	58 979 407	62 442 407	9,72
Ain Melouk	11	6 278 480	69 800 993	76 079 473	11,84
Ben Yahia Abderrahmane	09	2 674 333	59 808 570	62 482 903	9,73
Terrai Beinen	10	7 546 500	254796 121	262 342 621	40,84
Sidi Khelifa	07	3 991 340	74 996 938	78 988 278	12,30
Minar Zareza	11	4 059 998	87 601 232	91 661 230	14,27
Ahmed Rachedi	14	5 771 435	0	5 771 435	0,90
Tessala Lemtai	08	2 576 000	0	2 576 000	0,40
Total	76	36 381 086	605 983 261	642 344 347	100

Source : ADS, 2017 & traitement personnel

1-5-4 Répartition du nombre et montants des projets réalisés par secteurs au titre du PADSEL-NEA 2006-2012

Le tableau n° 88 montre que sur les 50 projets d'infrastructures socio-économiques réellement réalisés répartis comme suit : 40 sont des projets de travaux publics et les routes, 07 des projets de l'hydraulique et rien que 03 projets du secteur du bâtiment.

Tableau n° 88 : Répartition du nombre et montants des projets réalisés par secteurs au titre du PADSEL-NEA 2006-2012

Secteurs	Nbre de projets	Montants en DA	%
Travaux publics	40	572 139 454	90,62
Hydraulique	07	43 300 471	6,86
Bâtiment	03	15 904 987	2,52
Total	50	631 344 912	100

Source : ADS, Annaba 2017 & traitement personnel

La nature des opérations réellement réalisés et les montants alloués sont définis ci-dessus :

-Le secteur des travaux publics (aménagement et réhabilitation des pistes, ouverture de pistes, réalisation de mur de soutènement et réalisation de dalots) est prédominant avec un montant d'investissement estimé à 572 139 454 DA de la totalité d'investissement de la wilaya soit 90,62 % consacré à :

- La réhabilitation et ouverture de 40 pistes réparties sur le territoire des six (06) communes dont le but est le désenclavement des mechtas, d'un linéaire de 98,5 km à

travers Minar Zareza, Sidi Khelifa, Ain Melouk, Benyahia Abderrahmane, Terrai Beinen et Amira Arres ;

- La réalisation de 03 dalots dont 02 dalots réalisés dans la commune de Minar Zareza et un autre réalisé dans la commune de Sidi Khelifa ;

- La réalisation d'un mur de protection des berges de l'oued de Sidi Khelifa dans l'ACL de Sidi Khelifa.

Le secteur de l'hydraulique, par la réalisation de 07 projets et un montant d'investissement estimé à 43 300 471 DA soit 6,86 % de l'enveloppe financière totale destiné à la réalisation de 03 forages dont 02 réalisés dans la commune d'Ain Melouk et un forage dans la commune de Benyahia Abderrahmane ;

Le secteur du bâtiment, le reste du montant a été destiné à la réalisation de trois (03) centres d'initiatives locales et du développement de l'emploi avec un montant global estimé à 15 904 987 DA soit 2,52% de la totalité du montant d'investissements global dans les communes de Terrai Beinen, Sidi Khelifa et Ain Melouk.

Photo n° 12 : projets réalisés par le PADSEL-NEA (centre d'initiatives locales de développement de l'emploi à Terrai Beinen et protection des berges à Sidi Khelifa)



Source : ADS, Annaba 2012

1-5-5 Répartition spatiale des dotations financières au titre du PADSEL-NEA dans la wilaya de Mila 2006-2012

La dotation financière moyenne au niveau des huit communes est de 5 108,84 DA/habitant.

La meilleure dotation a été enregistrée au niveau de la commune de Sidi Khelifa soit 16 643,13 DA/ habitant. Tandis que la plus faible dotation a été enregistrée au niveau de la commune de Tassala Lemtai avec 164,33 DA/ habitant seulement.

Les données précédentes montrent bien les disparités apparentes dans la répartition des dotations financières au titre du PADSEL-NEA d'une commune à l'autre. (cf. Tab n° 89)

Tableau n° 89 : Répartition spatiale des dotations financières au titre du PADSEL-NEA dans la wilaya de Mila 2006-2012

Communes	Dotations financières (DA)	Nbre de population RGPH 2008 (hab)	Dotation (DA)/habitant
Amira Arres	62 442 407	19 405	3 217,85
Ain Melouk	76 079 473	14 200	5 357,71
Ben Yahia Abderrahmane	62 482 903	10 052	6 215,97
Terrai Beinen	262 342 621	23 299	11 259,82
Sidi Khelifa	78 988 278	4 746	16 643,13
Minar Zareza	91 661 230	22 535	4 067,51
Ahmed Rachedi	5 771 435	15 819	364,84
Tassala Lemtai	2 576 000	15 676	164,33
Total	642 344 347	125 732	5 108,84

Source : DOP, 2009 & traitement personnel

1-5-6 Répartition spatiale des dotations financières par dispersion au titre du PADSEL-NEA 2006-2012

La majorité écrasante des projets financés au titre du projet PADSEL-NEA ont été réalisés dans les zones éparses avec 97,65 % de l'enveloppe financière totale. C'est ce qui explique l'opportunité de ce programme. (cf. Tab n° 90)

Tableau n° 90 : Répartition spatiale par dispersion des dotations financières au titre du PADSEL-NEA 2006-2012

Dispersion	Dotations financières (DA)	%
ACL	14 148 374	2,20
AS	979 706	0,15
ZE	627 216 267	97,65
Total	642 344 347	100

Source : ADS, 2017 & traitement personnel

1-6 Promotion des activités productives (PAP)

Le dispositif PAP a été mis au point pour concrétiser les objectifs du projet PADSEL-NEA, par des modalités de services financiers et non financiers définis. Les cibles bénéficiaires du dispositif sont les petits agriculteurs ne possédant pas de terre ou propriétaires de moins de cinq hectares, les femmes pauvres exerçant de petites activités à domicile (artisanat) ou à l'extérieur souhaitant disposer d'un revenu complémentaire, les jeunes sans emploi, diplômés ou non, les petits artisans et les petites artisanes et les promoteurs porteurs d'idées de projets et qui n'ont pas encore pu prouver leur compétence par manque de capital, d'équipement, de matière première ou de formation.

1-6-1 Les associations de microcrédit dans la wilaya de Mila

Ce programme a permis la création de onze associations pour l'appui et l'assistance des CILDE, dont 04 associations au CILDE de Terrai Beinen (02 associations de la commune de Terrai Beinen et 02 de la commune de Amira Arres), 03 associations au CILDE de Sidi Khelifa (02 associations de la commune de Sidi Khelifa et une de la commune de Ahmed Rachedi), 02 associations au CILDE de Ain Melouk (02 associations de la commune de

Ain Melouk), et 02 associations au CILDE de Minar Zareza(02 associations de la commune de Minar Zareza). Pour les deux communes Ben Yahia Abderrahmane et Tassala Lemtai, leurs associations n'ont pas pu avoir leurs agréments, en plus de l'expiration du délai du projet PADSEL-NEA. (cf. Tab n° 91)

Tableau n° 91 : Les associations de microcrédit créées dans le cadre du projet PADSEL-NEA dans la wilaya de Mila

CILDES	Nombre
Sidi Khelifa	03
Ain Melouk	02
Terrai Beinen	04
Minar Zareza	02
Total	11 associations agréées

Source : ADS, Mila 2017

1-6-2 Situation des microcrédits octroyés dans la wilaya de Mila 2007-2012

La wilaya de Mila a bénéficié dans le cadre du dispositif "PAP" d'une enveloppe financière totale de 29 596 950 DA, répartie sur les onze associations avec un nombre total de 286 bénéficiaires de microcrédits. Le CILDE de Terrai Beinen se taille la part du lion des financements avec 49,44 % de l'enveloppe financière totale et 134 bénéficiaires. (cf. Tab n° 92)

Tableau n° 92 : Situation des microcrédits octroyés 2007-2012

CILDES	Associations	Nombre d'emprunteurs	Montant total décaissé	%
Sidi Khelifa	EL FETH	17	1 395 260	4,71
	EL WIFAK	08	1 016 410	3,43
	EL AMEL WA EL AMAL	09	969 510	3,28
	Total Sidi Khelifa	34	3 381 180	11,42
Terrai Beinen	EL AMEL	50	5 455 200	18,43
	ENNOUR Terrai Beinen	19	1 726 600	5,83
	ELINTISSAR	27	2 968 200	10,03
	EL ITTIHAD	38	4 482 200	15,14
	Total Terrai Beinen	134	14 632 200	49,44
Minar Zareza	ENNOUR Minar Zareza	52	4 598 900	15,54
	AFAK	26	2 556 570	8,64
	Total Minar Zareza	78	7 155 470	24,18
Ain Melouk	SONAA EL HAYET	31	3 138 100	10,60
	AFAK ETTANMIA	09	1 290 000	4,36
	Total Ain Melouk	40	4 428 100	14,96
Total	286	29 596 950	100	

Source : ADS, Mila 2017 & traitement personnel

1-6-3 Typologie des activités financées par le PAP

Les activités éligibles pour être financées par la composante promotion des activités productives sont détaillées dans le tableau n° 93 :

Tableau n° 93 : Typologie des activités financées par le ‘‘PAP’’

Secteur	Nature de l'activité
Agriculture	Élevage bovin, élevage ovin, élevage caprin, aviculture, apiculture, cultures maraîchères, élevage cunicole, héliciculture, arboriculture, ...etc.
Services	Photographe, menuiserie, suspension, mécanique, alimentation générale, restauration, coiffure, soudure, quincaillerie, cosmétique, vétérinaire, mercerie, maçonnerie et coffrage, cordonnier, vente de semoule, station de lavage et graissage, kiosque de tabac, accessoires et portables, librairie, pansage du sol électricité de Bâtiment, vulgarisation, fabrication d'aliments de bétail, ...etc.
Activités artisanales	Couture, fabrication des gâteaux traditionnels, cordonnier, tissage, fabrication des pâtes traditionnelles...etc.

Source : DOP, Annaba 2017

Les activités financées par la composante ‘‘PAP’’ sont celles liées à l’agriculture, les services de proximité et les activités artisanales à cause du montant réduit de financement.

Photo n° 13 : Tissage et broderie à Terrai Beinen (activités financées)



Source : CILDES, Terrai Beinen 2011

Photo n° 14 : Elevage apicole à Ahmed Rachedi (activité financée)



Source : CILDES, Sidi Khelifa 2011

1-6-4 Répartition spatiale des dotations financières au titre des microcrédits octroyés par le PADSEL-NEA 2007-2012

La dotation moyenne par habitant dans les 06 communes (Sidi Khelifa, Ahmed Rachedi, Terrai Beinen, Amira Arres, Minar Zareza, et Ain Melouk) est de 295,96 DA par habitant.

Deux communes n'ont pas été concernées par cette composante (Ben Yahia Abderrahmane et Tassala Lemtai) à cause de l'expiration du délai du projet et le non acquisition des associations constituées d'agrément. La meilleure dotation a été enregistrée au niveau de la commune de Sidi Khelifa soit 508,15 DA par habitant. D'une manière générale, toutes les dotations se rapprochent les unes des autres pour chaque commune (autour de 300 DA/habitant), hormis la commune d'Ahmed Rachedi qui a enregistré la plus faible dotation, soit 61,29 DA/habitant. (cf. Tab n° 94)

Tableau n° 94 : Répartition spatiale des dotations financières au titre des microcrédits octroyés par le PADSEL-NEA 2007-2012

Communes	Montant total décaissé	Population (hab) RGPH 2008	Dotation DA/habitant
Sidi Khelifa	2411670	4 746	508,15
Ahmed Rachedi	969 510	15 819	61,29
Terrai Beinen	7181800	23 299	308,24
Amira Arres	7450400	19 405	383,94
Minar Zareza	7 155 470	22 535	317,53
Ain Melouk	4 428 100	14 200	311,84
Total	29 596 950	100 004	295,96

Source : ADS, Mila 2017 & traitement personnel

1-7 Autres acquis et avantages du projet PADSEL-NEA

Parmi les autres acquis du PADSEL-NEA⁴⁷, nous avons recensé :

Stratégie de développement local : Prise en charge par la composante DLRI, cette tâche consistait à élaborer, de manière participative et décentralisée, pour chaque commune, un document de stratégie et de plan de développement local de court, moyen et long terme, avec une vision sur une période de 15 ans. Loin des schémas usités auparavant, la méthode d'élaboration des plans de développement local est basée principalement sur une approche participative globale de développement humain et de stratégie d'acteurs. Conçue de cette manière, la démarche vise à une appropriation et une utilisation des plans de développement local à plusieurs niveaux.

La wilaya de Mila a conçu à ce titre 09 PDL dont un PDL model réalisé avec l'expert international Laurent Chazee.

Formation et renforcement institutionnel : La formation et le renforcement institutionnel sont également à inscrire comme l'un des points forts du PADSEL-NEA. En effet, depuis 2003 et jusqu'à la clôture du projet, a été réalisé un vaste programme de

⁴⁷ Les réalisations du projet PADSEL-NEA, les outils de développement mis en place et les acquis à transférer, rapport final, ADS, 2012

sessions d'initiation et de formation, touchant un ensemble de thématiques (développement local, communication, infrastructures, micro finances, système d'information et gestion de bases de données informatisées).

Ce programme de formation a touché 2603 personnes, entre agents du projet des 50 communes, cadres de l'ADS et représentants d'un ensemble de structures décentralisées. Il s'est également focalisé sur la création et la formation d'une équipe de 56 encadreurs en développement local, aptes à prendre en charge les futurs programmes de développement local. Outre cela et pour finaliser ce programme, le projet a dispensé au bénéfice de cadres de l'ADS, une formation, de haut niveau, autour de la thématique « De l'ingénierie social à l'ingénierie de développement local ». Ainsi et outre les infrastructures réalisées et les activités productives lancées, on peut inscrire, au titre des acquis à transférer au profit des communes de la wilaya de Mila, ciblées par le projet, les aspects suivants :

- Un ensemble de documents : 08 PDL, 01 PDL modèle, manuel de développement local, manuel de suivi-évaluation, fiche de projet, les plans de formation, fiches d'évaluation de formation, approche PAP, description du dispositif PAP, Manuel de gestion du CILDE ;
- Vingt-six (26) études techniques ;
- En matière d'organisation des populations : les comités de gestion des infrastructures socioéconomiques ainsi que les associations de micro-emprunteurs ;
- Trois (03) centres d'initiatives locales pour le Développement de l'emploi (CILDE) qui supportent les associations, l'auto emploi et les micros et petites entreprises par des services et des formations techniques et en gestion ;
- Les agents formés au développement local.

Etudes de filières : plusieurs études de filières ont été réalisées concernant les filières de l'olivier, le romarin, le câpre et l'escargot.

2-Programme d'appui aux associations algériennes de développement ONG (ONGI et ONG II)

Dans le cadre du développement de la coopération avec l'Union européenne, l'Algérie a engagé à travers l'Agence de développement social (ADS) par délégation du ministère de l'Emploi et de la Solidarité. Le projet ONG II s'inscrit dans la continuité du projet ONG I réalisé entre 2000 et 2004. Ce projet d'appui aux associations algériennes de développement a démarré le 3 septembre 2006 et clôturé en mars 2010 consiste à consolider et renforcer plus les capacités du mouvement associatif algérien.

Le programme ONG a été réalisé dans le cadre de la promotion de la société civile par le renforcement des capacités des associations et par un appui institutionnel dans l'accompagnement des projets associatifs.

Cette agence a également bénéficié des ressources et de l'appui offerts aux associations en raison de sa proximité avec le mouvement associatif, ceci dans le but de contribuer à la pérennisation du Programme.

Le programme ONG I (2000-2006), a été doté d'un montant de 5000 000 € et qui a financé 76 associations algériennes.

Le programme ONG II, a été doté d'une enveloppe de 11 millions d'euro, est géré par l'ADS suivant les modalités de gestion décentralisée. Le programme a une durée opérationnelle de 4 ans ½ à partir de la date de signature de la convention de financement (janvier 2006) : d'une durée initiale de 4 ans, la période d'exécution a été prolongée de 6 mois jusqu'au 30 juin 2010 par avenant signé en novembre 2009. Le programme est géré par un Direction de projet mise en place par l'ADS appuyé par une unité d'experts (UAP) mise en place par l'UE à travers un contrat de prestation de services avec l'Institut international pour les études comparatives (IIPEC).

2-1 Répartition spatiale du nombre des projets financés au titre du Programme ONGI par régions et par wilayas

La répartition spatiale du nombre des projets financés au titre du programme ONG I en Algérie, la réalisation de 76 projets. Sur 48 wilayas, 38 ont bénéficié d'au moins un projet soit 79,2%. Les deux wilayas d'Alger et d'Oran ont plus de 10 projets, quatre wilayas ont de 6-10 projets (Ghardaïa, Tizi Ouzou, M'Sila et Blida) et 32 wilayas ont entre 1 et 5 projets. Les 10 wilayas qui n'ont aucun projet sont Tissemsilt, Saida, Saïda, Relizane, Mascara, Tamanrasset, Illizi, Tindouf, Tébessa, Guelma et El Tarf. Ces projets financés par ce programme sont totalement réalisés et achevés.

La wilaya de Mila a bénéficié d'un seul projet au titre de ce programme intitulé « revalorisation des ressources hydriques en zones rurales dans la wilaya de Mila » qui a touché les deux communes de Hamala et Grarem Gouga. Il s'agit de l'aménagement de trois sources naturelles à régime permanent pour l'alimentation en eau potable de (03) communautés villageoises et à l'irrigation de deux mechtas situées dans la commune de Hamala (Aïn Kébira et Aïn El-Beida) et Grarem Gouga (El-Hadria). (cf. Tab n° 95)

Tableau n° 95 : Répartition spatiale du nombre des projets financés au titre du Programme ONGI par régions et par wilayas 2000-2006

Zones							
Ouest		Centre		Est		Sud	
Wilaya	Nbre de projets financés	Wilaya	Nbre de projets financés	Wilaya	Nbre de projets financés	Wilaya	Nbre de projets financés
Oran	14	Alger	12	Constantine	02	Ghardaïa	03
Tlemcen	05	Tizi Ouzou	03	B. Bou Arreridj	02	Béchar	02
Mostaganem	03	Boumerdès	02	Khenchela	02	Ouargla	01
Mascara	02	Bejaia	02	Annaba	01	Biskra	01
Sidi Bel Abbès	03	Laghouat	02	Mila	01	Tamanrasset	01
Tiaret	01	Blida	01	Tarf	01	/	/
Tissemsilt	01	Tipaza	01	M'sila	01	/	/
Chlef	01	Djelfa	01	Sétif	01	/	/
Témouchent	01	Médéa	01	Batna	01	/	/
Total	31	25		12		08	

Source : Bulletin édité par l'unité de gestion du programme d'Appui aux associations algériennes de développement (UGP), 2005

2-2 Etat et montant du projet financé pour la wilaya de Mila au titre du programme de l'ONGI

La durée du projet était 18 mois, avec un apport de financement de 80% de la totalité du coût global du projet, le reste qui est 20 % est considéré comme apport de l'association bénéficiaire du projet. La wilaya de Mila a bénéficiée également d'une subvention de l'ONG II en 2009, avec une enveloppe financière de 6 000 000,00 DA à travers l'association 'El Amel Wa El Amel ' celle-là a été créé dans le cadre du projet PADSEL –NEA au niveau de la commune d'Ahmed Rachedi avec un apport de 20 % du montant global du projet pour une durée de 24 mois, d'une façon générale, le projet a pour but de soutenir les activités rurales, l'intégration de la femme rurale pauvre dans le processus de développement des activités génératrices des revenus et assure la confiance et la crédibilité des adhérents au association du projet au profit du financement, remboursement des crédits et la pérennités des activités agricoles rurales.

En plus du financement de l'association « association de sauvegarde des arts traditionnels, a bénéficiée d'un montant de 998 709 DA. (cf. Tab n° 96)

Tableau n° 96 : Etat et montant du projet financé pour la wilaya de Mila au titre du programme de l'ONG I en 2005

Association	Communes et localités	Coût du projet (DA)	Apport de l'association (DA)	Subvention de L'UE (80%) ONG I (DA)
Nour Béni Haroun	Ain Kébira et Ain El Beida commune de Hamala et mechta El Hadria commune de Grarem Gouga	4 953 540,00	990 708,00	3 962 832,00

Source : Bulletin édité par l'unité de gestion du programme d'appui aux associations

2-3 Les acquis et transferts du programme ONGI et II

Parmi les acquis du programme ONG I et II nous citons à titre indicatif⁴⁸ :

Neuf (9) formations institutionnelles ont également été organisées au profit des cadres du MSN, de l'ADS, des DAS, de la DP, des antennes régionales de l'ADS et des CDP. Elles ont porté sur différents thèmes comme le développement social, le secteur associatif, associations et institutions de l'Etat, associations et société civile et la stratégie de mise en réseau.

Une enquête a été réalisée sur les réseaux associatifs en Avril 2009⁴⁹, elle présente un état des lieux des réseaux associatifs en Algérie ainsi que les perspectives de pérennisation. C'est la première initiative de ce genre.

⁴⁸ Commission européenne, mission d'évaluation finale du projet d'appui aux associations algériennes de développement (ONG II), rapport final, 2011.

⁴⁹ Idem

Une étude diagnostic a été réalisée sur l'Agence de développement social, intitulée « Rapport final portant diagnostic des structures de l'ADS en charge du mouvement associatif ». Elle met en exergue l'inadéquation de l'organisation actuelle de cette Agence et ses difficultés à collaborer avec le mouvement associatif bien qu'elle dispose de structures et de programmes qui vont dans ce sens, à savoir les CDP et les PDC que la nouvelle direction de l'ADS de l'agence se réfère à cette étude dans la réflexion sur la pérennisation des acquis d'ONG II.

Le programme ONG II a aussi conçu et réalisé un manuel bilingue de gestion des associations à l'intention des ONG. Ce manuel constitue un outil de travail très intéressant qui devra être diffusé le plus largement possible et partagé avec d'autres départements ministériels concernés et les bailleurs de fonds intéressés par l'appui aux associations algériennes.

3-Programme de l'Organisation Arabe pour le Développement Agricole (OADA)

L'Organisation arabe pour le développement agricole (OADA), a été créée en 1970, à la demande des pays arabes. Conscient du rôle vital de l'agriculture dans l'économie de la région, les pays arabes ont reconnu la nécessité d'une coordination entre leurs différentes politiques en matière d'agriculture, de ressources naturelles et humaines, ainsi que de développement économique, afin d'atteindre l'objectif ultime d'une économie arabe pleinement intégrée⁵⁰.

3-1 Répartition spatiale des bénéficiaires du programme OADA de plants d'oliviers dans la wilaya de Mila 2015

Dans le cadre de l'action arabe commune dans le secteur agricole, l'Organisation Arabe pour le Développement Agricole (OADA) a initiée en Algérie une opération de plantation d'oliviers en 2015.

Tableau n° 97 : Répartition spatiale des bénéficiaires du programme OADA de plants d'oliviers dans la wilaya de Mila 2015

Communes	Nbre de personnes bénéficiaires	Nbre d'arbres oliviers (plants)
Mila	01	40
Grarem Gouga	28	835
Sidi Merouane	01	30
Oued Endja	09	245
Ahmed Rachedi	12	330
Zeghaia	12	325
Tassadane Haddada	42	1050
Minar Zareza	35	875
Ain Beida Harriche	12	420
Ayadi Barbes	34	850
Total	186	5000

Source : Direction des forêts, Mila 2019

Dans la wilaya de Mila, dix communes (Mila, Grarem Gouga, Sidi Merouane, Oued Endja, Ahmed Rachedi, Zeghaia, Tassadane Haddada, Minar Zareza, Ain Beida Harriche et Ayadi

⁵⁰ Site web de l'OADA, [www.http//arab.org](http://arab.org), date de consultation le 10/03/2021

Barbes) situées en majorité dans la partie montagneuse de la wilaya ont bénéficié d'une aide de l'Organisation Arabe pour le Développement Agricole (OADA), cette aide consistait en la plantation de 5000 oliviers dont 186 personnes bénéficiaires habitants ces zones rurales. (cf. Tab n° 97)

X- Programmes de l'Agence de développement social (ADS)

L'agence de développement Social (ADS), est une agence gouvernementale créée en 1996 (décret exécutif n° 96-232) dans le cadre d'une refonte de la politique sociale.

Elle est chargée de financer et de mettre en œuvre des programmes sociaux en faveur des populations démunies, pour principal objectif la lutte contre la pauvreté, le chômage et l'exclusion sociale.

Elle a comme tâches principales :

- Promouvoir, sélectionner et financer totalement ou en partie, par voie de subvention ou tout autre moyen financier ;
- Intervention auprès des populations démunies et du développement communautaire ;
- Tous projets de travaux ou de services d'intérêt économique et social et comportant une grande intensité de main d'œuvre ;
- Gestion et mise en œuvre des programmes d'emploi (CPE-TUP-HIMO – Blanche Algérie, DEV-COM,);
- Instaurer un partenariat fécond avec la société civile tout en impliquant le mouvement associatif ;
- Engager des relations de coopération avec les institutions étrangères qui représentent des bailleurs de fonds potentiels et recueillir toutes les aides financières soient de caractère national ou international.

1- Les programmes de l'ADS

Plusieurs programmes de développement et dispositifs ont été initié et encadré par l'ADS, se sont :

1-1 Le dispositif des Travaux d'Utilité Publique à Haute Intensité de Main-d'œuvre (TUP-HIMO)

Le dispositif des Travaux d'Utilité Publique à Haute Intensité de Main-d'œuvre vise la création massive de l'emploi temporaire, il comporte l'entretien et la réhabilitation des infrastructures publiques par l'exécution de travaux à utilité économique et impact social et à promouvoir le tâcheronnat local⁵¹.

⁵¹ Site web de l'agence de développement social, <http://www.ads.dz/> date de consultation 19/02/2020

1-1-1 La typologie des travaux TUP-HIMO

Les principaux travaux réalisés par le dispositif TUP-HIMO⁵² sont :

- L'entretien des chemins communaux et de wilaya ;
- La réduction du phénomène de désertification du sol par la régénération des nappes alfatières ;
- L'entretien d'infrastructures hydrauliques et d'irrigation des foggaras ;
- La lutte contre l'érosion et les inondations ;
- L'entretien et le curage des drains d'irrigation ;
- Le captage de source des eaux souterraines ;
- Le curage et la réparation des réseaux d'assainissement ;
- La lutte contre la leishmaniose cutanée et les scorions ;
- L'entretien des écoles primaires et des salles de soin ;
- Les activités à caractère social ;
- Et d'autres tâches éligibles au programme.

Le montant des projets est plafonné à deux millions de dinars (2 000 000,00 DA).

1-1-2 Les bénéficiaires du dispositif TUP-HIMO

Les bénéficiaires du dispositif TUP-HIMO⁵³ sont :

(1) Les communes

Les projets TUP HIMO sont essentiellement destinés aux communes à fort taux de chômage ; qui se particularisent par leur faiblesse en ressources financières ; à infrastructures dégradées ; dont l'impact sur l'environnement peut être positif ; et dont la conservation et la protection des ressources naturelles sont insuffisantes.

(2) Les populations ciblées

Les populations ciblées sont celles constituées de chômeurs :

-Les micro-entreprises et les tâcherons chargés de la réalisation ainsi que les bureaux d'études engagés pour le suivi, qui sont implantés dans la wilaya d'exécution des projets.

-Les personnes éligibles au dispositif en tant que tâcheron qui bénéficiera des avantages suivants : bonification pour les tâcherons ayant bénéficié des dispositifs de l'ADS, ANGEM et ANSEJ ; Plan de charge pour les petits tâcherons ; Travaux ne nécessitant aucune qualification.

-En tant qu'ouvrier⁵⁴ ; qui bénéficiera des avantages suivants : S'assurer une rémunération égale au SNMG pendant 3 mois ; Bénéficiaire d'une couverture sociale d'une période d'une année.

⁵² Idem

⁵³ Site web de l'agence de développement social, <http://www.ads.dz/> date de consultation 19/02/2020

1-1-3 Répartition spatiale des dotations financières par secteurs des projets TUP-HIMO au 31/12/2004

Dans le cadre des projets TUP-HIMO, la wilaya de Mila a bénéficiée à la fin de 2004 de la réalisation de 07 projets avec une enveloppe financière globale de 8 867 079,18 DA en créant un nombre total de 408 postes d'emploi saisonnier.

Cette enveloppe a financé 02 projets dans le secteur de l'environnement avec une enveloppe financière de 2 777 580,18 DA, et 05 projets du secteur de l'hydraulique avec une enveloppe financière de 6 089 488 DA. (cf. Tab n° 98)

Tableau n° 98 : Répartition spatiale des dotations financières par secteurs des projets TUP-HIMO au 31/12/2004

Communes	Environnement			Hydraulique		
	Nbre projets	Montant	Nbre d'emplois	Nbre projets	Montant	Nbre d'emplois
Grarem Gouga	01	1 380 600,18	66	/	/	/
Sidi Merouane	01	1 396 980,00	66	/	/	/
Chigara	/	/	/	01	1 497 600,00	69
Tassadane Haddada	/	/	/	02	2 195 856,00	99
Minar Zareza	/	/	/	01	1 200 420,00	54
Bouhatem	/	/	/	01	1 195 623,00	54
Total	02	2 777 580,18	132	05	6 089 499,00	276

Source : DPSB, Mila 2019

1-1-4 Etat des projets TUPHUMO par secteurs dans la wilaya de Mila 2014-2015

Durant la période 2014-2015, le programme TUP-HIMO a financé dans la wilaya de Mila 39 projets, avec une enveloppe financière globale de 76 282 255,50 DA et créant 691 postes de travail saisonniers.

Le secteur le mieux financé est celui des travaux publics (routes) avec 53,75 % de l'enveloppe financière totale, soit 22 projets et créant 346 postes de travail saisonniers. Suivie par le secteur des forêts avec 20,64 % de l'enveloppe financière globale, 07 projets et 177 postes d'emplois saisonniers. (cf. Tab n° 99)

Tableau n° 99 : Etat des projets TUPHUMO par secteurs dans la wilaya de Mila 2014-2015

Secteurs	Nombre de projets	Nombre d'emplois créés	Montants (DA)	%
Forêts	07	177	15 748 200	20,64
Hydraulique	07	119	13 538 655	17,75
Travaux publiques	22	346	41 004 708	53,75
Education	03	49	5 990 692,50	7,86
Total	39	691	76 282 255,50	100

Source : ADS, Mila 2017 & traitement personnel

⁵⁴ Aucune qualification spécifique n'est requise.

1-1-4-1 Répartition des dotations par secteur au titre des projets TUP-HIMO dans la wilaya de Mila 2014-2015

La dotation moyenne au titre des projets TUPHUMO dans la wilaya de Mila 2014-2015 est de 99,47 DA par habitant. La meilleure dotation est enregistrée au niveau du secteur de travaux publics, soit 53,47 DA par habitant. Tandis que la faible dotation est de 7,81 DA/habitant pour le secteur de l'éducation. (Cf. Tab n° 100)

La meilleure dotation est enregistrée au niveau du secteur de travaux publics, soit 53,47 DA par habitant. Tandis que la faible dotation est de 7,81 DA/habitant pour le secteur de l'éducation. (Cf. Tab n° 100)

Tableau n° 100 : Répartition des dotations par secteur au titre des projets TUPHUMO dans la wilaya de Mila 2014-2015

Secteurs	Montant (DA)	Population (hab) RGPH 2008	Dotation DA/ habitant
Forêts	15 748 200	766 886	20,54
Hydraulique	13 538 655		17,65
Travaux publics	41 004 708		53,47
Education	5 990 692,50		7,81
Total	76 282 255,50	766 886	99,47

Source : ADS, Mila 2017 & traitement personnel

2-2 Le dispositif « Blanche Algérie »

Le dispositif « Blanche Algérie » permet la création de très petites entreprises pour l'entretien et l'amélioration du cadre de vie de la population aussi, il permet l'insertion des chômeurs notamment les exclus du système scolaire en partenariat avec les associations et les autorités locales⁵⁵.

La durée du contrat est de trois mois renouvelables trois fois (autrement dit 12 mois), les tâches consistent au nettoyage des quartiers et des plages en période estivale.

2-2-1 Les personnes éligibles au dispositif

En tant que tâcheron, il bénéficiera des avantages suivants :

- Décrocher jusqu'à 4 contrats de 850 000.00 DA chacun ;
- Apprendre à gérer une équipe de travail ;
- Apprendre les rouages de l'administration (Relations avec les APC, la DASS, la CNAS, la CASNOS, et la direction des impôts) ;
- Bénéficier d'une couverture sociale d'une période d'une année ; Obtenir une carte d'artisan.

En tant qu'ouvrier, il bénéficiera des avantages suivants : Avoir une rémunération égale au SNMG pendant 12 mois ; Bénéficier d'une couverture sociale d'une période d'une année ; Acquérir une expérience dans le domaine de l'entretien.

⁵⁵ Site web de l'agence de développement social ADS, <http://www.ads.dz/> date de consultation 03/02/2020.

2-2-2 Les actions à réaliser dans le cadre de blanche Algérie

Les principales actions à réaliser dans le cadre de blanche Algérie sont les suivantes :

- Curage et nettoyage des égouts, avaloires, fossés et autres canaux d'assainissement.
- Nettoyages de caves et autres espaces.
- Réhabilitation et entretien des espaces verts.
- Nettoyage des espaces publics.
- Plantation et taille des arbres.
- Collecte et tri de différents types de déchets.
- Nettoyage des cimetières par le désherbage et la collecte des déchets.

2-2-3 Evolution des dotations financières de la wilaya de Mila au titre de "Blanche Algérie" 2011-2014

Dans le cadre de ce programme, la wilaya de Mila a bénéficié d'une enveloppe financière globale de 754 800 000 DA durant la période 2011-2014, ce qui a permis la réalisation de 220 projets et la création de 1776 postes de travail saisonniers pour des chômeurs non qualifiés. En 2014, le dispositif Blanche Algérie a permis la réalisation de 120 projets avec une enveloppe financière considérable estimée à 408 000 000 DA soit 54,05% de l'enveloppe financière globale. (cf. Tab n° 101)

Tableau n° 101 : Evolution des dotations financières de la wilaya de Mila au titre de "Blanche Algérie" 2011-2014

Années	Nombre de projets attribués	Nbre d'emplois créés	Montant (DA)	%
2011	50	400	170 000 000,00	22,50
2012	52	416	176 800 000,00	23,42
2014	120	960	408 000 000,00	54,05
Total	220	1 776	754 800 000,00	100

Source : ADS, Mila 2019 & traitement personnel

2-2-4 Dotation financière au titre du programme "Blanche Algérie"

La dotation moyenne par habitant au titre du programme "Blanche Algérie" durant la période 2011-2014 est 984,24 DA par habitant.

La meilleure dotation a été enregistrée en 2014 avec 532,02 DA par habitant. Tandis que la faible dotation est de 221,68 DA/habitant en 2011. (cf. Tab n° 102)

Tableau n° 102 : La dotation par habitant dans la wilaya de Mila au titre du programme “Blanche Algérie” 2011-2014

Années	Montant en DA	Population (hab) RGP 2008	dotation DA/habitant
2011	170 000 000,00	766 882	221,68
2012	176 800 000,00		230,54
2014	408 000 000,00		532,02
Total	754 800 000,00	766 882	984,24

Source : ADS, Mila 2019 & traitement personnel

Photo n° 15 : Equipe d’ouvriers de Blanche Algérie en pleine action « ville de Mila 2015»



Source : CPS, Terrai Beinen

2-3 Programmes de développement communautaire (DEV-COM)

Les programmes de développement communautaire (DEV-COM) Suscitent l'éveil communautaire des populations démunies, par la réalisation de petites infrastructures de base, répondant à leurs besoins prioritaires. Ce programme repose sur une démarche participative qui requiert l'adhésion et la contribution de la part des populations concernées. Il a comme objectifs de lutter contre la pauvreté, l'exclusion et la marginalisation sociale et l'amélioration des conditions de vie des communautés démunies, avec leur participation à la réalisation de projets socioéconomiques, répondant à leurs besoins prioritaires.

2-3-1 Modalités de financement

Le programme de développement communautaire est initié et financé par l'Agence de Développement Social sur la base de projets socioéconomiques identifiés par les cellules de proximité, avec le concours de la population et de leurs représentants. Le montant d'un projet de développement Communautaire Participatif est plafonné à hauteur de 4 000 000 DA par projet, répartis comme suit :

- 90% du montant du projet à la charge de l'ADS ;

- 10% représentant la participation de la partie bénéficiaire du projet. L'appui est soumis à des conditions d'éligibilité et à des modalités financières de type participatif fixées par une série de circulaires de l'Agence de Développement Social.

2-3-2 Typologie des projets DEV-COM

Les secteurs d'intervention des projets DEV-COM sont les suivants: la petite Hydraulique d'hygiène et de salubrité (AEP, assainissement), l'électrification rurale, les infrastructures sanitaires de proximité, les voies d'accès pistes ou routes de (désenclavement), les activités Productives, l'éducation sociale et formation, et la protection de l'environnement.

2-3-3 Répartition spatiale par secteurs des dotations financières au titre des projets DEV-COM au 31/12/2004

Quatorze communes sur un ensemble de 32 communes ont été dotées de programmes DEV-COM, avec la réalisation de 28 projets financés par une enveloppe financière de 34 296 114,52 DA et créant 1530 postes d'emploi saisonnier au profit des chômeurs. 16 projets ont été réalisés dans le secteur des forêts et 12 projets dans le secteur des routes. (cf. Tab n° 103)

Tableau n° 103 : Répartition spatiale par secteurs des dotations financières au titre des projets DEV-COM au 31/12/2004

Communes	Forêts			Routes		
	Nbre projets	Montant (DA)	Nbre d'emplois créés	Nbre projets	Montant (DA)	Nbre d'emplois créés
Mila	03	3391173,10	147	/	/	/
Sidi Khelifa	/	/	/	01	1051245,00	48
Grarem Gouga	05	6964488,00	309	01	934362,00	42
Sidi Merouane	02	2250202,5	90	/	/	/
Chigara	06	7623607,68	336	01	1070082,00	51
Oued Endja	/	/	/	01	1578285,54	75
Rouached	/	/	/	01	1356088,50	60
Bouhatem	/	/	/	01	1387620,00	63
Ayadi Barbes	/	/	/	01	1249443,00	57
Oued Seguen	/	/	/	01	1169485,20	54
M'chira	/	/	/	01	895050,00	42
Chelghoum Laid	/	/	/	01	891072,00	42
Oued Athmania	/	/	/	01	1320813,00	60
Ain Melouk	/	/	/	01	1163097,00	54
Total	16	20 229 471,28	882	12	14 066 643,24	648

Source : DPSB, Mila 2019

2-3-4 Répartition des projets DEV-COM par secteurs dans la wilaya de Mila en 2015

Le tableau n° 104 révèle la prédominance du secteur de bâtiment avec 54,11 % des dotations financières au titre du programme DEV-COM qui contribue à répondre aux besoins des populations locales en infrastructures de base socio-économiques. Idem pour le secteur de l'hydraulique pour 38,04%.

Tableau n° 104 : Répartition des projets DEV-COM par secteurs dans la wilaya de Mila en 2015

Secteurs	Nbre de projets	Montant en DA	%
Hydraulique	05	19 327 773,00	38,04
Bâtiment	07	27 492 333,01	54,11
Aménagement urbain	01	3 989 583,00	7,85
Total	13	50 809 689,01	100

Source : DASS Mila, 2016 & traitement personnel

2-3-4-1 Dotation financière par habitant dans le cadre du programme DEV-COM par secteurs dans la wilaya de Mila en 2015

La dotation moyenne par habitant au titre de ce programme en 2015 est de 66,25 DA par habitant. La meilleure dotation a été enregistrée pour le secteur de bâtiment avec 35,85 DA par habitant. (cf. Tab n° 105)

Tableau n° 105 : Dotation financière par habitant dans le cadre du programme DEV-COM par secteurs dans la wilaya de Mila en 2015

Secteurs	Montant (DA)	Population RGPH 2008 (hab)	Dotation (DA)/ habitant
Hydraulique	19 327 773,00	766 882	25,20
Bâtiment	27 492 333,01		35,85
Aménagement urbain	3 989 583,00		5,20
Total	50 809 689,01	766 882	66,25

Source : DASS Mila, 2016 & traitement personnel

Parmi les contraintes signalées lors de la mise en œuvre et la réalisation des projets DEV-COM nous citons à titre indicatif :

- L'enveloppe limitée consacrée aux projets DEV-COM estimée à 4 000 000 DA, ce qui rend difficile l'inscription de projets d'envergure ;
- L'apport ou la contribution des APC, surtout pour les communes à faibles ressources financières ;
- Absence de technicité dans les équipes des CPS (formées de médecins, psychologues et assistants sociaux) responsables de l'identification et le suivi des projets communautaires avec les bénéficiaires finaux (APC et citoyens) influence sur le choix des projets collectifs et la qualité des travaux.

Conclusion

Les communes n'ont pas les capacités techniques et l'expertise nécessaires pour préparer et lancer leurs propres projets de développement. Ils souffrent de la limitation de leurs moyens financiers, et de la centralité des décisions (Daira, Wilaya, l'Etat central) alors que le développement est une action locale.

Malgré les disparités en terme de financement enregistrées entre les communes (en terme de taille des financements et de taille de la population), le PCD reste l'un des outils les plus efficaces et privilégiés pour répondre aux besoins croissants de la population locale en matière d'équipement public. Les PSD, malgré l'importance en matière de dotations financières allouées par l'Etat restent cependant caractérisés par des disparités entre les communes du territoire de la wilaya parce que, ce sont des programmes basés sur la distribution de subventions financières sans études préalables d'évaluation d'impact et l'absence de dimension régionale dans la détermination de leurs objectifs économiques et sociaux. L'investissement étranger, malgré sa faible contribution, a permis d'instaurer et d'apporter parmi d'autres le mode participatif, la planification locale, le savoir et le savoir-faire dans les communes bénéficiaire.

La plupart des projets de développement sont concentrés dans les grands centres urbains, à l'inverse des communes « nouvellement créées » qui ont reçu peu de projets et sont impuissantes depuis leur création.

Le développement local dans la wilaya souffre également d'un manque d'expérience en matière de gestion et de programmation chez les acteurs locaux.

L'absence d'un cadre de suivi-évaluation impacte sur la qualité et la pérennité de projets, en plus du manque de coordination entre les acteurs locaux.

La faible prise en charge des priorités des populations locales par les autorités locales, et la faible ampleur des programmes causés par les faibles dotations influencent sur le ciblage des zones défavorisées. En plus du Manque d'encadrement et de qualification des entreprises, la lenteur des procédures, manque d'expertise et de technicité, faible capacité financière des communes sont tous des facteurs de blocage du développement territorial.

Enregistrement des retards lors de la mise en œuvre des prestations de services, de travaux et fournitures par les BET, entreprises et fournisseurs.

TROISIEME CHAPITRE

L'approche de l'investissement privé et son impact
sur l'emploi

I- Les petites et moyennes entreprises (PME) dans la wilaya de Mila

L'économie nationale, vit une transition vers une économie de marché depuis les années 1990. La petite et moyenne entreprise « PME » est considérée comme une source de richesse, une source de satisfaction aux besoins économiques et sociaux en matière de croissance économique, de développement régional, d'absorption de chômage etc.

A cet effet, le développement de la PME constitue l'un des grands axes de la stratégie industrielle du gouvernement, qui se base sur une politique de substitution à l'importation et un développement d'une production à haute intensité technologique.

Selon Acs et Audretsch (1990), les PME jouent un rôle majeur dans le développement technologique, elles se sont révélées des foyers importants d'innovation technologique.

Mais l'enjeu est tellement énorme qu'il y va de toute l'économie nationale, pour faire émerger un climat d'affaires favorable où la PME, notamment les entreprises privées, jouera son rôle d'acteur principal dans la construction d'une économie moderne et diversifiée.

1- Climat des affaires en Algérie

L'environnement des affaires en Algérie reste perçu comme entravant au développement du secteur privé. En effet, à l'exception de quelques grands groupes, souvent familiaux, le secteur privé reste insuffisamment développé par rapport au potentiel de l'Algérie.

1-1 La facilité de faire les affaires en Algérie

Le « Doing Business » mesure les régulations touchant 10 critères de l'environnement entrepreneurial : le lancement d'un business, l'obtention de permis de construction, l'accès à l'électricité, la déclaration des biens, l'accès aux crédits, la protection des investisseurs minoritaires, le paiement des taxes, le commerce transfrontalier, l'application des contrats et la résolution de l'insolvabilité. Pour rappel, dans cet indice, les économies sont classées de 1 à 190 par rapport à la facilité d'y faire des affaires. Une note plus élevée indique un environnement réglementaire des affaires plus favorable à la création et au développement d'entreprises locales. Le classement est déterminé en fonction des scores de distance à la frontière agrégés par rapport aux 10 thématiques Doing Business, qui sont elles-mêmes composées de sous indicateurs. (cf. Tab n° 106)

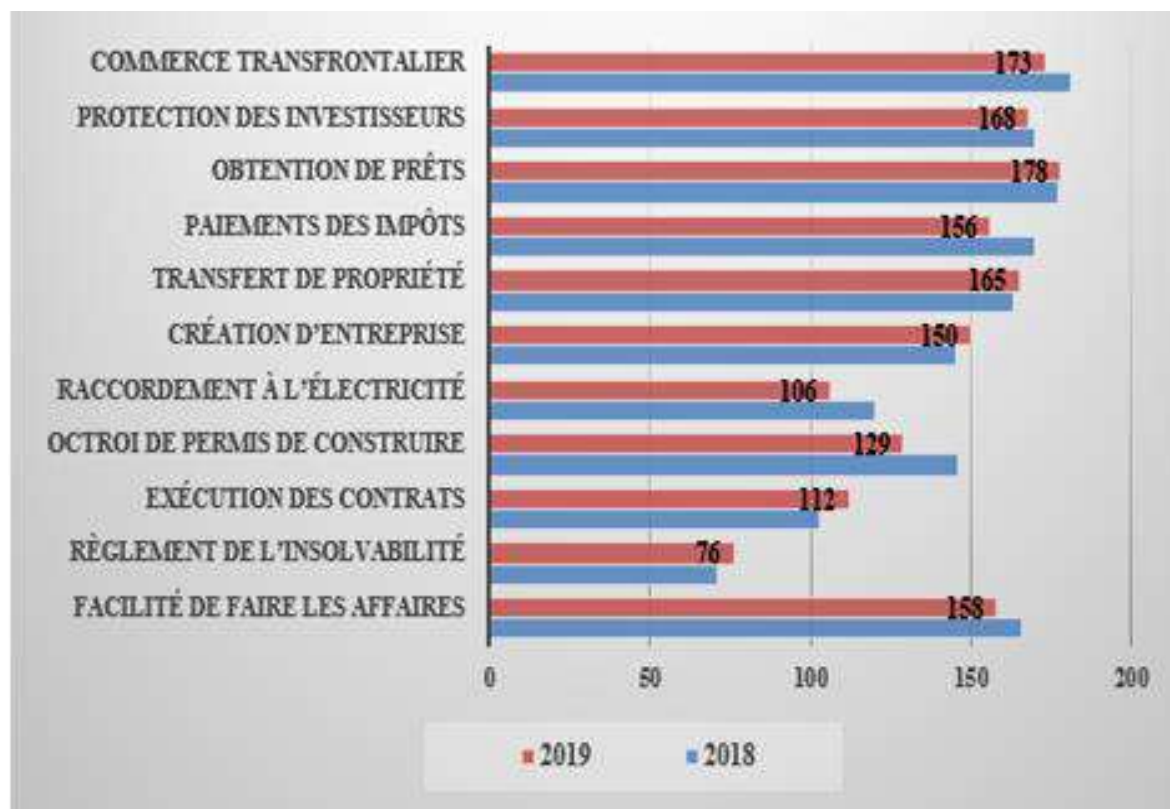
L'édition 2019 du rapport Doing Business de la Banque mondiale sur la facilité de faire les affaires classe l'Algérie au 157^{ème} rang sur 190 pays, elle a gagné 09 places par rapport au classement de 2018 (166^{ème} rang sur 190 pays). Notre pays est classé au 150^{ème} rang en matière de « création d'entreprise ». Dans le détail, pour créer une entreprise en Algérie, il faut compter 12 procédures distinctes et une durée de 17 jours et demi-journée en dépensant 11,8% du revenu moyen par habitant.

Tableau n° 106 : Domaines couverts par Doing Business « 10 aspects de la réglementation des affaires » en 2019

Série d'indicateurs	Ce qui est évalué
Création d'entreprise	Procédures, délais, coûts et apport en capital minimum requis pour créer une société à responsabilité limitée
Obtention d'un permis de construire	Procédures, délais et coûts liés à l'exécution de toutes les formalités requises pour construire un entrepôt, et dispositifs de contrôle de qualité et de sécurité dans le système d'obtention d'un permis de construire
Raccordement à l'électricité	Procédures, délais et coûts de raccordement au réseau électrique, fiabilité de l'approvisionnement en électricité et prix de l'électricité
Transfert de propriété	Procédures, délais et coûts de transfert du titre de propriété, et qualité du système d'administration foncière
Obtention de prêts	Lois sur le nantissement de biens meubles et systèmes d'information sur la solvabilité
Protection des investisseurs minoritaires	Droits des actionnaires minoritaires dans les opérations entre parties liées
Paiement des taxes et impôts	Paiements, délais et total à payer pour une entreprise qui applique intégralement la législation fiscale
Commerce transfrontalier	Délais et coûts associés à l'exportation du produit présentant un avantage comparatif et à l'importation de pièces automobiles
Exécution des contrats	Délais et coûts de règlement d'un litige commercial et qualité des procédures judiciaires
Règlement de l'insolvabilité	Délais, coûts, résultats et taux de recouvrement dans les cas d'insolvabilité et solidité de la législation dans ce domaine

Source : Doing Business 2019, Banque mondiale

Figure n° 18 : Environnement des affaires en Algérie selon le classement Doing Business 2018-2019



Source : Doing Business 2019, Banque mondiale

Les procédures nécessaires à la création d'entreprise restent considérées comme nombreuses (12 procédures en Algérie contre une seule procédure en Nouvelle Zélande classée première).

Figure n° 19 : Classement de l'Algérie sur la facilité de faire les affaires en Algérie selon Doing business en 2019

Ease of doing business rank (1–190)	157
Starting a business (rank)	150
Score for starting a business (0–100)	78.07
Procedures (number)	12
Time (days)	17.5
Cost (% of income per capita)	11.8
Minimum capital (% of income per capita)	0.0
Dealing with construction permits (rank)	129
Score for dealing with construction permits (0–100)	63.28
Procedures (number)	19
Time (days)	136
Cost (% of warehouse value)	7.8
Building quality control index (0–15)	12.0
Getting electricity (rank)	106
Score for getting electricity (0–100)	69.58
Procedures (number)	5
Time (days)	93
Cost (% of income per capita)	1,478.3
Reliability of supply and transparency of tariffs index (0–8)	5
Registering property (rank)	165
Score for registering property (0–100)	44.26
Procedures (number)	10
Time (days)	55
Cost (% of property value)	7.1
Quality of land administration index (0–30)	7.5

Source : Doing Business 2019

La durée de création d'entreprise en Algérie qui dure 17 jours et demi-journée en Algérie ne dure qu'une seule journée en Nouvelle Zélande, classée en première position.

Le coût relatif à la création, estimé à 11,8 % du revenu moyen par habitant en Algérie, ne coûte absolument rien en Slovaquie.

La réglementation du marché des facteurs (main d'œuvre, foncier) est aperçue comme contraignante en Algérie classée au 165^{ème} rang avec un score de 44,26/100.

Elle nécessite 10 procédures et une durée de 55 jours en dépensant 7,1 % du revenu moyen par habitant.

L'Algérie ne fait pas mieux concernant l'obtention d'un permis de construire où elle arrive à la 129^{ème} place. Le rapport a comptabilisé 19 procédures, 136 jours et un coût représentant 7,8% du revenu par habitant pour la construction d'un entrepôt.

Figure n° 20 : Classement de l'Algérie sur la facilité de faire les affaires en Algérie selon Doing business en 2019 (suite)

Ease of doing business score (0–100)	49.65
Getting credit (rank)	178
Score for getting credit (0–100)	10.00
Strength of legal rights index (0–12)	2
Depth of credit information index (0–8)	0
Credit bureau coverage (% of adults)	0.0
Credit registry coverage (% of adults)	3.2
Protecting minority investors (rank)	168
Score for protecting minority investors (0–100)	35.00
Extent of disclosure index (0–10)	4
Extent of director liability index (0–10)	1
Ease of shareholder suits index (0–10)	5
Extent of shareholder rights index (0–10)	3
Extent of ownership and control index (0–10)	4
Extent of corporate transparency index (0–10)	4
Paying taxes (rank)	156
Score for paying taxes (0–100)	53.91
Payments (number per year)	27
Time (hours per year)	265
Total tax and contribution rate (% of profit)	66.0
Postfiling index (0–100)	49.77

Source : Doing Business 2019

L'accès au crédit est perçu comme difficile. Notre pays se positionne à la 178^{ème} place concernant l'obtention de prêts, avec un faible score de 10/100, avec un score plus au moins faible de 35/100.

L'Algérie se classe au 168^{ème} rang sur le plan de la protection des investisseurs minoritaires avec un score de 35/100.

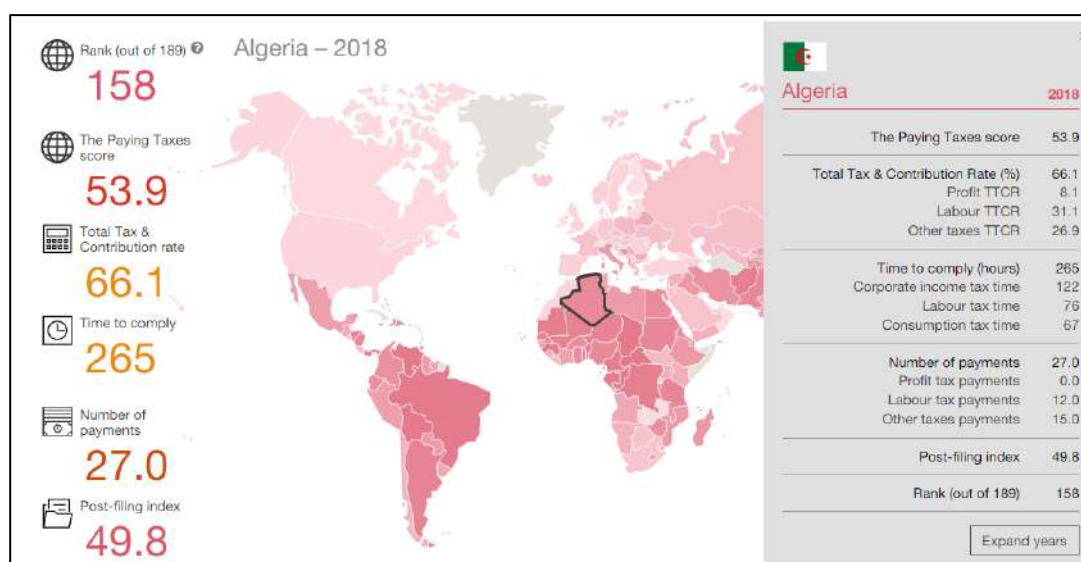
Concernant la pression fiscale, l'Algérie est classée au 156^{ème} rang, L'Algérie est parmi les pays qui taxent lourdement les PME, la pression fiscale sur les PME en Algérie est l'une des plus lourdes au monde, selon un rapport du cabinet international, Price water house Cooper (PwC), réalisé en partenariat avec la Banque Mondiale, Intitulé « Paying taxes 2018 », le rapport dresse un classement mondial sur la pression fiscale supportée par les PME. Ce classement prend en compte plusieurs critères comme la pression fiscale globale

subie par les entreprises, le temps nécessaire aux entreprises pour satisfaire les demandes fiscales et le nombre de paiements à effectuer.

Une entreprise algérienne doit s'acquitter de 27 différents impôts et taxes, y compris les cotisations obligatoires, supérieur à la moyenne mondiale évaluée à 23,1 impôts et taxes, un processus qui nécessite 265 heures de travail par an supérieur à la moyenne mondiale estimé à 233,9 heures de travail par an.

Ainsi, l'Algérie est classée 158^{ème} sur 189 pays avec un score de 53,9/100 et un taux d'imposition total de 66,1%, bien supérieur à la moyenne mondiale qui se situe à 40,5%.

Figure n° 21 : paiement des taxes en Algérie en 2018 selon le rapport de Price Water House Cooper

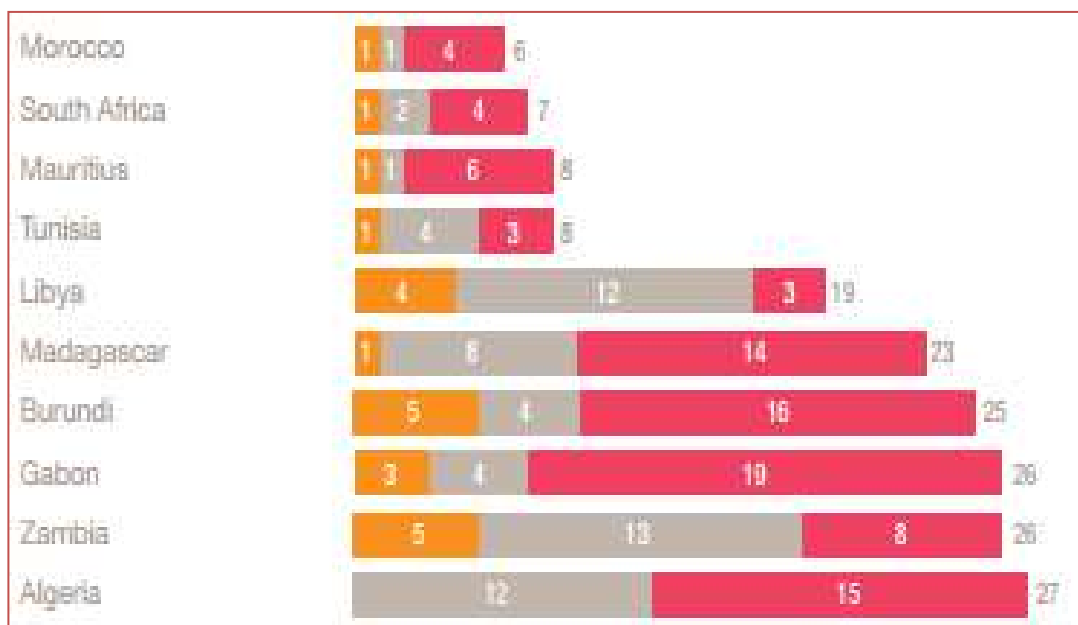


Source : PWC Paying Taxes 2018 analysis, site web : <https://www.pwc.com/> date de consultation 10/01/2019

À l'échelle africaine, l'Algérie demeure un pays qui taxe ses PME au-dessus de la moyenne africaine, établie à 40,4%. À ce titre, il est classé à la 47^{ème} place bien loin de la Zambie, classée première avec seulement 15,6% du taux global d'imposition, l'île Maurice avec seulement 22,2% du taux global d'imposition, l'Afrique du Sud (29,2%) et Rwanda (33,2%). Même au niveau Maghrébin, l'Algérie se classe en bas du classement, et derrière la Libye (32,6%), le Maroc (45,8%), la Tunisie (60,7%), et devant la Mauritanie (67%).

S'agissant du nombre des paiements d'impôts, l'Algérie se pointe à la 10^{ème} place avec 27 opérations au-dessus de la moyenne de l'Afrique considérée à 23,8 opérations et bien derrière le Maroc, qui se classe premier avec six opérations seulement. En deuxième position apparaît l'Afrique du Sud avec (7 opérations), talonnée par l'Île Maurice et la Tunisie (8 opérations). La Libye fait mieux aussi en se classant 5^{ème} avec 19 opérations.

Figure n° 22 : Classement de l'Algérie selon le paiement de taxes et impôts par rapport aux pays Africains d'après le Doing Business 2018



Source : PWC Paying Taxes 2018 analysis, site web : <https://www.pwc.com/> date de consultation 10/01/2019

Dans le domaine du commerce transfrontalier, l'Algérie reste mal classée, en se s'installant à la 173^{ème} place avec un score de 38,43/100. Les documents requis pour l'exportation nécessitent une durée de 149 heures et un coût de 374 dollars. Les exportations coûtent 593 dollars et un délai de 80 heures. Les documents requis pour l'importation nécessitent une durée de 210 heures et des frais estimés à 400 dollars. Les importations coûtent 409 dollars et un délai de 210 heures.

Pour l'exécution des contrats, notre pays est classé au 112^{ème} rang avec un score de 54,78/100.

Concernant le règlement de l'insolvabilité, l'Algérie est classée à la 76^{ème} position avec un score de 49,24/100.

La grande leçon que les pouvoirs publics devraient tirer de ce classement, est celle de l'urgence de la mise en œuvre effective de nombreuses réformes plusieurs fois annoncées.

Figure n° 23 : Classement de l'Algérie sur la facilité de faire les affaires en Algérie selon Doing business en 2019 (suite)

Trading across borders (rank)	173
Score for trading across borders (0–100)	38.43
<i>Time to export</i>	
Documentary compliance (hours)	149
Border compliance (hours)	80
<i>Cost to export</i>	
Documentary compliance (US\$)	374
Border compliance (US\$)	593
<i>Time to import</i>	
Documentary compliance (hours)	96
Border compliance (hours)	210
<i>Cost to import</i>	
Documentary compliance (US\$)	400
Border compliance (US\$)	409
Enforcing contracts (rank)	112
Score for enforcing contracts (0–100)	54.78
Time (days)	630
Cost (% of claim value)	21.8
Quality of judicial processes index (0–18)	5.5
Resolving insolvency (rank)	76
Score for resolving insolvency (0–100)	49.24
Time (years)	1.3
Cost (% of estate)	7.0
Recovery rate (cents on the dollar)	50.8
Strength of insolvency framework index (0–16)	7.0

Source : Doing Business 2019, Banque mondiale

1-2 Compétitivité et performance des PME en Algérie

La question de la compétitivité est aujourd'hui au centre des débats économiques et politiques. Le bilan de la compétitivité est une initiative de l'IACE pour faire le point annuellement sur la compétitivité de l'économie et de sensibiliser les décideurs politiques et économiques à la nécessité de mettre en œuvre les politiques adéquates, de donner des signaux positifs, clairs et décidés aussi bien pour les acteurs économiques nationaux et partenaires étrangers.

La compétitivité, selon le World Economic Forum (WEF), est la capacité d'une entreprise ou d'une économie à faire face à la concurrence voire à satisfaire la demande intérieure et étrangère. Elle est caractérisée « par les prix » ou « par les coûts » :

- La compétitivité par les prix se réalise en général par une politique d'économies d'échelle ou encore par le développement du progrès technique visant à réaliser des gains de productivité.
- La compétitivité par les coûts est observée par la baisse du coût du travail ou la baisse du coût des matières premières.

L'indice de compétitivité est établi à partir d'une centaine d'indicateurs répartis en 12 indicateurs, en distinguant quatre catégories de base : les institutions, les infrastructures, l'environnement macroéconomique, la santé et l'éducation primaire.

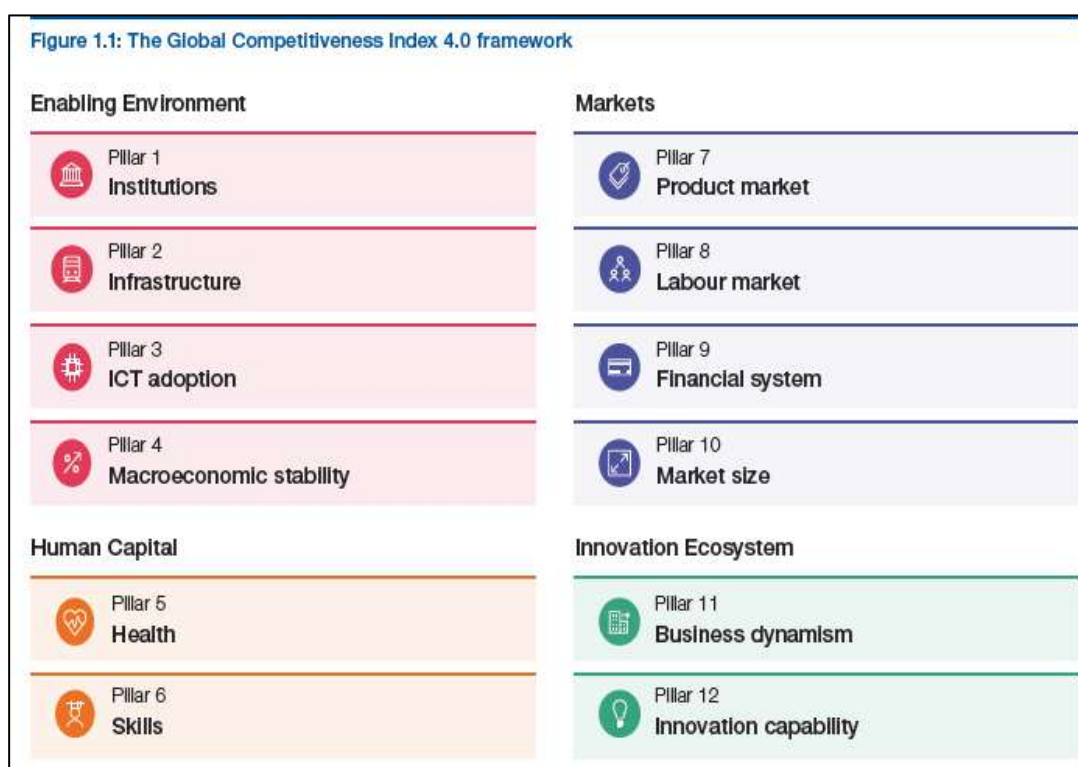
- La première catégorie correspondant à l'environnement des affaires regroupe 4 indicateurs à savoir : les institutions, les infrastructures, le niveau de digitalisation, et la stabilité macroéconomique.

- La deuxième catégorie concerne le capital humain se fonde sur les progrès en matière de santé et le niveau de compétences des populations.

- La troisième catégorie s'intéresse à la structure économique à travers le niveau de production, le système financier et la taille du marché.

- La quatrième catégorie évalue le dynamisme des entreprises et leur capacité d'innovation.

Figure n° 24 : les quatre catégories et les 12 indicateurs de performance



Source : Doing Business 2019, Banque mondiale

Les autres critères d'évaluation parmi lesquels l'efficacité du marché, celle du marché du travail, le développement du marché financier ou l'innovation relèvent de l'efficacité économique et du climat des affaires.

L'Édition 2019 du World Economic Forum dans son rapport sur la compétitivité, montre que 141 économies dont 37 africaines ont été classées selon les 12 indicateurs regroupés en quatre (4) principales catégories citées auparavant.

Selon l'indice de compétitivité du World Economic Forum, l'Algérie est classée sixième en Afrique et 89^{ème} à l'échelle mondiale

L'Algérie est sixième au 89^{ème} rang à l'échelle mondiale, suivie du Botswana au 91^{ème} rang à l'échelle mondiale.

Les économies les plus compétitifs au monde, selon l'Édition 2019 du rapport mondial sur la compétitivité du World Economic Forum sont : Singapour avec un score de 84,8/100, les États-Unis avec un score de 83,7/100, Hong-Kong avec un score de 83,1/100, les Pays-Bas avec un score de 82,4/100, et la Suisse avec un score de 82,3/100.

Selon le rapport du Forum économique mondial (FEM) sur la compétitivité mondiale pour l'année 2019, l'Algérie a réalisé de nouveaux progrès dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC), notamment en matière d'adoption des TIC, de téléphonie et haut débit mobile et au nombre d'utilisateurs internet, selon le rapport du Forum économique mondial (FEM) sur la compétitivité mondiale pour l'année 2019.

L'Algérie est classée à la 76^{ème} place au niveau mondial en matière d'adoption des TIC, gagnant, en une année, 7 places dans ce classement après avoir occupé la 83^{ème} place en 2018.

Ce résultat dénote du saut qualitatif enregistré au niveau des principaux indicateurs pris en compte pour l'établissement du classement et ce malgré les perturbations d'internet, le faible raccordement des foyers au réseau, et les problèmes techniques rencontrés par l'opérateur public, Algérie Télécom, le taux de pénétration à l'internet mobile avec l'existence de trois opérateurs sur le marché et la généralisation des Smartphones ont été pour beaucoup dans ce classement. S'agissant de l'indicateur relatif à l'abonnement à la téléphonie mobile, l'Algérie est classée à la 61^{ème} place à l'échelle mondiale en 2019, après avoir occupé la 66^{ème} place en 2018 et la 109^{ème} en 2016, soit un avancement de 48 positions depuis 2016.

En outre, l'Algérie est classée à la 35^{ème} place en matière de haut débit mobile en 2019, après avoir été à la 44^{ème} en 2018 et à la 98^{ème} en 2016, soit un avancement de 63 positions depuis 2016.

Concernant le nombre d'utilisateurs internet, l'Algérie est passée de la 106^{ème} place en 2016 à la 91^{ème} en 2018 puis à la 83^{ème} en 2019, soit un avancement de 23 positions depuis 2016. Ce nouveau classement traduit les efforts consentis par l'Algérie pour le développement de la société de l'information et l'amélioration de l'accès à l'internet pour tous les citoyens.

La qualité de l'accès à l'électricité mesurée par le « Choiseul Energy Index 2016 »¹ fait apparaître l'Algérie dans la catégorie des « pays performants » à la 32^{ème} position sur 146 pays². (40^{ème} position en 2015 et 49^{ème} position en 2014).

Cinq pays africains arrivent ex-æquo en tête du classement des pays africains ayant les meilleurs taux d'électrification, selon l'indice mondial de la performance de l'architecture énergétique « Global Energy Architecture Performance Index Report 2017 » publié par le Forum économique mondial (WEF) et le cabinet de conseil en stratégie Accenture Strategy. Ces cinq pays situés en Afrique du Nord (Algérie, Egypte, Libye, Maroc et Tunisie) font partie des 69 pays sur les 127 étudiés, où le taux d'électrification a atteint 100%. L'énergie, pilier de l'économie algérienne, a été marquée par le lancement de la stratégie SH 2030 « Leading the Change » de Sonatrach, qui a pour ambition de positionner l'entreprise publique algérienne au sein du Top 5 mondial des sociétés nationales d'hydrocarbures d'ici 2030. Cette stratégie est soutenue par un plan d'investissement de 55 milliards de dollars. La future loi sur les hydrocarbures doit permettre d'accompagner la transformation du secteur énergétique algérien et maximiser le potentiel du pays dans ce secteur. Le secteur public de l'électricité et du gaz fait état d'efforts significatifs. La demande en hausse portée par les besoins de la population souligne le besoin d'investissements et le potentiel que ce secteur représente pour des investisseurs nationaux ou étrangers. La nécessaire diversification du mix énergétique algérien pourra intégrer le développement des énergies renouvelables, en particulier le solaire, dans le but de libérer les capacités à l'export.

En termes d'infrastructures, et malgré les efforts fournis par les Etats et les bailleurs de fonds, le développement des infrastructures en Afrique reste encore à la traîne. Afin de surveiller, d'évaluer l'état et les progrès du développement des infrastructures sur le continent africain, la Banque Africaine de Développement (BAD) réalise chaque année l'indice de développement des infrastructures. En 2019, sur les 54 pays africains, les pays de l'Afrique du Nord et de l'Afrique Australe dominant le top 10. Les Seychelles, l'Egypte, la Libye, l'Afrique du Sud et l'Ile Maurice constituent le Top 5. L'indice annuel de développement des infrastructures (AIDI) de la BAD réalisé sur la base de plusieurs critères, cet indice prend en compte l'indice composite de transport, d'électricité, des TIC ou encore de l'eau et de l'assainissement. Utilisé comme l'un des classements les plus significatifs en termes de développement, l'Indice de développement des infrastructures en Afrique (AIDI) poursuit trois objectifs majeurs à savoir :

- Suivre et évaluer le développement des infrastructures sur le continent ;
- Contribuer à l'allocation des ressources dans le cadre des reconstitutions du Fond Africain de Développement ;

¹ Le Choiseul Energy Index mesure la compétitivité et la performance des politiques publiques des États en matière énergétique.

² Site web : <http://choiseul.info/wp-content/uploads/2016/02/Choiseul-Energy-Index-2016.pdf>, date de consultation 10/01/2019

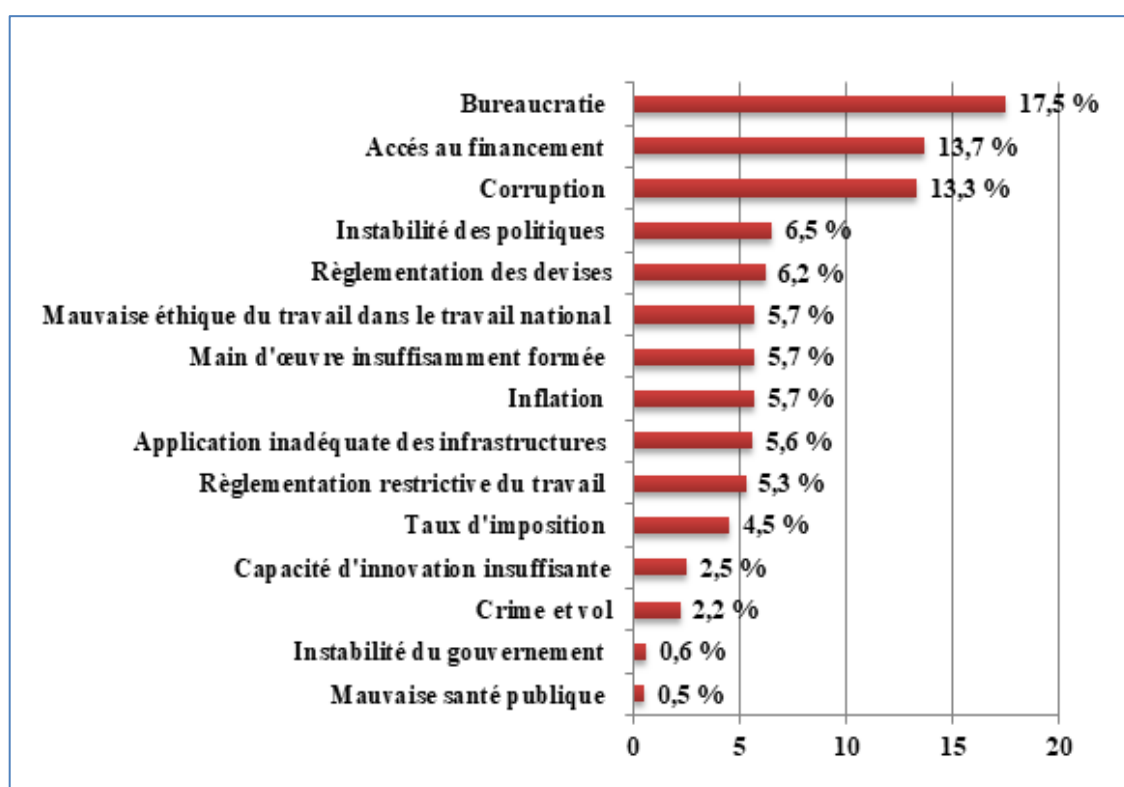
- Servir d'instrument de dialogue politique dans la Banque et avec les pays africains et partenaires au développement.

Les chiffres de l'année 2019 révèlent une grande disparité entre les pays africains en termes de déficit d'infrastructures. Il fait ressortir un écart de plus de 90% entre les Seychelles, 1^{er} au classement, et la Somalie qui se retrouve au bas de l'échelle. Les Seychelles surviennent en tête de rang avec un record de 94,97 % en termes de développement d'infrastructure, suivi de l'Egypte avec un taux de 87,23%. La Lybie est à la troisième place avec 81,89%. Débarquent ensuite l'Afrique du Sud avec 78,43% et l'Ile Maurice qui enregistrent un record de 77,50%. Ils sont rejoints par la Tunisie, le Maroc, l'Algérie, le Cap-Vert et le Botswana. L'existence d'une forte corrélation entre l'inégalité des actifs et l'indice des infrastructures, donne à penser que l'amélioration des infrastructures pourrait également mener à une croissance inclusive.

1-3 Les facteurs les plus problématiques pour faire des affaires en Algérie

Le Doing Business classe les facteurs les plus problématiques pour faire des affaires en Algérie comme suit : réglementation

Figure n° 25 : les facteurs les plus problématiques pour faire des affaires 2016-2017



Source : World Economic Forum, banque mondiale

Les trois facteurs qui posent problématique pour faire des affaires en Algérie 2016-2017 sont : des pratiques bureaucratiques persistantes en matière de procédures administratives ainsi que des difficultés d'accès au financement des entreprises et la corruption.

Le rapport de la BM révèle l'emprise de la bureaucratie sur l'économie algérienne.

En termes de transparence et corruption, l'Algérie n'a guère amélioré son indice de transparence, l'indice de corruption est élevé. (cf. Figure n° 142)

Figure n° 26 : L'évolution de l'indice de transparence en Algérie 2012-2019



Country	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Algeria	34.0	36.0	36.0	36.0	34.0	33.0	35.0	35.0

Source : Transparency International (TI)

Compte tenu des résultats encourageants enregistrés par l'Algérie, les actions immédiates susceptibles de contribuer à une meilleure perception du climat des affaires du pays ont été identifiées et font actuellement l'objet de suivi dans le cadre de la mise en œuvre d'un plan d'action inter sectoriel visant l'amélioration de l'environnement des affaires.

Parmi les facteurs qui contribuent à la compétitivité du pays figurent, le faible taux d'endettement, une inflation maîtrisée, les indicateurs sociaux de base « Santé et enseignement primaire », la taille du marché local et la qualité des infrastructures, spécialement le réseau de chemin de fer (65^{ème} rang) et la fourniture en électricité (90^{ème} rang). Celles-ci ont été développées par les pouvoirs publics dans le cadre de grands projets d'équipements publics, notamment durant la dernière décennie (plans quinquennaux 2005-2009 et 2010-2014)³.

Dans le sous-secteur de l'électricité, la puissance de production installée est passée de 7,50 GW en 2005 à 17,24 GW en 2015⁴.

Le réseau routier algérien demeure l'un de plus importants du continent Africain (plus de 112 000 km de routes, dont environ 2 600 km d'autoroutes et de routes à grande vitesse. La densité du réseau routier (Km pour 1000 km²)⁵ « par rapport à la superficie du pays » est très faible, elle est de 45.47 en 2010, qui est au-dessous de la moyenne mondiale de 246,22⁶ et au-dessous de la moyenne de l'Afrique qui est de 81.50, ce qui est considéré

³ Banque africaine de développement, Département régional Afrique du Nord (ORNA), Document de stratégie pays intérimaire 2016-2018, Octobre 2016.

⁴ Idem

⁵ La densité du réseau routier est un indicateur défini par le rapport de la longueur du réseau routier à un autre indicateur : la [population](#) ou la [superficie](#) du pays. Cet indicateur permet de caractériser le niveau de développement du pays mais traduit surtout le poids que représente la gestion des routes pour le pays, particulièrement en ce qui concerne son entretien. (<https://fr.wikipedia.org/>).

⁶ Site web : <http://fr.worldstat.info/World/> date de consultation le 02/05/2020

comme très faible. De même pour la Longueur du réseau routier par 1000 d'habitants qui est 3,09 km par 1000 hab qui est au-dessous de la moyenne mondiale de 4,84 km par 1000 hab. Pour le réseau ferroviaire, la longueur du réseau ferroviaire par million d'habitants est 113,53 km par million d'habitants qui est au-dessous de la moyenne mondiale de 166,55 km par million d'habitants et la densité du réseau ferroviaire est 1,67 km pour 1000 km² qui est au-dessous de la moyenne mondiale de 8,48 km pour 1000 km² considérés comme faibles. Concernant le transport aérien, le nombre d'aéroports par millions d'habitants est 4,09 unités par million d'habitants qui est au-dessous de la moyenne mondiale de 6,34 unités par million d'habitants, ce qui est considéré comme faible. De même pour la densité des aéroports qui est 0,06 unités pour 1000 km² qui est au-dessous de la moyenne mondiale de 0,32 unités pour 1000 km².

Le taux de mortalité des PME en Algérie a dépassé les 26 % en 2019, alors que le rythme de création de ce type d'entreprises est en progression « Le nombre des PME est évalué à 1 174 945 unités en Algérie avec un rythme de création qui s'accélère d'une année à l'autre, tandis que le taux de mortalité de ces entreprises connaît une tendance haussière allant entre 7 et 26 %, soit une moyenne égale ou supérieure à la moyenne mondiale ».

A la fin du 1^{er} semestre 2019, les réactivations ont touché 3 707 PME privées (personnes morales) et 3 393 PME privées (personnes physique).

Le poids du secteur informel reste aussi une entrave aux activités des entreprises commerciales et industrielles.

Cependant, selon ce rapport, des efforts restent à faire, au niveau des indicateurs relatifs aux « Institutions privées » (reddition des comptes, protection des intérêts des actionnaires minoritaires, etc.) ; à « l'Efficiencie du marché des produits » (concurrence sur le marché intérieur, réglementation des IDE, procédures douanières, obstacles aux échanges commerciaux, etc.), etc.

2- Les petites et moyennes entreprises (PME) en Algérie

Les PME en Algérie, constituent une grande partie du tissu économique. Elles jouent un rôle important dans l'accomplissement du développement économique parce que la PME est l'institution la plus énumérée et est la contribution la plus importante à la réalisation de certaines politiques économiques Les écarts sociaux que les grandes institutions ne peuvent pas atteindre et deviennent de plus en plus importants parce qu'elles ne nécessitent pas d'énormes sommes d'argent par rapport aux grandes institutions.

2-1 Quelques indicateurs de PME en Algérie

Elles ont permis la création de 2 818 736 postes d'emploi⁷. A la fin du premier semestre de l'année 2019, L'Algérie comptait une population de PME/PMI de 1 171 945 entreprises

⁷ Bulletin d'Information Economique n° 35, Edition Novembre 2019, Ministère de l'Industrie et des Mines, Direction Générale de la veuille stratégique, des Etudes et des Systèmes d'Information

(tous statuts confondus) dont la quasi-totalité s'apparente de très petites entreprises (97 % de la totalité des entreprises). Elles concourent aux exportations par 18 964,13 Millions de \$⁸. Un ensemble de 8195 entreprises ont cessés de pratiquer leurs activités. (cf. Tab n° 107)

Tableau n° 107: Quelques indicateurs de PME en Algérie au 30/06/2019

Série d'indicateurs	Nombre
Population totale des PME (tous statuts confondus)	1 171 945
PME créées	31 194
Cessations d'activités (PME privées)	8 195
PMI privées	102 055
PME publiques	244
Emplois (agents)	2 818 736
Importations (Millions de \$)	22 146,95
Exportations (Millions de \$)	18 964,13

Source : Bulletin d'Information Economique n° 35, Ministère de l'Industrie et des Mines

2-2 Densité des PME en Algérie

Les PME algériennes en matière de densité restent loin de la moyenne internationale, qui laisse beaucoup d'efforts à faire par les pouvoirs publics. En termes de densité, selon les dernières statistiques de l'ONS sur la démographie (42,2 Millions d'habitants au 1^{er} janvier 2018) la moyenne nationale des PME est de l'ordre de : 28 PME (tous statuts confondus) pour 1 000 habitants.

Tableau n° 108 : Densité des PME en Algérie

PME	Densité des PME (Nombre de PME pour 1000 Habitants)	Moyenne internationale
Tous statuts juridiques confondus	28	45
Personnes morales privées	16	45

Source : Bulletin d'Information Economique n° 35, Ministère de l'Industrie et des Mines

Elle présente un écart important d'une région à l'autre du pays :

- 31 PME privées pour 1000 habitants au Nord du pays ;
- 21 PME privées pour 1000 habitants dans la région des Hauts Plateaux ;
- 24 PME privées pour 1000 habitants dans la région du Sud.

Ce ratio national diminue à 16 pour 1 000 habitants pour les PME privées de type « personnes morales » et présente un écart important d'une région à l'autre du pays :

- 18 PME privées pour 1000 habitants au Nord du pays,
- 12 PME privées pour 1000 habitants dans la région des Hauts Plateaux.
- 14 PME privées pour 1000 habitants dans la région du Sud. (cf. Tab n° 108)

2-3 Typologie des PME par taille en Algérie

La quasi-totalité des PME algériennes s'apparente de très petites entreprises (97 % de la totalité des entreprises, 2,6 % sont des petites entreprises et rien que 0,4% sont de moyennes entreprises. (cf. Tab n° 109)

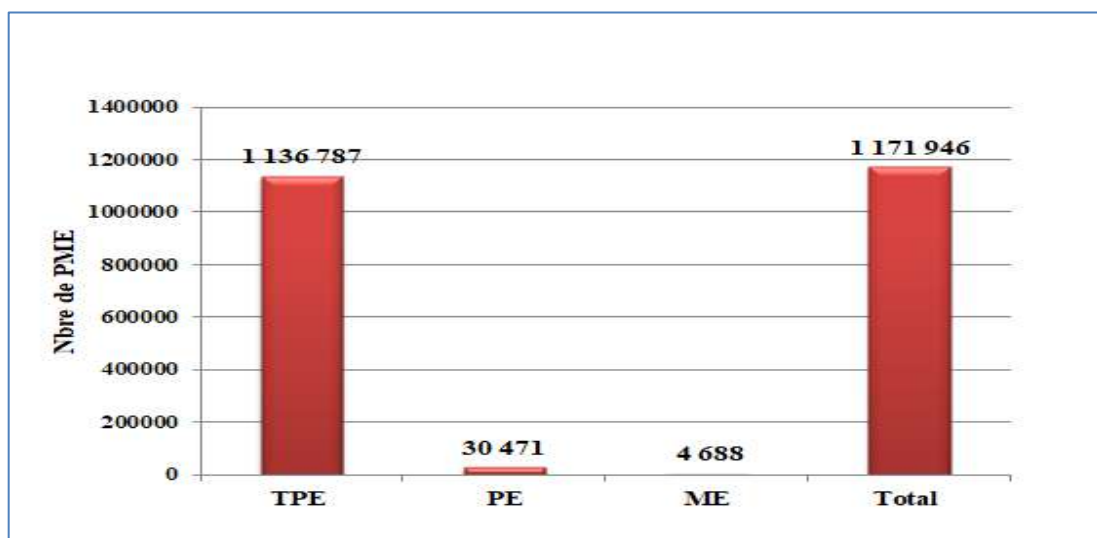
⁸ Idem

Tableau n° 109 : Typologie des PME par taille en Algérie au 30/06/2019

Types	Nombre entreprises	%
TPE Très petite entreprise (de 01 à 09 salariés)	1 136 787	97
PE petite entreprise (de 10 à 49 salariés)	30 471	2,6
ME Moyenne entreprise (de 50 à 250 salariés)	4 688	0,4
Total	1 171 945	100

Source : Bulletin d'Information Economique n° 35, Ministère de l'Industrie et des Mines

Figure n° 27 : Nombre de PME en Algérie au premier semestre 2019 selon la taille de l'entreprise



Source : Ministère de l'industrie et des Mines, 2019

2-4 La nature juridique des PME en Algérie

A la fin du 1^{er} semestre 2019, la population globale des PME s'élève à 1 171 945 entités « 99,98 % sont des PME privées » dont plus de 56% sont constituées de personnes morales, parmi lesquelles nous comptons 244 Entreprises Publiques Economiques (EPE).

Le reste est composé de personnes physiques (44%), dont 21% de professions libérales et 23% d'activités artisanales. (cf. Tab n° 110)

Tableau n° 110 : Nature juridique des PME en Algérie

Types de PME	Nbre de PME	Part (%)
PME privées		
Personnes morales	659 573	56,28
Personnes physiques	512128	43,70
Dont Professions libérales	243759	20,80
Dont Activités artisanales	268369	22,90
Sous Total 1	1 171 701	99,98
PME publiques		
Personnes morales	244	0,02
Sous Total 2	244	0,02
Total	1 171 945	100

Source : Bulletin d'Information Economique n° 35, Ministère de l'Industrie et des Mines

2-5 Répartition des PME par secteurs d'activités

Ils existent en Algérie des PME publiques et des PME privés.

2-5-1 Répartition des PME publiques par secteurs d'activités

Les PME publiques représentent une part minime dans la population globale des PME. Leur nombre est de 244 PME durant le 1er semestre 2019 contre 262 durant le premier semestre 2018 soit un recul de 6,87%.

Tableau n° 111 : Répartition des PME publiques par secteurs d'activités

Secteurs d'activités	Nombre de PME	%	Effectif global	%
Industrie	73	29,92	7 672	36,61
Services	60	24,59	6 988	33,35
Agriculture	93	38,11	3 572	17,05
BTPH	15	6,15	2 355	11,24
Mines et carrières	03	1,23	368	1,76
Total	244	100	20 955	100

Source : Bulletin d'Information Economique n° 35, Ministère de l'Industrie et des Mines

Cette baisse est due essentiellement à la restructuration de certains portefeuilles du Secteur Public Marchand (SPM). Leur effectif a diminué de 22 073 en 1er semestre 2018 à 20 955 salariés au 1er semestre 2019.

Les PME publiques exercent dans tous les secteurs d'activité de l'économie nationale, on observe du tableau n° 172 l'émergence du secteur de l'Agriculture avec 38,11% des PME/EPE, suivie du secteur de l'Industrie (29,92%) ensuite le secteur des Services (24,59%). Les PME publiques industrielles emploient 36,61 % des effectifs du Secteur Public Marchand SPM de type PME. (cf. Tab n° 111)

2-5-2 Répartition des PME privées par secteurs d'activités

Le nombre total des PME privées à la fin du 1er semestre 2019 est de 1171701.

Elles sont concentrées au niveau du secteur des services (le transport en particulier), l'Artisanat et le BTPH (le Bâtiment en particulier).

La majorité des PME activent principalement dans les services, l'Artisanat et le BTPH, alors que seulement 8,71% sont des PME à caractère industriel. (cf. Tab n° 112)

Tableau n° 112 : Répartition des PME privées par secteur d'activité

Secteurs d'Activité	Nombre	Part en (%)
Agriculture	7 275	0,62
Hydrocarbures, Energie, Mines et services liés	3 032	0,26
BTPH	188 275	16,07
Industries manufacturières	102 055	8,71
Services y compris les professions libérales	602 695	51,44
Artisanat	268 369	22,90
Total	1 171 701	100

Source : Bulletin d'Information Economique n° 35, Ministère de l'Industrie et des Mines

2-6 Répartition spatiale des PME en Algérie

Selon la répartition spatiale du Schéma National d'aménagement du Territoire (SNAT), les PME (personnes morales) sont prédominantes dans le Nord et, à un degré moindre, dans les Hauts-Plateaux.

En outre, le tissu des PME souffre d'une répartition géographique inégalitaire, puisque la plupart des PME se concentrent dans le nord du pays avec une part de 70%.

Tableau n° 113 : Répartition spatiale des PME en Algérie

Régions	Nbre de PME S1/2019	Taux de concentration (%)
Nord	459 146	70
Hauts-Plateaux	144 836	22
Sud	55 591	08
Total	659 573	100

Source : Bulletin d'Information Economique n° 35, Ministère de l'Industrie et des Mines

La région du Nord regroupe, 459 146 PME, soit 70 % des PME du pays, suivie par la région des Hauts-Plateaux avec 144836 PME soit 22 %, et les régions du Sud et du Grand Sud accueillent 55 591 PME soit 8 % du total. (cf. Tab n° 113)

2-7 Evolution de la population globale des PME

L'évolution de la population de la PME entre le 1^{er} semestre 2018 et le 1^{er} semestre 2019 est de 7,2 % tous secteurs juridiques confondus, représentant un accroissement net total de +78 775 PME.

Pour les PME privées personnes morales, cette évolution est de 5%. (cf. Tab n° 114)

Tableau n° 114 : Evolution de la population globale des PME en Algérie (S1/2018-S1/2019)

Indicateurs	S1/2018	S1/2019	Evolution %
Population globale de la PME	1 093 170	1 171 945	7,2
PME privées personnes morales	628 219	659 573	5,0

Source : Bulletin d'Information Economique n° 35, Ministère de l'Industrie et des Mines

2-8 Evolution de l'emploi par type de PME en Algérie

L'effectif global des PME, à la fin du 1^{er} semestre 2019, est de 2818736 agents, dont seulement 20 955 relèvent des PME publiques.

Il est à noter que l'effectif global des PME a progressé de 4,78 % entre le 1^{er} semestre 2018 et le 1^{er} semestre 2019. (cf. Tab n° 115)

Tableau n° 115 : Evolution de l'emploi par type de PME en Algérie (S1/2018-S1/2019)

Types de PME	1 ^{er} semestre 2018		1 ^{er} semestre 2019		Evolution (%)
	Nombre	Parts (%)	Nombre	Parts (%)	
Salariés	1 575 003	58,54	1 626 080	57,69	3,24
Employeurs	1 093 170	40,63	1 171 701	41,57	7,18
Total PME privées	2 668 173	99,18	2 797 781	99,26	4,86
PME publiques	22 073	0,82	20 955	0,74	-5,07
Total	2 690 246	100	2 818 736	100	4,78

Source : Bulletin d'Information Economique n° 35, Ministère de l'Industrie et des Mines

2-9 Création des PME en Algérie

Le nombre de PME privées créées durant le 1^{er} semestre 2019 est de 31 884 PME.

Les créations d'entreprises enregistrées s'élèvent à 14128 nouvelles PME (personnes morales) et 17 066 nouvelles PME (personnes physiques).

2-10 Réactivation des PME en Algérie

A la fin du premier semestre 2019, les réactivations ont touchés 3 707 PME privées (personnes morales) et 3 393 PME privées (personnes physique).

2-11 Radiation (mortalité) des PME en Algérie

Durant le 1^{er} semestre 2019, nous comptons 8 195 PME privées étaient radiées, dont 1755 sont des PME (personnes morales) et 6444 PME (personnes physiques). (cf. Tab n° 116)

Tableau n° 116 : Mortalité des PME privées en Algérie

Types de PME privées	Personnes Morales	Personnes Physiques	Total
Nombre de cessation d'activités	1 755	6 444	8 195
Parts en %	21,42	78,63	100

Source : Bulletin d'Information Economique n° 35, Ministère de l'Industrie et des Mines

2-12 Mortalité des PME privées (personnes morales) en Algérie

2-12-1 La mortalité des PME privées par secteurs d'activités (personnes morales)

Les PME de type personnes morales ayant été radiées durant le 1er semestre 2019, sont au nombre de 1755. Ce nombre est visiblement en baisse par rapport aux 3421enregistrées à la fin du 1er semestre 2018. (cf. Tab n° 117).

Tableau n° 117 : Mortalité des PME privées par secteurs d'activités (personnes morales)

Secteurs d'Activités	S1/2018	S1/2019	Evolution
Agriculture et pêche	41	17	-24
Hydrocarbures, Energie, Mines et services liés	08	08	0
BTPH	1 009	474	-535
Industries manufacturières	423	235	-188
Services	1 940	1 021	-919
Total	3 421	1 755	-1 666

Source : Bulletin d'Information Economique n° 35, Ministère de l'Industrie et des Mines

2-12-2 La mortalité des PME privées (personnes physiques)

Selon les chiffres de la CASNOS, les PME de type personne physique ayant cessé leurs activités durant le 1er semestre 2019, sont au nombre de 6 440. Les activités des artisans sont les plus vulnérables avec 3 644 radiés (soit environ 57% du total) et le secteur des exploitations agricoles en deuxième position avec 1 889 PME radiées soit 29,33% du total. (cf. Tab n° 118)

Tableau n° 118 : La mortalité des PME privées (personnes physiques)

Secteurs d'activité	Santé	Justice	Exploitations agricoles	Artisanat	Total
Nombre de cessation d'activité	608	299	1 889	3644	6440
Part (%)	9,44	4,64	29,33	56,58	100

Source : Bulletin d'Information Economique n° 35, Ministère de l'Industrie et des Mines

3- Les petites et moyennes entreprises (PME) dans la wilaya de Mila

Les petites et moyennes entreprises occupent dans la wilaya de Mila une place importante dans l'activité économique, en raison de ses avantages en termes de rapidité d'exécution et de créativité, ainsi que de tolérance au risque.

3-1 Caractéristiques générales des PME de la wilaya de Mila

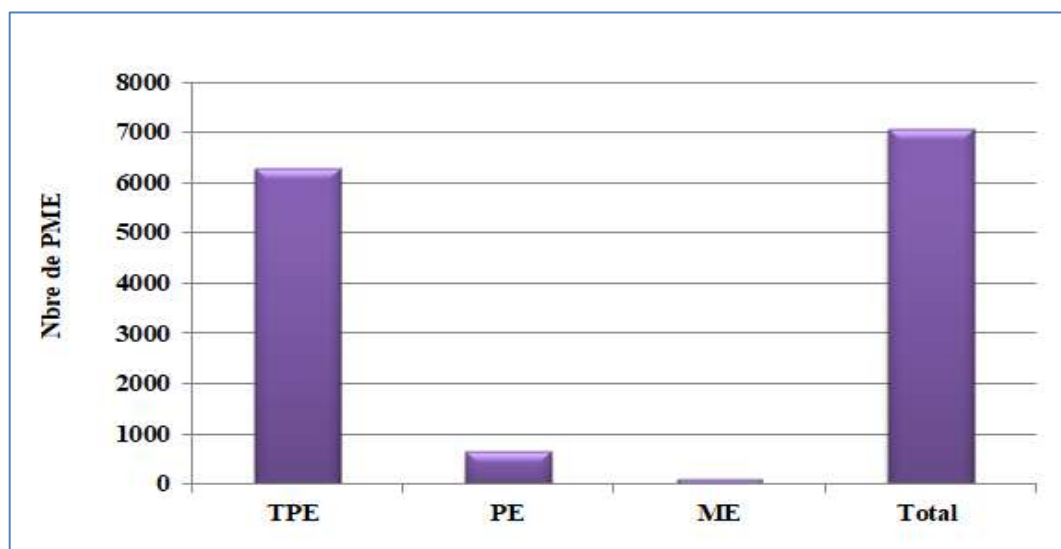
A la fin de l'année 2016, la wilaya comptait une population de PME/PMI de 7 064 entreprises dont la quasi-totalité s'apparente de très petites entreprises (89,16% de la totalité des entreprises). (cf. Tab n° 119)

Tableau n° 119 : Typologie des PME dans la wilaya de Mila

Types	Nombre entreprises	%
TPE Très petite entreprise (de 01 à 09 salariés)	6 298	89,16
PE petite entreprise (de 10 à 49 salariés)	653	9,24
ME Moyenne entreprise (de 50 à 250 salariés)	113	1,60
Total	7 064	100

Source : DIM, Mila 2018 & traitement personnel

Figure n° 28 : Nombre de PME dans la wilaya de Mila à la fin de l'année 2016 selon la taille de l'entreprise



Source : DIM, Mila

3-2 Densité de la PME dans la wilaya de Mila

Pour la densité de la PME dans la wilaya de Mila, elle est de 09 PME pour 1 000 habitants selon les données statistiques du RGPH 2008, cette densité est en deçà des ratios régionaux et nationaux (la moyenne nationale des PME est de 28 PME (tous statuts confondus) pour 1 000 habitants, soit 31 PME pour 1000 habitants au Nord, 21 PME pour 1000 habitants dans la région des Hauts Plateaux, et 24 PME privées pour 1000 habitants dans la région du Sud).

3-3 Evolution de la population des PME dans la wilaya de Mila

Le tableau n° 120 montre une augmentation de 281 entreprises dans la population des PME entre 2015 et 2016 soit 3,98% due aux encouragements et incitations à la création met par les différents dispositifs d'aide à la création d'entreprises et plus particulièrement dans la population des TPE.

Tableau n° 120 : Evolution de la population des PME dans la wilaya de Mila entre 2015-2016

Types d'entreprises	Nbre d'entreprises 2015	Nbre d'entreprises 2016	Evolution	
			Nombre	%
TPE	5 923	6 298	+ 375	5,31
PE	674	653	- 21	- 0,30
ME	186	113	- 73	- 1,03
Total	6 784	7 064	+ 281	3,98

Source : Direction de l'industrie et des mines DIM, Mila 2018 & traitement personnel

3-4 Répartition de la PME par secteurs d'activités

Selon les secteurs d'activités, la PME locale s'incruste essentiellement les secteurs des Services avec 45,39% de l'ensemble des PME, les BTPH avec 32,09% et de l'industrie avec 19,66% qui est montré clairement par le tableau n° 121 suivant :

Tableau n° 121 : Répartition de la PME par secteurs d'activités dans la wilaya de Mila 2016

Secteurs d'activités	Nbre de PME	%	Branches d'activités
Agriculture	86	1,22	Agriculture et pêche
Services liés à l'industrie	52	0,74	Services et travaux pétrolières, Eau Energie, Hydrocarbure
Bâtiment et travaux publics (BTPH)	2 267	32,09	Bâtiment et travaux publics
Industrie	1 439	19,66	ISMME, Matériaux de construction, Chimie, plastique, Industrie du bois et papier, Industrie divers, Industrie du textile, mines et carrières
Services	3 220	45,39	Transport et communication, Commerce, Hôtellerie et restauration, Services aux entreprises, Services aux ménages, Etablissement financiers, Affaires immobilières, et services pour collectivités
Total	7 064	100	/

Source : Direction de l'industrie et des mines DIM, Mila 2018 & traitement personnel

3-5 Répartition des PME par groupes d'activités professionnelles

La lecture du le tableau n° 122 sur la répartition de PME par groupes d'activités professionnelles, selon le nombre d'entreprises et l'emploi montre l'existence de 7064 unités employant un nombre total de 40 273 travailleurs.

La répartition des PME par secteur d'activité dans la wilaya de Mila révèle que presque la moitié (soit 45,58 %) de l'ensemble des unités appartient au service, 32,09 % au secteur du BTPH, et 20,37 % au secteur de l'industrie de transformation.

Le reste est répartie entre le secteur de l'agriculture et le secteur des Hydrocarbure, énergie, mines et carrières, soit respectivement 1,22 % et 0,74 % du nombre total des unités.

Presque la moitié de l'effectif des travailleurs (soit 45,20 %) est employé par le secteur du BTPH.

Concernant la répartition des PME par branches d'activité, le commerce constitue la branche d'activité possédant le plus d'unités soit 14,95 % de l'ensemble d'unités.

La branche d'activité bâtiment et travaux emploi à elle seule presque la moitié de l'effectif des travailleurs soit 45,20 %.

Tableau n° 122 : Répartition de la PME locale selon les groupes d'activités professionnelles

Secteur d'activité	Branche d'activité	Nbre d'unités	%	Effectif	%
Agriculture	Agriculture et pêche	86	1,22	865	2,15
Sous total 01		86	1,22	865	2,15
Hydrocarbure, Energie, Mines et Carrières	Eau Energie	2	0,03	42	0,01
	Hydrocarbure	1	0,01	01	0,00
	Services et travaux pétrolières	0	0,00	0	0,00
	Mines et Carrières	49	0,69	949	2,36
Sous total 02		52	0,74	992	2,47
BTPH	Bâtiment et travaux	2267	32,09	18 204	45,20
Sous total 03		2267	32,09	18 204	45,20
Industrie de transformation	ISMME	151	2,14	853	2,12
	Matériaux de construction	396	2,61	1 827	4,54
	Chimie, plastique	23	0,33	435	1,08
	Industrie agroalimentaire	387	5,48	1 517	3,77
	Industrie du textile	47	0,67	252	0,62
	Industrie de cuir	01	0,01	01	0,00
	Industrie du bois et papier	424	6,00	392	0,97
	Industrie divers	10	0,14	20	0,05
Sous total 04		1 439	20,37	5 297	13,15
Services	Transport et communication	509	7,21	1 457	3,62
	Commerce	1056	14,95	3 401	8,44
	Hôtellerie et restauration	466	6,60	772	1,92
	Services aux entreprises	447	6,33	2 844	7,06
	Services aux ménages	382	5,41	1 565	3,89
	Etablissement financiers	18	0,25	431	1,07
	Affaires immobilières	24	0,34	372	0,92
	Services pour collectivités	318	4,50	4 073	10,11
Sous total 05		3 220	45,58	14 915	37,03
Total		7 064	100	40 273	100

Source : Direction de l'industrie et des mines, Mila 2018 & traitement personnel

3-6 Répartition spatiale des PME dans la wilaya de Mila

La lecture du tableau n° 123 dévoile que les principales communes urbaines abritent plus de 67% de l'effectif total des PME, la répartition spatiale des PME est en effet la suivante :

- Mila avec 29,97% de la population totale des PME ;
- Chelghoum Laid avec 14,03% de la population totale des PME ;
- Ferdjioua avec 6,68% de la population totale des PME;
- Tadjenanet avec 4,83% de la population totale des PME;
- Telaghma avec 4,17% de la population totale des PME;
- Oued Athmania avec 4,03% de la population totale des PME;
- Grarem Gouga avec 3,80% de la population totale des PME;

Tableau n° 123 : Répartition spatiale des PME dans la wilaya de Mila 2016

Communes	Nbre d'entreprises	%	Effectif 2016	%
Mila	1 465	20,74	12 071	29,97
Ain Tine	91	1,29	409	1,02
Sidi Khelifa	81	1,15	304	0,75
Grarem Gouga	395	5,59	1 531	3,80
Hamala	87	1,23	269	0,67
Sidi Merouane	214	3,03	578	1,44
Chigara	65	0,92	214	0,53
Oued Endja	221	3,13	1 018	2,53
Ahmed Rachedi	120	1,70	918	2,28
Zeghaia	159	2,25	620	1,54
Rouached	241	3,41	1 411	3,50
Tiberguent	68	0,96	376	0,93
Terrai Beinen	136	1,93	852	2,12
Amira Arres	89	1,26	613	1,52
Tassala Lemtai	71	1,01	421	1,05
Ferdjioua	573	8,11	2 692	6,68
Yahia Beni Guecha	121	1,71	413	1,03
Tassadane Haddada	95	1,34	423	1,05
Minar Zareza	72	1,02	270	0,67
Bouhatem	151	2,14	598	1,48
Derrahi Bouslah	67	0,95	197	0,49
Ain Beida Harriche	87	1,23	618	1,53
Ayadi Barbes	59	0,84	270	0,67
Telaghma	286	4,05	1 681	4,17
Oued Seguen	82	1,16	514	1,28
M'chira	71	1,01	278	0,69
Chelghoum Laid	979	13,86	5 650	14,03
Oued Athmania	301	4,26	1 621	4,03
Ain Melouk	85	1,20	1 220	3,03
Tadjenanet	421	5,96	1 946	4,83
Ouled Khlouf	49	0,69	142	0,35
Ben Yahia Abderrahmane	62	0,88	135	0,34
Total Wilaya	6 372	100	38 431	100

Source : Direction de l'industrie et des mines DIM, Mila 2018 & traitement personnel

3-7 Dispositifs d'appui à la création d'entreprises dans la wilaya de Mila

Le développement de la petite et moyenne entreprise PME constitue l'un des axes majeurs du plan d'action du gouvernement du fait qu'elle procure une croissance soutenue pour l'économie.

C'est dans ce cadre que les pouvoirs publics ont créés plusieurs dispositifs d'aides, d'accompagnement et de financement des PME.

3-7-1 Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ)

Créée en 1996, l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) est une institution à caractère public, placée sous la tutelle du ministère du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale.

Elle met en œuvre un dispositif fondé sur une approche économique, développe des actions de promotion et de diffusion de l'esprit entrepreneurial et accorde des aides financières et avantages fiscaux durant tout le processus d'accompagnement.

3-7-1-1 Missions du dispositif ANSEJ

Le dispositif ANSEJ est réservé aux jeunes chômeurs (19-35ans) porteurs d'idée de projet de création d'entreprise, chargée de l'encouragement, du soutien et de l'accompagnement à la création d'entreprise. Le processus d'accompagnement assuré par ce dispositif couvre les étapes de création de lancement et d'extension de l'entreprise. Il concerne des projets de création dont le coût global ne dépasse pas les 10 Millions de dinars.

Le dispositif propose deux formules de financement⁹ :

(1) - Mixte : Apport personnel + Financement ANSEJ

(2) - Triangulaire : Apport personnel+ Financement ANSEJ+ Financement bancaire selon la formule suivante :

- Apport personnel : 1 à 2% du coût global du projet ;
- ANSEJ : 28 à 29% du coût global du projet, Prêt non rémunéré (PNR) ;
- Banque : 70% du coût global du projet.

Le dispositif ANSEJ est construit principalement autour des mesures d'aide sous formes d'assistance et d'encadrement personnalisés du jeune promoteur en matière de maturation du projet et d'élaboration du Business Plan, des avantages fiscaux (exonération de TVA et abattement sur les droits de douane en phase de réalisation et exonération d'impôts en phase d'exploitation) ; et coaching et formation à la gestion d'entreprise pendant le montage du projet et après la création de l'entreprise.

3-7-1-2 Objectifs du dispositif ANSEJ

- Orientation du dispositif vers des activités créatrices de richesse et d'emplois, à l'effet de contribuer à la réduction du chômage, à la diminution de la pauvreté, à la participation au développement local et à la baisse de la facture des importations ;
- Réduction des inégalités sociales ;

⁹Site web : www.ansej.org.dz date de consultation le 05/10/2017

- Diversification des activités des promoteurs dans le sens des priorités retenues par le programme gouvernemental en matière de développement de filières (industrie, agriculture, environnement, TIC, tourisme, etc.) ;

-Encouragement de la création de projets innovants et de qualité et à forte valeur ajoutée (TIC et start-up) en privilégiant les jeunes diplômés de la formation professionnelle et des universités ;

-Régulation des activités selon les besoins économiques locaux et du pays ;

-Encouragement de l'entrepreneuriat féminin à travers un accompagnement spécifique ;

-Accompagnement des promoteurs en post-crédation (commande publique, signature de conventions de partenariat, etc.).

3-7-1-3 Etat du dispositif ANSEJ dans la wilaya de Mila

A la fin de l'année de 2017, nous constatons les faits suivants :

- Un nombre de 16 878 dossiers déposés au niveau de la structure ;
- Un nombre de 8 537 attestations délivrées par la structure ;
- 7514 accords bancaires de financement ;
- 31 762 emplois prévus dont 13 192 emplois créées soit 41,53% ;
- Le coût total des investissements financés par le dispositif ANSEJ est évalué à 20 201 342 394,81 DA ;
- Les montants alloués aux prêts sans intérêt s'élèvent aux 5 729 731 388,95 DA dont 568 132 458,79 DA remboursés soit un taux de remboursement de 9,92% considéré comme très faible. (cf. Tab n° 124)

Tableau n° 124 : Etat du dispositif ANSEJ du 01/01/2008 au 31/12/2017

Série d'indicateurs	Chiffres
Nombre des dossiers déposés	16 878
Nombre d'attestations délivrées	8 537
Nombre d'accords bancaires	7 514
Nombre d'emplois prévus	31 762
Nombre des PME financées (dont promotrices)	6 848
Nombre d'emplois créés	13 192
Montants alloués (coût total des investissements)	20 201 342 394,81 DA
Montants alloués (prêts sans intérêt)	5 729 731 388,95 DA
Taux de remboursement des crédits octroyés sans intérêt	568 132 458,79 DA

Source : ANSEJ Mila, 2019

3-7-1-4 Evolution des PME créées par l'ANSEJ dans la wilaya de Mila

L'annexe n° 08 sur l'évolution du nombre de PME créées par l'ANSEJ dans la wilaya de Mila durant la période 2008-2017 montre qu'entre 2008-2017, L'ANSEJ a permis le financement et la création de 6 848 PME.

Les grandes créations de PME ont été enregistrées en 2012, 2013 et 2014.

Les grandes créations de PME par l'ANSEJ dans la wilaya de Mila durant 2008-2017 ont été notées au niveau des grands centres urbains de la wilaya de Mila : Mila (23,64%), Chelghoum Laid (11,17%), Grarem Gouga (7,71%), Telaghma (7,24%), et Tadjenamet (5,91%) du nombre total des PME.

3-7-1-5 Répartition des PME financées par L'ANSEJ par secteurs d'activité et mode de financement dans la wilaya de Mila

Le financement des PME par l'ANSEJ passe par deux types de financement, le financement mixte (apport personnel et la contribution de l'agence ANSEJ) et le financement triangulaire (apport personnel, la contribution de l'agence ANSEJ, et le crédit bancaire).

Tableau n° 125 : Répartition des PME financées par L'ANSEJ par secteurs d'activité et mode de financement dans la wilaya de Mila 2008-2017

Secteurs d'activités	Type de financement		Total	% wilaya
	Mixte	Triangulaire		
Agriculture	01	1153	1154	16,85
Artisanat	03	370	373	5,45
BTP	18	423	441	6,44
Industrie	03	689	692	10,11
Profession libérale	95	174	269	3,93
Services	58	2192	2250	32,86
Transport	25	1644	1669	24,37
Total	203	6645	6848	100
%	2,96	97,04	100	

Source : ANSEJ Mila, 2019 & traitement personnel

Le tableau n° 125 révèle les faits suivants :

- Entre 2008 et 2017, le dispositif a financé un nombre total de 6848 projets dont 6645 financés par le mode triangulaire et 203 projets financés par mode fixe ;
- La dominance du financement triangulaire avec 97,04% des projets financés ;
- Les secteurs d'activités les plus financés sont le secteur des services 32,86%, le secteur du transport 24,37%, le secteur de l'agriculture 16,85% et le secteur de l'industrie 10,11% du nombre total des projets financés. Le reste est réparti entre le BTP, l'artisanat et la profession libérale.

3-7-1-6 Le bilan des PME créées dans le cadre de l'ANSEJ dans la wilaya de Mila

Dans le domaine de la création de la PME via le cadre de l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ), le bilan dressé à la fin de l'année 2018, indique la création de près de 7712 entreprises dont 532 entreprises féminines soit 6,9% de la totalité des PME créées.

Tableau n° 126: le bilan des PME créées dans le cadre de l'ANSEJ dans la wilaya de Mila 2008-2018

Communes	Nbre de dossiers déposés	Nbre d'attestations délivrées	Nbre d'emplois prévus	Nbre d'entreprises créées		Nbre d'emplois réellement créés
				Total	Dont Femmes	
Mila	5895	3009	11235	1861	176	3388
Ain Tine	353	228	673	128	04	223
Sidi Khelifa	131	78	261	39	0	73
Grarem Gouga	1576	1041	3202	608	42	1121
Hamala	245	157	505	72	05	128
Sidi Merouane	602	380	1349	184	09	346
Chigara	258	124	483	60	02	104
Oued Endja	501	323	1031	161	17	291
Ahmed Rachedi	391	231	793	129	05	231
Zeghaia	404	261	820	178	07	331
Rouached	486	244	1043	132	05	323
Tiberguent	190	113	443	70	08	166
Terrai Beinen	360	197	748	106	05	201
Amira Arres	271	142	540	52	01	110
Tassala Lemtai	167	85	338	41	02	77
Ferdjioua	1476	857	3124	483	43	1145
Yahia Beni Guecha	137	72	299	40	02	90
Tassadane	327	144	634	74	0	156
Minar Zareza	426	182	880	111	02	255
Bouhatem	562	330	1254	177	03	416
Derrahi Bouslah	234	128	494	85	0	187
Ain Beida Harriche	415	208	866	145	08	328
Ayadi Barbes	117	43	247	21	01	45
Telaghma	1391	873	2818	527	36	1068
Oued Seguen	286	176	572	129	10	271
M'chira	308	179	581	118	02	202
Chelghoum Laid	2046	1394	4272	868	71	1717
Oued Athmania	961	666	2089	343	27	755
Ain Melouk	282	139	595	91	05	195
Tadjenanet	1392	844	3185	451	31	999
Ouled Khlouf	323	178	667	140	2	280
Ben Yahia A	183	144	421	88	01	181
Total Wilaya	22 696	13 170	46 462	7 712	532	15 403

Source : ANSEJ Mila, 2019 & traitement personnel

Durant la période 2008-2018, le dispositif ANSEJ a permis l'enregistrement : d'un nombre de 22 696 dossiers de demande de financement déposés au niveau de l'ANSEJ ; Un nombre de 13 170 attestations délivrées par le dispositif ; la création de 7712 PME par le

dispositif dont 532 PME féminines soit 6,9 % considéré comme un faible taux, et 46 462 emplois prévus dont 15 403 emplois réellement créés soit un objectif de 33,15% atteint. (cf. Tab n° 126)

3-7-1-7 Répartition spatiale des dotations financières au titre de l'ANSEJ dans la wilaya de Mila

Le tableau n° 127 dévoile que l'ensemble des communes de la wilaya de Mila au titre de l'ANSEJ ont bénéficiés durant la période 2008-2018 d'une enveloppe financière de 22 321 696 557,71 DA répartie inégalement entre les communes de la wilaya. Les meilleures dotations, ainsi que les grandes créations de PME ont été enregistrées au niveau des grands centres urbains : Mila (22,05%), Chelghoum Laid (11,57%), Tadjenanet (8,58%), Grarem Gouga (7%) et Ferdjioua (5,37%) de l'enveloppe financière totale.

Tableau n° 127 : Répartition spatiale des dotations financières au titre de l'ANSEJ dans la wilaya de Mila 2008-2018

Communes	Coût total des investissements (DA)	%
Mila	4 921 120 786,00	22,05
Ain Tine	370 351 059,00	1,66
Sidi Khelifa	121 566 385,00	0,54
Grarem Gouga	1 561 995 495,88	7,00
Hamala	200 765 746,00	0,90
Sidi Merouane	493 575 090,00	2,21
Chigara	154 665 222,00	0,69
Oued Endja	434 893 355,00	1,95
Ahmed Rachedi	399 967 172,00	1,79
Zeghaia	476 721 829,00	2,14
Rouached	356 440 250,00	1,60
Tiberguent	190 719 838,00	0,85
Terrai Beinen	306 882 548,00	1,37
Amira Arres	162 773 899,00	0,73
Tassala Lemtai	113 068 253,00	0,51
Ferdjioua	1 199 475 136,00	5,37
Yahia Beni Guecha	75 260 869,00	0,34
Tassadane Haddada	210 532 224,00	0,94
Minar Zareza	256 738 339,00	1,15
Bouhatem	508 293 600,00	2,28
Derrahi Bouslah	267 432 603,33	1,20
Ain Beida Harriche	323 900 680,50	1,45
Ayadi Barbes	52 485 396,00	0,24
Telaghma	1 661 772 138,00	7,44
Oued Seguin	441 483 988,00	1,98
M'chira	419 049 011,00	1,88
Chelghoum Laid	2 583 613 781,00	11,57
Oued Athmania	1 023 803 175,00	4,59
Ain Melouk	259 375 816,00	1,16
Tadjenanet	1 915 507 483,00	8,58
Ouled Khoulouf	497 397 532,00	2,23
Ben Yahia Abderrahmane	360 067 858,00	1,61
Total Wilaya	22 321 696 557,71	100

Source : ANSEJ Mila, 2019 & traitement personnel

3-7-1-8 Répartition spatiale des PME créées par l'ANSEJ dans la wilaya de Mila

Le tableau n° 128 révèle qu'entre 2008-2018, le dispositif ANSEJ a permis la création de 7 712 PME. Les grands nombres de création de PME sont enregistrés au niveau des grands centres urbains : Mila (24,13%), Grarem Gouga (7,88%), Ferdjioua (6,26%), Telaghma (6,83%), Chelghoum Laid (11,26%), et Tadjenanet (5,85%) des PME créés par ce dispositif durant la période 2008-2018.

Tableau n° 128 : Répartition spatiale des PME créées 2008-2018

Communes	Nbre entreprises créées	%
Mila	1861	24,13
Ain Tine	128	1,66
Sidi Khelifa	39	0,51
Grarem Gouga	608	7,88
Hamala	72	0,93
Sidi Merouane	183	2,37
Chigara	60	0,78
Oued Endja	161	2,09
Ahmed Rachedi	129	1,67
Zeghaia	178	2,31
Rouached	132	1,71
Tiberguent	70	0,91
Terrai Beinen	106	1,37
Amira Arres	52	0,67
Tassala Lemtai	41	0,53
Ferdjioua	483	6,26
Yahia Beni Guecha	40	0,52
Tassadane Haddada	74	0,96
Minar Zareza	111	1,44
Bouhatem	177	2,30
Derrahi Bouslah	85	1,10
Ain Beida Harriche	145	1,88
Ayadi Barbes	21	0,27
Telaghma	527	6,83
Oued Seguen	130	1,69
M'chira	116	1,50
Chelghoum Laid	868	11,26
Oued Athmania	343	4,45
Ain Melouk	91	1,18
Tadjenanet	451	5,85
Ouled Khlouf	140	1,82
Ben Yahia Abderrahmane	90	1,17
Total Wilaya	7 712	100

Source : ANSEJ, Mila 2019 & traitement personnel

3-7-1-9 Répartition des PME créées par l'ANSEJ par secteurs d'activités dans la wilaya de Mila

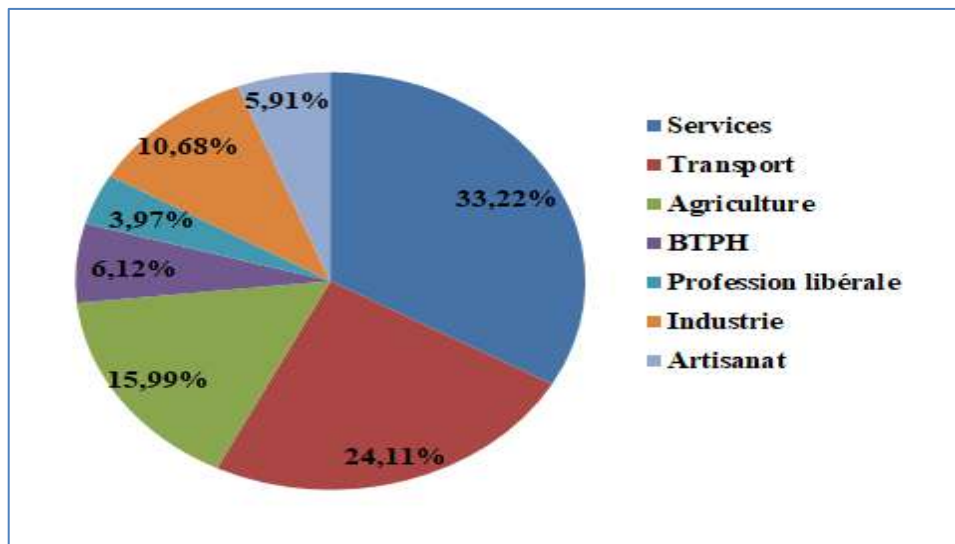
Les données présentées dans le tableau n° 129 divulguent que sur 7 712 PME créées par l'ANSEJ, 33,22% activent dans le secteur des services ; 24,11% activent dans le transport ; 15,99% activent dans le secteur de l'agriculture ; 6,12% activent dans le secteur du BTPH ; 3,97% activent dans le secteur de la profession libérale ; 10,68% activent dans le secteur de l'industrie ; et 5,91% des entreprises créées activent dans le secteur de l'artisanat.

Tableau n° 129 : Répartition des PME créées par l'ANSEJ par secteurs d'activités dans la wilaya de Mila 2008-2018

Secteurs d'activités	Nombre de PME créés	%
Services	2 562	33,22
Transport	1 859	24,11
Agriculture	1 233	15,99
BTPH	472	6,12
Profession libérale	306	3,97
Industrie	824	10,68
Artisanat	456	5,91
Total	7 712	100

Source : ANSEJ, Mila 2019 & traitement personnel

Figure n° 29 : Répartition du nombre des PME créées par l'ANSEJ par secteurs d'activités dans la wilaya de Mila 2008-2018



3-7-1-10 Répartition spatiale des dotations financières au titre de l'ANSEJ dans la wilaya de Mila

L'analyse du tableau n° 130 démontre que :

Le ratio des dotations financières enregistré au titre de l'ANSEJ dans la wilaya de Mila entre 2008 et 2018 est estimé à 29 107,08 DA/Hab ;

L'existence de dix communes dont le ratio est supérieur à la moyenne de wilaya estimé à 29 107,08 DA/ Hab, treize communes dont le ratio est inférieur à la moyenne de wilaya, et neuf communes dont le ratio est proche à la moyenne de wilaya ;

Les principales communes dont le ratio est supérieur à 29 107,08 (moyenne de wilaya) sont : Mila (71 266,88 DA/Hab), Ain Tine (47 602,96 DA/Hab), Ouled Khlouf (43 646,68 DA/Hab), Telaghma (34 600,07 DA/Hab), Oued Seguen (33 146,93 DA/Hab), M'chira (32 471,83 DA/Hab), et Chelghoum Laid (31 293,77 DA/Hab) ; Les principales communes dont le ratio est inférieur à 29 107,08 (moyenne de wilaya) sont : Yahia Beni Guecha (6 372,64 DA/Hab), Tassala Lemtai (7 212,83 DA/Hab), Ayadi Barbes (8 125,93 DA/Hab), et Amira Arres (8 388,25 DA/Hab) ; ce sont des communes à faible dotations financières ;

Tableau n° 130 : Répartition spatiale des dotations financières au titre de l'ANSEJ dans la wilaya de Mila 2008-2018

Communes	Coût total des investissements (DA)	Population (hab) RGP 2008	Dotation DA/habitant
Mila	4 921 120 786,00	69 052	71 266,88
Ain Tine	370 351 059,00	7 780	47 602,96
Sidi Khelifa	121 566 385,00	4 746	25 614,49
Grarem Gouga	1 561 995 495,88	42 062	37 135,55
Hamala	200 765 746,00	11 213	17 904,73
Sidi Merouane	493 575 090,00	23 088	21 377,99
Chigara	154 665 222,00	14 661	10 549,43
Oued Endja	434 893 355,00	19 739	22 032,19
Ahmed Rachedi	399 967 172,00	15 819	25 283,97
Zeghaia	476 721 829,00	17 638	27 028,11
Rouached	356 440 250,00	27 086	13 159,58
Tiberguent	190 719 838,00	9 282	20 547,28
Terrai Beinen	306 882 548,00	23 299	13 171,49
Amira Arres	162 773 899,00	19 405	8 388,25
Tassala Lemtai	113 068 253,00	15 676	7 212,83
Ferdjioua	1 199 475 136,00	50 167	23 909,64
Yahia Beni Guecha	75 260 869,00	11 810	6 372,64
Tassadane Haddada	210 532 224,00	17 378	12 114,87
Minar Zareza	256 738 339,00	22 535	11 392,87
Bouhatem	508 293 600,00	20 277	25 067,50
Derrahi Bouslah	267 432 603,33	10 013	26 708,54
Ain Beida Harriche	323 900 680,50	21 013	15 414,30
Ayadi Barbes	52 485 396,00	6 459	8 125,93
Telaghma	1 661 772 138,00	48 028	34 600,07
Oued Seguen	441 483 988,00	13 319	33 146,93
M'chira	419 049 011,00	12 905	32 471,83
Chelghoum Laid	2 583 613 781,00	82 560	31 293,77
Oued Athmania	1 023 803 175,00	40 688	25 162,29
Ain Melouk	259 375 816,00	14 200	18 265,90
Tadjenanet	1 915 507 483,00	53 536	35 779,80
Ouled Khlouf	497 397 532,00	11 396	43 646,68
Ben Yahia Abderrahmane	360 067 858,00	10 052	35 820,52
Total Wilaya	22 321 696 557,71	766 882	29 107,08

Source : ANSEJ Mila, 2019 & traitement personnel

Les principales communes dont le ratio est proche à 29 107,08 sont : Zeghaia (27 028,11 DA/Hab), Derrahi Bouslah (26 708,54 DA/Hab), Sidi Khelifa (25 614,49 DA/Hab), Ahmed Rachedi (25 283,97 DA/Hab), Bouhatem (25 067,50 DA/Hab), Ferdjioua (23 909,64 DA/Hab), Oued Endja (22 032,19 DA/Hab), et Sidi Merouane (21 377,99 DA/Hab), et Tiberguent (20 547,28 DA/Hab).

Le meilleur ratio est enregistrée au niveau de la commune de Mila (71 266,88 DA/Hab).

3-7-2 L'Agence nationale pour la gestion du microcrédit (ANGEM)

L'agence nationale de gestion du micro crédit (ANGEM) a été créée par le décret exécutif n° 04- 14 du 22 janvier 2004, modifié. Elle représente un instrument de réalisation de la politique du gouvernement pour la lutte contre le chômage et la précarité.

Le microcrédit est un outil de lutte très efficace contre la pauvreté, le chômage et la précarité, il s'adresse à tous ceux qui n'ont pas accès au crédit bancaire classique.

La lutte contre le chômage et la précarité constituent actuellement un objectif stratégique des pouvoirs publics en Algérie. Dans ce cadre, la valorisation de l'expérience du micro crédit représenté par l'ANGEM a permis de favoriser une intégration économique et sociale de populations sans revenus ou disposant de revenus instables et irréguliers. Elle a permis en particulier une intégration économique, de populations à l'origine non bancables et sans grandes qualifications ainsi que celle de diplômés des universités, instituts et centres de formation professionnels. C'est ainsi que le micro crédit a pu profiter à des segments de populations aussi larges qu'hétérogènes, tels que les femmes au foyer, les chômeurs, les personnes handicapées, ... etc.

Les avantages et les aides accordés par l'ANGEM sont : la formation, le soutien, le conseil et l'accompagnement dans la mise en œuvre de l'activité, la garantie du crédit bancaire, et les avantages fiscaux.

3-7-2-1 Objectifs globaux du dispositif de l'ANGEM

Elle a comme principaux objectifs : la lutte contre le chômage et la précarité dans les zones urbaines et rurales en favorisant l'auto-emploi, le travail à domicile et les activités artisanales et de métiers, en particulier chez la population féminine ; la stabilisation des populations rurales dans ses zones d'origine, par l'émergence d'activités économiques, culturelles, de production de biens et services, génératrices de revenus ; et le développement de l'esprit d'entrepreneuriat qui remplacerait celui d'assistantat, et aiderait ainsi à l'intégration sociale et à l'épanouissement individuel des personnes.

3-7-2-2 Missions du dispositif de l'ANGEM

Ses principales missions sont celles de :

- Gérer le dispositif du microcrédit, conformément à la législation et la réglementation en vigueur.
- Soutenir, conseiller et accompagner les bénéficiaires du microcrédit dans la mise en œuvre de leurs activités.
- Notifier aux bénéficiaires dont les projets sont éligibles au dispositif les différentes aides qui leur sont accordées.
- Assurer le suivi des activités réalisées par les bénéficiaires en veillant au respect des clauses des cahiers des charges qui les lient à l'agence.
- Assister les bénéficiaires du microcrédit, en cas de besoin, auprès des institutions et organismes concernés par la mise en œuvre de leurs projets.

3-7-2-3 Formes de financement du dispositif de l'ANGEM

L'ANGEM gère dans le cadre du microcrédit deux formes de financement.

1)-Le PNR « achat de matières premières »

Celui-ci représente un prêt sans intérêt dans (PNR) octroyé pour l'achat de matières premières, dont le coût ne dépasse pas 100 000 DA. Ce montant peut atteindre jusqu'à 250 000 DA dans les wilayas du sud. Son délai de remboursement peut aller jusqu'à 36 mois.

2)-Le financement triangulaire

Il fait appel à un montage financier ANGEM- banque – promoteur.

C'est un crédit sans intérêt destiné aux projets dont le coût ne dépasse pas 1 000 000 DA, au titre de la création d'activité, pour l'acquisition de petits matériels, matières premières de démarrage et le paiement des frais nécessaires au lancement de l'activité. Son délai de remboursement peut aller jusqu'à 8 années avec un différé de trois années.

3-7-2-4 Répartition spatiale des bénéficiaires de microcrédits PNR « achat matière première »

Le tableau n° 131 démontre que la création de micro- entreprises initiée par l'Agence nationale pour la gestion du microcrédit (ANGEM) s'est traduite à la fin de l'année 2016 dans le cadre du PNR « achat de la matière première » par la création de 648 micro-entreprises pour un investissement global de près de 32 356 554,36 DA.

Les grands nombres de bénéficiaires du PNR enregistrés au titre du dispositif sont au niveau des grands centres urbains tels que : Chelghoum Laid (116), Mila (106), Grarem Gouga (88) et Tadjenanet (45) expliqué par la présence des annexes de l'agence ANGEM au niveau de ces dairas, ce qui facilite l'accès au crédit.

Tableau n° 131 : Répartition spatiale des bénéficiaires de microcrédits PNR « achat matière première » à la fin 2016

Communes	Nbre de Bénéficiaires	%	Montant en DA	%
Mila	106	16,36	5 018 128,00	15,51
Ain Tine	16	2,47	939 324,90	2,90
Sidi Khelifa	04	0,62	278 968,00	0,86
Grarem Gouga	88	13,58	4 239 733,06	13,10
Hamala	32	4,94	2 118 650,00	6,55
Sidi Merouane	30	4,63	1 439 906,20	4,45
Chigara	21	3,24	1 180 990,00	3,65
Oued Endja	06	0,93	240 000,00	0,74
Ahmed Rachedi	02	0,31	80 000,00	0,25
Zeghaia	07	1,08	460 000,00	1,42
Rouached	08	1,23	439 975,00	1,36
Tiberguent	01	0,15	40 000,00	0,12
Terrai Beinen	20	3,09	920 000,00	2,84
Amira Arres	10	1,54	400 000,00	1,24
Tassala Lemtai	08	1,23	380 000,00	1,17
Ferdjioua	28	4,32	1 300 000,00	4,02
Yahia Beni Guecha	07	1,08	280 000,00	0,87
Tassadane Haddada	06	0,93	300 000,00	0,93
Minar Zareza	04	0,62	220 000,00	0,68
Bouhatem	18	2,78	720 000,00	2,23
Derrahi Bouslah	06	0,93	240 000,00	0,74
Ain Beida Harriche	19	2,93	870 800,00	2,69
Ayadi Barbes	04	0,62	271 400,00	0,84
Telaghma	16	2,47	640 000,00	1,98
Oued Seguen	04	0,62	219 510,00	0,68
M'chira	01	0,15	40 000,00	0,12
Chelghoum Laid	116	17,90	5 420 000,00	16,75
Oued Athmania	05	0,77	200 000,00	0,62
Ain Melouk	02	0,31	80 000,00	0,25
Tadjenanet	45	6,94	2 760 000,00	8,53
Ouled Khlouf	06	0,93	539 169,20	1,67
Ben Yahia Abderrahmane	02	0,31	80 000,00	0,25
Total wilaya	648	100	32 356 554,36	100

Source : ANGEM, Mila 2018 & traitement personnel

3-7-2-5 Répartition spatiale des bénéficiaires de microcrédit au titre du dispositif ANGEM dans le cadre du financement triangulaire dans la wilaya de Mila

La lecture du tableau n° 132 révèle que la création de micro- entreprises initiée par l'Agence de l'ANGEM s'est traduite au 31/05/2010 dans le cadre du financement triangulaire par la création de 358 micro-entreprises pour un investissement global de près de 123 786 536,57 DA.

Les grands financements notés sont au niveau des grands centres urbains tels que : Ferdjioua (18,79%), Mila (13,19%), Chelghoum Laid (11,28%), Grarem Gouga (10,72%) de la totalité de l'enveloppe financière allouée vu la présence des annexes de l'agence ANGEM au niveau de ces dairas, facilitant ainsi l'accès au crédit.

Tableau n° 132 : Répartition spatiale des bénéficiaires de microcrédit au titre du dispositif ANGEM dans le cadre du financement triangulaire dans la wilaya de Mila au 31/05/2010

Communes	Nbre de bénéficiaires	%	Montant (DA)	%
Mila	47	13,13	16 332 586,77	13,19
Ain Tine	04	1,12	1 370 928,00	1,11
Sidi Khelifa	03	0,84	1 186 937,00	0,96
Grarem Gouga	36	10,06	13 274 139,26	10,72
Hamala	04	1,12	1 545 418,18	1,25
Sidi Merouane	07	1,96	2 613 867,68	2,11
Chigara	06	1,68	2 288 229,31	1,85
Oued Endja	12	3,35	4 512 377,84	3,65
Ahmed Rachedi	03	0,84	827 704,80	0,67
Zeghaia	02	0,56	762 769,76	0,62
Terrai Beinen	05	1,40	1 766 472,80	1,43
Amira Arres	02	0,56	609 467,22	0,49
Tassala Lemtai	01	0,28	350 649,00	0,28
Rouached	17	4,75	6 142 358,00	4,96
Tiberguent	05	1,40	1 612 813,86	1,30
Ferdjioua	67	18,72	23 264 809,37	18,79
Yahia Beni Guecha	06	1,68	2 013 535,53	1,63
Bouhatem	19	5,31	7 130 866,35	5,76
Derrahi Bouslah	07	1,96	2 272 791,18	1,84
Ain Beida Harriche	07	1,96	2 478 746,24	2,00
Ayadi Barbes	0	0,00	0	0,00
Tassadane Haddada	01	0,28	396 767,50	0,32
Minar Zareza	01	0,28	138 221,00	0,11
Chelghoum Laid	43	12,01	13 961 687,84	11,28
Ain Melouk	05	1,40	1 636 425,32	1,32
Oued Athmania	08	2,23	2 857 351,61	2,31
Telaghma	08	2,23	3 056 114,40	2,47
Oued Seguen	04	1,12	1 108 335,27	0,90
M'chira	04	1,12	1 403 257,53	1,13
Tadjenanet	16	4,47	4 263 275,57	3,44
Ouled Khlouf	06	1,68	1 824 400,88	1,47
Ben Yahia Abderrahmane	02	0,56	783 231,50	0,63
Total	358	100	123 786 536,57	100

Source : ANGEM, Mila 2018 & traitement personnel

3-7-2-6 Répartition spatiale des bénéficiaires de microcrédit « PNR » et Projets dans la wilaya de Mila

Le tableau n° 133 dévoile que la création de micro- entreprises initiée par l'Agence de l'ANGEM dans le cadre de microcrédit « PNR » et projets s'est interprétée au 31/05/2010 289 projets « PNR » et 1 109 projets pour un investissement total de près de 101 161 511,91 DA. Le financement des projets « PNR » a consommé à lui seul plus de 70% du montant global alloué.

Tableau n° 133 : Répartition spatiale des bénéficiaires de microcrédit « PNR » et Projets dans la wilaya de Mila au 31/05/2010

Communes	Projet		PNR (AMP)	
	Nbre de bénéficiaires	Montants en DA	Nbre de bénéficiaires	Montants (DA)
Mila	11	4 060 476,23	44	1 183 792,32
Ain Tine	07	2 345 856,00	09	241 924,59
Sidi Khelifa	03	1 186 937,00	04	108 000,00
Grarem Gouga	02	768 794,00	50	1 341 840,19
Hamala	06	2 312 147,68	14	377 494,01
Sidi Merouane	08	2 981 987,68	45	1 214 431,92
Chigara	06	2 288 229,31	04	107 676,00
Oued Endja	16	1 520 585,03	59	1 575 081,78
Ahmed Rachedi	05	1 299 144,60	20	533 008,62
Zeghaia	02	762 769,76	16	428 491,56
Terrai Beinen	05	1 766 472,80	62	1 661 371,01
Amira Arres	02	609 467,22	31	832 822,20
Tassala Lemtai	01	350 649,00	11	294 120,00
Rouached	07	2 722 344,20	133	3 553 509,51
Tiberguent	06	2 004 686,62	06	161 193,60
Ferdjioua	83	6 089 776,62	102	2 734 361,83
Yahia Beni Guecha	07	2 389 888,53	06	159 082,74
Bouhatem	22	8 270 157,36	07	188 325,00
Derrahi Bouslah	07	2 272 791,18	02	53 851,50
Ain Beida Harriche	11	1 576 289,74	68	1 829 537,99
Ayadi Barbes	0	0,00	10	269 573,40
Tassadane Haddada	01	396 767,50	09	242 653,46
Minar Zareza	01	138 221,00	28	743 315,61
Chelghoum Laid	18	6 681 604,18	135	3 643 607,80
Ain Melouk	06	1 986 669,51	07	179 699,74
Oued Athmania	09	3 230 649,27	13	350 493,87
Telaghma	02	789 422,40	22	593 675,60
Oued Seguen	03	986 889,27	04	107 913,60
M'chira	04	1 403 257,53	19	510 898,86
Tadjenanet	18	4 867 097,15	78	2 089 724,41
Ben Yahia Abderrahmane	02	783 231,50	12	323 252,10
Ouled Khlouf	08	2 587 100,73	79	2 096 428,49
Total	289	71 430 360,60	1 109	29 731 151,31
%	20,67	70,61	79,33	29,39

Source : ANGEM, Mila 2018 & traitement personnel

3-7-2-7 Evolution des montants alloués des microcrédits au titre de l'ANGEM dans la wilaya de Mila

Le tableau n° 134 révèle que les pouvoirs publics ont alloués au titre de l'ANGEM entre 2010 et 2013 une enveloppe financière de 88 526 371,39 DA. Les grands financements sont enregistrés au titre des exercices 2012 et 2013 à cause des capacités financières des pouvoirs publics et leur intérêt apparent à financer ce type de micro-entreprise.

Tableau n° 134 : Evolution des montants alloués aux microcrédits au titre de l'ANGEM dans la wilaya de Mila 2010-2013¹⁰

Années	Montants alloués en DA	%
2010	5 080 909,07	5,74
2011	4 280 649,88	4,83
2012	21 718 807,82	24,53
2013	57 446 004,62	64,90
Total	88 526 371,39	100

Source : ANGEM, Mila 2017 & traitement personnel

3-7-2-8 Evolution du nombre de microcrédits attribués par secteurs d'activités au titre de l'ANGEM dans la wilaya de Mila

La lecture du tableau n° 135 dévoile que plus de 50% des projets financés sont des projets appartenant au secteur des services (transport, restauration, ...), ce créneau qui était le plus financé par ce dispositif. Plus de la moitié des projets financés durant cette période ont été créés durant l'exercice 2013.

Tableau n° 135 : Evolution du nombre de microcrédits attribués par secteurs d'activités au titre de l'ANGEM dans la wilaya de Mila 2010-2013¹¹

Secteurs d'activités	2010	2011	2012	2013	Total	%
Artisanat	24	15	09	05	53	11,67
Agriculture	06	05	15	22	48	10,58
Services	24	17	59	165	265	58,37
Petite industrie	0	0	09	31	40	8,81
BTPH	01	03	14	17	35	7,71
Commerce	0	0	02	11	13	2,86
Total	55	40	108	251	454	100
%	12,11	8,81	23,79	55,28	100	

Source : ANGEM, Mila 2017 & traitement personnel

3-7-2-9 Evolution du nombre d'emploi crée dans le cadre de l'ANGEM dans la wilaya de Mila

Le tableau n° 136 dévoile que le dispositif ANGEM a permis la création réellement de 860 postes d'emploi durant la période 2010-2013.

Par ailleurs le secteur des services à lui seul créé plus de la moitié des postes d'emplois créés par ce dispositif (soit 61,63% de la totalité des postes de travail créés).

Plus de la moitié des postes créés dans le cadre de ce dispositif ont été créés en 2013, l'année qui a connu la plus grande création d'entreprises.

¹⁰ Le choix de ces années est dû à l'indisponibilité des données et au refus des responsables des différentes institutions de divulguer les données sollicitées

¹¹ Idem

Tableau n° 136 : Evolution du nombre d'emploi crée dans le cadre de l'ANGEM dans la wilaya de Mila 2010-2013

Secteurs d'activités	2010	2011	2012	2013	Total	%
Artisanat	48	30	18	10	106	12,32
Agriculture	06	05	15	22	48	5,58
Services	48	34	118	330	530	61,63
Petite industrie	0	0	18	62	80	9,3
BTPH	02	06	28	34	70	8,13
Commerce	0	0	04	22	26	3,04
Total	104	75	201	480	860	100
%	12,09	8,72	23,38	55,81	100	

Source : ANGEM, Mila 2017 & traitement personnel

3-7-2-10 Evolution des montants alloués aux projets PNR financés au titre de l'ANGEM dans la wilaya de Mila

La lecture du tableau n° 137 montre qu'entre 2010 et 2013, les montants alloués au financement des projets PNR s'élèvent à 399 735 379,50 DA. Les grands financements ont été enregistrés durant l'exercice 2011 et l'exercice 2012.

Tableau n° 137 : Evolution des montants alloués aux projets PNR financés au titre de l'ANGEM dans la wilaya de Mila 2010-2013

Années	Montants alloués en DA	%
2010	47 770 795,34	11,95
2011	115 468 661,42	28,89
2012	157 923 596,42	39,50
2013	78 572 386,35	19,66
Total	399 735 379,50	100

Source : ANGEM, Mila 2017 & traitement personnel

3-7-2-11 Evolution des projets PNR financés dans le cadre de l'ANGEM dans la wilaya de Mila

La lecture du tableau n° 138 dévoile qu'entre 2010 et 2013, le dispositif ANGEM a permis dans le cadre des projets PNR de financer 10 272 projets.

Plus de 60% des projets financés ont été financés durant l'exercice 2011 et l'exercice 2012.

Tableau n° 138 : Evolution du nombre de projets PNR financés dans le cadre de l'ANGEM dans la wilaya de Mila 2010-2013

Secteurs d'activités	2010	2011	2012	2013	Total	%
Artisanat	644	1 527	1 512	532	4 215	41,03
Agriculture	615	1 104	1 014	283	3 016	29,36
Services	437	600	627	266	1 930	18,79
Petite industrie	0	0	01	372	373	3,63
BTPH	77	284	280	97	738	7,18
Total	1 773	3 515	3 434	1 550	10 272	100
%	17,26	34,22	33,43	15,09	100	

Source : ANGEM, Mila 2017 & traitement personnel

La répartition des projets financés par secteurs d'activité révèle que 41,03% de l'ensemble relèvent du secteur artisanal, 29,36% de l'agriculture, 18,79% des services, 7,18% du secteur BTPH et 3,63% des projets pour le secteur de la petite industrie. Ceci est dû aux créneaux d'investissement approuvés par les pouvoirs publics.

3-7-2-12 Evolution des emplois créés par les projets PNR dans le cadre de l'ANGEM dans la wilaya de Mila 2010-2013

Le tableau n° 139 montre qu'entre 2010 et 2013, le dispositif ANGEM a permis dans le cadre des projets PNR de créer 10 272 postes d'emploi. Plus de 60 % des postes d'emploi ont été créés durant l'exercice 2011 et 2012 soit respectivement 34,22 % et 33,43 %.

La répartition des postes d'emploi créées par secteurs d'activité montre que 41,03% de l'ensemble appartiennent au secteur de l'artisanat, 29,36% au secteur de l'agriculture, et 18,79% au secteur des services.

Tableau n° 139 : Evolution des emplois créés par les projets PNR dans le cadre de l'ANGEM dans la wilaya de Mila 2010-2013

Secteurs d'activités	2010	2011	2012	2013	Total	%
Artisanat	644	1 527	1 512	532	4 215	41,03
Agriculture	615	1 104	1 014	283	3 016	29,36
Services	437	600	627	266	1 930	18,79
Petite industrie	0	0	01	372	373	3,63
BTPH	77	284	280	97	738	7,18
Commerce	0	0	0	0	0	0
Total	1 773	3 515	3 434	1 550	10 272	100
%	17,26	34,22	33,43	15,09	100	

Source : ANGEM, Mila 2017 & traitement personnel

3-7-2-13 Evolution du nombre de demande de financement au niveau de l'ANGEM

Le tableau n° 140 révèle qu'entre 2010 et 2014, le nombre total des dossiers déposés au niveau de l'ANGEM s'élève à 11 548 demandes de financement. 81,95% parmi elles, destinées aux demandes de projets PNR contre 18,05% de demande pour le financement de projets.

Tableau n° 140 : Evolution du nombre de de demandes de financement au niveau de l'ANGEM 2010-2014

Années	PNR	Projets	Total	%
2010	1 676	123	1 799	15,58
2011	5 282	430	5 712	49,46
2012	1 347	279	1 626	14,08
2013	830	844	1 674	14,50
2014	329	408	737	6,38
Total	9 464	2 084	11 548	100
%	81,95	18,05	100	

Source : ANGEM, Mila 2017 & traitement personnel

3-7-3 Comparaison du nombre de projets entre les différents dispositifs de crédits (CNAC, ANGEM, et ANSEJ) 2010-2013

La comparaison des différents projets révèle qu'entre 2010 et 2013, les trois dispositifs de crédit (CNAC, ANGEM, et ANSEJ) ont permis la création de 18 248 PME. La répartition du nombre de projets créés par dispositif montre la prédominance du dispositif ANGEM avec 58,78% des créations, suivi par le dispositif ANSEJ avec 25,04% des créations, et enfin la CNAC avec 16,18 % des projets créés. (cf. Tab n° 141)

Tableau n° 141 : Comparaison du nombre de projets entre les différents dispositifs de crédits (CNAC, ANGEM, et ANSEJ) 2010-2013

Années	CNAC	ANGEM	ANSEJ	Total	%
2010	96	1 828	528	2 452	13,44
2011	229	3 555	740	4 524	24,79
2012	1 206	3 542	2 115	6 863	37,61
2013	1422	1 801	1 186	4 409	24,16
Total	2 953	10 726	4 569	18 248	100
%	16,18	58,78	25,04	100	

Source : ANGEM, CNAC, ANSEJ Mila 2017 & traitement personnel

3-7-4 Agence Nationale du Développement de l'Investissement (ANDI)

L'Agence Nationale de Développement de l'Investissement (ANDI) est une institution gouvernementale, créée en 2001 en tant qu'établissement public à caractère administratif pour présenter des services aux investisseurs nationaux et étrangers. Elle est sous la tutelle des services du chef de gouvernement. Elle a pour missions ¹²:

- La collecte, le traitement et la diffusion de l'information liée à l'entreprise et à l'investissement au profit des investisseurs ;
- L'accompagnement, l'appui et l'assistance des investisseurs à tous les cycles du projet (y compris l'étape post-réalisation) ;
- L'enregistrement des investissements, le suivi de l'avancement des projets, et l'élaboration des statistiques de réalisation et de leur analyse ;
- La facilitation des démarches des investisseurs et la simplification des procédures et formalités de constitution des sociétés, et des conditions de leur exploitation et de réalisation des investissements en collaboration avec les administrations concernées. Elle contribue, à cet égard, à l'amélioration du climat de l'investissement dans tous ses aspects ;
- La promotion du partenariat et des opportunités algériennes d'investissement sur le territoire national et à l'étranger ;
- La gestion des avantages, à travers des régimes d'incitation qui s'articulent essentiellement autour de mesures d'exonération et de réduction fiscale. Deux régimes d'avantages sont prévus : le régime général qui s'applique aux investissements courants

¹² Art. 3 du décret exécutif n° 17-100 du 6 Joumada Ethania 1438 correspondant au 5 mars 2017 modifiant et complétant le décret exécutif n° 06-356 du 16 Ramadhan 1427 correspondant au 9 octobre 2006 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Agence nationale de développement de l'investissement.

effectués en dehors des zones à développer et le régime dérogatoire qui s'applique aux investissements courants réalisés dans les zones à développer et à ceux présentant un intérêt particulier pour l'Etat.

3-7-4-1 Répartition spatiale par commune des projets financés dans le cadre de l'ANDI

Le tableau n° 142 révèle que l'ANDI a financée 685 projets répartis sur l'ensemble des communes de la wilaya.

Tableau n° 142 : Répartition spatiale des projets financés dans le cadre de l'ANDI 2011-2016

Communes	Nbre de projets financés	%
Mila	146	21,31
Ain Tine	17	2,48
Sidi Khelifa	06	0,88
Grarem Gouga	38	5,55
Hamala	05	0,73
Sidi Merouane	09	1,31
Chigara	09	1,31
Oued Endja	06	0,88
Ahmed Rachedi	03	0,44
Zeghaia	08	1,17
Rouached	11	1,61
Tiberguent	04	0,58
Terrai Beinen	14	2,04
Amira Arres	10	1,46
Tassala Lemtai	02	0,29
Ferdjioua	37	5,40
Yahia Beni Guecha	03	0,44
Tassadane Haddada	37	5,40
Minar Zareza	10	1,46
Bouhatem	11	1,61
Derrahi Bouslah	03	0,44
Ain Beida Harriche	04	0,58
Ayadi Berbes	02	0,29
Telaghma	38	5,56
Oued Seguen	12	1,75
M'chira	01	0,15
Chelghoum Laid	97	14,16
Oued Athmania	56	8,18
Ain Melouk	11	1,61
Tadjenanet	67	9,78
Ouled Khlouf	04	0,58
Ben Yahia Abderrahmane	03	0,44
Total wilaya	685	100

Source : ANDI, 2017& traitement personnel

Par ailleurs les grands centres urbains sont les mieux dotés, Mila (21,31%), Chelghoum Laid (14,16%), Tadjenanet (9,78%), Telaghma (5,56%), Grarem Gouga (5,55%), et Ferdjioua (5,40%).

3-7-4-2 Ventilation des projets financés par l'ANDI selon les secteurs d'activités

Le tableau n° 143 dévoile que presque la moitié d'entre eux relèvent du secteur du transport avec 49,27%, et le secteur de l'industrie avec 24,05%, tandis que celui des BTPH compte pour 16,8%.

Le secteur du transport se positionne en première place en termes de nombre de projets financés par l'ANDI soit 49,27% de la totalité des projets financés. Par contre en termes de financement, le secteur de l'industrie se positionne en premier rang soit 46,57% de l'enveloppe financière totale allouée au titre de l'ANDI.

Les secteurs d'activités les plus générateurs d'emploi dans le cadre des projets financés par l'ANDI sont le secteur de l'industrie (53,26%) et le secteur du transport (14,99%) de la totalité des postes d'emplois créés.

Tableau n° 143 : ventilation des projets financés par l'ANDI par secteurs d'activités 2011-2016

Secteurs d'activité	Nbre de projets	%	Montant (Millions DA)	%	Nbre emplois	%
Industrie	164	24,05	18 549	46,57	3 201	53,26
Agriculture	30	4,40	3 402	8,54	453	7,54
Tourisme	09	1,32	3 153	7,92	373	6,21
Transport	336	49,27	7 216	18,12	901	14,99
BTPH	115	16,86	4 807	12,07	687	11,43
Santé	11	1,61	1 003	2,52	220	3,66
Services	17	2,49	1 697	4,26	175	2,91
Total	682	100	39 827	100	6 010	100

Source : ANDI, 2017& traitement personnel

L'ANDI a permis le financement de 682 projets entre 2011 et 2016. Le grand nombre de projets a été financé au cours des années 2013, 2014 et 2015 avec respectivement 17,30%, 23,61%, et 19,79%.

La majorité des projets financés par l'ANDI sont des projets de création soit 63,05% (430 unités) de l'ensemble des projets financés, avec 72,44% de l'enveloppe financière allouée (28 851 Millions DA), et 67,14% emploi créés (soit 4 035 emplois).

4- Les structures d'accueil et d'appui des PME dans la wilaya de Mila

Parmi les défis auxquels se heurtent actuellement l'Etat central sont ceux de la création des postes d'emplois pérennes.

Les collectivités et les acteurs territoriaux œuvrent particulièrement à la création des PME pour affermir le tissu économique local en mettant à leur disposition toute une palette d'outils destinés à favoriser l'émergence de ces petites entreprises par le biais des structures d'accueil comme les incubateurs, les pépinières d'entreprises, ...etc.

Ces structures d'accueil se différencient par le public auquel elles s'adressent. Par exemple, les incubateurs accueillent des projets, innovants et technologiques, issus de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les pépinières d'entreprises sont des structures d'accueil visant à favoriser l'émergence de petites entreprises. Elles sont ouvertes à tous les types de petites d'entreprises, offrent des locaux mais aussi des services mutualisés et un accompagnement post création.

4-1 Pépinière, incubateur : quelle différence ?

1-1 Un incubateur est une structure destinée aux jeunes ou très jeunes entreprises portant des idées de projets innovantes, dans les secteurs technologiques de la biotechnologie, de l'agroalimentaire, de l'informatique, de la mécanique, ..., etc.

Généralement les incubateurs sont mis en place par des établissements d'enseignement supérieurs ou de recherche. Ils offrent la possibilité aussi d'un hébergement à moindre coût sur des sites scientifiques, des technopôles qui facilitent le contact.

Dans le secteur de l'innovation, les incubateurs sont des structures intervenant dans la création d'entreprise en assurant l'accompagnement des futurs entrepreneurs dans la concrétisation de leurs projets par des professionnels et des experts.

Ils ont pour rôle d'appuyer et assister le porteur de projet, à élaborer et concrétiser son projet.

4-1-2 Une pépinière d'entreprise est une structure d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement des porteurs de projets et de leurs entreprises. Elle constitue un dispositif favorisant l'émergence de petites entreprises.

Les pépinières offrent des accompagnements individuels (entretiens formalisés à un rythme trimestriel au moins, et une mise en réseau avec des contacts utiles) et collectifs (par des animations thématiques, comme des mini conférences, entre chefs d'entreprises) aux jeunes entreprises.

Les pépinières, hébergent plutôt des sociétés en phase de développement qui ont dépassés les étapes de projet. Après un passage en pépinière, il est d'ailleurs fréquent que les entrepreneurs prennent leur envol et s'installent dans de vrais locaux.

4-1-3 Les offres de la pépinière d'entreprises : un package intégré

Un ensemble de moyens est mis à la disposition des pépinières d'entreprises dont les bureaux, un personnel spécialisé et qualifié, des moyens logistiques et un budget de fonctionnement qui permettra d'alléger les contraintes en ce qui concerne l'installation de l'activité. L'offre offerte par la pépinière se constitue de plusieurs produits :

- **Des locaux adaptés** : la pépinière propose au créateur de louer des locaux pour un loyer modéré formulant une solution immobilière à la fois adaptée à ses besoins et intéressante financièrement pour le chef d'entreprise. Ce qui présente un vrai soulagement qui permis aux jeunes entreprises de se concentrer sur le lancement de leurs affaires nécessitant beaucoup d'investissements en temps et en argent.

- **Des services mutualisés** : constitués essentiellement d'équipements mis en commun au profit de toutes les entreprises hébergées par la pépinière, tels que la photocopieuse ou la salle de réunion.

Ces services sont facturés à un prix moindre à la consommation par une personne à temps plein à l'accueil de la pépinière.

- **Un suivi individuel et personnalisé aux entreprises hébergées**

Une pépinière d'entreprises assure l'accompagnement et l'assistance tout au long de l'hébergement et le suivi en post création de l'entreprise. Après création de l'entreprise par le porteur de projet, il est accompagné par la pépinière de manière individuelle et personnalisée adaptée aux spécificités et aux perspectives de l'entreprise.

- **L'accompagnement collectif : la multiplication des connaissances**

L'accompagnement collectif des entreprises consiste à proposer des ateliers qui permettent l'élargissement des connaissances des chefs d'entreprises, par la découverte de nouveaux outils et l'échange avec des experts conseillers et la constitution des réseaux et en offrant des formations aux entreprises hébergées. L'accompagnement se présente sous deux formes :

Des ateliers-formation fondés sur la partie théorique, la partie « mise en pratique » et les échanges en abordant des thèmes généraux tels que le marketing, le management, la comptabilité, le droit, la gestion, la communication pour améliorer et renforcer les compétences du chef d'entreprise dans des domaines qui ne sont pas les siens.

Des sujets thématiques bien définis pour sensibiliser les chefs d'entreprises sur un point précis comme la présentation d'un nouvel outil de prospection, la gestion de l'administration de son entreprise, la manière de trouver un local à la sortie de la pépinière, ...etc. Ces ateliers sont ponctuels et se mettent en place en fonction des rencontres, de l'actualité, et des nouvelles pratiques.

4-1-4 La cible de la pépinière d'entreprise

Les pépinières d'entreprises s'adressent aux porteurs de projets (une personne sur le point de créer son entreprise où éventuellement quelques formalités restent à fixer) et jeunes créateurs d'entreprise (comme les chefs d'une entreprise de moins d'un an d'existence). Les pépinières n'excluent toutefois pas les porteurs d'idées, mais n'est pas en mesure de pouvoir les héberger, elles les orientent et conseillent pour qu'ils deviennent porteurs de projets et puissent créer leurs propres entreprises.

4-1-5 La durée de l'hébergement

La durée d'hébergement des pépinières d'entreprises en Algérie varie entre 24 mois et 36 mois renouvelables selon le degré de maturité des projets ainsi que les besoins en accompagnement sollicités par les porteurs de projets.

4-2 Les pépinières d'entreprises dans la wilaya de Mila

La wilaya de Mila, possède une pépinière d'entreprise à l'ACL de Tadjenanet et un incubateur d'entreprises à l'université de Mila. Le principal indicateur de la performance des pépinières d'entreprises est le nombre de projets hébergés.

4-3 Projets hébergés au niveau de la pépinière d'entreprises

Les statistiques reprises dans le tableau n° 144 concernent les projets hébergés au sein de la pépinière d'entreprises pendant le 1^{er} semestre 2017. Il est à signaler que la durée d'hébergement varie entre 24 et 36 mois renouvelables selon le degré de maturité des projets ainsi que les besoins en accompagnement sollicités par les porteurs de projets.

Selon les données recueillies auprès de la pépinière d'entreprises de Tadjenanet jusqu'au 1^{er} semestre 2017, le nombre de projets hébergés a atteint 09 projets hébergés dont 01 entreprise a été créée avec la création de 15 postes d'emploi.

Tableau n° 144 : Projets hébergés au niveau de la pépinière d'entreprises dans la wilaya de Mila

Série d'indicateurs	Nbre
Nombre de projets hébergés durant le 1 ^{er} semestre 2017	09
Nombre d'entreprises créées	01
Nombre d'emplois créés	15

Source : Direction de l'industrie et des mines DIM, Mila 2018 & traitement personnel

4-3- 1 Typologie des projets hébergés

La lecture du tableau n° 145 dévoile que le tiers des projets hébergés (soit 33.33 %) par secteurs d'activités relèvent du secteur des services, ou du secteur de l'industrie, tandis que 11,11% relèvent des secteurs de l'agro-alimentaire, du BTPH et du tourisme.

Tableau n° 145: Les projets hébergés par secteurs d'activités

Secteurs d'activités	Nombre de projets hébergés	%
Agro-alimentaire	01	11,11
Services	03	33,33
BTPH	01	11,11
Industrie	03	33,33
Tourisme	01	11,11
Total	09	100

Source : Direction de l'industrie et des mines DIM, Mila 2018 & traitement personnel

4-3-2 Bilan de l'incubateur de Mila

L'incubateur de Mila a été créé en 2013 par convention de partenariat entre le centre universitaire (statut d'université actuellement) de Mila et l'ANSEJ.

4-3-3 Bilan de l'incubateur 2013-2014

Les actions réalisées par l'incubateur de Mila durant l'exercice 2013-2014 se résument à :

- Organisation des journées d'information sur les dispositifs de crédits (ANGEM, ANSEJ, CNAC, ANDI), l'institution financière (banque BADR), et la pépinière d'entreprises de Tadjenamet ;
- Organisation de portes ouvertes à l'entrepreneuriat avec la participation de PME locales ;
- Organisation de l'université d'été portant sur l'entrepreneuriat : cycles de formation sur les instruments de création de l'entreprise au profit des étudiants de licence et master. En plus de deux cycles de formation : le premier cycle de formation initié par le bureau international du travail sur la thématique « Trouver l'idée de projet » et le deuxième cycle de formation sur la thématique « Créer votre entreprise » en attribuant des certificats de participation aux participants.

4-3-4 Bilan de l'incubateur 2015-2016

Les actions réalisées par l'incubateur de Mila durant l'exercice 2015-2016 se résument à :

- Organisation du concours « Meilleure aidée de projet d'investissement » ;
- Organisation d'une journée d'information sur l'entrepreneuriat et l'incubateur ;
- Encadrement d'une formation au profit des cadres de l'ANSEJ ;
- Organisation de portes ouvertes sur les dispositifs de soutien et de crédit ;
- Organisation de visites au PME activant dans différents domaines (industrie, agriculture, ...etc.) ;
- Organisation d'ateliers de travail avec les étudiants (sur la création de l'entreprise de l'idée à la réalisation, et post réalisation) ;
- Organisation de journée d'étude sur l'entrepreneuriat et la création d'entreprise ;
- Création de club scientifique ;
- Organisation des formations sur l'utilisation de l'informatique et la création de l'entreprise en ligne ;
- Création des espaces d'échange de proximité pour les étudiants ;
- Encouragement de l'esprit d'innovation, et d'entrepreneuriat ;
- Participation au salon régional de l'agro-alimentaire ;
- Organisation de l'université du printemps.

5- Le secteur de l'artisanat dans la wilaya de Mila

La wilaya de Mila compte deux chambres d'artisanat, une à Mila et l'autre à Tadjenamet. Ces structures sont devenues opérationnelles depuis 2010, notamment dans le domaine de

l'exploitation direct des locaux professionnels de ces espaces par les artisans pour la production, la formation et l'écoulement de leurs produits.

Les deux chambres d'artisanat de la wilaya de Mila ont été créées par décret exécutif n° 09-323 du 11 octobre 2010 modifiant et complétant le décret exécutif n° 97-100 du 29 mars 1997 relatif à l'organisation des chambres de métiers et d'artisanat.

5-1 Les capacités d'accueil des infrastructures de l'artisanat et des métiers

Le tableau n° 146 révèle que la chambre d'artisanat de Mila est constituée de 12 locaux et 09 ateliers avec un nombre total de 39 bénéficiaires. En ce qui concerne la chambre d'artisanat de Tadjenat, elle est constituée de 09 ateliers dont 27 bénéficiaires.

Outre leur exploitation par les artisans dans le domaine de la production et de la commercialisation, ces infrastructures servent également à abriter des manifestations et des expositions artisanales, des journées d'études et d'information et des séminaires de Formation au profit des professionnels et porteurs de projets.

Tableau n° 146 : Les capacités d'accueil des infrastructures de l'artisanat et des métiers

CAM	Nbre de locaux	Nbre d'ateliers	Nbre de postes d'emploi créés
Mila	12	09	39
Tadjenat	/	09	27
Total	12	18	66

Source : Chambre d'Artisanat de Mila, Mila 2020

Photo n° 16 : Locaux de la CAM de Mila



Source : Auteur, 2020

5-2 Etat de l'affiliation à la carte artisan dans la wilaya de Mila

Selon l'article n° 05 de l'ordonnance n° 96-01 du 10 Janvier 1996 fixant les règles régissant l'artisanat et les métiers, définit l'artisanat et les métiers, toute activité de production, de création, de transformation, de restauration d'art, d'entretien, de réparation ou de prestation de services à dominante manuelle exercée à titre principal et permanent, ou sous une forme sédentaire, ambulante, ou foraine dans l'un des domaines d'activités : artisanat et artisanat d'art, artisanat de production de biens, et artisanat de services.

Artisanat et artisanat d'art¹³, toute fabrication, principalement manuelle, parfois assistée de machines, par un artisan, d'objets utilitaires et/ou décoratifs à caractère traditionnel et revêtant un caractère artistique permettant la transmission d'un savoir-faire ancestral. L'artisanat est considéré comme artisanat d'art lorsqu'il se distingue par son authenticité, son exclusivité et sa créativité.

Artisanat de production de biens¹⁴ ou artisanat utilitaire moderne, toute fabrication de biens de consommation courante n'ayant pas un caractère artistique particuliers destinés aux ménages, à l'industrie et à l'agriculture.

Artisanat de services¹⁵, l'ensemble des activités exercées par un artisan et fournissant un service d'entretien, de réparation et de restauration artistique, à l'exclusion de celles régies par des dispositions législatives spécifiques.

La nomenclature actuelle de la chambre d'artisanat, compte aujourd'hui 339 activités artisanales repartis à travers trois domaines d'activités (l'artisanat traditionnel et artisanat d'art, l'artisanat de production de biens, et l'artisanat de services).

Photo n° 17 : le travail de bois à l'AS Draa Tabal commune d'Ain Melouk



Source : Auteur, 2020

¹³ Article n° 06 de l'ordonnance n° 96-01 du 10 Janvier 1996 fixant les règles régissant l'artisanat et les métiers

¹⁴ Idem

¹⁵ Idem

L'état de l'affiliation à la carte artisan dans la wilaya de Mila présenté dans le tableau n° 147 dévoile que 11 417 artisans ont été affiliés, et 4 829 ont été radiés, seules 6 588 artisans sont encore affiliés.

Tableau n° 147 : Etat de l'affiliation à la carte artisan dans la wilaya de Mila au juin 2019

Secteurs d'activités	Affiliation	Radiation	Solde
L'Artisanat traditionnel et Artisanat d'art	2 911	1 053	1 858
L'Artisanat de production de biens	3 131	1 527	1 604
L'Artisanat de services	5 375	2 249	3 126
Total	11 417	4 829	6 588
%	100	42,30	57,70

Source : Chambre d'Artisanat de Mila, Mila 2020

La répartition de l'affiliation par types d'artisanat montre l'existence de 1858 affiliations au secteur de l'artisanat traditionnel et artisanat d'art, 1604 affiliations au secteur de l'artisanat de production de biens et 3126 affiliations au secteur de l'artisanat de services. Presque la moitié des enregistrements soit 42,30% du total des enregistrements à la carte artisan sont radiés.

5-3 Etat de la création des postes d'emploi

Selon le tableau n° 148, le secteur de l'artisanat dans la wilaya de Mila a permis la création de 28 809 postes d'emplois répartis sur les trois secteurs de l'artisanat :

- L'artisanat traditionnel et Artisanat d'art 10 770 postes d'emplois soit 37,38% de l'ensemble ;
- L'Artisanat de production de biens 7 827 postes d'emplois soit 27,16% de l'ensemble ;
- L'artisanat de services 10 212 postes d'emplois soit 35,45% de l'ensemble.

Tableau n° 148 : Etat de la création des postes d'emploi

Secteurs d'activités	Affiliation	Postes d'emplois créés	%
L'Artisanat traditionnel et Artisanat d'art	2 911	10 770	37,38
L'Artisanat de production de biens	3 131	7 827	27,16
L'Artisanat de services	5 375	10 212	35,45
Total	11 417	28 809	100

Source : Chambre d'Artisanat de Mila, Mila 2020

5-4 Etat de la qualification dans la wilaya de Mila

La qualification se définit par le dictionnaire français comme l'aptitude d'une personne à exercer un emploi.

Le tableau n° 149 révèle que les deux chambres d'artisanat de la wilaya de Mila ont permis la qualification de 13 940 artisans répartis sur les trois secteurs de l'artisanat :

- L'artisanat traditionnel et Artisanat d'art 3 387 artisans qualifiés soit 24,30% ;

- L'Artisanat de production de biens 4 452 artisans qualifiés soit 31,94% ;
- L'artisanat de services 6 101 artisans qualifiés soit 43,77%.

Tableau n° 149 : Etat de la qualification dans la wilaya de Mila

Secteurs d'activités	Nbre de personnes qualifiées	%
L'Artisanat traditionnel et Artisanat d'art	3 387	24,30
L'Artisanat de production de biens	4 452	31,94
L'Artisanat de services	6 101	43,77
Total	13 940	100

Source : Chambre d'Artisanat de Mila, Mila 2020

5-5 Etat de la formation offerte par la Chambre d'Artisanat de Mila

Plusieurs types de formations sont été offerts par la chambre d'artisanat de la wilaya de Mila dans le cadre du perfectionnement des artisans.

5-5-1 Formation dans le cadre du « Fonds National pour la Promotion des Activités Artisanales »

Le Fonds National pour la Promotion des Activités Artisanales a comme objectifs le soutien aux activités productives et au développement de l'artisanat et la promotion des activités artisanales, ainsi que le soutien direct au profit des artisans pour augmenter la capacité de la production par l'offre de formations au profit des artisans.

Dans le cadre, du financement du FNPA des formations au profit des artisans, un nombre de 180 artisans de la wilaya de Mila ont bénéficiés de cycles de formation managériales et artisanales portant sur plusieurs thématiques qui sont la gestion de microcrédit, la fabrication d'articles en bois, la poterie, le montage de panneaux solaires et la réparation auto. (cf. Tab n° 150)

Tableau n° 150 : Formation dans le cadre du « Fonds National pour la Promotion des Activités Artisanales »

Nature de la formation	Nbre de bénéficiaires	%
Gestion de microcrédit	51	28,33
Fabrication d'articles en bois	55	30,56
Poterie	18	10
Montage des panneaux solaires	47	26,11
Réparation auto	09	05
Total	180	100

Source : Chambre de l'Artisanat de Mila, Mila 2020

5-5-2 Formation conventionnée avec des artisans

Dans le cadre des conventions de formations signées entre la CAM de Mila et les artisans formateurs, les artisans de la wilaya de Mila ont bénéficiés de plusieurs formations payées par les stagiaires.

Un nombre total de 79 conventions ont été signées entre la CAM et les artisans formateurs pour faire bénéficier 1 014 artisans répartis sur plusieurs thématiques qui sont : la production de détergents, fabrication de fauteuils, fabrication de chaux, montage des ruches vides, fabrication de chefs d'œuvre, coiffure et esthétique, fabrication de gâteaux traditionnels, couture, et réparation appareils électro-ménagers.

Ces formations permettront de créer des opportunités d'emplois pour ces artisans et permettront d'améliorer leurs niveaux de vie. (cf. Tab n° 151)

Tableau n° 151 : Formation conventionnée avec des artisans

Nature de la formation	Nbre de bénéficiaires	Nbre de conventions
Production de détergents	54	06
Fabrication de fauteuils	16	03
Fabrication de chaux	05	01
Montage des ruches vides	04	01
Fabrication de murettes 3D	45	01
Fabrication de chefs d'œuvre	10	01
Coiffure et esthétique	44	08
Fabrication de gâteaux traditionnels	356	25
Couture	477	32
Réparation appareils électro-ménagers	03	01
Total	1 014	79

Source : Chambre de l'Artisanat de Mila, Mila 2020

6- Les locaux professionnels dans la wilaya de Mila

Pour fournir un espace de production et de commercialisation, les pouvoirs publics ont initiés plusieurs programmes de locaux.

6-1 Situation des locaux à usage professionnel « programme président »

Dans le cadre de l'accompagnement et soutien des promoteurs, la wilaya de Mila a bénéficiée de la réalisation de 197 locaux à usage professionnels répartis sur le territoire des communes de la wilaya destinée à la production et la commercialisation des produits artisanaux et services. (cf. Tab n° 152)

Tableau n° 152 : Situation des locaux à usage professionnel « programme président » dans la wilaya de Mila au 31/05/2010

Communes	Nombre	Secteurs d'activités
Mila	06	Artisanat & services
Ain Tine	08	Artisanat & services
Sidi Khelifa	0	Artisanat & services
Grarem Gouga	16	Artisanat & services
Hamala	01	Artisanat
Sidi Merouane	06	Artisanat & services
Chigara	0	Artisanat & services
Oued Endja	03	Artisanat & services
Ahmed Rachedi	0	Artisanat & services
Zeghaia	0	Artisanat & services
Terrai Beinen	08	Artisanat & services
Amira Arres	02	Artisanat & services
Tassala Lemtai	01	Artisanat
Rouached	03	Artisanat & services
Tiberguent	01	Artisanat
Ferdjioua	58	Artisanat & services
Yahia Beni Guecha	05	Artisanat & services
Bouhatem	03	Artisanat
Derrahi Bouslah	01	Services
Ain Beida Harriche	03	Artisanat & services
Ayadi Barbes	02	Artisanat
Tassadane Haddada	02	Services
Minar Zareza	03	Artisanat & services
Chelghoum Laid	38	Artisanat & services
Ain Melouk	07	Artisanat & services
Oued Athmania	03	Artisanat & services
Telaghma	07	Artisanat & services
Oued Seguen	02	Artisanat & services
M'chira	06	Artisanat & services
Tadjenanet	02	Artisanat & services
Ben Yahia Abderrahmane	0	Artisanat & services
Ouled Khlouf	0	Artisanat & services
Total	197	

Source : ANGEM, Mila 2018

6-2 Répartition spatiale des locaux professionnels réalisés

La wilaya de Mila a bénéficié également d'un deuxième programme de réalisation de 2206 locaux dont 1373 locaux en dur et 490 locaux en bois réparties inégalement sur le territoire de la wilaya. Seule la commune de Chigara n'a pas bénéficié de ce programme.

Les plus grands nombres de locaux réalisés se trouvent dans les grands centres de la wilaya, Ferdjioua (12,51%), Mila (9,16%), Rouached (5,58%), Grarem Gouga (5,39%),

Chelghoum Laid (5,21%) du nombre total des locaux professionnels réalisés. (cf. Tab n° 153)

Tableau n° 153 : Répartition spatiale des locaux réalisés dans la wilaya de Mila en 2019

Communes	Nbre de locaux en bois	Nbre de locaux en dur	Total	% wilaya
Mila	12	190	202	9,16
Ain Tine	24	30	54	2,45
Sidi Khelifa	10	/	10	0,45
Grarem Gouga	39	80	119	5,39
Hamala	18	22	40	1,81
Sidi Merouane	18	21	39	1,77
Oued Endja	11	50	61	2,77
Ahmed Rachedi	03	30	33	1,50
Zeghaia	12	70	82	3,72
Rouached	23	100	123	5,58
Tiberguent	25	29	54	2,45
Terrai Beinen	/	74	74	3,35
Amira Arres	/	110	110	4,99
Tassala Lemtai	15	24	39	1,77
Ferdjioua	76	200	276	12,51
Yahia Beni Guecha	12	42	54	2,45
Tassadane Haddada	/	20	20	0,91
Minar Zareza	49	20	69	3,13
Bouhatem	08	50	58	2,63
Derrahi Bouslah	15	50	65	2,95
Ain Beida Harriche	/	30	30	1,36
Ayadi Barbes	/	12	12	0,54
Telaghma	/	90	90	4,08
Oued Seguen	/	40	40	1,81
M'chira	40	30	70	3,17
Chelghoum Laid	15	100	115	5,21
Oued Athmania	30	60	90	4,08
Ain Melouk	10	62	72	3,26
Tadjenanet		50	50	2,27
Ouled Khlouf	15	30	45	2,04
Ben Yahia Abderrahmane	10		10	0,45
Total Wilaya	490	1 373	2 206	100

Source : DUAC, Mila 2019 & traitement personnel

6-3 Dotations financières au titre du programme de locaux professionnels dans la wilaya de Mila

La lecture du tableau n° 154 révèle que le projet de réalisation de locaux professionnels a coûté aux pouvoirs locaux une enveloppe financière totale évaluée à 3 429 Millions de DA.

Tableau n° 154 : Dotations financières au titre du programme des locaux dans la wilaya de Mila

Années	Dotations financières en DA	%
2005	600 000 000	16,90
2006 (Première tranche)	2 829 000 000	79,69
2006 (Deuxième tranche)	121 000 000	3,41
Total	3 550 000 000	100

Source : DUAC, Mila 2020

Photo n° 18 : Locaux en bois en exploitation à l'entrée d'Oued Endja



Source : Auteur, 2021

7- Les TIC et la promotion de l'investissement privé et des PME dans la wilaya de Mila

Selon Guesnier et Joyal, Éliane Moreau, Bernard Vermot-Desroches, et Sylvain Delisle (2005), l'accommodation des NTIC par les PME peut se confirmer être une solution qui permet entre autres, de procurer de nouveaux privilèges concurrentiels. A titre indicatif, en anéantissant les frontières, la PME se trouve en situation de pouvoir étaler son aire d'influence à l'extérieur de son périmètre coutumier.

D'après Williamson (1995), les TIC devraient permettre aux entreprises algériennes d'améliorer leur efficacité au travers de la mise en place de nouvelles structures organisationnelles, prenant en compte des dimensions jusque-là inexplorées comme la diminution de coûts de transaction.

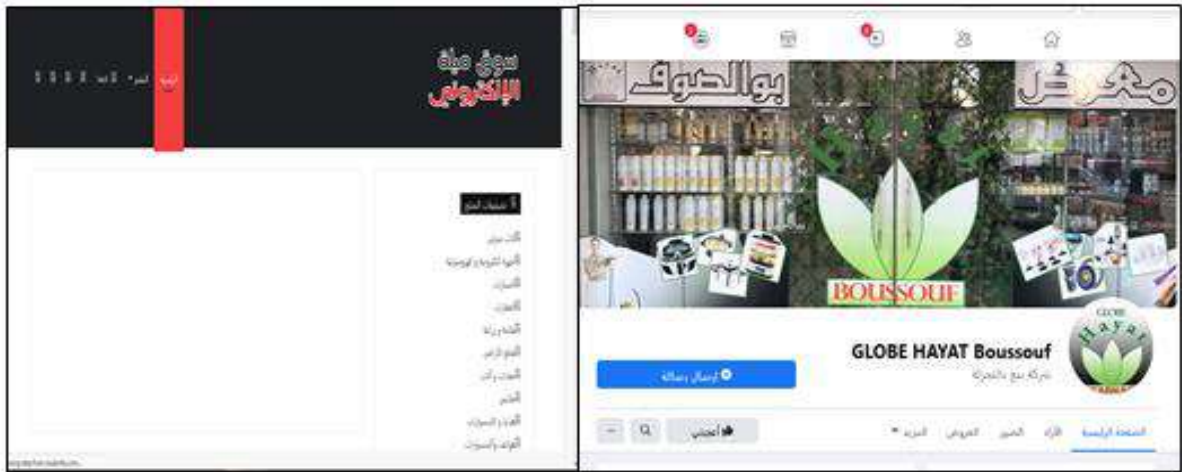
Selon Mallet (2003-2004), certains problèmes se posent aux jeunes entrepreneurs algériens qui sont liés à la conception même de ces nouvelles technologies, aux conditions d'accès et à la valeur ajoutée espérée produit de leur appropriation.

L'avènement des nouvelles technologies de l'information et de la communication et surtout avec les réseaux sociaux tel que Facebook, impacte sur la compétitivité et la

performance des PME et plus particulièrement sur la commercialisation et le marketing des services et produits des PME et en même temps l'offre de services, de soutien et d'accompagnement des institutions publics dédiés à la PME.

Dans le cadre de la promotion de la PME dans la wilaya de Mila, plusieurs pages et sites web ont été créés par les propriétaires des PME dans le but de faire connaître leurs produits ou services et commercialiser à distance leurs produits et services.

Photo n° 19 : E-commerce dans la wilaya de Mila « marché électronique de Mila et groupe Boussouf »



Source : Auteur, 2021

8- L'appui au marketing et commercialisation des produits locaux des PME

Dans le cadre de la promotion de la PME, les autorités locales organisent des salons de PME, et des expositions pour les accompagner et les soutenir dans la commercialisation et la valorisation de leurs produits et services et créer des espaces d'échanges.

Photo n° 20 : Salon de la PME de la wilaya



Source : Site web : <https://www.facebook.com/photo.php?> date de consultation le 10/04/2020

Photo n° 21 : Exposants artisans participants à l'exposition de l'ANGEM organisée le 12/11/2013



Source : Auteur, 2013

9- Le foncier économique dans la wilaya de Mila

La maîtrise de l'espace foncier, qui est l'un des éléments de base de l'activité humaine, conditionne tout acte de développement des programmes d'habitat, d'équipement et d'industrie dans une politique d'équilibre Urbain-rural, de préservation des terres agricoles et de création des moyens adaptés à la dynamique socio-économique.

Les données relatives aux zones de concentration industrielle (zones industrielles et zones d'activités) indiquent que la surface totale de l'ensemble de ces zones (lots de terrains et espaces communs) se hausse à 739,582 ha, morcelés selon 1615 lots. Plus de 65 % (soit 495,012 ha) des ressources foncières sont concentrées dans la seule commune de Chelghoum Laïd qui abrite les deux zones industrielles de la wilaya, ainsi que deux zones d'activités.

9-1 Zones industrielles dans la wilaya de Mila

Selon le dictionnaire Larousse, la zone industrielle (Z.I) est une zone particulièrement délimitée et équipée en vue d'accueillir des établissements industriels.

Une zone industrielle (ZI) est une définit par STANLEY et MOROSE (1975) comme une étendue de terrain lotie et édifié conformément à un plan d'ensemble et destinée à être utilisé par un ensemble d'entreprises industrielles.

D'après L.TAZIBT (2003), les ZI en Algérie ont été donc conçues dans le double objectif d'accueillir des unités industrielles et de servir de point de départ pour l'effet d'entraînement (rayonnement) sur les espaces locaux et régionaux.

La wilaya de Mila compte deux zones industrielles situées dans la commune de Chelghoum Laid.

9-1-1 Zone industrielle de Chelghoum Laid

Créée le 02/01/1976, la zone industrielle de Chelghoum Laid s'étend sur une superficie totale de 201,4 ha dont 146,858262 Ha de superficie cessible et attribuée.

9-1-1-1 Consistance et situation de la zone industrielle de Chelghoum Laid

Le nombre de lots dans la ZI de Chelghoum Laid se hisse à 115 lots attribués à 78 entreprises bénéficiaires détaillé comme suit :

- Cinquante-quatre (54) entreprises opérationnelles possédant 85 lots sur une superficie de 1 281 659,38 m² ;
- Dix (10) entreprises bénéficiaires de 12 lots sur une superficie de 113 065,15 m², ces terrains sont encore vierges (non bâtis),
- Huit (08) entreprises bénéficiaires de 09 lots sur une superficie de 27 075,00 m², leurs structures sont en cours de construction,
- Six (06) entreprises bénéficiaires de 09 lots avec une superficie de 46 783,09 m², leurs structures sont construites mais ne sont pas opérationnelles (des projets à l'arrêt ou non lancés).

Elle renferme quelques projets importants activant dans différentes branches dont les matériaux de construction, l'industrie agroalimentaire, les produits chimiques et les textiles.

Les terrains inexploités représentent 12,73 % de la superficie utile, soit 18,692324 ha englobant le foncier des projets à l'arrêt, non lancés, en cours de constructions, ou des terrains vierges « non bâtis ». (cf. Tab n° 155)

Tableau n° 155 : Consistance et situation de la zone industrielle de Chelghoum Laid

Commune	Nbre de zone	Superficie totale en ha	Superficie utile en ha	Nbre de lots créés	Dont régularisés
Chelghoum Laid	01	201,4	146,858262	115	/

Source : Direction de l'Industrie et des Mines, Mila 2019

9-1-1-2 Consistance et situation de la nouvelle zone industrielle de Chelghoum Laid-Boukarana

Créé suite à une proposition faite par la Société de Gestion Immobilière de la wilaya de Mila dans la localité (AS) de Boukarana, commune de Chelghoum Laid. Sur la base d'une étude initiée par cette commune, le site retenu est situé à 4 km de la gare, à proximité du lieu-dit Mechta Larbi et de la cité Boukarana, sur la rive gauche du CW n° 115 menant à la wilaya de Batna.

L'enveloppe financière allouée à sa mise en place a été estimée à 12,9 MDA. Son permis de lotir a été délivré par Arrêté du wali n° 2802 du 12/11/2015.

Son projet de création a été appuyé d'une part par le fait qu'il n'existait à travers la wilaya de Mila qu'une seule zone industrielle dont les 115 lots ont été tous attribués, d'autre part, la demande accélérée de terrain pour la réalisation de nouveaux projets d'investissement par les opérateurs économiques de la wilaya et hors wilaya.

La position stratégique de la wilaya, et l'existence d'infrastructures importantes ouvrent des perspectives de développement importantes, et la zone industrielle de Chelghoum Laid ne suffirait pas à répondre aux nombreuses demandes des promoteurs.

Cependant, le projet de cette zone industrielle, avait de nature à accroître la concentration industrielle, au détriment d'un développement plus équilibré du territoire de la wilaya.

La zone industrielle Boukarana s'étend sur une superficie de 247,38 ha, dont 180,9 ha concessible, une superficie de 105,8507 ha est affectée (331 lots). 83 investisseurs sont implantés sur une superficie de 96,4183 ha. Le nombre d'actes de concession établis s'élève à 52 actes sur une superficie de 58,5812 ha. (cf. Tab n° 156)

Tableau n° 156 : Consistance et situation de la zone industrielle de Boukarana - Chelghoum Laid

Série d'indicateurs	Données
Superficie totale (ha)	247,3820
Superficie concessible (ha)	180,8629
Superficie globale allouée (ha)	105,8507
Nbre de lots alloués	331 lots
Nbre d'investisseurs implantés	83 sur une superficie de 96,4183 ha
Arrêtés de concession établis	52 actes sur une superficie de 58,5812 ha

Source : Direction de l'Industrie et des Mines, Mila 2019

9-2 Les zones d'activités de la wilaya de Mila

Les zones d'activités sont considérées comme étant l'espace de proximité à la fois indispensable et naturel pour la promotion de l'investissement et le développement économique local de la wilaya, elles sont des espaces réservés par les collectivités locales aux activités économiques des entreprises¹⁶.

Les zones d'activités de la wilaya de Mila, ont été créées et gérées par les Agences locales de gestion et de régulation du foncier urbain.

9-2-1 Répartition spatiale des zones d'activités dans la wilaya de Mila

Les dix-huit zones d'activités que comptent la wilaya de Mila se répartissent comme suit : La commune de Chelghoum Laid qui possède deux espaces industriels « deux zones industrielles », dispose également de deux zones d'activité.

Une autre commune Oued Seguin dispose de 02 zones d'activités.

Les deux communes Tadjenanet, et Oued Athmania disposent chacune de trois zones d'activités ; Huit autres communes disposent chacune d'une zone d'activités : Mila, Ferdjioua, Telaghma, Oued Endja, Ahmed Rachedi, Ain Melouk, Grarem Gouga et Ain Tine. (cf. Tab n° 157)

¹⁶ Site web : <https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/> date de consultation le 17/02/2018

Tableau n° 157 : Répartition spatiale des zones d'activités

Zones d'activités	Superficie (ha)	%
Tadjenanet zac1	13,91	4,46
Tadjenanet zac2	8,78	2,82
Tadjenanet zac3	17,17	5,51
Chelghoum Laid zac1	13,62	4,37
Chelghoum Laid zac2	32,61	10,46
Ain Melouk	9,25	2,97
Oued Athmania zac1	8,84	2,84
Oued Athmania zac2	52,7	16,90
Oued Athmania (ACL)	17	5,45
Ferdjioua	8,88	2,85
Grarem Gouga	10,67	3,42
Mila	10,79	3,46
Oued Seguin zac1	13,43	4,31
Oued Seguin zac2	50,02	16,04
Oued Endja	5,22	1,67
Ahmed Rachedi	2,9	0,93
Ain Tine	9,99	3,20
Telaghma	26,02	8,35
Total	311,8	100

Source : Direction de l'Industrie et des Mines, Mila 2019

9-2-2 Situation des zones d'activités dans la wilaya de Mila

Les dix-huit zones d'activités englobent une superficie cessible de 311, 80 ha réparties en 11690 lots, dont 1047 lots attribués.

Ces zones d'activités abritent les activités suivantes : l'industrie, l'artisanat, les services, matériaux de construction, industrie de transformation, et parcs pour matériel des ETP.

En matière de disponibilité foncière, la quasi-totalité des lots créés ont été cédés aux promoteurs, il ne reste présentement que 122 lots situés au niveau des zones d'activités d'Oued Seguin (114 lots), et Ain Tine (08).

D'importantes surfaces affectées restent inexploitées ou orientées à d'autres fins (construction d'habitations en absence de suivi et de contrôle par les responsables de ces zones). (cf. Tab n° 158)

Tableau n° 158 : Situation des zones d'activités

Communes	Nature des activités	Nbre de lots	Surface globale (ha)	Surface moyenne des lots (m ²)	Nbre de lots affectés	Nbre de lots non affectés
Tadjenanet Zac 1	Industrie + artisanat +services	120	13,91	782,31	120	0
Tadjenanet Zac 2	Industrie +artisanat +services	51	8,78	1 280,58	51	0
Tadjenanet Zac 3	Industrie +artisanat +services	50	17,17	17 850,31	50	0
Mila	Parcs matériels pour ETP et services	62	10,79	1 089,48	62	0
Ferdjioua	Industrie, artisanat et services	78	8,88	935,73	78	0
Grarem Gouga	Industrie, artisanat et services	84	10,67	667,94	84	0
Ain Tine	Matériaux de construction et services	116	9,99	664,72	108	08
Oued Seguen zac1	Matériaux de construction et industrie de transformation	84	13,43	1 355,44	83	01
Oued Seguen zac2	Artisanat et services	118	50,02		05	113
Telaghma	Industrie de transformation	14	26,02	15 472,01	14	0
Ain Melouk	Matériaux de construction et services	73	9,25	936,72	73	0
Oued Athmania zac1	Artisanat +services	104	17	624,97	104	0
Oued Athmania zac2	Artisanat +services		52,7			
Oued Athmania (ACL)	Artisanat +services		8,84			
Oued Endja	Matériaux de construction+ services	72	5,22	437,45	72	0
Ahmed Rachedi	Matériaux de construction+ industrie de transformation	02	2,9	12 694,35	02	0
Chelghoum Laid Zac1	Matériaux de construction+ services	120	13,62	946,69	120	0
Chelghoum Laid 2	Artisanat +services	21	32,61		21	
Total		1 169	311,80	55 738,70	1 047	122

Source : Direction de l'Industrie et des Mines, Mila 2019

9-3 Formes et niveaux d'occupation des zones de concentration Industrielles

L'observation du taux d'occupation des zones de concentration industrielle révèle une situation assez inquiétante, une surface non affectée, se retrouve au niveau de l'ensemble des zones industrielles et d'activités, ce qui revient à dire que près du TIERS du foncier industriel est encore en « jachère ». L'analyse de la situation des projets à l'intérieur des zones industrielles, et d'activités fait ressortir un taux d'occupation réel des superficies de 70,38 %, soit 189,4422 ha de la superficie cessible totale évaluée à 639,558262 ha. Ce taux concerne les projets en activités, construits et à l'arrêt et les projets en cours de réalisation (surfaces attribuées). Enfin, la superficie disponible est de 189,4422 ha c'est-à-dire 29,62 % de la superficie cessible. A travers les zones, cette situation est surtout apparente au

niveau de la ZI Boukarana, Zac Ain Tine, Oued Seguin Zac1, Oued Seguin Zac2, Oued Athmania Zac 2, et Zac Oued Athmania ACL. (cf. Tab n° 159)

Tableau n° 159 : Surfaces non attribuées au niveau de ZA et ZI

Dénomination	Superficie (ha)
ZI Boukarana	75,0122
Zac Ain Tine	2,81
Oued Seguin Zac1	2,18
Oued Seguin Zac2	47,90
Oued Athmania Zac 2	52,7
Oued Athmania ACL	8,84
Total	189,4422

Source : Direction de l'Industrie et des Mines, Mila 2019 & traitement personnel

9-4 Niveau d'aménagement des zones d'activités

Un projet d'étude et de réhabilitation des zones d'activités (Grarem Gouga, Ferdjioua, Chelghoum Laid (02), Telaghma, Tadjenanet et Mila) a été initié par les pouvoirs publics avec une dotation financière de 611 987 000,00 DA. (cf. Tab n° 160)

Tableau n° 160 : Etat des surfaces viabilisées

Dénomination	Qualité de l'accessibilité	Distance par rapport			Superficie totale	Superficie viabilisée	Superficie occupée
		CLC	CLD	CLW			
Mila	Moyenne	/	/	/	10,79534	4,4549	6,538215
Tadjenanet I	Bonne	/	/	62	13,9051	4,97747	9,32213
Tadjenanet II	Bonne	/	/	62	8,7750	2,244023	4,697582
Ferdjioua	Bonne	/	/	37	8,882	1,5815	5,82221
Grarem Gouga	Moyenne	/	/	15	10,6720	4,978098	4,187197
Chelghoum Laid	Bonne	/	/	54	13,6240	2,263693	9,779294
Oued Athmania I	Moyenne	/	12	37	16,505813	4,43713	16,505813
Oued Athmania II	Moyenne		12	37	8,8416	2,5855	6,2561
Ain Melouk	Moyenne		10	42	9,2540	2,415991	4,244560
Oued Seguen	Bonne		10	52	13,4332	2,445	11,008485
Ain Tine	Bonne		17	17	9,9936	2,4610	3,938016
Telaghma I	Médiocre			62	10	Non viabilisée	7,3279
Médiocre II	Médiocre			62	26,270	Non viabilisée	22,956118
Oued Endja	Médiocre			18	5,2160	Non viabilisée	1,26
Ahmed Rachedi	Médiocre		05	23	2,8980	Non viabilisée	0,7076
Total		/	66	580	158,27031	34,844305	114,55122

Source : Plan d'Aménagement de Wilaya, Mila 2013

9-5 Ressources foncières de la wilaya de Mila : des ressources appréciables, inégalement réparties

Au plan de leur volume global (plus de 760 ha), les ressources foncières affectées aux investissements économiques, dont dispose la wilaya de Mila, sont appréciables et constituent un atout important pour son développement économique.

Cependant, les données collectées montrent l'existence d'un déséquilibre relativement important dans la répartition de ces ressources au niveau du territoire de la wilaya, dans la

mesure où plus de la moitié des terrains concernés sont situés dans la seule commune de Chelghoum Laïd. Ce premier constat confirme la nécessité d'engager la réflexion sur les conditions d'un développement plus équilibré de la wilaya.

Dans la zone industrielle de Chelghoum Laïd, la superficie moyenne des lots, calculée par rapport à la « superficie cessible », se situe à près de 13 000 m² / lot.

Tandis que celle de Boukarana, elle est de près de 3 200 m² / lot.

Le tableau ci-après retrace la classification de ces zones selon la superficie moyenne des lots. Nous signalons l'indisponibilité des données concernant la superficie moyenne attribuées par lot des zones d'activités de Chelghoum Laid Zac2, Oued Seguin zac2, Oued Athmania zac2 et Oued Athmania Zac ACL.

De façon générale, les écarts relevés dans les superficies moyennes par lot, renvoient à diverses considérations, liées notamment à la taille des unités ainsi qu'à la nature et au volume des activités qui y sont implantées. Toutefois, cet aspect devra être examiné attentivement, dans la mesure où (théoriquement) il est de nature à soulever des questions quant à l'exploitation rationnelle et optimale des ressources foncières destinées aux investissements économiques. (cf. Tab n° 161)

Tableau n° 161 : Taille moyenne des lots dans les zones d'activités et les zones industrielles de la wilaya de Mila

Superficie moyenne par lot	Zones d'activités
Plus de 3000 m ²	ZI Boukarana (3 197,91), Tadjenanet Zac 3 (17 850,31), Ahmed Rachedi Zac1 (12 694,35), ZI Chelghoum Laid (12 770,28), Telaghma Zac1 (15 472,01)
1000 à 3000 m ²	Mila Zac1 (1 089,48), Tadjenanet Zac 2 (1 280,58), Oued Seguin zac1 (1 355,44)
Moins de 1000 m ²	Tadjenanet Zac1 (782,31), Oued Endja Zac1 (437,45), Oued Athmania zac1 (624,97), Chelghoum Laid Zac1 (946,69), Ain Melouk Zac1 (936,72), Ain Tine Zac1 (664,72), Grarem Gouga Zac1 (667,94), Ferdjioua Zac1 (935,73)

Source : DIM, Mila 2019 & traitement personnel

10- Résultat de l'enquête sur les entreprises industrielles dans les ZI de Chelghoum Laid

La création des ZI vise la mise en œuvre de la stratégie industrielle et de la promotion des investissements en ciblant l'amélioration de la compétitivité des entreprises du secteur industriel notamment de la petite et la moyenne entreprise et de la contribution du secteur à la création d'emplois et visant à plus grande efficacité du déploiement spatial de l'industrie, de développement de l'innovation industrielle ainsi que le développement des ressources humaines expertes.

10-1 La zone industrielle de Chelghoum Laid : un bassin de l'emploi

Le dépouillement des enquêtes réalisées au sein de la ZI de Chelghoum Laid montre les résultats suivants :

Photo n° 22 : La ZI de Chelghoum Laid



Source : Auteur, 2021

La zone industrielle de Chelghoum Laid héberge 103 entreprises industrielles activant dans l'industrie de transformation.

10-1-1 Typologie des entreprises questionnées par statut de création

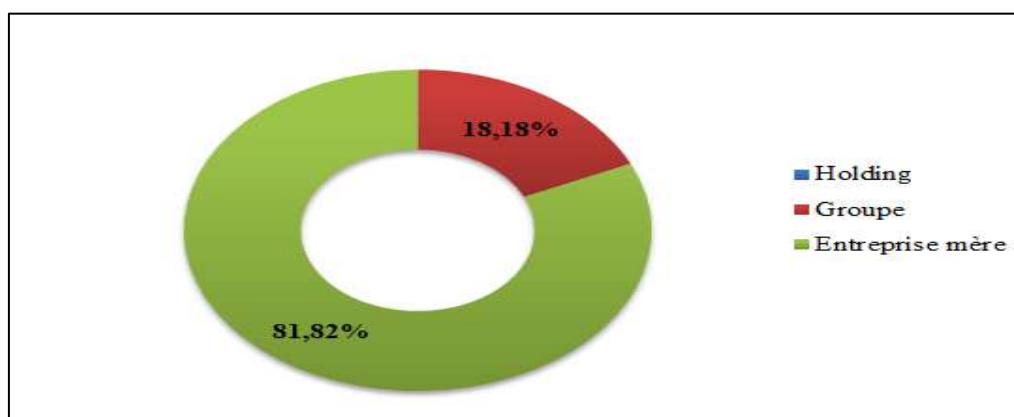
Les résultats de l'enquête sur le statut de création des entreprises industrielles montrent que 81,82% des entreprises questionnées de la ZI de Chelghoum Laid sont des entreprises mères contre 18,18% des entreprises groupes. (Voir Tab n° 162)

Tableau n° 162 : Typologie des entreprises industrielles questionnées de la ZI de Chelghoum Laid par statut de création

Typologie	Holding	Groupe	Entreprise mère	Total
Total	0	02	09	11
%	0	18,82	81,82	100

Source : enquêtes personnelles, 2021

Figure n° 30 : Typologie des entreprises industrielles questionnées de la ZI de Chelghoum Laid par statut de création



Source : enquêtes personnelles, 2021

10-1-2 Statut juridique des entreprises industrielles questionnées

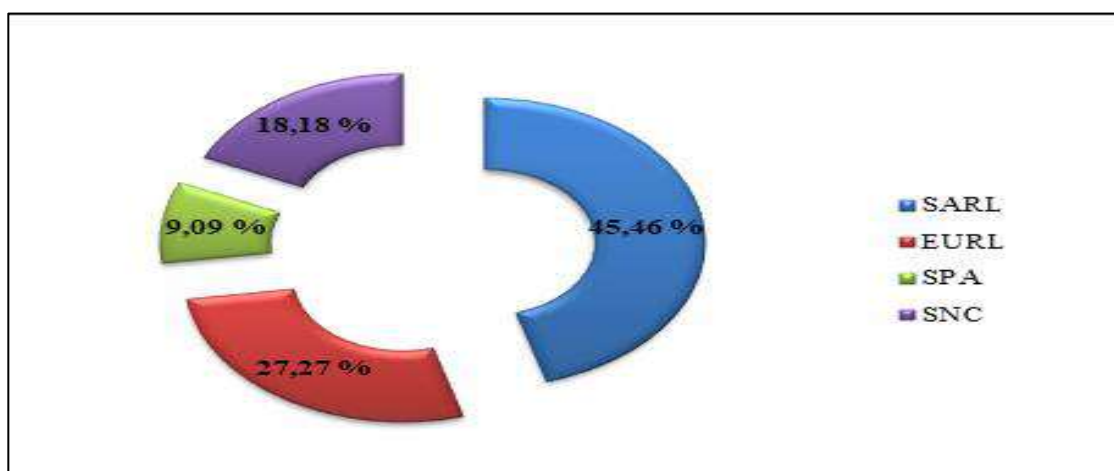
Les résultats de l'enquête sur le statut juridique des entreprises industrielles révèle que 45,46% des entreprises questionnées de la ZI de Chelghoum Laid sont des SARL 27,27 % des entreprises sont des EURL, 9,09 % sont des entreprises SPA, et 18,18% sont des entreprises SNC. (cf. Tab n° 163)

Tableau n° 163 : Statut juridique des entreprises industrielles questionnées

Statut juridique	SARL	EURL	SPA	SNC	Total
Total	05	03	01	02	11
%	45,46	27,27	9,09	18,18	100

Source : enquêtes personnelles, 2021

Figure n° 31 : Statut juridique des entreprises industrielles questionnées



Source : enquêtes personnelles, 2021

10-1-3 Branches industrielles des entreprises questionnées

Le secteur d'activité des entreprises industrielles hébergées à la ZI de Chelghoum Laid est l'industrie de transformation.

Les résultats de l'enquête sur la répartition des entreprises industrielles questionnées par branches d'activité montrent la répartition de ces entreprises sur les différentes branches du secteur de l'industrie de transformation (ISMME, Matériaux de construction, Chimie, plastique, industrie agroalimentaire, industrie du bois et papier, industrie du textile, et industrie divers).

Tableau n° 164 : Répartition par branches industrielles des entreprises questionnées

Branches industrielles	ISMME	Matériaux de construction	Chimie, plastique	Industrie agroalimentaire	Industrie du bois et papier	Industrie du textile	Industrie divers	Total
Total	01	02	01	03	01	01	02	11
%	9,09	18,18	9,09	27,28	9,09	9,09	18,18	100

Source : enquêtes personnelles, 2021

Ils exposent également que 9,09 % des entreprises questionnées activent dans la branche industrielle de l'ISMME, de même pour les branches industrielles de la chimie et plastique, industrie du bois et papier, de l'industrie du textile contre 18,18% des entreprises activent dans la branche des matériaux de construction. (cf. Tab n° 164)

10-1-4 Nombre de salariés des entreprises questionnées

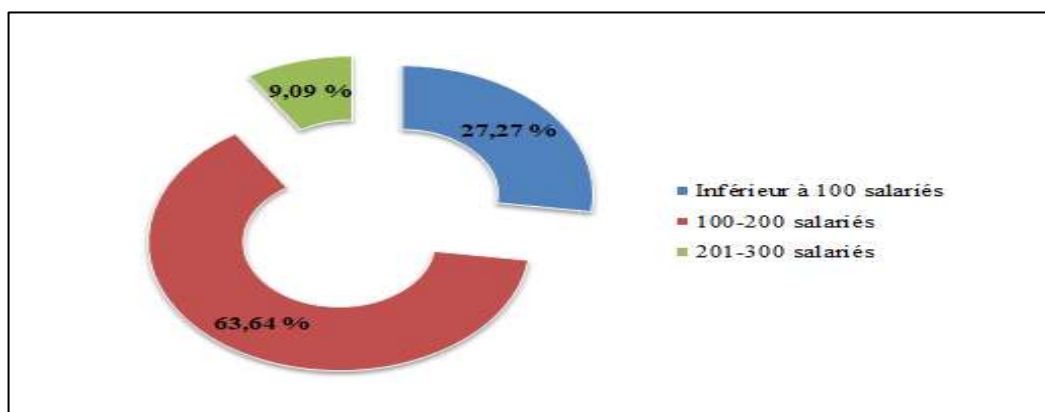
Les salariés assurent une aide ponctuelle qui consiste en deux tâches : la gestion administrative et la production. Les résultats de l'enquête sur le nombre dans les entreprises industrielles questionnées étalent que 27,27% de ces entreprises emploient moins de 100 salariés, 63,64% emploient entre 100 et 200 salariés et 9,09 % emploient un nombre inclut entre 201-300 salariés. (cf. Tab n° 165)

Tableau n° 165: Nombre de salariés dans les entreprises industrielles questionnées

Nombre de salariés	Inférieur à 100 salariés	100-200 salariés	201-300 salariés	Total
Total	03	07	01	11
%	27,27	63,64	9,09	100

Source : enquêtes personnelles, 2021

Figure n° 32 : Nombre de salariés dans les entreprises industrielles questionnées



Source : enquêtes personnelles, 2021

Photo n° 23 : l'emploi dans la société SIBA- ZI de Chelghoum Laid



Source : Auteur, 2021

10-1-5 Nombre de femmes salariées dans les entreprises questionnées

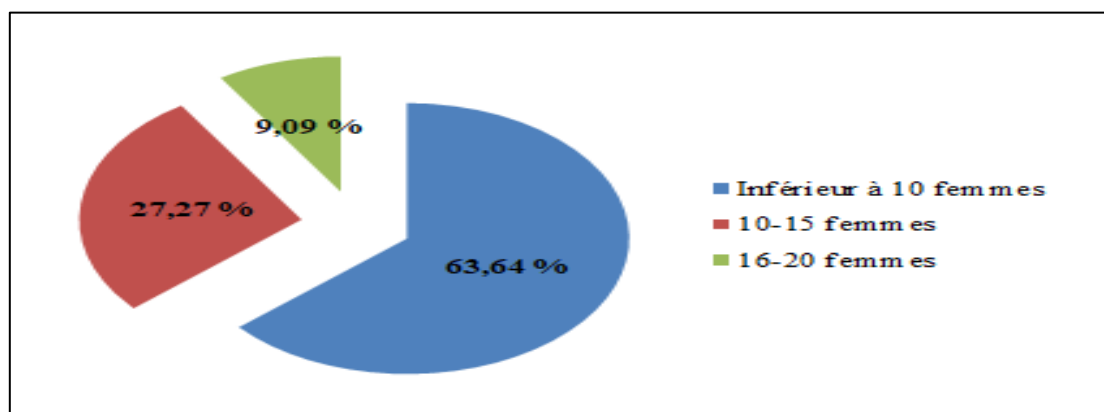
Les résultats de l'enquête sur le nombre de femmes salariées dans les entreprises industrielles questionnées montrent que 63,64% de ces entreprises emploient moins de 10 femmes, 27,27 % emploient entre 10 et 15 femmes, et 9,09% emploient entre 16 et 20 femmes. Ce qui est considéré comme faible. (cf. Tab n° 166)

Tableau n° 166 : Nombre de femmes salariées dans les entreprises questionnées

Nbre de femmes salariées	Inférieur à 10 femmes	10-15 femmes	16-20 femmes	Total
Total	07	03	01	11
(%)	63,64	27,27	9,09	100

Source : enquêtes personnelles, 2021

Figure n° 33 : Nombre de femmes salariées dans les entreprises questionnées



Source : enquêtes personnelles, 2021

10-1-6 Nombre de cadres dans les entreprises industrielles questionnées

Les résultats de l'enquête sur le nombre de femmes salariés dans les entreprises industrielles questionnées dans le tableau n° 167 montrent que 63,64% de ces entreprises emploient moins de 10 femmes, 27,27 % emploient entre 10-15 femmes, et 9,09% emploient entre 16-20 femmes.

Tableau n° 167 : Nombre de cadres dans les entreprises industrielles questionnées

Nombre de cadres	Inférieur à 5 cadres	6-10 cadres	11-20 cadres	Total
Total	03	06	02	11
%	27,27	54,55	18,18	100

Source : enquêtes personnelles, 2021

10-1-7 Origine géographique du propriétaire de l'entreprise

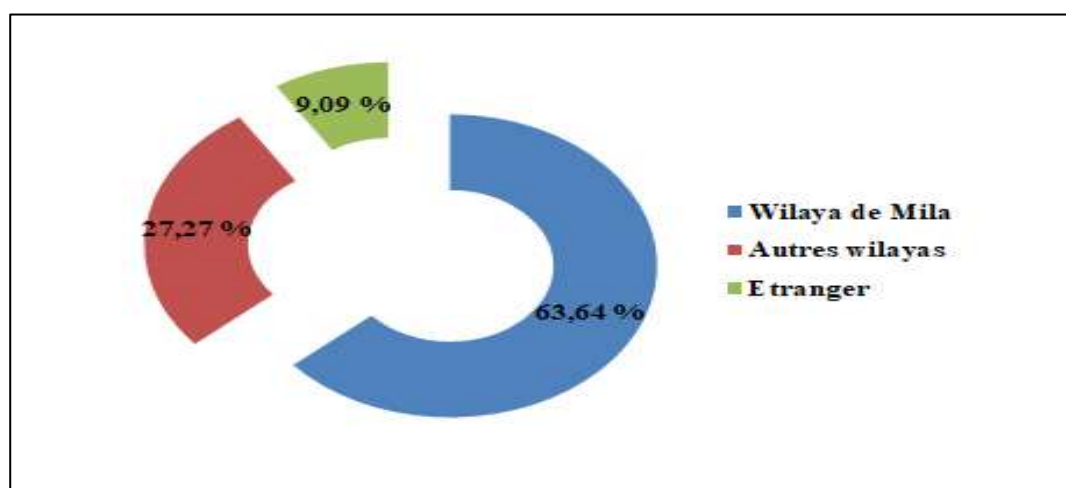
Les résultats du tableau n° 168 sur l'origine géographique du propriétaire de l'entreprise dévoilent que 63,64% des propriétaires de ces entreprises sont originaires de la wilaya de Mila, 27,27 % originaires des autres wilayas (Sétif, Constantine, Jijel,...), et 9,09% sont originaires de l'étranger (investissement étranger).

Tableau n° 168 : Origine géographique du propriétaire de l'entreprise

Origine géographique	Wilaya de Mila	Autres wilayas	Etranger	Total
Total	07	03	01	11
%	63,64	27,27	9,09	100

Source : enquêtes personnelles, 2021

Figure n° 34 : Origine géographique du propriétaire de l'entreprise



Source : enquêtes personnelles, 2021

10-1-8 Origine géographique des salariés des entreprises questionnées

Les résultats de l'enquête sur l'origine géographique des salariés des entreprises industrielles questionnées montrent que 81,82 % des salariés de ces entreprises sont originaires de la wilaya de Mila, et 18,18 % originaires des autres wilayas (Sétif, Constantine, Jijel, Bejaia, Alger,...). (cf. Tab n° 169)

Tableau n° 169 : Origine géographique des salariés

Origine géographique	Provenant de la wilaya de Mila seulement	Provenant de la wilaya de Mila et d'autres wilayas	Total
Total	09	02	11
%	81,82	18,18	100

Source : enquêtes personnelles, 2021

10-1-9 Qualification des salariés

La totalité des gérants des entreprises questionnées assurent que leurs salariés sont tout à fait qualifiés pour réaliser le travail attendu d'eux, n'empêche qu'ils soient mis à niveau lors du recrutement par des experts internationaux (allemands et italiens surtout) ou des experts nationaux dans le domaine d'activité de l'entreprise.

10-1-10 Perspectives de recrutements à court et moyen terme

Les résultats de l'enquête sur les perspectives de recrutements à court et moyen terme des entreprises industrielles questionnées montrent que 63,64 % de ces entreprises déclarent souhaiter recruter d'autres employés en cas d'extension ou d'une nouvelle création, alors que 36,36% n'ont pas la volonté de recruter dans le court et moyen terme. (cf. Tab n° 170)

Tableau n° 170 : perspectives de recrutements à court et moyen terme

Perspective de recrutement	Oui	Non	Total
Total	07	04	11
%	63,64	36,36	100

Source : enquêtes personnelles, 2021

10-1-11 Difficulté de trouver les candidats correspondant au profil souhaité des salariés

La totalité des gérants des entreprises questionnées assurent ne trouver aucune difficulté de trouver les candidats correspondant au profil souhaité des salariés.

10-1-12 Baie de recrutement des salariés

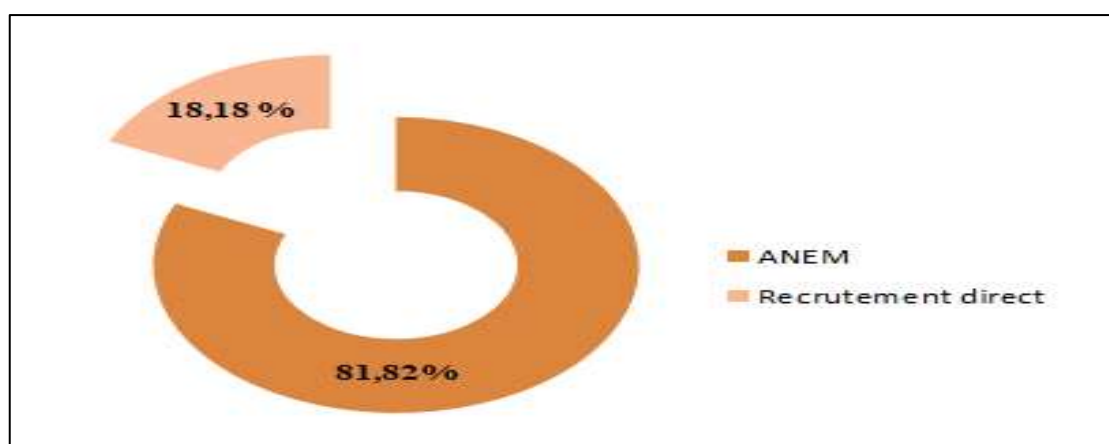
La majorité des entreprises questionnées soit 81,82% assurent avoir effectué leurs recrutements par le passage de l'ANEM, tandis que 18,18 % des entreprises questionnées déclarent avoir recours à leurs bases de données de CV des postulants selon le profil souhaité à cause des problèmes rencontrés avec le dispositif ANEM. (cf. Tab n° 171)

Tableau n° 171 : Baie de recrutement des salariés

Baie de recrutement	ANEM	Recrutement direct	Total
Total	09	02	11
%	81,82	18,18	100

Source : enquêtes personnelles, 2021

Figure n° 35 : Baie de recrutement des salariés



Source : enquêtes personnelles, 2021

10-1-13 Accès aux contrats aidés dans le recrutement des salariés

La majorité des entreprises questionnées soit 81,82 % déclarent n'avoir pas accéder aux contrats aidés pour le recrutement des salariés. Tandis que 18,18 % déclarent avoir bénéficié de ces contrats aidés (contrats CTA). (cf. Tab n° 172)

Tableau n° 172 : Accès aux contrats aidés dans le recrutement des salariés

Accès aux contrats aidés	Oui	Non	Total
Total	09	02	11
%	81,82	18,18	100

Source : enquêtes personnelles, 2021

10-1-14 Principales difficultés rencontrées avec les salariés

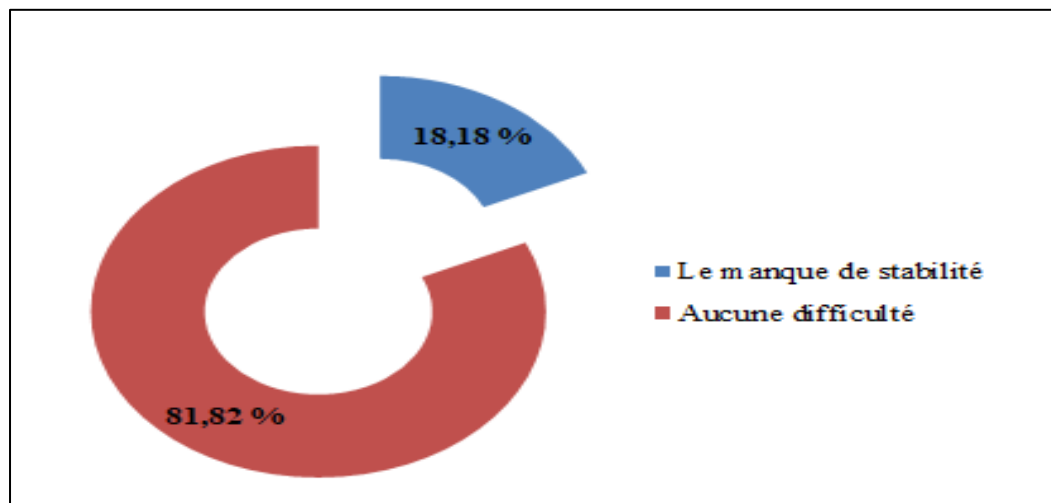
La majorité des entreprises questionnées soit 81,82 % déclarent n'avoir aucune difficulté rencontrée avec leurs salariés. Tandis que 18,18 % déclarent avoir le problème de stabilité des salariés « mouvement permanent » à cause des salaires inadaptés « faibles salaires ». (cf. Tab n° 173)

Tableau n° 173 : Principales difficultés rencontrées avec les salariés

Type de difficultés	Le manque de stabilité	Aucune difficulté	Total
Total	02	09	11
%	18,18	81,82	100

Source : enquêtes personnelles, 2021

Figure n° 36 : Principales difficultés rencontrées avec les salariés



Source : enquêtes personnelles, 2021

10-1-15 La part des salaires dans le chiffre d'affaires

La part des salaires dans le chiffre d'affaires des entreprises industrielles questionnées se diffère d'une entreprise à l'autre, 54,55 % des entreprises questionnées consacrent un

pourcentage inférieur à 5% du chiffre d'affaires, 27,27 % entre 5% et 7 %, 9,9% entre 8% et 10 % et 9,09 % plus de 10% du chiffre d'affaires. (cf. Tab n° 174)

Tableau n° 174 : La part des salaires dans le chiffre d'affaires

Part (%) des salaires dans le chiffre d'affaire	Inférieur à 5%	5%- 7%	8%- 10%	Plus de 10%	Total
Total	06	03	01	01	11
%	54,55	27,27	9,09	9,09	100

Source : enquêtes personnelles, 2021

10-1-16 Aides publiques accordées aux entreprises

Plusieurs institutions étatiques offrent des aides publiques aux entreprises telles que les crédits bancaires, l'accompagnement, et les avantages fiscaux et parafiscaux. La totalité des entreprises questionnées déclarent avoir bénéficié de l'aide de l'agence ANDI dans le cadre des avantages fiscaux et parafiscaux.

10-1-17 Les facteurs de blocages des PME

La majorité des entreprises questionnées soit 63,64 % déclarent que le facteur le plus important et influent de blocage des PME, notamment pendant les premières phases de cycle de vie de leurs entreprises est l'absence d'une gestion efficace et une stratégie non adaptée. 18,18% renvoie le blocage à la mauvaise maîtrise de l'environnement dans ses diverses dimensions, 9,09% au manque de compétences managériales, et 9,09% aux difficultés financières (accès au marché de crédit). (cf. Tab n° 175)

Tableau n° 175 : Les facteurs de blocages des PME

Facteurs de blocage	Le manque de compétences managériales	Une gestion et une stratégie non adaptée	Une mauvaise maîtrise de l'environnement dans ses diverses dimensions	Les difficultés financières (accès au marché de crédits)	Total
Total	01	07	02	01	11
%	9,09	63,64	18,18	9,09	100

Source : enquêtes personnelles, 2021

10-1-18 Marché d'approvisionnement

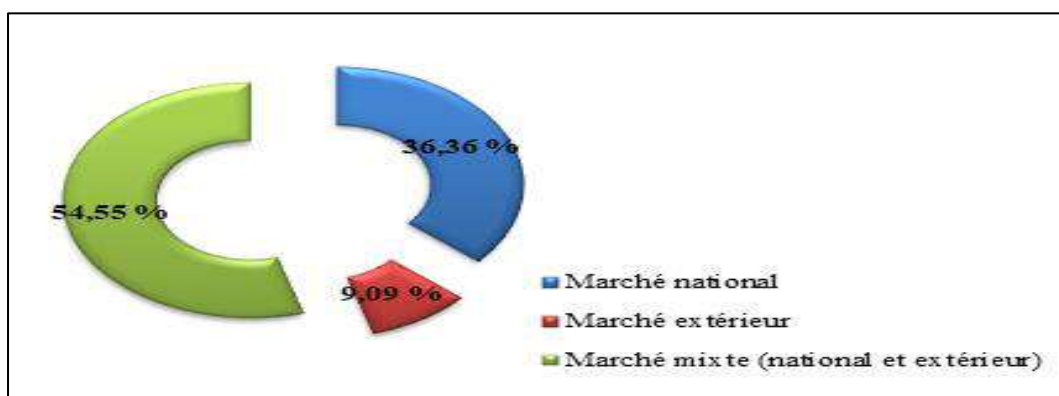
Plus de la moitié des entreprises questionnées soit 54,55 % déclarent que le marché mixte (national et extérieur) est leur marché d'approvisionnement. Tandis que 36,36 % s'approvisionnent du marché national, alors que 9,09 % s'approvisionnent seulement du marché extérieur. (cf. Tab n° 176)

Tableau n° 176 : Marché d'approvisionnement

Marché d'approvisionnement	Marché national	Marché extérieur	Marché mixte (national et extérieur)	Total
Total	04	01	06	11
%	36,36	9,09	54,55	100

Source : enquêtes personnelles, 2021

Figure n° 37: Marché d'approvisionnement



Source : enquêtes personnelles, 2021

10-1-19 Marché de vente

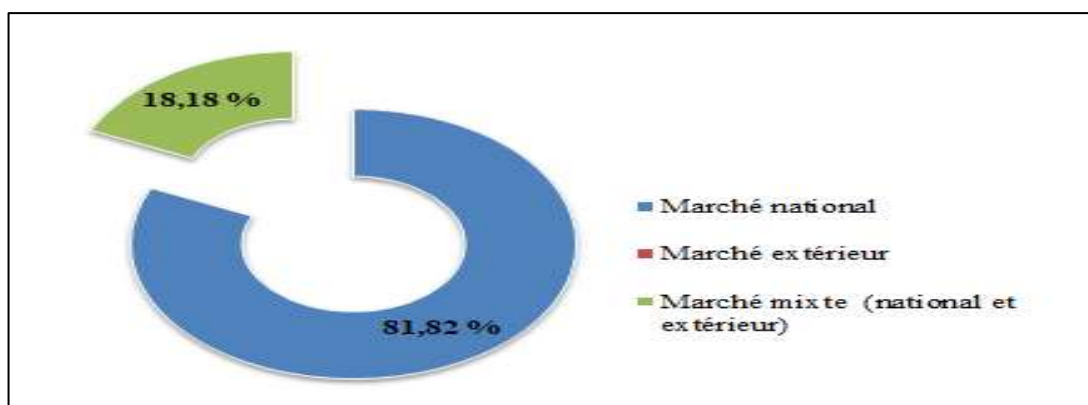
Presque la totalité des entreprises questionnées soit 81,82 % déclarent que leurs productions sont des produits finis à destination du marché algérien. Seules 18,18% exportent leurs produits. (cf. Tab n° 177)

Tableau n° 177: Marché de vente

Marché de vente	Marché national	Marché extérieur	Marché mixte (national et extérieur)	Total
Total	09	00	02	11
%	81,82	00	18,18	100

Source : enquêtes personnelles, 2021

Figure n° 38 : Marché de vente



Source : enquêtes personnelles, 2021

10-1-20 Objectif de la création de l'entreprise

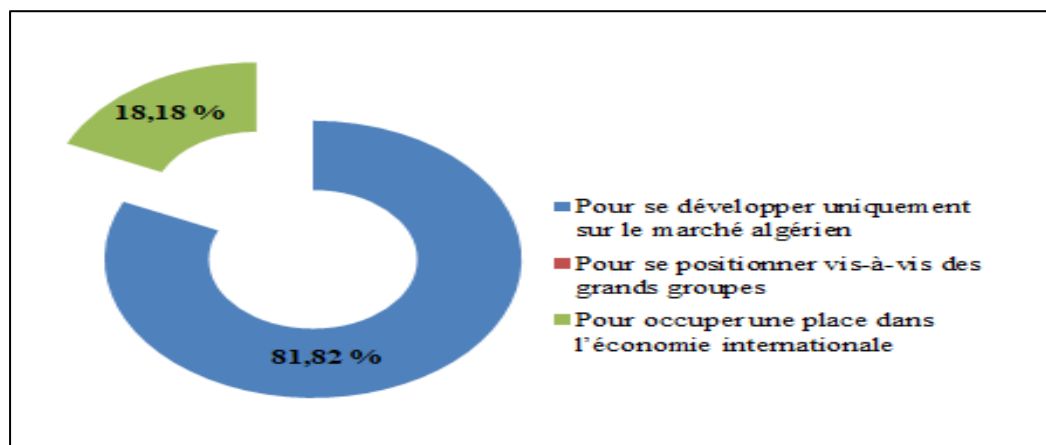
Plus de la moitié des entreprises questionnées soit 81,82 % affirment que leurs entreprises ont été conçues pour se développer uniquement sur le marché algérien. Tandis que 18,18 % de ces entreprises assurent que leurs entreprises ont été conçues pour se positionner vis-à-vis des grands groupes. (cf. Tab n° 178)

Tableau n° 178 : Objectif de la création de l'entreprise

Etat de conception	Pour se développer uniquement sur le marché algérien	Pour se positionner vis-à-vis des grands groupes	Pour occuper une place dans l'économie internationale	Total
Total	09	00	02	11
%	81,82	00	18,18	100

Source : enquêtes personnelles, 2021

Figure n° 39 : Objectif de la création de l'entreprise



Source : enquêtes personnelles, 2021

10-1-21Etat des dépenses des bénéfices

La totalité des entreprises questionnées assurent que leurs bénéfices sont réinvestis en Algérie (extension, nouvelle création).

Photo n° 24 : Minoterie ASSALEM – ZI de Chelghoum Laid



Source : Auteur, 2021

La capacité de production de la minoterie Essalem n'est exploitée qu'à 40 % de sa capacité de production réelle à cause de l'exigence du plafond de production désigné par l'Etat (minoterie subventionnée) ce qui limite et entrave le développement de cet investissement.

Photo n° 25: fabrication de monocouches – ZI de Chelghoum Laid-



Source : Auteur, 2021

10-1-22 L'aménagement de la zone industrielle de Chelghoum Laid

Toutes les entreprises industrielles sis à la ZI Chelghoum Laid participent et contribuent aux frais d'aménagement, de gardiennage et d'entretien de la zone industrielle annuellement. La participation versée est estimée par mètre carré évaluée à $1\text{m}^2 = 21,75$ DA au compte de l'entreprise responsable de la gestion des zones industrielles au niveau du territoire national.

Photo n° 26 : Poste de surveillance – ZI de Chelghoum Laid



Source : Auteur, 2021

Concernant les problèmes d'aménagement, toutes les entreprises questionnées ont confirmés n'avoir aucun problème d'aménagement, et que les conditions de la zone sont favorables à exercer leurs activité (accès, voirie, électricité, gardiennage et sécurité,...).

Les différentes entreprises questionnées déclarent n'avoir aucune insuffisance à déclarer dans cette zone.

10-1-23 Les litiges dans la zone industrielle de Chelghoum Laid

En ce qui concerne les litiges dans cette zone, les différentes entreprises questionnées ont confirmés n'avoir aucun litige dans cette zone, et que leur cohabitation est excellente.

10-1-24 Les motifs du choix de la ZI de Chelghoum Laid pour l'implantation des projets d'investissement

Pour le choix de cette zone pour l'implantation de leurs projets, les entreprises questionnées déclarent avoir choisi cette zone pour les raisons suivantes :

- La position stratégique de la zone (point de lien entre plusieurs wilayas (Sétif, Constantine, Oum El Bouaghi, et Batna) et le passage de la route nationale RN 05 ;
- Etre la seule zone industrielle existante dans la wilaya à l'époque ;
- La proximité des sources d'approvisionnement des matières premières, et des marchés d'approvisionnement et de vente.
- La proximité du port de Djendjen de la wilaya de Jijel,
- La proximité des aéroports de Constantine, Batna et Sétif,
- Le non disponibilité du foncier industriel dans les autres wilayas.

10-2 La zone industrielle Boukarana : le nouveau bassin de l'emploi

Les entreprises questionnées déclarent avoir leurs permis de construire, qu'ils ont commencé le décapage de leurs terrains, et la réalisation de clôtures.

10-2-1 Contraintes liées au retard de la réalisation de la ZI Boukarana

Le retard enregistré dans la réalisation de travaux de VRD et de l'aménagement et de la zone industrielle de Boukarana a poussé quelques industriels à déclarer sur la possibilité de changement de leurs aidées de projets.

Photo n° 27 : Travaux d'aménagement et de VRD-ZI de Boukarana



Source : Auteur, 2021

Suite au retard enregistré dans l'aménagement de cette zone industrielle, les industriels bénéficiaires ont commencé récemment les travaux de décapage de leurs terrains et la réalisation de clôtures.

Photo n° 28 : démarrage des travaux de décapage et de construction – ZI Boukarana



Source : Auteur, 2021

La ZI de Boukarana connu des litiges avec quelques propriétaires du foncier, ce qui aggrave le retard pour la réalisation de cette zone.

Une seule société « SPA/MELLTECH » de statut SPA « actionnaire avec la société SOFINANCE actionnaire de 34% des actions », active dans la Zone industrielle de Boukarana. Elle est opérationnelle depuis Janvier 2021, sa branche industrielle est l'énergie, elle est spécialisée dans la production des panneaux solaires et la télécommunication. Son propriétaire est originaire de Constantine, il est venu investir dans cette zone par absence du foncier industriel à Constantine « zones industrielles saturées ». Il emploie actuellement 37 employés dont 02 femmes et 30 cadres qui ont été up to date « transfert technologique » présenté par des experts allemands et espagnols 'formation théorique et pratique'. Il vise à employer 100 salariés dans le court terme par le biais de l'ANEM. La part des salaires dans son chiffre d'affaires est évaluée à 4%. Cette société a bénéficiée des avantages fiscaux et parafiscaux de l'ANDI.

Les produits de cette société sont destinés à être vendus dans le marché national, ils sont conçus selon les normes européennes (iso management, et certification TU LL). Ces matières premières certifiées proviennent de la philippine, de l'Espagne, et de la Chine. Les bénéfices de cette société sont réinvestis en Algérie.

Cette zone constituera dans le futur proche 'une fois les entreprises seront opérationnelles'', le nouveau bassin d'emplois dans la wilaya de Mila.

Plusieurs contraintes liées à l'investissement ont été signalés par les industriels interrogés dont :

- La pesanteur du secteur informel ;
- L'importation des matériaux produits localement, ce qui rend difficile la compétitivité;
- Problème de l'exportation déloyale ;
- Problème d'agrément pour l'exploitation de gisements (le cas de la branche de production des matériaux de construction) ;
- Problème de limitation de production (subvention étatique qui limite les capacités de production des entreprises subventionnées, le cas de la minoterie Essalem que sa capacité de production n'est exploitée qu'à 40 % de sa capacité totale de production à cause de l'exigence du plafond de production désigné par l'Etat).

II- Situation de l'emploi dans la wilaya de Mila

D'une façon générale, l'emploi reste difficile à appréhender eu égard aux contraintes liées à l'information notamment celles relatives à la collecte de données fiables et l'indisponibilité de l'information.

1- Le chômage en Algérie

L'Algérie, comme le reste des pays du monde, est menacée par le chômage. Ce fait mondial touche une part importante de la population active. Les taux de chômage en Algérie sont élevés avec des disparités par âge, par genre et par niveau d'instruction.

Les conséquences du chômage sont fatales sur le plan socio-économique.

Le taux de chômage en Algérie a atteint 11,7% en septembre 2018, contre 11,1% en avril 2018, soit une augmentation de 0,6 point entre ces deux périodes, mais une stagnation par rapport à septembre 2017 (11,7% également), selon l'Office national des statistiques (ONS). Le nombre de la population en chômage a été apprécié à 1,378 million de personnes en avril 2018 contre 1,440 million de personnes en septembre 2017.

Le taux de chômage a augmenté chez les hommes passant de 9% en avril 2018 à 9,9% en septembre 2018. Chez les femmes, le chômage a connu une très légère baisse passant de 19,5% en avril 2018 à 19,4% en septembre 2018.

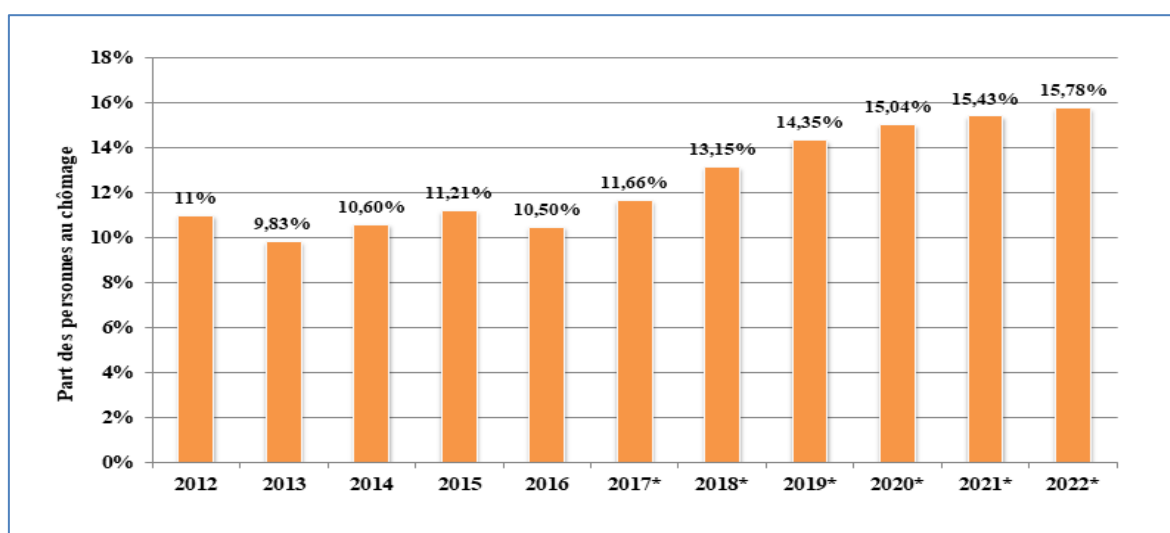
Selon les résultats de l'enquête réalisée par l'ONS intitulée « activités, emploi et chômage en septembre 2018 », des disparités significatives sont observées selon l'âge, le niveau d'instruction et le diplôme obtenu.

Au sujet du taux de chômage des jeunes de la tranche d'âge 16-24 ans, il a atteint 26,4% en avril 2018 contre 28,3% en septembre 2017 (baisse de 1,9). Pour cette tranche d'âge, le taux de chômage a atteint 24,6% chez les hommes et 51,3% chez les femmes. Quant au taux de chômage des adultes de 25 ans et plus, il a été de 8,9% en septembre 2018, avec

7,4% chez les hommes et 15,2% chez les femmes. Par ailleurs, la répartition des chômeurs selon le diplôme obtenu fait découler que 668.000 chômeurs n'ont aucun diplôme, soit 45,7% de l'ensemble des chômeurs. En outre, sur l'ensemble de la population en chômage, les diplômés de la formation professionnelle en constituent 26,4% soit 386 000 chômeurs, alors que les diplômés de l'enseignement supérieur en forment 27,9% soit 408 000 chômeurs. En moyenne, plus d'un chômeur sur deux soit 56,9% est un chômeur de longue durée, cherchant un poste d'emploi depuis une année ou plus. Les chômeurs sont toutes les personnes âgées de 16 à 59 ans, sans travail et qui ont déclaré être disponibles pour travailler et ont entrepris des démarches, sur la période considérée, en vue de trouver un emploi.

1-1 Evolution du taux de chômage en Algérie

Figure n° 40 : Taux de chômage en Algérie de 2012 à 2022



Source : Statista 2020, site web : <https://fr.statista.com/>

Cette statistique présente l'évolution du taux de chômage en Algérie de 2012 à 2016, avec des prévisions jusqu'en 2022. Entre 2010 et 2016, le taux de chômage en Algérie a atteint deux pics à environ 11 % en 2012 et 2015. Selon les estimations du Fonds monétaire international, le taux de chômage en Algérie devrait augmenter plus fortement dès 2018 pour atteindre environ 16 % d'ici 2022.

2- La population active en Algérie

L'ONS annonce qu'en septembre 2018, le nombre de la population active a atteint 12,463 millions de personnes contre 12,426 millions en avril 2018 et 12,298 millions en septembre 2017.

Selon l'ONS, la situation du marché du travail en septembre 2018 s'est caractérisée essentiellement par une augmentation de (+0,3%) du volume de la population active par

rapport à avril 2018, considérée comme « relativement timide » avec un solde positif de 37 000 personnes.

Cette augmentation est la résultante d'un léger recul du volume de la population pourvue d'un emploi, associée à une augmentation du volume de la population qui est à la recherche d'un emploi au cours de cette même période avec un accroissement de 84 000 personnes.

3- La population occupée en Algérie : Plus de 67% de la main d'œuvre constitués de salariés

Quant à la population occupée « personnes ayant un emploi », elle a été estimée à 11,001 millions de personnes en septembre 2018 contre 11,048 millions de personnes en avril 2018, soit une baisse de 47 000 personnes, selon l'ONS qui relève que cette baisse est observée essentiellement dans le secteur privé.

La population occupée est composée de 9,04 millions d'hommes soit 82,2% de la main d'œuvre totale et de 1,961 million de femmes soit 17,8%.

L'ONS déclare également que près de sept (7) occupés sur dix (10) sont salariés soit 67,3%, tout en observant que cette part est plus importante auprès des femmes avec un taux de 76,8%.

En outre, les résultats de l'enquête font ressortir que 16,1% de la main œuvre totale exerce dans le secteur du BTPH (construction), de même pour le commerce 16,1%, 15,8% dans l'administration publique hors secteur sanitaire, 14,4% dans le secteur de la santé et l'action sociale et 11,7% dans le secteur des industries manufacturières.

Par secteur juridique, il est à noter que le secteur privé absorbe 62,8% de l'emploi total avec 6,911 millions de personnes employées, contre 37,2% pour le secteur public qui emploie 4,09 millions de personnes.

4- Situation de l'emploi dans la wilaya de Mila

Le tableau n° 179 montre qu'à la fin de l'année 2016, la population active globale dans la wilaya de Mila s'élevait à 326 208 personnes.

La population totale de la wilaya en chômage est estimée à 30 890 personnes avec un taux moyen de chômage de 9,47%.

La population occupée dans les principaux secteurs d'activités (Agriculture, Industrie, BTPH et Services) s'élevait, quant à elle, à 295 318 personnes, ce qui représente 90,53 % de la population active totale.

Le taux de chômage théorique net estimé varie selon les communes ; il oscille entre 8,77 % et 10,61 %.

Tableau n° 179 : Indicateurs d'emplois estimés à la fin de l'année 2016

Communes	Population (hab)	Population active (hab)	Population occupée (hab)	Population en chômage (hab)	Taux de chômage (%)
Mila	75 038	28 435	25 942	2 493	8,77
Ain Tine	9 028	3 374	3 016	358	10,61
Sidi Khelifa	5 457	2 058	1 840	218	10,59
Grarem Gouga	46 625	17 546	15 894	1 652	9,42
Hamala	12 450	4 692	4 198	494	10,53
Sidi Merouane	26 226	9 719	8 797	922	9,49
Chigara	16 477	6 206	5 548	658	10,60
Oued Endja	22 046	8 307	7 529	778	9,37
Ahmed Rachedi	18 071	6 779	6 105	674	9,94
Zeghaia	19 829	7 461	6 742	719	9,64
Rouached	29 905	11 294	10 200	1 094	9,69
Tiberguent	10 524	3 962	3 576	386	9,74
Terrai Beinen	26 177	9 842	8 871	971	9,87
Amira Arres	21 355	8 056	7 270	786	9,76
Tassala Lemtai	17 505	6 594	5 947	647	9,81
Ferdjioua	54 879	20 844	18 923	1 921	9,22
Yahia Beni Guecha	13 527	5 110	4 614	496	9,71
Tassadane Haddada	18 683	7 090	6 401	689	9,72
Minar Zareza	24 913	9 446	8 514	932	9,87
Bouhatem	22 817	8 565	7 764	801	9,35
Derrahi Bouslah	11 707	4 295	3 887	408	9,50
Ain Beida Harriche	22 904	8 693	7 872	821	9,44
Ayadi Barbes	7 188	2 705	2 423	282	10,42
Telaghma	55 567	20 896	18 920	1 976	9,46
Oued Seguen	15 526	5 828	5 250	578	9,92
M'chira	15 067	5 672	5 088	584	10,30
Chelghoum Laid	95 527	36 067	32 778	3 289	9,12
Oued Athmania	46 422	17 462	15 855	1 607	9,20
Ain Melouk	16 192	6 089	5 504	585	9,61
Tadjenanet	63 720	23 742	21 567	2 175	9,16
Ouled Khlouf	13 457	5 042	4 562	480	9,52
Ben Yahia Abderrahmane	11 505	4 339	3 923	416	9,59
Total Wilaya	866 314	326 208	295 318	30 890	9,47

Source : Direction de programmation et suivi du budget DPSB, Mila 2017

Dans les principales communes urbaines, le taux de chômage varie de 8,77 % pour la commune de Mila à 9,46 % pour la commune de Telaghma. Les communes qui affichent les taux de chômage nets les plus élevés (supérieur à 10%) sont au nombre de 06 : M'chira, Chigara, Ain Tine, Hamala, Sidi Khelifa, et Ayadi Barbes.

5- Les services publics de l'emploi (SPE) en Algérie

Comme dans tous les pays du monde, la gestion et la régulation du marché du travail relèvent des prérogatives de l'état à travers un service public.

Le service public d'emploi est assuré par l'Agence Nationale de l'Emploi (ANEM).

Peuvent concourir, également, au service public d'emploi, les organismes privés agréés par le ministre chargé de l'emploi, et les communes, qui doivent passer convention avec l'ANEM.

Tout demandeur d'emploi est tenu de s'inscrire auprès de l'agence de l'emploi, de la commune ou de l'organisme privé agréé.

Tout employeur est tenu de notifier à l'agence de l'emploi de la commune ou de l'organisme privé agréé, toute offre d'emploi.

6-1 L'Agence Nationale de l'Emploi

A travers la convention n° 02 sur le chômage de 1991, l'OIT recommande aux états membres la mise en place du SPE. Cette mission a été mise en œuvre en Algérie par l'Agence Nationale de l'Emploi (ANEM) en succession à l'Office national de la main d'œuvre (ONAMO) et instituée par le décret exécutif n° 06-77 du 18 février 2006 fixant les missions, l'organisation et le fonctionnement de l'agence nationale de l'emploi.

L'Agence Nationale de l'emploi (ANEM) a pour missions :

-D'organiser et d'assurer la connaissance de la situation et de l'évolution du marché national de l'emploi et de la main d'œuvre en mettant en place un système d'information permettant de renseigner de manière précise, régulière et fiable sur les fluctuations du marché de l'emploi et de la main d'œuvre en entreprenant toutes études et enquêtes liées à l'accomplissement de la mission de l'ANEM en procédant à toute analyse et expertise en matière d'emploi et de main d'œuvre ;

- De garantir à tout demandeur et à toute entreprise un service de recrutement efficace et personnalisé en développant et normalisant les instruments et outils permettant le développement de la fonction d'observation du marché de l'emploi en recueillant et mettant en relation l'offre et la demande de travail ;

- D'assurer l'accueil, l'information, l'orientation, et le placement des demandeurs d'emploi en procédant à la prospection et la collecte d'offre d'emploi auprès des organismes employeurs en organisant la compensation des offres et des demandes d'emploi au niveau national régional et local et en favorisant la mobilité géographique et professionnelle des demandeurs d'emploi.

L'objectif de l'Agence Nationale de l'Emploi (ANEM) est d'assurer une mise en marché maximale des candidatures des demandeurs et de maximiser la réussite des démarches de recrutement des entreprises et de les soutenir efficacement dans le recrutement de candidates vu que le capital humain d'une entreprise est un élément majeur pour la progression de sa compétitivité et son développement.

6-2 Marché de l'emploi

L'organisation du Marché de l'Emploi régulée par l'état à travers l'ANEM considérée comme l'intermédiaire entre les employeurs et les demandeurs afin de garantir la jonction entre les offres et les demandes d'emploi.

La mise en œuvre et l'élaboration de cette organisation a pour objectif de faire avancer le développement du marché de l'emploi et refluer durablement le chômage en accomplissant des placements de travailleurs.

Le cadre juridique du marché de l'emploi s'est enrichi d'un autre dispositif qui est le Dispositif d'Aide à l'Insertion Professionnelle (DAIP).

6-3 Le Dispositif d'Aide à l'Insertion Professionnelle (DAIP)

Le Dispositif d'Aide à l'Insertion Professionnelle est dirigé par les dispositions du décret exécutif n°08-126 du 19 Avril 2008. L'ANEM assure la gestion, le suivi, l'évaluation et le contrôle du dispositif en relation avec la direction de l'Emploi de wilayas.

Les objectifs du DAIP se résument à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes primo-demandeurs, et encourager toutes formes d'actions et de mesures tendant à promouvoir l'emploi des jeunes, ainsi que des programmes de formation-Emploi et Recrutement.

6-4 Le DAIP dans la wilaya de Mila

6-4-1 Demandes d'emplois dans le cadre du DAIP

Le tableau n° 180 révèle que la direction de wilaya de l'emploi a enregistré un nombre global de 15 489 demandes d'emplois dont 38,81% sont formulées par le genre féminin. Plus de 80% des demandes d'emplois sont formulées par les tranches d'âge 20-24 ans et 25-29 ans.

Tableau n° 180 : Répartition des demandes d'emplois dans le cadre du DAIP selon les tranches d'âge et le genre en 2017

Tranches d'âge	Hommes	Femmes	Total	%
16-19	198	75	273	1,76
20-24	1 823	3 270	5 093	32,88
25-29	2 477	4 831	7 308	47,18
30-35	1 513	1 302	2 815	18,17
Total	6 011	9 478	15 489	100
%	38,81	61,19	100	

Source : DEW, Mila 2018 & traitement personnel

6-4-2 Offres d'emploi dans le cadre du DAIP

Dans le cadre du dispositif DAIP, les offres d'emplois tous secteurs confondus ont atteint un nombre de 873 postes d'emplois en 2017. 50,29% des postes d'emplois sont offerts par

le secteur des services. Le reste est réparti entre l'industrie (26%), BTPH (13,52%), l'administration (7,67%) et l'agriculture (2,52%). (cf. Tab n° 181)

Tableau n° 181 : Répartition des offres d'emplois par secteurs d'activités et types de contrats dans la cadre du DAIP en 2017

Types de contrats	CID	CIP	CFI	Total	%
Industrie	132	95	0	227	26,00
BTPH	88	30	0	118	13,52
Agriculture	18	04	0	22	2,52
Services	328	109	02	439	50,29
Administration	40	0	27	67	7,67
Total	606	238	29	873	100
%	69,42	27,26	3,32	100	

Source : DEW, 2018 & traitement personnel

6-4-3 Répartition des placements dans le cadre du DAIP par secteur juridique et par sexe

90,82% des placements¹⁷ accomplis dans le cadre du DAIP sont effectués dans le secteur économique contre 9,18 des placements dans le secteur administratif. 69,44% de ces placements sont celles du genre féminin.

Tableau n° 182 : Répartition des placements dans le cadre du DAIP par secteur juridique et par genre dans la wilaya de Mila 2017

Nature de contrats	Secteur Economique	Secteur Administratif	Hommes	Femmes	Total
CID	537	55	148	444	592
CIP	214	0	84	130	214
CFI	01	21	21	01	22
Total	752	76	253	575	828
%	90,82	9,18	30,56	69,44	100

Source : DEW, 2018 & traitement personnel

Concernant la nature des contrats des déplacements effectués, 71,50% des contrats sont des Contrats d'Insertion des Diplômés (CID) pour les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur et les techniciens supérieurs issus des établissements nationaux de formation professionnelle, 25,85% sont des Contrats d'Insertion Professionnelle (CIP) pour les jeunes sortant de l'enseignement secondaire de l'éducation nationale, des centres de formation professionnelle ou ayant suivi un stage d'apprentissage, et seulement 2,65% sont des contrats Formation-Insertion (CFI) pour les jeunes sans formation ni qualification. (cf. Tab n° 182)

¹⁷ Tout demandeur d'emploi, quel que soit son âge ou son niveau de qualification, ouvre droit à un placement en passant par les agences de l'ANEM, selon les offres émanant des organismes employeurs publics ou privés. Il bénéficie d'orientation, de conseil, d'accompagnement à la recherche d'un emploi.

6-5 Les offres d'emplois enregistrés dans le cadre des Contrats de Travail Aidé (CTA)¹⁸

Parmi les 690 personnes bénéficiaires des contrats CTA dans la wilaya de Mila en 2017, 60,87% sont intégrés au secteur des services, 21,74% au secteur de l'industrie, 14,49% au secteur du BTPH et rien que 2,90% au secteur de l'agriculture. Concernant la répartition des bénéficiaires de ces offres d'emplois par niveau d'instruction, 54,49% sont des universitaires, 4,06 des techniciens supérieurs, 20,14% sont issus de la formation professionnelle, et 21,31 sont sans qualification. (cf. Tab n° 183)

Tableau n° 183 : Répartition des offres d'emplois enregistrés dans le cadre du CTA par secteurs d'activités et niveau d'instruction dans la wilaya de Mila en 2017

Types de contrats	Secteurs d'activités				Total	%
	Industrie	BTPH	Agriculture	Services		
Universitaire	38	52	08	278	376	54,49
Technicien Supérieurs	03	12	01	12	28	4,06
Formation Professionnelle	55	18	05	61	139	20,14
Sans Qualification	54	18	06	69	147	21,31
Total	150	100	20	420	690	100
%	21,74	14,49	2,90	60,87	100	

Source : DEW, 2018 & traitement personnel

7- La création d'emplois dans la wilaya de Mila

En matière de création d'emploi, les bilans établis à la fin de l'année 2017 par les organismes et les administrations locales indiquent que les dispositifs mis en place ont permis une création d'emplois relativement modeste au regard des besoins exprimés.

7-1 Situation de l'emploi créée au titre du programme DAIP

En ce qui concerne le dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), 828 postes d'emplois ont été mis en place au profit des jeunes chômeurs (71,50% des contrats CID, 25,85% des contrats CIP et 2,66% des contrats CFI).

Tableau n° 184 : Situation de l'emploi créée au titre du programme DAIP du dispositif d'aide à l'insertion Professionnelle en 2017

Antennes	CID	CIP	CFI	Total	%
Mila	365	127	01	493	59,54
Ferdjioua	78	53	0	131	15,82
Chelghoum Laid	106	28	10	144	17,39
Tadjenanet	43	06	11	60	7,25
Total Wilaya	592	214	22	828	100
%	71,50	25,85	2,66	100	

Source : DEW, Mila 2018 & traitement personnel

¹⁸ Contrats de Travail Aidé (CTA) dans le secteur économique à travers ces contrats, l'Etat apporte une contribution aux salaires de poste pour favoriser le recrutement durable des primo-demandeurs d'emploi à l'issue ou pendant la période d'insertion.

La répartition par antennes montre que 59,54% des postes créés sont enregistrés au niveau de l'agence de Mila, 17,39% au niveau de l'agence de Chelghoum Laid, 15,82% au niveau de l'agence de Ferdjioua et 7,25% au niveau de l'agence de Tadjenanet.

Ce qui enseigne sur les inégalités spatiales en termes d'emploi. (cf. Tab n° 184)

8- Allocation Forfaitaire de Solidarité (AFS) dans la wilaya de Mila

L'allocation forfaitaire de solidarité est une aide financière directe au profit des chefs de familles démunies et personnes sans ressources.

La couverture sociale étant également assurée, moyennant le paiement d'une cotisation versée sur le budget de l'Etat, calculée sur la base de 6% du SNMG.

L'AFS est destiné aux catégories de populations suivantes :

- Les chefs de famille ou les personnes vivants seuls sans revenu, handicapés physiques ou mentaux inaptes au travail ;
- Les chefs de famille ou les personnes vivants seuls, sans revenu et âgés de plus de 60 ans ;
- La femme chef de famille, sans revenu, quel que soit son âge ;
- Les personnes atteintes de cécité ayant un revenu égal ou inférieur au SNGM ;
- Les personnes âgées de plus de 60 ans, non placées dans un établissement spécialisé, sans revenu et prises en charge dans une famille à faible revenu ;
- Les personnes infirmes et incurables de plus de 19 ans, atteintes d'une maladie chronique invalidante ou titulaires d'une carte d'handicapé, ne disposant d'aucune ressource ;
- Les familles à faible revenu ayant à charge une ou plusieurs personnes handicapées de moins de 18 ans, ne disposant d'aucune ressource et en possession d'une carte d'handicapé.

8-1 Répartition spatiale des bénéficiaires de L'AFS

La wilaya de Mila a enregistré un nombre total de 12 150 bénéficiaires de l'AFS avec une enveloppe financière totale de 453 693 477 DA.

Les grands nombres de bénéficiaires sont enregistrés au niveau des grands centres urbains (Mila, Tadjenanet, Chelghoum Laid, Ferdjioua, Telaghma et Grarem Gouga). (cf. Tab n° 185)

Tableau n° 185 : Répartition spatiale des bénéficiaires de L'AFS dans la wilaya de Mila en 2017

Communes	Nbre de bénéficiaires	%	Montants Alloués en DA	%
Mila	1 119	9,21	41 575 102	9,16
Ain Tine	97	0,80	3 631 213	0,80
Sidi Khelifa	61	0,50	2 236 992	0,49
Grarem Gouga	729	6,00	26 465 902	5,83
Hamala	183	1,51	6 999 091	1,54
Sidi Merouane	280	2,30	10 433 747	2,30
Chigara	391	3,22	13 799 199	3,04
Oued Endja	269	2,21	9 784 630	2,16
Ahmed Rachedi	253	2,08	9 497 131	2,09
Zeghaia	289	2,38	10 705 302	2,36
Rouached	432	3,56	16 286 631	3,59
Tiberguent	146	1,20	5 472 957	1,21
Terrai Beinen	566	4,66	21 259 231	4,69
Amira Arres	387	3,19	14 689 660	3,24
Tassala Lemtai	274	2,26	10 316 438	2,27
Ferdjioua	525	4,32	19 564 234	4,31
Yahia Beni Guecha	218	1,79	8 236 899	1,82
Tassadane Haddada	382	3,14	14 705 055	3,24
Minar Zareza	495	4,07	18 899 895	4,17
Bouhatem	366	3,01	13 883 961	3,06
Derrahi Bouslah	320	2,63	12 322 414	2,72
Ain Beida Harriche	335	2,76	12 522 572	2,76
Ayadi Barbes	187	1,54	7 080 665	1,56
Telaghma	660	5,43	24 596 810	5,42
Oued Seguen	183	1,51	6 868 272	1,51
M'chira	251	2,07	9 437 139	2,08
Chelghoum Laid	814	6,70	30 096 680	6,63
Oued Athmania	530	4,36	19 831 547	4,37
Ain Melouk	197	1,62	7 471 514,00	1,65
Tadjenanet	728	5,99	26 928 852	5,94
Ouled Khlouf	298	2,45	11 214 172	2,47
Ben Yahia Abderrahmane	185	1,52	6 879 570	1,52
Total Wilaya	12 150	100	453 693 477	100

Source : ADS, Mila 2018 & traitement personnel

9- Emploi salarié d'initiative locale (ESIL) dans la wilaya de Mila

Pour ce qui est du dispositif ESIL (Emploi salarié d'initiative locale), les emplois engagés au bénéfice des jeunes âgés de moins de 30 ans et qui sont essentiellement affectés au niveau des collectivités locales, totalisent 2555 postes en 2014.

Il convient d'observer qu'à l'image du dispositif des contrats d'insertion (Exception faite pour le CFI), les jeunes chômeurs de sexe masculin sollicitent beaucoup moins que les filles, le dispositif ESIL, il concerne généralement l'entretien des routes et des écoles, l'assainissement, le désherbage et le gardiennage. (cf. Tab n° 186)

Tableau n° 186 : Emplois créés dans le cadre du dispositif « Emploi salarié d'initiative locale » en 2014

Masculin	Féminin	Total	Montant alloué en DA
521	2034	2555	82 015 500

Source : DPSB, Mila 2016

10- Intermédiation sur le marché du travail-hors DAIP dans la wilaya de Mila

Les demandes d'emploi effectuées dans la wilaya de Mila s'élèvent à 5 387 demandes dont 80,56% formulées par le sexe masculin contre 19,44% formulées par le genre féminin. La majorité des demandes d'emploi est enregistrée au sein de la population jeune de la wilaya « la tranche la plus demandeuse d'emploi ». (cf. Tab n° 187)

Tableau n° 187 : Répartition des demandes d'emplois dans la wilaya de Mila selon les tranches d'âge et le genre en 2017

Tranches d'âge	Hommes	Femmes	Total	%
16-19	02	0	02	0,04
20-24	65	04	69	1,28
25-29	455	167	622	11,55
30-35	878	353	1 231	22,85
36-39	1 103	284	1 387	25,75
40-49	1 331	199	1 530	28,40
50 et plus	506	40	546	10,14
Total wilaya	4 340	1 047	5 387	100
%	80,56	19,44	100	

Source : DEPS, Mila 2018 & traitement personnel

10-1 Répartition des demandes d'emplois enregistrés selon la qualification et le genre

Le personnel qualifié présente 45,76% des demandeurs d'emplois, suivi par les personnes sans qualification (25,64%), les cadres et les cadres supérieurs (18,51%), les techniciens supérieurs (4,88%), le personnel d'aide (2,67%) et le personnel hautement qualifié (2,54%). (cf. Tab n° 188)

Tableau n° 188 : Répartition des demandes d'emploi enregistrés selon la qualification et le genre dans la wilaya de Mila en 2017

Qualifications	Hommes	Femmes	Total	%
Sans qualification	1 240	141	1 381	25,64
Personnel d'aide	121	23	144	2,67
Personnel qualifié	2 242	223	2 465	45,76
Personnel hautement qualifié	91	46	137	2,54
Techniciens supérieurs	134	129	263	4,88
Cadres et cadres supérieurs	512	485	997	18,51
Total	4 340	1 047	5 387	100
%	80,56	19,44	100	

Source : DEPS, Mila 2018 & traitement personnel

10-2 Offres d'emplois selon le secteur juridique et la branche d'activité hors DAIP

A la fin de l'année 2017, la wilaya de Mila a enregistré un nombre total de 4 592 offres d'emplois dont 21,78% dans le secteur public national, 74,11% dans le secteur privé national, et 4,12% dans le secteur privé étranger.

Concernant la répartition des offres d'emplois par secteurs d'activités, le secteur le plus générateur d'emplois est le secteur de l'industrie (33,23%), le secteur des services (30,31%), le secteur du BTPH (26,31%) et le secteur de l'agriculture (10,15%). (cf. Tab n° 189)

Tableau n° 189 : Offres d'emplois selon le secteur juridique et les secteurs d'activités hors DAIP en 2017

Branches d'activités	Public national	Privé national	Privé étranger	Total	%
Industrie	334	1 179	13	1 526	33,23
BTPH	149	888	171	1 208	26,31
Agriculture	305	161	0	466	10,15
Services	212	1 175	5	1 392	30,31
Total	1 000	3 403	189	4 592	100
%	21,78	74,11	4,12	100	

Source : DEPS, Mila 2018 & traitement personnel

10-3 Les placements hors DAIP dans la wilaya de Mila

Le nombre de placements effectués hors DAIP dans la wilaya de Mila en 2017 s'élevait à 4 123 placements dont 98,30% sont des contrats à durée déterminée (CDD) contre 1,70% des contrats à durée indéterminée (CDI).

Concernant le secteur juridique des placements, nous constatons la dominance du secteur privé (72,03% privé national et 4,32% privé étranger) contre le secteur public national estimé à 23,65% des placements. (cf. Tab n° 190)

Tableau n° 190 : Répartition des placements effectués par secteurs d'activités et secteurs juridiques dans la wilaya de Mila en 2017

Secteurs d'activités	Placements				Nature des contrats de travail		
	Public national	Privé national	Privé étranger	Total	Contrats CDI	Contrats (CDD)	Total
Industrie	286	1 047	20	1 353	22	1 331	1 353
BTPH	235	795	151	1 181	1	1 180	1 181
Agriculture	294	137	0	431	5	426	431
Services	160	991	7	1 158	42	1 116	1 158
Total	975	2 970	178	4 123	70	4 053	4 123
%	23,65	72,03	4,32	100	1,70	98,30	100

Source : DEPS, Mila 2018 & traitement personnel

10-4 Répartition des placements effectués par niveaux de qualification et genre dans la wilaya de Mila

Le tableau n° 191 démontre un nombre total de 4 123 placements effectués par niveaux de qualification. 56,37% des bénéficiaires des placements sont sans qualification, 31,87% sont des personnes qualifiées, 7,08% sont des cadres et cadres supérieurs, 2,43% sont des personnes d'aides, 1,65% sont des techniciens supérieurs et 0,61% sont des personnes hautement qualifiées.

Parmi les 4 123 personnes placées, 91,75% sont des hommes contre 8,25% femmes.

Tableau n° 191 : Répartition des placements effectués par niveaux de qualification et genre dans la wilaya de Mila en 2017

Qualifications	Hommes	Femmes	Total	%
Sans qualification	2 172	152	2 324	56,37
Personnel d'aide	95	5	100	2,43
Personnel qualifié	1 242	72	1 314	31,87
Personnel hautement qualifié	22	3	25	0,61
Techniciens supérieurs	51	17	68	1,65
Cadres et cadres supérieurs	201	91	292	7,08
Total	3 783	340	4 123	100
%	91,75	8,25	100	

Source : DEPS, Mila 2018 & traitement personnel

10-5 Répartition des placements effectués par niveaux d'instruction dans la wilaya de Mila

Le tableau n° 192 révèle que 73,30% des bénéficiaires des placements effectués aux niveau des institutions sont sans instruction, 9,41% sont de niveau d'instruction secondaire, 9,348% sont de niveau fondamental, et 7,96% sont de niveau universitaire.

Tableau n° 192 : Répartition des placements effectués par niveaux d'instruction dans la wilaya de Mila en 2017

Niveaux d'instruction	Placements	%
Sans Instruction	3 022	73,30
Fondamental	385	9,34
Secondaire	388	9,41
Universitaire	328	7,96
Total	4 123	100

Source : DEW, Mila 2018 & traitement personnel

11- Création d'emplois par les institutions de crédits (ANSEJ, CNAC, ANGEM et ANDI)

Plusieurs contributions créatrices d'emploi existent : ANSEJ, CNAC, l'ANGEM et l'ANDI.

11-1 La création de l'emploi dans le cadre de l'ANSEJ

Dans le domaine de la création de micro-entreprises, via le cadre de l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ), le bilan dressé à la fin de l'année 2016, indique la création de 7 712 entreprises qui ont générés 15 403 emplois parmi les 46 462 postes d'emplois prévus soit un objectif atteint à 33,15%.

Plus de 60% des postes créés se localisent dans les grands centres urbains : Mila, Chelghoum Laid, Ferdjioua, Grarem Gouga, Telaghma et Tadjenamet. (cf. Tab n° 193)

Tableau n° 193 : Bilan de la création de la micro – entreprises dans le cadre de l'ANSEJ à la fin 2016

Communes	Nbre d'emplois prévus	Nbre d'entreprises créées	Nbre d'emplois créés	%
Mila	11235	1861	3388	22,00
Ain Tine	673	128	223	1,45
Sidi Khelifa	261	39	73	0,47
Grarem Gouga	3202	608	1121	7,28
Hamala	505	72	128	0,83
Sidi Merouane	1349	184	346	2,25
Chigara	483	60	104	0,68
Oued Endja	1031	161	291	1,89
Ahmed Rachedi	793	129	231	1,50
Zeghaia	820	178	331	2,15
Rouached	1043	132	323	2,10
Tiberguent	443	70	166	1,08
Terrai Beinen	748	106	201	1,30
Amira Arres	540	52	110	0,71
Tassala Lemtai	338	41	77	0,50
Ferdjioua	3124	483	1145	7,43
Yahia Beni Guecha	299	40	90	0,58
Tassadane	634	74	156	1,01
Minar Zareza	880	111	255	1,66
Bouhatem	1254	177	416	2,70
Derrahi Bouslah	494	85	187	1,21
Ain Beida Harriche	866	145	328	2,13
Ayadi Barbes	247	21	45	0,29
Telaghma	2818	527	1068	6,93
Oued Seguen	572	129	271	1,76
M'chira	581	118	202	1,31
Chelghoum Laid	4272	868	1717	11,15
Oued Athmania	2089	343	755	4,90
Ain Melouk	595	91	195	1,27
Tadjenamet	3185	451	999	6,49
Ouled Khlouf	667	140	280	1,82
Ben Yahia Abderrahmane	421	88	181	1,18
Total Wilaya	46 462	7 712	15 403	100

Source : DPMEA, Mila 2018 & traitement personnel

11-1-1 Répartition des postes d'emplois créés par secteurs d'activités dans le cadre du dispositif ANSEJ dans la wilaya de Mila

Le secteur le plus créateur d'emplois est le secteur de l'agriculture avec 67,27% des postes d'emplois créés dans le cadre de l'ANSEJ. (cf. Tab n° 194)

Tableau n° 194 : Répartition des postes d'emplois créés par secteur d'activité des entreprises créées dans le cadre du dispositif ANSEJ dans la wilaya de Mila à la fin 2016

Secteurs d'activités	Nbre projets	Nbre emplois	%
Services	12	45	27,27
Agriculture	37	111	67,27
Industrie	1	3	1,82
Artisanat	2	6	3,64
Total	52	165	100

Source : ANSEJ, Mila 2018 & traitement personnel

11-2 La création de l'emploi dans le cadre de la Caisse Nationale Assurance Chômage (CNAC)

Pour ce qui est du dispositif CNAC, le bilan relatif à la création d'emplois élaboré du 01/04/2004 au 31/12/2015, fait état de la création de 4 305 entreprises correspondant à 12 915 emplois dont 34,49% sont générés par le secteur des services, 33,82% par le secteur du transport, 18% par le secteur de l'agriculture, 8,69 par le secteur de la production, 4,58% par le secteur du BTPH, 0,33 par le secteur de la profession libérale et 0,09% par le secteur de la pêche. (cf. Tab n° 195)

Tableau n° 195 : Répartition des projets financés et postes d'emplois créés par secteurs d'activités au titre du CNAC dans la wilaya de Mila du 01/04/2004 au 31/12/2015

Secteurs d'activités	Nbre d'entreprises créées	%	Nbre de postes d'emplois créés	%
Agriculture	775	18,00	2 325	18,00
Pêche	04	0,09	12	0,09
Transport	1 456	33,82	4 368	33,82
Services	1 485	34,49	4 455	34,49
BTPH	197	4,58	591	4,58
Production	374	8,69	1 122	8,69
Profession libérale	14	0,33	42	0,33
Total	4 305	100	12 915	100

Source : CNAC, Mila 2017 & traitement personnel

11-3 La création de l'emploi dans le cadre de l'Agence nationale pour la gestion du microcrédit (ANGEM)

La création de micro- entreprises initiée par l'Agence nationale pour la gestion du microcrédit (ANGEM) s'est traduite durant la période 2010-2013 par la création de 454 micro-entreprises correspondant à 860 emplois dont 61,63% générés par le secteur des

services, 12,32% par le secteur de l'artisanat, 9,3% par le secteur de la petite industrie, 8,13% par le secteur du BTPH, 5,58% par le secteur de l'agriculture, et 3,04 % par le secteur du commerce. (cf. Tab n° 196)

Tableau n° 196 : Répartition des postes d'emploi créés dans le cadre de l'ANGEM par secteurs d'emplois dans la wilaya de Mila 2010-2013

Secteurs d'activités	2010	2011	2012	2013	Total	%
Artisanat	48	30	18	10	106	12,32
Agriculture	06	05	15	22	48	5,58
Services	48	34	118	330	530	61,63
Petite industrie	0	0	18	62	80	9,3
BTPH	02	06	28	34	70	8,13
Commerce	0	0	04	22	26	3,04
Total	104	75	201	480	860	100
%	12,09	8,72	23,38	55,81	100	

Source : ANGEM, Mila 2017 & traitement personnel

11-3-1 Evolution des emplois créés par les projets PNR dans le cadre de l'ANGEM dans la wilaya de Mila

La création de micro- entreprises initiée par l'Agence nationale pour la gestion du microcrédit (ANGEM) s'est interprétée durant la période 2010-2013 dans le cadre du PNR (achat de la matière première) par la création de 10 272 micro-entreprises correspondant à 10 272 emplois dont 41,03% générés par le secteur de l'artisanat, 29,36% par le secteur de l'agriculture, 18,79% par le secteur des services, 7,18% par le secteur du BTPH, et 3,63% par le secteur de la petite industrie.

17,26% des emplois générés par le PNR, ont été créés en 2010, 34,22% en 2011, 33,43% en 2012 et 15,09% en 2013. (cf. Tab n° 197)

Tableau n° 197 : Evolution des emplois créés par les projets PNR dans le cadre de l'ANGEM dans la wilaya de Mila 2010-2013

Secteurs d'activités	2010	2011	2012	2013	Total	%
Artisanat	644	1 527	1 512	532	4215	41,03
Agriculture	615	1 104	1 014	283	3016	29,36
Services	437	600	627	266	1930	18,79
Petite industrie	0	0	1	372	373	3,63
BTPH	77	284	280	97	738	7,18
Total	1 773	3 515	3 434	1 550	10 272	100
%	17,26	34,22	33,43	15,09	100	

Source : ANGEM, Mila 2017 & traitement personnel

11-4 La création de l'emploi dans le cadre de du crédit islamique

La création de micro- entreprises initiée par la direction des affaires religieuses de la wilaya de Mila s'est traduite durant la période 2004-2013 dans le cadre du crédit islamique par la création de 246 micro-entreprises correspondant à 738 emplois.

La répartition des emplois par secteurs d'activités montre que 63,82% des postes d'emplois créés sont générés par le secteur des services, 21,54% par le secteur de la petite industrie et 14,63% par le secteur de l'agriculture. (cf. Tab n° 198)

Tableau n° 198 : Répartition des projets financés et postes d'emplois créés dans le cadre du crédit islamique par secteurs d'activités dans la wilaya de Mila 2004-2013

Secteurs d'activités	Nombre de projets financés	Nombre d'emplois créés	%
Agriculture	36	108	14,63
Petite industrie	53	159	21,54
Services	157	471	63,82
Total	246	738	100

Source : Direction des affaires religieuses, Mila 2017 & traitement personnel

12- La population occupée dans la wilaya de Mila

La population occupée de la wilaya de Mila est détaillé comme suit :

12-1 Répartition spatiale de la population occupée par secteurs d'activités

La structure de l'emploi ainsi que la part de chacune des communes dans l'emploi total de la wilaya est donnée par le tableau n° 199, qui fait apparaître des écarts remarquables entre communes.

Les sept (07) principales communes urbaines (Grarem Gouga, Oued Athmania, Telaghma, Tadjenanet, Ferdjioua, Chelghoum Laid et Mila) où résident 50,4% de la population totale de la wilaya concentrent un peu plus de la moitié des emplois totaux soit 58,30 %.

La répartition spatiale de la population occupée de la wilaya de Mila à la fin de l'année 2015 dévoile que plus de la moitié de l'emploi total (population occupée) est concentré dans les grands centres urbains de la wilaya (Mila, Grarem Gouga, Ferdjioua, Telaghma, Chelghoum Laid, Tadjenanet et Oued Athmania).

Tableau n° 199 : Répartition spatiale de la population occupée par secteur d'activité 2009

Communes	Nombre de la population occupée	%
Mila	25 941	8,78
Ain Tine	3 015	1,02
Sidi Khelifa	1 840	0,62
Grarem Gouga	15 893	5,38
Hamala	4 198	1,42
Sidi Merouane	8 797	2,98
Chigara	5 548	1,88
Oued Endja	7 529	2,55
Ahmed Rachedi	6 105	2,07
Zeghaia	6 742	2,28
Rouached	10 200	3,45
Tiberguent	3 576	1,21
Terrai Beinen	8 871	3,00
Amira Arres	7 270	2,46
Tassala Lemtai	5 947	2,01
Ferdjioua	18 923	6,41
Yahia Beni Guecha	4 614	1,56
Tassadane Haddada	6 401	2,17
Minar Zareza	8 514	2,88
Bouhatem	7 764	2,63
Derrahi Bouslah	3 887	1,32
Ain Beida Harriche	7 872	2,67
Ayadi Barbes	2 423	0,82
Telaghma	18 920	6,41
Oued Seguen	5 250	1,78
M chira	5 088	1,72
Chelghoum Laid	32 778	11,10
Oued Athmania	15 855	5,37
Ain Melouk	5 504	1,86
Tadjenanet	21 567	7,30
Oued Khlouf	4 562	1,54
Ben Yahia Abderrahmane	3 923	1,33
Total Wilaya	295 317	100

Source : DPSB, Mila 2018 & traitement personnel

12-2 Répartition de la population occupée selon les secteurs d'activités dans la wilaya de Mila à la fin de l'année 2015

La répartition de la population occupée selon les secteurs d'activités montre que plus des 2/3 de l'emploi total relèvent du secteur tertiaire (services et administration).

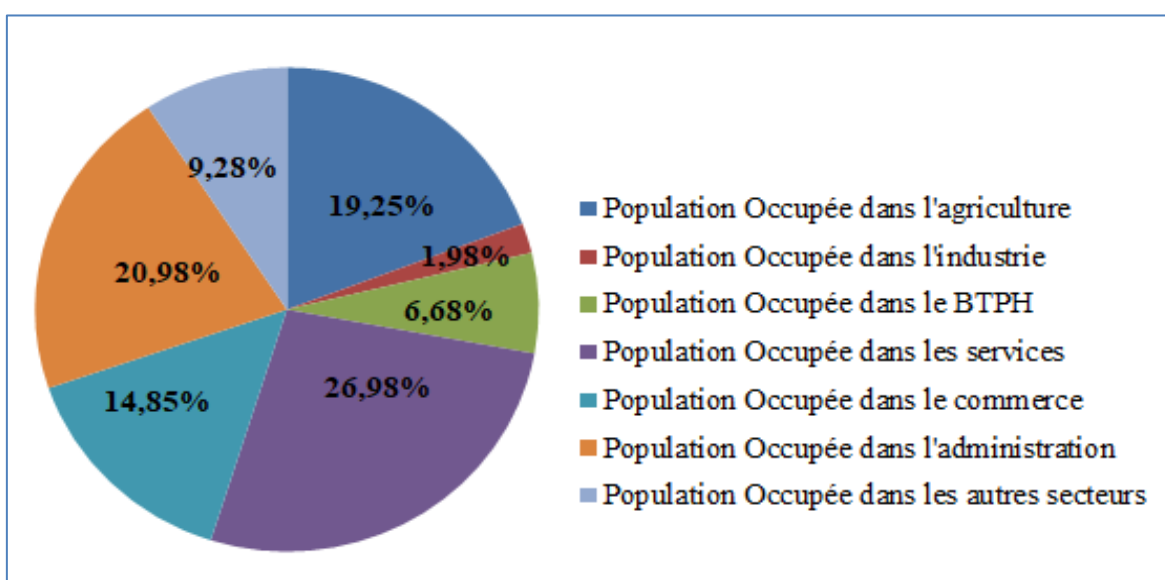
Le secteur primaire, marqué par la vocation agricole avérée de la wilaya, occupe presque le ¼ de l'emploi total contre 8.66% pour le secteur secondaire (BTPH et Industrie). (cf. Tab n° 200)

Tableau n° 200 : Répartition de la population occupée par secteurs d'activités à la fin de l'année 2015

Population occupée	2015	%
Population Occupée dans l'Agriculture	56 849	19,25
Population Occupée dans l'Industrie	5 847	1,98
Population Occupée dans le BTPH	19 727	6,68
Population Occupée dans les Services	79 676	26,98
Population Occupée dans le Commerce	43 854	14,85
Population Occupée dans l'Administration	61 958	20,98
Population Occupée dans les Autres Secteurs	27 406	9,28
Total de la population Occupée	295 317	100

Source : DPSB, Mila 2018 & traitement personnel

Figure n° 41 : Répartition de la population occupée selon les secteurs d'activités dans la wilaya de Mila à la fin de l'année 2015



Source : DPSB, Mila

13- L'emploi dans les PME dans la wilaya de Mila

La création de l'emploi par les PME de la wilaya dans les différents secteurs d'activité est importante.

13-1 Répartition spatiale des emplois créés par les PME dans la wilaya de Mila

En termes d'emplois, les quatre communes Mila, Chelghoum Laid, Ferdjioua, et Tadjenanet concentrent plus de la moitié des emplois soit 55,68 % du nombre total d'emploi généré par les PME. (cf. Tab n° 201)

Tableau n° 201 : Répartition spatiale des emplois créés par les PME dans la wilaya de Mila en 2017

Communes	Nbre d'entreprises	Effectif 2017	%
Mila	1 572	12 334	29,57
Ain Tine	95	413	0,99
Sidi Khelifa	81	304	0,73
Grarem Gouga	427	1 577	3,78
Hamala	89	278	0,67
Sidi Merouane	227	600	1,44
Chigara	67	218	0,52
Oued Endja	237	1043	2,50
Ahmed Rachedi	128	928	2,22
Zeghaia	171	636	1,52
Rouached	248	1 421	3,41
Tiberguent	70	380	0,91
Terrai Beinen	143	859	2,06
Amira Arres	100	625	1,50
Tassala Lemtai	72	423	1,01
Ferdjioua	636	2 873	6,89
Yahia Beni Guecha	123	415	0,99
Tassadane Haddada	100	428	1,03
Minar Zareza	75	273	0,65
Bouhatem	160	610	1,46
Derrahi Bouslah	68	198	0,47
Ain Beida Harriche	96	629	1,51
Ayadi Barbes	62	273	0,65
Telaghma	339	1 770	4,24
Oued Seguen	92	531	1,27
M'chira	72	281	0,67
Chelghoum Laid	1084	5 918	14,19
Oued Athmania	335	1 853	4,44
Ain Melouk	93	1 236	2,96
Tadjenanet	491	2 099	5,03
Ouled Khlouf	52	147	0,35
Ben Yahia Abderrahmane	63	137	0,33
Total Wilaya	7 668	41 710	100

Source : DIM, Mila 2018 & traitement personnel

13-2 Répartition de l'emploi créée par la PME locale selon les secteurs d'activités dans la wilaya de Mila

En termes de nombre d'emplois créés ; les plus fortes concentrations en matière d'emplois sont relevées au niveau des secteurs d'activités professionnelles suivantes :

- Le secteur du BTPH avec la création de 18 648 emplois soit 44,71 % du nombre total des emplois créés ;
- Le secteur des services avec 15 522 emplois soit 37,21 % du nombre total des postes d'emploi ;

- Le secteur de l'industrie de transformation avec 5 641 emplois soit 13,52% du nombre total des postes d'emploi ;
- Le secteur de l'Hydrocarbure, Energie, Mines et Carrières avec 992 emplois soit 2,38% du nombre total des postes d'emploi ;
- Le secteur de l'agriculture avec 907 emplois soit 2,17% du nombre total des postes créés par les PME. (cf. Tab n° 202)

Tableau n° 202 : Répartition de l'emploi créée par la PME locale selon les secteurs d'activités dans la wilaya de Mila en 2017

Secteurs d'activités	Nbre de PME	Nbre d'emplois	%
Agriculture	96	907	2,17
Hydrocarbure, Energie, Mines et Carrières	52	992	2,38
BTPH	2 334	18 648	44,71
Industrie de transformation	1 573	5 641	13,52
Services	3 613	15 522	37,21
Total	7 668	41 710	100

Source : Direction de l'industrie et des mines, Mila 2018 & traitement personnel

14- Répartition de l'emploi par secteurs d'activités dans la wilaya de Mila

L'emploi crée est réparti par secteur comme suit :

14-1 L'emploi dans le secteur primaire

L'activité agricole reste un important pourvoyeur d'emplois permanents et saisonniers ; durant la campagne 2016 /2017, la wilaya totalisait 63 926 emplois agricoles.

Les emplois dans l'agriculture sont exercés au niveau de 17 158 exploitations agricoles, constituées majoritairement de petites entités privées.

Le secteur privé, qui domine en nombre d'exploitations et en superficie, offre 97 % des emplois agricoles totaux.

Par rapport à la superficie agricole exploitée, le taux moyen d'occupation de la main d'œuvre est de : 1 occupé pour plus de 2 hectares dans le secteur privé contre 1 occupé pour plus de 16 hectares dans les EAC ; cette situation dénote du caractère extensif de la pratique agricole au niveau de la wilaya. (cf. Tab n° 203)

Tableau n° 203 : Exploitations et emplois agricoles à Mila campagne 2016/2017

Types d'exploitations	Nombre d'exploitations	Emploi	%
EAC	514	3 610	5,65
EAI	1 555	4 642	7,26
Exploitations privées	15 079	55 162	86,29
EURL	10	512	0,80
Total	17 158	63 926	100

Source : DSA, Mila 2017 & traitement personnel

14-1-1 Répartition spatiale de l'emploi dans le secteur primaire à Mila

Au plan de la répartition spatiale, l'emploi dans le secteur primaire est assez dispersé à travers les communes puisque plus de la moitié des emplois totaux agricoles (soit 57,11 %) se situent au niveau de 12 communes qui sont Benyahia Abderrahmane, Mila, M'chira, Grarem Gouga, Ouled Khlouf, Telaghma Ain Melouk, Ain Beida Harriche, Ferdjioua, Tadjenanet, Oued Athmania et Chelghoum Laid. Plus de 4/5 des emplois créés (soit 86,29 %) sont générés par le secteur privé. (cf. Tab n° 204)

Tableau n° 204 : Répartition spatiale de l'emploi dans le secteur primaire par type d'exploitation dans la wilaya de Mila campagne 2016/2017

Communes	Nbre d'emplois					%
	EAC	EAI	Privé	EURL	Total	
Mila	61	146	2 872	0	3 079	4,82
Ain Tine	112	23	763	0	898	1,40
Sidi Khelifa	0	0	1 471	0	1 471	2,30
Grarem Gouga	203	134	2 055	16	2 408	3,77
Hamala	0	188	727	0	915	1,43
Sidi Merouane	89	29	1 351	0	1 469	2,30
Chigara	0	34	731	0	765	1,20
Oued Endja	25	218	1 175	115	1 533	2,40
Ahmed Rachedi	21	576	1 317	0	1 914	2,99
Zeghaia	18	193	1 329	23	1 563	2,45
Rouached	26	180	1 634	0	1 840	2,88
Tiberguent	8	76	1 365	108	1 557	2,44
Terrai Beinen	0	77	1 340	0	1 417	2,22
Amira Arres	38	12	1 109	0	1 159	1,81
Tassala Lemtai	0	0	1 198	0	1 198	1,87
Ferdjioua	60	351	2 201	0	2 612	4,09
Yahia Beni Guecha	172	183	828	0	1 183	1,85
Tassadane Haddada	0	36	1 430	0	1 466	2,29
Minar Zareza	0	100	1 055	0	1 155	1,81
Bouhatem	43	54	1 807	0	1 904	2,98
Derrahi Bouslah	30	45	1 059	0	1 134	1,77
Ain Beida Harriche	9	40	2 004	0	2 053	3,21
Ayadi Barbes	0	0	1 135	0	1 135	1,77
Telaghma	134	216	2 586	16	2 952	4,62
Oued Seguen	315	23	1 349	55	1 742	2,73
M'chira	56	261	1 828	0	2 145	3,36
Chelghoum Laid	487	113	5 868	34	6 502	10,17
Oued Athmania	940	604	2 644	145	4 333	6,77
Ain Melouk	226	260	2 533	0	3 019	4,72
Tadjenanet	233	230	2 322	0	2 785	4,36
Ouled Khlouf	206	116	2 175	0	2 497	3,90
Ben Yahia Abderrahmane	98	124	1 901	0	2 123	3,32
Total wilaya	3 610	4 642	55 162	512	63 926	100
%	5,65	7,26	86,29	0,80	100	

Source : DSA, Mila 2018 & traitement personnel

14-2 L'emploi dans le secteur tertiaire dans la wilaya de Mila

L'emploi dans le secteur tertiaire dans la wilaya de Mila est détaillé comme suit :

14-2-1 Répartition des commerçants selon la nature de l'activité dans la wilaya de Mila

Les activités commerciales, dominées par les activités de commerce de détail (44,86 %) et de Services (36,02%), généraient en 2017 quelques 43 001 emplois. (cf. Tab n° 205)

Tableau n° 205 : Répartition des commerçants selon la nature de l'activité dans la wilaya de Mila en 2017

Secteurs d'activités	Nombre	%
Production industrielle	6 204	14,43
Production	182	0,42
Commerce de gros	1 409	3,28
Import- Export	426	0,99
Commerce de détail	19 291	44,86
Services	15 489	36,02
Total	43 001	100

Source : Direction du commerce, Mila 2018 & traitement personnel

14-2-2 Emploi dans le secteur du tourisme dans la wilaya de Mila

L'emploi généré par le secteur du tourisme, est considéré comme peu vu les capacités touristiques de la wilaya de Mila.

14-2-2-1 Emploi dans les établissements hôteliers

La lecture du tableau n° 206 révèle que l'emploi généré par les activités touristiques est assez modeste, il ne reflète guère la vocation de la wilaya de Mila en la matière.

Ainsi, dans le domaine de l'hôtellerie, la wilaya compte 08 établissements non classés dont 03 se situent au CLW, 03 autres à Chelghoum Laid et 02 à Tadjenanet et 01 à Ferdjioua. Ensemble ces établissements hôteliers offrent à peine 55 postes de travail dont 13 emplois saisonniers.

Tableau n° 206 : Emploi dans le secteur du tourisme (établissements hôteliers)

Communes	Nombre d'établissements hôteliers	Nbre d'emplois	
		Total	Dont temporaires
Mila	02	07	02
Ferdjioua	01	05	0
Chelghoum Laid	03 dont 02 fermés pour des travaux d'aménagement	19	05
Tadjenanet	02	18	06
Total wilaya	08	55	13

Source : Direction du tourisme 2018 & traitement personnel

14-2-2-2 L'emploi généré par le tourisme thermal

Le tableau n° 207 montre que le constat précédent s'applique également aux activités liées au thermalisme, puisque les 13 sources thermales existantes exploitées restent en marge de la dynamique économique de la wilaya en raison de leur faible mise en valeur, elles ne participent qu'à hauteur de 62 emplois seulement.

Les deux sources de Beni Guecha et celle de Hamala vont faire l'objet de projets de stations thermales qui vont générer plus d'emplois dans le futur proche.

Tableau n° 207 : L'emploi généré par le tourisme thermal dans la wilaya de Mila

Dénomination	Localisation	Nbre d'emplois
Hamam Safsaf	Telaghma	08
Hamam Ouled Djali		10
Hamam Telaghma		05
Hamam Frères Chaouch		08
Hamam Ouled Aissa		04
Hamam Minan		04
Hamam Frères Minacer		04
Hamam Ouled Bouhama	Mila	04
Hamam Béni Haroun	Hamala	Projet de station thermale
Hamam Ouled Achour	Ayadi Barbes	04
Hamam Beni Guecha	Beni Guecha	Projet de station thermale
Hamam Touama	Ain Melouk	04
Hamam Chifa	Oued Athmania	07
Total wilaya	13 sources thermales	62

Source : Direction du tourisme 2018 & traitement personnel

14-2-2-3 L'emploi généré par les agences de voyages

Selon le tableau n° 208, les 16 agences touristiques existant dans la wilaya de Mila n'offrent, quant à elles, que 49 emplois.

Tableau n° 208 : Emplois générés par les agences de voyages

Dénominations	Localisation	Nbre d'emplois
Madiha Tourisme	Mila	04
Dahmani Travel		04
Rouabi Alger		04
Bouhedjer		01
Medios		02
Succ Nomidia Tourisme		02
Fayrouziya Tourisme	Chelghoum Laid	03
Madi Travel		02
Bounekir Tourisme		04
Succ Madiha Tourisme		03
Succ Khadri Tourisme	Tadjenanet	03
Anwar Elrahma		03
Tadjenanet Tourisme		04
Refuge Tourisme	Ferdjioua	02
Ferhat Tourisme		06
Zaoui Tourisme		Oued Endja
Total wilaya	16 agences touristiques	49

Source : Direction du tourisme 2018 & traitement personnel

Ces agences de voyages se localisent dans les cinq centres grands urbains : Mila, Chelghoum Laid, Ferdjioua, Tadjenanet et Oued Endja.

La répartition des emplois par agglomérations est la suivante : Mila avec 05 agences de voyage créant 17 postes d'emploi, Chelghoum Laid avec quatre agences de voyage créant 12 postes d'emploi, Tadjenanet avec trois agences de voyages offrant 10 postes d'emploi, Ferdjioua avec deux agences de voyages créant 08 postes d'emploi et Oued Endja avec une seule agence de voyages n'offrant que deux postes d'emploi.

14-2-2-4 L'emploi généré par le secteur de l'artisanat

Le tableau n° 209 dévoile que le secteur de l'artisanat semble présenter plus d'opportunités pour rehausser l'économie locale, à la fin de l'année 2017, la wilaya abritait un total de 182 artisans dont plus de 65 % activistes dans les principaux centres urbains de la wilaya : Mila (32 artisans), Ferdjioua (10), Grarem Gouga (15), Chelghoum Laid (21) et Oued Athmania (07).

Tableau n° 209 : Emplois générés par le secteur de l'artisanat

Communes	Nbre d'artisans	%
Mila	31	17,03
Ain Tine	02	1,10
Grarem Gouga	15	8,24
Hamala	02	1,10
Sidi Merouane	04	2,20
Chigara	03	1,65
Oued Endja	03	1,65
Ahmed Rachedi	02	1,10
Zeghaia	07	3,84
Rouached	04	2,20
Tiberguent	01	0,55
Terrai Beinen	04	2,20
Amira Arres	01	0,55
Tassala Lemtai	06	3,30
Ferdjioua	10	5,49
Yahia Beni Guecha	03	1,65
Minar Zareza	01	0,55
Bouhatem	04	2,20
Ain Beida Harriche	04	2,20
Ayadi Barbes	01	0,55
Telaghma	14	7,69
Oued Seguen	05	2,75
M'chira	01	0,55
Chelghoum Laid	21	11,53
Oued Athmania	07	3,85
Ain Melouk	04	2,20
Tadjenanet	22	12,08
Total Wilaya	182	100

Source : Direction du commerce 2018 & traitement personnel

14-3 L'emploi dans le secteur secondaire dans la wilaya de Mila

Le secteur du BTPH est un secteur générateur d'emplois.

14-3-1 L'emploi généré par la branche du BTPH

Le BTPH, est une branche qui a généré en 2015 un pourcentage de 6,68 % de l'emploi total soit 19 727 postes d'emplois.

14-3-2 L'emploi généré par la branche industrielle

Incluse dans la région Nord-Est du pays, la wilaya de Mila ne bénéficie pas d'une assise industrielle, au même titre que les autres wilayas de la région, l'activité industrielle reste une activité marginale, dans la mesure où l'industrie ne représentait en 2005 (SRAT N-E) que 7,2 % des effectifs du secteur de l'ensemble de la région Nord-Est.

Au niveau local, le secteur industriel ne représente en 2015 que 1,98% seulement des emplois totaux. A cette faiblesse en termes d'effectifs, s'ajoute une mauvaise répartition du tissu industriel dans la mesure où la concentration reste importante, seulement, autour des grandes agglomérations qui accaparent le plus d'emplois industriels totaux de la wilaya et le long des grands couloirs de transport.

14-3-2-1 L'emploi généré de la branche industrielle du secteur privé par branches d'activités

Le tissu industriel privé et public est composé de 1555 unités industrielles et employant 5 962 travailleurs. En 2017, l'industrie de transformation dans la wilaya de Mila compte 1550 unités employant 5478 travailleurs.

Tableau n° 210 : Répartition de l'effectif des unités de l'industrie de transformation et de l'emploi industriels selon les branches d'activité en 2017

Branches d'activités	Nbre d'unités	Emplois
ISMME	328	1 851
Matériaux de construction	09	502
Chimie, plastique	402	1 360
Industrie du bois et papier	373	892
Industrie divers	10	24
Industrie du textile	28	125
Carrières et mines	40	725
Total	1 550	5 478

Source : DIM, Mila 2018 & traitement personnel

S'agissant de la typologie de l'activité de l'industrie, la branche de l'industrie sidérurgique, métallurgique, mécanique et électronique (ISMME), avec 1851 travailleurs et 328 unités, se positionne au premier plan.

Elle est suivie de près par celle du chimie et plastique avec 1360 travailleurs activant dans 402 unités. La troisième position revient à l'industrie du bois et papier qui compte 373

unités employant 892 travailleurs. Le quatrième rang est occupé par la branche des mines et carrières comptant 40 unités et 725 travailleurs. La cinquième place est occupée par les matériaux de construction comptant 09 unités et employant 502 travailleurs. Vient ensuite la branche de l'industrie du textile qui compte 28 unités employant 125 travailleurs, etc. (cf. Tab n° 210)

14-3-2-2 Répartition de l'effectif des unités des services liés à l'industrie et de l'emploi industriels selon les branches d'activités

S'agissant de la typologie de l'activité industrielle des services liés à l'industrie, la branche Eau Energie, avec 52 travailleurs et 02 unités, se place au premier plan. Le deuxième rang est occupé par les services et travaux pétrolières comptant 01 unité et employant 35 travailleurs.

La troisième position revient à l'hydrocarbure qui compte une seule unité employant un seul travailleur.

L'essor du secteur industriel fait actuellement face à quelques contraintes dont les principales relèvent de la « précarité » de certaines zones d'activités et des infrastructures (voies de communication, énergie, foncier...) dans la zone Nord de la wilaya et également à la rareté du foncier industriel à même d'accueillir des projets structurants. (cf. Tab n° 211)

Tableau n° 211 : Répartition de l'effectif des unités des services liés à l'industrie et de l'emploi industriels selon les branches d'activités

Branches d'activités	Nbre d'unités	Emplois
Eau Energie	02	52
Hydrocarbure	01	01
Services et travaux pétrolières	01	35
Total	04	88

Source : Direction de l'Industrie et des Mines, Mila 2018

15-L'emploi dans le secteur industriel public

Le tableau n° 212 révèle que le tissu industriel étatique est composé de 03 unités publiques seulement, 02 sis à Ferdjioua et 01 à Grarem Gouga, elles emploient 396 travailleurs.

Tableau n° 212 : Emplois créés dans le secteur industriel public

Entreprises	Statut juridique	Nature de l'activité	Emplois
Société nationale de réalisation et de gestion des industries connexes SONARIC	EPE/SPA	Unités radiateurs et climatiseurs	214
Moulins Béni Haroun Unité de Ferdjioua	EPE/SPA	Production de la semoule et de la farine	157
Moulins Béni Haroun Unité de Grarem Gouga	EPE/SPA	Production de la farine	25
Total			396

Source : Direction de l'Industrie et des Mines, Mila 2018

Conclusion

L'Algérie souffre d'un environnement des affaires contraignant qu'on croit résoudre par des lois or qu'il s'agit de s'attaquer au fonctionnement de la société : système financier et système socio-éducatif inadapté, la bureaucratie, le foncier, occasionnant des coûts de transaction élevés, ... etc. Il reste autant d'efforts à déployer, renvoyant tant à des facteurs sociaux, politiques, culturels qu'économiques pour libérer les énergies créatrices et innovantes, attirer les véritables créateurs de richesses privés locaux et internationaux confrontés à la lourdeur bureaucratique, au manque de visibilité et de cohérence de la politique socio-économique du pays.

L'Algérie à l'échelle macro, et la wilaya de Mila à l'échelle micro disposent d'un « potentiel important » pour atteindre les normes surtout avec les mesures prises par le gouvernement en faveur des jeunes promoteurs. Le plus important n'est pas tant d'augmenter le nombre des PME que d'assurer leur pérennité d'où la nécessité d'aller vers un système national d'innovation visant à développer les entreprises innovantes en passant à l'économie numérique.

Malgré les nouvelles initiatives de l'État pour intensifier le soutien et les programmes d'accompagnement dans le mouvement de développement local et national pour les différents groupes de la population, la menée de l'expérience se heurte souvent à l'irréalité, au lieu de réduire les inégalités entre les communes, dans certains cas c'est une source supplémentaire pour elles, et cela apparaît dans la variation du nombre de projets financés par communes.

En matière de création d'entreprises, les bilans établis par les organismes et administrations locales de soutien et d'accompagnant à la création de la PME indiquent que les dispositifs mis en place ont permis une création d'entreprises relativement modeste au regard des besoins exprimés.

Les deux zones industrielles de la wilaya de Mila constituent des bassins d'emplois et de création de la valeur ajoutée.

Les indicateurs sur les caractéristiques de l'activité de population de la wilaya de Mila montrent que :

- Le taux de chômage est de 9,47% ;
- Le taux de la population occupée s'élève à 90,53% de la population active ;
- Le secteur tertiaire est le secteur le plus générateur d'emploi
- Absence de qualification particulièrement chez les jeunes sans emploi ;
- Faible intégration de la femme dans l'activité économique ;

L'artisanat reste limité et certaines de ses activités tendent à disparaître (tapisserie, poterie, travail du bois).

QUATRIEME CHAPITRE

L'impact socio-spatial des programmes de développement et d'investissement & les résultats de l'enquête de satisfaction de la population sur les conditions de vie

I - Développement humain, équipement public et impact socio-spatiale

L'objectif de ce chapitre est de rendre compte de l'impact des différents programmes d'investissement sur le niveau atteint en développement humain et en matière d'équipements sociaux-techno-économiques par les communes de la wilaya de Mila et leurs répartitions spatiales (habitat, éducation, formation professionnelle, enseignement supérieur, santé, sportif et jeunesse, hydraulique, ...etc.) et des résultats de l'enquête sur la satisfaction des habitants et leur perception sur les conditions de vie.

1- Habitat

Selon BENAMRANE (1980), l'habitat représente pour l'individu, la famille et la collectivité une nécessité indispensable au même titre que les besoins alimentaires, d'habillement et d'éducation.

Le parc logements de la wilaya de Mila, sera traité à travers sa typologie, et les divers indicateurs de densité résidentielle (taux d'occupation par logement « TOL » et taux d'occupation par pièce « TOP »).

Les différents programmes de production de logement ont permis d'enregistrer les indicateurs suivants :

1-1 Situation du parc logements de la wilaya de Mila en 2008

La répartition spatiale des logements (par communes et par dispersion) fait ressortir trois catégories de communes :

1) - Communes à forte densité résidentielle : ces communes, au nombre de sept (07), totalisent plus de la moitié du parc logements de la wilaya de Mila (soit 53,17 %). Elles ont en commun une part importante de logements en ACL (autour de 60 % jusqu'à plus de 90 %), un nombre important de logements dépassant les 5% de la totale wilaya et de fortes concentrations urbaines. Ces communes sont : Mila, Ferdjioua, Chelghoum Laïd, Oued Athmania, Telaghma, Tadjenanet et Grarem Gouga.

2)-Communes à moyen potentiel en logements : ces communes, au nombre de dix (10), concernent les communes qui ont un nombre appréciable de logements par rapport à la wilaya (entre 2 et 5 % par commune du parc de la wilaya de Mila), un développement en bipôle (une agglomération secondaire importante mais qui dépasse le plus souvent les 15 % du parc logements de la commune), et une configuration comme pôle démographique en pleine mutation (parfois même négative). Ces communes sont : Ain Melouk, Oued Endja, Bouhatem, Rouached, Sidi Merouane, Minar Zareza, Amira Arres, Terrai Beinen, Zeghaïa, et Ain Beida Harriche.

Tableau n° 213 : Situation du parc logements de la wilaya de Mila par communes de résidence et par dispersion en 2008

Communes	Nombre de logements				% par zones de dispersion			% par wilaya
	ACL	AS	ZE	Total	ACL	AS	ZE	
Mila	12 200	/	1 087	13 287	91,82	0	8,18	9,61
Ain Tine	610	712	216	1 538	39,66	46,29	14,04	1,11
Sidi Khelifa	268	596	196	1 060	25,28	56,23	18,49	0,77
Grarem Gouga	5 032	1327	974	7 333	68,62	18,10	13,28	5,30
Hamala	543	788	585	1 916	28,34	41,13	30,53	1,39
Sidi Merouane	2 464	996	119	3 579	68,85	27,83	3,32	2,59
Chigara	463	1 343	515	2 321	19,95	57,86	22,19	1,68
Oued Endja	2 587	566	397	3 550	72,87	15,94	11,18	2,57
Ahmed Rachedi	1 661	261	617	2 539	65,42	10,28	24,30	1,84
Zeghaïa	2 500	369	316	3 185	78,49	11,59	9,92	2,30
Rouached	2 591	835	1 038	4 464	58,04	18,71	23,25	3,23
Tiberguent	1 107	212	346	1 665	66,49	12,73	20,78	1,20
Terrai Beinen	2 237	729	1 076	4 042	55,34	18,04	26,62	2,92
Amira Arres	828	1020	1 361	3 209	25,80	31,79	42,41	2,32
Tassala Lemtai	1 025	388	935	2 348	43,65	16,52	39,82	1,70
Ferdjioua	5 433	2894	808	9 135	59,47	31,68	8,85	6,61
Yahia Beni Guecha	1 008	509	411	1 928	52,28	26,40	21,32	1,39
Tassadane Haddada	857	515	1067	2439	35,14	21,12	43,75	1,76
Minar Zareza	1 279	1 124	1 072	3 475	36,81	32,35	30,85	2,51
Bouhatem	1 241	1 064	1 177	3 482	35,64	30,56	33,80	2,52
Derrahi Bouslah	249	332	968	1 549	16,07	21,43	62,49	1,12
Ain Beida Harriche	2 017	1 202	439	3 658	55,14	32,86	12,00	2,65
Ayadi Berbes	269	328	700	1 297	20,74	25,29	53,97	0,94
Telaghma	5 584	1 847	1961	9 392	59,45	19,67	20,88	6,79
Oued Seguen	1 294	511	649	2 454	52,73	20,82	26,45	1,78
M'chira	1 211	209	933	2 353	51,47	8,88	39,65	1,70
Chelghoum Laid	11 733	2 933	2 079	16 745	70,07	17,52	12,42	12,11
Oued Athmania	4 584	1 993	1264	7 841	58,46	25,42	16,12	5,67
Ain Melouk	1 550	487	810	2 847	54,44	17,11	28,45	2,06
Tadjenanet	7 680	480	1 601	9 761	78,68	4,92	16,40	7,06
Ouled Khlouf	582	482	964	2 028	28,70	23,77	47,53	1,47
Ben Yahia A	425	176	1 213	1 814	23,43	9,70	66,87	1,31
Total	83 112	27 228	27 894	138 234	60,12	19,70	20,18	100

Source : Recensement 2008, ONS & traitement personnel

3)-Communes à faible représentativité dans le parc logements de la wilaya : ce sont des communes ayant un poids faible dans leur représentativité dans la wilaya (moins de 2 % du parc logts de wilaya), et une zone éparsée représentative (souvent dépassant les 20 % du parc logements de la commune). Ces communes sont : Oued Seguin, Benyahia Abderrahmane, Tiberguent, Ahmed Rachedi, Ouled Khlouf,

Tiberguent, Tessala Lemtai, Tassadane Haddada, Derrahi Bouslah, Hamala, Ain Tine, M'chira, Sidi Khelifa, Ayadi Barbes, Yahia Beni Guecha, et Chigara. (cf. Tab n° 213)

1-2 Répartition spatiale du parc logement total selon le statut d'occupation du logement et le TOL dans la wilaya de Mila

La répartition spatiale du parc logement total de l'ensemble des communes de la wilaya de Mila selon le statut d'occupation du logement montre que 82,67 % des logements du parc logements de la wilaya sont habités, contre 0,26 % inhabités, 14% des logements sont à usage professionnelle, et 3,07 % sont utilisés comme résidence secondaire.

En ce qui concerne le TOL, il reste très élevé au sein de la wilaya avec une moyenne de 6,7 loin de la moyenne nationale de 06 et de l'objectif national d'un TOL à 05.

La situation varie selon les communes, nous avons trois grands groupes de communes qui sont :

1)- **Communes ayant des TOL modérés** (de 5,7 jusqu'à 6,4) : Sidi Khelifa, Ain Melouk, Telaghma, M'chira, Chelghoum Laid, Benyahia Abderrahmane, Oued Athmania, Oued Seguin, et Ain Tine. Ce sont les communes du sud de la wilaya.

2)- **Communes ayant des TOL importants** (entre 6,5 et 7,2) : Ouled Khlouf, Tadjenanet, Ferdjioua, Bouhatem, Tiberguent, Rouached, Oued Endja, Zeghaïa, Mila, Grarem Gouga, Hamala, Terrai Beinen et Ayadi Barbes.

3)- **Communes avec d'importants déficits en logements** (TOL dépassant le 7,5) : Tassadane Haddada, Derrahi Bouslah, Sidi Merouane, Minar Zareza, Tessala Lemtai, Amira Arres, Ahmed Rachedi, Yahia Beni Guecha et Chigara. La majorité, sont des communes montagneuses du Nord.

Le rapport entre TOL brut proche de 5,5 et le TOL net égal à 6,7 fait ressortir une mauvaise utilisation du parc logements. Si l'on se réfère au nombre de logements habités, et à l'objectif national d'un TOL de 05, les besoins en termes de logements en 2008 étaient de 39 100 logements, et atteindront les 72 000 à horizon 2020¹ qui doivent être pris en charge.

Cependant, le TOL mérite un relativisme avec le TOP, qui modère le contexte et lui donne une clarification plus détaillée.

Les communes problématiques sont celles du Nord et de l'Ouest de la wilaya. (cf. Tab n° 214)

¹ PAW Mila 2013.

Tableau n° 214 : Répartition spatiale du parc logement total selon le statut d'occupation du logement et le TOL dans la wilaya de Mila en 2008

Communes	Habité	Logement secondaire	Inhabité	A usage professionnel	Total	TOL
Mila	10 390	405	2 357	135	13 287	6,6
Ain Tine	1 235	34	268	01	1 538	6,3
Sidi Khelifa	833	54	173	0	1060	5,7
Grarem Gouga	6 114	283	928	08	7 333	6,9
Hamala	1 575	85	256	0	1 916	7,1
Sidi Merouane	3 127	169	280	03	3 579	7,4
Chigara	1887	45	389	0	2 321	7,8
Oued Endja	3 005	148	393	04	3 550	6,6
Ahmed Rachedi	2 177	79	281	02	2 539	7,3
Zeghaia	2 566	107	506	06	3185	6,9
Rouached	3 847	134	480	03	4 464	7,0
Tiberguent	1 384	14	266	01	1665	6,7
Terrai Beinen	3 224	145	672	01	4 042	7,2
Amira Arres	2 513	23	672	01	3 209	7,7
Tassala Lemtai	2 043	43	261	01	2 348	7,7
Ferdjioua	7 513	381	1 181	60	9 135	6,7
Yahia Béni Guecha	1 621	119	186	02	1 928	7,3
Tassadane Haddada	2 174	59	206	0	2 439	8,0
Minar Zareza	2 808	119	548	0	3 475	8,0
Bouhatem	2 922	78	481	01	3 482	6,9
Derrahi Bouslah	1 352	60	133	04	1 549	7,4
Ain Beida Harriche	3 291	185	182	0	3 658	6,4
Ayadi Berbes	894	158	245	0	1 297	7,2
Telaghma	8 068	90	1 223	11	9 392	6,0
Oued Seguin	2 119	170	164	01	2 454	6,3
M'chira	2 040	75	238	0	2 353	6,3
Chelghoum Laid	13 461	466	2 733	85	16 745	6,1
Oued Athmania	6 680	142	1 009	10	7 841	6,1
Ain Melouk	2 370	164	313	0	2 847	6,0
Tadjenanet	7 781	129	1 844	07	9 761	6,9
Ouled Khlouf	1 696	62	269	01	2 028	6,7
Ben Yahia A	1 569	28	203	14	1 814	6,4
Total	114 279	4 253	19 340	362	138 234	6,7
%	82,67	3,07	14,00	0,26	100	

Source : Recensement 2008, ONS & traitement personnel

1-3 Typologie des logements

Concernant la typologie des logements dans la wilaya de Mila ;

La maison individuelle ressort comme principal type de construction dans la wilaya de Mila, avec près des trois quarts de constructions (soit 73,30 % des habitations).

En deuxième position, **l'immeuble collectif** apparaît comme moyennement présent au sein de la wilaya avec un peu plus de 13%, et la maison traditionnelle vient juste après avec 11,32%.

Tableau n°215 : Répartition des logements habités selon le type de construction 2008

Communes	Type de construction					ND	Total
	Immeuble	Maison individuelle	Maison traditionnelle	Autre ordinaire	Construction précaire		
Mila	2 724	6 669	617	169	109	102	10 390
Ain Tine	93	1 080	42	05	02	13	1 235
Sidi Khelifa	15	658	153	03	01	03	833
Grarem Gouga	905	4 734	307	34	35	99	6 114
Hamala	64	1 381	116	04	03	07	1 575
Sidi Merouane	253	2 793	55	05	02	19	3 127
Chigara	04	1 318	535	18	09	03	1 887
Oued Endja	553	2 207	214	14	08	09	3 005
Ahmed Rachedi	163	1 751	252	04	02	05	2 177
Zeghaia	340	1 963	234	09	01	19	2 566
Rouached	343	3 276	193	03	05	27	3 847
Tiberguent	121	1 148	106	04	0	05	1 384
Terrai Beinen	310	2 502	383	06	08	15	3 224
Amira Arres	100	2 016	378	14	01	04	2 513
Tassala Lemtai	46	1 832	149	06	03	07	2 043
Ferdjioua	1742	5 209	429	25	14	94	7 513
Yahia Beni Guecha	18	1 486	106	10	01	0	1 621
Tassadane Haddada	103	1 425	636	03	04	03	2 174
Minar Zareza	86	2 287	414	04	05	12	2 808
Bouhatem	285	2 003	567	51	08	08	2 922
Derrahi Bouslah	41	1 034	261	12	02	02	1 352
Ain Beida Harriche	85	3 046	113	17	05	25	3 291
Ayadi Berbes	17	733	142	01	0	01	894
Telaghma	1 010	6 255	607	88	49	59	8 068
Oued Seguen	121	1 691	282	04	03	18	2 119
M'chira	170	965	849	18	33	05	2 040
Chelghoum Laid	3 530	8 056	1435	93	158	189	13 461
Oued Athmania	1 021	4 885	629	27	67	51	6 680
Ain Melouk	119	1 959	268	10	03	11	2 370
Tadjenanet	928	5 680	1 078	03	55	37	7 781
Ouled Khlouf	69	837	755	06	22	07	1 696
Ben Yahia A	14	888	627	02	27	11	1 569
Total	15 393	83 767	12 932	672	645	870	114 279

Source : Recensement 2008, ONS & traitement personnel

Les autres types de construction sont très faiblement représentés, avec le précaire qui ne représente que 645 constructions, soit 0,56%. Les situations au sein des communes sont plus rehaussées :

Trois communes possèdent un parc construction type immeuble important et qui avoisine le quart du parc constructions de la commune : Mila (26,22%), Ferdjioua (23,19%) et Chelghoum Laid (26,22%). Six autres communes sont dans la moyenne

wilaya concernant le parc immeuble : Oued Athmania, Telaghma, Tadjenanet, Oued Endja, Grarem Gouga, et Zeghaïa. Pour le reste des communes, elles ont le plus souvent une typologie de constructions entre l'individuel et le traditionnel majoritaire, atteignant plus de 90% du parc de constructions communales, mais le plus souvent dépassant les 95%. (cf. Tab n° 215)

1-4 Densités résidentielles

Les logements sont répartis selon le nombre de pièces de manière hétérogène au niveau de la wilaya.

Les petits logements (F1 et F2) représentent une part non négligeable du parc logements de la wilaya, avec 38,22% du parc logements total.

Ceci constitue un problème car la taille moyenne des ménages étant de l'ordre de 6,1 en moyenne au sein de la wilaya, l'exiguïté des locaux d'habitation se fait ressentir plus qu'ailleurs. Pour les F3 et F4, ils représentent 48,76% du parc logements, ce qui est plus ou moins correct.

Les logements importants (souvent maisons individuelles) de F5 et plus constitue 12,35% du total logement.

En ce qui concerne le TOP, la situation varie selon les communes, nous avons trois grands groupes de communes :

1)- **Communes ayant des TOP circonspects** (de 2,0 à 2,2) : Mila, Grarem Gouga, Sidi Merouane et Yahia Béni Guecha.

2)- **Communes ayant des TOP graves** (entre 2,3 et 2,6) : Tadjenanet, Telaghma, Chelghoum Laid, Oued Seguen, Oued Athmania, Ferdjioua, Ain Beida Harriche, Tiberguent, Rouached, Oued Endja, Ahmed Rachedi, Zeghaïa, Ain Tine, Sidi Khelifa, et Hamala.

3)- **Communes avec d'importants déficits en logements** (TOP comprise entre 2,7 et 3,1) : Tassadane Haddada, Derrahi Bouslah, Minar Zarza, Tessala Lemtai, Amira Arres, Terrai Beinen, Bouhatem, Ain Melouk, Ayadi Barbes, M'chira, Ouled Khlouf et Chigara.

La majorité de ces communes, sont des communes montagneuses du Nord, et des communes du sud. Le TOP donne plus de détails sur l'occupation des logements. Les communes problématiques sont celles du Nord de la wilaya, celles de l'Ouest et du sud. (cf. Tab n° 216)

Tableau n° 216 : Répartition des logements par nombre de pièces 2008

Communes	Nombre de pièces							Total	TOP
	1	2	3	4	5	6&+	ND		
Mila	591	1 805	3 912	2 322	643	1 053	64	10 390	2,0
Ain Tine	124	326	437	223	60	59	06	1 235	2,3
Sidi Khelifa	121	241	243	175	22	24	07	833	2,3
Grarem Gouga	394	1 314	1 898	1 340	396	740	32	6 114	2,1
Hamala	161	464	374	330	92	147	07	1 575	2,4
Sidi Merouane	187	573	875	615	253	596	27	3 127	2,0
Chigara	287	569	341	470	70	141	09	1 887	2,9
Oued Endja	311	771	1091	461	194	168	08	3 005	2,4
Ahmed Rachedi	187	463	715	442	167	197	06	2 177	2,3
Zeghaïa	281	668	821	448	137	206	05	2 566	2,5
Rouached	295	864	1 142	807	261	461	18	3 847	2,3
Tiberguent	169	342	438	252	67	114	02	1 384	2,4
Terrai Beinen	435	960	812	656	140	198	22	3 224	2,8
Amira Arres	286	659	614	555	153	235	10	2 513	2,8
Tassala Lemtai	299	567	492	383	110	183	09	2 043	2,9
Ferdjioua	658	1 648	2 577	1483	516	597	33	7 513	2,3
Yahia Beni Guecha	118	329	480	370	163	160	01	1 621	2,2
Tassadane Haddada	300	650	525	362	118	209	10	2 174	2,9
Minar Zareza	367	825	594	637	139	215	32	2 808	2,9
Bouhatem	460	877	935	430	95	111	14	2 922	2,7
Derrahi Bouslah	229	444	365	230	26	52	05	1 352	3,0
Ain Beida Harriche	459	1 115	811	535	139	227	05	3 291	2,6
Ayadi Berbes	109	280	253	193	33	22	04	894	2,7
Telaghma	1 320	2 525	2 467	1 129	260	304	63	8 068	2,5
Oued Seguen	304	535	919	221	52	73	16	2 119	2,5
M'chira	438	747	583	182	36	44	09	2 040	2,9
Chelghoum Laid	1 540	3 455	4 792	2117	756	605	197	13 461	2,3
Oued Athmania	1077	1 869	2 036	1 121	285	247	45	6 680	2,5
Ain Melouk	489	787	633	308	78	60	15	2 370	2,7
Tadjenanet	959	2134	2320	1242	477	582	68	7 781	2,4
Ouled Khlouf	428	556	432	192	47	31	10	1 696	3,1
Ben Yahia A	385	545	374	185	25	43	12	1 569	3,0
Total	13769	29 906	35 300	20 418	6 011	8 104	772	114 279	2,5
%	12,05	26,17	30,89	17,87	5,26	7,09	0,67	100	

Source : RGPH 2008, ONS & traitement personnel

2- Equipements socio publics

L'équipement représente selon ZUCHELLI, est une portion d'espace constitué d'une surface occupée et/ou libre et d'un volume bâti ou se déroulent des activités déterminées, avec leur propre organisation, leur structure et leurs modalités de fonctionnements, au service de la collectivité ou animées par la collectivité.

Les équipements collectifs constituent ainsi un objectif et un moyen de toute politique d'aménagement, ils sont donc largement pris en compte par le droit de l'urbanisme et, au-delà du droit, dans les procédures de financement et de réalisation des opérations d'aménagement.

Les équipements collectifs sont donc censés répondre aux besoins de la vie en société². Par rapport à d'autres secteurs, les équipements collectifs ne concernent pas directement un secteur productif, leur importance cependant se situe à plusieurs niveaux :

- (1) - Consacre l'investissement de l'Etat à long terme sur l'aspect de développement humain,
- (2) - Favorise une qualité de vie des populations,
- (3) – participe au maintien des populations locales et favorise l'émergence d'une attractivité territoriale,
- (4) – Participe avec l'emploi, à la stabilité sociale et fait baisser sensiblement les problématiques de la société,
- (5) – Constitue indirectement un outil important au développement économique.

2-1 Equipements éducatifs

Les équipements éducatifs représentent un moyen indispensable au développement humain des communes. Plusieurs indicateurs ont été utilisés pour évaluer le niveau d'équipement et les conditions d'enseignement et de scolarisation dont :

- 1)- Le taux de scolarisation ;
- 2)- Le taux d'occupation par classes des communes ;
- 3)- Le taux d'encadrement.

2-1-1 Le taux de scolarisation

L'effectif scolarisé de la wilaya de Mila, après avoir connu une évolution durant les années 90, vient de connaître, à la lumière des résultats du RGPH, une involution inquiétante pour 2008. Il passe de 152 556 enfants scolarisés (6-15 ans) en 1998 à 138 502 enfants en 2008 qui représente 90,79% de l'effectif de 1998, soit une baisse presque de 10% en 10 ans.

Cependant, trois communes ont gardé leurs effectifs scolarisés ou ont connu une augmentation, avec Chelghoum Laid qui a gardé pratiquement les mêmes effectifs en 10 ans, Tessala qui a vu une augmentation de plus de 11% et l'exception, Minar Zareza, a connu près du quart d'augmentation des effectifs (23,40%).

² Site <https://www.universalis.fr/>, date de consultation 20/05/2019

A l'inverse, six communes ont connu une baisse des effectifs de plus de 20%, ce sont les communes d'Ain Tine, Ayadi Barbes, Benyahia Abderrahmane, Hamala, Sidi Khelifa, et Zeghaïa. (cf. Tab n° 217)

Tableau n° 217 : Répartition spatiale du taux de scolarisation des 6-15 ans dans la wilaya de Mila en 1998

Communes	6-15 ans RGPH 1998					
	Population scolarisée		Population scolarisable		Taux de scolarisation (%)	
	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles
Mila	14 561	7 086	15871	7 739	91,70	91,60
Ain Tine	1 655	808	1 817	892	91,10	90,60
Sidi Khelifa	1 044	498	1 180	564	88,50	88,30
Grarem Gouga	8 057	3 893	9 530	4 689	84,50	83,00
Hamala	2 502	1 207	2 953	1 459	84,70	82,70
Sidi Merouane	4 654	2283	5 244	2 600	88,80	87,80
Chigara	3 165	1 529	4085	2 029	77,50	75,30
Oued Endja	4 212	2 066	4 634	2 282	90,90	90,50
Ahmed Rachedi	3 046	1 493	3 959	1 964	76,90	76,00
Zeghaïa	3 964	1892	4 445	2 156	89,20	87,70
Rouached	5 894	2792	7 063	3 519	83,50	79,30
Tiberguent	2 003	947	2 252	1 093	88,90	86,60
Terrai Beinen	4 904	2398	6 097	3 005	80,40	79,80
Amira Arres	4 339	2 094	5 504	2 739	78,80	76,40
Tessala Lemtai	2 921	1287	4 022	1 976	72,60	65,10
Ferdjioua	9 321	4 619	10 736	5 349	86,80	86,40
Yahia Beni Guecha	2 463	1149	2 823	1 359	87,20	84,50
Tassadane Harriche	3 283	1327	5 222	2 522	62,90	52,60
Minar Zareza	3 598	1 457	6225	3 018	57,80	48,30
Bouhatem	4 569	2 125	5 461	2 678	83,70	79,30
Derrahi Bouslah	2 279	1055	2993	1 472	76,10	71,70
Ain Beida Harriche	4 256	1 995	5 236	2 563	81,30	77,80
Ayadi Berbes	1 667	775	2 131	1 049	78,20	73,90
Telaghma	9 198	4363	11 214	5 512	82,00	79,20
Oued Seguen	2 706	1314	3232	1 625	83,70	80,80
M'chira	2 604	1 205	3 204	1 559	81,30	77,30
Chelghoum Laid	14 363	6 976	16884	8 242	85,10	84,60
Oued Athmania	8 428	4 118	9 584	4 772	87,90	86,30
Ain Melouk	2 847	1 353	3 534	1 694	80,60	79,90
Tadjenanet	9 717	4567	12 055	5 878	80,60	77,70
Ouled Khlouf	2 167	957	3 105	1 532	69,80	62,50
Ben Yahia Abderrahmane	2 172	976	2 853	1 392	76,10	70,10
Total	152 556	72 600	185 147	90 920	82,40	79,90

Source : RGPH 1998, ONS

2-1-2 Répartition spatiale du taux de scolarisation des 6-15 ans dans la wilaya de Mila en 2008

Concernant les effectifs des filles scolarisées, et sur les trois communes qui ont gardé leurs effectifs, une quatrième et une cinquième ont connu une évolution en augmentation des effectifs filles scolarisés : Tadjenanet (+2,65%) et Tassadane Haddada (+15,6%) mais avec les trois autres communes ayant des taux d'augmentation des effectifs filles considérables : Minar Zarza avec (+41,52%), Chelghoum Laid avec (+3,30%) et Tessala (+27,89%).

Les chiffres bruts renseignent sur l'évolution des effectifs, et les taux et les pourcentages renseignent sur l'évolution des efforts consentis dans le secteur de l'éducation.

Sur l'aspect taux de scolarisation, les résultats des dix dernières années sont tout simplement spectaculaires : l'on est passé d'un taux de scolarisation au sein de la wilaya de 82,40% en 1998 à 93,30% en 2008.

Même les communes qui ont un retard sur ce taux de scolarisation, et qui sont autour des 85% (Ouled Khlouf et Tassadane Haddada), étaient en 1998 à moins de 70% d'effectifs scolarisés.

Le taux de scolarisation des filles a lui aussi connu une évolution forte, avec un bond de 79,90% en 1998 à 93% en 2008.

Ces chiffres sont un indicateur des efforts considérables consentis par l'état dans ce secteur, et affirment la volonté des services publics d'en finir définitivement avec les carences dans un secteur qui constitue le fer de lance de tout développement humain.

1)- Plusieurs communes dépassent même le taux moyen de la wilaya (93,3%), avec 14 communes (taux entre 93,9% - 96,8%) : Amira Arres, Terrai Beinen, Mila, Zeghaïa, Rouached, Yahia Béni Guecha, Tiberguent, Grarem Gouga, Ferdjioua, Oued Athmania, Sidi Merouane, Ayadi Barbes, Oued Endja et Aine Tine.

2)- 14 communes frôlent la moyenne de wilaya (entre 89,4 % et 93,8 %) : Ain Beida Harriche, Ferdjioua, Tessala, Chigara, Hamala, Sidi Khelifa, Bouhatem, Ain Melouk, Chelghoum Laid, Oued Seguin, Telaghma, M'chira, Derrahi Bouslah et Tadjenanet.

3)- Enfin, quatre communes connaissent des taux de scolarisation inquiétants (moins de 90% : entre 85,7%- 89,3%) : Ouled Khlouf, Benyahia Abderrahmane, Tassadane Haddada et Minar Zarza. Cependant, et comme décrit plus haut, ces communes qui étaient déjà en retard en 1998, ont toutes connu un bond d'environ 15%, ce qui est considérable, et dépassent toutes les taux de 1998. (cf. Tab n° 218)

Tableau n° 218 : Répartition spatiale du taux de scolarisation des 6-15 ans dans la wilaya de Mila en 2008

Communes	Population scolarisée		Population scolarisable		Taux de scolarisation	
	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles
Mila	12 619	6 242	13 340	6 554	94,60	95,20
Ain Tine	1 299	640	1 351	659	96,10	97,10
Sidi Khelifa	806	407	872	435	92,40	93,60
Grarem Gouga	7 477	3 680	7 922	3 916	94,40	94,00
Hamala	1 942	964	2 049	1 020	94,80	94,60
Sidi Merouane	4 242	2 127	4 382	2 188	96,80	97,20
Chigara	2 977	1 479	3 171	1 561	93,90	94,70
Oued Endja	3 731	1 800	3 858	1 860	96,70	96,80
Ahmed Rachedi	2 636	1 274	2 773	1 335	95,10	95,40
Zeghaïa	3 102	1 545	3 222	1 602	96,30	96,40
Rouached	5 081	2 434	5 328	2 560	95,40	95,10
Tiberguent	1 695	832	1 758	865	96,40	96,30
Terrai Beinen	4 653	2316	4 877	2 416	95,40	95,90
Amira Arres	3 630	1 855	3 814	1 951	95,20	95,10
Tessala Lemtai	3 258	1 646	3 471	1 759	93,80	93,60
Ferdjioua	9 117	4 513	9 609	4 758	94,90	94,80
Yahia Beni Guecha	2 007	966	2 104	1 017	95,40	95,10
Tassadane Haddada	3 234	1 534	3 728	1 841	86,80	83,30
Minar Zareza	4 440	2 062	4 998	2 379	88,80	86,70
Bouhatem	3 663	1777	3912	1 922	93,60	92,50
Derrahi Bouslah	1 868	931	2031	1019	92,00	91,40
Ain Beida Harriche	3 766	1 815	4 084	1 963	92,20	92,40
Ayadi Berbes	1 169	562	1 287	634	90,80	88,60
Telaghma	8 596	4 121	9 389	4 529	91,60	91,00
Oued Seguen	2 327	1 125	2 528	1 217	92,00	92,40
M'chira	2 197	1 101	2 409	1 210	91,20	91,00
Chelghoum Laid	14 443	7 206	15 487	7 729	93,30	93,20
Oued Athmania	6 961	3 435	7 401	3 656	94,10	93,90
Ain Melouk	2 562	1 201	2 739	1 294	93,50	92,80
Tadjenanet	9 472	4 688	10 472	5 225	90,50	89,70
Ouled Khlouf	1 897	890	2 215	1 094	85,70	81,40
Ben Yahia Abderrahmane	1 637	781	1 833	876	89,30	89,20
Total	138 502	67 950	148 416	73 041	93,30	93,00

Source : données RGPH 1998, 2008 & traitement personnel

2-1-3 Le préscolaire

Le préscolaire est une phase préparatoire à l'enseignement élémentaire : les objectifs essentiels sont la socialisation, la mise en place du langage, du nombre et du geste graphique.

2-1-3-1 Etat de scolarisation au préscolaire dans la wilaya de Mila

A la lecture des données relatives à l'enseignement préscolaire, nous constatons les faits suivants : Un TOC global peu acceptable : 36.

Tableau n° 219 : Etat de la scolarisation au préscolaire dans la wilaya de Mila pour l'année scolaire 2016-2017

Communes	Nbre de classes	Nbre de groupes	Nbre d'élèves		% filles	TOC
			Total	Dont Filles		
Mila	37	47	1 344	685	50,97	36
Sidi Khelifa	04	04	124	56	45,16	31
Ain Tine	05	06	161	89	55,28	32
Grarem Gouga	37	47	1 329	631	47,48	36
Hamala	20	23	616	307	49,84	31
Sidi Merouane	06	08	247	136	55,06	41
Chigara	21	24	744	348	46,77	35
Oued Endja	06	07	197	102	51,78	33
Ahmed Rachedi	14	17	479	219	45,72	34
Zeghaïa	12	12	298	153	51,34	25
Rouached	12	15	424	197	46,46	35
Tiberguent	10	13	321	139	43,30	32
Terrai Beinen	08	09	288	148	51,39	36
Amira Arres	24	31	933	451	48,34	39
Tessala Lemtai	09	10	298	141	47,32	33
Ferdjioua	21	32	923	430	46,59	44
Yahia Beni Guecha	05	08	223	110	49,33	45
Tassadane Haddada	05	09	214	101	47,20	43
Minar Zareza	21	30	892	467	52,35	42
Bouhatem	06	07	210	104	49,52	35
Derrahi Bouslah	04	05	151	75	49,67	38
Ain Beida Hriche	08	13	392	197	50,26	49
Ayadi Barbes	10	12	298	139	46,64	30
Telaghma	09	11	331	148	44,71	37
Oued Seguin	10	16	440	210	47,73	44
M'chira	07	07	193	91	47,15	28
Chelghoum Laid	10	10	243	112	46,09	24
Oued Athmania	10	13	353	179	50,71	35
Ain Melouk	13	16	447	206	46,09	34
Tadjenanet	03	03	84	44	52,38	28
Ouled Khlouf	14	17	417	211	50,60	30
Ben Yahia Abderrahmane	05	06	173	89	51,45	35
Total wilaya	386	488	13 787	6 715	48,71	36

Source : Direction de l'éducation, Mila 2018 & traitement personnel

Pour ce qui de l'équilibre filles – garçons, nous n'avons pas de communes dont le taux de scolarisation des filles est en dessous de 45% (sauf Telaghma avec 44,71% et Tiberguent avec 43,30 %), mais nous avons huit communes avec des taux équilibrés (entre 49 et 51%) : Mila, Hamala, Yahia Béni Guecha, Ouled Khlouf, Derrahi Bouslah, Ain Beida Hriche, Oued Athmania et Bouhatem. Nous avons également huit communes dont le taux de scolarisation des filles dépasse 51% (Ben Yahia Abderrahmane, Tadjenanet, Minar Zareza, Terrai Beinen, Zeghaïa, Oued Endja, Sidi Merouane et Ain Tine). Concernant le TOC, nous avons une majorité de communes avec moins de 36 élèves par classe. Nous avons deux gros centres urbains de la wilaya, et qui ont des TOC les plus faibles : Tadjenanet (28) et Chelghoum Laid (24).

Un taux de répartition des effectifs scolarisés par sexe plus ou moins équilibré (48,71% de filles). (cf. Tab n° 219)

2-1-3-2 Etat de l'encadrement du préscolaire dans la wilaya de Mila

Un nombre d'enseignants un peu problématique qui permet un taux d'encadrement autour de 30, ce qui est dans une moyenne peu acceptable. La forte présence des femmes dans l'enseignement préscolaire est un fait aussi, avec 88,66% du corps enseignant. (cf. Tab n° 220)

Tableau n° 220 : Etat de l'encadrement du préscolaire dans la wilaya de Mila pour l'année scolaire 2016-2017

Communes	Nbre d'enseignants		% femmes
	Total	Dont femmes	
Mila	49	49	100
Sidi Khelifa	04	03	75
Ain Tine	06	06	100
Grarem Gouga	47	45	95,74
Hamala	23	21	91,30
Sidi Merouane	08	08	100
Chigara	24	24	100
Oued Endja	06	05	83,33
Ahmed Rachedi	17	15	88,24
Zeghaïa	12	10	83,33
Rouached	15	15	100
Tiberguent	13	13	100
Terrai Beinen	09	09	100
Amira Arres	31	27	87,10
Tessala Lemtai	10	07	70
Ferdjioua	28	23	82,14
Yahia Beni Guecha	08	08	100
Tassadane Haddada	04	04	100
Minar Zareza	27	21	77,78
Bouhatem	06	05	83,33
Derrahi Bouslah	04	04	100
Ain Beida Harriche	13	12	92,31
Ayadi Barbes	12	09	75
Telaghma	12	12	100
Oued Seguen	16	12	75
M'chira	07	06	85,71
Chelghoum Laid	10	09	90
Oued Athmania	13	09	69,23
Ain Melouk	16	12	75
Tadjenet	03	02	66,67
Ouled Khlouf	17	11	64,71
Ben Yahia A	06	06	100
Total wilaya	476	422	88,66

Source : Direction de l'éducation, Mila 2018 & traitement personnel

2-1-3-3 Etat de la restauration du préscolaire dans la wilaya de Mila

La restauration des élèves du préscolaire aux seins des cantines scolaires est garantie pour la majorité des scolarisés dans les communes de la wilaya sauf pour quelques communes (Ain Beida Harriche, Tassadane Haddada, Minar Zareza, Ferdjioua, Tassala Lemtai, Amira Arres, Tiberguent, Rouached, Hamala, Mila, Grarem Gouga et Chigara) dont 07 communes enregistrant un taux inférieur à la moyenne de wilaya.

Le taux le plus faible est enregistré au niveau de la commune de Minar Zareza (27,47%). (cf. Tab n° 221)

Tableau n° 221 : Etat de la restauration du préscolaire dans la wilaya de Mila pour l'année scolaire 2016-2017

Communes	Nbre d'élèves	Nbre de bénéficiaires	%
Mila	1 344	934	69,49
Sidi Khelifa	124	124	100
Ain Tine	161	161	100
Grarem Gouga	1 329	850	63,96
Hamala	616	404	65,58
Sidi Merouane	247	247	100
Chigara	744	625	84,01
Oued Endja	197	197	100
Ahmed Rachedi	479	479	100
Zeghaïa	298	298	100
Rouached	424	395	93,16
Tiberguent	321	227	70,72
Terrai Beinen	288	288	100
Amira Arres	933	781	83,71
Tassala Lemtai	298	293	98,32
Ferdjioua	923	748	81,04
Yahia Beni Guecha	223	223	100
Tassadane Haddada	214	172	80,37
Minar Zareza	892	245	27,47
Bouhatem	210	210	100
Derrahi Bouslah	151	151	100
Ain Beida Harriche	392	323	82,40
Ayadi Barbes	298	298	100
Telaghma	331	331	100
Oued Seguen	440	440	100
M'chira	193	193	100
Chelghoum Laid	243	243	100
Oued Athmania	353	353	100
Ain Melouk	447	447	100
Tadjenanet	84	84	100
Ouled Khlouf	417	417	100
Ben Yahia Abderrahmane	173	173	100
Total Wilaya	13 787	11 354	82,35

Source : Direction de l'éducation, Mila 2018 & traitement personnel

2-1-4 L'enseignement primaire (1^{er} et 2^{ème} cycles)

La situation de l'enseignement dans le cycle primaire dans la wilaya de Mila est décrite comme suit :

2-1-4-1 Etat de scolarisation au cycle primaire dans la wilaya de Mila pour l'année scolaire 2016- 2017

A la lecture du tableau n° 222, nous constatons les faits suivants :

1)- Scolarisation d'un effectif de 93 075 élèves se scolarisant au niveau de 446 écoles réparties sur le territoire de la wilaya de Mila.

2)- Un TOC global plus au moins acceptable : 29,73. Concernant le TOC, nous avons onze communes avec moins de 25 élèves par classe (Ayadi Barbes (17,80), Derrahi Bouslah (21,45), Bouhatem (24,98), Minar Zareza (23,59), Tassadane Haddada (22,23), Tassala Lemtai (22,08), Amira Arres (24,93), Tiberguent (21,30), Chigara (22,15) et Hamala (23,08).

Dix communes, qui saisissent les gros centres urbains de la wilaya, et qui ont des TOC dépassant 30 : Tadjenanet, Chelghoum Laid, Telaghma, Oued Seguin, M'chira, Oued Athmania, Ain Beida Harriche, Ferdjioua, Ahmed Rachedi et Mila.

3)- Un taux de répartition des effectifs scolarisés par sexe plus ou moins équilibré (47,66 % de filles).

Pour ce qui de l'équilibre filles – garçons, nous n'avons pas de communes dont le taux de scolarisation des filles est en dessous de 45% (sauf Tassadane Haddada avec 43,14%), mais nous avons quatre communes avec des taux équilibrés (plus de 49) : Ouled Khoulouf (49,75 %), Yahia Béni Guecha (49,28 %), Rouached (49,35 %), et Ain Tine (49,91 %).

4)- Une utilisation des salles de classes problématique avec plus de 11% des salles de classes non exploitées.

Si l'ensemble des salles disponibles étaient utilisées, le TOC baisserait à moins de 27 (26,21).

Concernant les communes qui n'exploitent pas correctement leur parc de classes (moins de 85%), nous trouvons neuf communes : Ahmed Rachedi, Amira Arres, Minar Zarza, Ain Melouk, Sidi Merouane, Ayadi Barbes, Tassadane Haddada, M'chira et Ain Beida Harriche.

Tableau n° 222 : Etat de scolarisation au cycle primaire dans la wilaya de Mila pour l'année scolaire 2016- 2017

Communes	Nbre écoles	Nbre classes			Nbre Elèves			TOC
		Total	Dont utilisées	%	Total	Dont Filles	%	
Mila	33	298	261	87,58	7 913	3 753	47,43	30,32
Ain Tine	03	24	21	87,5	583	291	49,91	27,76
Sidi Khelifa	06	37	36	97,30	1 006	488	48,51	27,94
Grarem Gouga	22	196	168	85,71	4 665	2 281	48,90	27,77
Hamala	08	54	49	90,74	1 131	519	45,89	23,08
Sidi Merouane	13	107	89	83,18	2 281	1 051	46,08	25,63
Chigara	10	77	71	92,21	1 573	746	47,43	22,15
Oued Endja	14	95	82	86,32	2 187	1 056	48,29	26,67
Ahmed Rachedi	09	69	52	75,36	1 620	771	47,59	31,15
Zeghaia	10	81	74	91,36	1 852	878	47,41	25,03
Rouached	17	110	97	88,18	2 537	1 252	49,35	26,15
Tiberguent	08	52	46	88,46	980	462	47,14	21,30
Terrai Beinen	15	114	102	89,47	2 554	1 212	47,45	25,04
Amira Arres	16	96	72	75	1 795	857	47,74	24,93
Tassala Lemtai	10	76	71	93,42	1 568	717	45,73	22,08
Ferdjioua	22	194	174	89,69	5 726	2 778	48,52	32,91
Yahia Beni Guecha	07	61	56	91,80	1 461	720	49,28	26,09
Tassadane Haddada	15	99	80	80,81	1 778	767	43,14	22,23
Minar Zareza	20	137	115	83,94	2 713	1 248	46,00	23,59
Bouhatem	17	109	99	90,83	2 473	1 159	46,87	24,98
Derrahi Bouslah	11	62	55	88,71	1 180	541	45,85	21,45
Ain Beida Harriche	11	112	87	77,68	2 860	1 399	48,92	32,87
Ayadi Barbes	07	43	35	81,40	623	302	48,48	17,80
Telaghma	25	212	201	94,81	7 469	3 512	47,02	37,16
Oued Seguen	05	50	47	94	1 800	876	48,67	38,30
M'chira	08	68	56	82,35	1 744	788	45,18	31,14
Chelghoum Laid	36	325	298	91,69	11 575	5 557	48,01	38,84
Oued Athmania	17	173	161	93,06	4 877	2 345	48,08	30,29
Ain Melouk	09	74	59	79,73	1 761	846	48,04	29,85
Tadjenanet	25	226	210	92,92	7 839	3 748	47,81	37,33
Ouled Khoulouf	08	66	58	87,88	1 616	804	49,75	27,86
Ben Yahia A	09	54	49	90,74	1 335	636	47,64	27,24
Total wilaya	446	3 551	3 131	88,17	93 075	44 360	47,66	29,73

Source : Direction de l'éducation, Mila 2018 & traitement personnel

2-1-4-2 Etat de l'encadrement du cycle primaire dans la wilaya de Mila

A la lumière du tableau n° 223, nous pouvons constater les faits suivants :

Un nombre d'enseignants correct qui permet un taux d'encadrement autour de 24, ce qui est dans une moyenne acceptable.

La présence des femmes dans l'enseignement primaire est un fait aussi, avec 80,08 % du corps enseignant. Le taux de vacation est de 1,04. Le taux de déperdition est de 0,14. Cinq communes n'enregistrent aucune déperdition ; Hamala, Oued Endja, Zeghaia, Amira Arres et Yahia Béni Guecha.

Tableau n° 223 : Etat de l'encadrement du cycle primaire dans la wilaya de Mila pour l'année scolaire 2017-2018

Communes	Nbre enseignants			Taux d'encadrement	Taux de déperdition	Taux de vacation
	Total	Femmes	%			
Mila	324	274	84,57	24,42	0,09	1,04
Ain Tine	21	17	80,95	27,76	0,01	0,86
Sidi Khelifa	47	42	89,36	21,40	0,01	1,08
Grarem Gouga	185	159	85,95	25,22	0,14	0,94
Hamala	54	48	88,89	20,94	0,00	0,94
Sidi Merouane	99	81	81,82	23,04	0,06	0,92
Chigara	74	64	86,49	21,26	0,06	0,86
Oued Endja	104	94	90,38	21,03	0,00	1,02
Ahmed Rachedi	68	64	94,12	23,82	0,03	1,12
Zeghaia	88	75	85,23	21,05	0,00	0,99
Rouached	121	101	83,47	20,97	0,03	1,03
Tiberguent	52	43	82,69	18,85	0,01	0,98
Terrai Beinen	125	104	83,20	20,43	0,03	1,02
Amira Arres	100	77	77	17,95	0,00	1,13
Tassala Lemtai	80	64	80	19,60	0,03	0,93
Ferdjioua	218	170	77,98	26,27	0,04	1,06
Yahia Beni Guecha	64	52	81,25	22,83	0,00	0,96
Tassadane Haddada	95	71	74,74	18,72	0,05	1,01
Minar Zareza	141	102	72,34	19,24	0,12	1,02
Bouhatem	118	81	68,64	20,96	0,03	1,01
Derrahi Bouslah	62	42	67,74	19,03	0,01	0,98
Ain Beida Harriche	110	86	78,18	26,00	0,06	1,06
Ayadi Barbes	40	17	42,5	15,58	0,01	0,94
Telaghma	277	214	77,26	26,96	0,06	1,15
Oued Seguen	62	48	77,42	29,03	0,06	1,13
M'chira	75	62	82,67	23,25	0,04	1,13
Chelghoum Laid	409	313	76,53	28,30	0,15	1,16
Oued Athmania	186	161	86,56	26,22	0,08	0,97
Ain Melouk	73	62	84,93	24,12	0,08	1,03
Tadjenanet	279	224	80,29	28,10	0,25	0,15
Ouled Khoulouf	70	51	72,86	23,09	0,12	1,03
Ben Yahia A	55	41	74,55	24,27	0,01	0,96
Total wilaya	3 876	3 104	80,08	24,01	0,14	1,04

Source : Direction de l'éducation, Mila 2018 & traitement personnel

2-1-4-3 Etat de la restauration du cycle primaire dans la wilaya de Mila

Le tableau n° 224 révèle que la restauration des élèves du cycle primaire se fait au niveau de 384 cantines scolaires qui garantit des repas réguliers pour la majorité des scolarisés dans les communes de la wilaya.

Les cantines présentes dans les communes de la wilaya sont surexploitées, le nombre de bénéficiaires dépassent leurs capacités en ratios (77 057 bénéficiaires contre 44 376 ratios) qui influencent sur la quantité et la qualité des repas fournis.

Tableau n° 224 : Etat de la restauration du cycle primaire dans la wilaya de Mila pour l'année 2017-2018

Communes	Cantines scolaires		
	Nbre	Capacité en rations	Nbre de bénéficiaires
Mila	21	2 340	5 328
Ain Tine	03	472	583
Sidi Khelifa	06	840	1 006
Grarem Gouga	19	1 825	3 968
Hamala	07	1 140	1 170
Sidi Merouane	13	1 528	2 281
Chigara	10	1 480	1 573
Oued Endja	13	1 460	2 046
Ahmed Rachedi	09	1 060	1 620
Zeghaia	08	1 240	1 204
Rouached	17	1 788	2 505
Tiberguent	07	600	963
Terrai Beinen	14	1 620	2 168
Amira Arres	15	1 161	1 794
Tassala Lemtai	09	1 264	1 562
Ferdjioua	19	2 408	4 824
Yahia Beni Guecha	07	580	1 459
Tassadane Haddada	15	1 500	1 778
Minar Zareza	19	1 720	2 609
Bouhatem	17	1 370	2 473
Derrahi Bouslah	11	1 080	1 180
Ain Beida Harriche	11	1 095	2 860
Ayadi Barbes	07	590	623
Telaghma	20	1 983	5 854
Oued Seguen	05	320	1 800
M'chira	07	1 140	1 471
Chelghoum Laid	24	2 992	6 633
Oued Athmania	12	1 800	3 184
Ain Melouk	09	1 420	1 761
Tadjenanet	13	2 100	1 839
Ouled Khlouf	08	1 200	1 603
Ben Yahia Abderrahmane	09	1 260	1 335
Total Wilaya	384	44 376	73 057

Source : Direction de l'éducation, Mila 2018

2-1-5 L'enseignement moyen (3^{ème} cycle)

A la lecture des données relatives à l'enseignement moyen, nous pouvons constater les faits suivants :

2-1-5-1 Etat de scolarisation au cycle moyen dans la wilaya de Mila pour l'année scolaire 2017-2018

A la lumière du tableau n° 225, nous constatons :

1)-Un TOC global inquiétant : 31,72.

Concernant le TOC, nous avons 16 communes au-dessous de la moyenne wilaya (inférieur à 30, ce qui est un peu rassurant). Se sont : Sidi Khelifa, Hamala, Sidi Merouane, Oued Endja, Zeghaia, Rouached, Tiberguent, Amira Arres, Terrai Beinen, Tassala Lemtai, Tassadane Haddada, Bouhatem, Derrahi Bouslah, Ayadi Barbas, Oued Seguin, Ain Melouk

Tableau n° 225 : Etat de scolarisation au cycle moyen dans la wilaya de Mila pour l'année scolaire 2017-2018

Communes	Nbre CEM	Nbre classes			Nbre Elèves			TOC
		Total	Utilisées	%	Total	Filles	%	
Mila	11	199	181	90,95	5 734	2 765	48,22	31,68
Ain Tine	02	20	19	95	595	161	27,06	31,32
Sidi Khelifa	01	14	12	85,71	350	301	86	29,17
Grarem Gouga	05	97	92	94,85	3 318	1 562	47,08	36,07
Hamala	02	28	28	100	744	377	50,67	26,57
Sidi Merouane	05	74	63	85,14	1 693	805	47,55	26,87
Chigara	03	40	38	95	1 148	544	47,39	30,21
Oued Endja	03	60	54	90	1 443	671	46,50	26,72
Ahmed Rachedi	02	32	32	100	1 049	480	45,76	32,78
Zeghaia	03	56	50	89,29	1 287	622	48,33	25,74
Rouached	04	66	63	95,45	1 714	826	48,19	27,21
Tiberguent	02	36	30	83,33	660	320	48,48	22,00
Terrai Beinen	05	86	77	89,53	1 908	955	50,05	24,78
Amira Arres	04	61	50	81,97	1 238	635	51,29	24,76
Tassala Lemtai	03	52	46	88,46	1 158	527	45,51	25,17
Ferdjioua	07	127	122	96,06	4 133	1 973	47,74	33,88
Yahia Beni Guecha	02	28	26	92,86	973	455	46,76	37,42
Tassadane Haddada	03	51	49	96,08	1 390	678	48,78	28,37
Minar Zareza	03	54	53	98,15	1 698	872	51,35	32,04
Bouhatem	03	64	53	82,81	1 531	728	47,55	28,89
Derrahi Bouslah	02	27	25	92,59	637	317	49,76	25,48
Ain Beida Harriche	03	51	51	100	1765	859	48,67	34,61
Ayadi Barbes	01	14	12	85,71	357	169	47,34	29,75
Telaghma	07	139	126	90,65	4 444	2 126	47,84	35,27
Oued Seguen	03	45	40	88,89	1 062	530	49,91	26,55
M'chira	03	43	34	79,07	1 082	552	51,02	31,82
Chelghoum Laid	12	224	200	89,29	7 649	3 719	48,62	38,25
Oued Athmania	06	98	93	94,90	3 241	1 595	49,21	34,85
Ain Melouk	02	41	35	85,37	1 047	513	49,00	29,91
Tadjenanet	10	157	137	87,26	4 875	2 299	47,16	35,58
Ouled Khlouf	02	28	27	96,43	924	452	48,92	34,22
Ben Yahia A	02	21	21	100	654	295	45,11	31,14
Total wilaya	126	2 133	1 939	90,90	61 501	29 683	48,26	31,72

Source : Direction de l'éducation, Mila 2018 & traitement personnel

Onze communes dépassent ce taux : Minar Zareza, Béni Guecha, Ouled Khlouf, Ferdjioua, Tadjenanet, Oued Athmania, Chelghoum Laid, Ain Beida Harriche, Grarem Gouga, Ahmed Rachedi et Oued Athmania, ce qui est inquiétant.

2)- Un taux de répartition des effectifs scolarisés par sexe plus ou moins équilibré (48,26 % de filles).

Pour ce qui de l'équilibre filles – garçons, nous avons une seule commune dont le taux de scolarisation des filles est en dessous de 45%, qui est Ain Tine (27,06 %).

Nous avons six communes avec des taux équilibrés (entre 49 et 51%) : Hamala (50,67%), Terrai Beinen (50,05%), Ain Melouk (49%), Derrahi Bouslah (49,76%), Oued Athmania (49,21%) et Oued Seguin (49,91%).

Certaines communes connaissent même des taux filles dépassant les 51% : Amira Arres, M'chira, Minar Zareza et Sidi Khelifa.

-Une utilisation des salles de classes acceptable avec moins de 10 % des salles de classes non exploitées. Si l'ensemble des salles disponibles étaient utilisées, le TOC baisserait à moins de 30 (28,83).

3)- Concernant les communes qui n'exploitent pas correctement leur parc de classes (moins de 90%), nous trouvons treize communes : Tadjenanet, Bouhatem, Ayadi Barbes, Chelghoum Laid, M'chira, Oued Seguin, Zeghaia, Tassala Lemtai, Terrai Beinen, Tiberguent, Sidi Merouane, Sidi Khelifa et Ain Melouk. (cf. Tab n° 226)

2-1-5-2 Etat de l'encadrement du cycle moyen dans la wilaya de Mila

Concernant la partition hommes – femmes dans l'encadrement du cycle moyen, nous constatons la dominance des femmes dans ce cycle d'enseignement.

La totalité des communes leur taux d'enseignantes femmes dépasse les 50%, nous avons toutefois une commune, Tiberguent, dans laquelle ce taux dépasse 90%.

Un nombre d'enseignants convenable qui permet un taux d'encadrement autour de 17,03 ce qui est dans une moyenne acceptable.

La présence des femmes dans l'enseignement primaire est un fait aussi, avec 77,31 % du corps enseignant. (cf. Tab n° 226)

Tableau n° 226 : Etat de l'encadrement du cycle moyen dans la wilaya de Mila pour l'année scolaire 2017-2018

Communes	Nbre Enseignants			Taux d'encadrement
	Total	Dont femmes	%	
Mila	358	306	85,47	16,02
Ain Tine	21	15	71,43	28,33
Sidi Khelifa	41	33	80,49	8,54
Grarem Gouga	199	174	87,44	16,67
Hamala	49	35	71,43	15,18
Sidi Merouane	123	94	76,42	13,76
Chigara	77	62	80,52	14,91
Oued Endja	105	84	80	13,74
Ahmed Rachedi	59	48	81,36	17,78
Zeghaia	83	68	81,93	15,51
Rouached	119	99	83,19	14,40
Tiberguent	38	35	92,11	17,37
Terrai Beinen	130	90	69,23	14,68
Amira Arres	90	66	73,33	13,76
Tassala Lemtai	81	67	82,72	14,30
Ferdjioua	231	170	73,59	17,89
Yahia Beni Guecha	56	46	82,14	17,38
Tassadane Haddada	76	47	61,84	18,29
Minar Zareza	95	72	75,79	17,87
Bouhatem	94	65	69,15	16,29
Derrahi Bouslah	39	29	74,36	16,33
Ain Beida Harriche	96	64	66,67	18,39
Ayadi Barbes	23	13	56,52	15,52
Telaghma	221	172	77,83	20,11
Oued Seguen	66	50	75,76	16,09
M'chira	63	43	68,25	17,17
Chelghoum Laid	388	294	75,77	19,71
Oued Athmania	185	151	81,62	17,52
Ain Melouk	59	41	69,49	17,75
Tadjenanet	258	196	75,97	18,90
Ouled Khlouf	56	41	73,21	16,50
Ben Yahia Abderrahmane	33	19	57,58	19,82
Total wilaya	3 612	2 789	77,21	17,03

Source : Direction de l'éducation, Mila 2018 & traitement personnel

2-1-5-3 Etat de la restauration du cycle moyen dans la wilaya de Mila

La restauration des élèves du cycle moyen se passe au niveau de 67 cantines scolaires qui garantit des repas réguliers pour un nombre total de 18 063 scolarisés dans les communes de la wilaya. Les cantines existantes au sein des communes de la wilaya

sont surexploitées, le nombre de bénéficiaires dépassent leurs capacités en ratios (18 063 bénéficiaires contre 14 200 ratios) qui influencent sur la quantité et la qualité des repas présentés. (cf. Tab n° 227)

Tableau n° 227 : Etat de la restauration du cycle moyen dans la wilaya de Mila pour l'année 2017-2018

Communes	Demi-pensions		
	Nbre	Capacité	Nbre bénéficiaires
Mila	04	700	628
Ain Tine	01	200	270
Sidi Khelifa	01	200	106
Grarem Gouga	03	600	861
Hamala	01	300	450
Sidi Merouane	01	300	311
Chigara	02	400	665
Oued Endja	02	500	368
Ahmed Rachedi	01	300	233
Zeghaia	02	400	348
Rouached	02	400	488
Tiberguent	02	400	268
Terrai Beinen	02	400	509
Amira Arres	04	800	869
Tassala Lemtai	03	600	866
Ferdjioua	04	900	984
Yahia Beni Guecha	01	200	206
Tassadane Haddada	02	400	751
Minar Zareza	03	600	1 120
Bouhatem	03	600	1 033
Derrahi Bouslah	01	200	196
Ain Beida Harriche	01	200	369
Ayadi Barbes	01	200	354
Telaghma	03	600	1 035
Oued Seguen	02	400	283
M'chira	02	400	360
Chelghoum Laid	03	800	988
Oued Athmania	03	700	1 089
Ain Melouk	02	400	490
Tadjenanet	02	500	526
Ouled Khlouf	02	400	613
Ben Yahia Abderrahmane	01	200	426
Total wilaya	67	14 200	18 063

Source : Direction de l'éducation, Mila 2018

2-1-6 L'enseignement secondaire

A la lecture des données relatives à l'enseignement secondaire, nous constatons les faits suivants :

2-1-6-1 Etat de scolarisation de l'enseignement secondaire dans la wilaya de Mila pour l'année scolaire 2017-2018

A la lecture du tableau n° 228, nous remarquons :

1)- Un TOC global acceptable : 28,00.

Concernant le TOC, nous avons seize communes au-dessous de la moyenne wilaya qui est un peu rassurant).

Quatorze communes dépassent ce taux : Ouled Khlouf, Tadjenanet, Tassadane Haddada, Terrai Beinen, Tassala Lemtai, Ain Melouk, Oued Athmania, Chelghoum Laid, M'chira, Oued Seguin, Ain Beida Harriche, Mila, Grarem Gouga et Chigara.

Trois communes se situent à moins de 20 : Minar Zareza (18,00), Sidi Khelifa (19,00) et Ayadi Barbes (19,13).

La seule commune ne possédant pas d'équipement d'enseignement secondaire est la commune d'Ain Tine.

2)- Un taux de répartition des effectifs scolarisés par sexe avec une majorité de filles (59,13% de filles). Cette donnée ayant évolué de moins de 50% dans le primaire et moyen (48,26 % au primaire et 47,66% au moyen) à près de 60% dans le secondaire illustre que les taux de réussite sont plus considérables chez les filles.

3)- Une utilisation des salles de classes peu acceptable avec autour de 11 % des salles de classes non exploitées. Si l'ensemble des salles disponibles étaient utilisées, le TOC baisserait à moins de 25 (24,86).

Concernant les communes qui n'exploitent pas convenablement leur parc de classes (moins de 90%), nous discernons quinze communes : Ferdjioua, Tassadane Haddada, Oued Seguin, Ben Yahia Abderrahmane, Ouled Khlouf, Tadjenanet, Oued Athmania, Derrahi Bouslah, Minar Zareza, Amira Arres, Tiberguent, Rouached, Ahmed Rachedi, Sidi Merouane et Sidi Khelifa.

3)- Pour ce qui de l'équilibre filles – garçons, nous n'avons pas de communes dont le taux de scolarisation des filles est en dessous de 50%, mais nous avons deux communes avec des taux filles dépassant les 65% : Tassadane Haddada (66,26%) et Tassala Lemtai (69,70%). (cf. Tab n° 228)

Tableau n° 228 : Etat de scolarisation de l'enseignement secondaire dans la wilaya de Mila pour l'année scolaire 2017-2018

Communes	Nbre de lycées	Nbre classes			Nbre Elèves			TOC
		Total	Dont utilisées	%	Total	Dont filles	%	
Mila	05	106	106	100	3 782	2 070	54,73	35,68
Sidi Khelifa	01	17	09	52,94	171	105	61,40	19,00
Ain Tine	0	0	0	0	0	0	0	0,00
Grarem Gouga	02	53	53	100	1 565	962	61,47	29,53
Hamala	01	16	15	93,75	304	197	64,80	20,27
Sidi Merouane	02	44	39	88,64	936	581	62,07	24,00
Chigara	01	17	17	100	516	331	64,15	30,35
Oued Endja	02	39	38	97,44	933	536	57,45	24,55
Ahmed Rachedi	01	18	16	88,89	392	242	61,73	24,50
Zeghaia	01	30	30	100	624	378	60,58	20,80
Rouached	02	43	36	83,72	950	560	58,95	26,39
Tiberguent	01	16	11	68,75	295	172	58,31	26,82
Terrai Beinen	02	46	46	100	1 369	865	63,18	29,76
Amira Arres	01	25	22	88	451	239	52,99	20,50
Tassala Lemtai	01	20	20	100	571	398	69,70	28,55
Ferdjioua	05	107	86	80,37	2 252	1 204	53,46	26,19
Yahia Beni Guecha	01	16	16	100	384	217	56,51	24,00
Tassadane Haddada	01	19	17	89,47	492	326	66,26	28,94
Minar Zareza	02	38	34	89,47	612	387	63,24	18,00
Bouhatem	01	23	22	95,66	606	376	62,05	27,55
Derrahi Bouslah	01	16	11	68,75	250	148	59,20	22,73
Ain Beida Haddada	01	19	19	100	665	422	63,46	35,00
Ayadi Barbes	01	18	08	100	153	84	54,90	19,13
Telaghma	03	62	58	93,55	1 603	943	58,83	27,64
Oued Seguen	01	19	16	84,21	466	292	62,66	29,13
M'chira	01	18	17	94,44	485	301	62,06	28,53
Chelghoum Laid	05	122	112	91,80	3 428	1 969	57,45	30,61
Oued Athmania	03	59	50	84,75	1423	879	61,77	28,46
Ain Melouk	01	17	16	94,12	461	290	62,91	28,81
Tadjenanet	03	73	61	83,56	1 929	1 118	57,96	31,62
Ouled Khlouf	01	16	11	68,75	337	208	61,72	30,64
Ben Yahia A	01	18	09	50	187	109	58,29	20,78
Total wilaya	55	1 150	1 021	88,78	28 592	16 909	59,13	28,00

Source : Direction de l'éducation, Mila 2018 & traitement personnel

2-1-6-2 Etat de l'encadrement de l'enseignement secondaire à Mila

Un nombre d'enseignants très correct qui permet un taux d'encadrement autour de 13, ce qui est dans une moyenne très acceptable. Les femmes enseignantes représentent la majorité au sein de l'enseignement secondaire, avec 69,22 % des enseignants.

Tableau n° 229 : Etat de l'encadrement de l'enseignement secondaire dans la wilaya de Mila pour l'année 2017-2018

Communes	Nbre enseignants			Taux d'encadrement
	Total	Dont femmes	%	
Mila	263	196	74,52	14,38
Sidi Khelifa	19	14	73,68	9,00
Ain Tine	0	0	0	0,00
Grarem Gouga	114	83	72,81	13,73
Hamala	33	21	63,64	9,21
Sidi Merouane	81	59	72,84	11,56
Chigara	46	33	71,74	11,22
Oued Endja	91	63	69,23	10,25
Ahmed Rachedi	38	30	78,95	10,32
Zeghaia	64	42	65,63	9,75
Rouached	72	47	65,28	13,19
Tiberguent	24	15	62,50	12,29
Terrai Beinen	105	77	73,33	13,04
Amira Arres	48	37	77,08	9,40
Tassala Lemtai	43	33	76,74	13,28
Ferdjioua	206	122	59,22	10,93
Yahia Beni Guecha	34	28	82,35	11,29
Tassadane Haddada	36	24	66,67	13,67
Minar Zareza	66	36	54,55	9,27
Bouhatem	49	23	46,94	12,37
Derrahi Bouslah	25	17	68,00	10,00
Ain Beida Harriche	45	31	68,89	14,78
Ayadi Barbes	21	13	61,90	7,29
Telaghma	136	98	72,06	11,79
Oued Seguen	34	22	64,71	13,71
M'chira	37	25	67,57	13,11
Chelghoum Laid	264	186	70,45	12,98
Oued Athmania	119	88	73,95	11,96
Ain Melouk	35	23	65,71	13,17
Tadjenanet	154	110	71,43	12,53
Ouled Khlouf	31	18	58,06	10,87
Ben Yahia Abderrahmane	19	14	73,68	9,84
Total wilaya	2 352	1 628	69,22	12,16

Source : Direction de l'éducation, Mila 2018 & traitement personnel

Concernant la partition hommes – femmes dans l'enseignement secondaire, nous avons une seule commune dans laquelle le taux d'enseignantes femmes est à moins de 50% : Bouhatem (46,94%). Nous avons néanmoins une commune, Yahia Béni Guecha (82,35%), dans laquelle ce taux dépasse 80%. (cf. Tab n° 229)

2-1-6-3 Etat de la restauration de l'enseignement secondaire dans la wilaya de Mila

La restauration des élèves du secondaire se fait au niveau de 46 demi-pensions qui garantit des repas réguliers pour un nombre total de 10 644 scolarisés dans les communes de la wilaya. Les cantines existantes au sein des communes de la wilaya sont sous exploitées, leur capacité en ratios s'élève à 13 000 places. (cf. Tab n° 230)

Tableau n° 230 : Etat de la restauration de l'enseignement secondaire dans la wilaya de Mila pour l'année 2017-2018

Communes	Demi-pensions		
	Nombre	Capacité	Nombre de bénéficiaires
Mila	05	1 600	1 373
Sidi Khelifa	01	200	158
Ain Tine	0	0	0
Grarem Gouga	02	600	798
Hamala	01	200	215
Sidi Merouane	01	300	262
Chigara	0	0	0
Oued Endja	02	500	238
Ahmed Rachedi	01	200	210
Zeghaia	01	300	352
Rouached	02	500	320
Tiberguent	01	200	0
Terrai Beinen	02	500	800
Amira Arres	01	500	327
Tassala Lemtai	01	300	454
Ferdjioua	05	1 700	617
Yahia Beni Guecha	0	0	0
Tassadane Haddada	01	300	435
Minar Zareza	0	0	0
Bouhatem	01	200	446
Derrahi Bouslah	01	200	200
Ain Beida Harriche	01	300	270
Ayadi Barbes	01	200	149
Telaghma	02	600	475
Oued Seguen	01	300	256
M'chira	01	200	213
Chelghoum Laid	05	1 600	817
Oued Athmania	01	300	330
Ain Melouk	01	200	315
Tadjenanet	02	800	357
Ouled Khlouf	01	200	257
Ben Yahia Abderrahmane	01	0	0
Total wilaya	46	13 000	10 644

Source : Direction de l'éducation, Mila 2018

2-1-6-4 Etat de l'hébergement de l'enseignement secondaire à Mila

L'hébergement des élèves résidant loin de leur établissement est disponible pour huit communes de la wilaya (Grarem Gouga, Oued Endja, Terrai Beinen, Amira Arres, Bouhatem, Chelghoum Laid, Oued Athmania, et Tadjenanet). Leur capacité est de 1 650 places, mais elles sont sous exploitées, seules 87 élèves résident dans les internats ce qui représente 5,27 % de leur capacité d'hébergement. Ceci est dû à la disponibilité du transport scolaire. (cf. Tab n° 231)

Tableau n° 231 : Etat de l'hébergement de l'enseignement secondaire dans la wilaya de Mila pour l'année 2017-2018

Communes	Internat		
	Nombre	Capacité	Bénéficiaires
Grarem Gouga	01	80	38
Oued Endja	02	400	25
Terrai Beinen	01	120	24
Amira Arres	01	500	0
Bouhatem	01	100	0
Chelghoum Laid	02	450	0
Oued Athmania	01	0	0
Tadjenanet	01	0	0
Total wilaya	10	1 650	87

Source : Direction de l'éducation, Mila 2018

2-2 L'enseignement supérieur dans la wilaya de Mila

A la lecture des données relatives à l'enseignement supérieur, nous constatons les faits suivants :

2-2-1 Etat de l'enseignement supérieur en graduation dans la wilaya de Mila

A la lumière du tableau n° 232, nous remarquons un effectif en formation de 10 853 étudiants tous au sein du système LMD.

Tableau n° 232 : Effectif des Etudiants par filière en graduation au 31/12/2017

Institut / Département	Effectif Total	Dont filles	% filles	% filière
Institut de sciences et technologie	4369	3270	74,85	40,26
Mathématiques et Informatique	1092	801	73,35	
Sciences de la nature et de la vie	2033	1856	91,29	
Sciences et techniques	1244	613	49,28	35,62
Institut des lettres et langues	3866	3448	89,19	
Lettres arabes	2874	2606	90,68	
Anglais	642	516	80,37	
Français	350	326	93,14	24,12
Institut des sciences économiques, de gestion et commerciales	2618	2205	84,22	
Total	10 853	8 923	82,22	100

Source : Centre universitaire Mila, 2018

Une priorité à l'institut des sciences et technologie (soit 40,26%) des effectifs, et l'institut des lettres et langues avec 35,62% des effectifs, et enfin l'institut des sciences économiques de gestion et commerciales avec 24,12 % des effectifs. 82,22% des effectifs sont des filles.

2-2-2 Encadrement universitaire

Concernant l'encadrement, avec 374 enseignants permanents :

- 55,88 % des enseignants sont au grade de maître assistant A.
- 23,26% des enseignants sont des maitres de conférences classes A titulaires de doctorat.
- 1,87 % des enseignants ont le titre de professeur, ce qui reste relativement faible. (cf. Tab n° 233)

Tableau n° 233 : Encadrement universitaire en 2017

Encadrement	Nombre	%
Professeurs	07	1,87
Maitres de conférences classe A	29	7,76
Maitres de conférences classe B	87	23,26
Maitres Assistants classe A	209	55,88
Maitres Assistants classe B	42	11,23
Total	374	100

Source : Centre universitaires Mila, 2018 & traitement personnel

2-2-3 Infrastructures des œuvres universitaires

La résidence universitaire de Mila a une capacité théorique d'hébergement égale à 3000 lits, mais réellement elle réside 4 705 étudiants.

Pour la restauration, elle restaure 1 800 étudiants (égale à sa capacité réelle). (cf. Tab n° 234)

Tableau n° 234 : Infrastructures des œuvres universitaires (résidence universitaire)

Capacité	Hébergement (Lits)	Restauration(Places)
Capacité théorique	3 000	1 800
Capacité réelle	4 705	1 800

Source : œuvres universitaires de Mila, 2018

2-3 L'état de la formation professionnelle dans la wilaya de Mila

A la lecture des données relatives à l'enseignement supérieur, nous constatons les faits suivants :

2-3-1 Répartition spatiale des centres de formation professionnelle dans le secteur public

A la lecture des données relatives à la formation professionnelle, nous remarquons les faits suivants :

- 1)- Un effectif en formation n'utilisant pas efficacement la capacité d'accueil des CFPA (56,60%).
- 2)- La majorité des équipements de la formation professionnelle se situe soit au sein des grands centres urbains, soit dans les communes qui leur sont immédiatement limitrophes.
- 3)- Un effectif de filles équilibré avec celui des garçons (un peu plus de 50%).
- 4)- Un effectif d'enseignantes femmes qui représente moins du tiers de l'effectif des formateurs. (cf. Tab n° 235)

Tableau n° 235 : Répartition spatiale des centres de formation professionnelle en 2017 dans le secteur public

Communes	Centres de formation	Capacité d'accueil	Effectif en formation			Nbre de formateurs		
			Total	Filles	%	Total	Femmes	%
Mila	02	400	366	196	53,55	41	16	39,02
Ferdjioua	01	450	153	77	50,33	27	07	25,93
Grarem Gouga	01	350	177	75	42,37	19	04	21,05
Sidi Merouane	01	200	132	96	72,73	14	04	28,57
Oued Endja	01	450	169	83	49,11	22	04	18,18
Tadjenanet	01	250	157	70	44,59	16	06	37,50
Oued Athmania	01	300	124	75	60,48	19	05	26,32
Chelghoum Laid	02	450	463	309	66,74	33	07	21,21
Telaghma	01	300	145	81	55,86	15	05	33,33
Rouached	01	300	137	60	43,80	16	04	25,00
M'chira	01	250	120	52	43,33	14	04	28,57
Terrai Beinen	01	300	121	66	54,55	15	06	40,00
Total	14	4 000	2 264	1240	54,77	251	72	28,69

Source : Direction de la formation professionnelle de Mila, 2018

2-3-2 L'institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP)

La wilaya de Mila possède un seul institut national spécialisé de formation professionnelle sis au chef-lieu de wilaya avec une capacité d'accueil de 300 stagiaires.

Mais le nombre de stagiaires dépasse sa capacité d'accueil avec 924 stagiaires dont 572 filles soit 61,90%. L'encadrement dans cet institut est assuré par 43 formateurs dont 22 femmes soit 51,16%. (cf. Tab n° 236)

Tableau n° 236 : L'institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP)

Commune	Nbre	Capacité d'accueil	Nbre de stagiaires			Nbre de formateurs		
			Total	Filles	%	Total	Femmes	%
Mila	01	300	924	572	61,90	43	22	51,16

Source : Direction de la formation professionnelle de Mila, 2018

2-3-4 Situation de l'Apprentissage dans les CFPA de la wilaya de Mila

Les centres de formation professionnelle de la wilaya de Mila, encadrent un nombre total de 4 184 apprentis dont 32,98 % font leur stage dans le secteur public et 67,02 dans le secteur privé.

Plus d'un quart (soit 35,21%) de l'effectif des apprentis sont des filles. (cf. Tab n° 237)

Tableau n° 237 : Situation de l'Apprentissage au 31/12/2017

Centres	Apprentis			Secteurs d'activités			
	Total	Filles	% filles	Public	%	Privé	%
Mila 1	377	155	41,11	127	33,69	250	66,31
Mila 2	356	171	48,03	169	47,47	187	52,53
INSFP /Mila	662	406	61,33	582	87,92	80	12,08
Chelghoum Laid 1	230	64	27,83	51	22,17	179	77,83
Chelghoum Laid 2	226	65	28,76	53	23,45	173	76,55
Ferdjioua	433	76	17,55	29	6,70	404	93,30
Oued Endja	264	60	22,73	0	0	264	100
Sidi Merouane	297	76	25,59	6	2,02	291	97,98
Telaghma	343	106	30,90	98	28,57	245	71,43
Oued Athmania	264	47	17,80	53	20,08	211	79,92
Grarem Gouga	234	81	34,62	34	14,53	200	85,47
Terrai Beinen	174	68	39,08	63	36,21	111	63,79
Rouached	151	55	36,42	44	29,14	107	70,86
Tadjenanet	113	39	34,51	62	54,87	51	45,13
M'chira	60	04	6,67	09	15,00	51	85,00
Total	4 184	1 473	35,21	1 380	32,98	2 804	67,02

Source : Direction de la formation professionnelle de Mila, 2018 traitement personnel

2-3-5 Effectifs en formation par branche professionnelle

Concernant les branches de formation résidentielle « présente », nous pouvons noter que les branches les plus demandées sont celles liées à l'informatique (24,96 %), aux techniques administratives et de gestion (22,55 %), et les BTP (15,22 %).

Les filles sont présentes au sein des deux premières branches, ainsi que dans l'artisanat et l'habillement.

Les filles stagiaires représentent plus de la moitié (soit 51,74 %) du nombre total des stagiaires résidentiels.

Nous remarquons également l'introduction de branches liées à la vocation de la wilaya (Métiers de l'eau et de l'environnement, et l'agriculture). En plus des branches sollicitées par le marché de travail (porteuses d'emploi). (cf. annexe 09)

2-3-6 Formation par apprentissage

En ce qui concerne l'apprentissage, les branches les plus sollicitées par les demandeurs de formation professionnelle sont les techniques administratives et de gestion (44,04 %), et les bâtiment et travaux publics (31,73 %). Les filles sont plus présentes dans les techniques administratives et de gestion. Elles représentent presque la moitié soit (45,36 %) de l'effectif total des apprentis. (cf. annexe n° 10)

2-3-7 Formation en cours du soir

Le tableau n° 238 révèle qu'une seule branche professionnelle liée à l'informatique est enseignée en cours du soir avec un effectif total de 231 stagiaires, dont 57,14% sont des femmes.

Tableau n° 238 : Formation en cours du soir

Branches professionnelles	Spécialités	Total	Dont filles	% filles
Informatique	Initiation en informatique	231	132	57,14
Total		231	132	57,14

Source : Direction de la formation professionnelle de Mila, 2018

2-3-8 Formation au profit de la femme au foyer

Concernant les branches de formation au profit de la femme au foyer, nous pouvons remarquer que les branches les plus sollicitées par les stagiaires sont celles liées à l'habillement et le textile (soit 69,21% de l'effectif total formé), et la coupe mise en plis brushing avec 27,22% de la totalité des stagiaires.

Cette formation offre l'opportunité aux femmes au foyer d'apprendre un métier qui pourra contribuer à l'amélioration des conditions de vie de leurs familles et constituera une source de revenu supplémentaire (cf. Tab n° 239)

Tableau n° 239 : Formation au profit de la femme au foyer

Branches professionnelles	Spécialités	Total femmes	Total par branche	%
Habillement textile	Montage	218	445	69,21
	Réalisation des ouvrages	227		
Métiers de services	Coupe mise en plis brushing	175	175	27,22
Hôtellerie tourisme	Pâtisserie	12	23	3,57
	Gâteaux traditionnels	11		
Total		643	643	100

Source : Direction de la formation professionnelle de Mila, 2018

2-4 La situation sanitaire dans la wilaya de Mila

La santé est devenue un facteur important de développement humain. Sa prise en charge et ses composantes font d'une wilaya un lieu favorable ou défavorable au développement socio-économique.

Elle est désormais considérée par un bon nombre d'économistes et financiers comme un investissement et non comme une dépense de consommation, au sens qu'elle concourt au développement du capital humain et social.

La mortalité infantile malgré les avancées réalisées, reste selon le RGPH 2008 légèrement supérieure à 3 pour 1000, ce qui est un chiffre correct, avec une grande différence du taux des années 70 qui était de l'ordre de 16 pour 1000. Mila se situe aussi dans de meilleures conditions que les taux nationaux, ce qui met en relief les efforts consentis dans ce domaine dans la wilaya de Mila.

2-4-1 Les secteurs sanitaires de la wilaya de Mila

La wilaya de Mila est organisée en trois secteurs sanitaires, pivotant autour des trois plus grands pôles urbains de la wilaya : Mila, Chelghoum Laid et Ferdjioua.

Le secteur sanitaire d'Oued Athmania serait pressenti pour accueillir un autre secteur (présence d'EPH) mais dans la pratique, seuls les trois premiers sont fonctionnels.

Cependant, le contexte sanitaire a beaucoup évolué durant les dernières années, pour donner un nouveau visage à la wilaya de Mila. (cf. carte n° 10)

Carte n° 10 : les secteurs sanitaires de la wilaya de Mila



Source : La stratégie de développement de Mila, 2006

2-4-2 Les équipements sanitaires de la wilaya de Mila

L'annexe n° 11 sur la situation des infrastructures sanitaires par commune au 31/12/2017 dans la wilaya de Mila retrace les données du secteur en termes d'équipements au 31 décembre 2017.

Les infrastructures hospitalières dans la wilaya de Mila sont au nombre de 6 :

- 2 infrastructures à Mila avec une capacité de 275 lits.
- 2 infrastructures à Oued Athmania avec une capacité de 450 lits.
- Une infrastructure à Ferdjioua avec une capacité de 240 lits.
- Une infrastructure à Chelghoum Laid avec une capacité de 200 lits.

Les communes ayant dégagé un nombre de lits dans les autres infrastructures hors hôpital (maternités) sont :

- Grarem Gouga avec une capacité de 8 lits.
- Oued Endja avec une capacité de 8 lits.
- Telaghma avec une capacité de 8 lits.
- M'chira avec une capacité de 6 lits.
- Tadjenanet avec une capacité de 8 lits.

Deux cliniques privées sont au niveau de Chelghoum Laid et Tadjenanet.

Pour ce qui est du nombre total de lits disponibles, il est de 1165 lits pour les infrastructures hospitalières et de 38 lits pour les maternités. Notons que les communes de la wilaya disposent au moins d'une salle de soins et d'une unité de soins. La wilaya de Mila dispose également de 40 polycliniques, réparties sur l'ensemble des communes de la wilaya à l'exception de la commune de Ben Yahia Abderrahmane.

L'objectif de ces cliniques vise à consolider avec facilité les prestations sanitaires de proximité, et assurer l'accès au panier de soins de santé de base, les consultations de médecine générales et spécialisées, la protection maternelle et infantile, au programme élargi de vaccination, le programme de maîtrise de croissance démographique, et tous les actions de soins préventifs qui tournent autour de la mère et de l'enfant. A la médecine du travail, les maladies chroniques, la santé scolaire, universitaire : soutenue par un plateau technique d'accompagnement, d'imagerie médicale, d'exploration biologique, d'investigation, de soins dentaires au niveau de toutes les polycliniques existantes, qui constituent le réseau de soins de santé primaire.

Les données précédentes mettent la wilaya de Mila dans la moyenne nationale globalement, avec une excellente couverture en polycliniques et au niveau des grosses infrastructures. Un léger déficit en infrastructures de proximité.

2-4-3 Répartition des établissements publics hospitaliers par capacités d'accueil dans la wilaya de Mila

Selon le tableau n° 240, les quatre établissements publics hospitaliers (EPH Maghlaoua de Mila, EPH de Ferdjioua, EPH de Chelghoum Laid et EPH d'Oued Athmania), ont 4 blocs opératoires avec un nombre total de 15 salles d'opération et 05 salles de réanimation. Ce qui considérée comme insuffisant pour subvenir à la demande croissance et les besoins en soins de la population locale de la wilaya.

Tableau n° 240 : Répartition des établissements publics hospitaliers par capacités d'accueil de la wilaya

EPH	Nbre de blocs opératoires	Nbre de salles d'opération	Nbre de salles de réanimation
Meghlaoui Mila	01	03	02
Ferdjioua	01	05	01
Chelghoum Laid	01	03	01
Oued Athmania	01	04	01
Total wilaya	04	15	05

Source : Direction de la santé de Mila, 2018

2-4-4 Répartition des spécialités médicales par établissements publics hospitaliers dans la wilaya de Mila

Plusieurs établissements publics hospitaliers actives dans la wilaya de Mila, ils sont au nombre de cinq se localisant dans les grands centres urbains de la wilaya.

A la lumière du tableau n° 241, nous constatons l'existence de 24 services au niveau de ces cinq établissements publics hospitaliers (EPH Maghlaoua de Mila, EPH de Ferdjioua, EPH de Chelghoum Laid, EPH Tobal de Mila, et EPH d'Oued Athmania). Ces 24 services offrent renferment 08 différentes spécialités : médecine interne, la chirurgie, la pédiatrie, l'infectieux, hémodialyse, UMC, gynéco-obstétrique, pneumo-phtisiologie, en plus de l'hôpital de jour.

Au niveau des établissements publics hospitaliers de la wilaya se trouvent 24 services dans les différentes spécialités telles que la médecine générale, la chirurgie, la pédiatrie, la médecine interne et autres disciplines.

Tableau n° 241 : Répartition des spécialités médicales par établissements publics hospitaliers dans la wilaya de Mila

EPH	Nbre de services	Nbre de lits	
Tobal Mila	Infectieux	24	88
	médecine interne	40	
	Hémodialyse	16	
	hôpital de jour	08	
Meghlaoui Mila	UMC	24	166
	Chirurgie	64	
	Pédiatrie	38	
	gynéco-obstétrique	40	
Ferdjioua	UMC	08	240
	Chirurgie	54	
	Pédiatrie	30	
	gynéco-obstétrique	40	
	Médecine interne	54	
	Pneumo-phtisiologie	26	
	Hémodialyse	28	
Chelghoum Laid	UMC	32	145
	Médecine interne	58	
	Pédiatrie	20	
	gynéco-obstétrique	35	
Oued Athmania	UMC	10	110
	Chirurgie	30	
	Pédiatrie	20	
	gynéco-obstétrique	20	
	Médecine interne	30	
Total wilaya	Total services : 24	749	

Source : Direction de la santé de Mila, 2018

2-4-5 Taux de couverture sanitaire dans la wilaya de Mila

Pour ce qui est du taux de couverture par les équipements sanitaires, nous pouvons relever les faits suivants:

- Un taux de couverture en termes de lits d'hôpital de 1,34 lits pour 1000 habitants alors que la norme nationale est à 1,76 lits pour 1 000 habitants qui est moins que la norme nationale.
- Un taux de couverture en termes de polycliniques qui est d'une polyclinique pour 22 407 habitants, alors que la norme nationale est à une pour 23 917 habitants, ce qui est un peu meilleur à la norme nationale.
- Une salle de soins pour 5 367 habitants alors que la norme nationale est d'une salle de soins pour 3 000 habitants qui est moins presque de la moitié que la norme nationale.
- Une unité de soins pour 22 407 habitants alors que la norme nationale est d'une unité de soins pour 12 500 habitants qui est moins presque de la moitié que la norme nationale.

Les données précédentes mettent Mila au-dessous de la moyenne nationale globalement, avec une excellente couverture en polycliniques. Un léger déficit au niveau des grosses infrastructures et un grand déficit en infrastructures de proximité. (cf. Tab n° 242)

Tableau n° 242 : Taux de couverture sanitaire dans la wilaya de Mila

Structure	Wilaya	Norme nationale
Hôpitaux	1,34 lit pour 1000 habitants	1,76 lit pour 1000 habitants
Polycliniques	1 polyclinique pour 22407 habitants	1 polyclinique pour 23917 habitants
Salles de soins	1 salle de soins pour 5367 habitants	1 salle de soins pour 3000 habitants
Unités de soins	1 unité de soins pour 22407 habitants	1 unité de soins pour 12500 habitants

Source : Ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière, 2018 & traitement personnel

2-4-6 Les ressources humaines du secteur sanitaire dans la wilaya de Mila

La ressource humaine constitue une valeur essentielle dans toute équation de développement socio-économique.

A ce point, le premier constat qui se dégage des statistiques sectorielles est le manque manifeste des spécialistes et ce tant au niveau national que local. La wilaya de Mila n'écartera pas à cette situation.

Selon l'annexe n° 12 sur la répartition des effectifs de santé publique dans la wilaya de Mila, le secteur public de la santé totalise 2 438 agents tous corps confondus.

Les médecins (généralistes et spécialistes) constituent un effectif de 754 médecins représentant 30,92 % de l'effectif total.

Le personnel paramédical représente 61,41 % (soit presque de 2 paramédicaux en moyenne pour 1 médecin).

Concernant l'affectation par secteur sanitaire, il est à relever que le secteur sanitaire de Ferdjioua emploie 27,36 % du personnel de santé publique de la wilaya contre 26,95 % pour Mila, 20,22 % pour Chelghoum Laid, 13,12 % pour Oued Athmania, 6,19 % pour Tadjenanet et 6,16 % pour Ain Beida Harriche.

2-4-7 Répartition spatiale de l'encadrement médical et para médical du secteur privé

A la lecture de l'annexe n° 13 sur la répartition spatiale de l'encadrement médical et para médical du secteur privé en 2017 nous constatons que le secteur privé de la santé totalise 746 personnes tous corps confondus.

Le personnel médical comprend un effectif de 348 médecins dont 158 médecins généralistes et 190 médecins spécialistes représentant 46,65 %. 34,99% de l'effectif total sont des pharmaciens et 18,36% des chirurgiens-dentistes.

Concernant l'affectation par commune, il est à relever que plus de la moitié des personnels de santé privé de la wilaya (56,84%) se trouve dans les grands centres urbains : Mila (17,16 %), Chelghoum Laid (17,02%), Ferdjioua (13,12%), Tadjenanet (8,05%) et Oued Athmania (5,23%).

2-4-8 Taux d'encadrement sanitaire dans la wilaya de Mila

A la lumière du tableau n° 243, nous constatons que :

Globalement, des taux faibles d'encadrement, avec une amélioration au niveau du personnel pharmacien.

Le principal problème concernerait donc la couverture en spécialistes et en paramédicaux. Pour ce qui est du taux d'encadrement médical, nous pouvons relever :

-Un taux d'encadrement de 1 médecin pour 1 223 habitants, ce qui est proche de la norme nationale de 1 médecin pour 1 118 habitants,

-Un taux d'encadrement de 1 médecin spécialiste pour 2 429 habitants, ce qui est très loin de la norme nationale de 1 médecin pour 1 413 habitants,

-Un taux d'encadrement de 1 chirurgien-dentiste pour 3 080 habitants, ce qui est proche de la norme nationale qui est de 1 chirurgien-dentiste pour 2 972 habitants,

-Un taux d'encadrement de 1 pharmacien pour 3 049 habitants, ce qui est meilleur que la norme nationale qui est de 1 pharmacien pour 3 467 habitants.

-Un taux d'encadrement de 1 paramédical pour 599 habitants, ce qui est très loin de la norme nationale qui est de 1 paramédical pour 325 habitants.

Tableau n° 243 : Taux d'encadrement sanitaire dans la wilaya de Mila

Encadrement	Wilaya	Norme nationale
Médecin généraliste	1 médecin généraliste pour 1223 habitants	1 médecin généraliste pour 1118 habitants
Médecin spécialiste	1 médecin spécialiste pour 2429 habitants	1 médecin spécialiste pour 1413 habitants
Chirurgien-dentiste	1 chirurgien-dentiste pour 3080 habitants	1 chirurgien-dentiste pour 2972 habitants
Pharmacien	1 pharmacien pour 3049 habitants	1 Pharmacien pour 3467 habitants
Paramédical	1 paramédical pour 599 habitants	1 paramédical pour 325 habitants

Source : Ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière, 2018 & traitement personnel

2-5 Equipements sportifs

Dans le domaine des équipements sportifs, la wilaya de Mila se singularise, à la fois par un sous-équipement aigu en matière d'infrastructures de jeunesse et des sports et par un déséquilibre flagrant dans la répartition spatiale des équipements existants.

2-5-1 Les équipements pour la jeunesse

L'état des équipements pour la jeunesse est détaillé comme suit :

2-5-1 Répartition spatiale des complexes sportifs de proximité

Pour ce qui est des équipements pour la jeunesse, la répartition spatiale des équipements pour la jeunesse montre que seules 11 communes sur un nombre de 32 communes disposent de complexes sportifs de proximité (Grarem Gouga, Ahmed Rachedi, Rouached, Bouhatem, Terrai Beinen, Yahia Béni Guecha, Telaghma, Oued Seguin, M'chira, Tadjenanet et Ain Beida Harriche).

Les complexes sportifs de proximité comptent 12890 adhérents dont 7,48% filles, leur encadrement est assuré par 27 encadreurs dont 06 femmes. (cf. Tab n° 244)

Tableau n° 244 : Répartition spatiale des complexes sportifs de proximité

Communes	Complexes sportifs de proximité						
	Nbre	Adhérents			Encadrement		
		Total	Filles	%	Total	Femmes	%
Grarem Gouga	01	1160	100	8,62	03	01	33,33
Ahmed Rachedi	01	1260	80	6,35	02	01	50
Rouached	01	990	40	4,04	03	02	66,67
Terrai Beinen	01	1525	95	6,23	02	0	0
Yahia Beni Guecha	01	1350	140	10,37	04	02	50
Bouhatem	01	1120	120	10,71	01	0	0
Ain Beida Harriche	01	1485	94	6,33	03	0	0
Telaghma	01	1200	120	10	03	0	0
Oued Seguin	01	990	0	0	03	0	0
M'chira	01	980	80	8,16	01	0	0
Tadjenanet	01	830	95	11,45	02	0	0
Total	11	12 890	964	7,48	27	06	22,22

Source : Direction de la jeunesse et sport de Mila, 2017

2-5-1-2 Répartition spatiale des maisons de jeunes

Ce qui peut être constaté est que 08 communes ne disposent pas encore de maison de jeunes, et ce sont surtout des communes rurales (Grarem Gouga, Chigara, Ahmed Rachedi, Rouached, Bouhatem, Terrai Beinen, Yahia Béni Guecha et Ain Beida Harriche).

D'autres communes en possèdent 2 comme les communes de Chelghoum Laid, Mila, Aine Tine, et Oued Athmania.

La présence du genre féminin est faible (17,80% des adhérents).

L'encadrement des activités des maisons de jeunes est garanti par 57 encadreur dont 56,14% sont des femmes. (cf. Tab n° 245)

Tableau n° 245 : Répartition spatiale des maisons de jeunes

Communes	Nbre	Adhérents			Encadrement		
		Total	Filles	%	Total	Femmes	%
Mila	02	2480	340	13,71	10	06	60,00
Ain Tine	02	1180	220	18,64	06	04	66,67
Sidi Khelifa	01	880	130	14,77	01	01	100,00
Hamala	01	950	150	15,79	02	01	50,00
Sidi Merouane	01	875	140	16,00	01	01	100,00
Oued Endja	01	1290	290	22,48	04	03	75,00
Zeghaia	01	1180	370	31,36	04	04	100,00
Tiberguent	01	1250	215	17,20	01	01	100,00
Amira Arres	01	1030	160	15,53	0	0	0
Tassala Lemtai	01	1230	120	9,76	01	0	0
Ferdjioua	01	1320	290	21,97	02	0	0
Tassadane Haddada	01	990	195	19,70	01	0	0
Minar Zareza	01	1050	235	22,38	01	0	0
Derrahi Bouslah	01	1130	145	12,83	01	0	0
Ayadi Barbes	01	970	170	17,53	01	0	0
Telaghma	01	1250	250	20,00	01	01	100,00
Oued Seguïn	01	790	220	27,85	01	0	0
M'chira	01	885	175	19,77	01	0	0
Chelghoum Laid	02	2565	375	14,62	09	06	66,67
Oued Athmania	02	2420	360	14,88	03	01	33,33
Ain Melouk	01	1270	240	18,90	01	0	0
Tadjenanet	01	1100	210	19,09	03	02	66,67
Ouled Khlouf	01	920	105	11,41	01	01	100,00
Benyahia A/errahmane	01	880	215	24,43	01	0	0
Total	28	29 885	5 320	17,80	57	32	56,14

Source : Direction de la jeunesse et du sport de Mila, 2017

2-5-2 Répartition spatiale des auberges de jeunes

Suite au tableau n° 246, on note la présence des auberges de jeunes dans les cinq grands centres urbains de la wilaya : Mila, Ferdjioua, Telaghma, Chelghoum Laid et Tadjenanet. Le nombre d'adhérents égale à 8018 adhérents, (dont 22,90% sont des filles) sont encadrés seulement par 05 encadreurs masculins, ce taux d'encadrement est très faible.

Tableau n° 246 : Auberges de jeunes

Communes	Nbre	Adhérents			Encadrement		
		Total	Filles	%	Total	Femmes	%
Mila	01	1562	355	22,73	01	0	0
Ferdjioua	01	1798	552	30,70	01	0	0
Telaghma	01	573	81	14,14	01	0	0
Chelghoum Laid	01	2499	606	24,25	01	0	0
Tadjenanet	01	1586	242	15,26	01	0	0
Total	05	8 018	1 836	22,90	05	0	0

Source : Direction de la jeunesse et sport de Mila, 2017

2-5-3 Stades communaux, aires de jeux et bassins de natation

A la lumière du tableau n° 247, nous constatons l'existence de trois bassins de natation situés à Telaghma, Chelghoum Laid et Tadjenanet et un seul stade au niveau du chef-lieu de wilaya.

Tableau n° 247 : Répartition spatiale par commune des stades communaux, aires de jeux et stations de natation

Communes	Stades communaux	Aires de jeux	Bassins de natation
Mila	01	17	0
Ain Tine	01	02	0
Sidi Khelifa	01	01	0
Grarem Gouga	01	03	0
Hamala	01	0	0
Sidi Merouane	01	03	0
Chigara	01	01	0
Oued Endja	01	03	0
Ahmed Rachedi	01	02	0
Zeghaia	01	02	0
Rouached	01	01	0
Tiberguent	01	02	0
Terrai Beinen	01	03	0
Amira Arres	01	01	0
Tassala Lemtai	01	01	0
Ferdjioua	01	06	0
Y.Beni Guecha	01	01	0
Tassadane Haddada	01	03	0
Minar Zareza	01	01	0
Bouhatem	01	02	0
Derrahi Bouslah	01	02	0
Ain Beida Harriche	01	02	0
Ayadi Barbès	01	01	0
Telaghma	01	04	01
Oued Seguin	01	03	0
M'chira	01	04	0
Chelghoum Laid	01	07	01
Oued Athmania	01	03	0
Ain Melouk	01	02	0
Tadjenanet	01	07	01
Ouled Khoulouf	01	02	0
Ben Yahia A	0	01	0
Total wilaya	31	93	03

Source : DJS, 2017

Trente et un (31) communes possèdent des stades communaux, à la part de la commune de Ben Yahia Abderrahmane qui ne possède pas encore un stade communal. Pour les équipements de proximité, à savoir les aires de jeu, elles sont plus ou moins présentes au sein de toutes les communes, avec toutes les communes pourvues d'au moins une aire de jeu (sauf pour la commune de Hamala).

Ceci démontre que les efforts fournis, et qui sont importants, doivent permettre de continuer à orner ces équipements au niveau de toutes les communes.

2-5-4 Salles polyvalentes, salles OMS, Stades omnisports, complexes sportifs et piscine semi olympique

Pour ce qui est des salles OMS, en sont pourvues Huit communes : Mila (02), Grarem Gouga (01), Oued Endja (01), Ferdjioua (01), Telaghma (01), Oued Athmania (01), Tadjenanet (01) et Chelghoum Laid (02).

L'existence d'un seul stade au sein du chef-lieu de wilaya et deux piscines semi olympiques une à Mila et l'autre à Tadjenanet, en plus d'une salle omnisport communale à Chelghoum.

On note également la présence d'une salle polyvalente à la commune de Chigara.

Tableau n° 248 : Répartition spatiale par communes des Salles polyvalentes, salles OMS, Stades omnisports, complexes sportifs et piscine semi olympique

Communes	Salles polyvalentes	Salles OMS	Stades	Stades Omnisport (OMC)	Complexes sportifs	Piscine semi olympique
Mila	0	02	01	0	0	01
Grarem Gouga	0	01	0	0	01	0
Chigara	01	0	0	0	0	0
Oued Endja	0	01	0	0	0	0
Ahmed Rachedi	0	0	0	0	01	0
Rouached	0	0	0	0	01	0
Terrai Beinen	0	0	0	0	01	0
Ferdjioua	0	01	0	0	0	0
Y.Beni Guecha	0	0	0	0	01	0
Bouhatem	0	0	0	0	01	0
Ain Beida Haddada	0	0	0	0	01	0
Telaghma	0	01	0	0	01	0
Oued Seguin	0	0	0	0	01	0
M'chira	0	0	0	0	01	0
Chelghoum Laid	0	02	0	01	0	0
Oued Athmania	0	01	0	0	0	0
Tadjenanet	0	01	0	0	01	01
Total wilaya	01	10	01	01	11	02

Source : DJS, 2017

La concentration des équipements sportifs se trouve au niveau des grandes agglomérations telles que Mila, Chelghoum Laid, Ferdjioua, Grarem Gouga et Telaghma.

La présence d'une seule salle olympique au chef-lieu de wilaya. (cf. Tab n° 248)

2-6 Situation des infrastructures culturelles dans la wilaya de Mila

Nous constatons l'existence d'une seule maison de culture et une bibliothèque au chef-lieu de wilaya, d'un centre culturel à Chelghoum Laid, une salle de cinéma au chef-lieu de daïra de Ferdjioua avec une capacité d'accueil de 400 personnes, et des bibliothèques communales dans la majorité des communes sauf pour : Sidi Khelifa, Amira Arres, Tassadane Haddada, Derrahi Bouslah, Telaghma, et Ben Yahia Abderrahmane.

Il y a un manque frappant des infrastructures culturelles dans la majorité des communes de la wilaya. (cf. Tab n° 249)

Tableau n° 249 : Situation des infrastructures culturelles par commune au 31/12/2017

Communes	Maison de culture	Bibliothèques	Bibliothèques Communales	Cinéma		centres culturels
				Nbre	Capacité	
Mila	01	01	01	0	0	0
Ain Tine	0	0	01	0	0	0
Grarem Gouga	0	0	01	0	0	0
Hamala	0	0	01	0	0	0
Sidi Merouane	0	0	01	0	0	0
Chigara	0	0	01	0	0	0
Oued Endja	0	0	01	0	0	0
Ahmed Rachedi	0	0	01	0	0	0
Zeghaia	0	0	01	0	0	0
Rouached	0	0	01	0	0	0
Tiberguent	0	0	01	0	0	0
Terrai Beinen	0	0	01	0	0	0
Tessala Lemtai	0	0	01	0	0	0
Ferdjioua	0	0	01	01	400	0
Yahia Beni Guecha	0	0	01	0	0	0
Minar Zareza	0	0	01	0	0	0
Bouhatem	0	0	01	0	0	0
Ain Beida Harriche	0	0	01	0	0	0
Ayadi Barbes	0	0	01	0	0	0
Oued Seguin	0	0	01	0	0	0
M'chira	0	0	01	0	0	0
Chelghoum Laid	0	0	02	0	0	01
Oued Athmania	0	0	01	0	0	0
Ain Melouk	0	0	01	0	0	0
Tadjenanet	0	0	01	0	0	0
Ouled Khlouf	0	0	01	0	0	0
Total wilaya	01	01	27	01	400	01

Source : Direction de la culture de Mila, 2018

3- Les infrastructures et équipements techniques

Les ressources hydrauliques regroupent les eaux de surface et les eaux souterraines. Ces dernières sont, en l'absence d'études hydrogéologiques récentes et fiables, et encore mal connues dans la wilaya de Mila. Les quelques données existantes qui concernent les eaux souterraines indiquent qu'elles sont a priori plus faibles que les eaux de surface.

Tableau n° 250: Apports en eaux dans la wilaya de Mila

Ressources	Potentiel en eau (HM ³)	Mobilisable (HM ³)	Taux (%)
Superficielles	1005,05	1075,05	100,16
Souterraines	38,64	23,336	60,39
Les sources	/	11,053	/
Total	1043,69	1109,439	106,3

Source : PAW, Mila 2013

A la lecture du tableau n° 250, la part de la ressource mobilisable est estimée à 106,3 %, qui est un pourcentage très élevé s'expliquant par le volume important d'eaux superficielles mobilisables, rendu possible par l'importante capacité du barrage de Beni Haroun compte tenu de sa vocation régionale à l'alimentation en eau potable et à l'irrigation en plus de la wilaya de Mila de cinq wilayas voisines (Jijel, Constantine, Batna, Oum Bouaghi et Sétif).

3-1 Mobilisation des ressources d'eau superficielles

La provenance des apports d'eaux de surface et leurs mobilisations concernent : les barrages, les retenues collinaires, et le pompage au fil de l'eau.

3-1-1 Les barrages

La wilaya de Mila abrite trois barrages :

1)- **Barrage Hammam Grouz** d'une capacité de 45Hm³ est d'un volume régularisable estimé à 530 Hm³ /an est destinée à l'alimentation de Constantine. D'une capacité initiale de 45 millions de m³ et une hauteur de 49,5 m, le barrage de Hammam Grouz a été réalisé durant la période allant de 1981 à 1987 sur l'Oued Rhumel.

Le barrage est destiné à l'alimentation en eau potable de la ville de Constantine et la protection de la ville d'Oued Athmania contre les inondations pouvant être créées par le régime de l'Oued Rhumel. Cette infrastructure hydraulique est située à 50km l'ouest de la ville de Constantine à environ de 2km au sud de la ville d'Oued Athmania.

2)- Barrage de Beni Haroun qui est un gigantesque équipement d'hydraulique structurant d'ordre national et a des implications d'ordre régional, d'une capacité de 795 Hm^3 , et destiné, compte tenu de sa vocation régionale, à l'alimentation en eau potable et à l'irrigation de plusieurs wilayas (Constantine, Khenchela, Oum El Bouaghi, Batna, Jijel et Mila).

La présence du grand barrage de Beni Haroun (2^{ème} barrage en Afrique), unique à son genre en Afrique du Nord, donne à la wilaya de Mila l'opportunité d'acquérir la réputation de la wilaya verte, d'une surface de 2 100 ha, la surface expropriée est de 2 217 ha (avec les servitudes incluse), et une longueur de plus de 20 km, il alimente six wilayas en eau potable : Mila, Constantine, Oum El Bouaghi, Khenchela, Batna et Jijel (SDAT Mila).

Distant de moins de 15km de Mila, sa digue est implantée dans la commune de Hamala, daïra de Grarem Gouga. Le complexe se compose de :

- La retenue de Ben Haroun,
- La station de pompage,
- Le transfert (éducation),
- Barrage réservoir d'oued Athmania.

Le barrage fournit également une quantité importante d'eau d'irrigation pour 400.000 hectares d'exploitations agricoles dans les régions voisines.

En juin 2011, le barrage a atteint un niveau des plus élevés depuis le début de son remplissage graduel en 2005 en atteignant le volume de 851 millions de mètres cube. Au 12 février 2012, le barrage a atteint un pic historique jamais réalisé depuis sa mise en service à ce jour : 1 milliard de m^3 , dépassant ainsi de 40 millions m^3 sa capacité théorique (960 millions m^3).

3)- Barrage réservoir d'Oued Athmania

Le barrage réservoir d'Oued El Athmania d'une capacité de 30 millions m^3 d'eau destiné à l'alimentation en eau potable de la ville de Constantine et du sud de la wilaya de Mila, est transformé en lieu de villégiature qui attire aussi depuis quelques temps un nombre grandissant d'amateurs de pêche à la ligne.

A travers ces ouvrages la wilaya connaîtra une aisance en matière d'eau pour l'AEP et le développement des activités économiques.

De même relève à travers les affections que de grands espoirs sont fondés sur la wilaya de Mila dans le cadre de la solidarité régionale, soit tout développement relié à l'eau ou besoins futures d'activités quel que soit sa nature, le volume d'eau actuel peut la couvrir, ce barrage peut couvrir les besoins de 10 wilaya pas six seulement soit

la réalisation des équipements touristiques à travers pas seulement la wilaya de Mila sera satisfaite en eau.

3-1-2 Les retenues collinaires

Le tableau n° 251 montre l'exploitation de trois (03) retenues collinaires sises à Oued Endja, Oued Seguin et Benyahia Abderrahmane pour une capacité globale de 1.373.970 M3 soit 1.373 Hm³.

Tableau n° 251: les retenues collinaires

Communes	Nbre	Capacité en M3
Oued Endja	01	605 500,00
Oued Seguin	01	91 000,00
Ben Yahia Abderrahmane	01	677 470,00
Total wilaya	03	1 373 970,00

Source : Direction des ressources hydriques de la wilaya DRHW, Mila 2017

3-1-3 Les pompages au fil de l'eau

Le pompage au fil de l'eau contribue par un apport non négligeable pour l'irrigation le long des vallées des oueds importants.

Toutefois, l'absence de maîtrise et de contrôle de ces pompages peut constituer des risques d'épidémies causées par les rejets ménagers.

3-2 Répartition spatiale de la ressource souterraine en eau exploitée dans la wilaya

Il est laborieux de s'énoncer sur les potentialités réelles en eaux souterraines de la wilaya de Mila, en l'absence des études récentes et crédibles relatives à l'identification et à l'évaluation de la ressource en eau souterraine de la wilaya.

Les ressources en eau souterraine de la wilaya sont limitées et se récapitulent à quelques nappes situées essentiellement dans la partie Sud :

- Nappes alluviales : situées au niveau d'oued Endja et oued Bousselah ;
- Nappes phréatiques : localisées dans la partie sud à oued Athmania, Chelghoum Laid, Telaghma et Oued Seguen ;
- Nappes profondes karstiques névritique (Djebel hammam Grouz et M'chira).

La répartition de la ressource en eau exploitée à travers les communes de la wilaya montre que la quantité d'eau exploitée s'élève à 21 378 750,20 m³ qui diffère d'une commune à l'autre.

La commune de Chelghoum Laid exploite à elle seule 10,68% de la source exploitée.

Les trois tableaux suivants donnent la distribution des puits, sources et forages ainsi que leur débit total et la quantité mobilisée pour l'ensemble des communes au 31/12/2017. (cf. Tab n° 252)

Tableau n° 252 : Répartition spatiale de la ressource souterraine en eau exploitée dans la wilaya de Mila en 2017

Communes	Ressource souterraine en eau exploitée (m ³)	%
Mila	492 062,40	2,30
Ain Tine	378 432,00	1,77
Sidi Khelifa	478 194,00	2,24
Grarem Gouga	109 429,92	0,51
Hamala	656 264,16	3,07
Sidi Merouane	403 781,76	1,89
Chigara	893 417,02	4,18
Oued Endja	861 984,00	4,03
Ahmed Rachedi	813 658,00	3,81
Zeghaia	136 656,00	0,64
Rouached	420 516,00	1,97
Tiberguent	172 989,36	0,81
Terrai Beinen	906 660,00	4,24
Amira Arres	768 146,40	3,59
Tassala Lemtai	1 068 556,32	5,00
Ferdjioua	1 311 847,92	6,14
Yahia Beni Guecha	301 024,80	1,41
Tassadane Haddada	706 930,10	3,31
Minar Zareza	708 508,80	3,31
Bouhatem	581 760,00	2,72
Derrahi Bouslah	855 756,20	4,00
Ain Beida Harriche	1 227 155,04	5,74
Ayadi Barbes	408 029,76	1,91
Telaghma	677 993,60	3,17
Oued Seguen	693 792,00	3,25
M'chira	768 338,16	3,59
Chelghoum Laid	2 283 057,10	10,68
Oued Athmania	809 217,40	3,79
Ain Melouk	522 273,96	2,44
Tadjenanet	429 660,80	2,01
Ouled Khlouf	307 648,80	1,43
Ben Yahia Abderrahmane	225 007,80	1,05
Total wilaya	21 378 750,20	100

Source : DRHW, Mila 2017& traitement personnel

3-3 La répartition spatiale des puits dans la wilaya de Mila

Les puits sont au nombre de 51 puits, d'un débit total égale à 171,94 l/s et mobilisent 2 330 628,66 m³ d'eau par an, ce qui représente 10,90 % de la quantité d'eau souterraine totale mobilisée à travers la wilaya. Les communes de Derrahi Bouslah, Minar Zareza et Tassadane Haddada mobilisent, à elles seules, plus de la moitié (55,35%) des eaux de puits de la wilaya. (cf. Tab n° 253)

Tableau n° 253 : La répartition spatiale des puits dans la wilaya de Mila

Communes	Nbre de puits	Débit (L/s)	M ³ /An	%
Oued Endja	01	10,00	105 120,00	4,51
Ahmed Rachedi	02	10,00	124 830,00	5,36
Rouached	02	17,00	134 028,00	5,75
Ferdjioua	02	6,85	94 148,10	4,04
Tassadane Haddada	06	20,83	380 928,60	16,34
Minar Zareza	02	16,00	336 384,00	14,43
Bouhatem	06	5,50	42 048,00	1,80
Derrahi Bouslah	09	27,50	572 904,00	24,58
Ain Beida Harriche	01	8,00	210 240,00	9,02
Ayadi Barbes	03	24,00	189 216,00	8,12
M'chira	01	1,66	8 724,96	0,37
Chelghoum Laid	03	5,00	39 420,00	1,69
Oued Athmania	03	4,60	19 710,00	0,85
Ain Melouk	05	5,00	26 937,00	1,16
Tadjenanet	04	9,00	32 850,00	1,42
Ouled Khlouf	01	1,00	13 140,00	0,56
Total wilaya	51	171,94	2 330 628,66	100

Source : DRHW, Mila 2018 & correction personnelle

3-4 Répartition spatiale des sources dans la wilaya de Mila

Les sources, au nombre de 332 et d'un débit total de 282,24 l/s, mobilisent 8,281 Hm³ soit 8 281 937,60 m³ d'eau par an. Elles représentent 38,74 % de la quantité d'eau souterraine mobilisée annuellement à travers la wilaya de Mila.

Les sources les plus importantes sont celles de Tassala Lemtai, Hamala, Oued Endja, Ahmed Rachedi, Minar Zareza, Sidi Khelifa et Amira Arres qui mobilisent 50,63% de la quantité d'eau procurée par les sources de la wilaya. (cf. Tab n° 254)

Tableau n° 254 : Répartition spatiale des sources dans la wilaya de Mila

Communes	Nbre de sources	Débit (l/s)	M ³ /An	%
Mila	11	5,90	186 062,40	2,25
Ain Tine	03	2,00	63 072,00	0,76
Sidi Khelifa	10	12,50	394 200,00	4,76
Grarem Gouga	16	3,47	109 429,92	1,35
Hamala	11	16,31	514 352,16	6,21
Sidi Merouane	16	5,41	170 609,76	2,06
Chigara	29	8,89	280 355,04	3,39
Oued Endja	02	24,00	756 864,00	9,14
Ahmed Rachedi	03	22,00	688 828,00	8,32
Zeghaia	04	3,00	94 608,00	1,14
Rouached	04	9,00	220 752,00	2,67
Tiberguent	03	4,00	111 690,00	1,35
Terrai Beinen	07	10,55	290 656,80	3,51
Amira Arres	06	13,05	411 544,80	4,97
Tassala Lemtai	11	33,47	1 055 509,92	12,74
Ferdjioua	17	3,00	94 608,00	1,14
Yahia Béni Guecha	06	4,50	141 912,00	1,71
Tassadane Haddada	34	5,85	184 485,60	2,23
Minar Zareza	41	12,60	372 124,80	4,49
Bouhatem	30	5,60	176 601,60	2,13
Derrahi Bouslah	18	6,15	193 946,40	2,34
Ain Beida Harriche	10	11,24	354 464,64	4,28
Ayadi Barbes	12	6,66	210 029,76	2,54
Telaghma	01	1,00	31 536,00	0,37
Oued Seguen	01	5,00	157 680,00	1,90
M'chira	01	10,00	315 360,00	3,81
Chelghoum Laid	06	7,00	46 647,00	0,55
Oued Athmania	13	21,59	549 909,00	6,63
Ain Melouk	03	2,00	63 072,00	0,76
Ben Yahia Abderrahmane	03	6,50	41 026,00	0,50
Total wilaya	332	282,24	8 281 937,60	100

Source : DRHW, Mila 2018 & traitement personnel

3-5 Répartition spatiale des forages dans la wilaya de Mila

Avec un débit total estimé à 670,30 l/s, les forages, au nombre de cent (100), assurent une mobilisation de 10 766 183,96 m³, soit 50,36% de la ressource reconnue mobilisable de la wilaya.

Ceux des communes de Chelghoum Laid (18 forages), Telaghma (04 forages), Ain Beida Harriche (03 forages), Ferdjioua (06 forages), Chigara (03 forages) et Terrai

Beinen (5 forages) mobilisent à eux seuls 54,40 % de la ressource procurée par l'ensemble des forages de la wilaya. (cf. Tab n° 255)

Tableau n° 255 : Répartition spatiale des forages dans la wilaya de Mila

Communes	Nbre de forages	Débit (l/s)	M ³ /An	%
Mila	05	17,00	306 000,00	2,84
Ain Tine	01	12,00	315 360,00	2,93
Sidi Khelifa	01	15,00	83 994,00	0,78
Hamala	01	6,00	141 912,00	1,32
Sidi Merouane	02	12,00	233 172,00	2,17
Chigara	03	50,80	613 061,98	5,69
Zeghaia	01	4,00	42 048,00	0,39
Rouached	01	20,00	65 736,00	0,61
Tiberguent	01	14,00	61 299,36	0,57
Terrai Beinen	05	36,00	616 003,20	5,72
Amira Arres	02	16,00	356 601,60	3,31
Tassala Lemtai	01	3,00	13 046,40	0,12
Ferdjioua	06	52,00	1 123 091,82	10,43
Yahia Beni Guecha	01	13,00	159 112,80	1,48
Tassadane Haddada	01	14,00	141 515,90	1,31
Bouhatem	04	30,00	363 110,40	3,37
Derrahi Bouslah	02	4,00	88 905,80	0,83
Ain Beida Harriche	03	37,00	662 450,40	6,15
Ayadi Barbes	01	2,50	8 784,00	0,08
Telaghma	04	25,00	646 457,60	6,00
Oued Seguen	02	17,00	536 112,00	4,98
M'chira	03	39,00	444 253,20	4,12
Chelghoum Laid	18	118,50	2 196 990,10	20,41
Oued Athmania	0	9,00	239 598,40	2,23
Ain Melouk	06	23,00	432 264,96	4,02
Tadjenanet	10	51,00	396 810,80	3,69
Ouled Khlouf	04	16,00	294 508,80	2,74
Ben Yahia Abderrahmane	04	13,50	183 981,80	1,71
Total wilaya	100	670,30	10 766 183,96	100

Source : DRHW, Mila 2017 & correction personnelle

3-6 Besoins en eau potable dans la wilaya de Mila

Le tableau n° 256 montre que les besoins en eau potable sur la base de 150 l/j/hab dans la wilaya de Mila enregistrent une quantité de 49 096 514 m³. Les besoins en AEP diffèrent d'une commune à une autre, les grandes quantités sont enregistrées au niveau des grands centres urbains.

Tableau n° 256 : Répartition spatiale des besoins de la population de la wilaya de Mila en eau potable au 31-12-2017

Communes	Population à la fin 2017	Besoins sur la base (150 l/j/hab)	Besoins sur la base (150 l/j/h M3 /ans)
Mila	78 030	11 683,65	4 264 532,25
Ain Tine	9 300	1 407,15	513 609,75
Sidi Khelifa	5 739	848,25	309 611,25
Grarem Gouga	48 149	7 224,90	2 637 088,50
Hamala	12 864	1 923,75	702 168,75
Sidi Merouane	27 114	4 053,60	1 479 564,00
Chigara	17 078	2 566,95	936 936,75
Oued Endja	22 728	3 416,70	1 247 095,00
Ahmed Rachedi	18 745	2 817,00	1 028 205,00
Zeghaia	20 540	3 084,30	1 125 769,00
Rouached	30 864	4 623,90	1 687 723,50
Tiberguent	10 938	1 637,10	597 541,50
Terrai Beinen	27 205	4 081,95	1 489 911,75
Amira Arres	22 076	3 310,35	1 208 277,75
Tassala Lemtai	18 137	2 726,55	995 190,75
Ferdjioua	55 735	8 362,80	3 052 422,00
Yahia Beni Guecha	14 065	2 104,20	768 033,00
Tassadane Haddada	18 976	2 846,10	1 038 826,50
Minar Zareza	26 123	3 914,85	1 428 920,25
Bouhatem	24 036	2 613,50	1 318 927,50
Derrahi Bouslah	12 181	1 833,75	669 318,75
Ain Beida Harriche	23 753	3 559,95	1 299 381,75
Ayadi Barbes	7 368	1 102,95	402 576,75
Telaghma	56 784	8 524,80	3 111 552,00
Oued Seguen	15 852	2 408,10	878 956,50
M'chira	15 507	2 325,60	848 844,00
Chelghoum Laid	99 097	14 885,70	5 433 280,50
Oued Athmania	47 808	7 234,05	2 640 428,25
Ain Melouk	16 841	2 524,80	921 552,00
Tadjenanet	66 703	9 986,85	3 645 200,25
Ouled Khlouf	13 995	2 086,65	761 627,25
Ben Yahia Abderrahmane	11 952	1 790,25	653 441,25
Total wilaya	896 283	133 511	49 096 514

Source : DRHW, Mila 2018

3-7 Dotations des habitants de la wilaya de Mila en eau potable

Le tableau n° 257 révèle que la meilleure dotation en eau potable dans la wilaya de Mila est enregistrée au niveau de la commune d'Ahmed Rachedi.

Tableau n° 257 : Répartition spatiale des dotations des habitants de la wilaya de Mila en eau potable

Communes	Volume produit avec BBH M3/ans	Volume exploité (M3/ans)	Excédent m3/ans	Déficit en M3 /ans	Dotation L/J/H
Mila	5 200 562,40	4 160 449,92	0,00	104 082,33	174
Ain Tine	378 432,00	340 588,80	0,00	173 020,95	105
Sidi Khelifa	478 194,00	430 374,60	120 763,35	0,00	199
Grarem Gouga	2 116 929,92	1 799 390,43	0,00	837 698,07	158
Hamala	656 264,16	525 011,33	0,00	177 157,42	207
Sidi Merouane	1 389 281,76	1 180 889,50	0,00	298 674,50	347
Chigara	893 417,02	625 391,91	0,00	311 544,84	445
Oued Endja	2 686 984,00	2 418 285,60	1 171 190,10	0,00	65
Ahmed Rachedi	1 397 658,00	1 188 009,30	159 804,30	0,00	482
Zeghaia	1 596 656,00	1 436 990,40	311 220,90	0,00	235
Rouached	1 260 016,00	1 071 013,60	0,00	616 709,90	75
Tiberguent	1 024 190,00	921 771,00	324 229,50	0,00	432
Terrai Beinen	906 660,00	770 661,00	0,00	719 250,75	31
Amira Arres	768 146,40	614 517,12	0,00	593 760,63	22
Tassala Lemtai	1 068 556,32	908 272,87	0,00	86 917,88	371
Ferdjioua	3 319 347,92	2 987 413,13	0,00	65 008,87	56
Yahia Beni Guecha	1 213 524,80	1 092 172,32	324 139,32	0,00	286
Tassadane Haddada	706 930,10	565 544,08	0,00	473 282,42	74
Minar Zareza	708 508,80	602 232,48	0,00	826 687,77	42
Bouhatem	581 760,00	494 496,00	0,00	824 431,50	159
Derrahi Bouslah	855 756,20	770 180,58	100 861,83	0,00	242
Ain Beida Harriche	1 227 155,04	1 104 439,54	0,00	194 942,21	129
Ayadi Barbes	408 029,76	244 817,86	0,00	157 758,89	182
Telaghma	3 597 993,60	3 238 194,24	126 642,24	0,00	26
Oued Seguen	1 861 792,00	1 675 612,80	796 656,30	0,00	331
M'chira	768 338,16	691 504,34	0,00	157 339,66	142
Chelghoum Laid	5 933 057,10	3 559 834,26	0,00	1 873 446,24	32
Oued Athmania	3 181 717,40	2 704 459,79	64 031,54	0,00	24
Ain Melouk	495 336,96	445 803,26	0,00	475 748,74	78
Tadjenanet	2 254 660,80	1 352 796,48	0,00	2 292 403,77	20
Ouled Khlouf	307 648,80	230 736,60	0,00	530 890,65	226
Ben Yahia A	225 007,80	202 507,02	0,00	450 934,23	109
Total wilaya	49 468 513	40 354 362	3 499 539	12 241 692	128

Source : DRHW, Mila 2018

Les communes qui enregistrent un excédent en AEP sont les communes de Sidi Khelifa, Oued Endja, Ahmed Rachedi, Zeghaia, Tiberguent, Oued Seguin, Yahia Béni Guecha, Derrahi Bouslah, Telaghma et Oued Athmania.

Les autres communes sont des communes déficitaires en eau potable.

3-8 Situation de la ressource en eau agricole et l'eau industrielle dans la wilaya de Mila

Le tableau n° 258 montre que l'eau industrielle est consommée par quatres communes qui sont : Tadjenanet, Ouled Khlouf, Ben Yahia Abderrahmane et Oued Endja.

Tableau n° 258 : Répartition spatiale de la ressource en eau agricole et eau industrielle dans la wilaya de Mila au 31/12/2017

Communes	Eau Industrielle M ³ /J	%	Eau Agriculture H.M ³ /AN	%
Mila	0,00	0,00	2,30	0,65
Ain Tine	0,00	0,00	0,38	0,11
Sidi Khelifa	0,00	0,00	0,22	0,06
Grarem Gouga	0,00	0,00	4,73	1,33
Hamala	0,00	0,00	1,00	0,28
Sidi Merouane	0,00	0,00	2,33	0,66
Chigara	0,00	0,00	0,76	0,21
Oued Endja	0,25	0,50	2,08	0,59
Ahmed Rachedi	0,00	0,00	6,94	1,95
Zeghaia	0,00	0,00	0,24	0,07
Rouached	0,00	0,00	1,50	0,42
Tiberguent	0,00	0,00	0,82	0,23
Terrai Beinen	0,00	0,00	6,40	1,80
Amira Arres	0,00	0,00	3,95	1,11
Tassala Lemtai	0,00	0,00	2,93	0,82
Ferdjioua	0,00	0,00	6,22	1,75
Yahia Beni Guecha	0,00	0,00	1,13	0,32
Tassadane Haddada	0,00	0,00	1,32	0,37
Minar Zareza	0,00	0,00	0,88	0,25
Bouhatem	0,00	0,00	0,56	0,16
Derrahi Bouslah	0,00	0,00	6,11	1,72
Ain Beida Harriche	0,00	0,00	5,70	1,60
Ayadi Barbes	0,00	0,00	0,85	0,24
Telaghma	0,00	0,00	61,05	17,18
Oued Seguen	0,00	0,00	19,39	5,46
M'chira	0,00	0,00	8,45	2,38
Chelghoum Laid	0,00	0,00	78,02	21,96
Oued Athmania	0,00	0,00	63,73	17,94
Ain Melouk	0,00	0,00	9,71	2,73
Tadjenanet	26,80	54,62	26,70	7,52
Ouled Khlouf	11,16	22,74	15,34	4,32
Ben Yahia Abderrahmane	10,85	22,14	13,56	3,81
Total wilaya	49,06	100	355,30	100

Source : Direction des ressources hydriques de la wilaya de Mila, 2018

L'eau consommée par l'agriculture, qui représente plus de la moitié (64,60 %) est consommée par les communes d'Oued Athmania, Chelghoum Laid, Telaghma et Tadjenanet

3-9 Les infrastructures de stockage

Le stockage de la ressource en eau est assuré par 66 châteaux d'eau et 414 réservoirs d'une capacité totale de 173 680 m³, dont 19 950 m³ pour la Commune du Chef-lieu de wilaya, soit plus 11% des réserves totales stockées. (cf. Tab n° 259)

Tableau n° 259 : Répartition spatiale des ouvrages de stockage dans la wilaya de Mila au 31/12/2017

Communes	Réservoirs		Châteaux d'eau		Stations de pompage	
	Nbre	Capacité en M3	Nbre	Capacité en M3	Nbre	Capacité en M3/j
Mila	24	19 950	0	0,00	04	21 052,80
Ain Tine	07	2 010	0	0,00	02	1 296,00
Sidi Khelifa	05	1 650	0	0,00	05	1 612,40
Grarem Gouga	16	10 400	0	0,00	02	720,00
Hamala	11	3 950	0	0,00	0	0,00
Sidi Merouane	13	6 750	0	0,00	06	5 385,00
Chigara	10	1 730	0	0,00	0	0,00
Oued Endja	09	3 400	0	0,00	03	720,00
Ahmed Rachedi	08	2 500	0	0,00	03	2 383,20
Zeghaia	13	4 550	0	0,00	04	1 432,80
Rouached	16	5 750	0	0,00	09	10 566,00
Tiberguent	10	2 675	0	0,00	04	1 130,40
Terrai Beinen	15	6 425	0	0,00	01	259,20
Amira Arres	12	4 100	0	0,00	01	1 296,00
Tassala Lemtai	11	1 625	0	0,00	02	461,00
Ferdjioua	21	11 055	01	500,00	10	3 144,96
Yahia Beni Guecha	16	4 575	0	0,00	02	777,60
Tassadane Haddada	14	3 975	0	0,00	06	842,00
Minar Zareza	12	3 025	0	0,00	02	921,60
Bouhatem	18	4 275	02	100,00	08	399,60
Derrahi Bouslah	20	2 425	0	0,00	11	1 208,74
Ain Beida Harriche	10	5 605	01	300,00	03	1 108,80
Ayadi Barbes	12	2 050	0	0,00	01	396,00
Telaghma	07	8 040	06	2 630,00	06	2 490,96
Oued Seguen	11	3 650	01	2 000,00	02	2 894,40
M'chira	10	2 900	04	160,00	07	4 300,71
Chelghoum Laid	12	3 090	21	6 330,00	20	9 299,52
Oued Athmania	19	5 570	02	2 000,00	08	731,52
Ain Melouk	15	3 030	04	400,00	04	979,20
Tadjenanet	12	8 040	11	6 300,00	18	8 577
Ouled Khlouf	07	1 240	07	600,00	06	2 211,60
Ben Yahia A	18	2 070	06	280,00	05	2 399,00
Total wilaya	414	152 080	66	21 600,00	165	90 998

Source : DRHW, Mila 2018

La répartition spatiale des ouvrages de stockage ne révèle pas de différences notables entre les communes.

Au total, le taux de satisfaction global de la wilaya en matière d'équipement de stockage est satisfaisant ; il est de l'ordre de 1,76.

Cinq (05) communes affichent, toutefois, quelques insuffisances en matière de stockage, il s'agit des communes de Mila T=0,95, Sidi Merouane T=0,92, Ben Yahia Abderrahmane T=0,84, M'chira T=0,67 et Rouached avec un taux de stockage de 0,32. Les capacités de stockage de cette dernière commune ne peuvent satisfaire un temps de pompage de sécurité de 12 Heures.

Tableau n° 260 : Répartition spatiale des infrastructures de stockage dans la wilaya de Mila au 31/12/2017

Communes	Retenues collinaires		Stations de traitement de l'eau potable		Stations de traitement des eaux usées	
	Nbre	Capacité en M3	Nbre	Capacité en M3/j	Nbre	Capacité en M3/j
Ain Tine	0	0	01	63 000	0	0
Sidi Merouane	0	0	0	0	01	20 657
Oued Endja	01	605 500	0	0	0	0
Oued Seguen	01	91 000	0	0	0	0
Oued Athmania	0	0	01	330 000	01	9 000
Ben Yahia Abderrahmane	01	677 470	0	0	0	0
Total wilaya	03	1 373 970	02	393 000	02	29 657

Source : DRHW, Mila 2018

Concernant les infrastructures de stockage montrées dans le tableau n° 260, la wilaya de Mila possède 03 retenues collinaires situées à Oued Endja, Oued Seguin et Ben Yahia Abderrahmane d'une capacité totale de 1 373 970 m³, en plus de 02 stations de traitement d'eau potable à Ain Tine et Oued Athmania d'une capacité totale de 393 000 m³, et également 02 stations de traitement des eaux usées à Sidi Merouane et Oued Athmania d'une capacité de traitement de 29 657 m³.

4- La situation des réseaux techniques dans la wilaya de Mila

La situation des réseaux techniques dans la wilaya de Mila est détaillée comme suit :

4-1 Réseau d'eau potable dans la wilaya de Mila

La longueur du réseau d'AEP (adduction et distribution) ainsi que le taux de raccordement par commune en 2017 et en 2008 (RGPH) par commune sont donnés par le tableau n° 261. Le taux de raccordement au réseau d'AEP dans la wilaya de Mila diffère d'une commune à une autre. Sa valeur moyenne pour la wilaya est de

73,6% selon le RGPH 2008 et 78% en 2017 selon les données de la direction de l'hydraulique DRHW.

Tableau n° 261 : Situation du réseau d'AEP et du taux de raccordement par commune dans la wilaya de Mila

Communes	Longueur Réseaux (ML)		Total	Taux raccordement AEP (2017)	Taux raccordement AEP (RGPH 2008)
	Adduction	Distribution			
Mila	104 759	172 831	277 590	97,00	92,00
Ain Tine	17 284	28 403	45 687	93,00	94,10
Sidi Khelifa	16 730	17 774	34 504	83,00	89,40
Grarem Gouga	77 400	96 352	173 752	99,00	81,00
Hamala	25 337	41 951	67 288	91,00	82,90
Sidi Merouane	23 946	50 364	74 310	99,00	91,70
Chigara	23 653	60 023	83 676	57,00	39,80
Oued Endja	32 414	46 854	79 268	99,00	87,50
Ahmed Rachedi	69 187	13 823	83 010	99,00	81,50
Zeghaia	64 187	49 964	114 151	99,00	81,60
Rouached	55 853	59 317	115 170	89,00	76,30
Tiberguent	70 540	69 336	139 876	94,00	89,10
Terrai Beinen	45 488	84 684	130 172	62,00	51,10
Amira Arres	8 065	164 533	172 598	73,00	42,40
Tassala Lemtai	34 642	29 984	64 626	53,00	54,40
Ferdjioua	54 540	114 215	168 755	86,00	80,60
Yahia Beni Guecha	19 347	41 685	61 032	75,00	89,10
Tassadane Haddada	29 175	96 868	126 043	74,00	63,00
Minar Zareza	17 916	65 109	83 025	43,00	23,80
Bouhatem	36 352	95 909	132 261	46,00	36,60
Derrahi Bouslah	33 511	104 167	137 678	65,00	70,50
Ain Beida Harriche	25 886	53 988	79 874	70,00	74,60
Ayadi Barbes	22 661	40 084	62 745	68,00	79,00
Telaghma	79 937	114 679	194 616	71,00	75,30
Oued Seguen	43 300	49 697	92 997	60,00	85,60
M'chira	50 775	109 774	160 549	48,00	50,10
Chelghoum Laid	79 144	263 694	342 838	75,00	79,30
Oued Athmania	63 909	131 991	195 899	63,00	79,20
Ain Melouk	18 727	128 497	147 224	68,00	62,70
Tadjenanet	102 910	311 456	414 366	74,00	72,00
Ouled Khlouf	34 371	108 244	142 615	53,00	40,20
Ben Yahia A	42 788	105 148	147 936	47,00	58,40
Total wilaya	1 424 733	2 921 395	4 346 128	78,00	73,60

Source : DRHW, Mila 2018

Ce taux bien qu'il ait gagné plus de 4,40 points par rapport aux données statistiques de la wilaya de 2017 et 23,6 points par rapport à 1998 (RGPH), demeure insuffisant, cela peut s'expliquer par l'importance du parc de logements des zones éparses.

D'après les résultats du RGPH 2008, cinq (05) communes affichent un taux de raccordement inférieur à 50%, alors que six communes affichent un taux qui avoisine ou dépasse les 90%. Les premières sont Amira Arras, Minar Zarza, Bouhatem et Ouled Khlouf et les secondes Mila, Sidi Khelifa, Tiberguent, Yahia Béni Guecha, Ain

Tine et Sidi Merouane. Pour les données statistiques de 2017, nous constatons que 04 communes enregistrent un taux inférieur à 50%, se sont Benyahia Abderrahmane, M'chira, Bouhatem, et Minar Zareza. Neuf communes affichent des taux supérieurs à 90%, se sont Tiberguent, Oued Endja, Zeghaia, Sidi Merouane, Ahmed Rachedi, Hamala, Ain Tin, Mila et Grarem Gouga.

4-2 Réseau d'assainissement dans la wilaya de Mila

Le taux de raccordement au réseau de l'assainissement enregistré dans le recensement RGPH de 2008 de la wilaya est acceptable soit 71,40%.

Tableau n° 262 : situation du réseau de l'assainissement et du taux de raccordement par commune au 31/12/2017

Communes	Longueur Réseaux (ML)	Taux de raccordement assainissement en 2017	Taux de raccordement assainissement RGPH 2008
Mila	91 280	90,00	92,20
Ain Tine	33 470	94,00	94,30
Sidi Khelifa	22 260	82,00	89,70
Grarem Gouga	73 800	96,00	82,10
Hamala	43 660	93,00	71,90
Sidi Merouane	44 560	96,00	93,20
Chigara	58 170	71,00	28,20
Oued Endja	56 950	97,00	95,50
Ahmed Rachedi	115 930	82,00	83,00
Zeghaia	106 510	92,00	86,80
Rouached	55 280	78,00	58,40
Tiberguent	16 080	85,00	85,50
Terrai Beinen	36 800	79,00	37,20
Amira Arres	32 950	63,00	30,70
Tassala Lemtai	26 370	85,00	38,10
Ferdjioua	99 280	87,00	77,60
Yahia Beni Guecha	30 500	94,00	87,00
Tassadane Haddada	32 390	61,00	27,50
Minar Zareza	27 660	56,00	14,60
Bouhatem	88 570	77,00	41,30
Derrahi Bouslah	44 220	59,00	29,00
Ain Beida Harriche	101 290	86,00	72,90
Ayadi Barbes	23 740	76,00	47,60
Telaghma	66 030	73,00	77,40
Oued Seguen	34 550	62,00	76,70
M'chira	33 850	50,00	52,40
Chelghoum Laid	170 020	91,00	86,00
Oued Athmania	66 520	84,00	83,30
Ain Melouk	41 000	90,00	65,50
Tadjenanet	101 430	85,00	78,70
Ouled Khlouf	20 800	78,00	28,20
Ben Yahia Abderrahmane	21 120	76,00	30,60
Total wilaya	1 817 040	83,00	71,40

Source : DRHW, Mila 2018

Les seuils les plus élevés concernent les communes avec des taux plus de 90% qui sont : Mila, Oued Endja, Sidi Merouane et Ain Tine.

Ailleurs le problème de l'assainissement demeure prééminent, selon le RGPH 2008 notamment pour quelques communes rurales, à l'image de la commune d'Ouled Khlouf qui enregistre le taux le plus bas soit 28,20 % de la wilaya, où de graves problèmes en matière d'hygiène et d'environnement sont posés. Toutefois, il est relevé que le taux moyen de raccordement à l'égout à gagner 27 points par rapport à 1998 (RGPH) et témoigne de l'effort consenti dans ce domaine.

Le taux de raccordement moyen au réseau de l'assainissement évalué par les services de l'hydraulique de la wilaya en 2017 à 83% est appréciable révélant le progrès atteint en matière d'assainissement. Les seuils les plus élevés avec des taux plus de 90% concernent généralement les communes de Chelghoum Laid, Yahia Béni Guecha, Zeghaia, Oued Endja, Sidi Merouane, Hamala, Grarem Gouga et Ain Tine. La commune de M'chira enregistre le taux le plus bas soit 50 % de la wilaya, où de sérieux problèmes environnementaux se posent. (cf. Tab n° 262)

4-3 Couverture en électricité et en gaz naturel dans la wilaya de Mila

Le taux d'électrification enregistré dans le RGPH de 2008 de la wilaya est très appréciable 97,20 %.

La majorité des communes dépassent les 95%, la seule commune Minar Zareza qui enregistre le taux le plus bas de la wilaya (2,20 %).

Le taux d'électrification évalué par les services de Sonelgaz de la wilaya en 2017 à 98,87 % est également très appréciable. La totalité des communes de la wilaya, leurs taux dépassent les 98 %.

Le taux de raccordement au gaz naturel de la wilaya enregistrée en 2008 était peu acceptable 44,40 %.

Les taux les plus élevés ont été enregistrés au sein des communes de Chelghoum Laid (80,60%), Mila (86,50%), Minar Zareza (96,10%), Ain Tine (78,50%), et Tadjenanet (76,70%).

Le taux de raccordement au gaz naturel évalué par les services de SONELGAZ de la wilaya en 2017 à 64,07 % est acceptable.

Les seuils les plus élevés sont enregistrés au niveau des communes : Tadjenanet (89,97%), Telaghma (72,50%), Oued Athmania (79,84%), Chelghoum Laid (74,41%), Ferdjioua (84,83%), Yahia Béni Guecha (97,50%), Tiberguent (96,13%), Zeghaia (96,13%), Sidi Merouane (97,63%), Oued Endja (86,15%), Mila (90,36%) et Ain Tine (90,15%). (cf. Tab n° 263)

Tableau n° 263 : Situation des taux de couverture en électricité et en gaz naturel par commune dans la wilaya de Mila 2017

Communes	Foyers alimentés en électricité	Taux d'électrification 2017	Taux d'électrification RGPH 2008	Foyers alimentés en gaz	Taux de raccordement en gaz 2017	Taux de raccordement en gaz RGPH 2008
Mila	17 187	98,72	98,30	15 531	90,36	86,50
Ain Tine	2 650	98,50	96,80	2 389	90,15	78,50
Sidi Khelifa	2 150	98,30	97,40	1 081	50,28	4,10
Grarem Gouga	10 334	98,79	97,50	6 456	62,47	47,10
Hamala	2 856	98,20	91,70	1 067	37,36	8,30
Sidi Merouane	4 889	98,84	97,90	4 773	97,63	66,10
Chigara	3 455	98,50	93,70	0	0,00	7,20
Oued Endja	5 964	98,97	99,00	5 138	86,15	56,70
Ahmed Rachedi	3 631	98,87	98,80	2 345	64,58	2,30
Zeghaia	4 361	98,78	97,30	3 486	79,94	6,40
Rouached	5 802	98,90	98,40	2 957	50,97	31,6
Tiberguent	2 479	98,56	98,10	2 383	96,13	57,30
Terrai Beinen	5 776	98,41	95,60	0	0,00	3,30
Amira Arres	4 365	98,85	95,60	0	0,00	4,10
Tassala Lemtai	2 967	98,42	96,60	0	0,00	3,20
Ferdjioua	14 492	98,87	96,60	12 294	84,83	40,10
Yahia Beni Guecha	3 794	98,90	99,30	3 699	97,50	2,50
Tassadane Haddada	3 754	98,25	96,60	0	0,00	2,40
Minar Zareza	4 655	98,75	2,20	0	0,00	96,10
Bouhatem	5 248	98,22	96,50	2 642	50,34	2,90
Derrahi Bouslah	2 975	98,89	97,40	325	10,92	1,70
Ain Beida Harriche	5 165	98,67	94,70	3 702	71,67	6,90
Ayadi Barbes	2 441	98,40	97,10	477	19,54	1,00
Telaghma	11 842	97,60	98,20	8 586	72,50	72,90
Oued Seguen	3 541	98,12	96,60	2 542	71,79	50,40
M'chira	3 714	98,90	90,70	1 918	51,64	2,60
Chelghoum Laid	21 993	98,92	97,80	16 366	74,41	80,60
Oued Athmania	10 133	98,49	98,20	8 090	79,84	58,20
Ain Melouk	3 922	98,39	98,20	2 345	59,79	1,90
Tadjenanet	12 528	98,21	97,80	11 271	89,97	76,70
Ouled Khlouf	3 142	98,92	96,80	1 827	58,15	1,80
Ben Yahia A	2 756	98,63	96,60	1 219	44,23	2,90
Total	194 961	98,87	97,20	124 909	64,07	44,40

Source : Direction de l'industrie et des mines, Mila 2018

4-4 Le réseau routier dans la wilaya de Mila

Le réseau routier dans la wilaya de Mila, sa consistance, sa distribution et son répartition spatiale par types de routes sont décrit comme suit :

4-4-1 Consistance et distribution du réseau routier dans la wilaya de Mila

L'annexe n° 14 sur la répartition spatiale du réseau routier par type de route fait ressortir que :

Le réseau routier de la Wilaya de Mila s'étale sur une longueur totale de 2 727,446 km se répartissant en :

- 52,740 km d'autoroute, représentant 1,93 % de la longueur totale du réseau,
- 359,923 km de routes nationales soit 13,20 %,
- 275,143 km de chemins de wilaya soit 10,09% et
- 2 039, 640 km de chemins communaux soit 74,78 %.

Il est à signaler que 280,996 km de chemins communaux sont à l'état de pistes, ce qui représente 13,30 % de la longueur totale du réseau routier de la wilaya.

- Seules trois communes (Chelghoum Laïd, Oued Athmania et Tadjenanet) sont traversées par l'autoroute Est-Ouest et sur une longueur respective de 22.400, 16,320 et 13,640 km ;
- Trois autres communes (Chigara, Ahmed Rachedi et Rouached) sont complètement dépourvues de routes nationales,
- Sept communes ne sont pas traversées par des chemins de wilaya, à savoir : Sidi Khelifa, Tiberguent, Tessala Lemtai, Y. Beni Guecha, Tassadane Haddada, Derrahi Bousselah et Ouled Khlouf,
- Toutes les communes, y compris le chef-lieu de wilaya, abritent encore des chemins communaux à l'état de pistes non revêtues.

4-4-2 Répartition du réseau routier (Chemins communaux CC) de la wilaya de Mila selon les types et l'état des routes

Vu sous l'angle de son état, les chemins communaux de la wilaya de Mila en présentent une longueur de 1631,950 km dont 936,390 km qui sont dans un bon état (soit 57.38 %), de 387,000 km qui sont dans un état moyen (soit 23,71 %) et de 308, 560 km qui sont dans un état mauvais (18,91%).

280,990 km sont des pistes et 126,700 km sont des CC non revêtus.

En effet alors que toute la longueur de l'autoroute est dans un bon état (100%),

- 78,9% de la longueur des routes nationales est dans un bon état, 15,7% dans un état moyen et 5,4% dans un état mauvais ;
 - les proportions respectives pour les chemins de wilaya sont de : 52,4 ; 29,8 et 17,7%.
- (cf. Tab n° 264)

Tableau n° 264 : Répartition des chemins communaux CC de la wilaya de Mila selon les types et l'état

Communes	Etat des C.C. revêtues			C.C. revêtues	CC non revêtus	Pistes	Total C.C.
	Bon	Moyen	Mauvais				
Mila	6,500	3,300	14,000	23,800	0,000	22,300	46,100
Ain Tine	1,000	8,000	2,000	11,000	0,000	6,000	17,000
Sidi Khelifa	10,200	0,000	3,000	13,200	0,000	17,000	30,200
Grarem Gouga	35,000	3,000	24,800	62,800	7,800	14,000	84,600
Hamala	35,000	0,000	3,000	38,000	0,000	13,000	51,000
Sidi Merouane	18,000	0,000	0,000	18,000	0,000	4,000	22,000
Chigara	36,700	0,000	5,500	42,200	0,000	13,500	55,700
Oued Endja	16,050	11,400	0,200	27,650	0,000	6,300	33,950
Ahmed Rachedi	9,190	10,600	11,710	31,500	0,000	10,200	41,700
Zeghaia	0,000	4,200	10,850	15,050	0,000	2,800	17,850
Rouached	18,650	5,800	15,750	40,200	0,000	9,385	49,585
Tiberguent	13,600	6,400	8,450	28,450	0,000	0,000	28,450
Terrai Beinen	35,800	15,550	11,450	62,800	0,000	14,755	77,555
Amira Arres	34,200	6,450	19,500	60,150	0,000	15,050	75,200
Tassala Lemtai	20,550	5,400	15,850	41,800	0,000	9,250	51,050
Ferdjioua	11,700	40,700	2,000	54,400	14,700	0,000	69,100
Y.Beni Guecha	6,200	14,500	3,600	24,300	11,900	0,000	36,200
Tassadane H	37,600	26,000	31,000	94,600	11,000	0,000	105,600
Minar Zarza	43,800	12,900	5,800	62,500	13,200	0,000	75,700
Bouhatem	32,200	28,300	12,300	72,800	19,500	0,000	92,300
Derrahi Bouslah	14,900	52,300	12,600	79,800	11,200	0,000	91,000
Ain Beida H	7,900	23,600	10,700	42,200	4,800	0,000	47,000
Ayadi Barbes	15,500	20,100	4,200	39,800	19,500	0,000	59,300
Telaghma	36,800	0,000	0,000	36,800	0,000	34,600	71,400
Oued Seguin	6,000	16,000	10,000	32,000	0,000	29,300	61,300
M'chira	53,050	12,800	12,900	78,750	0,000	1,600	80,350
Chelghoum Laid	107,000	5,400	2,500	114,900	0,000	10,300	125,200
Oued Athmania	22,300	16,000	15,400	53,700	6,500	35,650	95,850
Ain Melouk	12,000	17,900	16,700	46,600	6,600	0,000	53,200
Tadjenanet	94,700	16,900	7,800	119,400	0,000	12,000	131,400
Ouled Khlouf	77,200	0,000	15,000	92,200	0,000	0,000	92,200
Ben Yahia A	67,100	3,500	0,000	70,600	0,000	0,000	70,600
Total wilaya	936,390	387,000	308,560	1631,950	126,700	280,990	2039,640
%	57,38	23,71	18,91	100			

Source : Direction des travaux publics DTP de Mila, 2018

4-4-3 Voies de communications dans la wilaya de Mila

Dans le domaine des **voies de communications**, le fonctionnement de la wilaya s'opère à travers des axes routiers structurants de niveau national :

1)- Longue de 51,780 Km, la RN79 qui traverse la wilaya d'Est en Ouest, quasi parallèlement à la RN5, est l'axe central de la wilaya. Il est quasi parallèle à la RN 5 et constitue un prolongement des axes des RN 77 et 77A vers Sétif et Jijel et est de fait une liaison structurante avec ces trois wilayas.

2)- Les axes Nord- Sud formés par la RN 100 (76,386 Km), par la RN 77 (15 Km) ainsi que la RN 77A constituent des liaisons entre la wilaya de Mila et les wilayas d'Oum El Bouaghi et de Jijel avec une pénétrante vers le Sud- Est du pays. De plus la RN 77 et un tronçon de la RN77A joignant Ferdjioua à la limite de la wilaya de Jijel assurent des liaisons intercommunales et de desserte des zones montagneuses de Mila et de Jijel.

3)- La voie autoroutière, axe principal du support économique de rang international, qui traverse la wilaya de Mila dans sa partie Sud sur 52,360 Km, constitue pour la wilaya un axe de liaison avec les grandes métropoles et zones économiques du pays : Alger, Sétif, Constantine, Annaba et Skikda.

Six (06) communes possèdent des réseaux dont le linéaire dépasse les 100 Km. Il s'agit de Tadjenanet, Oued Athmania, Bouhatem, Tassadane Haddada, M'chira et Chelghoum Laid. Le plus petit réseau, d'une longueur de 17,850 Km, dessert la commune d'Ain Tine. On relève par ailleurs, que le réseau routier de la commune d'Ouled Khoulouf est composé uniquement de chemins communaux.

4-4-4 Densité routière³

Dans l'annexe n° 15, est indiquée la densité du réseau routier qui est calculée en rapportant la longueur de chaque type de route (km) à la superficie totale de chaque commune (km²). Ainsi, plus la valeur de cet indice (km/km²) est élevée, moins l'enclavement de la commune considérée est important. Sa valeur est au niveau de la wilaya toute entière est de 0,605, c'est-à-dire 605 mètres linéaires par km².

Par rapport à cette moyenne, on peut distinguer, toutes choses égales par ailleurs, trois groupes de communes :

- Celles qui présentent **un réseau routier dense**, voire très dense, c'est-à-dire les communes dont la densité au km² est supérieure à 1. Elles sont au nombre de 8 et à leur tête la commune de Minar Zerza avec une densité de 1 583 m/km² Elle est suivie par Terrai Beinen (1187 m/km²), Tessala Lemtai (1 110 km/km²), Ferdjioua (1 108 km/km²), Bouhatem (1074 m/km²), Sidi Merouane (1037 m/km²), Tassadane Haddada (1 021 m/km²) et Béni Guecha (1 012 m /km²) ;
- Celles dont le réseau routier est **moyennement dense** c'est-à-dire les communes dont l'indice est compris entre 0,605 et 1. Elles sont au nombre de 13 et, en suivant l'ordre décroissant de la valeur de cet indice, les suivantes : Oued Endja, Benyahia

³ Densité du réseau routier par pays : On désigne par densité du réseau routier un indicateur défini par le rapport de la longueur du réseau **routier** à un autre indicateur : la population ou la superficie du pays.

Abderrahmane, Amira Arres, Ayadi Barbès, Ain Beida Hriche, Tiberguent, Chigara, Derrahi Bouslah, Tadjenanet, Rouached, Hamala, Zeghaïa et Chelghoum Laïd.

- Le troisième groupe enfin se compose des communes dont le **réseau routier est faiblement dense**, c'est-à-dire inférieur à 0,605. Elles sont donc soumises à un enclavement interne élevé. Il s'agit de Sidi Khelifa (0,581), Grarem Gouga (0,570), Ain Melouk (0,546), Mila (0,511), M'Chira (0,501), Oued Athmania (0,493), Ahmed Rachedi (0,488), Telaghma (0,471), Ain Tine (0,440), Oued Seguen (0,364) et Ouled Khlouf (0,313).

Indépendamment de la distribution spatiale du réseau routier, les disparités constatées dans les densités routières, sont édictées par l'importance des territoires et de la répartition des peuplements. La densité moyenne qui est de 1,225 Km/Km² est jugée dans l'ensemble insuffisante, toutes catégories de routes confondues. La wilaya de Mila étant donc un territoire sous-équipé, cette situation peut s'expliquer par la grande superficie du territoire de la wilaya (3343,21 Km²) et le désavantage du milieu physique, surtout dans la zone montagnaise nord, même si c'est ici que l'on rencontre les densités les plus élevées. Cela est peut-être dû au fait que la zone éparsée soit encore un refuge important pour les habitants de la commune, ce qui incite donc les pouvoirs publics à ouvrir de nouvelles routes pour apporter les commodités nécessaires à ces aires de vie. Inversement, les densités les plus faibles se rencontrent essentiellement dans la zone nord, à Minar Zareza (0,171), à Tassadane Haddada (0,747), et à Terrai Beinen (0,791), où la concentration de la population dans les agglomérations est élevée, ou ce qui revient au même, une faible présence humaine dans la zone éparsée.

4-4-5 Distribution de la densité routière pour 1000 habitants selon les communes

A la lecture de l'annexe n° 16, la densité moyenne de la wilaya avoisine les 3 km/1000 habitants (3,04), elle est de 9,72 kms/1000 habitants dans la commune d'Ayadi Barbes, au vu de la faiblesse de son niveau de peuplement et de son dense réseau communal. A l'opposé, la forte concentration de la population dans la commune de Mila induit une densité routière moindre de 0,99 km/1000 habitants.

Par rapport à la localisation des agglomérations, le réseau routier de la wilaya peut être jugé comme dense et leur permet une desserte satisfaisante. Par ailleurs la fragilité du milieu à certains facteurs naturels (inondations, agressivité du relief, la géologie des sols etc.) est une des causes de la dégradation d'une grande partie du réseau et de l'inefficacité de sa maîtrise et de sa gestion.

4-4-6 Part des communes du réseau routier dans la wilaya de Mila

A la lumière de l'annexe n° 17, les communes les mieux dotées en routes nationales sont respectivement Chelghoum Laid avec un taux de 12,47 % suivi d'Oued

Athmania avec un taux de 10,75 %, Grarem Gouga avec un taux de 8,03 %, Tassadane Haddada avec un taux de 7,43 %, Tassala Lemtai avec un taux de 6,00 %, et Telaghma avec un taux de 5,84 %.

Ces six (06) communes à elles seules détiennent plus de 50 % (50,52 %) du réseau des routes nationales (RN) du territoire de la Wilaya. On relève par ailleurs que seules trois (03) communes sont traversées par des voies autoroutières (Chelghoum Laid avec un taux de 45,71 %, Oued Athmania avec 28,52% et Tadjenanet avec 25,77 %).

Les communes les mieux affectées en routes communales sont respectivement Tadjenanet avec un taux de 6,44%, Chelghoum Laid avec un taux de 6,14 % suivi de Tassadane Haddada avec un taux de 5,18%, Oued Athmania avec un taux de 4,70 %, Bouhatem avec un taux de 4,53%, Ouled Khoulouf avec un taux de 4,52 %, Bouslah avec un taux de 4,46% et Grarem Gouga avec un taux de 4,15. Ces Huit (08) communes à elles seules détiennent plus de 40% (40,12%) du réseau des routes communales (CC) du territoire de la Wilaya.

4-4-7 Les principaux axes routiers de transport

Ils constituent la base du développement du réseau urbain et des espaces ruraux.

Aussi ils influencent énormément sur les situations socio-économiques des différentes zones. Ces axes maintiennent des flux importants de voyageurs et de marchandises à l'intérieur de la wilaya et en direction des autres wilayas limitrophes et lointaines.

Le réseau de transport de la wilaya de Mila s'articule principalement autour de quatre grandes axes :

1)-La RN 5, principal axe de transport Est-Ouest, est le couloir d'urbanisation le plus animé et les plus grandes agglomérations s'y situent : Chelghoum Laid, Tadjenanet mais aussi Oued El Athmania. A ce niveau, les activités de transport sont intenses vers l'intérieur de la wilaya et en direction des autres wilayas du pays. Cet axe serait déjà saturé s'il n'avait pas connu de dédoublement sur une grande partie de son linéaire.

2)-La RN 79, joignant Mila à Constantine, constitue également un couloir d'urbanisation secondaire pouvant être perspectif car c'est un axe qui soutient un fort trafic puisqu'il constitue l'épine dorsale de la wilaya et permet une liaison intercommunale.

3)-La RN 100 et la RN5A : constituent les deux principales voies d'échange. Elles relient l'intérieur de la wilaya aux grands pôles d'échanges commerciaux, localisés à Chelghoum Laid et à Tadjenanet, et garantissent à partir de la RN5 un transfert important de voyageurs ;

4)-La R.N. 77A reliant Mila à la wilaya de Jijel par le prolongement de la RN77, et à la wilaya de Sétif, constitue non seulement une importante pénétrante vers le Sud du pays, mais également un axe de développement et peut constituer une alternative à la RN27 spécialement en période estivale.

II- Résultats de l'enquête sur la satisfaction et la perception des habitants sur les conditions de vie

Le Whoqol (World Health Organisation Quality of Life) définit la qualité de vie comme la perception qu'a un individu de sa place dans l'existence, dans le contexte de la culture et du système de valeurs dans lesquels il vit, en relation avec ses objectifs, ses attentes, ses normes et ses inquiétudes. C'est un concept très large influencé de manière complexe par la santé physique de l'individu, son état psychologique, son niveau d'indépendance, ses relations sociales ainsi que sa relation aux éléments essentiels à son environnement.

Les enquêtes sur la satisfaction et la perception des habitants sur la qualité de vie des ménages permettent d'évaluer le niveau de satisfaction des habitants sur la qualité de vie de leurs ménages.

1- Plan de sondage

1-1 Conception de l'échantillon

Elle a été conçue selon les critères de la taille démographique, le rang administratif, la position géographique et la dispersion.

1-2 Champ de l'enquête

En application des critères précédents, les communes choisies ont été au nombre de six : Mila, Ferdjioua, Tadjenanet, Chelghoum Laid, Tessala Lemtai, et Telaghma.

1-3 La taille de l'échantillon

La population de la wilaya de Mila a été estimée à 881 388 habitants soit 142 019 ménages (annuaire statistique arrêté au 31/12/2016), donc l'échantillon a touché 1420 ménages soit **1420** enquêtes.

1-4 Enquêtes réalisés

La ventilation de la part de chaque zone variait comme suit :

50% des enquêtes étaient destinées aux agglomérations chefs-lieux de communes (ACL), 30 % destinées aux agglomérations secondaires (AS) et 20% destinées aux zones éparses (ZE). En ce qui concerne les agglomérations secondaires, nous notons que : La commune de Mila ne possède pas d'agglomération secondaire.

La commune de Ferdjioua possède 06 agglomérations secondaires : Ain El Hamra, Béni Ouekden, Belhadj Slimane, Sbikhia, Tarest et Remla.

La commune de Chelghoum Laid possède deux agglomérations secondaires Boukarana (Djemââ Lakhdar) et Bouaziz Khelifa.

La commune de Telaghma possède une seule agglomération secondaire Ouled Smail. La commune de Tadjenanet possède trois agglomérations secondaires Mechta Tine, Mechta Feidh Nafaa et Mechta Belkheir. Enfin la commune de Tassala Lemtai possède deux agglomérations secondaires Ansa et Beraka.

1-5 Allocation des échantillons

A travers le territoire de ces six communes, 1 420 questionnaires ont été réalisés.

1-5-1 Répartition des échantillons par communes

Les échantillons ont été répartis équitablement sur le territoire des six communes de la wilaya de Mila par dispersion (Tadjenanet, Chelghoum Laid, Telaghma, Mila, Tassala Lemtai et Ferdjioua). (cf. Tab n° 265)

Tableau n° 265: Répartition des échantillons par communes

Communes	Effectifs	Pourcentage (%)
Tadjenanet	237	16,7
Chelghoum Laid	237	16,7
Telaghma	236	16,6
Mila	237	16,7
Tassala Lemtai	236	16,6
Ferdjioua	237	16,7
Total	1 420	100,0

Source : enquêtes personnelles, 2019

1-5-2 Répartition des échantillons par dispersion

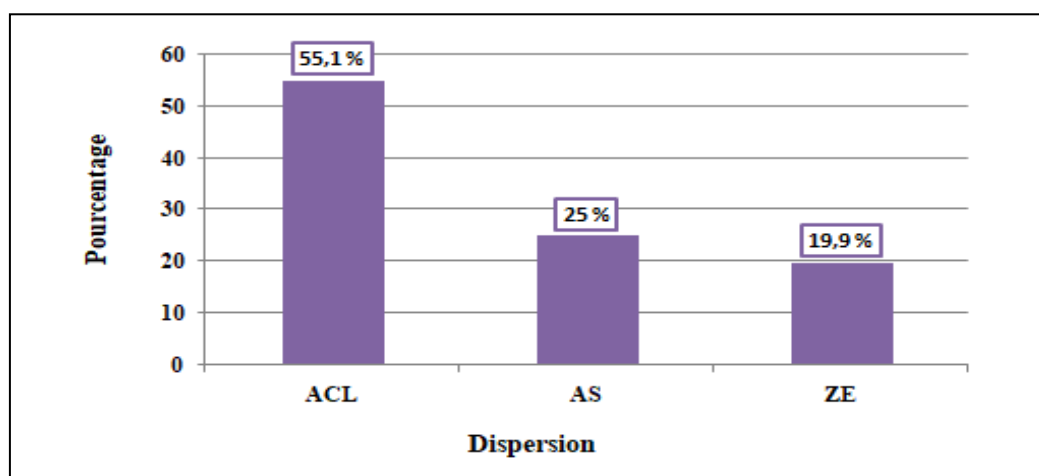
La répartition des échantillons par dispersion fait apparaître que la majorité des enquêtes ont été réalisées dans les agglomérations chef-lieu de communes (ACL) avec 783 enquêtes soit 55,1 % de la totalité des enquêtes, contre 355 enquêtes dans les agglomérations secondaires (AS) soit 25 % et 282 enquêtes dans les zones éparées (ZE) ce qui représente 19,9% des enquêtes réalisées. (cf. Tab n° 266)

Tableau n° 266 : Répartition des échantillons par dispersion

Dispersion	Effectifs	Pourcentage
ACL	783	55,1
AS	355	25,0
ZE	282	19,9
Total	1 420	100

Source : enquêtes personnelles, 2019

Figure n° 42 : Répartition des échantillons par dispersion



Source : enquêtes personnelles, 2019

1-5-3 Répartition des échantillons par communes et par dispersion

On a réalisé 137 enquêtes pour chaque commune, sauf Tessala Lemtai 136 enquêtes. 712 enquêtes ont été réalisées dans les agglomérations chefs-lieux de communes, 426 enquêtes dans les agglomérations secondaires, et 282 enquêtes dans les zones éparses. (cf. Tab n° 267)

Tableau n° 267 : Allocation des échantillons par communes et par dispersion

Communes	Dispersion	Proportion (nombre de Ménages)
Mila	ACL	190
	AS	/
	ZE	47
Ferdjioua	ACL	119
	AS	71
	ZE	47
Tadjenanet	ACL	119
	AS	71
	ZE	47
Chelghoum Laid	ACL	119
	AS	71
	ZE	47
Tessala Lemtai	ACL	118
	AS	71
	ZE	47
Telaghma	ACL	118
	AS	71
	ZE	47
Total	ACL	712
	AS	426
	ZE	282
Total général	1 420 enquêtes	

Source : enquêtes personnelles, 2019

2- Résultats de l'enquête

Le dépouillement et le traitement des questionnaires sous le logiciel SPSS version 20.0, portant sur l'enquête de la satisfaction et la perception des habitants de la wilaya de Mila sur la qualité de vie des ménages, nous révèle les résultats suivants :

2-1 Satisfaction à l'égard des services de soins de santé dans la wilaya de Mila

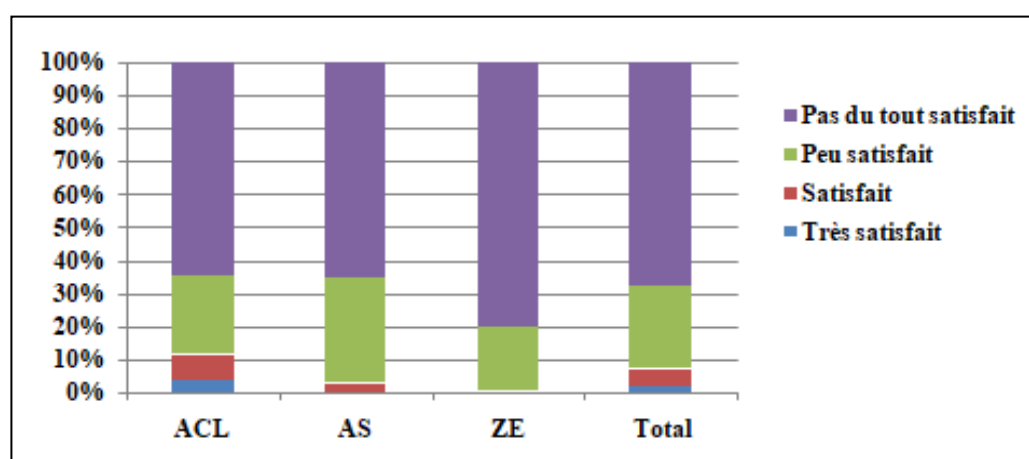
La lecture du tableau n° 268 dévoile que 67,8 % des personnes questionnées ne sont pas du tout satisfaites, 24,9 % sont peu satisfaites, 4,7 % sont satisfaites, et seulement 2,5% sont très satisfaites. En ACL, 35,6 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 13,1% sont peu satisfaites, 4,1% sont satisfaites et 2,4% sont très satisfaites ; En AS, 16,3 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 8 % sont peu satisfaites, 0,6 % sont satisfaites et 0,1 % sont très satisfaites ; En ZE, 15,9 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 3,9 % sont peu satisfaites, et seules 0,1% sont satisfaites.

Tableau n° 268 : Satisfaction à l'égard des services sanitaires dans la wilaya de Mila

Dispersion	Niveau de satisfaction	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	Total
ACL	Effectif	34	58	186	505	783
	%	2,4	4,1	13,1	35,6	55,1
AS	Effectif	02	08	113	232	355
	%	0,1	0,6	08	16,3	25
ZE	Effectif	0	01	55	226	282
	%	0	0,1	3,9	15,9	19,9
Total	Effectif	36	67	354	963	1 420
	%	2,5	4,7	24,9	67,8	100

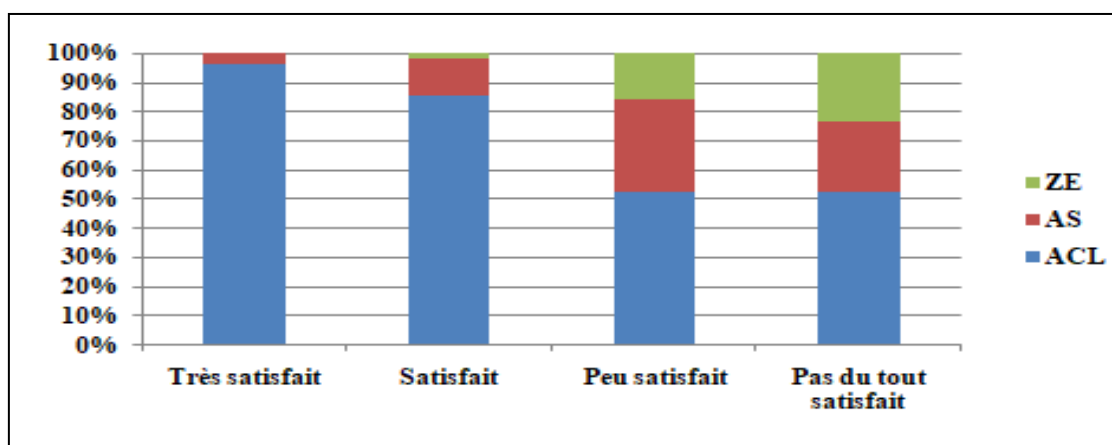
Source : enquêtes personnelles, 2019

Figure n° 43 : Satisfaction à l'égard des services de santé dans la wilaya de Mila



Source : enquêtes personnelles, 2019

Figure n° 44 : Satisfaction à l'égard des services de santé par dispersion



Source : enquêtes personnelles, 2019

2-2 Satisfaction à l'égard des équipements sanitaires dans la wilaya de Mila

Le tableau n° 269 montre que 70,9 % des personnes questionnées ne sont pas du tout satisfaites, 22,2 % sont peu satisfaites, 4,6 % sont satisfaites, et seulement 2,3 % sont très satisfaites. Pour la satisfaction à l'égard des équipements sanitaires par dispersion nous constatons que :

En ACL, 37 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 12,8 % sont peu satisfaites, 3,2 % sont satisfaites et 2 % sont très satisfaites.

En AS, 18 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 5,7 % sont peu satisfaites, 1,1% sont satisfaites et 0,2 % sont très satisfaites.

En ZE, 15,9 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 3,7 % sont peu satisfaites, et seulement 0,3 % sont satisfaites.

Tableau n° 269 : Satisfaction à l'égard des équipements sanitaires dans la wilaya de Mila

Dispersion	Niveau de satisfaction	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	Total
ACL	Effectif	29	46	182	526	783
	%	02	3,2	12,8	37	55,1
AS	Effectif	03	16	81	255	355
	%	0,2	1,1	5,7	18	25
ZE	Effectif	0	04	52	226	282
	%	0	0,3	3,7	15,9	19,9
Total	Effectif	32	66	315	1 007	1 420
	%	2,3	4,6	22,2	70,9	100

Source : enquêtes personnelles, 2019

2-3 Satisfaction globale concernant les services de l'éducation dans la wilaya de Mila

Le tableau n° 270 dévoile que 18,4 % des personnes questionnées ne sont pas du tout satisfaites, 29,7 % sont peu satisfaites, 42,3 % sont satisfaites, et 9,6 % sont très satisfaites. Les résultats sur la satisfaction à l'égard des services de l'éducation par dispersion révèlent qu' en ACL, 12,5 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 15,9 % sont peu satisfaites, 20,9 % sont satisfaites et 5,8 % sont très satisfaites, qu'en AS, 4,2 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 6,5 % sont peu satisfaites, 11,8% sont satisfaites et 2,4 % sont très satisfaites, et qu'en ZE, 1,7 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 7,3 % sont peu satisfaites, 9,5 % sont satisfaites, et 1,4 sont très satisfaites.

Tableau n° 270 : Satisfaction global concernant les services de l'éducation dans la wilaya de Mila

Dispersion	Niveau de satisfaction	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	Total
ACL	Effectif	83	297	226	177	783
	%	5,8	20,9	15,9	12,5	55,1
AS	Effectif	34	168	93	60	355
	%	2,4	11,8	6,5	4,2	25,0
ZE	Effectif	20	135	103	24	282
	%	1,4	9,5	7,3	1,7	19,9
Total	Effectif	137	600	422	261	1 420
	%	9,6	42,3	29,7	18,4	100

Source : enquêtes personnelles, 2019

2-4 Satisfaction globale à l'égard des équipements éducatifs dans la wilaya de Mila

A la lumière du tableau n° 271 nous constatons que 15,1 % des personnes questionnées ne sont pas du tout satisfaites, 31,3 % sont peu satisfaites, 43,1 % sont satisfaites, et 10,6 % sont très satisfaites.

En ACL, 10,4 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 16 % sont peu satisfaites, 22,7 % sont satisfaites et 6 % sont très satisfaites.

En AS, 2,8 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 8 % sont peu satisfaites, 11,1 % sont satisfaites et 3 % sont très satisfaites.

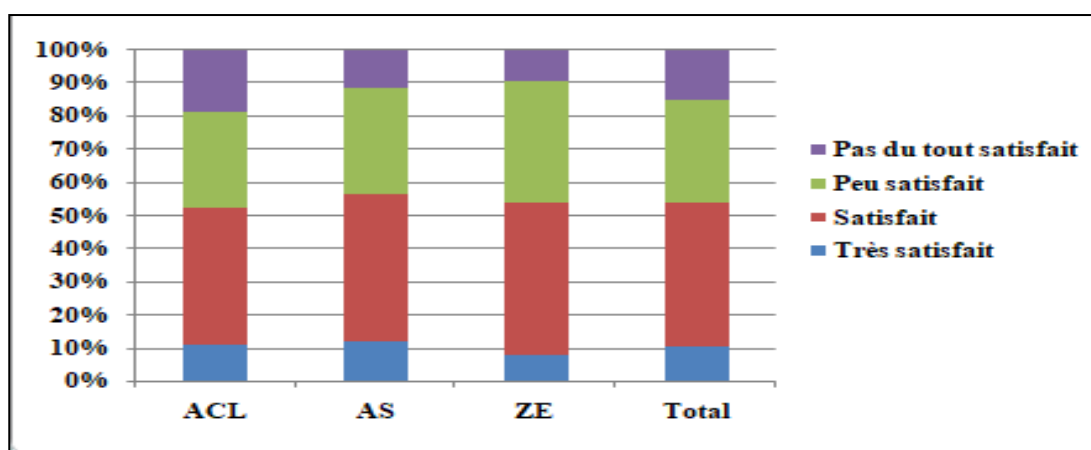
En ZE, 1,8 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 7,3 % sont peu satisfaites, 9,2 % sont satisfaites, et 1,5 sont très satisfaites.

Tableau n° 271 : Satisfaction globale à l'égard des équipements éducatifs dans la wilaya de Mila

Dispersion	Niveau de satisfaction	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	Total
ACL	Effectif	85	323	227	148	783
	%	06	22,7	16	10,4	55,1
AS	Effectif	43	158	114	40	355
	%	03	11,1	08	2,8	25
ZE	Effectif	22	131	103	26	282
	%	1,5	9,2	7,3	1,8	19,9
Total	Effectif	150	612	444	214	1 420
	%	10,6	43,1	31,3	15,1	100

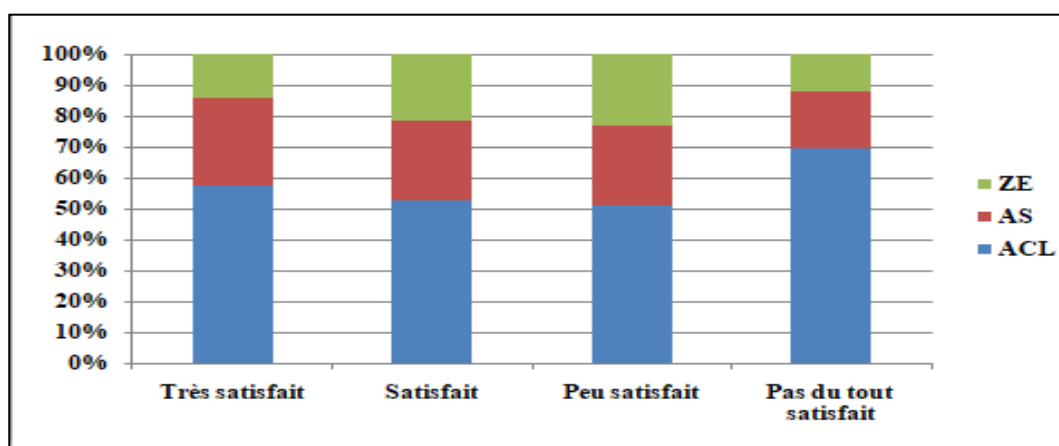
Source : enquêtes personnelles, 2019

Figure n° 45 : Satisfaction à l'égard des équipements de l'éducation dans la wilaya de Mila



Source : enquêtes personnelles, 2019

Figure n° 46 : Satisfaction à l'égard des équipements de l'éducation par dispersion



Source : enquêtes personnelles, 2019

2-5 Satisfaction globale concernant les services de formation professionnelle dans la wilaya de Mila

La lecture du tableau n° 272 dévoile que 13,5 % des personnes questionnées ne sont pas du tout satisfaites, 34,9 % sont peu satisfaites, 46,7 % sont satisfaites, et 4,9 % sont très satisfaites. En ACL, 9,3 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 15,6 % sont peu satisfaites, 28 % sont satisfaites et 2,3 % sont très satisfaites. En AS, 2,7 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 9,4 % sont peu satisfaites, 11,1% sont satisfaites et 1,8 % sont très satisfaites. En ZE, 1,5 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 9,9 % sont peu satisfaites, 7,6 % sont satisfaites, et 0,8 sont très satisfaites.

Tableau n° 272 : Satisfaction global concernant les services de formation professionnelle dans la wilaya de Mila

Dispersion	Niveau de satisfaction	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	Total
ACL	Effectif	32	397	222	132	783
	%	2,3	28	15,6	9,3	55,1
AS	Effectif	26	158	133	38	355
	%	1,8	11,1	9,4	2,7	25
ZE	Effectif	12	108	140	22	282
	%	0,8	7,6	9,9	1,5	19,9
Total	Effectif	70	663	495	192	1 420
	%	4,9	46,7	34,9	13,5	100

Source : enquêtes personnelles, 2019

2-6 Satisfaction à l'égard des équipements de formation professionnelle dans la wilaya de Mila

Les résultats illustrés dans le tableau n° 273 divulguent que 14,6 % des personnes questionnées ne sont pas du tout satisfaites, 35,6 % sont peu satisfaites, 43,4 % sont satisfaites, et 6,5 % sont très satisfaites.

En ACL, 9,3 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 19,9 % sont peu satisfaites, 24 % sont satisfaites et 1,9 % sont très satisfaites.

En AS, 3,3 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 7,1 % sont peu satisfaites, 11,3% sont satisfaites et 3,3 % sont très satisfaites.

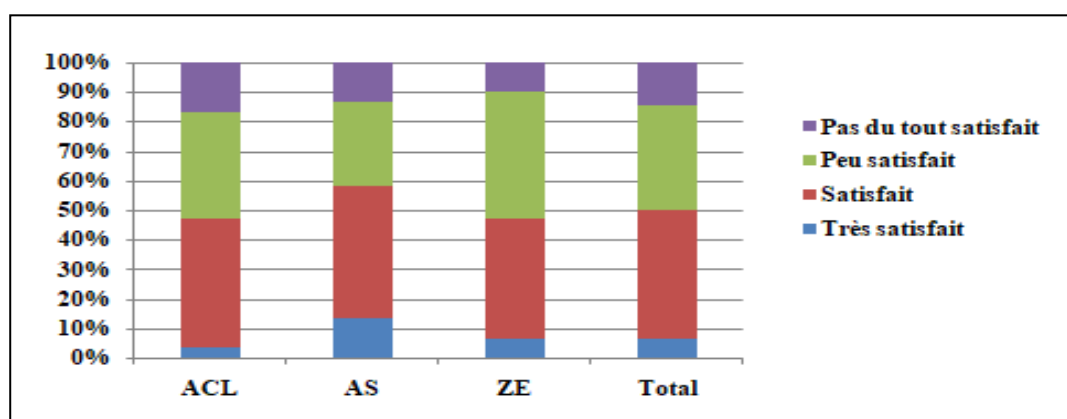
En ZE, 2 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 8,5 % sont peu satisfaites, 8,1 % sont satisfaites, et 1,3 sont très satisfaites.

Tableau n° 273 : Satisfaction à l'égard des équipements de formation professionnelle dans la wilaya de Mila

Dispersion	Niveau de satisfaction	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	Total
ACL	Effectif	27	341	283	132	783
	%	1,9	24	19,9	9,3	55,1
AS	Effectif	47	160	101	47	355
	%	3,3	11,3	7,1	3,3	25
ZE	Effectif	18	115	121	28	282
	%	1,3	8,1	8,5	02	19,9
Total	Effectif	92	616	505	207	1 420
	%	6,5	43,4	35,6	14,6	100

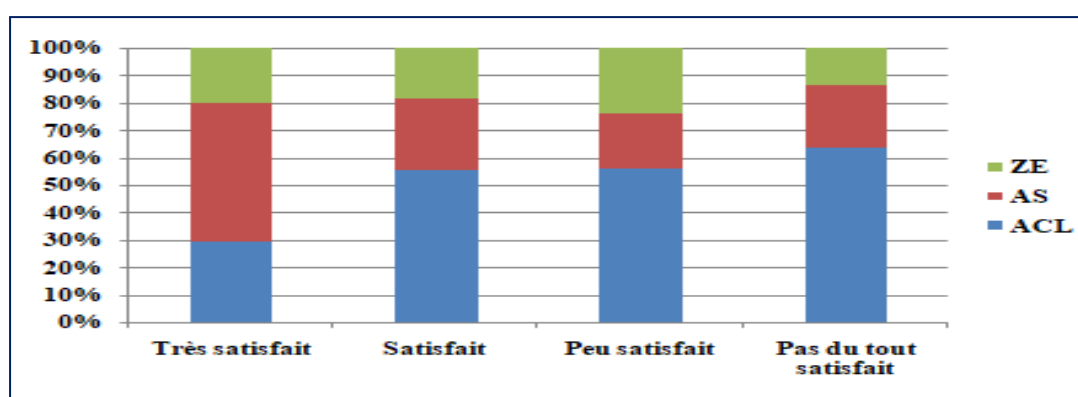
Source : enquêtes personnelles, 2019

Figure n° 47 : Satisfaction à l'égard des équipements de la formation professionnelle dans la wilaya de Mila



Source : enquêtes personnelles, 2019

Figure n° 48 : Satisfaction à l'égard des équipements de la formation professionnelle par dispersion



Source : enquêtes personnelles, 2019

2-7 Satisfaction globale concernant les services de l'enseignement supérieur dans la wilaya de Mila

Les résultats présentés dans le tableau n° 274 montrent que 14 % des personnes questionnées ne sont pas du tout satisfaites, 40,4 % sont peu satisfaites, 36,3 % sont satisfaites, et 9,2 % sont très satisfaites.

En ACL, 8,9 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 20 % sont peu satisfaites, 22,6 % sont satisfaites et 3,6 % sont très satisfaites. En AS, 3,2 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 10,2 % sont peu satisfaites, 8,1 % sont satisfaites et 3,5 % sont très satisfaites.

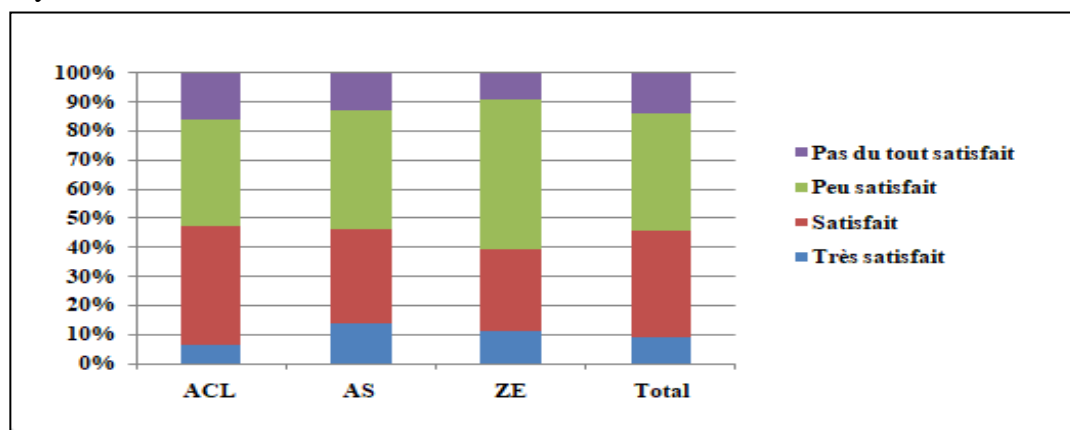
En ZE, 1,8 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 10,2 % sont peu satisfaites, 5,6 % sont satisfaites, et 2,2 % sont très satisfaites.

Tableau n° 274 : Satisfaction global concernant les services de l'enseignement supérieur dans la wilaya de Mila

Dispersion	Niveau de satisfaction	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	Total
ACL	Effectif	51	321	284	127	783
	%	3,6	22,6	20	8,9	55,1
AS	Effectif	49	115	145	46	355
	%	3,5	8,1	10,2	3,2	25
ZE	Effectif	31	80	145	26	282
	%	2,2	5,6	10,2	1,8	19,9
Total	Effectif	131	516	574	199	1 420
	%	9,2	36,3	40,4	14	100

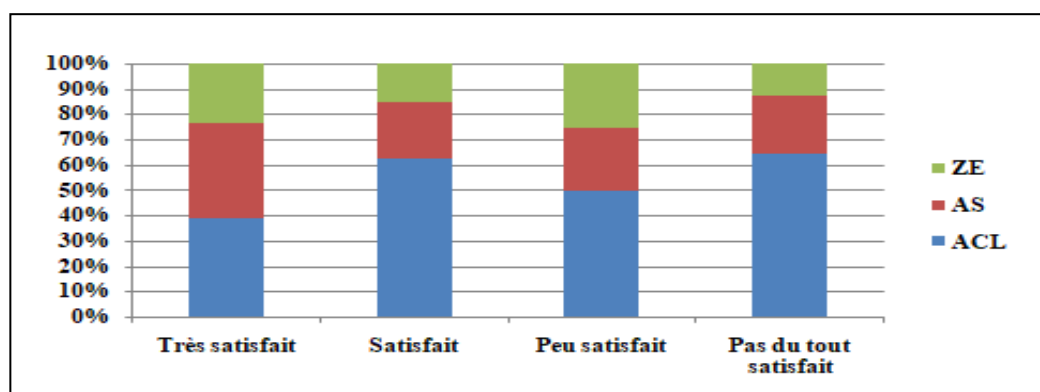
Source : enquêtes personnelles, 2019

Figure n° 49 : Satisfaction à l'égard des services de l'enseignement supérieur dans la wilaya de Mila



Source : enquêtes personnelles, 2019

Figure n° 50 : Satisfaction à l'égard des services de l'enseignement supérieur par dispersion



Source : enquêtes personnelles, 2019

2-8 Satisfaction à l'égard des équipements d'enseignement supérieur dans la wilaya de Mila

Le tableau n° 275 montre que 15,5 % des personnes questionnées ne sont pas du tout satisfaites, 44,2 % sont peu satisfaites, 30,7 % sont satisfaites, et 9,6 % sont très satisfaites. En ACL, 9,6 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 21,8 % sont peu satisfaites, 20,8 % sont satisfaites et 2,9 % sont très satisfaites. En AS, 3,7 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 11 % sont peu satisfaites, 6,1 % sont satisfaites et 4,3 % sont très satisfaites. En ZE, 2,2 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 11,4 % sont peu satisfaites, 3,8 % sont satisfaites, et 2,5 % sont très satisfaites.

Tableau n° 275 : Satisfaction à l'égard des équipements d'enseignement supérieur dans la wilaya de Mila

Dispersion	Niveau de satisfaction	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	Total
ACL	Effectif	41	296	309	137	783
	%	2,9	20,8	21,8	9,6	55,1
AS	Effectif	61	86	156	52	355
	%	4,3	6,1	11	3,7	25,0
ZE	Effectif	35	54	162	31	282
	%	2,5	3,8	11,4	2,2	19,9
Total	Effectif	137	436	627	220	1 420
	%	9,6	30,7	44,2	15,5	100

Source : enquêtes personnelles, 2019

2-9 Satisfaction à l'égard des services culturels dans la wilaya de Mila

Le tableau n° 276 expose que 67,5 % des personnes questionnées ne sont pas du tout satisfaites, 25,7 % sont peu satisfaites, 4,2 % sont satisfaites, et 2,5 % sont très satisfaites. En ACL, 29,5 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 19,2 % sont peu satisfaites, 4,1 % sont satisfaites et 2,4 % sont très satisfaites.

En AS, 20,2 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 4,5 % sont peu satisfaites, 0,1 % sont satisfaites et seulement 0,1 % sont très satisfaites.

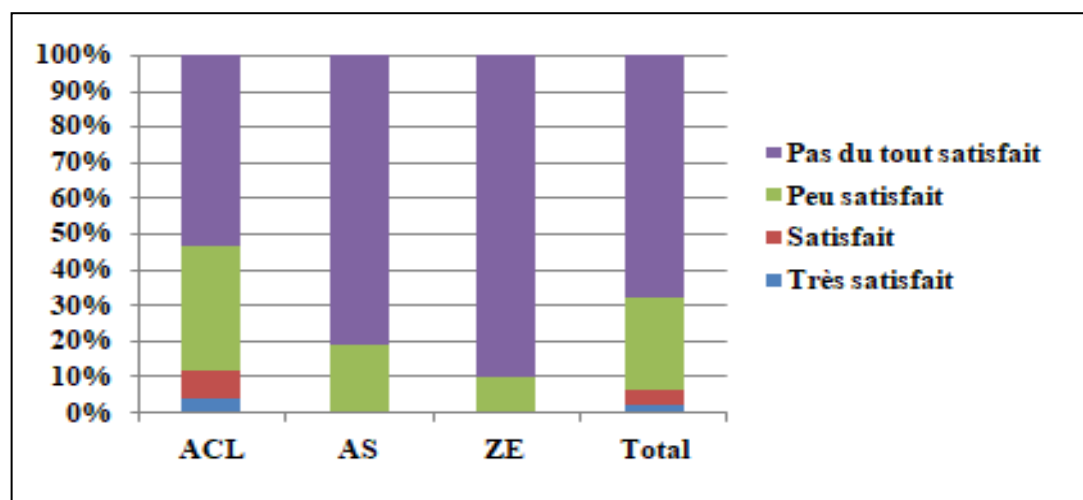
En ZE, 17,8 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, et rien que 2 % sont peu satisfaites.

Tableau n° 276 : Satisfaction à l'égard des services culturels dans la wilaya de Mila

Dispersion	Niveau de satisfaction	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	Total
ACL	Effectif	34	58	272	419	783
	%	2,4	4,1	19,2	29,5	55,1
AS	Effectif	02	02	64	287	355
	%	0,1	0,1	4,5	20,2	25
ZE	Effectif	0	0	29	253	282
	%	0	0	02	17,8	19,9
Total	Effectif	36	60	365	959	1 420
	%	2,5	4,2	25,7	67,5	100

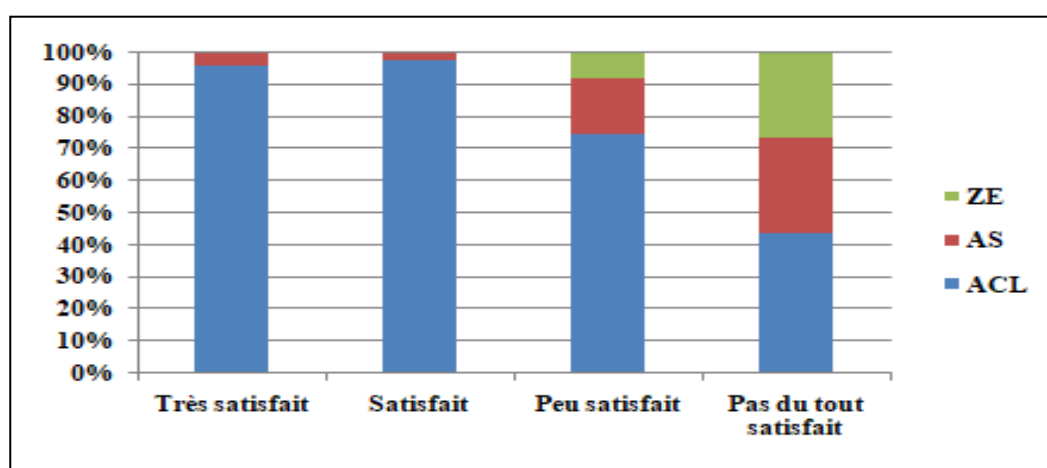
Source : enquêtes personnelles, 2019

Figure n° 51 : Satisfaction à l'égard des services culturels dans la wilaya de Mila



Source : enquêtes personnelles, 2019

Figure n° 52 : Satisfaction à l'égard des services culturels par dispersion



Source : enquêtes personnelles, 2019

2-10 Satisfaction à l'égard des équipements culturels dans la wilaya de Mila

Les résultats illustrés dans le tableau n° 277 montrent que 67,5 % des personnes questionnées ne sont pas du tout satisfaites, 25,7 % sont peu satisfaites, 4,2 % sont satisfaites, et 2,5 % sont très satisfaites.

En ACL, 29,5 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 19,2 % sont peu satisfaites, 4,1 % sont satisfaites et 2,4 % sont très satisfaites.

En AS, 20,2 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 4,5 % sont peu satisfaites, 0,1 % sont satisfaites et 0,1 % sont très satisfaites.

En ZE, 17,8 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, et 2% seulement sont peu satisfaites.

Tableau n° 277 : Satisfaction à l'égard des équipements culturels dans la wilaya de Mila

Dispersion	Niveau de satisfaction	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	Total
ACL	Effectif	34	58	272	419	783
	%	2,4	4,1	19,2	29,5	55,1
AS	Effectif	02	02	64	287	355
	%	0,1	0,1	4,5	20,2	25
ZE	Effectif	0	0	29	253	282
	%	0	0	02	17,8	19,9
Total	Effectif	36	60	365	959	1 420
	%	2,5	4,2	25,7	67,5	100

Source : enquêtes personnelles, 2019

2-11 La facilité de trouver un bon emploi dans la wilaya de Mila

Le tableau n° 278 exhibe que 43,9 % des personnes questionnées ne sont pas d'accord du tout avec le fait de trouver un bon emploi facilement, 48,2 % ne sont plutôt pas d'accord, 6,3 % sont plutôt d'accord, et 1,6 % sont tout à fait d'accord.

En ACL, 25,4 % des personnes questionnées, ne sont pas d'accord du tout, 22,1 % ne sont plutôt pas d'accord, 6,1 % sont plutôt d'accord et 1,5 % sont tout à fait d'accord.

En AS, 10,7 % des personnes questionnées, ne sont pas d'accord du tout, 13,9 % ne sont plutôt pas d'accord, 0,3 % sont plutôt d'accord et sauf 0,1 % sont tout à fait d'accord.

En ZE, 7,7 % des personnes questionnées, ne sont pas d'accord du tout, et 12,1 % ne sont plutôt pas d'accord.

Tableau n° 278 : La facilité de trouver un bon emploi par wilaya dans la wilaya de Mila

Dispersion	Niveau de consentement	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'accord du tout	Total
ACL	Effectif	22	86	314	361	783
	%	1,5	6,1	22,1	25,4	55,1
AS	Effectif	01	04	198	152	355
	%	0,1	0,3	13,9	10,7	25
ZE	Effectif	0	0	172	110	282
	%	0	0	12,1	7,7	19,9
Total	Effectif	23	90	684	623	1 420
	%	1,6	6,3	48,2	43,9	100

Source : enquêtes personnelles, 2019

2-12 La facilité de trouver un logement de qualité à un prix raisonnable dans la wilaya de Mila

Les résultats présentés dans le tableau n° 279 découvrent que 60,4 % des personnes questionnées ne sont pas d'accord du tout, 29 % ne sont plutôt pas d'accord, 8,5 % sont plutôt d'accord, et seulement 2 % sont tout à fait d'accord.

En ACL, 29,3 % des personnes questionnées, ne sont pas d'accord du tout, 15,5 % ne sont plutôt pas d'accord, 8,4 % sont plutôt d'accord et 2 % sont tout à fait d'accord.

En AS, 18 % des personnes questionnées, ne sont pas d'accord du tout, 6,8 % ne sont plutôt pas d'accord, 0,1 % sont plutôt d'accord et 0,1 % sont tout à fait d'accord.

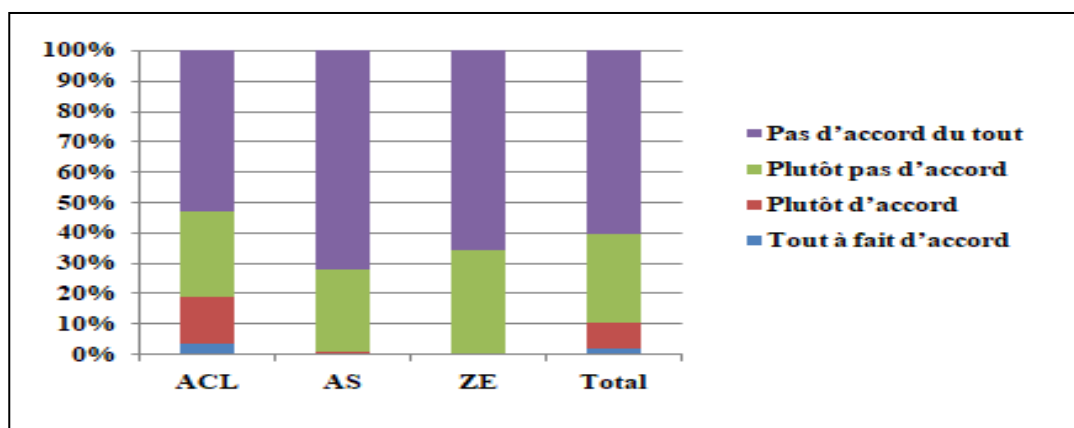
En ZE, 13,1 % des personnes questionnées, ne sont pas d'accord du tout, et 6,8 % ne sont plutôt pas d'accord.

Tableau n° 279 : La facilité de trouver un logement de qualité à un prix raisonnable dans la wilaya de Mila

Dispersion	Niveau de consentement	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'accord du tout	Total
ACL	Effectif	28	119	220	416	783
	%	02	8,4	15,5	29,3	55,1
AS	Effectif	01	02	96	256	355
	%	0,1	0,1	6,8	18	25
ZE	Effectif	0	0	96	186	282
	%	0	0	6,8	13,1	19,9
Total	Effectif	29	121	412	858	1 420
	%	02	8,5	29	60,4	100

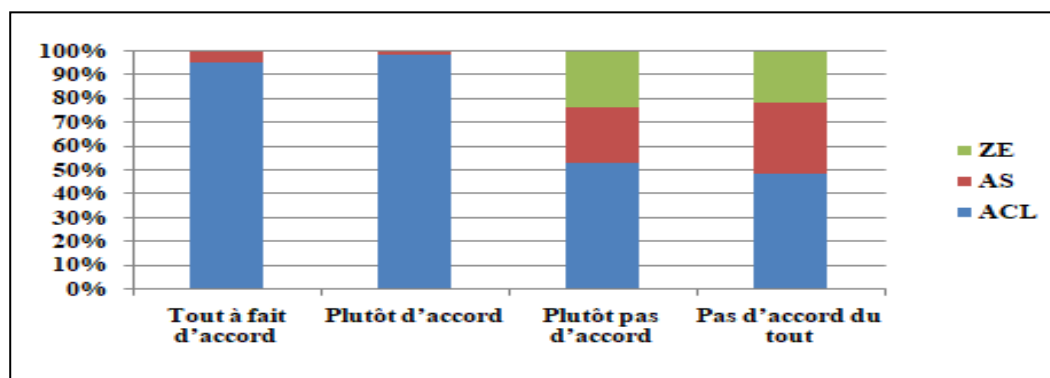
Source : enquêtes personnelles, 2019

Figure n° 53 : Facilité de trouver un logement de qualité à un prix raisonnable dans la wilaya de Mila



Source : enquêtes personnelles, 2019

Figure n° 54 : Facilité de trouver un logement de qualité à un prix raisonnable par dispersion



Source : enquêtes personnelles, 2019

2-13 La dépense des ressources de la commune de manière responsable dans la wilaya de Mila

Le tableau n° 280 montre que 51,9 % des personnes questionnées ne sont pas d'accord du tout, 37,5 % ne sont plutôt pas d'accord, 8 % sont plutôt d'accord, et 2,6 % sont tout à fait d'accord. En ACL, 25,7 % des personnes questionnées, ne sont pas d'accord du tout, 18,9 % ne sont plutôt pas d'accord, 8 % sont plutôt d'accord et 2,5 % sont tout à fait d'accord. En AS, 13,5 % des personnes questionnées, ne sont pas d'accord du tout, 11,3 % ne sont plutôt pas d'accord, et seulement 0,1 % sont tout à fait d'accord.

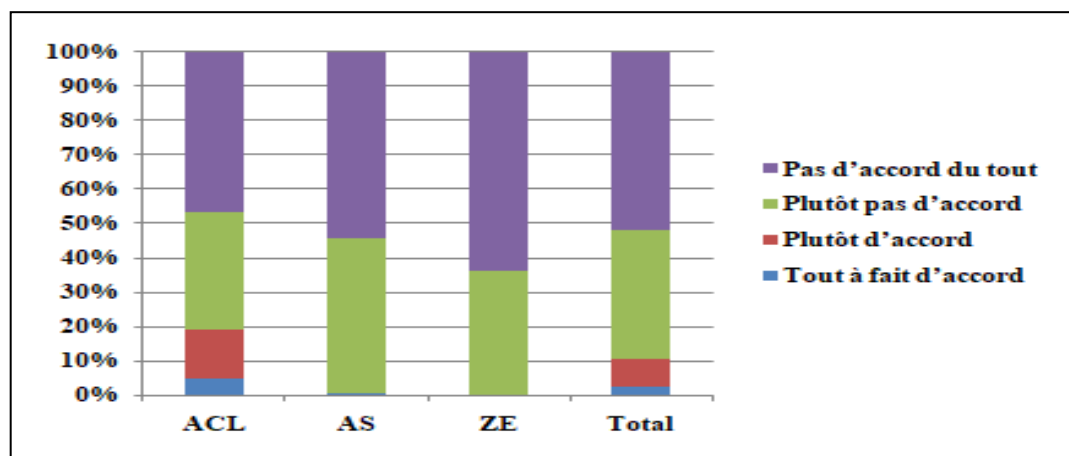
En ZE, 12,7 % des personnes questionnées, ne sont pas d'accord du tout, et 7,2 % ne sont plutôt pas d'accord.

Tableau n° 280 : La dépense des ressources de la commune de manière responsable dans la wilaya de Mila

Dispersion Niveau de consentement	ACL		AS		ZE		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Tout à fait d'accord	35	2,5	02	0,1	0	0	37	2,6
Plutôt d'accord	114	08	0	0	0	0	114	08
Plutôt pas d'accord	269	18,9	161	11,3	102	7,2	532	37,5
Pas d'accord du tout	365	25,7	192	13,5	180	12,7	737	51,9
Total	783	55,1	355	25	282	19,9	1 420	100

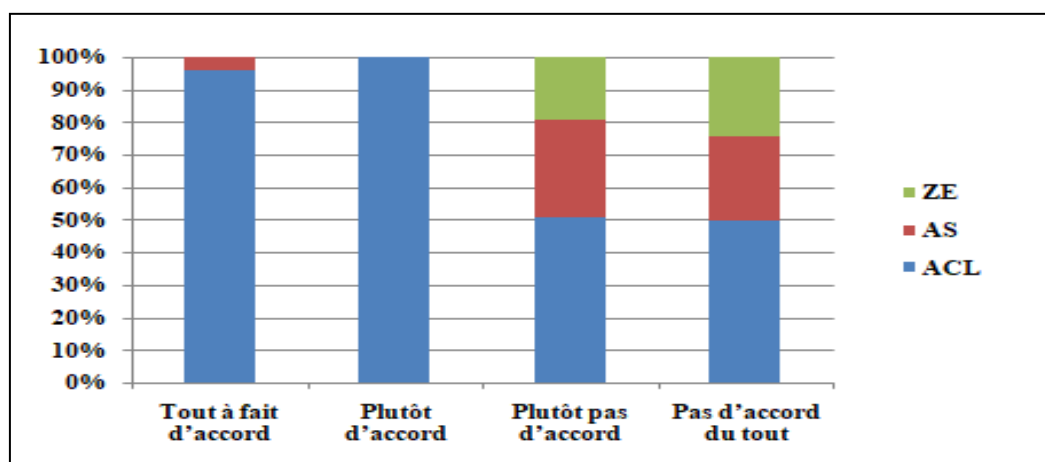
Source : enquêtes personnelles, 2019

Figure n° 55 : Dépense des ressources de la commune de manière raisonnable dans la wilaya de Mila



Source : enquêtes personnelles, 2019

Figure n° 56 : Dépense des ressources de la commune de manière raisonnable par dispersion



Source : enquêtes personnelles, 2019

2-14 Satisfaction à l'égard des espaces publics (marchés, zones piétonnes) dans la wilaya de Mila

Le tableau n° 281 révèle que 30,6 % des personnes questionnées ne sont pas du tout satisfaites, 33,2 % sont peu satisfaites, 28,2 % sont satisfaites, et 8 % sont très satisfaites.

En ACL, 19,9 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 18,7 % sont peu satisfaites, 12,2 % sont satisfaites et 4,3 % sont très satisfaites.

En AS, 5,4 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 7,7 % sont peu satisfaites, 9,3 % sont satisfaites et 2,6 % sont très satisfaites.

En ZE, 5,4 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 6,7 % sont peu satisfaites, 6,8 % sont satisfaites, et 1,1 % sont très satisfaites.

Tableau n° 281 : Satisfaction à l'égard des espaces publics (marchés, zones piétonnes) dans la wilaya de Mila

Dispersion	Niveau de satisfaction	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	Total
ACL	Effectif	61	173	266	283	783
	%	4,3	12,2	18,7	19,9	55,1
AS	Effectif	37	132	110	76	355
	%	2,6	9,3	7,7	5,4	25
ZE	Effectif	15	96	95	76	282
	%	1,1	6,8	6,7	5,4	19,9
Total	Effectif	113	401	471	435	1 420
	%	08	28,2	33,2	30,6	100

Source : enquêtes personnelles, 2019

2-15 Satisfaction à l'égard de la beauté des rues et des édifices dans son quartier dans la wilaya de Mila

Les résultats illustrés dans le tableau n° 282 sur la satisfaction de la population à l'égard de la beauté des rues et des édifices dans les quartiers résidentiels dans la wilaya de Mila divulguent que 28 % des personnes questionnées ne sont pas du tout satisfaites, 37,7 % sont peu satisfaites, 28,6 % sont satisfaites, et 5,7 % sont très satisfaites. En ACL, 19,6 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 19,6 % sont peu satisfaites, 12,6 % sont satisfaites et 3,3 % sont très satisfaites.

En AS, 3,5 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 9,4 % sont peu satisfaites, 10,1% sont satisfaites et 2,1 % sont très satisfaites.

En ZE, 4,9 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 8,7 % sont peu satisfaites, 5,9 % sont satisfaites, et 0,3 sont très satisfaites.

Tableau n° 282 : Satisfaction à l'égard de la beauté des rues et des édifices dans son quartier dans la wilaya de Mila

Dispersion	Niveau de satisfaction	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	Total
ACL	Effectif	47	179	278	279	783
	%	3,3	12,6	19,6	19,6	55,1
AS	Effectif	30	143	133	49	355
	%	2,1	10,1	9,4	3,5	25
ZE	Effectif	04	84	124	70	282
	%	0,3	5,9	8,7	4,9	19,9
Total	Effectif	81	406	535	398	1 420
	%	5,7	28,6	37,7	28	100

Source : enquêtes personnelles, 2019

2-16 Satisfaction à l'égard des espaces verts (parcs et jardins publics) dans la wilaya de Mila

Les résultats présentés dans le tableau n° 283 sur la satisfaction de la population à l'égard des espaces verts (parcs et jardins publics) dans la wilaya de Mila montrent que 33,5 % des personnes questionnées ne sont pas du tout satisfaites, 35,7 % sont peu satisfaites, 23,9 % sont satisfaites, et 6,9 % sont très satisfaites.

En ACL, 22 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 17,3 % sont peu satisfaites, 13,1 % sont satisfaites et 2,7 % sont très satisfaites.

En AS, 5,1 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 9,1 % sont peu satisfaites, 7,5% sont satisfaites et 3,3 % sont très satisfaites.

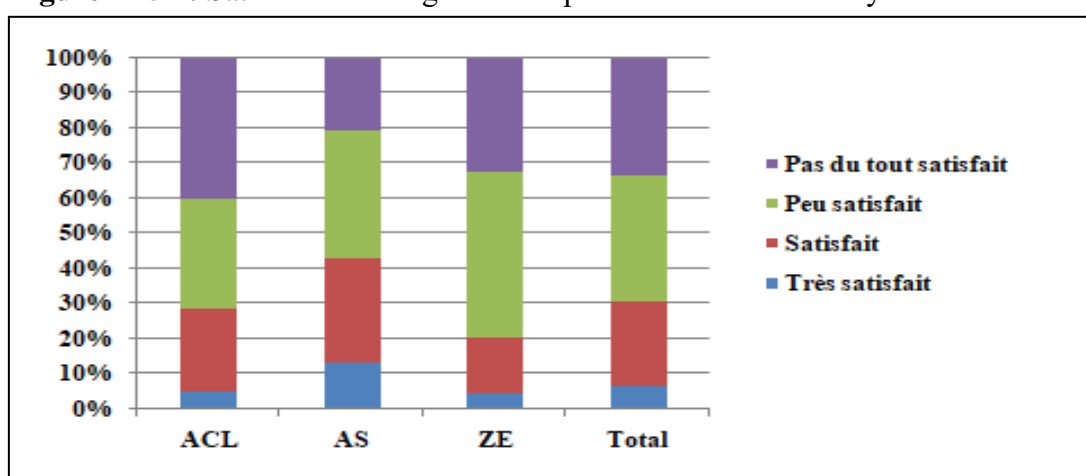
En ZE, 6,4 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 9,3 % sont peu satisfaites, 3,2 % sont satisfaites, et 0,9 sont très satisfaites.

Tableau n° 283 : Satisfaction à l'égard des espaces verts (parcs et jardins publics) dans la wilaya de Mila

Dispersion	Niveau de satisfaction	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	Total
ACL	Effectif	38	186	246	313	783
	%	2,7	13,1	17,3	22	55,1
AS	Effectif	47	107	129	72	355
	%	3,3	7,5	9,1	5,1	25
ZE	Effectif	13	46	132	91	282
	%	0,9	3,2	9,3	6,4	19,9
Total	Effectif	98	339	507	476	1 420
	%	6,9	23,9	35,7	33,5	100

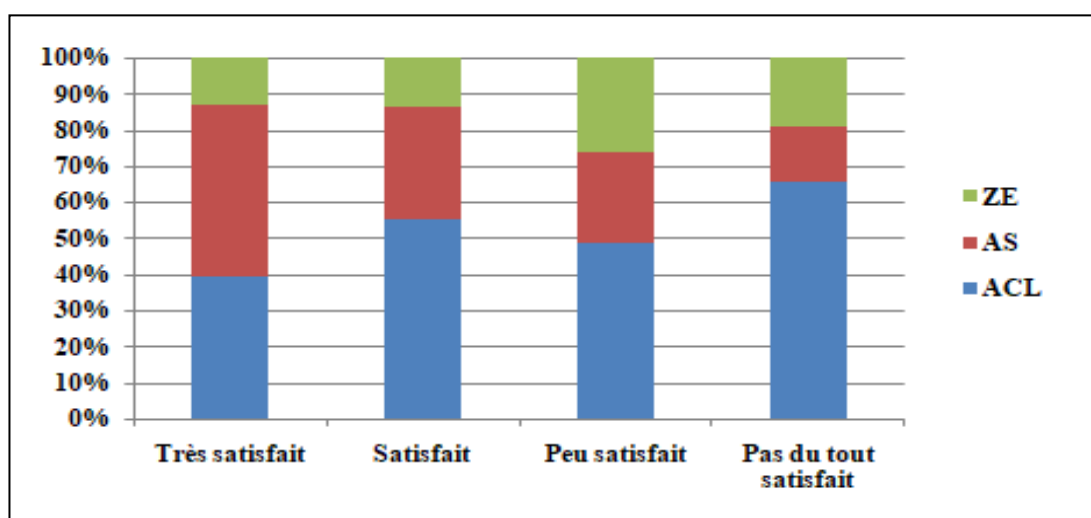
Source : enquêtes personnelles, 2019

Figure n° 57 : Satisfaction à l'égard des espaces verts dans la wilaya de Mila



Source : enquêtes personnelles, 2019

Figure n° 58 : Satisfaction à l'égard des espaces verts par dispersion



Source : enquêtes personnelles, 2019

2-17 Satisfaction à l'égard des loisirs de plein air (tels que la marche ou le cyclisme) dans la wilaya de Mila

Le tableau n° 284 sur la satisfaction de la population à l'égard des loisirs de plein air (tels que la marche ou le cyclisme) dévoile que 40 % des personnes questionnées ne sont pas du tout satisfaites, 29,6 % sont peu satisfaites, 20,6 % sont satisfaites, et 9,9 % sont très satisfaites.

En ACL, 22,9 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 16,7 % sont peu satisfaites, 11,8 % sont satisfaites et 3,7 % sont très satisfaites.

En AS, 6,6 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 8 % sont peu satisfaites, 5,4 % sont satisfaites et 4,9 % sont très satisfaites.

En ZE, 10,5 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 4,9 % sont peu satisfaites, 3,3 % sont satisfaites, et 1,2 % sont très satisfaites.

Tableau n° 284 : Satisfaction à l'égard des loisirs de plein air (tels que la marche ou le cyclisme) dans la wilaya de Mila

Dispersion	Niveau de satisfaction	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	Total
ACL	Effectif	53	168	237	325	783
	%	3,7	11,8	16,7	22,9	55,1
AS	Effectif	70	77	114	94	355
	%	4,9	5,4	8	6,6	25
ZE	Effectif	17	47	69	149	282
	%	1,2	3,3	4,9	10,5	19,9
Total	Effectif	140	292	420	568	1 420
	%	9,9	20,6	29,6	40	100

Source : enquêtes personnelles, 2019

2-18 Satisfaction à l'égard des installations sportives dans la wilaya de Mila

Les résultats figurés dans le tableau n° 285 sur la satisfaction de la population à l'égard des installations sportives telles que les terrains matico et salles de sport dans la wilaya montrent que 43,9 % des personnes questionnées ne sont pas du tout satisfaites, 31,6 % sont peu satisfaites, 16,3 % sont satisfaites, et 8,1 % sont très satisfaites.

En ACL, 23,6 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 18,2 % sont peu satisfaites, 9,7 % sont satisfaites et 3,6 % sont très satisfaites.

En AS, 8,9 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 7,9 % sont peu satisfaites, 4,8 % sont satisfaites et 3,4 % sont très satisfaites.

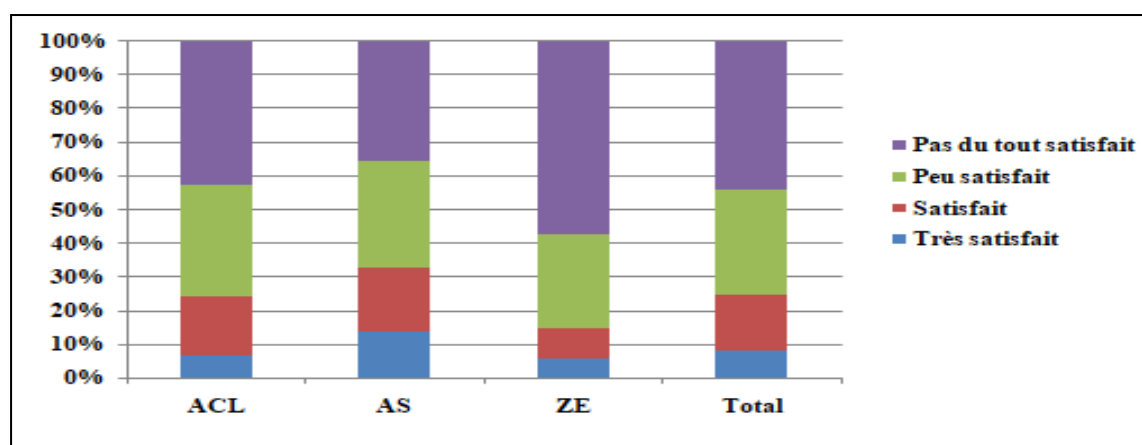
En ZE, 11,4 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 5,5 % sont peu satisfaites, 1,8 % sont satisfaites, et 1,1 % sont très satisfaites.

Tableau n° 285 : Satisfaction à l'égard des installations sportives (tels que terrains et salles de sport) dans la wilaya de Mila

Dispersion	Niveau de satisfaction	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	Total
ACL	Effectif	51	138	259	335	783
	%	3,6	9,7	18,2	23,6	55,1
AS	Effectif	48	68	112	127	355
	%	3,4	4,8	7,9	8,9	25
ZE	Effectif	16	26	78	162	282
	%	1,1	1,8	5,5	11,4	19,9
Total	Effectif	115	232	449	624	1 420
	%	8,1	16,3	31,6	43,9	100

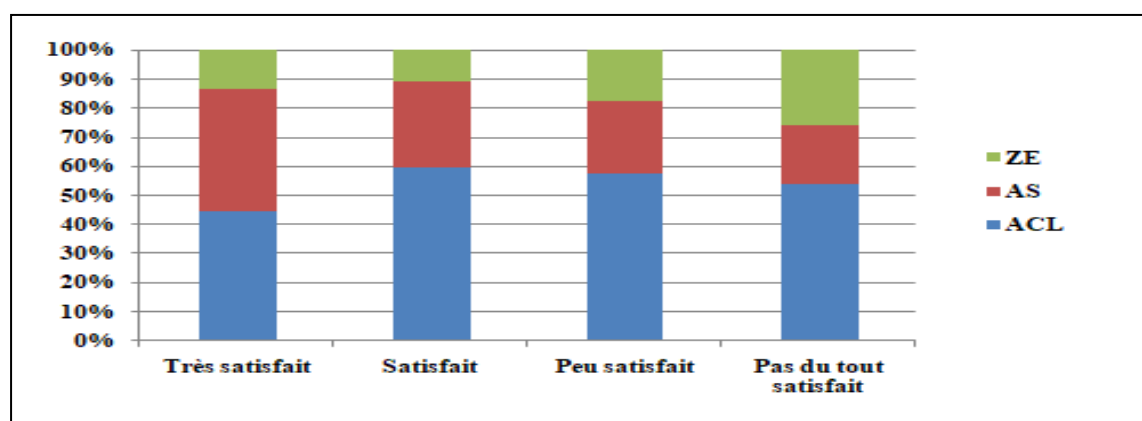
Source : enquêtes personnelles, 2019

Figure n° 59 : Satisfaction à l'égard des installations sportives dans la wilaya de Mila



Source : enquêtes personnelles, 2019

Figure n° 60 : Satisfaction à l'égard des installations sportives par dispersion



Source : enquêtes personnelles, 2019

2-19 Moyens de transport les plus utilisés pour les déplacements quotidiens dans la wilaya de Mila

Les résultats présentés dans le tableau n° 286 sur les moyens de transports les plus utilisés pour les déplacements quotidiens montrent que 57,8 % des personnes questionnées se déplacent en voiture ou moto, 10,1 % utilisent la bicyclette ou la marche, et 32,1 % prennent le transport public.

En ACL, 23,9 % se déplacent en voiture ou moto, 6,2 % utilisent la bicyclette ou la marche, et 25 % prennent le transport public ;

En AS, 19,8 % se déplacent en voiture ou moto, 2,7 % utilisent la bicyclette ou la marche, et 2,5 % prennent le transport public ;

En ZE, 14,1 % se déplacent en voiture ou moto, 1,2 % utilisent la bicyclette ou la marche, et 4,6 % utilisent le transport public.

Tableau n° 286 : Moyens de transport les plus utilisés pour les déplacements quotidiens dans la wilaya de Mila

Dispersion	Moyens de transport	Transport public	Bicyclette/ Marche	Voiture/Moto	Total
ACL	Effectif	355	88	340	783
	%	25	6,2	23,9	55,1
AS	Effectif	36	38	281	355
	%	2,5	2,7	19,8	25
ZE	Effectif	65	17	200	282
	%	4,6	1,2	14,1	19,9
Total	Effectif	456	143	821	1 420
	%	32,1	10,1	57,8	100

Source : enquêtes personnelles, 2019

2-20 Satisfaction à l'égard des transports publics dans la wilaya de Mila

Le tableau n° 287 sur la satisfaction de la population à l'égard des transports publics dans la wilaya de Mila révèle que 57 % des personnes questionnées ne sont pas du tout satisfaites, 34 % sont peu satisfaites, 8 % sont satisfaites, et seulement 1 % sont très satisfaites.

En ACL, 25,7 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 21,3 % sont peu satisfaites, 7,2 % sont satisfaites et 1 % sont très satisfaites.

En AS, 17,7 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 6,5 % sont peu satisfaites, et 0,7 % sont satisfaites.

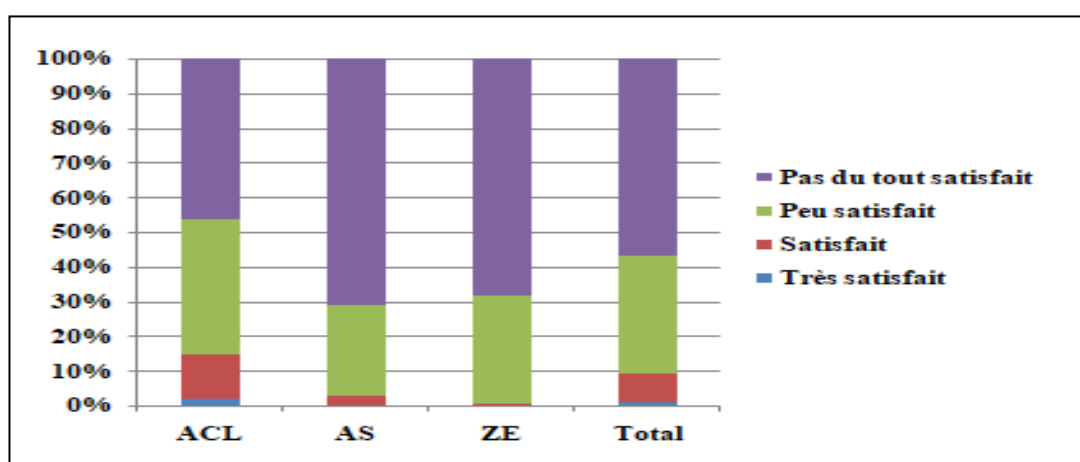
En ZE, 13,5 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 6,2 % sont peu satisfaites, et 0,1 % seulement sont satisfaites.

Tableau n° 287 : Satisfaction à l'égard des transports publics

Dispersion	Niveau de satisfaction	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	Total
ACL	Effectif	14	102	302	365	783
	%	01	7,2	21,3	25,7	55,1
AS	Effectif	0	10	93	252	355
	%	0	0,7	6,5	17,7	25
ZE	Effectif	0	02	88	192	282
	%	0	0,1	6,2	13,5	19,9
Total	Effectif	14	114	483	809	1 420
	%	01	08	34	57	100

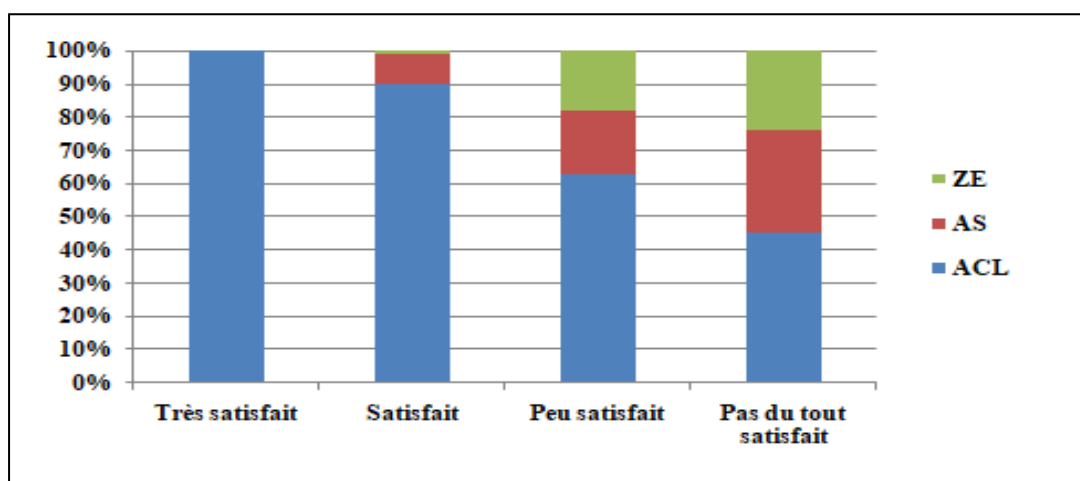
Source : enquêtes personnelles, 2019

Figure n° 61 : Satisfaction à l'égard des transports publics dans la wilaya de Mila



Source : enquêtes personnelles, 2019

Figure n° 62 : Satisfaction à l'égard des transports publics par dispersion



Source : enquêtes personnelles, 2019

2-21 Satisfaction à l'égard de l'emplacement de l'habitation dans la wilaya de Mila

Les résultats sur la satisfaction de la population à l'égard de l'emplacement de l'habitation dans la wilaya de Mila illustrés dans le tableau n° 288 révèlent que 12,5 % des personnes questionnées trouvent l'emplacement mauvais, 39,9 % le perçoivent ni bon ni mauvais, 33,9 % le trouvent bon, et 13,7 % le trouvent très bon.

En ACL, 11,1 % des personnes questionnées trouvent l'emplacement mauvais, 27,5 % le voient ni bon ni mauvais, 11,9 % le trouvent bon, et 4,6 % l'aperçoivent très bon.

En AS, 0,4 % des personnes questionnées le trouvent mauvais, 4,2 % le voient ni bon ni mauvais, 13,7 % le déclarent bon, et 6,8 % l'aperçoivent très bon.

En ZE, 1,1 % des personnes questionnées le trouvent mauvais, 8,2 % le devinent ni bon ni mauvais, 8,3 % le voient bon, et 2,3 % l'aperçoivent très bon.

Tableau n° 288 : Satisfaction à l'égard de l'emplacement de l'habitation dans la wilaya de Mila

Dispersion	Qualité	Très bon	Bon	Ni bon, ni mauvais	Mauvais	Total
ACL	Effectif	66	169	390	158	783
	%	4,6	11,9	27,5	11,1	55,1
AS	Effectif	96	194	60	05	355
	%	6,8	13,7	4,2	0,4	25
ZE	Effectif	32	118	117	15	282
	%	2,3	8,3	8,2	1,1	19,9
Total	Effectif	194	481	567	178	1 420
	%	13,7	33,9	39,9	12,5	100

Source : enquêtes personnelles, 2019

2-22 Satisfaction à l'égard de l'état de l'intérieur de l'habitation dans la wilaya de Mila

Le tableau n° 289 sur la satisfaction de la population à l'égard de l'état de l'intérieur de l'habitation dans la wilaya de Mila énonce que 10,8 % des personnes questionnées trouvent l'intérieur de leurs habitations mauvais, 51,3 % le voient ni bon ni mauvais, 29,4 % le devinent bon, et 8,5 % l'aperçoivent très bon.

En ACL, 9,1 % des personnes questionnées le voient mauvais, 31,6 % le trouvent ni bon ni mauvais, 11,8 % l'aperçoivent bon, et 2,7 % constatent qu'il est très bon.

En AS, 0,8 % des personnes questionnées le voient mauvais, 8,3 % le trouvent ni bon ni mauvais, 11,8 % l'aperçoivent bon, et 4,1 % le trouvent très bon.

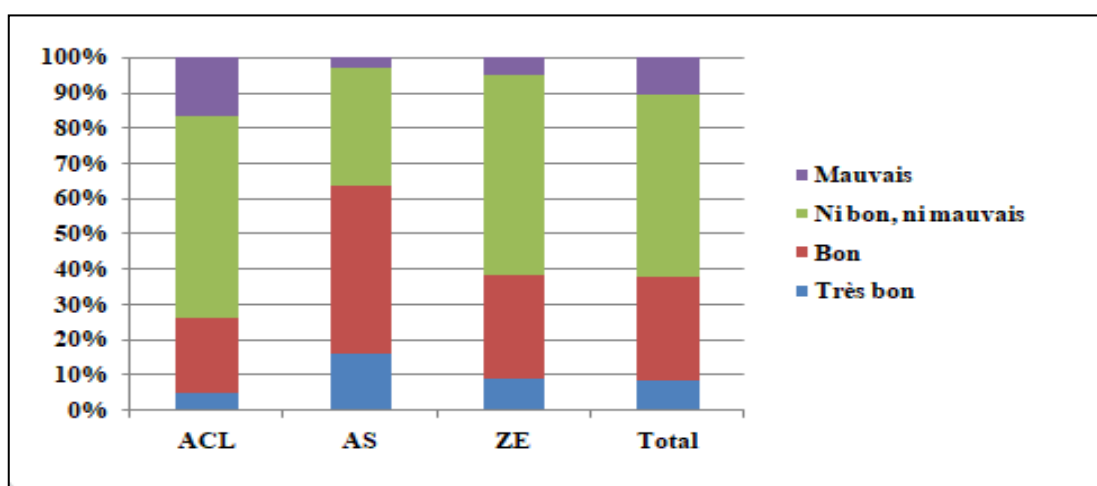
En ZE, 1 % des personnes questionnées le trouvent mauvais, 11,3 % le voient ni bon ni mauvais, 5,8 % le trouvent bon, et 1,8 % déclarent qu'il est très bon.

Tableau n° 289 : Satisfaction à l'égard de l'état de l'intérieur de l'habitation dans la wilaya de Mila

Dispersion	Qualité	Très bon	Bon	Ni bon, ni mauvais	Mauvais	Total
ACL	Effectif	38	167	449	129	783
	%	2,7	11,8	31,6	9,1	55,1
AS	Effectif	58	168	118	11	355
	%	4,1	11,8	8,3	0,8	25
ZE	Effectif	25	82	161	14	282
	%	1,8	5,8	11,3	01	19,9
Total	Effectif	121	417	728	154	1 420
	%	8,5	29,4	51,3	10,8	100

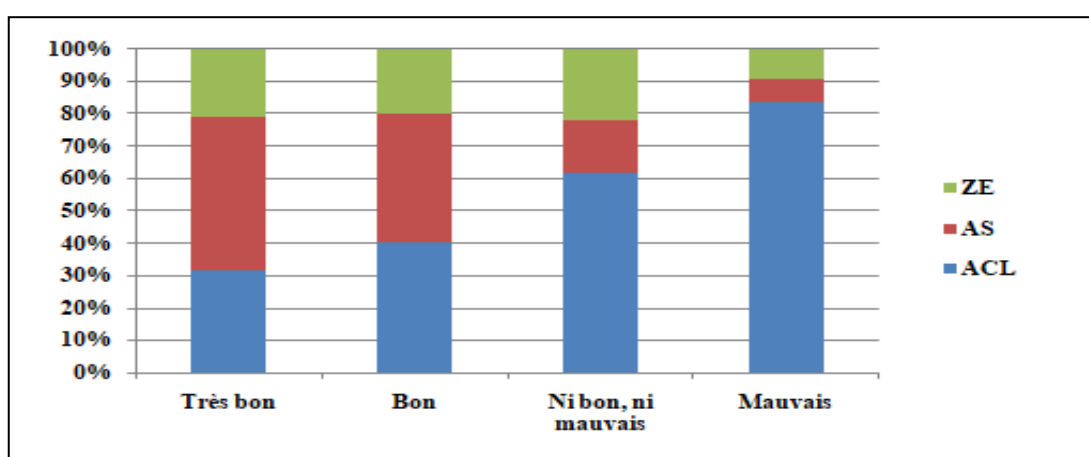
Source : enquêtes personnelles, 2019

Figure n° 63 : Satisfaction à l'égard de l'intérieur de l'habitation dans la wilaya de Mila



Source : enquêtes personnelles, 2019

Figure n° 64 : Satisfaction à l'égard de l'intérieur de l'habitation par dispersion



Source : enquêtes personnelles, 2019

2-23 Satisfaction à l'égard de l'état de l'autour de l'habitation dans la wilaya de Mila

Les résultats démontrés dans le tableau n° 290 sur la satisfaction de la population de la wilaya de Mila à l'égard de l'état de l'autour de l'habitation dévoilent que 34,4 % des personnes questionnées le trouvent mauvais, 47 % le voient ni bon ni mauvais, 15,9 % l'aperçoivent bon, et 2,7 % constatent qu'il est très bon.

En ACL, 22,3 % des personnes questionnées le déclarent mauvais, 26,4 % le trouvent ni bon ni mauvais, 5,6 % le voient bon, et 0,8 % assurent qu'il est très bon.

En AS, 6,4 % des personnes questionnées affirment qu'il est mauvais, 11,8 % le trouvent ni bon ni mauvais, 5,7 % le voient bon, et 1,1 % l'aperçoivent très bon.

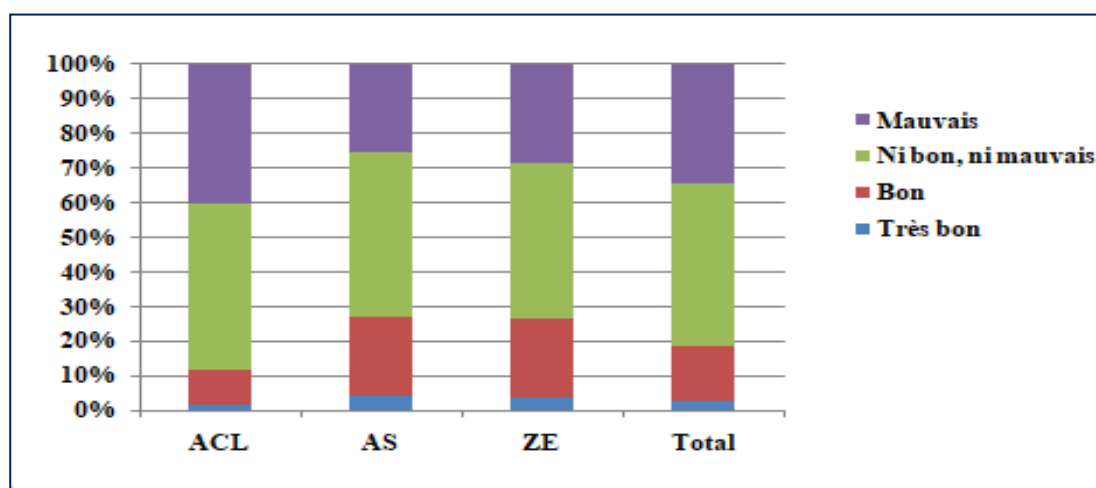
En ZE, 5,7 % des personnes questionnées révèlent qu'il est mauvais, 8,9 % le trouvent ni bon ni mauvais, 4,6 % le voient bon, et 0,7 % assurent qu'il est très bon.

Tableau n° 290 : Satisfaction à l'égard de l'état de l'autour de l'habitation

Dispersion	Qualité	Très bon	Bon	Ni bon, ni mauvais	Mauvais	Total
ACL	Effectif	12	80	375	316	783
	%	0,8	5,6	26,4	22,3	55,1
AS	Effectif	16	81	167	91	355
	%	1,1	5,7	11,8	6,4	25
ZE	Effectif	10	65	126	81	282
	%	0,7	4,6	8,9	5,7	19,9
Total	Effectif	38	226	668	488	1 420
	%	2,7	15,9	47	34,4	100

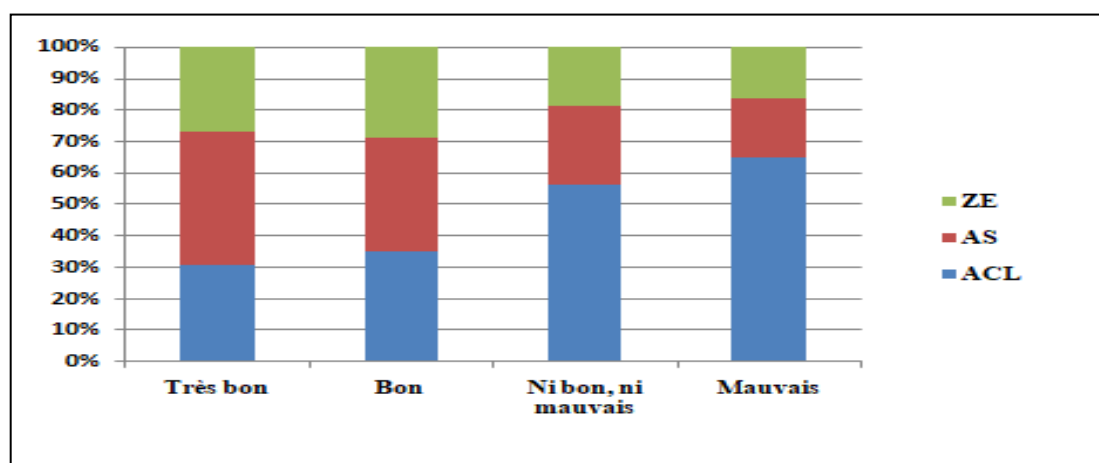
Source : enquêtes personnelles, 2019

Figure n° 65 : Satisfaction à l'égard de l'autour de l'habitation dans la wilaya de Mila



Source : enquêtes personnelles, 2019

Figure n° 66 : Satisfaction à l'égard de l'état de l'autour de l'habitation par dispersion



Source : enquêtes personnelles, 2019

2-24 Satisfaction à l'égard des chemins d'accès à l'habitation dans la wilaya de Mila

Les résultats sur la satisfaction de la population à l'égard des chemins d'accès à l'habitation dans la wilaya de Mila présentés dans le tableau n° 291 divulguent que 34,9 % des personnes questionnées ne sont pas du tout satisfaites, 34,7 % sont peu satisfaites, 17,5 % sont satisfaites, et 12,8 % sont très satisfaites.

En ACL, 15,6 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 22,4 % sont peu satisfaites, 9,9 % sont satisfaites et 7,3 % sont très satisfaites.

En AS, 10,4 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 6 % sont peu satisfaites, 5 % sont satisfaites et 3,7 % sont très satisfaites.

En ZE, 8,9 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 6,3 % sont peu satisfaites, 2,7 % sont satisfaites, et 1,9 % sont très satisfaites.

Tableau n° 291 : Satisfaction à l'égard des chemins d'accès à l'habitation dans la wilaya de Mila

Dispersion	Niveau de satisfaction	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	Total
ACL	Effectif	103	140	318	222	783
	%	7,3	9,9	22,4	15,6	55,1
AS	Effectif	52	71	85	147	355
	%	3,7	05	06	10,4	25
ZE	Effectif	27	38	90	127	282
	%	1,9	2,7	6,3	8,9	19,9
Total	Effectif	182	249	493	496	1 420
	%	12,8	17,5	34,7	34,9	100

Source : enquêtes personnelles, 2019

2-25 La facilité d'accès aux établissements dans la wilaya de Mila

Le tableau n° 292 sur la satisfaction de la population à l'égard de la facilité d'accès aux établissements (publics et privés) dans la wilaya de Mila expose que 7,4 % des personnes questionnées ne sont pas du tout satisfaites, 13,7 % sont peu satisfaites, 31,5 % sont satisfaites, et 47,3 % sont très satisfaites.

En ACL, 3,5 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 5,9 % sont peu satisfaites, 8,8 % sont satisfaites et 37 % sont très satisfaites.

En AS, 1,7 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 4,2 % sont peu satisfaites, 12,4 % sont satisfaites et 6,8 % sont très satisfaites.

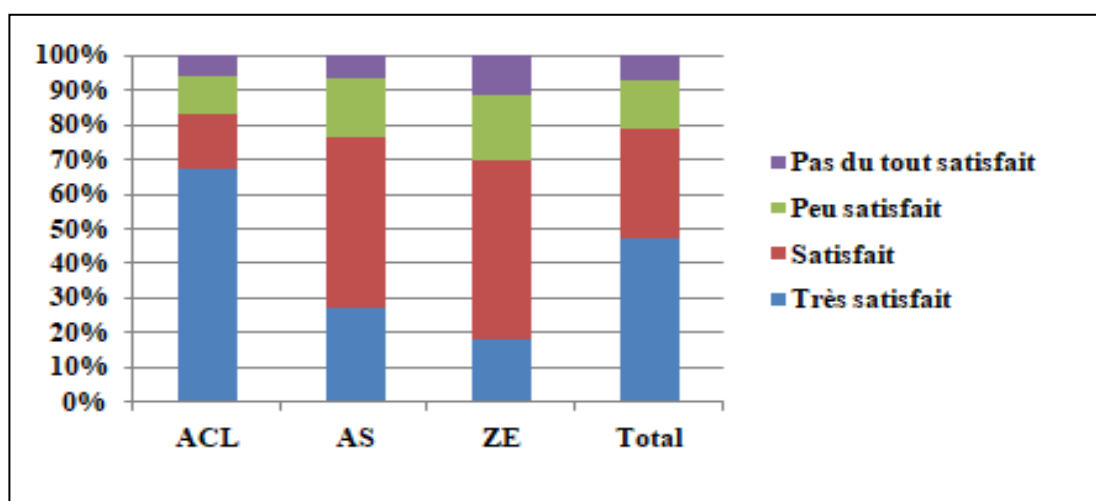
En ZE, 2,3 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 3,7 % sont peu satisfaites, 10,4 % sont satisfaites, et 3,6 % sont très satisfaites.

Tableau n° 292 : La facilité d'accès aux établissements dans la wilaya de Mila

Dispersion	Niveau de satisfaction	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	Total
ACL	Effectif	525	125	84	49	783
	%	37	8,8	5,9	3,5	55,1
AS	Effectif	96	176	59	24	355
	%	6,8	12,4	4,2	1,7	25
ZE	Effectif	51	147	52	32	282
	%	3,6	10,4	3,7	2,3	19,9
Total	Effectif	672	448	195	105	1 420
	%	47,3	31,5	13,7	7,4	100

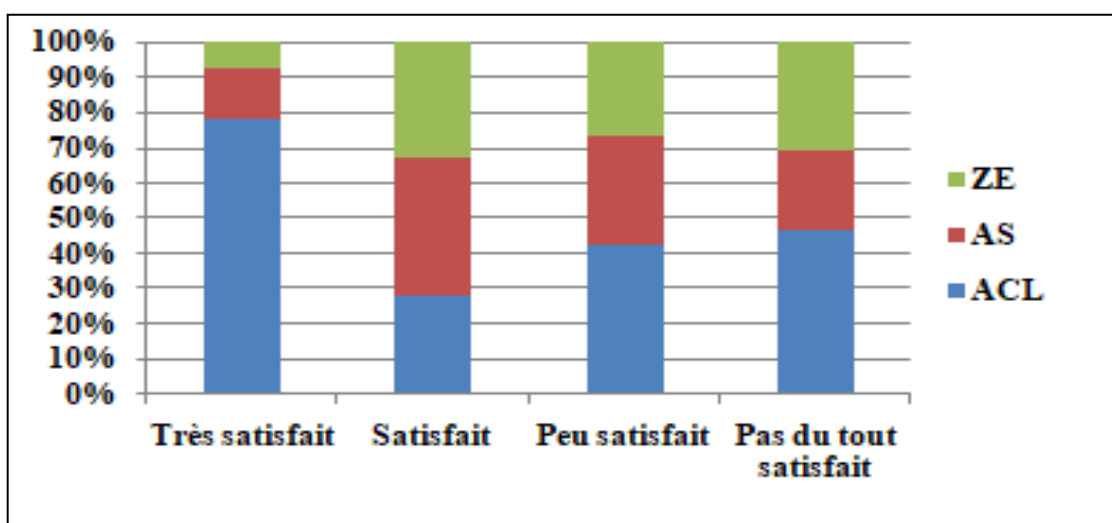
Source : enquêtes personnelles, 2019

Figure n° 67 : La facilité d'accès aux établissements dans la wilaya de Mila



Source : enquêtes personnelles, 2019

Figure n° 68 : La facilité d'accès aux établissements par dispersion



Source : enquêtes personnelles, 2019

2-26 Les horaires d'ouverture des établissements dans la wilaya de Mila

Les résultats illustrés dans le tableau n° 293 sur la satisfaction de la population à l'égard des horaires d'ouverture des établissements (privés et publics) énoncent que 6,5 % des personnes questionnées ne sont pas du tout satisfaites, 14,7 % sont peu satisfaites, 28,1 % sont satisfaites, et 50,7 % sont très satisfaites.

En ACL, 3,2 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 8,2 % sont peu satisfaites, 8,9 % sont satisfaites et 34,9 % sont très satisfaites ;

En AS, 1,9 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 3,8 % sont peu satisfaites, 10,4% sont satisfaites et 8,9 % sont très satisfaites ;

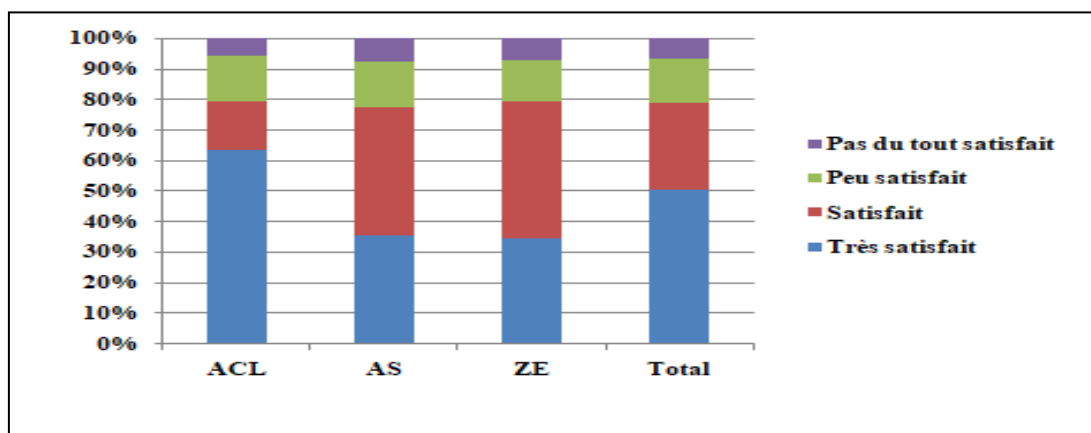
En ZE, 1,4 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 2,7 % sont peu satisfaites, 8,8 % sont satisfaites, et 6,9 très satisfaites.

Tableau n° 293 : Les horaires d'ouverture des établissements dans la wilaya de Mila

Dispersion	Niveau de satisfaction	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	Total
ACL	Effectif	495	127	116	45	783
	%	34,9	8,9	8,2	3,2	55,1
AS	Effectif	127	147	54	27	355
	%	8,9	10,4	3,8	1,9	25
ZE	Effectif	98	125	39	20	282
	%	6,9	8,8	2,7	1,4	19,9
Total	Effectif	720	399	209	92	1 420
	%	50,7	28,1	14,7	6,5	100

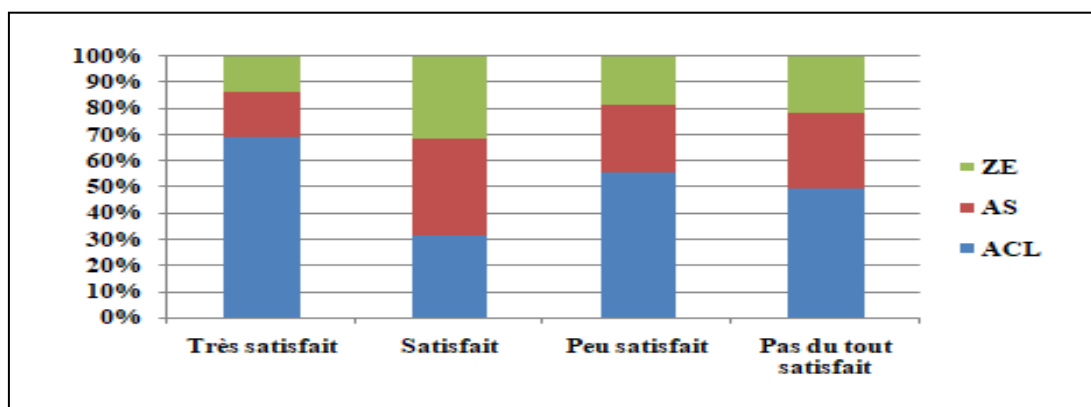
Source : enquêtes personnelles, 2019

Figure n° 69 : Satisfaction à l'égard des horaires d'ouverture des établissements dans la wilaya de Mila



Source : enquêtes personnelles, 2019

Figure n° 70 : Satisfaction à l'égard des horaires d'ouverture des établissements par dispersion



Source : enquêtes personnelles, 2019

2-27 La facilité à entrer en contact avec les interlocuteurs des établissements (guichet, téléphone, internet) dans la wilaya de Mila

Les résultats sur la satisfaction de la population de la wilaya de Mila à l'égard de la facilité à entrer en contact avec les interlocuteurs des établissements (guichet, téléphone, internet) présentés dans le tableau n° 294 montrent que 11,6 % des personnes questionnées ne sont pas du tout satisfaites, 43,9 % sont peu satisfaites, 23,2 % sont satisfaites, et 21,3 % sont très satisfaites. En ACL, 6,5 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 34,4 % sont peu satisfaites, 9,3 % sont satisfaites et 4,9 % sont très satisfaites ; En AS, 2,5 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 5,9 % sont peu satisfaites, 7,9 % sont satisfaites et 8,7 % sont

très satisfaits ; En ZE, 2,6 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaits, 3,6 % sont peu satisfaits, 6 % sont satisfaits, et 7,7 sont très satisfaits.

Tableau n° 294 : La facilité à entrer en contact avec les interlocuteurs des établissements (guichet, téléphone, internet) dans la wilaya de Mila

Dispersion	Niveau de satisfaction	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	Total
ACL	Effectif	70	132	488	93	783
	%	4,9	9,3	34,4	6,5	55,1
AS	Effectif	124	112	84	35	355
	%	8,7	7,9	5,9	2,5	25
ZE	Effectif	109	85	51	37	282
	%	7,7	06	3,6	2,6	19,9
Total	Effectif	303	329	623	165	1 420
	%	21,3	23,2	43,9	11,6	100

Source : enquêtes personnelles, 2019

2-28 La confiance dans le fait de la prise en compte de sa demande par les établissements dans la wilaya de Mila

Le tableau n° 295 sur la satisfaction de la population de la wilaya de Mila à l'égard de la confiance dans le fait de la prise en compte de sa demande par les établissements dévoile que 19 % des personnes questionnées ne sont pas du tout satisfaits, 63,5 % sont peu satisfaits, 12 % sont satisfaits, et 5,5 % sont très satisfaits. En ACL, 8,2 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaits, 39,5 % sont peu satisfaits, 5,8 % sont satisfaits et 1,6 % sont très satisfaits ; En AS, 5,8 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaits, 12,6 % sont peu satisfaits, 3,9% sont satisfaits et 2,7 % sont très satisfaits ; En ZE, 4,9 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaits, 11,4 % sont peu satisfaits, 2,3 % sont satisfaits, et 1,2 très satisfaits.

Tableau n° 295 : Satisfaction à l'égard de la confiance dans le fait de la prise en compte de sa demande par les établissements

Dispersion	Niveau de satisfaction	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	Total
ACL	Effectif	23	82	561	117	783
	%	1,6	5,8	39,5	8,2	55,1
AS	Effectif	38	55	179	83	355
	%	2,7	3,9	12,6	5,8	25,0
ZE	Effectif	17	33	162	70	282
	%	1,2	2,3	11,4	4,9	19,9
Total	Effectif	78	170	902	270	1 420
	%	5,5	12	63,5	19	100

Source : enquêtes personnelles, 2019

2-29 L'amabilité des interlocuteurs au sein des établissements dans la wilaya de Mila

Les résultats illustrés dans le tableau n° 296 divulguent que 21,9 % des personnes questionnées ne sont pas du tout satisfaites, 27 % sont peu satisfaites, 20,8 % sont satisfaites, et 30,4 % sont très satisfaites.

En ACL, 6,8 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 12,7 % sont peu satisfaites, 12 % sont satisfaites et 23,6 % sont très satisfaites ;

En AS, 8,7 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 7,5 % sont peu satisfaites, 4,6 % sont satisfaites et 4,2 % sont très satisfaites ;

En ZE, 6,4 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 6,8 % sont peu satisfaites, 4,1 % sont satisfaites, et 2,6 % sont très satisfaites.

Tableau n° 296 : L'amabilité des interlocuteurs au sein des établissements

Dispersion	Niveau de satisfaction	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	Total
ACL	Effectif	335	171	180	97	783
	%	23,6	12	12,7	6,8	55,1
AS	Effectif	59	66	107	123	355
	%	4,2	4,6	7,5	8,7	25
ZE	Effectif	37	58	96	91	282
	%	2,6	4,1	6,8	6,4	19,9
Total	Effectif	431	295	383	311	1 420
	%	30,4	20,8	27	21,9	100

Source : enquêtes personnelles, 2019

2-30 La confiance accordée par l'interlocuteur aux déclarations au sein des établissements dans la wilaya de Mila

Le tableau n° 297 sur la satisfaction de la population à l'égard de la confiance accordée par l'interlocuteur aux déclarations des citoyens au sein des établissements (publics et privés) dévoile que 32,2 % des personnes questionnées ne sont pas du tout satisfaites, 32,2 % sont peu satisfaites, 15,9 % sont satisfaites, et 19,7 % sont très satisfaites.

En ACL, 10,2 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 17 % sont peu satisfaites, 10,5 % sont satisfaites et 17,4 % sont très satisfaites ;

En AS, 12,1 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 8,4 % sont peu satisfaites, 2,9 % sont satisfaites et 1,6 % sont très satisfaites ;

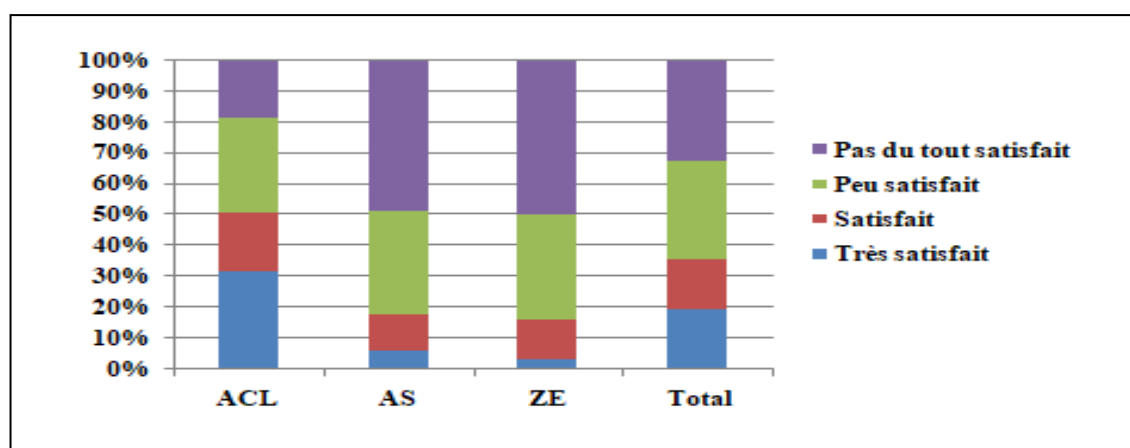
En ZE, 9,9 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 6,8 % sont peu satisfaites, 2,5 % sont satisfaites, et 0,7 % sont très satisfaites.

Tableau n° 297 : La confiance accordée par l'interlocuteur aux déclarations au sein des établissements dans la wilaya de Mila

Dispersion	Niveau de satisfaction	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	Total
ACL	Effectif	247	149	242	145	783
	%	17,4	10,5	17	10,2	55,1
AS	Effectif	23	41	119	172	355
	%	1,6	2,9	8,4	12,1	25
ZE	Effectif	10	36	96	140	282
	%	0,7	2,5	6,8	9,9	19,9
Total	Effectif	280	226	457	457	1 420
	%	19,7	15,9	32,2	32,2	100

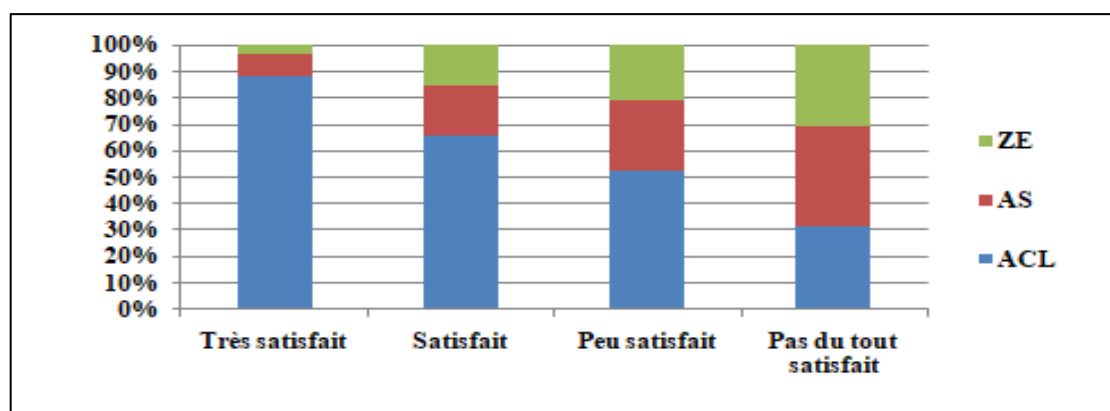
Source : enquêtes personnelles, 2019

Figure n° 71 : Satisfaction à l'égard de la confiance accordée par l'interlocuteur aux déclarations au sein des établissements dans la wilaya de Mila



Source : enquêtes personnelles, 2019

Figure n° 72 : Satisfaction à l'égard de la confiance accordée par l'interlocuteur aux déclarations au sein des établissements par dispersion



Source : enquêtes personnelles, 2019

2-31 La communication du délai de traitement de la demande par les établissements dans la wilaya de Mila

Les résultats présentés dans le tableau n° 298 sur la satisfaction de la population à l'égard de la communication du délai de traitement de leurs demandes par les établissements se montre révèle que 31,5 % des personnes questionnées ne sont pas du tout satisfaits, 45,8 % sont peu satisfaits, 11,9 % sont satisfaits, et 10,7 % sont très satisfaits. En ACL, 9,4 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaits, 30,4 % sont peu satisfaits, 7,3 % sont satisfaits et 8 % sont très satisfaits.

En AS, 11,9 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaits, 8,5 % sont peu satisfaits, 3 % sont satisfaits et 1,6 % sont très satisfaits.

En ZE, 10,3 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaits, 7 % sont peu satisfaits, 1,5 % sont satisfaits, et sauf 1,1 % sont très satisfaits.

Tableau n° 298 : La communication du délai de traitement de la demande par les établissements

Dispersion	Niveau de satisfaction	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	Total
ACL	Effectif	114	104	432	133	783
	%	08	7,3	30,4	9,4	55,1
AS	Effectif	23	43	120	169	355
	%	1,6	03	8,5	11,9	25
ZE	Effectif	15	22	99	146	282
	%	1,1	1,5	07	10,3	19,9
Total	Effectif	152	169	651	448	1 420
	%	10,7	11,9	45,8	31,5	100

Source : enquêtes personnelles, 2019

2-32 La clarté du vocabulaire (écrit et parlé) des établissements dans la wilaya de Mila

Les résultats exhibés dans le tableau n° 299 sur la satisfaction de la population à l'égard de la clarté du vocabulaire (écrit et parlé) des établissements dans la wilaya de Mila dévoilent que 22,6 % des personnes questionnées ne sont pas du tout satisfaits, 35,1 % sont peu satisfaits, 10,3 % sont satisfaits, et 32 % sont très satisfaits.

En ACL, 5,1 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaits, 15,4 % sont peu satisfaits, 7 % sont satisfaits et 27,5 % sont très satisfaits ;

En AS, 9,6 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaits, 10,8 % sont peu satisfaits, 1,8 % sont satisfaits et 2,8 % sont très satisfaits ;

En ZE, 7,9 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaits, 8,9 % sont peu satisfaits, 1,5 % sont satisfaits, et 1,6 sont très satisfaits.

Tableau n° 299 : La clarté du vocabulaire (écrit et parlé) des établissements

Dispersion	Niveau de satisfaction	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	Total
ACL	Effectif	391	100	219	73	783
	%	27,5	07	15,4	5,1	55,1
AS	Effectif	40	25	154	136	355
	%	2,8	1,8	10,8	9,6	25
ZE	Effectif	23	21	126	112	282
	%	1,6	1,5	8,9	7,9	19,9
Total	Effectif	454	146	499	321	1 420
	%	32	10,3	35,1	22,6	100

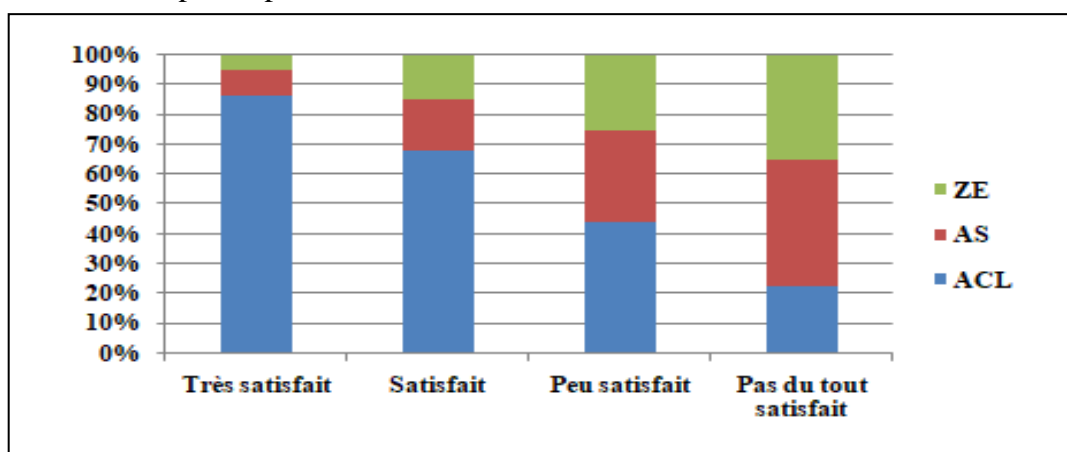
Source : enquêtes personnelles, 2019

Figure n° 73 : Satisfaction à l'égard de la clarté du vocabulaire (écrit et parlé) des établissements dans la wilaya de Mila



Source : enquêtes personnelles, 2019

Figure n° 74 : Satisfaction à l'égard de la clarté du vocabulaire (écrit et parlé) des établissements par dispersion



Source : enquêtes personnelles, 2019

2-33 Comparaison du niveau de vie actuel avec celui de 10 ans avant dans la wilaya de Mila

Les résultats sur la comparaison du niveau de vie actuel des ménages avec celui de 10 ans avant dans la wilaya de Mila montrés dans le tableau n° 300 montrent que 15,5 % des personnes questionnées assurent que le niveau de vie de leurs ménages s’y dégradé, 51,3 % le trouvent maintenu, et 33,2 % affirment qu’il est amélioré.

En ACL, 8,3 % des personnes questionnées assurent que le niveau de vie de leurs ménages s’y dégradé, 33,2 % déclarent qu’il est maintenu, et 13,6 % le trouvent amélioré ;

En AS, 4,2 % des personnes questionnées, le trouvent dégradé, 9,1 % le voient maintenu, et 11,7 % l’aperçoivent comme amélioré ;

En ZE, 3 % des personnes questionnées, assurent qu’il s’y dégradé, 8,9 % le trouvent maintenu, et 8 % le voient amélioré.

Tableau n° 300 : Comparaison du niveau de vie actuel avec celui de 10 ans avant dans la wilaya de Mila

Dispersion	Etat	Amélioré	Maintenu	Dégradé	Total
ACL	Effectif	193	472	118	783
	%	13,6	33,2	8,3	55,1
AS	Effectif	166	129	60	355
	%	11,7	9,1	4,2	25
ZE	Effectif	113	127	42	282
	%	08	8,9	03	19,9
Total	Effectif	472	728	220	1 420
	%	33,2	51,3	15,5	100

Source : enquêtes personnelles, 2019

2-34 Satisfaction à l’égard des dépenses de scolarisation dans la wilaya de Mila

Le tableau n° 301 sur la satisfaction de la population à l’égard des dépenses de scolarisation dans la wilaya de Mila révèle que 25 % des personnes questionnées ne sont pas du tout satisfaits, 27,3 % sont peu satisfaits, 23,7 % sont satisfaits, et 24 % sont très satisfaits.

En ACL, 10,5 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaits, 21,2 % sont peu satisfaits, 13,5 % sont satisfaits et 10 % sont très satisfaits ;

En AS, 7 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaits, 3,7 % sont peu satisfaits, 6,5% sont satisfaits et 7,8 % sont très satisfaits ;

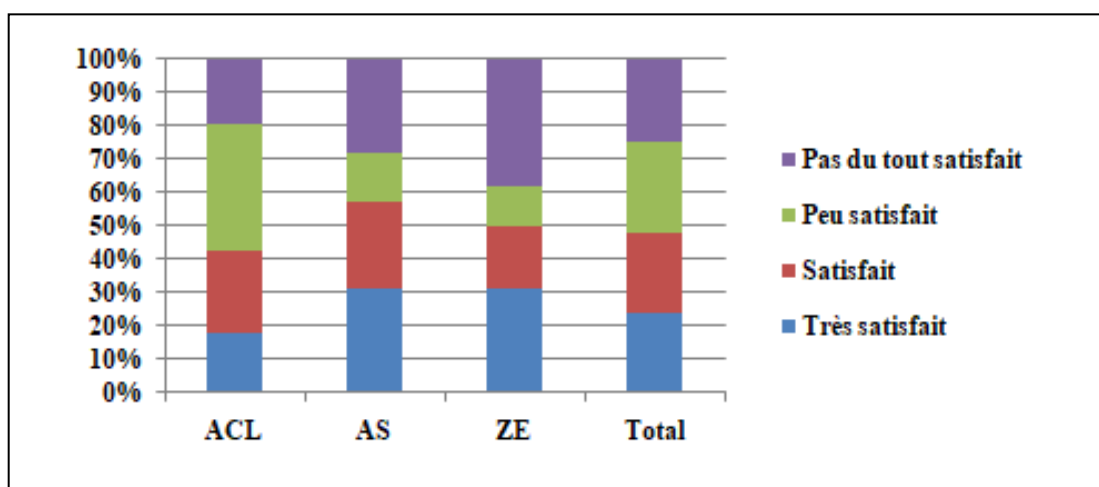
En ZE, 7,5 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaits, 2,4 % sont peu satisfaits, 3,7 % sont satisfaits, et 6,2 sont très satisfaits.

Tableau n° 301 : Satisfaction à l'égard des dépenses de scolarisation

Dispersion	Niveau de satisfaction	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	Total
ACL	Effectif	142	191	301	149	783
	%	10	13,5	21,2	10,5	55,1
AS	Effectif	111	93	52	99	355
	%	7,8	6,5	3,7	07	25
ZE	Effectif	88	53	34	107	282
	%	6,2	3,7	2,4	7,5	19,9
Total	Effectif	341	337	387	355	1 420
	%	24	23,7	27,3	25	100

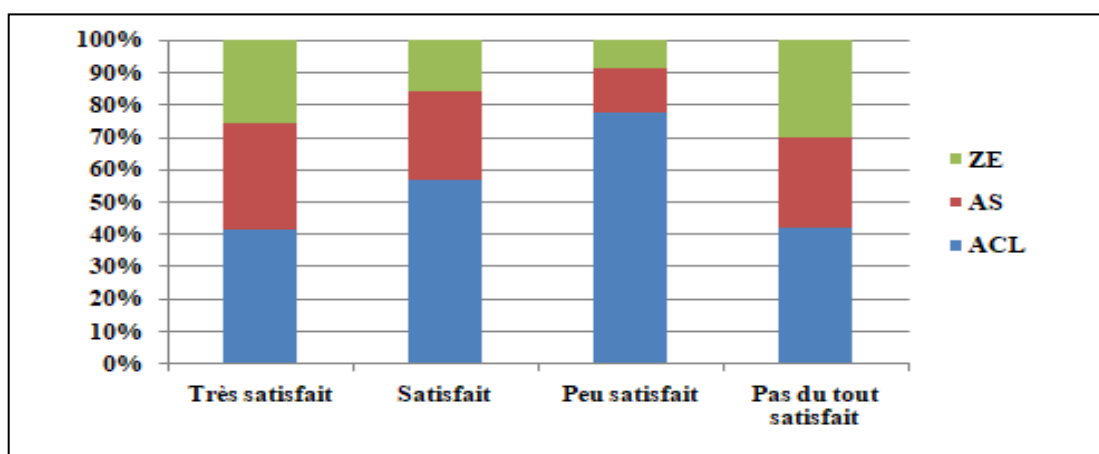
Source : enquêtes personnelles, 2019

Figure n° 75 : Satisfaction à l'égard des dépenses de scolarisation dans la wilaya de Mila



Source : enquêtes personnelles, 2019

Figure n° 76 : Satisfaction à l'égard des dépenses de scolarisation par dispersion



Source : enquêtes personnelles, 2019

2-35 Satisfaction à l'égard des dépenses de soins dans la wilaya de Mila

Les résultats présentés dans le tableau n° 302 sur la satisfaction de la population à l'égard des dépenses de soins dans la wilaya de Mila divulguent que 36,1 % des personnes questionnées ne sont pas du tout satisfaites, 18,2 % sont peu satisfaites, 13 % sont satisfaites, et 32,8 % sont très satisfaites. A titre indicatif la consultation chez un médecin généraliste varie entre 500 DA et 800 DA, et chez un médecin spécialiste entre 1500 DA et 2000 DA.

En ACL, 17,3 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 13,2 % sont peu satisfaites, 9,2 % sont satisfaites et 15,4 % sont très satisfaites ; En AS, 9,2 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 1,3 % sont peu satisfaites, 3,3 % sont satisfaites et 11,2 % sont très satisfaites ; En ZE, 9,6 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 3,7 % sont peu satisfaites, 0,4 % sont satisfaites, et 6,2 % sont très satisfaites.

Tableau n° 302 : Satisfaction à l'égard des dépenses de soins

Dispersion	Niveau de satisfaction	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	Total
ACL	Effectif	219	131	187	246	783
	%	15,4	9,2	13,2	17,3	55,1
AS	Effectif	159	47	19	130	355
	%	11,2	3,3	1,3	9,2	25
ZE	Effectif	88	06	52	136	282
	%	6,2	0,4	3,7	9,6	19,9
Total	Effectif	466	184	258	512	1 420
	%	32,8	13	18,2	36,1	100

Source : enquêtes personnelles, 2019

2-36 Satisfaction à l'égard des dépenses de transport (travail, approvisionnement, autres déplacements) dans la wilaya de Mila

Le tableau n° 303 sur la satisfaction de la population à l'égard des dépenses de transport (travail, approvisionnement, autres déplacements) dévoile que 31,3 % des personnes questionnées ne sont pas du tout satisfaites, 26,5 % sont peu satisfaites, 22,2 % sont satisfaites, et 20 % sont très satisfaites.

En ACL, 17,5 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 15,9 % sont peu satisfaites, 13 % sont satisfaites et 8,7 % sont très satisfaites.

En AS, 7 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 4,6 % sont peu satisfaites, 6,2% sont satisfaites et 7,2 % sont très satisfaites.

En ZE, 6,9 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 6 % sont peu satisfaites, 2,9 % sont satisfaites, et 4,1 sont très satisfaites.

Tableau n° 303 : Satisfaction à l'égard des dépenses de transport (travail, approvisionnement, autres déplacements)

Dispersion	Niveau de satisfaction	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	Total
ACL	Effectif	124	185	226	248	783
	%	8,7	13	15,9	17,5	55,1
AS	Effectif	102	88	66	99	355
	%	7,2	6,2	4,6	07	25
ZE	Effectif	58	41	85	98	282
	%	4,1	2,9	06	6,9	19,9
Total	Effectif	284	314	377	445	1 420
	%	20	22,2	26,5	31,3	100

Source : enquêtes personnelles, 2019

2-37 Satisfaction à l'égard de la consommation d'eau (Facture d'eau, citerne, vendeur d'eau, eaux minérales) dans la wilaya de Mila

Les résultats illustrés dans le tableau n° 304 sur la satisfaction de la population à l'égard de la consommation d'eau (Facture d'eau, citerne, vendeur d'eau, eaux minérales) dans la wilaya de Mila énoncent que 24,8 % des personnes questionnées ne sont pas du tout satisfaites, 31,1 % sont peu satisfaites, 27,7 % sont satisfaites, et 16,3 % très satisfaites.

En ACL, 15,5 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 16,2 % sont peu satisfaites, 16 % sont satisfaites et 7,5 % sont très satisfaites ;

En AS, 6,3 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 6,5 % sont peu satisfaites, 7,9 % sont satisfaites et 4,3 % sont très satisfaites ;

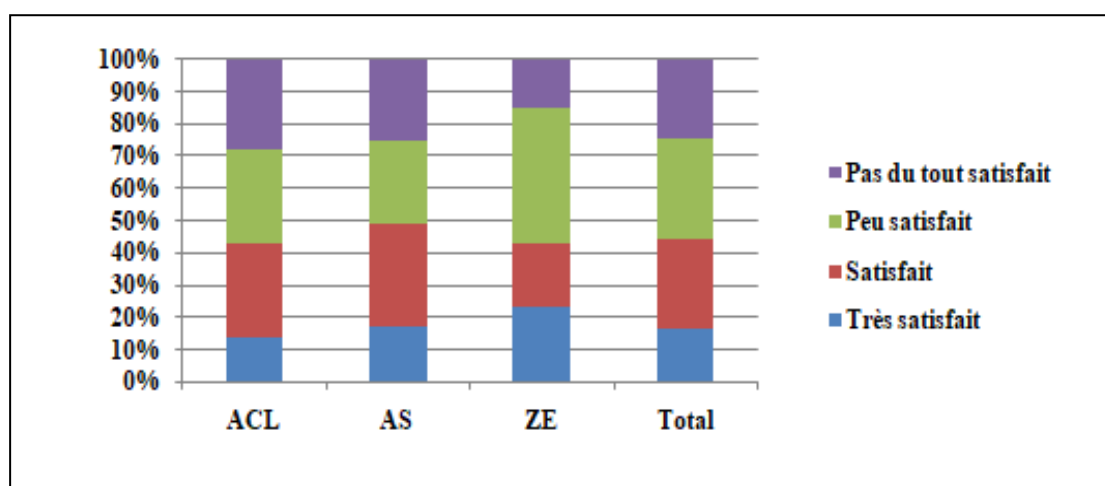
En ZE, 3 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 8,4 % sont peu satisfaites, 3,9 % sont satisfaites, et 4,6 % sont très satisfaites.

Tableau n° 304 : Satisfaction à l'égard de la consommation d'eau (Facture d'eau, citerne, vendeur d'eau, eaux minérales) dans la wilaya de Mila

Dispersion	Niveau de satisfaction	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	Total
ACL	Effectif	106	227	230	220	783
	%	7,5	16	16,2	15,5	55,1
AS	Effectif	61	112	93	89	355
	%	4,3	7,9	6,5	6,3	25
ZE	Effectif	65	55	119	43	282
	%	4,6	3,9	8,4	03	19,9
Total	Effectif	232	394	442	352	1 420
	%	16,3	27,7	31,1	24,8	100

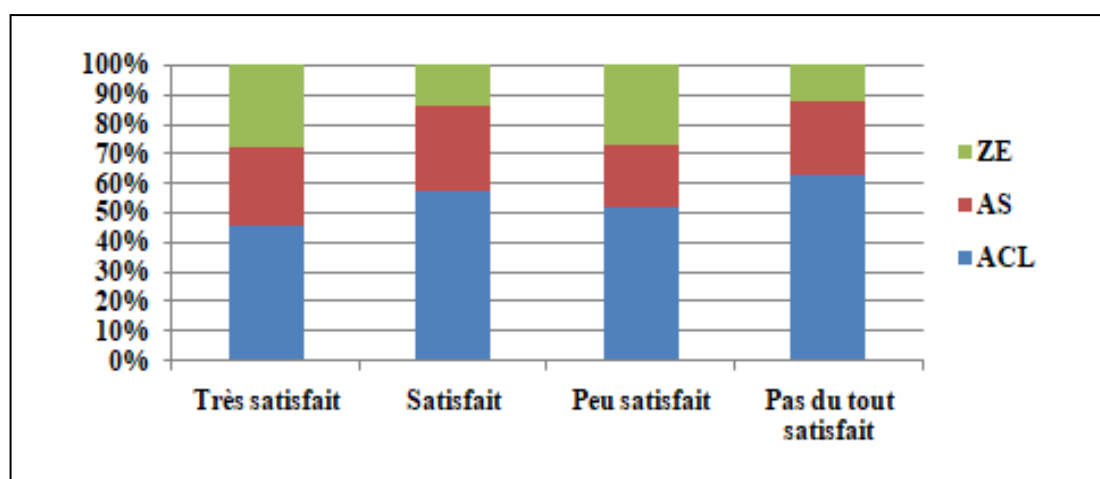
Source : enquêtes personnelles, 2019

Figure n° 77 : Satisfaction à l'égard des dépenses d'eau dans la wilaya de Mila



Source : enquêtes personnelles, 2019

Figure n° 78 : Satisfaction à l'égard des dépenses d'eau par dispersion



Source : enquêtes personnelles, 2019

2-38 Satisfaction à l'égard de la consommation du Téléphone fixe et mobile (Facture, Flexy) dans la wilaya de Mila

Le tableau n° 305 sur la satisfaction de la population à l'égard de la consommation du téléphone fixe et mobile (Facture, Flexy) dans la wilaya de Mila expose que 15,2 % des personnes questionnées ne sont pas du tout satisfaites, 33,1 % sont peu satisfaites, 36,8 % sont satisfaites, et 14,9 % sont très satisfaites.

En ACL, 8,2 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 18,7 % sont peu satisfaites, 20,6 % sont satisfaites et 7,5 % sont très satisfaites ;

En AS, 4,1 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 9,6 % sont peu satisfaites, 7,6 % sont satisfaites et 3,7 % sont très satisfaites ;

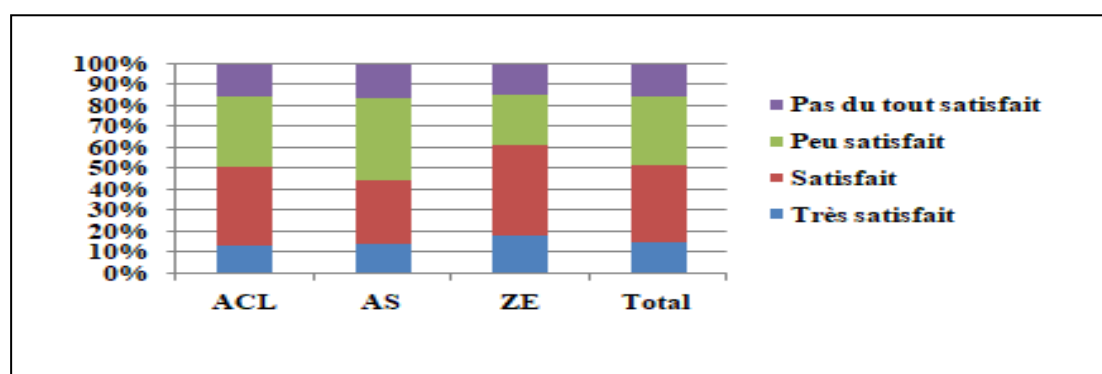
En ZE, 2,9 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaits, 4,7 % sont peu satisfaits, 8,5 % sont satisfaits, et 3,7 sont très satisfaits.

Tableau n° 305 : Satisfaction à l'égard de la consommation du Téléphone fixe et mobile (Facture, Flexy) dans la wilaya de Mila

Dispersion	Niveau de satisfaction	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	Total
ACL	Effectif	107	293	266	117	783
	%	7,5	20,6	18,7	8,2	55,1
AS	Effectif	52	108	137	58	355
	%	3,7	7,6	9,6	4,1	25
ZE	Effectif	53	121	67	41	282
	%	3,7	8,5	4,7	2,9	19,9
Total	Effectif	212	522	470	216	1 420
	%	14,9	36,8	33,1	15,2	100

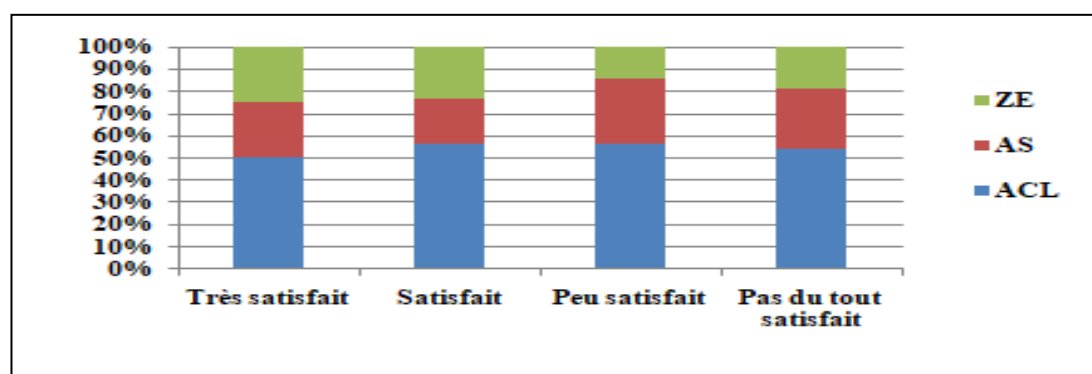
Source : enquêtes personnelles, 2019

Figure n° 79 : Satisfaction à l'égard des dépenses du téléphone (fixe et mobile) dans la wilaya de Mila



Source : enquêtes personnelles, 2019

Figure n° 80 : Satisfaction à l'égard des dépenses du téléphone (fixe et mobile) par dispersion



Source : enquêtes personnelles, 2019

2-39 Satisfaction à l'égard de la consommation de l'internet (fixe et mobile) dans la wilaya de Mila

Les résultats présentés dans le tableau n° 306 sur la satisfaction de la population de la wilaya de Mila à l'égard de la consommation de l'internet (fixe et mobile) montrent que 13,5 % des personnes questionnées ne sont pas du tout satisfaites, 34 % sont peu satisfaites, 36,8 % sont satisfaites, et 15,8 % sont très satisfaites. En ACL, 6,9 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 18,5 % sont peu satisfaites, 21,7 % sont satisfaites et 8,1 % sont très satisfaites ;

En AS, 3,7 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 10,8 % sont peu satisfaites, 8 % sont satisfaites et 2,5 % sont très satisfaites ; En ZE, 2,9 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 4,8 % sont peu satisfaites, 7 % sont satisfaites, et 5,1 sont très satisfaites.

Tableau n° 306 : Satisfaction à l'égard de la consommation de l'internet (fixe et mobile) dans la wilaya de Mila

Dispersion	Niveau de satisfaction	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	Total
ACL	Effectif	115	308	262	98	783
	%	8,1	21,7	18,5	6,9	55,1
AS	Effectif	36	114	153	52	355
	%	2,5	08	10,8	3,7	25
ZE	Effectif	73	100	68	41	282
	%	5,1	07	4,8	2,9	19,9
Total	Effectif	224	522	483	191	1 420
	%	15,8	36,8	34	13,5	100

Source : enquêtes personnelles, 2019

2-40 Satisfaction à l'égard de la consommation du gaz (gaz de ville et gaz butane) dans la wilaya de Mila

Les résultats sur la satisfaction de la population de la wilaya de Mila à l'égard de la consommation du gaz (gaz de ville et gaz butane) présentés dans le tableau n° 307 révèlent que 18,5 % des personnes questionnées ne sont pas du tout satisfaites, 30,8 % sont peu satisfaites, 33 % sont satisfaites, et 17,7 % sont très satisfaites.

En ACL, 10,8 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 17 % sont peu satisfaites, 17,5 % sont satisfaites et 9,9 % sont très satisfaites ;

En AS, 3,9 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 8,9 % sont peu satisfaites, 9 % sont satisfaites et 3,1 % sont très satisfaites ;

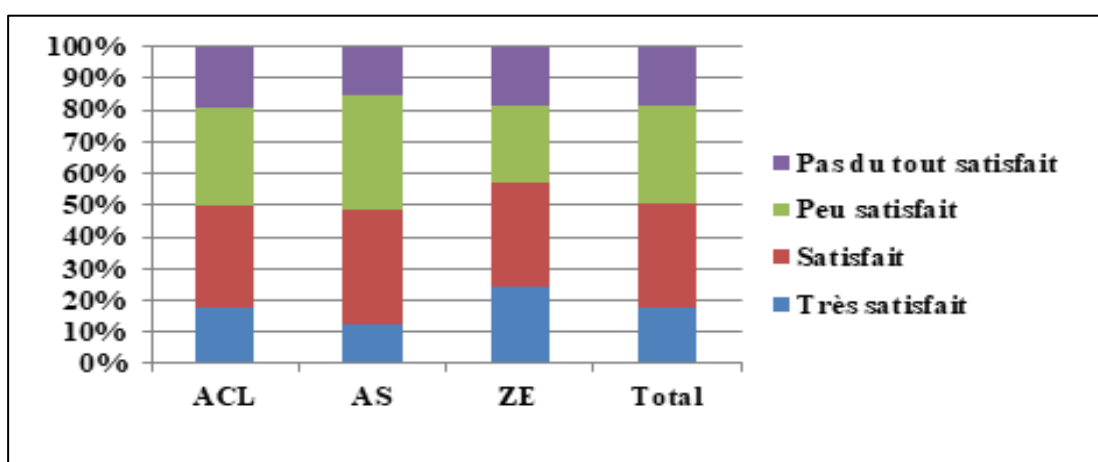
En ZE, 3,7 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 4,9 % sont peu satisfaites, 6,5 % sont satisfaites, et 4,8 sont très satisfaites.

Tableau n° 307 : Satisfaction à l'égard de la consommation du gaz

Dispersion	Niveau de satisfaction	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	Total
ACL	Effectif	140	248	242	153	783
	%	9,9	17,5	17	10,8	55,1
AS	Effectif	44	128	127	56	355
	%	3,1	09	8,9	3,9	25
ZE	Effectif	68	92	69	53	282
	%	4,8	6,5	4,9	3,7	19,9
Total	Effectif	252	468	438	262	1 420
	%	17,7	33	30,8	18,5	100

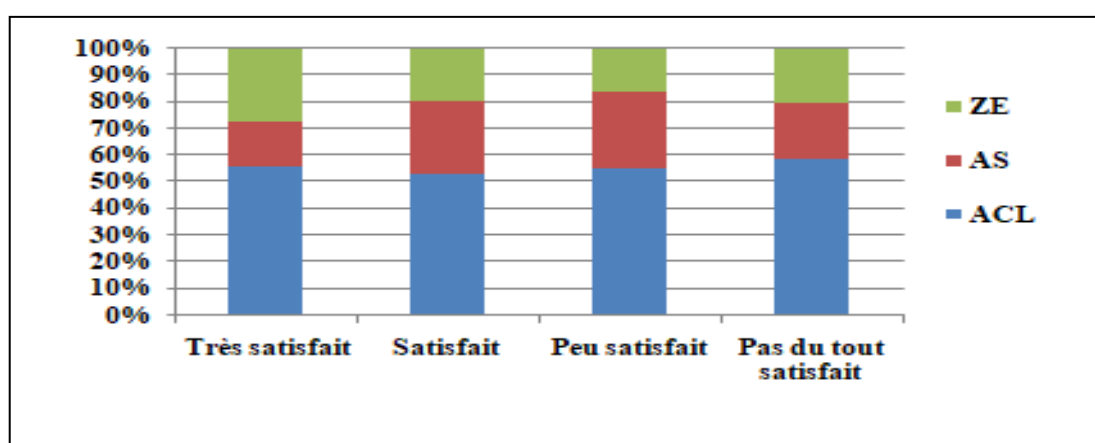
Source : enquêtes personnelles, 2019

Figure n° 81 : Satisfaction à l'égard des dépenses du gaz (gaz de ville et gaz butane) dans la wilaya de Mila



Source : enquêtes personnelles, 2019

Figure n° 82 : Satisfaction à l'égard des dépenses du gaz (gaz de ville et butane) par dispersion



Source : enquêtes personnelles, 2019

2-41 Satisfaction avec l'environnement dans le quartier ou la ville (pollution, propreté, la collecte des déchets, etc.) dans la wilaya de Mila

Le tableau n° 308 sur la satisfaction de la population de la wilaya de Mila à l'égard de l'environnement dans le quartier ou la ville (pollution, propreté, la collecte des déchets, ...etc.), énonce que 19,3 % des personnes questionnées ne sont pas du tout satisfaites, 32,7 % sont peu satisfaites, 26,2 % sont satisfaites, et 21,8 % sont très satisfaites. En ACL, 7,2 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 17,8 % sont peu satisfaites, 15,1 % sont satisfaites et 15,1 % sont très satisfaites ; En AS, 4,7 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 6,5 % sont peu satisfaites, 8,9 % sont satisfaites et 4,9 % sont très satisfaites ; En ZE, 7,4 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 8,3 % sont peu satisfaites, 2,3 % sont satisfaites, et 1,9 % sont très satisfaites.

Tableau n° 308 : Satisfaction avec l'environnement dans le quartier ou la ville (pollution, propreté, la collecte des déchets, ...etc.)

Dispersion	Niveau de satisfaction	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	Total
ACL	Effectif	214	214	253	102	783
	%	15,1	15,1	17,8	7,2	55,1
AS	Effectif	69	126	93	67	355
	%	4,9	8,9	6,5	4,7	25
ZE	Effectif	27	32	118	105	282
	%	1,9	2,3	8,3	7,4	19,9
Total	Effectif	310	372	464	274	1 420
	%	21,8	26,2	32,7	19,3	100

Source : enquêtes personnelles, 2019

2-42 Satisfaction concernant la sécurité (risque de vols, d'agressions, etc.) dans la wilaya de Mila

Les résultats illustrés dans le tableau n° 309 sur la satisfaction de la population de la wilaya de Mila à l'égard de la sécurité (risque de vols, d'agressions, ...etc.) dévoilent que 43,8 % des personnes questionnées ne sont pas du tout satisfaites, 11,3 % sont peu satisfaites, 9,9 % sont satisfaites, et 35 % sont très satisfaites.

En ACL, 19,2 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 9,6 % sont peu satisfaites, 9,1 % sont satisfaites et 17,3 % sont très satisfaites ;

En AS, 8,9 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 0,9 % sont peu satisfaites, 0,8 % sont satisfaites et 14,4 % sont très satisfaites ;

En ZE, 15,8 % des personnes questionnées, ne sont pas du tout satisfaites, 0,8 % sont peu satisfaites, 0,1 % sont satisfaites, et 3,2 % sont très satisfaites.

Tableau n° 309 : Satisfaction concernant la sécurité (risque de vols, d'agressions, etc.) dans la wilaya de Mila

Dispersion	Niveau de satisfaction	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	Total
ACL	Effectif	246	129	136	272	783
	%	17,3	9,1	9,6	19,2	55,1
AS	Effectif	205	11	13	126	355
	%	14,4	0,8	0,9	8,9	25
ZE	Effectif	46	01	11	224	282
	%	3,2	0,1	0,8	15,8	19,9
Total	Effectif	497	141	160	622	1 420
	%	35	9,9	11,3	43,8	100

Source : enquêtes personnelles, 2019

2-43 Le montant minimum nécessaire d'un ménage par mois pour vivre dans la wilaya de Mila

Les résultats sur le montant minimum nécessaire à un ménage par mois pour vivre présentés dans le tableau n° 310 montrent que 13,8 % des personnes questionnées estiment un montant de 50 000 DA suffisant pour vivre, 15,1 % le trouvent suffisant pour 60 000 DA, 21,3 % pour 70 000 DA, 9,3 % pour 80 000 DA, 22,2 % pour 90 000 DA, 11,5 % pour 100 000 DA, et 6,8 % des personnes interrogés pour un montant dépassant les 100 000 DA.

En ACL, 8,2 % des personnes questionnées trouvent le montant de 50 000 DA suffisant pour vivre convenablement, 60 000 DA pour 9,6 %, 70 000 DA pour 11,1 %, 80 000 DA pour 8,9 %, 90 000 DA pour 9,7 %, 100 000 DA pour 2 %, et plus de 100 000 DA pour 5,6 % des personnes questionnées ;

En AS, un montant de 50 000 DA est estimé suffisant pour vivre convenablement pour 2,3 % des personnes questionnées, 60 000 DA pour 2,7 %, 70 000 DA pour 6,6 %, 80 000 DA pour 0,3 %, 90 000 DA pour 8 %, 100 000 DA pour 4,4 %, et un montant de plus de 100 000 DA pour vivre pour 0,7 % des personnes questionnées ;

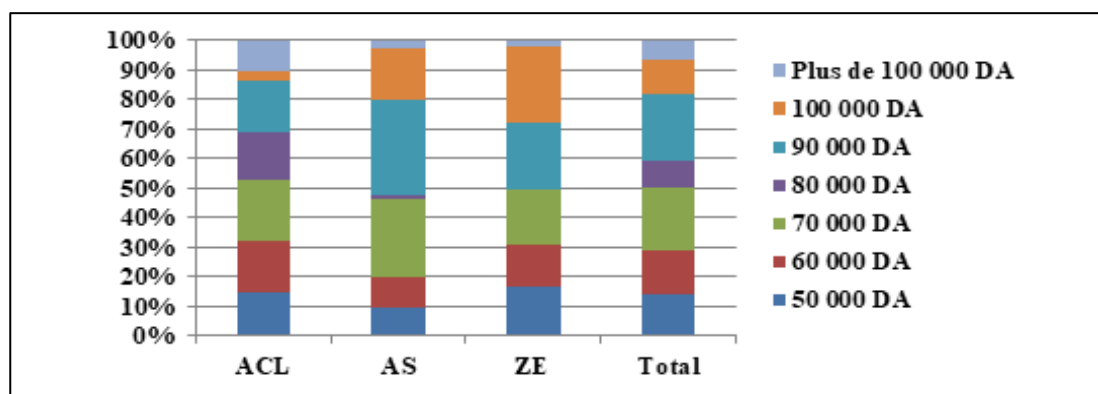
En ZE, un montant de 50 000 DA était considéré comme suffisant pour vivre convenablement pour 3,3 % des personnes questionnées, 60 000 DA pour 2,8 %, 70 000 DA pour 3,7 %, 80 000 DA pour 0,1 %, 90 000 DA pour 4,5 %, 100 000 DA pour 5,1 %, et un montant de plus de 100 000 DA pour 0,4 % des personnes questionnées pour vivre convenablement.

Tableau n° 310 : Le montant minimum nécessaire d'un ménage par mois pour vivre dans la wilaya de Mila

Dispersion	ACL		AS		ZE		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
50 000 DA	116	8,2	33	2,3	47	3,3	196	13,8
60 000 DA	136	9,6	38	2,7	40	2,8	214	15,1
70 000 DA	157	11,1	94	6,6	52	3,7	303	21,3
80 000 DA	127	8,9	04	0,3	01	0,1	132	9,3
90 000 DA	138	9,7	113	08	64	4,5	315	22,2
100 000 DA	29	02	63	4,4	72	5,1	164	11,5
Plus de 100 000 DA	80	5,6	10	0,7	06	0,4	96	6,8
Total	783	55,1	355	25	282	19,9	1 420	100

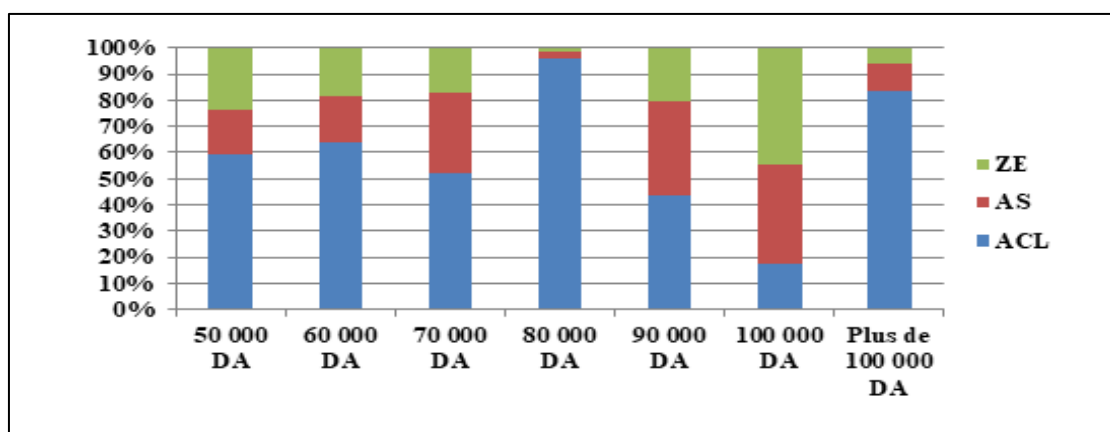
Source : enquêtes personnelles, 2019

Figure n° 83 : Le montant minimum nécessaire à un ménage par mois pour vivre dans la wilaya de Mila



Source : enquêtes personnelles, 2019

Figure n° 84 : Le montant minimum nécessaire d'un ménage par mois pour vivre par dispersion



Source : enquêtes personnelles, 2019

2-44 La situation financière actuelle des ménages dans la wilaya de Mila

Les résultats présentés dans le tableau n° 311 sur la situation financière actuelle des ménages dans la wilaya de Mila dévoilent que 6,8 % des ménages arrivent à mettre pas mal d'argent de côté, 32,9 % des ménages arrivent à mettre un peu d'argent de côté, 43,2 % des ménages arrivent tout juste à l'équilibre, 8,7 % des ménages sont obligés de tirer sur leurs réserves, et 8,4 % des ménages sont obligés de s'endetter. En ACL, 3,3 % des ménages arrivent à mettre pas mal d'argent de côté, 18 % des ménages arrivent à mettre un peu d'argent de côté, 25 % des ménages arrivent tout juste à l'équilibre, 4,8 % des ménages sont obligés de tirer sur leurs réserves, et 4 % des ménages sont obligés de s'endetter ;

En AS, 2,3 % des ménages arrivent à mettre pas mal d'argent de côté, 8,9 % des ménages arrivent à mettre un peu d'argent de côté, 8,7 % des ménages arrivent tout juste à l'équilibre, 2,4 % des ménages sont obligés de tirer sur leurs réserves, et 2,7 % des ménages sont obligés de s'endetter ;

Tableau n° 311 : La situation financière actuelle des ménages

Dispersion Situation Financière	ACL		AS		ZE		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Vous arrivez à mettre pas mal d'argent de côté	47	3,3	32	2,3	17	1,2	96	6,8
Vous arrivez à mettre un peu d'argent de côté	256	18	127	8,9	84	5,9	467	32,9
Vous arrivez tout juste à l'équilibre	355	25	124	8,7	135	9,5	614	43,2
Vous êtes obligés de tirer sur vos réserves	68	4,8	34	2,4	22	1,5	124	8,7
Vous êtes obligés de vous endetter	57	04	38	2,7	24	1,7	119	8,4
Total	783	55,1	355	25	282	19,9	1 420	100

Source : enquêtes personnelles, 2019

En ZE, 1,2 % des ménages arrivent à mettre pas mal d'argent de côté, 5,9 % des ménages arrivent à mettre un peu d'argent de côté, 9,5 % des ménages arrivent tout juste à l'équilibre, 1,5 % des ménages sont obligés de tirer sur leurs réserves, et 1,7 % des ménages sont obligés de s'endetter.

2-45 Comparaison du niveau de vie du ménage par rapport aux autres ménages de la commune dans la wilaya de Mila

Le tableau n° 312 sur la comparaison du niveau de vie des ménages par rapport aux autres ménages des communes de la wilaya de Mila, montre que 6,3 % des ménages constatent que leur niveau de vie est très inférieur par rapport aux autres ménages, 16,3 % des ménages l'aperçoivent inférieur, 61,5 % des ménages constatent qu'il est égal aux autres ménages, 12,6 % perçoivent que leur niveau de vie est plutôt

supérieur, et 3,2 % des ménages seulement trouvent que leur niveau de vie est très supérieur par rapport aux autres ménages de leur commune.

En ACL, 1,7 % des ménages constatent que leur niveau de vie est très inférieur par rapport aux autres ménages, 9,4 % le voient inférieur, 36,1 % constatent qu'il est égal aux autres ménages, 6,6 % le voient plutôt supérieur, et 1,3 % le devinent très supérieur ;

En AS, 2,7 % des ménages constatent que leur niveau de vie est très inférieur par rapport aux autres ménages, 2,8 % le perçoivent inférieur, 14,1 % constatent qu'il est égal aux autres ménages, 4,1 % le voient plutôt supérieur, et 1,3 % des ménages trouvent leur niveau de vie très supérieur ;

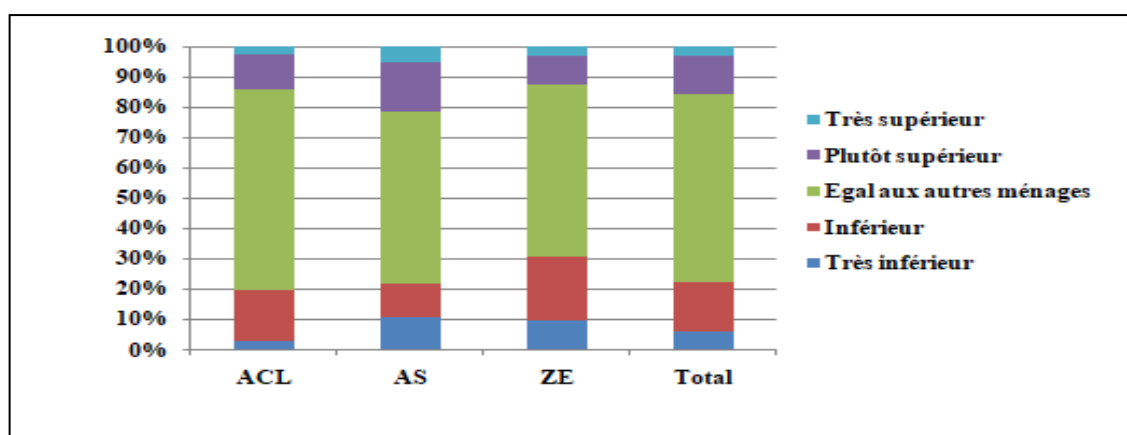
En ZE, 2 % des ménages constatent que leur niveau de vie est très inférieur par rapport aux autres ménages, 4,1 % le voient inférieur par rapport aux autres ménages, 11,3 % constatent qu'il est égal aux autres ménages, 1,9 % des ménages le perçoivent plutôt supérieur, et 0,6 % trouvent leur niveau de vie très supérieur par rapport aux autres ménages de leur commune.

Tableau n° 312 : Comparaison du niveau de vie du ménage par rapport aux autres ménages de la commune

Dispersion	ACL		AS		ZE		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Très inférieur	24	1,7	38	2,7	28	02	90	6,3
Inférieur	134	9,4	40	2,8	58	4,1	232	16,3
Egal aux autres ménages	513	36,1	200	14,1	160	11,3	873	61,5
Plutôt supérieur	94	6,6	58	4,1	27	1,9	179	12,6
Très supérieur	18	1,3	19	1,3	09	0,6	46	3,2
Total	783	55,1	355	25	282	19,9	1 420	100,0

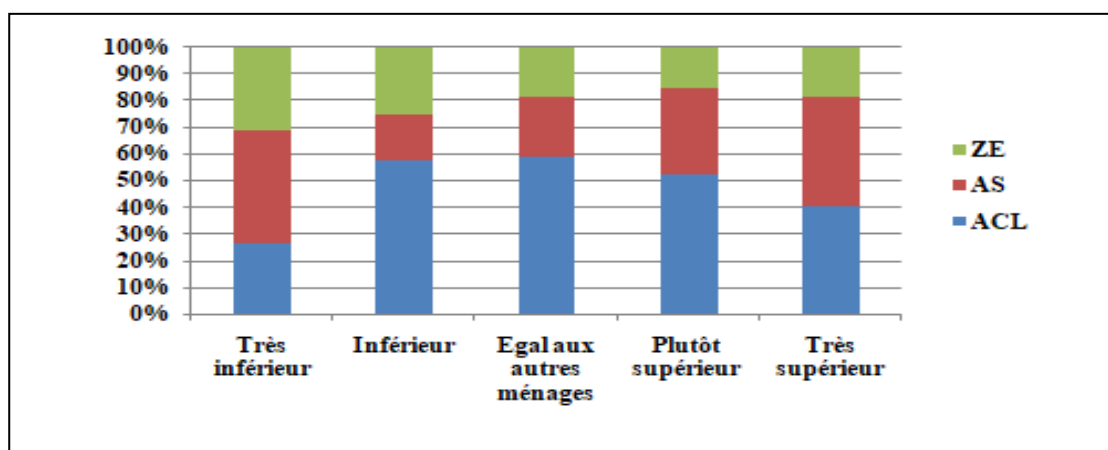
Source : enquêtes personnelles, 2019

Figure n° 85 : Comparaison du niveau de vie du ménage par rapport aux autres ménages de la commune dans la wilaya de Mila



Source : enquêtes personnelles, 2019

Figure n° 86 : Comparaison du niveau de vie du ménage par rapport aux autres ménages de la commune par dispersion



Source : enquêtes personnelles, 2019

2-46 Suffisance de la nourriture consommée le mois dernier dans la wilaya de Mila

Les résultats sur la suffisance de la nourriture consommée le mois dernier illustrés dans le tableau n° 313 montrent que 43,7 % déclarent être insuffisante pour satisfaire les besoins de leurs ménages, 51,5 % déclarent être suffisante pour satisfaire les besoins de leurs ménages, 4,8 % déclarent être plus que suffisante pour satisfaire les besoins de leurs ménages. En ACL, 20,7 % des personnes questionnées déclarent être insuffisante pour satisfaire les besoins de leurs ménages, 32,4 % déclarent être suffisante pour satisfaire les besoins de leurs ménages, et seules 2 % des personnes questionnées déclarent être plus que suffisante pour satisfaire les besoins de leurs ménages ; En AS, 10,9 % des personnes questionnées déclarent être insuffisante pour satisfaire les besoins de leurs ménages, 12,1 % déclarent être suffisante pour satisfaire les besoins de leurs ménages, et seulement 2 % des personnes questionnées déclarent être plus que suffisante pour satisfaire les besoins de leurs ménages ;

Tableau n° 313 : Suffisance de la nourriture consommée le mois dernier

Dispersion	ACL		AS		ZE		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Insuffisante pour satisfaire les besoins du ménage	294	20,7	155	10,9	171	12	620	43,7
Suffisante pour satisfaire les besoins du ménage	460	32,4	172	12,1	100	07	732	51,5
Plus que suffisante pour satisfaire les besoins du ménage	29	02	28	02	11	0,8	68	4,8
Total	783	55,1	355	25	282	19,9	1 420	100

Source : enquêtes personnelles, 2019

En ZE, 12 % des personnes questionnées déclarent être insuffisante pour satisfaire les besoins de leurs ménages, 7 % déclarent être suffisante pour satisfaire les besoins de leurs ménages, et rien que 0,8 % des personnes questionnées déclarent être plus que suffisante pour satisfaire les besoins de leurs ménages.

2-47 Suffisance de logement du ménage dans la wilaya de Mila

Les résultats sur la suffisance des logements de leurs ménages présentés dans le tableau n° 314 montrent que 49,2 % des personnes questionnées déclarent être insuffisant pour satisfaire les besoins de leur ménages, 46,3 % déclarent être suffisant pour satisfaire les besoins de leurs ménages et 4,5 % déclarent être plus que suffisant pour satisfaire les besoins de leurs ménages.

En ACL, 23,5 % des personnes questionnées affirment être insuffisant pour satisfaire les besoins de leurs ménages, 29,6 % déclarent être suffisant pour satisfaire les besoins de leurs ménages, et seulement 2 % assurent être plus que suffisant pour satisfaire les besoins de leurs ménages ;

En AS, 13,3 % des personnes questionnées déclarent être insuffisant pour satisfaire les besoins de leurs ménages, 10 % déclarent être suffisant pour satisfaire les besoins de leurs ménages, et rien que 1,7 % déclarent être plus que suffisant pour satisfaire les besoins de leurs ménages ;

En ZE, 12,4 % des personnes questionnées déclarent être insuffisant pour satisfaire les besoins de leurs ménages, 6,7 % affirment être suffisant pour satisfaire les besoins de leurs ménages, et seules 0,8 % assurent être plus que suffisant pour satisfaire les besoins de leurs ménages.

Tableau n° 314 : Suffisance de logement du ménage

Dispersion	ACL		AS		ZE		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Insuffisante pour satisfaire les besoins du ménage	333	23,5	189	13,3	176	12,4	698	49,2
Suffisante pour satisfaire les besoins du ménage	421	29,6	142	10	95	6,7	658	46,3
Plus que suffisante pour satisfaire les besoins du ménage	29	02	24	1,7	11	0,8	64	4,5
Total	783	55,1	355	25	282	19,9	1 420	100

Source : enquêtes personnelles, 2019

2-48 Suffisance des soins de santé du ménage dans la wilaya de Mila

Le tableau n° 315 sur la suffisance des soins de santé du ménage, dévoile que 48,7 % des personnes questionnées déclarent être insuffisants pour satisfaire les besoins de

leurs ménages, 45,9 % affirment être suffisants pour satisfaire les besoins de leurs ménages, et 5,4 % assurent être plus que suffisants pour satisfaire les besoins de leurs ménages. En ACL, 26,5 % déclarent être insuffisants pour satisfaire les besoins du ménage, 26,6 % assurent être suffisant pour satisfaire les besoins du ménage, et 2 % affirment être plus que suffisants pour satisfaire les besoins de leurs ménages ;
 En AS, 10,8 % affirment être insuffisants pour satisfaire les besoins de leurs ménages, 12 % déclarent être suffisants pour satisfaire les besoins de leurs ménages, et 2,2 % assurent être plus que suffisants pour satisfaire les besoins de leurs ménages ;
 En ZE, 11,4 % déclarent être insuffisants pour satisfaire les besoins de leurs ménages, 7,3 % affirment être suffisants pour satisfaire les besoins de leurs ménages, et 1,1 % assurent être plus que suffisants pour satisfaire les besoins de leurs ménages.

Tableau n° 315 : Suffisance des soins de santé du ménage

Dispersion	ACL		AS		ZE		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Insuffisante pour satisfaire les besoins du ménage	376	26,5	154	10,8	162	11,4	692	48,7
Suffisante pour satisfaire les besoins du ménage	378	26,6	170	12	104	7,3%	652	45,9
Plus que suffisante pour satisfaire les besoins du ménage	29	02	31	2,2	16	1,1	76	5,4
Total	783	55,1	355	25	282	19,9	1 420	100

Source : enquêtes personnelles, 2019

2-49 La scolarité des enfants dans la wilaya de Mila

Les résultats présentés dans le tableau n° 316 sur la suffisance de la scolarité des enfants des ménages dévoilent que 38,7 % des personnes questionnées, déclarent être insuffisante pour satisfaire les besoins de leurs ménages, 55,7 % assurent être suffisante pour satisfaire les besoins de leurs ménages, et 5,6 % affirment être plus que suffisante pour satisfaire les besoins de leurs ménages.

En ACL, 16,3 % déclarent être insuffisante pour satisfaire les besoins de leurs ménages, 36,6 % témoignent être suffisants pour satisfaire les besoins de leurs ménages, et 2,2 % avancent être plus que suffisants pour satisfaire les besoins du ménage ;

En AS, 10,9 % affirment être insuffisante pour satisfaire les besoins de leurs ménages, 11,9 % affirment être suffisante pour satisfaire les besoins de leurs ménages, et 2,2 % déclarent être plus que suffisante pour satisfaire les besoins de leurs ménages ;

En ZE, 11,4 % déclarent être insuffisante pour satisfaire les besoins de leurs ménages, 7,2 % disent être suffisante pour satisfaire les besoins de leurs ménages, et 1,3 % affirment être plus que suffisante pour satisfaire les besoins de leurs ménages.

Tableau n° 316 : La scolarité des enfants du ménage

Dispersion de la scolarité	ACL		AS		ZE		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Insuffisante pour satisfaire les besoins du ménage	232	16,3	155	10,9	162	11,4	549	38,7
Suffisante pour satisfaire les besoins du ménage	520	36,6	169	11,9	102	7,2	791	55,7
Plus que suffisante pour satisfaire les besoins du ménage	31	2,2	31	2,2	18	1,3	80	5,6
Total	783	55,1	355	25	282	19,9	1 420	100

Source : enquêtes personnelles, 2019

2-50 Satisfaction globale sur la vie en général dans la wilaya de Mila

Les résultats sur la satisfaction globale du ménage sur la vie en général, illustrés dans le tableau n° 317 révèlent que 24,8 % des ménages ne sont pas du tout heureux, 38,2 % des ménages ne sont pas très heureux, 31,3 % des ménages sont heureux, et 5,6 % des ménages sont très heureux.

En ACL, 11,1 % des ménages ne sont pas du tout heureux, 25,7 % des ménages ne sont pas très heureux, 16,6 % des ménages sont heureux, et 1,8 % des ménages sont très heureux ;

En AS, 6,5 % des ménages ne sont pas du tout heureux, 6,7 % des ménages ne sont pas très heureux, 9,4 % des ménages sont heureux, et 2,4 % des ménages sont très heureux ;

En ZE, 7,2 % des ménages ne sont pas du tout heureux, 5,8 % des ménages ne sont pas très heureux, 5,4 % des ménages sont heureux, et 1,5 % des ménages sont très heureux.

Tableau n° 317 : Satisfaction globale sur la vie en général

Dispersion	Niveau de satisfaction	Pas du tout heureux	Pas très heureux	Heureux	Très heureux	Total
ACL	Effectif	157	365	236	25	783
	%	11,1	25,7	16,6	1,8	55,1
AS	Effectif	93	95	133	34	355
	%	6,5	6,7	9,4	2,4	25
ZE	Effectif	102	83	76	21	282
	%	7,2	5,8	5,4	1,5	19,9
Total	Effectif	352	543	445	80	1 420
	%	24,8	38,2	31,3	5,6	100

Source : enquêtes personnelles, 2019

2-51 Satisfaction à l'égard de son emploi dans la wilaya de Mila

Les résultats sur la satisfaction globale des chefs ménages à l'égard de leurs emplois dans la wilaya de Mila présentés dans le tableau n° 318 exhibent que 15 % des chefs ménages ne sont pas du tout satisfaits de leurs emplois, 30 % sont peu satisfaits, 28,7 % sont satisfaits, et 26,3 % sont très satisfaits.

En ACL, 6,8 % des chefs ménages ne sont pas du tout satisfaits, 18,7 % sont peu satisfaits, 18,1 % des chefs ménages sont satisfaits, et 11,5 % sont très satisfaits.

En AS, 5,1 % des chefs ménages ne sont pas du tout satisfaits, 7,7 % sont peu satisfaits, 4,7 % sont satisfaits, et seulement 7,5 % sont très satisfaits.

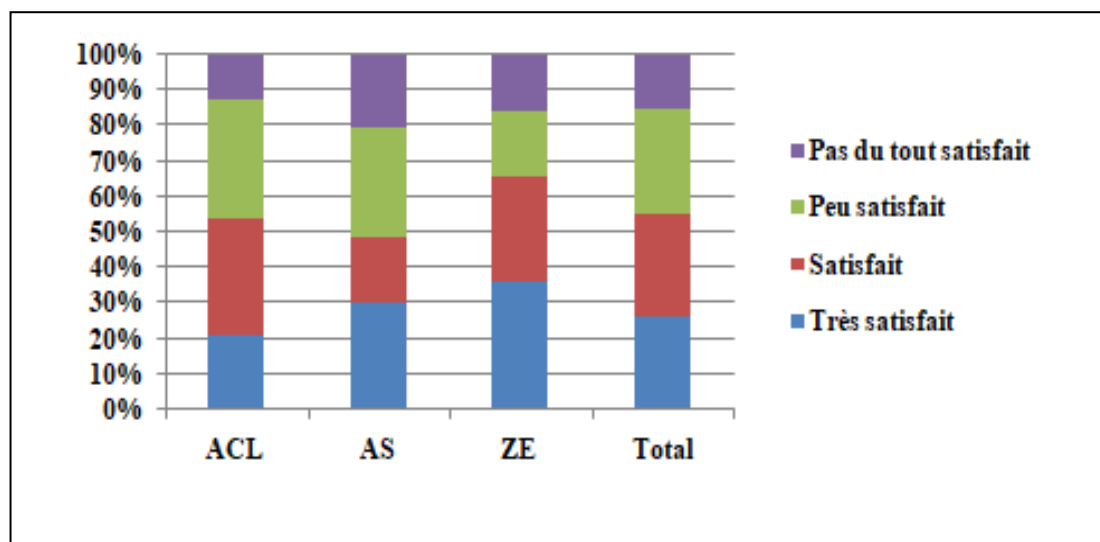
En ZE, 3,1 % des chefs ménages ne sont pas du tout satisfaits, 3,7 % sont peu satisfaits, 5,9 % sont satisfaits, et seules 7,2 % des chefs ménages sont très satisfaits.

Tableau n° 318 : Satisfaction à l'égard de son emploi

Dispersion	Niveau de satisfaction	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	Total
ACL	Effectif	164	257	265	97	783
	%	11,5	18,1	18,7	6,8	55,1
AS	Effectif	107	67	109	72	355
	%	7,5	4,7	7,7	5,1	25
ZE	Effectif	102	84	52	44	282
	%	7,2	5,9	3,7	3,1	19,9
Total	Effectif	373	408	426	213	1 420
	%	26,3	28,7	30	15	100

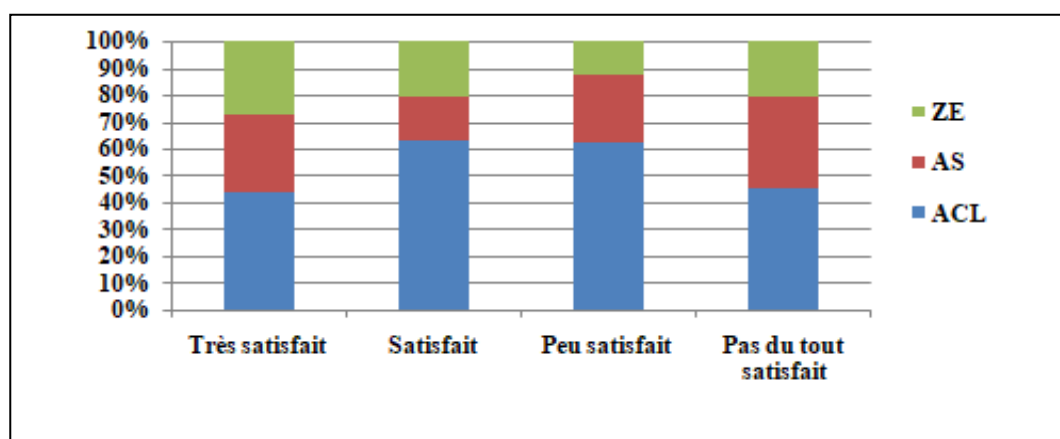
Source : enquêtes personnelles, 2019

Figure n° 87 : Satisfaction à l'égard de son emploi dans la wilaya de Mila



Source : enquêtes personnelles, 2019

Figure n° 88 : Satisfaction à l'égard de son emploi par dispersion



Source : enquêtes personnelles, 2019

2-52 Etat des revenus des ménages dans la wilaya de Mila

Le tableau n° 319 sur l'état des revenus des ménages, montre que 21,8 % des ménages déclarent qu'ils sont très stables, 33 % affirment qu'ils sont stables, 28,2 % assurent qu'ils sont peu stables, et 17 % témoignent qu'ils sont instables.

En ACL, 8,8 % des ménages affirment qu'ils sont très stables, 19,3 % déclarent qu'ils sont stables, 16,2 % assurent qu'ils sont peu stables, 10,8 % avancent qu'ils sont instables ;

En AS, 6,5 % des ménages avancent qu'ils sont très stables, 7,5 % affirment qu'ils sont stables, 6,8 % déclarent qu'ils sont peu stables, et 4,2 % assurent qu'ils sont instables ;

En ZE, 6,5 % des ménages affirment qu'ils sont très stables, 6,2 % disent qu'ils sont stables, 5,2 % témoignent qu'ils sont peu stables, et 2 % déclarent qu'ils sont instables.

Tableau n° 319 : Etat des revenus du ménage dans la wilaya de Mila

Dispersion	Etat des revenus	Très stables	Stables	Peu stables	Instables	Total
ACL	Effectif	125	274	230	154	783
	%	8,8	19,3	16,2	10,8	55,1
AS	Effectif	92	107	96	60	355
	%	6,5	7,5	6,8	4,2	25,0
ZE	Effectif	92	88	74	28	282
	%	6,5	6,2	5,2	02	19,9
Total	Effectif	309	469	400	242	1 420
	%	21,8	33	28,2	17	100

Source : enquêtes personnelles, 2019

2-53 Information sur l'évolution des projets et participation aux réunions et tables rondes d'analyse des projets dans la wilaya de Mila

Les résultats de l'enquête concernant l'information sur l'évolution des projets et participation aux réunions et tables rondes d'analyse des projets présentés dans le tableau n° 320 dévoilent que 55,1 % des personnes questionnées, affirment être intéressés à être informés sur l'évolution des projets et souhaitent participer aux réunions et tables rondes d'analyse des projets, alors que 44,9 % des personnes questionnées sont désintéressés.

En ACL, 15,6 % certifient l'être, et 39,6 % avancent qu'ils sont désintéressés ;

En AS, 25,1 % attestent être intéressés et 3,9 % soutiennent être désintéressés ;

En ZE, 18,5 % garantissent être intéressés, et 1,4 % assurent être désintéressés.

Tableau n° 320 : Information sur l'évolution des projets et participation aux réunions et tables rondes d'analyse des projets

Dispersion	Réponses	Oui	Non	Total
ACL	Effectif	221	562	783
	%	15,6	39,6	55,1
AS	Effectif	299	56	355
	%	21,1	3,9	25,0
ZE	Effectif	262	20	282
	%	18,5	1,4	19,9
Total	Effectif	782	638	1 420
	%	55,1	44,9	100

Source : enquêtes personnelles, 2019

2-54 Information sur les animations locales (manifestations culturelles, associatives, sportives, municipales...) dans la wilaya de Mila

Les résultats de l'enquête concernant l'information sur les animations locales (manifestations culturelles, associatives, sportives, municipales...), présentés dans le tableau n° 321 que 55,1 % des personnes questionnées affirment être intéressés par les animations locales et souhaitent être informés alors que 44,9 % avancent être désintéressés.

En ACL, 16 % des personnes questionnées attestent être intéressés à assister aux différentes animations locales et être informés alors que 39,2 % déclarent être désintéressés ;

En AS, 21,1 % des personnes questionnées assurent souhaiter assister et être informés par les animations locales alors que 3,9 % avancent être désintéressés ;

En ZE, 18,1 % des personnes questionnées témoignent être intéressés à être informés et assister à ces animations locales alors que 1,8 % déclarent être désintéressés par les différents types d'événements communautaires.

Tableau n° 321 : Information sur les animations locales (manifestations culturelles, associatives, sportives, municipales...) dans la wilaya de Mila

Dispersion	Réponses	Oui	Non	Total
ACL	Effectif	227	556	783
	%	16	39,2	55,1
AS	Effectif	299	56	355
	%	21,1	3,9	25
ZE	Effectif	257	25	282
	%	18,1	1,8	19,9
Total	Effectif	783	637	1 420
	%	55,1	44,9	100

Source : enquêtes personnelles, 2019

2-55 Information sur les projets à venir ou en cours dans la wilaya de Mila

Les résultats concernant l'information sur les projets à venir ou en cours illustrés dans le tableau n° 322 montrent que 36,2 % des personnes questionnées déclarent être informés, alors que 63,8 % déclarent ne pas être informés par les collectivités sur le déroulement des projets communautaires (identification et réalisation).

En ACL, 11,5 % déclarent être informés alors que 43,7 % déclarent ne pas être informés ;

En AS, 14,1 % déclarent être informés, alors que 10,9 % déclarent ne pas être informés ;

En ZE, 10,9 % déclarent être informés, alors 9,2 % déclarent ne pas être informés sur les projets en cours ou les projets programmés.

Tableau n° 322: Information sur les projets à venir ou en cours

Dispersion	Réponses	Oui	Non	Total
ACL	Effectif	163	620	783
	%	11,5	43,7	55,1
AS	Effectif	200	155	355
	%	14,1	10,9	25
ZE	Effectif	151	131	282
	%	10,6	9,2	19,9
Total	Effectif	514	906	1 420
	%	36,2	63,8	100

Source : enquêtes personnelles, 2019

2-56 Faire l'objet d'une consultation lors de l'identification et la réalisation des projets communautaires dans la wilaya de Mila

Le tableau n° 323 présentant les résultats concernant le fait de faire l'objet d'une consultation lors de l'identification et la réalisation des projets communautaires

énonce que seules 3,4 % des personnes questionnées déclarent être fait d'objet de consultation, alors que 96,6 % déclarent ne pas l'être.

En ACL, 1,26 % des personnes questionnées affirment être fait d'objet de consultation lors de l'identification et la réalisation des projets communautaires alors que 53,85 % déclarent ne pas l'être ;

En AS, 1,20 % avancent être fait d'objet de consultation, alors que 23,80 % témoignent ne pas l'être ;

En ZE, 0,95 % affirment être fait d'objet de consultation, et 18,95 % déclarent ne pas l'être.

Tableau n° 323 : Faire l'objet d'une consultation lors de l'identification et la réalisation des projets communautaires dans la wilaya de Mila

Dispersion	Réponses	Oui	Non	Total
ACL	Effectif	18	765	783
	%	1,26	53,85	55,1
AS	Effectif	17	338	355
	%	1,20	23,80	25
ZE	Effectif	13	269	282
	%	0,95	18,95	19,9
Total	Effectif	48	1 372	1 420
	%	3,4	96,6	100

Source : enquêtes personnelles, 2019

2-57Le secteur auquel l'Etat devrait concentrer ses efforts pour améliorer les conditions de vie de la population dans la wilaya de Mila

En terme d'attentes de la population locale, les résultats de l'enquête sur le secteur auquel l'Etat devrait concentrer ses efforts pour améliorer les conditions de vie de la population présentés dans le tableau n° 324 révèlent que 29,5 % des personnes questionnées priorisent le secteur de l'éducation, 22,9 % choisissent l'emploi des jeunes, 14,7 % optent pour le secteur de la santé, 14 % adoptent la subvention des prix des matières de grande consommation, 7,3 % préfèrent l'accès au crédit, 6,2 % favorisent la sécurité des personnes et des biens, et 5,4 % des personnes questionnées choisissent le renforcement du secteur des infrastructures et transports.

En ACL, 18,9 % des personnes questionnées favorisent le secteur de l'éducation, 11,1 % choisissent l'emploi des jeunes, 8,9 % optent pour le secteur de la santé, 6,8 % adoptent la subvention des prix des matières de grande consommation, 3,2 % préfèrent l'accès au crédit, 2,2 % favorisent la sécurité des personnes et des biens, et 4 % choisissent le renforcement du secteur des infrastructures et transports.

En AS, 5% des personnes questionnées favorisent le secteur de l'éducation, 5,9 % choisissent l'emploi des jeunes, 3,4 % optent pour le secteur de la santé, 4,6 % adoptent la subvention des prix des matières de grande consommation, 2,7 %

préfèrent l'accès au crédit, 2,5 % favorisent la sécurité des personnes et des biens, et 0,8 % choisissent le renforcement du secteur des infrastructures et transports.

En ZE, 5,6 % des personnes questionnées optent pour le secteur de l'éducation, 5,8 % choisissent l'emploi des jeunes, 2,5 % adoptent le secteur de la santé, 2,5 % choisissent la subvention des prix des matières de grande consommation, 1,4 % préfèrent l'accès au crédit, 1,5 % favorisent la sécurité des personnes et des biens, et 0,6 % favorisent le renforcement du secteur des infrastructures et transports.

Tableau n° 324 : Le secteur auquel l'Etat devrait concentrer ses efforts pour améliorer les conditions de vie de la population

Dispersion Secteurs	ACL		AS		ZE		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Education	269	18,9	71	05	79	5,6	419	29,5
Emploi des jeunes	158	11,1	84	5,9	83	5,8	325	22,9
Santé	126	8,9	48	3,4	35	2,5	209	14,7
Subvention des prix des matières de grande consommation	97	6,8	66	4,6	36	2,5	199	14
Accès au crédit	45	3,2	38	2,7	20	1,4	103	7,3
Sécurité des personnes et des biens	31	2,2	36	2,5	21	1,5	88	6,2
Infrastructures et transports	57	04	12	0,8	08	0,6	77	5,4
Total	783	55,1	355	25	282	19,9	1 420	100

Source : enquêtes personnelles, 2019

Conclusion

Les programmes de développement lancés dans la wilaya de Mila n'ont pas souvent atteint leurs objectifs à 100 %, mais n'empêche qu'ils ont contribué à l'amélioration des conditions de vie des populations locales. Ils ont intéressé des investissements sectoriels, dont les impacts restent insuffisants.

En ce qui concerne le TOL, il reste très élevé au sein de la wilaya avec une moyenne de 6,7 loin de la moyenne nationale de 06 et de l'objectif national d'un TOL à 05 et la situation varie selon les communes. Pour le TOP, Les communes problématiques sont celles du Nord, de l'Ouest et du sud de la wilaya.

Les taux de scolarisation sont en moyenne proches des normes nationales voire plus élevés. Une inégalité demeure toutefois entre les zones urbaines et les zones rurales dans les deux premiers cycles et surtout dans les cycles secondaires. Sur l'aspect du taux de scolarisation, on est passé d'un taux de la wilaya de 82,40% en 1998 à 93,30 % en 2008. De même pour le taux de scolarisation des filles qui a connu une évolution forte, avec un bond de 79,90% en 1998 à 93% en 2008. Ce qui renseigne sur les efforts considérables consentis par l'état dans ce secteur, affirmant la volonté des services publics d'en finir définitivement avec les carences dans un secteur vital de tout développement humain. Pour les taux d'occupation des classes, un TOC global pour le cycle primaire, plus au moins acceptable : 29,73, un TOC global pour l'enseignement moyen, inquiétant : 31,72, et un TOC global pour l'enseignement secondaire, acceptable : 28,00.

Concernant les infrastructures de santé : la couverture des chefs-lieux des communes est assurée. Néanmoins, certaines localités restent désavantagées en raison de leur isolement (un léger déficit au niveau des grosses infrastructures sanitaires et un grand déficit en infrastructures de proximité qui est au-dessous de la moyenne nationale globalement, avec une excellente couverture en polycliniques). Les structures sanitaires sont insuffisamment dotées en personnel médical et paramédical (manque manifeste des médecins spécialistes, taux faibles d'encadrement, avec une amélioration au niveau du personnel pharmacien).

Dans le domaine des équipements sportifs, la wilaya de Mila se singularise, à la fois par un sous-équipement aigu en matière d'infrastructures de jeunesse et des sports et par un déséquilibre flagrant dans la répartition spatiale des équipements existants.

Un manque frappant des infrastructures culturelles est constaté dans la majorité des communes de la wilaya.

La ressource d'eau mobilisable est estimée à 106,3 %, un pourcentage très élevé s'expliquant par le volume important d'eaux superficielles mobilisables, rendu possible par l'importante capacité du barrage de Beni Haroun vu sa vocation régionale. Besoins en eau potable sur la base de 150 l/j/hab dans la wilaya de Mila

enregistrent une quantité de 49 096 514 m³ qui diffèrent d'une commune à une autre (22 communes déficitaires en AEP et surtout pour les communes du Nord et Sud).

Le taux de satisfaction global de la wilaya en matière d'équipement de stockage est satisfaisant ; il est de l'ordre de 1,76. (Cinq communes affichent, toutefois, quelques insuffisances en matière de stockage (Mila, Sidi Merouane, Ben Yahia Abderrahmane, M'chira, et Rouached).

Le réseau d'AEP demeure insuffisant, expliqué par l'importance du parc logements des zones éparses.

Le taux de raccordement de la wilaya au réseau d'assainissement selon RGPH 2008 est acceptable soit 71,40%. Ailleurs le problème de l'assainissement demeure prédominant, notamment pour quelques communes rurales, à l'image de la commune d'Ouled Khlouf qui enregistre le taux le plus bas de la wilaya soit 28,20 %, où de graves problèmes en matière d'hygiène et d'environnement sont posés. Toutefois, il est relevé que le taux moyen de raccordement à l'égout à gagner 27 points par rapport à RGPH 1998 et témoigne de l'effort consenti dans ce domaine.

Le taux d'électrification de la wilaya selon le RGPH 2008 est très appréciable 97,20 % (98,87 % en 2017 qui est très appréciable). La totalité des communes de la wilaya, leurs taux dépassent les 98 %. L'approvisionnement en AEP demeure insuffisant.

Gaz naturel : le taux de pénétration selon RGPH 2008 est peu acceptable : 44,40 % (évalué par SONELGAZ en 2017 à 64,07 % considéré comme acceptable).

Les localités des communes sont dans leur majorité désenclavées, seulement l'état actuel des pistes et des C.C nécessite des aménagements complémentaires. La densité routière moyenne est de 1,225 Km/Km², jugée dans l'ensemble insuffisante, toutes catégories de routes confondues (Mila étant donc un territoire sous-équipé, cette situation peut s'expliquer par la grande superficie du territoire de la wilaya (3343,21 Km²) et le désavantage du milieu physique, surtout dans la zone montagneuse nord).

Les résultats obtenues de l'enquête, ont permis d'évaluer la satisfaction de la population de la wilaya de Mila à l'égard des services et équipements qui sont positives pour des secteurs (tels que l'éducation et l'enseignement supérieur) et négatives pour d'autres (tels que la santé et la culture). La participation de la population à la vie publique reste limitée. Ils ont exprimé leur insatisfaction et lassitude à l'égard des dépenses publiques. Le degré de satisfaction à l'égard des différents énoncés du questionnaire se diffère par dispersion. Ces résultats ont permis de connaître leurs attentes en termes d'amélioration des services, d'appréhender l'impact des différents investissements, d'apprécier le niveau de la pauvreté ou de luxe et de saisir les disparités en matière de conditions de vie entre les différentes catégories sociales et zones d'habitations par dispersion (ACL, AS, et ZE afin de mieux saisir les manières de penser, les attentes des uns et des autres qui serviront comme pistes à suivre par les collectivités locales pour améliorer les conditions de vie et répondre aux attentes de la population de Mila.

CONCLUSION GENERALE

Conclusion générale

Les différents programmes de développement, nationaux, locaux et même étrangers, ont permis à la wilaya de Mila de renforcer sa base d'infrastructures et la promotion de ces espaces ruraux et urbains. Ces efforts et réalisations ont certes contribué à améliorer quelques indices de développement, notamment à la suite de divers programmes de développement soutenus par les fonds publics. Toutefois, ces efforts restent encore faibles et ne répondent pas encore de façon importante aux différents besoins des populations locales et des urgences de structuration des espaces ruraux et urbains. Les constats se rejoignent et admettent qu'il y a des potentialités intéressantes, des actions importantes réalisées au cours de ces dernières années, mais aussi des déficits à combler, des disparités à corriger. Les collectivités locales ont des difficultés énormes pour concevoir un modèle cohérent de développement socio-économique.

Au terme de cette analyse diagnostique sur le Développement local et l'investissement dans la wilaya de Mila, il est peut-être possible de tirer quelques conclusions partielles qui pourraient éventuellement servir comme recommandations pour l'avenir. Nous sommes partis du constat suivant :

- Un déficit en eau potable irrattrapable à travers le territoire de la wilaya ;
- Des problèmes de gestion et de mise en place des réseaux d'assainissement ;
- Des logements impropres et inconfortables parfois dans les villes ;
- Des problèmes de gestion des déchets et de protection de l'environnement. Face à l'ampleur des problèmes et des risques à encourir, les méthodes et les moyens utilisés n'ont pas été suffisants pour juguler les risques de dégradation des ressources. Au niveau de nombreuses zones, il n'a pas été possible encore de préserver ni d'exploiter de manière rationnelle les ressources naturelles ;
- Carence en services et équipements en général ;
- Manque ou absence des espaces de détente, de loisirs et de sports ;
- L'inégalité des chances en termes d'accès à l'AEP, à l'assainissement, au travail, au logement, ...etc. ;
- Insuffisances en matière d'aménagement urbain dans les centres urbains, et les agglomérations secondaires dans l'ensemble des communes de la wilaya,
- Concentration des différents programmes de développement dans les centres urbains,
- Un déficit en réseaux techniques dans quelques centres urbains ;
- Enregistrement des retards dans les réalisations et les approbations des études pour des raisons administratives, foncières, techniques.
- Désistement et résiliations des contrats de réalisations avec les entreprises surtout avec le casement des prix ;
- Manque d'encadrement et qualification des entreprises ;
- Manque de coordination et de partenariat entre les différents acteurs du développement ;
- faible prise en charge des priorités des populations locales par les collectivités locales ;

- En ce qui concerne l'investissement privé, les PME locales se caractérisent par une faible compétitivité, confrontés à une forte concurrence et à de fortes pressions. Pour la plupart,

ces institutions restent engagées dans des activités traditionnelles caractérisées par une faible productivité, une mauvaise qualité et l'étroitesse des marchés locaux et leur utilisation de technologies simples, ce qui est aggravé par l'absence de mesures de protection du produit national en concurrence avec les produits étrangers. Le processus de création d'une entreprise dans laquelle la marge de réussite est égal à la marge d'échec et de nombreuses institutions ont disparu en raison des transformations économiques. Une nouvelle organisation qui élargit les chances de succès doit partir d'une pénurie ou d'un déficit enregistré dans les communes avec un suivi du conseil communal ou de la collectivité locale dans le cadre de la stratégie d'intervention locale afin d'assurer le succès de l'institution dans le cadre de programmes de développement participatif.

Les défis du développement dans la wilaya de Mila que les pouvoirs publics doivent soulever consistent à réviser la politique de développement, à la lumière de l'état des lieux et des risques qu'encourent tous les acteurs vivants et travaillant au niveau des espaces ruraux et urbains de la wilaya surtout que la population locale s'accroît rapidement.

L'Algérie a besoin d'une stratégie d'adaptation face aux nouvelles mutations mondiales et énergétiques fondées sur l'économie de la connaissance, « quatrième révolution économique » fondée sur les nouvelles technologies, les industries écologiques, l'intelligence artificielle et le digital qui révolutionnent les relations internationales, la gestion des Etats, des institutions, des entreprises, et des relations personnelles. D'où la nécessité d'une révolution ou « mise à niveau » ou « mutation techno-socio-culturelle-économique » urgente pour s'adapter aux arcanes de la nouvelle économie favorisant la bonne gouvernance et l'économie du savoir, en s'adaptant aux nouvelles mutations du développement du XXIème siècle.

Les pouvoirs publics et les collectivités locales semblent aujourd'hui faire l'effort de s'adapter aux différents contextes historiques et socio-économiques.

Ils ont affaire à une situation complexe qui appelle donc la conception et la mise en œuvre d'une stratégie de développement à long terme et un ensemble d'actions concertées et coordonnées, visant des objectifs clairs et des résultats quantifiables et évaluables.

La wilaya de Mila est certes jeune, mais elle s'affirme de jour en jour grâce à la détermination des hommes qui la peuplent. Conscients des enjeux du moment, les autorités locales ne ménagent aucun effort pour aller au-devant des aspirations de la population et de la demande pressante dictée par les impératifs du développement économique de la région.

L'enjeu est économique : Il concerne l'accroissement de la vitalité de l'économie et du bien-être de la population, la consolidation et le renforcement de la spécificité de l'économie, une économie dynamique et multifonctionnelle et l'intégration (horizontale et verticale) des acteurs, des activités et des ressources.

L'enjeu est spatial : Il concerne la répartition équilibrée des ressources et des appuis, la réduction des disparités existantes entre les zones rurales elles-mêmes et ces dernières et les villes, le traitement des cas de marginalisation sociale et spatiale et la recherche d'un équilibre dans la décentralisation.

L'enjeu est écologique et environnemental : Il reste lié à la gestion rationnelle et la protection des ressources naturelles, la valorisation de toutes les ressources en vue d'un développement durable.

L'enjeu est social : Les objectifs devraient être de réduire la fracture sociale et les disparités sociales à l'intérieur des zones rurales et entre les zones rurales et les zones urbaines, de rechercher l'intégration sociale, de resserrer les liens de solidarité, de dégager de nouvelles perspectives d'emploi et de revenus, d'amélioration des conditions de vie et d'accès aux services de base.

Bibliographie

Livres

- 1- D. Hoorens, C. Chevalier (Dexia), l'enjeu économique de l'investissement public et de son financement, Éditions L.G.D.J.
- 2- Fernand Verger, Pierre George, dictionnaire de la géographie, 8^{ème} édition mise à jour, ouvrage publié avec le concours du centre national du livre, Quadriga, presses universitaires de France, 2004.
- 3- Gilles Bressy et Cristian Konkuyt, Economie d'entreprise, 8^{ème} Edition 2006, France.
- 4- GOUTTEBEL. J. Y. (2003), « Stratégies de développement territorial », 2^{ème} Edition. Economica, Paris, France.
- 5- Henrik Prebensen, Histoire de l'Algérie Repères Chronologiques, Institut d'Études Romanes, Université de Copenhague, 25 janvier 2000.
- 6- Mark Miller et Shakira Mustapha, La gestion de l'investissement public, Un guide d'introduction à la gestion des finances publiques, 2016.
- 7- Pascal Baud, Serge Bourgeat, Catherine Bras, dictionnaire de géographie, Edition Hatier, France.

Thèses

- 1- Boukerzaza Hosni, Décentralisation, développement local et aménagement du territoire en Algérie, le cas de la wilaya de Skikda, thèse de doctorat 3ème cycle, Juillet 1985.
- 2- Cherrad Salah Eddine, problématique de l'aménagement de l'espace rural en Algérie, doctorat d'état, Montpellier 1987.
- 3- Layeb Hafid, Dynamiques urbaine et promotion administrative en Algérie, doctorat d'état, université de Constantine, Algérie, 1997.
- 4- Marc. Cote Mutation rurales dans les hautes plaines de l'est Algérien.
- 5- Souad Brakchi, Disparités socio-spatiales en Algérie, approche statistique et cartographique, thèse de doctorat, université Aix Marseille, France 2004.
- 6- Soukehal Boudjemaa, la wilaya de Mila : villes, villages et problématique de l'alimentation en eau potable, thèse de doctorat, faculté des sciences de la terre de la géographie et de l'aménagement du territoire, Université Mentouri, Constantine 2011.

Lois et textes législatifs

- 1- Journal officiel, décret exécutif n° 17-100 du 6 Joumada Ethania 1438 correspondant au 5 mars 2017 modifiant et complétant le décret exécutif n° 06-356 du 16 Ramadhan 1427 correspondant au 9 octobre 2006 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Agence nationale de développement de l'investissement.
- 2- Journal officiel, décret exécutif n° 98 du 13 Juillet 1998 relatif aux dépenses d'équipement de l'Etat.
- 3- Journal officiel, décret n° 73-134 du 09 août 1973 portant application de l'article 27 de la loi de finances pour 1973 et création du service des fonds communs des collectivités locales.
- 4- Journal officiel, loi n° 11-10 du 22 juin 2011 relative à la Commune.
- 5- Journal officiel, loi n° 16-09 du 3 aout 2016, susvisée, relatifs au portefeuille de projets déclarés avant la date de publication de ladite loi.
- 6- Journal officiel, loi n° 17-02 du 10 janvier 2017 portant loi d'orientation sur le développement de la petite et moyenne entreprise.
- 7- Ministère de l'industrie et des mines, communiqué CMF relatif à la définition de la notion des PME opérant dans les secteurs libres à la constitution (art21 bis du décret n°77-608, tel que modifié et complété par les textes subséquents et notamment par le décret n°2005-2397 du 31 Août 2005).

- 8- Ministère du tourisme et de l'artisanat, ordonnance n° 96-01 du 10 Janvier 1996 fixant les règles régissant l'artisanat et les métiers.

Articles scientifiques

- 1- Chetel Abdelatif, Ayad Sidi Mohamed, « PME en Algérie, réalités et perspectives », université de Tlemcen.
- 2- Didier Ridoret, L'investissement public : malgré les difficultés, une priorité, Juillet 2012.
- 3- Farida Merzouk, « PME et compétitivité en Algérie », université de Bouira- Algérie.
- 4- Iman Bouziane, Ouafia Tedjani, « contribution de la mise à niveau des PME à la réduction du taux de chômage », recherches économiques et managériale, n° 05, Juin 2009, université de Batna.
- 5- L'investissement public : malgré les difficultés, une priorité, Didier Ridoret, Juillet 2012.
- 6- Madjid GONTAS & Samira HELLOU, L'autonomie financière des collectivités locales et le développement territorial : une approche comparative entre l'Algérie et la France, Laboratoire d'Economie et Gestion (LEG), Université de Bourgogne.
- 7- Meliani Hakim et Bouadem Kamel, « la PME-PMI algérienne : passé, présent et perspectives », faculté des sciences économiques et de gestion, université de Sétif, institut des recherches, 25-28 Mai 2003.
- 8- MIFSUD. P, « Les petites entreprises dans le développement économique local », in FOURCADE. C, « Petites entreprises et développement local » ESKA.
- 9- Mouloud Abdenour, Matouk Belattaf, « climat institutionnel de l'investissement des PME maghrébines : étude comparative, Algérie, Maroc, et Tunisie », université de Bejaia.
- 10- Salah Eddine Cherrad, Les plans communaux de développement et gouvernance des territoires urbains cas de Constantine, revue du laboratoire d'aménagement du territoire N°4 /2005-2, université de Mentouri, Constantine.
- 11- Samia Gharbi, « les PME, PMI en Algérie : état des lieux », université du littoral côté d'opale, laboratoire de recherche sur l'industrie et l'innovation, Mars 2011.

Etudes et documents techniques

- 1- A.C. Boudia, « l'investissement en Algérie », ministère de l'industrie, de la PME et de la promotion des investissements, Madrid, octobre 2012.
- 2- ADS, Plan de développement local de la commune de Terrai Beinen (PDL), 2005.
- 3- Ambassade de France en Algérie direction générale, service économique régional, Situation économique de l'Algérie : perspectives 2017, publications des services économiques, Trésor, Algérie, Février 2017.
- 4- Banque africaine de développement, Département régional Afrique du Nord (ORNA), Document de stratégie pays intérimaire 2016-2018, Octobre 2016.
- 5- Banque mondiale, Edition 2019 du rapport Doing Business.
- 6- Banque mondiale, rapport de suivi de la situation économique, octobre 2019.
- 7- Banque mondiale, rapport sur le développement dans le monde 2019, le travail en mutation, 1818 H Street NW, Washington, DC 20433.
- 8- Bulletin édité par l'unité de gestion du programme d'Appui aux associations algériennes de développement (UGP), 2005.
- 9- cabinet international, Price water house Cooper (PwC), la Banque Mondiale, le rapport de Price Water House Cooper, 2018.
- 10- CENEAP, Plan d'Aménagement de Wilaya (PAW), MILA, 2013.
- 11- CENEAP, Schéma régional d'aménagement du territoire SRAT.
- 12- Choiseul Energy Index, Une étude annuelle de l'Institut Choiseul en partenariat avec KPMG, 2016.

- 13- Commission européenne, Dispositions Techniques et Administratives d'exécution (DTA), PADSEL-NEA, MEDA II/ALG/2005.
- 14- Commission européenne, mission d'évaluation finale du projet d'appui aux associations algériennes de développement (ONG II), rapport final, 2011.
- 15- Direction Générale de la veille stratégique, des Etudes et des Systèmes d'Information, Ministère de l'Industrie et des Mines, Bulletin d'Information Economique n° 35, Edition Novembre 2019.
- 16- MADR, Stratégie nationale de développement rural durable, 2004.
- 17- Ministère de l'Industrie et des Mines, Newsletter du ministère, publication mensuelle N°26, Mai 2016.
- 18- Ministère de l'industrie, de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'investissement, direction générale de la veille stratégique des études économiques, bulletin d'information statistique de la PME n° 18, 2010.
- 19- Ministère de l'Industrie, de la Petite et Moyenne Entreprise et de la Promotion de l'Investissement, Direction Générale de la veille stratégique, des Etudes Economiques et des Statistiques, Bulletin de veille, 25/02/2012.
- 20- Ministère de l'Industrie, de la Petite et Moyenne Entreprise et de la Promotion de l'Investissement, Direction Générale de la Veille Stratégique, des Etudes Economiques et des Statistiques, Rapport n°1 : Développement local : CONCEPTS, Stratégies et Benchmarking, Septembre 2011.
- 21- Ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire, fiche pédagogique relative au plan communal de développement PCD.
- 22- Office National des Statistiques, la Direction Technique Chargée des Statistiques Régionales, l'Agriculture et de la Cartographie, Armature urbaine, V° Recensement Général de la population et de l'habitat 2008, Résultats issus de l'exploitation exhaustive, Collections Statistiques N° 163/2011, Série S : Statistiques Sociales, Alger, Septembre 2011.
- 23- Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), rapport sur le développement humain 2019 « Au-delà des revenus, des moyennes et du temps présent : les inégalités de développement humain au XXI^e siècle », New York, États-Unis.
- 24- PWC Paying Taxes 2018 analysis.
- 25- Rapport investissements publics analyse & recommandations, octobre 2017, <https://www.nbb.be/>
- 26- Rapport PwC Paying Taxes 2017 analysis.
- 27- World Economic Forum, The Global Competitiveness Report 2016–2017.

Sites web

- 1- DATAR : délégation à l'aménagement du territoire et à l'aménagement régional, organisme créé en France en 1963 – www.datar.gouv.fr
- 2- Dictionnaire Larousse, site web, <https://www.larousse.fr/>
- 3- Direction Générale de la Veille Stratégique, des Etudes Economiques et des Statistiques, <http://www.mdipi.gov.dz/>
- 4- Ministère de l'industrie, site web, www.mdipi.gov.dz
- 5- Page Facebook, <https://www.facebook.com/milaone4300/>
- 6- Page Facebook, <https://www.facebook.com/radiomila.dz/>
- 7- Site de l'agence de développement social, <http://www.ads.dz/>
- 8- Site du ministère de l'intérieur, des collectivités locales et d'aménagement du territoire www.intérieur.gov.dz
- 9- Site web de l'OADA, www.http//arab.org
- 10- Site web <https://agriculturemono.net/>

- 11- Site web : [http:// www.fr.statista.com](http://www.fr.statista.com)
- 12- Site web : <http://afn.collections.free.fr/>
- 13- Site web : <http://choiseul.info/>
- 14- Site web : <http://fr.worldstat.info/>
- 15- Site web : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/>
- 16- Site web : <https://www.facebook.com/photo.php?>
- 17- Site web : <https://www.futura-sciences.com/>
- 18- Site web : <https://www.insee.fr/>
- 19- Site web : <https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/>
- 20- Site web : <https://www.mappi.net/>
- 21- Site web : <https://www.viamichelin.fr/>
- 22- Site web : <https://www.viamichelin.fr/>
- 23- Site web : www.ansej.org.dz
- 24- Site web : www.ons.dz
- 25- Site web, <http://www.oecd.org/fr/>
- 26- Site web, <http://www.oecd.org/fr/>
- 27- Site web, <https://revenue massif.fr/>
- 28- Site web, <https://sipsa-filaha.com/>
- 29- Site web, <https://www.mataf.net>

Cours

- 1- Méthodes quantitatives © André Lemelin, 2005, L'interprétation des grandeurs, Tr1-2.1.
- 2- Module d'initiation aux finances communales, Université des Maires, France, 2008, www.maires.coreeze.net

Documents en arabe

رسائل الدكتوراه و الماجستير

- 1- زهير صايفي، واقع التنمية المحلية بالمناطق الريفية الجبلية في شمال ولاية ميلة دراسة حالة بلديات (حمالة، شيفارة، ترعي باينان، عميرة اراس، تسالة لمطاعي، مینار زارزة، تسدان حدادة)، مذكرة ماجستير، كلية علوم الأرض والجغرافيا والتهيئة العمرانية، جامعة منتوري، قسنطينة، 2003.
- 2- صيفي زهري ، واقع التنمية المحلية بالمناطق الريفية الجبلية في شمال ولاية ميلة، رسالة ماجستير، قسنطينة 2012.
- 3- عبد السلام لعياضي، التنمية المحلية والفوارق المجالية في إقليم شلغوم العيد: الفاعلون والبرامج، مذكرة ماجستير، كلية علوم الأرض والجغرافيا والتهيئة العمرانية، جامعة منتوري، قسنطينة، 2009.
- 4- عبد الكريم عيون : المقومات المحلية والتنمية الاقليمية في ولاية الطارف، رسالة دكتوراه سنة 2012.
- 5- علاوة بولحواش، خيارات التنمية المتوازنة في المناطق الجبلية، حالة إقليم جيجل، أطروحة دكتوراه دولة، قسنطينة، ماي 2011.
- 6- فاطمة الزهراء بيدي، التنظيم الترابي والتنمية المحلية، مذكرة ماجستير، معهد علوم الأرض، جامعة منتوري، قسنطينة، 1998.
- 7- لحسن فرطاس، الفوارق الاجتماعية الاقتصادية وإشكالية التنمية المتوازنة، دراسة حالة بلديات السهول العليا لولاية سطيف ، كلية الجغرافيا وعلوم الأرض، جامعة قسنطينة 1 2014.
- 8- لياس حجيبة، أحواض الحياة في الجزء الجنوبي لولاية ميلة حالة بلديات: شلغوم العيد، التلاغمة، وادي العثمانية، المشيرة، واد سقان وعين الملوك، مذكرة ماجستير، كلية علوم الأرض والجغرافيا والتهيئة العمرانية، جامعة منتوري، قسنطينة، 2002.
- 9- ناصر فتحي، التنمية المحلية وتأثيرها في تنظيم المجال بولاية الطارف ، مذكرة ماجستير، كلية علوم الأرض والجغرافيا والتهيئة العمرانية، جامعة منتوري، قسنطينة، 2002 .

Acronymes

AADL	Agence d'Animation du Développement Local
ACL	Agglomération Chef-Lieu de commune
ADRD	Agriculture et Développement Rural Durale
ADS	Agence de Développement Social
AEP	Adduction d'Eau Potable
AFS	Allocation Forfaitaire de Solidarité
ANDI	Agence Nationale de Développement de l'Investissement
ANEM	Agence Nationale de l'Emploi
ANGEM	Agence Nationale de Gestion de Microcrédit
ANSEJ	Agence National de Soutien à l'Emploi des Jeunes
AP	Autorisations de Programme
APC	Assemblée Populaire Communale
AS	Agglomération Secondaire
ATDL	L'Approche Territoriale du Développement Local
BIT	Bureau International du Travail
BM	Banque mondiale
BNEDER	Bureau national d'Etudes pour le Développement Rural
BW	Budget de la Wilaya
BZ	Bureau de Zone
CA	Chambre de l'Agriculture
CAM	Chambre de l'Artisanat et des Métiers
CDD	Contrat à Durée déterminée
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CE	Commission Européenne
CEM	Collège d'Enseignement Moyen
CESE	Le Conseil Economique, Social et Environnemental
CFPA	Centre de Formation Professionnelle et de l'Apprentissage
CILDE	Centre d'Initiatives Locales pour le Développement et l'Emploi
CLC	Chef-Lieu de Commune
CLD	Chef-Lieu de Daira
CLW	Chef-Lieu de Wilaya
CNAC	Caisse Nationale d'Assurance Chômage
CTD	Comité Technique de Daira
CTW	Comité Technique de Wilaya
DA	Dinar Algérien
DAIP	Dispositif d'Aide à l'Insertion Professionnelle
DAL	Direction de l'Animation Locale
DASS	Direction de l'Action Sociale et de Solidarité
DATAR	Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Aménagement Régional
DCE	Délégation de la Commission Européenne en Algérie
DEV-COM	Développement Communautaire
DIM	Direction de l'Industrie et des Mines
DISEL	Développement des Infrastructures Socio-Economiques Locales
DLRI	Développement Local et Renforcement Institutionnel
DOP	Direction d'Opérations du Projet
DPSB	Direction de la Planification et de Suivi des Budgets (ex DPAT)
DSA	Direction des Services Agricoles
EAC	Exploitation Agricole Collective
EAI	Exploitation Agricole Individuelle
ER	Entièrement Rurale
ESIL	Emploi Salarié d'Initiative Locale
EU	Entièrement Urbanisée
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation
FBCF	Formation Brute de Capital Fixe

FCCL	Fond Commun des Collectivités Locales
FCFA	Franc de la Communauté Française Africaine
FDRMVTC	Fonds de Développement Rural et Mise en Valeur des Terres par la Concession
FLDDPS	Fonds de Lutte contre la Désertification et le Développement du Pastoralisme et de la Steppe
FMI	Fonds Monétaire International
FNDIA	Fonds National de Développement des Investissements Agricoles
FNRDA	Fonds National pour la Régulation du Développement Agricole
FNRPA	Fonds National de Développement de la Production Animale
FONAL	Fond National d'Aide au Logement
FPZP	Fonds de soutien à la Protection Zootechnique et Phyto-technique
Ha	Hectare
HR	Habitat rural
IBS	Indemnité brute du salaire
IDH	Indice de développement humain
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
INSFP	Institut National Spécialisé de Formation Professionnelle
INSMME	Industrie Nationale de Sidérurgie, Métallique, Mécanique, et Electronique
IRG	Indemnité du revenu général
MADR	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
ME	Moyenne Entreprise
MI	Communes Mixtes
ML	Mètre Linéaire
OADA	Organisation Arabe de Développement Agricole
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economique
OIT	Organisation Internationale du Travail
ONG	Organisation non gouvernemental
ONS	Office national des statistiques
PADSEL-NEA	Programme d'Appui au Développement Socio-Economique Local au Nord Est de l'Algérie
PAP	Promotion des Activités Productives
PAS	Plan d'Ajustement Structurel
PAW	Plan d'Aménagement de la Wilaya
PCD	Plans Communaux de Développement
PCSCE	Programme Complémentaires de Soutien à la Croissance Economique
PDL	Plan de Développement Local
PIB	Produit Intérieur Brut
PM	Petite Entreprise
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PMI	Petite et Moyenne Industrie
PMVTC	Projets de Mise en Valeur des Terres par la Concession
PNB	Produit National Brut
PNDA	Plan National de Développement Agricole
PNDAR	Plan National de Développement Agricole et Rural
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPDR	Programmes de Proximité pour le Développement Rural
PPDRI	Programmes de Proximité pour le Développement Rural Intégré
PR	Prédominance Rurale
PRR	Politique du Renouveau Rural
PSC	Programme Sectoriels Centralisés
PSD	Programme Sectoriel Déconcentré
PSRE	Programme de Soutien à la Relance Economique
PSRE	Programme de Soutien à la Relance Economique
PU	Prédominance Urbaine
QL	Quotient de Localisation
R&D	Recherche et Développement
RA	Rurale Agglomérée

RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RN	Route Nationale
RNB	Revenu national brut par habitant
SAU	Superficie Agricole Utile
SNAT	Schéma National d'Aménagement du Territoire
SNDDR	Stratégie National du Développement Durable Rural
SNMG	Salaire National Minimum Général
SR	Semi Rural
SRAT	Schéma Régional d'Aménagement du Territoire
SU	Semi Urbain
TPE	Très Petite Entreprise
TUP HIMO	Travaux d'Utilité Publique à Haute Intensité de Main d'Œuvre
TVA	Taxe de la Valeur Ajoutée
U	Urbain
U	Unité
UAP	Unité d'Appui au Projet (assistance technique)
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UTA	Unités de Travail-Année
VAN	Valeur Actualisée Nette
ZE	Zone Eparses
ZI	Zone Industrielle

ANNEXES

Annexe 01

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'enseignement supérieur

Université Mentouri

Faculté sciences de la terre

Département de l'aménagement du territoire

Thème de recherche : « L'investissement dans la wilaya de Mila et son impact socio-spatial ; éléments d'échec et éléments de réussite »

Directeur de recherche : Professeur LAYEB HAFID

« Enquête sur la satisfaction et perception des habitants sur la qualité de vie du ménage »

Commune :

Dispersion : ACL....1, AS...2, ZE....3 : I___I

Date de l'enquête :

Q1)- Quel est votre niveau de satisfaction global concernant les services de soins de santé (fournis par les médecins et les hôpitaux)?

Très satisfait Satisfait Peu satisfait Pas du tout satisfait

Q2)- Quel est votre niveau de satisfaction global concernant les équipements sanitaires? Très satisfait Satisfait Peu satisfait Pas du tout satisfait

Q3)- Quel est votre niveau de satisfaction global concernant les services d'éducation? Très satisfait Satisfait Peu satisfait Pas du tout satisfait

Q4)- Quel est votre niveau de satisfaction global concernant les équipements éducatifs? Très satisfait Satisfait Peu satisfait Pas du tout satisfait

Q5)- Quel est votre niveau de satisfaction à l'égard des services de la formation professionnelle? Très satisfait Satisfait Peu satisfait Pas du tout satisfait

Q6)- Quel est votre niveau de satisfaction à l'égard des équipements de la formation professionnelle? Très satisfait Satisfait Peu satisfait Pas du tout satisfait

Q7)- Quel est votre niveau de satisfaction à l'égard des services de l'enseignement supérieur ? Très satisfait Satisfait Peu satisfait Pas du tout satisfait

Q8)- Quel est votre niveau de satisfaction à l'égard des équipements de l'enseignement supérieur ? Très satisfait Satisfait Peu satisfait Pas du tout satisfait

Q9)- Quel est votre niveau de satisfaction à l'égard des services culturels ? Très satisfait Satisfait Peu satisfait Pas du tout satisfait

Q10)- Quel est votre niveau de satisfaction à l'égard des équipements culturels ? Très satisfait Satisfait Peu satisfait Pas du tout satisfait

Q11)- Il est facile de trouver un bon emploi ?

Tout à fait d'accord Plutôt d'accord Plutôt pas d'accord Pas d'accord du tout

Q12)- Il est facile de trouver un logement de qualité à un prix raisonnable ?

Tout à fait d'accord Plutôt d'accord Plutôt pas d'accord Pas d'accord du tout

Q13)- Cette ville dépense ses ressources de manière responsable ?

Tout à fait d'accord Plutôt d'accord Plutôt pas d'accord Pas d'accord du tout

Q14)- Satisfaction à l'égard des espaces publics (marchés, zones piétonnes) ?

Très satisfait Satisfait Peu satisfait Pas du tout satisfait

Q15)- Satisfaction à l'égard de la beauté des rues et des édifices dans son quartier ?

Très satisfait Satisfait Peu satisfait Pas du tout satisfait

Q16)- Satisfaction à l'égard des espaces verts (parcs et jardins publics) ?

Très satisfait Satisfait Peu satisfait Pas du tout satisfait

Q17)- Satisfaction à l'égard des loisirs de plein air (tels que la marche ou cyclisme) ? Très satisfait

Satisfait Peu satisfait Pas du tout satisfait

Q18)- Satisfaction à l'égard des installations sportives (tels que terrains et salles de sport) ?

Très satisfait Satisfait Peu satisfait Pas du tout satisfait

Q19)- Quel moyen de transport utilisez-vous le plus souvent « principalement pour vous rendre sur votre lieu de travail ou dans un Établissement éducatif ou de formation » Transport public
Bicyclette/Marche Voiture/Moto

Q20)- En général, veuillez me dire si vous êtes satisfait à l'égard des transports publics ? Très satisfait

Satisfait Peu satisfait Pas du tout satisfait

Q21)- Satisfaction à l'égard de l'emplacement de l'habitation ?

Très bon Bon Ni bon, ni mauvais Mauvais

Q22)- Satisfaction à l'égard de l'intérieur de l'habitation ?

Très bon Bon Ni bon, ni mauvais Mauvais

Q23)- Satisfaction à l'égard de l'autour de l'habitation ?

Très bon Bon Ni bon, ni mauvais Mauvais

Q24)- Satisfaction à l'égard des chemins d'accès à l'habitation ?

Tout à fait satisfait Satisfait Peu satisfait Pas du tout satisfait

Q25)- à propos de l'offre de services que vous avez reçu, quel est votre niveau de satisfaction concernant... ?

<i>(une réponse par ligne)</i>	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait
La facilité d'accès à l'établissement				
Les horaires d'ouverture				
La facilité à entrer en contact avec un interlocuteur (guichet, téléphone, internet)				
La confiance dans le fait que votre demande a été prise en compte ?				
L'amabilité de votre interlocuteur				
La confiance que votre interlocuteur a accordée à vos déclarations				
La communication du délai de traitement de votre demande				
La clarté du vocabulaire (écrit et parlé)				

Q26)- Si vous comparez le niveau de vie actuel avec celui de 10 ans avant, vous diriez qu'il s'est (...) ?

Amélioré Maintenu Dégradé

Q27)- Est que vous êtes satisfait sur les dépenses suivantes ?

Dépenses <i>(une réponse par ligne)</i>	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait
Dépenses de scolarisation				
Dépenses de santés				
Dépenses de transport (travail, approvisionnement, autres déplacements)				
Dépenses de la consommation d'eau (Facture d'eau, citerne, vendeur d'eau, eaux minérales)				
Dépenses du téléphone (fixe et mobile)				
Dépenses de l'internet (fixe et mobile)				
Dépenses de l'énergie (électricité et gaz (gaz de ville et gaz butane))				

Q28)- Dans la ville (quartier ?) où vous vivez, dans quelle mesure votre ménage est-il satisfait avec : L'environnement (pollution, propreté, la collecte de vos déchets, etc.) ?

Très satisfait Satisfait Peu satisfait Pas du tout satisfait

La sécurité (risque de vols, d'agressions, etc.) ?

Très satisfait Satisfait Peu satisfait Pas du tout satisfait

Q29)- A combien estimez-vous, pour votre ménage, le montant minimum nécessaire par mois pour vivre?.....

Q 30) - Quelle est la situation financière actuelle de votre ménage ?

Vous arrivez à mettre pas mal d'argent de côté Vous arrivez à mettre un peu d'argent de côté Vous arrivez tout juste à l'équilibre Vous êtes obligés de tirer sur vos réserves Vous êtes obligés de vous endetter

Q31)- Considérant le niveau de vie de votre ménage, comment le situez-vous par rapport aux autres ménages de la commune ? Très inférieur Inférieur Egal aux autres ménages Plutôt supérieur Très supérieur

Q32)- Je voudrais vous demander votre sentiment sur le niveau de vie de votre ménage :

Concernant la nourriture consommée le mois dernier, vous pensez que :

- Insuffisant pour satisfaire les besoins de votre ménage
- Suffisant pour satisfaire les besoins de votre ménage
- Plus que suffisant pour satisfaire les besoins de votre ménage

Concernant le logement de votre ménage, vous pensez que :

- Insuffisant pour satisfaire les besoins de votre ménage
- Suffisant pour satisfaire les besoins de votre ménage
- Plus que suffisant pour satisfaire les besoins de votre ménage

Concernant les soins de santé qu'a votre ménage, vous pensez que :

- Insuffisant pour satisfaire les besoins de votre ménage
- Suffisant pour satisfaire les besoins de votre ménage
- Plus que suffisant pour satisfaire les besoins de votre ménage

Concernant la scolarité de vos enfants, vous pensez que :

- Insuffisant pour satisfaire les besoins de votre ménage
- Suffisant pour satisfaire les besoins de votre ménage
- Plus que suffisant pour satisfaire les besoins de votre ménage

Q33)- Si vous deviez réfléchir à votre vie en général en ce moment, diriez-vous que vous êtes globalement ? Pas du tout heureux Pas très heureux Assez heureux Très heureux

Q34)- Les revenus de votre ménage sont-ils? Très instables Plus ou moins stables Stables

Q35)- Etes-vous satisfait de votre emploi ? Très satisfait Satisfait Peu satisfait Pas du tout satisfait

Q36)- Souhaitez-vous être informé de l'évolution des projets et participer aux réunions et tables rondes d'analyse des projets? Oui Non

Q37)- Etes-vous au courant des animations (manifestations culturelles, associatives, sportives, municipales...) locales? Oui Non

Q38)- Etes-vous informez sur les projets à venir ou en cours à travers l'un des supports : bulletin d'information, brochure de présentation du projet, site Internet, articles de presse, réunions publiques, etc. ?
Oui Non

Q39)-Faites vous l'objet d'une consultation lors de l'identification et la réalisation d'un projet ?

Oui Non

Q40)- Quel est selon vous le secteur dans lequel l'Etat devrait concentrer ses efforts pour améliorer les conditions de vie de la population ?

Education

Emploi des jeunes

Santé

Subvention des matières de grande consommation

Accès aux crédits

Sécurité des personnes et des biens

Infrastructures et transports

Autres (Précisez) :

Annexe 02

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'enseignement supérieur

Université Constantine 1

Faculté sciences de la terre

Département de l'aménagement

**Thème de recherche : « L'investissement dans la wilaya de Mila et son impact socio-spatiale ;
éléments d'échec et éléments de réussite »**

Directeur de recherche : **Mr LAYEB HAFID**

**Questionnaire destiné aux entreprises industrielles implantées dans les zones
industrielles de la wilaya de Mila**

Nom de l'entreprise :

Origine géographique du propriétaire de l'entreprise :

Q1) Typologie de l'entreprise : Holding Groupe Entreprise mère

Q2) Quel est le statut juridique de l'entreprise :

Entreprise individuelle SARL EURL SNC , Autre :

Q3) Branche industrielle de l'entreprise :

Q4) Avez-vous des salariés : Oui Non Si oui, combien :

Répartition par sexe : Hommes : , Femmes :

Répartition par statut : Cadres : Non-cadres :

Q5) Origine géographique des salariés :

Q6) Pour vos salariés, estimez-vous vos salariés bien formés pour réaliser le travail attendu ?

Oui Tout à fait vous avez dû investir dans leur formation (up to date) vous devez
fournir une attention constante Non Autre, à préciser :

.....

Q7) Avez-vous des projets de recrutements à court ou moyen terme ?

Oui Non Si oui, combien :

Pour quels postes ?.....

Estimez-vous qu'il soit difficile de trouver les candidats correspondant au profil souhaité ? ?

Oui Non

Si oui, pour quelles raisons ?.....

Par quels biais effectuez-vous vos recrutements ?.....

Q8) Avez-vous bénéficié des « contrats aidés » (mesures de l'Etat pour encourager le
recrutement de personnes au chômage) : Oui Non si oui combien :

Q9) Quelles sont les principales difficultés rencontrées avec vos salariés ? :

- Les revendications salariales Le manque de rigueur
- Un problème de formation/compétence pour exécuter les tâches demandées
- L'implication dans le travail Le problème de respect de la hiérarchie
- La question des rapports hommes/femmes Le respect du rythme de travail
- Autre, à préciser :

Q10) De quelles aides publiques aviez-vous bénéficié ?.....

Q11) Soutenez- vous que parmi les facteurs de blocage dans les PME, notamment pendant les premières phases du cycle de vie ?

- Un manque de compétences managériales
- Une gestion et une stratégie non adaptées
- Une mauvaise maîtrise de l'environnement dans ses diverses dimensions
- Les difficultés financières (accès au marché de crédits)

Q12) Le service proposé, ou la production réalisée, est-il/elle ? :

- Un produit fini à destination du marché algérien
- Une étape d'un processus de production réexporté vers un autre pays, préciser lequel : préciser le(s) pays :

Q13) Quel est votre marché d'approvisionnement ?

- Marché national Marché extérieur Marché Mixte (national et extérieur)

Q14) Quel est votre marché de vente ?

- Marché national Marché extérieur Marché Mixte (national et extérieur)

Q15) Existents-ils des problèmes d'aménagement dans cette zone :

Q16) Existents-ils des litiges dans cette zone : si oui quels sont les causes de ces différents litiges :

Q17) Quels sont les insuffisances du projet de réalisation de cette zone industrielle :

Q18) Pourquoi avoir choisi cette zone industrielle pour l'implantation de votre projet :

Q19) Votre entreprise est-elle conçue pour.... :

- Pour se développer uniquement sur le marché algérien
- Pour vous positionner vis-à-vis des grands groupes
- Pour occuper une place dans l'économie internationale
- Autre, à préciser :

Q20) Quelle est la part des salaires dans le chiffre d'affaires :

Q21) Vos bénéfices sont-ils :

Réinvestis en Algérie Dépensés à l'étranger Epargnés

Utilisés à des fins personnelles en Algérie (achat d'un logement, lors des vacances...)

Autre, à préciser :

Annexe n° 03: répartition spatiale des commerçants par secteurs d'activités année 2017

Communes	Production	Artisanat	Gros	Import-Export	Détails	Services	Total
Mila	1 064	31	207	65	3544	2878	7 789
Ain Tine	83	2	9	1	130	167	392
Sidi Khelifa	23	0	4	0	43	72	142
Grarem Gouga	453	15	74	15	1262	1237	3 056
Hamala	43	2	11	0	156	209	421
Sidi Merouane	123	4	18	7	476	440	1 068
Chigara	54	3	6	0	266	185	514
Oued Endja	165	3	32	4	546	377	1 127
Ahmed Rachedi	118	2	12	2	272	245	651
Zeghaia	114	7	26	4	453	338	942
Rouached	245	4	27	5	606	376	1 263
Tiberguent	63	1	7	0	124	110	305
Terrai Beinen	279	4	30	1	504	338	1 156
Amira Arres	117	1	8	1	215	183	525
Tassala Lemtai	71	6	6	0	235	169	487
Ferdjioua	405	10	86	9	1995	1130	3 635
Yahia Beni Guecha	66	3	7	0	201	141	418
Tassadane Haddada	77	0	10	0	227	204	518
Minar Zareza	80	1	11	0	381	216	689
Bouhatem	157	4	13	0	261	325	760
Derrahi Bouslah	19	0	4	0	94	123	240
Ain Beida Harriche	111	4	18	1	404	299	837
Ayadi Barbes	23	1	5	0	79	60	168
Telaghma	377	14	97	36	1516	1069	3 109
Oued Seguin	103	5	21	6	164	184	483
M'chira	46	1	5	0	159	137	348
Chelghoum Laid	695	21	451	100	2171	1897	5 335
Oued Athmania	346	7	58	22	779	813	2 025
Ain Melouk	134	4	9	2	185	202	536
Tadjenanet	510	22	126	142	1607	1133	3 540
Ouled Khlouf	28	0	7	2	165	143	345
Ben Yahia Abderrahmane	12	0	4	1	71	89	177
Total Wilaya	6 204	182	1409	426	19 291	15489	43 001

Source : Direction du commerce, Mila 2020

Annexe n° 04 : Secteurs d'intervention du PCD

Tableau n° 01 : Sous- secteur "39" Agriculture et hydraulique

Chapitres	Articles
391- Alimentation en eau potable	1- Petits ouvrages de mobilisation d'AEP 2- Stockage 3- Adduction 4- Réseau de distribution 5- Traitement 6- Etudes 7- Autres 8- Construction de bornes fontaines en zone rurale (habitations éparses) 9- Captage et aménagement de sources
392- Assainissement	1- Réseaux d'assainissements 2- Traitement hors STEP 3- Etudes 4- Autres 5- Traitement des réseaux 6- Renouvellement
394- Environnement	1- Réalisation de décharges publiques communales (pour les communes non prises en charge par les CET)

Source : DPSB, Mila, 2017

Tableau n° 02 : Sous- secteur "59" infrastructures économiques et administratives

Chapitres	Articles
591- Chemins et pistes	1- Créations neuves 2- Réfection 3- Ouvrages d'art 4- Grosses réparations dues aux intempéries 5- Autres
593- Postes et téléphones	1- Agences et bureaux de postes
891- Bâtiments municipaux	1- Sièges d'APC 2- Antennes Administratives 3- Autres 4- Recettes communales
992- Régie communale dans Zone à promouvoir	1- Régie communale dans Zone à promouvoir

Source : DPSB, Mila, 2017

Tableau n° 03 : Sous-secteur 69" Education et Formation

Chapitres	Articles
691- Education et Formation	1- Reconstruction 2- Grosses réparations 3- Réaménagements 4- Renouvellement d'équipement 5- Construction de salles de classes

Source : DPSB, Mila, 2017

Tableau n° 04 : Sous- secteur 79''Infrastructures socio culturelles

Chapitres	Articles
793- Aménagements urbains	1- Voiries 2- Eclairage public 3- Réalisation de jardins publics
794- Santé et hygiène	1- Construction et équipement de salles de soins 2- Aménagement et grosses réparations de salles de soins
795- Culture et loisirs	1- Construction et équipement de bibliothèques communales 2- Aménagement et grosses réparations de bibliothèques communales
796- Jeunesse	1- Construction et équipement de camps de jeunes 2- Aménagement et grosses réparations de camps de jeunes 3- Foyers de jeunes
797- Sports	1- Aires de jeu 2- Terrains de sports de proximité

Source : DPSB, Mila, 2017

Annexe n° 05 : Projet communautaire

Photo n° 01 : correspondance destinée au DHW par voie électronique (Evaluation des dégâts)



Source : Subdivision de l'hydraulique de Terrai Beinen

Photo n° 02 : Correspondance de la subdivision de l'hydraulique de Terrai Beinen au P/ APC de Tassala Lemtai



Source : Subdivision de l'hydraulique de Terrai Beinen

Le projet avant sa destruction

Photo n° 03 : Station de pompage avant sa destruction



Source : Subdivision de l'hydraulique de Terrai Beinen

Photo n° 04 : Pose de la station pompage



Source : Subdivision de l'hydraulique de Terrai Beinen

Photo n° 05 : Station de pompage installée



Source : Subdivision de l'hydraulique de Terrai Beinen

Le projet après sa destruction

Photo n° 06 : Station de pompage détruite



Source : Subdivision de l'hydraulique de Terrai Beinen

Photo n° 07 : Etat de destruction visible, câble d'électricité arraché



Source : Subdivision de l'hydraulique de Terrai Beinen

Photo n° 08 : Outillage de pompage arraché



Source : Subdivision de l'hydraulique de Terrai Beinen

Photo n° 09 : destruction totale de la station de pompage par la population locale



Source : Subdivision de l'hydraulique de Terrai Beinen

Annexe n° 06 : Situation Physique des PPDR dans la wilaya de Mila au 31/12/2019

Désignations	Unité	Quantités prévues	Quantités réalisées
Travaux neufs de reboisements	Ha	2 500	1 950
Aménagement TPF	Ha	96	96
Travaux sylvicoles	Ha	1 120	780
Correction torrentielle	M ³	87 391	48 479
Plantation fruitière	Ha	4 616,5	4 582,50
Plantation d'opuntia	Ha	107	100
Réalisation de murettes en pierres sèches	MI	1 528	1 000
Repeuplement	Ha	650	260
Amélioration foncière	Ha	863	823
Réalisation de banquettes	Ha	10	10
Réalisation de cordons en pierres	MI	36000	35 000
Plantation de haies vives	MI	30 000	30 000
Revégétalisation	Ha	200	156
Confection de bourrelets	MI	5600	3 800
Pratiques agricoles	Ha	1 441	0
Ouverture de pistes	Km	373,5	118,7
Réalisation de pont, dalot	U	02	02
Aménagement de pistes	Km	213	193,4
Réparation route, entretien routes existantes	Km	7,4	01
Réalisation, revêtement et réhabilitation de route	Km	22,4	05
Aménagement siège de circonscription	U	01	01
Aménagement de brigade forestière	U	01	01
Construction de brigade forestière	U	01	01
Construction de siège de conservation	U	01	01
Réhabilitation clôture cimetière des martyres	U	02	0
Aménagement poste vigie	U	01	01
Clôture siège circonscription	U	01	01
Réalisation de locaux professionnels	U	09	0
Aménagement dépôt de liège	U	01	0
Etude d'une retenue collinaire	U	01	0
Aménagement et équipement de puits	U	02	01
Fonçage de puits	MI	23	20
Etude et réalisation de forages	U	05	0
Aménagement et équipement de sources	U	05	01
Captage et aménagement de sources	U	36	34
Réalisation de bassins d'accumulation	U	43	39
Réalisation réseaux AEP et équipements	MI	26 302,50	0
Réalisation de réservoir	M ³	200	0
Réalisation points d'eau	U	12	05
Rénovation conduite d'adduction en eau en PEHD	Km	2,5	0
Etude, réalisation réseaux, réhabilitation des réseaux existants	MI	22 500	1 000
Etude de collecte de rejet d'assainissement	U	01	0
Traitement glissement de terrain	U	01	0
Etude de protection contre les eaux des crues	U	01	-
Réalisation de la protection contre les eaux de crues	U	01	0
Réparation des dégâts causés par les intempéries	U	01	0
Création de petites unités d'élevage (lapin)	U	122	-
Création de petites unités d'élevage (apiculture)	U	8 305	556
Création de petites unités d'élevage (ovin)	U	9 279	3089
Création de petites unités d'élevage (bovin)	U	1 702	219
Création de petites unités d'élevage (aviculture)	U	1509	0
Abri élevage	U	58	48
Couture et broderie	U	01	0
Aménagement et réparation école, réalisation de classes	U	08	0
Renforcement et consolidation du transport scolaire	U	01	0
Réalisation et équipement salles de soins avec logement	U	06	01
Réalisation aires de jeux, installation sportive	U	05	02
Salle commune des associations	U	01	0
Eclairage public	U	07	0
Panneaux solaires	U	04	0
Aménagement urbain	U	01	0
Habitat rural	U	2 855	104

Source : Direction des forêts, Mila 2020 & traitement personnel

Annexe n° 07 : Situation financière des PPDR dans la wilaya de Mila au 31/12/2019

Désignations	Montants prévus (DA)	Montants consommés (DA)	Consommation (%)
Travaux neufs de reboisements	355 350 000,00	182 730 572,57	51,42
Aménagement TPF	2 880 000,00	2 880 000,00	100
Travaux sylvicoles	38 100 000,00	14 379 600,00	37,74
Correction torrentielle	412 556 911,29	190 181 114,96	46,10
Plantation fruitière	381 028 663,52	366 121 464,00	96,09
Plantation d'opuntia	4 210 000,00	3 725 000,00	88,48
Réalisation de murettes en pierres sèches	5 257 568,32	4 000 000,00	76,08
Repeuplement	54 412 000,00	18 312 000,00	33,65
Amélioration foncière	35 232 000,00	30 166 750,00	85,62
Réalisation de banquettes	2 500 000,00	2 500 000,00	100
Réalisation de cordons en pierres	72 000 000,00	70 000 000,00	97,22
Plantation de haies vives	60 000 000,00	60 000 000,00	100
Revégétalisation	11 000 000,00	8 580 000,00	78,00
Confection de bourrelets	11 200 000,00	7 600 000,00	67,86
Pratiques agricoles	9 138 340,00	0	0
Ouverture de pistes	491 117 062,00	122 585 475,00	24,96
Réalisation de pont, dalot	130 000 000,00	130 000 000,00	100
Aménagement de pistes	276 643 157,00	172 318 205,00	62,29
Réparation route, entretien routes existantes	68 303 000,00	23 845 000,00	34,91
Réalisation, revêtement et réhabilitation de route	177 747 968,00	41 999 000,00	24
Aménagement siège de circonscription	1 500 000,00	1 500 000,00	100
Aménagement de brigade forestière	500 000,00	500 000,00	100
Construction de brigade forestière	10 000 000,00	10 000 000,00	100
Construction de siège de conservation	52 000 000,00	52 000 000,00	100
Réhabilitation clôture cimetièrre des martyres	5 500 000,00	0	0
Aménagement poste vigie	1 000 000,00	1 000 000,00	100
Clôture siège circonscription	2 500 000,00	2 500 000,00	100
Réalisation de locaux professionnels	10 500 000,00	-	0
Aménagement dépôt de liège	30 000 000,00	-	0
Etude d'une retenue collinaire	4 000 000,00	0	0
Aménagement et équipement de puits	1 800 000,00	900 000,00	50
Fonçage de puits	1 150 000,00	1 000 000,00	86,96
Etude et réalisation de forages	27 380 000,00	0	0
Aménagement et équipement de sources	8 300 000,00	1 660 000,00	20,00
Captage et aménagement de sources	30 000 000,00	22 350 000,00	74,50
Réalisation de bassins d'accumulation	34 400 000,00	32 800 000,00	95,35
Réalisation réseaux AEP et équipements	352 286 500,00	8 000 000,00	2,27
Réalisation de réservoir	4 000 000,00	0	0
Réalisation points d'eau	12 780 000,00	5 800 000,00	45,38
Rénovation conduite d'adduction en eau en PEHD	30 000 000,00	0	0
Etude, réalisation et réhabilitation des réseaux	148 250 000,00	600000	0
Etude de collecte de rejet d'assainissement	1 000 000,00	0	0
Traitement glissement de terrain	23 000 000,00	0	0
Etude de protection contre les eaux des crues	25 000 000,00	-	0
Réalisation de la protection contre les eaux de crues	25 000 000,00	0	0
Réparation des dégâts causés par les intempéries	5 000 000,00	0	0
Création de petites unités d'élevage (lapin)	3 729 600,00	0	0
Création de petites unités d'élevage (apiculture)	186 357 000,00	25 992 000,00	13,95
Création de petites unités d'élevage (ovin)	477 556 001,26	82 460 000,00	17,27
Création de petites unités d'élevage (bovin)	326 170 000,00	21 900 000,00	6,71
Création de petites unités d'élevage (aviculture)	2 840 000,00	0	0
Abri élevage	20 100 000,00	14 400 000,00	71,64
Couture et broderie	27 000,00	0	0
Aménagement et réparation école	39 700 000,00	0	0
Renforcement et consolidation du transport scolaire	3 457 000,00	0	-
Réalisation et équipement salles de soins avec logt	47 131 000,00	4 000 000,00	8,49
Réalisation aires de jeux, installation sportive	14 537 249,00	3 196 000,00	21,98
Salle commune des associations	10 003 500,00	0	0
Eclairage public	12 001 000,00	-	0
Panneaux solaires	1 200 000,00	-	0
Aménagement urbain	80 090 021,61	-	0
Habitat rural	1 810 717 890,00	51 120 000,00	2,82
Total	6 481 140 432,00	1 795 602 181,53	27,71

Source : Direction des forêts, Mila 2019 & traitement personnel

Annexe n° 08 : Evolution du nombre de PME créées par l'ANSEJ dans la wilaya de Mila 2008-2017

Communes	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Total	%
Mila	52	100	121	204	572	255	176	93	39	07	1619	23,64
Ain Tine	03	08	10	15	34	18	21	06	05	0	120	1,75
Sidi Khelifa	0	04	05	02	09	07	03	04	0	0	34	0,50
Grarem Gouga	10	38	42	59	180	84	67	27	17	04	528	7,71
Hamala	0	05	02	07	21	11	10	05	01	01	63	0,92
Sidi Merouane	07	17	13	17	38	21	26	09	04	01	153	2,23
Chigara	0	01	08	05	21	10	09	04	01	01	60	0,88
Oued Endja	03	11	11	25	48	16	13	06	07	01	141	2,06
Ahmed Rachedi	01	05	13	10	26	16	21	16	04	0	112	1,64
Zeghaia	05	10	18	07	51	23	18	17	03	01	153	2,23
Rouached	0	07	09	10	36	22	22	09	02	0	117	1,71
Tiberguent	01	07	08	07	15	12	04	0	01	01	56	0,82
Terrai Beinen	02	06	12	11	18	28	11	16	02	01	107	1,56
Amira Arres	02	06	05	04	11	05	10	02	0	01	46	0,67
Tessala Lemtai	02	03	05	03	07	07	05	04	01	0	37	0,54
Ferdjioua	17	33	34	59	121	61	45	28	02	01	401	5,86
Yahia Beni Guecha	0	01	03	04	12	07	07	0	0	0	34	0,50
Tassadane Haddada	0	03	08	06	27	11	11	04	02	0	72	1,05
Minar Zareza	04	05	07	13	24	25	18	01	04	0	101	1,47
Bouhatem	02	10	15	14	52	32	32	06	03	02	168	2,45
Derrahi Bouslah	03	06	05	05	25	16	14	05	02	05	86	1,26
Ain Beida Harriche	01	05	11	21	48	24	16	02	02	01	131	1,91
Ayadi Barbes	0	0	01	01	07	07	02	01	0	0	19	0,28
Telaghma	05	36	37	53	158	86	61	39	14	07	496	7,24
Oued Seguen	01	07	15	11	33	21	18	11	03	01	121	1,77
M'chira	02	05	01	04	28	27	18	15	11	01	112	1,64
Chelghoum Laid	21	31	57	67	229	123	132	65	31	09	765	11,17
Oued Athmania	08	23	24	34	69	45	40	22	09	05	279	4,07
Ain Melouk	0	03	05	11	26	20	12	09	04	0	90	1,31
Tadjenanet	05	11	19	35	119	84	71	35	17	09	405	5,91
Ouled Khlouf	02	0	03	10	35	46	23	14	05	02	140	2,04
Ben Yahia Abderrahmane	01	0	02	06	15	16	14	14	09	05	82	1,20
Total	160	407	529	740	2 115	1 186	950	489	205	67	6 848	100
%	2,34	5,95	7,72	10,81	30,88	17,32	13,87	7,14	2,99	0,98	100	

Source : ANSEJ Mila, 2019 & traitement personnel

Annexe n° 09 : Formation résidentielle « Présentielle » dans la wilaya de Mila en 2017

Branches professionnelles	Spécialités	Total	Dont filles	Total	%
Agriculture	Conduite de ruches et ouvrier agricole	29	00	29	1,07
Artisanat traditionnel	Ferronnerie d'art,	33	0	93	3,44
	Peinture lettres et décoration	60	0		
Bâtiment et travaux publics	Peinture vitrerie	122	0	411	15,22
	Installation	19	0		
	Métreur vérificateur des prix	25	05		
	Plâtrerie	07	0		
	Carrelage faïence mosaïque	46	0		
	Conducteur des travaux bâtiment	23	0		
	Installation sanitaire et gaz	104	0		
	Topographie	10	0		
	Suivi de réalisation en bâtiment	08	01		
	Dessin d'étude/option architecture	47	21		
Construction métallique	Menuiserie aluminium	145	01	145	5,37
Electricité électronique	Electricité industrielle	27	0	194	7,19
	Froid industriel et climatisation	23	0		
	Electricité auto	54	0		
	Electricité bâtiment	50	0		
	Installation et entretien	15	0		
	Electronique automobiles	25	0		
Habillement textiles	Prêt à porter	17	17	211	7,81
	Couture	194	179		
Hôtellerie, tourisme	Pâtisserie	32	11	32	1,19
Industries agroalimentaires	Contrôle de qualité	33	26	33	1,22
Informatiques	Exploitant informatique	136	95	674	24,96
	Assistant multimédia	19	08		
	Informatique, base de données	253	187		
	Informatique de gestion	19	04		
	Opérateur micro-informatique	171	114		
	Informatique -programmation-	76	63		
Métiers de l'eau et de l'environnement	Exploitation station d'AEP	57	33	111	4,12
	Traitement des eaux	54	50		
Métiers de services	Coiffure dames	71	71	111	4,12
	Montage réparation lunetterie	24	17		
	Cuisine de collectivité	16	0		
Mécanique moteurs engins	Mécanique réparation (V. légers)	47	0	47	1,74

Techniques administratives et de gestion	Comptabilité	257	175	609	22,55
	Magasinier	16	43		
	Secrétariat	67	65		
	Gestion des stocks	49	42		
	Comptabilité et gestion	110	89		
	Gestion des ressources humaines	110	80		
Total		2 700	1 397	2700	100

Source : Direction de la formation professionnelle de Mila, 2018 & traitement personnel

Annexe n° 10 : Formation par apprentissage

Branches professionnelles	Spécialités	Total	Dont filles	Total par branche	%
Agriculture	Horticulture, grandes cultures, apiculture, élevage.	83	02	83	4,75
Arts et industrie graphique	Sérigraphie	02	02	02	0,11
Artisanat traditionnel	Ferronnerie d'art, sculpture sur plâtre, céramique/option poterie, bijouterie orfèvrerie, et traditionnelle, broderie, peinture lettres et décoration.	121	02	121	6,93
Bois et ameublement	Menuiserie d'agencement et de bâtiment, ébénisterie	56	0	56	3,21
Bâtiment et travaux publics	Maçonnerie, topographie, plâtrerie, peinture vitrerie, carrelage faïence mosaïque, installation sanitaire et gaz, travaux publics et ouvrages d'art, technicien en travaux publics, coffrage – frayage, chauffage central, suivi de réalisation en bâtiment, dessinateur projecteur en architecture, conducteur de travaux bâtiment, voiries et réseaux divers, mètre tout corps d'état, dessin d'étude option architecture, installation sanitaire (plombier).	554	36	554	31,73
Mécanique moteurs engins	Vulcanisateur et géométrie des trains, mécanique réparation engins de chantier, véhicules légers, véhicules industriels, et des équipements d'injection diesel, parallélisme et équilibrage des roues.	156	0	156	8,94
Techniques administratives et de gestion	Magasinier, comptabilité, secrétariat, agent en documentation et archives, gestion des stocks et des ressources humaines, agent de saisie, assistant technique spécialisé.	769	747	769	44,04
Techniques audio visuelles	Photographie	05	03	05	0,29
Total		1 746	792	1 764	100

Source : Direction de la formation professionnelle de Mila, 2018 & correction

Annexe n° 11 : Situation des infrastructures sanitaires par commune au 31/12/2017

Communes	Hôpitaux	Nbre lits	Polycliniques	Dont polycliniques & Maternités	Nbre lits	Salles de soins	Cliniques privées	UDS à Plein Temps	UDS à Temps partiel
Mila	02	275	04	0	0	08	0	03	0
Ain Tine	0	0	02	0	0	01	0	0	01
Sidi Khelifa	0	0	01	0	0	03	0	0	01
G Gouga	0	0	02	01	08	08	0	02	0
Hamala	0	0	01	0	0	05	0	0	01
S Merouane	0	0	01	0	0	04	0	01	0
Chigara	0	0	01	0	0	04	0	01	0
Oued Endja	0	0	01	01	08	07	0	01	0
A Rachedi	0	0	01	0	0	06	0	01	0
Zeghaia	0	0	01	0	0	03	0	01	0
Rouached	0	0	01	0	0	03	0	01	0
Tiberguent	0	0	01	0	0	04	0	0	01
T Beinen	0	0	01	0	0	05	0	01	0
Amira Arres	0	0	01	0	0	04	0	01	0
T Lemtai	0	0	01	0	0	06	0	01	0
Ferdjioua	01	240	02	0	0	11	0	02	0
YB Guecha	0	0	01	0	0	05	0	0	01
T Haddada	0	0	01	0	0	04	0	01	0
M Zareza	0	0	01	0	0	05	0	01	0
Bouhatem	0	0	01	0	0	05	0	01	0
D Bouslah	0	0	01	0	0	05	0	0	01
Ain Beida H.	0	0	01	0	0	06	0	01	0
A Barbes	0	0	01	0	0	07	0	0	01
Telaghma	0	0	02	01	08	03	0	02	0
Oued Seguin	0	0	01	0	0	05	0	01	0
M'chira	0	0	01	01	06	04	0	01	0
Ch. Laid	01	200	03	0	0	07	01	02	0
O Athmania	02	450	01	0	0	06	0	02	0
Ain Melouk	0	0	01	0	0	04	0	01	0
Tadjenanet	0	0	01	01	08	09	01	02	0
O Khlouf	0	0	01	0	0	04	0	0	01
Ben Yahia A	0	0	0	0	0	06	0	0	01
Tot wilaya	06	1165	40	05	38	167	02	31	09

Source : Direction de la santé de Mila, 2018

Annexe n° 12 : répartition des effectifs de santé publique dans la wilaya de Mila

Etablissements de santé	Médecins spécialistes	Médecins généralistes	Paramédicaux diplômés d'Etat	Paramédicaux brevetés	Chirurgiens-dentistes	Pharmaciens	Aides paramédicaux	Tot	%
EPH Maghlaoua Mila	39	40	168	05	04	03	03	262	10,75
EPH Tobal Mila	19	27	81	06	0	03	23	159	6,52
EPH Chelghoum-L	60	48	136	06	03	05	39	297	12,18
EPH Ferdjioua	31	45	154	03	03	03	52	291	11,94
EPH Oued Athmania	23	34	97	02	03	04	38	201	8,24
EHS Oued Athmania	20	11	62	10	01	03	12	119	4,88
EPSP Mila	03	83	27	0	55	03	65	236	9,68
EPSP Chelghoum- Laid	06	86	16	02	22	04	60	196	8,04
EPSP Ferdjioua	04	80	153	02	37	03	97	376	15,42
EPSP Ain Beida H	01	42	08	02	15	02	80	150	6,16
EPSP Tadjenanet	05	47	56	0	11	0	32	151	6,19
Total	211	543	958	38	154	33	501	2 438	100
%	8,65	22,27	39,29	1,56	6,32	1,35	20,56	100	

Source : Direction de la santé publique (DSP) Mila, 2018 & traitement personnel

Annexe n° 13 : Répartition spatiale de l'encadrement médical et para médical du secteur privé en 2017

Communes	Médecins			Chirurgiens-dentistes	Pharmaciens	Tot	%
	Total	Spécialistes	Généralistes				
Mila	70	52	18	23	35	128	17,16
Ain Tine	01	0	01	0	02	03	0,40
Sidi Khelifa	0	0	0	0	01	01	0,13
Grarem Gouga	21	06	15	12	14	47	6,30
Hamala	0	0	0	0	02	02	0,27
Sidi Merouane	06	0	06	02	08	16	2,14
Chigara	02	0	02	01	03	06	0,80
Oued Endja	05	0	05	04	05	14	1,88
Ahmed Rachedi	03	0	03	02	04	09	1,21
Zeghaia	08	0	08	04	06	18	2,41
Rouached	07	0	07	03	10	20	2,68
Tiberguent	01	0	01	0	02	03	0,40
Terrai Beinen	05	0	05	04	07	16	2,14
Amira Arres	04	0	04	01	04	09	1,21
Tassala Lemtai	03	0	03	01	03	07	0,94
Ferdjioua	37	22	15	15	18	70	9,38
Y.Beni Guecha	01	0	01	0	03	04	0,54
Tassadane H	02	0	02	0	04	06	0,80
Minar Zareza	03	0	03	03	05	11	1,47
Bouhatem	04	0	04	02	06	12	1,61
Derrahi Bouslah	01	0	01	0	03	04	0,54
Ain Beida H	05	0	05	02	07	14	1,88
Ayadi Barbes	0	0	0	0	01	01	0,13
Telaghma	34	16	18	12	21	67	8,98
Oued Seguin	01	0	01	0	06	07	0,94
M'chira	03	0	03	02	03	08	1,07
Chelghoum Laid	72	49	23	18	37	127	17,02
Oued Athmania	14	05	09	09	16	39	5,23
Ain Melouk	05	0	05	01	03	09	1,21
Tadjenanet	26	08	18	16	18	60	8,05
Ouled Khlouf	02	0	02	0	02	04	0,54
Benyahia Abderrahmane	02	0	02	0	02	04	0,54
Total	348	158	190	137	261	746	100
%	46,65	21,17	25,47	18,36	34,99	100	

Source : Direction de la santé de Mila, 2018 & traitement personnel

Annexe n° 14: Répartition spatiale du réseau routier par type dans la wilaya de Mila au 31/12/2017

Communes	Longueur totale du réseau	Dont						
		Autoroute	R.N	C.W	Chemins communaux			
					Revêtus	C.C non revêtus	Pistes	Total
Mila	77,400	0,000	18,400	12,900	23,800	0,000	22,300	46,100
Ain Tine	32,150	0,000	10,150	5,000	11,000	0,000	6,000	17,000
Sidi Khelifa	33,360	0,000	3,160	0,000	13,200	0,000	17,000	30,200
Grarem Gouga	117,500	0,000	28,900	4,000	62,800	7,800	14,000	84,600
Hamala	62,950	0,000	5,150	6,800	38,000	0,000	13,000	51,000
Sidi Merouane	36,700	0,000	2,600	12,100	18,000	0,000	4,000	22,000
Chigara	67,962	0,000	0,000	12,262	42,200	0,000	13,500	55,700
Oued Endja	53,490	0,000	15,440	4,100	27,650	0,000	6,300	33,950
Ahmed Rachedi	58,000	0,000	0,000	16,300	31,500	0,000	10,200	41,700
Zeghaia	35,370	0,000	7,320	10,200	15,050	0,000	2,800	17,850
Rouached	74,985	0,000	0,000	25,400	40,200	0,000	9,385	49,585
Tiberguent	37,290	0,000	8,840		28,450	0,000	0,000	28,450
Terrai Beinen	101,355	0,000	0,000	23,800	62,800	0,000	14,755	77,555
Amira Arres	83,000	0,000	6,300	1,500	60,150	0,000	15,050	75,200
Tassala Lemtai	72,650	0,000	21,600		41,800	0,000	9,250	51,050
Ferdjioua	88,841	0,000	17,741	2,000	54,400	14,700	0,000	69,100
Y.Beni Guecha	39,785	0,000	3,585		24,300	11,900	0,000	36,200
Tassadane H	132,355	0,000	26,755		94,600	11,000	0,000	105,600
Minar Zareza	98,127	0,000	7,027	15,400	62,500	13,200	0,000	75,700
Bouhatem	121,720	0,000	18,460	10,960	72,800	19,500	0,000	92,300
Derrahi Bouslah	100,077	0,000	9,077		79,800	11,200	0,000	91,000
Ain Beida H	53,400	0,000	1,900	4,500	42,200	4,800	0,000	47,000
Ayadi Barbes	71,642	0,000	5,442	6,900	39,800	19,500	0,000	59,300
Telaghma	103,923	0,000	21,023	11,500	36,800	0,000	34,600	71,400
Oued Seguin	78,202	0,000	7,082	9,820	32,000	0,000	29,300	61,300
M'chira	104,037	0,000	13,137	10,550	78,750	0,000	1,600	80,350
Chelghoum L	201,986	24,110	44,866	7,810	114,900	0,000	10,300	125,200
Oued Athmania	171,333	15,040	38,678	21,765	53,700	6,500	35,650	95,850
Ain Melouk	74,670	0,000	0,000	21,470	46,600	6,600	0,000	53,200
Tadjenanet	164,956	13,590	15,150	4,816	119,400	0,000	12,000	131,400
Ouled Khlouf	92,200	0,000	0,000		92,200	0,000	0,000	92,200
Ben Yahia A	86,030	0,000	2,140	13,290	70,600	0,000	0,000	70,600
Total wilaya	2 727,446	52,740	359,923	275,143	1 631,950	126,700	280,990	2 039,640
%	100	1,93	13,20	10,09	59,83	4,65	10,30	74,78

Source : Direction des travaux publics DTP, Mila 2018

Annexe n° 15 : Densité routière des communes de la wilaya de Mila

Communes	Lin. Voie Auto route	Densité Km/Km ²	Lin. RN	Densité Km/Km ²	Lin. CW	Densité (Km/Km ²)	Lin. CC	Densité (Km/Km ²)	Lin. Total (Km)	Densité totale (Km/Km ²)
Mila	0,000	0,000	18,400	6,745	12,900	9,620	46,100	2,692	77,400	1,603
Ain Tine	0,000	0,000	10,150	3,6	5,000	7,308	17,000	2,149	32,150	1,136
Sidi Khelifa	0,000	0,000	3,160	12,829	0,000	0,000	30,200	1,342	33,360	1,215
Grarem Gouga	0,000	0,000	28,900	4,765	4,000	34,432	84,600	1,628	117,500	1,172
Hamala	0,000	0,000	5,150	10,238	6,800	7,754	51,000	1,03	62,950	0,837
Sidi Merouane	0,000	0,000	2,600	13,146	12,100	2,824	22,000	1,553	36,700	0,931
Chigara	0,000	0,000	0,000	0,000	12,262	4,588	55,700	1,010	67,962	0,827
Oued Endja	0,000	0,000	15,440	3,424	4,100	12,890	33,950	1,556	53,490	0,988
Ahmed Rachedi	0,000	0,000	0,000	0,000	16,300	5,481	41,700	2,142	58,000	1,540
Zeghaia	0,000	0,000	7,320	7,941	10,200	5,699	17,850	3,256	35,370	1,643
Rouached	0,000	0,000	0,000	0,000	25,400	4,800	49,585	2,459	74,985	1,626
Tiberguent	0,000	0,000	8,840	6,31			28,450	1,962	37,290	1,490
Terrai Beinen	0,000	0,000	0,000	0,000	23,800	3,371	77,555	1,034	101,355	0,791
Amira Arres	0,000	0,000	6,300	12,992	1,500	54,546	75,200	1,088	83,000	0,986
Tassala Lemtai	0,000	0,000	21,600	2,693			51,050	1,139	72,650	0,800
Ferdjioua	0,000	0,000	17,741	4,131	2,000	36,645	69,100	1,060	88,841	0,824
Yahia Béni Guecha	0,000	0,000	3,585	9,980			36,200	0,988	39,785	0,899
Tassadane Haddada	0,000	0,000	26,755	3,699			105,600	0,937	132,355	0,747
Minar Zarza	0,000	0,000	7,027	2,387	15,400	1,089	75,700	0,221	98,127	0,171
Bouhatem	0,000	0,000	18,460	6,153	10,960	10,364	92,300	1,230	121,720	0,933
Derrahi Bouslah	0,000	0,000	9,077	13,094			91,000	1,306	100,077	1,187
Ain Beida Harriche	0,000	0,000	1,900	31,594	4,500	13,34	47,000	1,277	53,400	1,124
Ayadi Barbes	0,000	0,000	5,442	17,181	6,900	13,550	59,300	1,576	71,642	1,305
Telaghma	0,000	0,000	21,023	9,396	11,500	17,178	71,400	2,766	103,923	1,900
Oued Seguin	0,000	0,000	7,082	14,721	9,820	10,617	61,300	1,700	78,202	1,333
M'chira	0,000	0,000	13,137	13,933	10,550	17,349	80,350	2,278	104,037	1,759
Chelghoum Laid	24,110	10,486	44,866	5,635	7,810	32,373	125,200	2,019	201,986	1,251
Oued Athmania	15,040	17,307	38,678	6,730	21,765	11,960	95,850	2,715	171,333	1,519
Ain Melouk	0,000	0,000	0,000	0,000	21,470	5,576	53,200	2,250	74,670	1,603
Tadjenanet	13,590	15,464	15,150	13,871	4,816	43,637	131,400	1,599	164,956	1,274
Ouled Khlouf	0,000	0,000	0,000	0,000			92,200	2,290	92,200	2,290
Ben Yahia A	0,000	0,000	2,140	52,724	13,290	8,489	70,600	1,598	86,030	1,311
Total wilaya	52,740	63,390	359,923	9,288	275,143	12,150	2 039,640	1,639	2 727,446	1,225

Source : DTP, Mila 2018 & traitement personnel

Annexe n° 16 : Distribution de la densité routière pour 1000 habitants selon les communes en 2017

Communes	Voie route	Auto densité	Lin RN	densité	Lin CW	densité	Lin CC	Densité	Lin Total Km	Densité
Mila	0,000	0,000	18,400	0,24	12,900	0,17	46,100	0,59	77,400	0,99
Ain Tine	0,000	0,000	10,150	1,09	5,000	0,54	17,000	1,83	32,150	3,46
Sidi Khelifa	0,000	0,000	3,160	0,55	0,000	0,00	30,200	0,53	33,360	0,58
Grarem Gouga	0,000	0,000	28,900	0,60	4,000	0,08	84,600	1,76	117,500	2,44
Hamala	0,000	0,000	5,150	0,40	6,800	0,53	51,000	3,96	62,950	4,89
Sidi Merouane	0,000	0,000	2,600	0,10	12,100	0,45	22,000	0,81	36,700	1,35
Chigara	0,000	0,000	0,000	0,00	12,262	0,72	55,700	3,26	67,962	3,98
Oued Endja	0,000	0,000	15,440	0,68	4,100	0,18	33,950	1,49	53,490	2,35
Ahmed Rachedi	0,000	0,000	0,000	0,00	16,300	0,87	41,700	2,22	58,000	3,09
Zeghaia	0,000	0,000	7,320	0,36	10,200	0,50	17,850	0,87	35,370	1,72
Rouached	0,000	0,000	0,000	0,00	25,400	0,82	49,585	1,61	74,985	2,43
Tiberguent	0,000	0,000	8,840	0,81			28,450	2,60	37,290	3,41
Terrai Beinen	0,000	0,000	0,000	0,00	23,800	0,87	77,555	2,85	101,355	3,73
Amira Arres	0,000	0,000	6,300	0,29	1,500	0,07	75,200	3,41	83,000	3,76
Tassala Lemtai	0,000	0,000	21,600	1,19			51,050	2,81	72,650	4,01
Ferdjioua	0,000	0,000	17,741	0,32	2,000	0,04	69,100	1,24	88,841	1,59
Yahia Béni Guecha	0,000	0,000	3,585	0,25			36,200	2,57	39,785	2,83
Tassadane Haddada	0,000	0,000	26,755	1,41			105,600	5,56	132,355	6,97
Minar Zarza	0,000	0,000	7,027	0,27	15,400	0,59	75,700	2,90	98,127	3,76
Bouhatem	0,000	0,000	18,460	0,77	10,960	0,46	92,300	3,84	121,720	5,06
Derrahi Bouslah	0,000	0,000	9,077	0,75			91,000	7,47	100,077	8,22
Ain Beida H	0,000	0,000	1,900	0,08	4,500	0,19	47,000	1,98	53,400	2,25
Ayadi Barbes	0,000	0,000	5,442	0,74	6,900	0,94	59,300	8,05	71,642	9,72
Telaghma	0,000	0,000	21,023	0,37	11,500	0,20	71,400	1,26	103,923	1,83
Oued Seguin	0,000	0,000	7,082	0,45	9,820	0,62	61,300	3,87	78,202	4,93
M'chira	0,000	0,000	13,137	0,85	10,550	0,68	80,350	5,18	104,037	6,71
Chelghoum Laid	24,110	0,24	44,866	0,45	7,810	0,08	125,200	1,26	201,986	2,04
Oued Athmania	15,040	0,31	38,678	0,81	21,765	0,46	95,850	2,00	171,333	3,58
Ain Melouk	0,000	0,00	0,000	0,00	21,470	1,27	53,200	3,16	74,670	4,43
Tadjenanet	13,590	0,20	15,150	0,23	4,816	0,07	131,400	1,97	164,956	2,47
Ouled Khlouf	0,000	0,00	0,000	0,000			92,200	6,59	92,200	6,59
Ben Yahia A	0,000	0,00	2,140	0,18	13,290	1,11	70,600	5,91	86,030	7,20
Total wilaya	52,740	0,06	359,923	0,40	275,143	0,31	2 039,640	2,28	2 727,446	3,04

Source : DTP, Mila 2018 & traitement personnel

Annexe n° 17 : part des communes du réseau routier dans la wilaya de Mila

Communes	Voie Auto route	Part (%)	Lin RN	Part (%)	Lin CW	Part (%)	Lin CC	Part (%)	Lin Total Km	Part (%)
Mila	0,000	0,000	18,400	5,11	12,900	4,69	46,100	2,26	77,400	2,84
Ain Tine	0,000	0,000	10,150	2,82	5,000	1,82	17,000	0,83	32,150	1,18
Sidi Khelifa	0,000	0,000	3,160	0,88	0,000	0,00	30,200	1,48	33,360	1,22
Grarem Gouga	0,000	0,000	28,900	8,03	4,000	1,45	84,600	4,15	117,500	4,31
Hamala	0,000	0,000	5,150	1,43	6,800	2,47	51,000	2,50	62,950	2,31
Sidi Merouane	0,000	0,000	2,600	0,72	12,100	4,40	22,000	1,08	36,700	1,35
Chigara	0,000	0,000	0,000	0,00	12,262	4,46	55,700	2,73	67,962	2,49
Oued Endja	0,000	0,000	15,440	4,29	4,100	1,49	33,950	1,66	53,490	1,96
Ahmed Rachedi	0,000	0,000	0,000	0,00	16,300	5,92	41,700	2,04	58,000	2,13
Zeghaia	0,000	0,000	7,320	2,03	10,200	3,71	17,850	0,88	35,370	1,30
Rouached	0,000	0,000	0,000	0,00	25,400	9,23	49,585	2,43	74,985	2,75
Tiberguent	0,000	0,000	8,840	2,46			28,450	1,39	37,290	1,37
Terrai Beinen	0,000	0,000	0,000	0,00	23,800	8,65	77,555	3,80	101,355	3,72
Amira Arres	0,000	0,000	6,300	1,75	1,500	0,55	75,200	3,69	83,000	3,04
Tassala Lemtai	0,000	0,000	21,600	6,00			51,050	2,50	72,650	2,66
Ferdjioua	0,000	0,000	17,741	4,93	2,000	0,73	69,100	3,39	88,841	3,26
Y.Beni Guecha	0,000	0,000	3,585	1,00			36,200	1,77	39,785	1,46
Tassadane Haddada	0,000	0,000	26,755	7,43			105,600	5,18	132,355	4,85
Minar Zarza	0,000	0,000	7,027	1,95	15,400	5,60	75,700	3,71	98,127	3,60
Bouhatem	0,000	0,000	18,460	5,13	10,960	3,98	92,300	4,53	121,720	4,46
Derrahi Bouslah	0,000	0,000	9,077	2,52			91,000	4,46	100,077	3,67
Ain Beida Harriche	0,000	0,000	1,900	0,53	4,500	1,64	47,000	2,30	53,400	1,96
Ayadi Barbes	0,000	0,000	5,442	1,51	6,900	2,51	59,300	2,91	71,642	2,63
Telaghma	0,000	0,000	21,023	5,84	11,500	4,18	71,400	3,50	103,923	3,81
Oued Seguin	0,000	0,000	7,082	1,97	9,820	3, 57	61,300	3,01	78,202	2,87
M'chira	0,000	0,000	13,137	3,65	10,550	3,83	80,350	3,94	104,037	3,81
Chelghoum Laid	24,110	45,71	44,866	12,47	7,810	2,84	125,200	6,14	201,986	7,41
Oued Athmania	15,040	28,52	38,678	10,75	21,765	7,91	95,850	4,70	171,333	6,28
Ain Melouk	0,000	0,000	0,000	0,000	21,470	7,80	53,200	2,61	74,670	2,74
Tadjenanet	13,590	25,77	15,150	4,21	4,816	1,75	131,400	6,44	164,956	6,05
Ouled Khlouf	0,000	0,000	0,000	0,000			92,200	4,52	92,200	3,38
Ben Yahia A	0,000	0,000	2,140	0,59	13,290	4,83	70,600	3,46	86,030	3,15
Total wilaya	52,740	100	359,923	100	275,143	100	2 039,640	100	2 727,446	100

Source : DTP, Mila 2018 & traitement personnel

Liste des cartes

Cartes	page
Carte n° 01 : Situation de la wilaya de Mila.....	23
Carte n° 02 : La géographie de la Wilaya de Mila.....	28
Carte n° 03 : Répartition spatiale des ménages selon la taille dans la wilaya de Mila en 2008.....	44
Carte n° 04 : Répartition spatiale de la densité de la population de la wilaya de Mila en 2008.....	46
Carte n° 05 : Répartition spatiale de la dotation par habitant au titre des PCD dans la wilaya de Mila 1999-2016.....	80
Carte n° 06 : Répartition des dotations financières au titre des PCD par dispersion dans la wilaya de Mila 2008-2015	81
Carte n° 07 : Répartition du nombre de projets PCD alloué par dispersion dans la wilaya de Mila 2008-2015.....	83
Carte n° 08 : Répartition spatiale de la dotation par habitant sur budget de la wilaya à Mila 2002-2008.....	105
Carte n° 09 : Dotations moyennes annuelles allouées dans le cadre des PPDRi dans la wilaya de Mila 2009-2014.....	145
Carte n° 10 : Les secteurs sanitaires de la wilaya de Mila.....	307

Liste des figures

Figures	page
Figure n° 01 : visualise le sens de développement local et territorial en en soulignant l'interrelation.....	11
Figure n° 02 : Les composantes d'une approche territoriale du développement local.....	12
Figure n° 03 : Evolution de la population de la Wilaya de Mila (1966 – 2008).....	36
Figure n° 04 : Evolution des taux d'accroissement annuels de la wilaya de Mila.....	41
Figure n° 05 : Distribution rang-taille des agglomérations de plus de 5000 habitants de la wilaya de Mila (loi de Zipf).....	54
Figure n° 06 : Formule de calcul des quotients de localisation.....	59
Figure n° 07 : Répartition des dotations financières au titre des PCD par secteurs dans la wilaya de Mila 1999-2016.....	73
Figure n° 08 : Répartition du nombre de projets au titre des PCD par secteurs dans la Wilaya de Mila 1999-2016.....	74
Figure n° 09 : Répartition des dotations financières au titre des PSD par secteurs d'intervention dans la wilaya de Mila 1999-2017.....	89
Figure n° 10 : Structure de financement des collectivités locales en Algérie.....	111
Figure n° 11 : Organigramme du FCCL.....	113
Figure n° 12 : Les interventions du FCCL.....	114
Figure n° 13 : Evolution des budgets déficitaires des communes en Algérie (exercices 2000-2014).....	117
Figure n° 14 : Format simplifié de la structure du budget communal.....	123
Figure n° 15 : Schéma de développement rural en Algérie.....	129
Figure n° 16 : La mise en œuvre de Projet PPDRI.....	136
Figure n° 17 : organigramme du projet PADSEL-NEA.....	146
Figure n° 18 : Environnement des affaires en Algérie selon le classement Doing Business 2018-2019.....	173
Figure n° 19 : Classement de l'Algérie sur la facilité de faire les affaires en Algérie selon Doing business en 2019.....	174
Figure n° 20 : Classement de l'Algérie sur la facilité de faire les affaires en Algérie selon Doing business en 2019 (suite).....	175
Figure n° 21 : paiement des taxes en Algérie en 2018 selon le rapport de Price Water House Cooper.....	176
Figure n° 22 : Classement de l'Algérie selon le paiement de taxes et impôts par rapport aux pays Africains d'après le Doing Business 2018.....	177
Figure n° 23 : Classement de l'Algérie sur la facilité de faire les affaires en Algérie selon Doing business en 2019 (suite).....	178
Figure n° 24 : les quatres catégories et les 12 indicateurs de performance.....	179
Figure n° 25 : les facteurs les plus problématiques pour faire des affaires 2016-2017...	182
Figure n° 26 : L'évolution de l'indice de transparence en Algérie 2012-2019.....	183
Figure n° 27 : Nombre de PME en Algérie au premier semestre 2019 selon la taille de l'entreprise.....	186

Figure n° 28 : Nombre de PME dans la wilaya de Mila à la fin de l'année 2016 selon la taille de l'entreprise.....	191
Figure n° 29 : Répartition du nombre des PME créées par l'ANSEJ par secteurs d'activités dans la wilaya de Mila 2008-2018.....	201
Figure n° 30 : Typologie des entreprises industrielles questionnées de la ZI de Chelghoum Laid par statut de création.....	234
Figure n° 31 : Statut juridique des entreprises industrielles questionnées.....	235
Figure n° 32 : Nombre de salariés dans les entreprises industrielles questionnées.....	336
Figure n° 33 : Nombre de femmes salariées dans les entreprises questionnées.....	237
Figure n° 34 : Origine géographique du propriétaire de l'entreprise.....	238
Figure n° 35 : Baie de recrutement des salariés.....	239
Figure n° 36 : Principales difficultés rencontrées avec les salariés.....	240
Figure n° 37 : Marché d'approvisionnement.....	242
Figure n° 38 : Marché de vente.....	242
Figure n° 39 : Objectif de la création de l'entreprise.....	243
Figure n° 40 : Taux de chômage en Algérie de 2012 à 2022.....	248
Figure n° 41 : Répartition de la population occupée selon les secteurs d'activités dans la wilaya de Mila à la fin de l'année 2015.....	265
Figure n° 42 : Répartition des échantillons par dispersion.....	341
Figure n° 43 : Satisfaction à l'égard des services de santé dans la wilaya de Mila.....	342
Figure n° 44 : Satisfaction à l'égard des services de santé par dispersion.....	343
Figure n° 45 : Satisfaction à l'égard des équipements de l'éducation dans la wilaya de Mila.....	345
Figure n° 46 : Satisfaction à l'égard des équipements de l'éducation par dispersion.....	345
Figure n° 47 : Satisfaction à l'égard des équipements de la formation professionnelle dans la wilaya de Mila.....	347
Figure n° 48 : Satisfaction à l'égard des équipements de la formation professionnelle par dispersion.....	347
Figure n° 49 : Satisfaction à l'égard des services de l'enseignement supérieur dans la wilaya de Mila.....	348
Figure n° 50 : Satisfaction à l'égard des services de l'enseignement supérieur par dispersion.....	349
Figure n° 51 : Satisfaction à l'égard des services culturels dans la wilaya de Mila.....	350
Figure n° 52 : Satisfaction à l'égard des services culturels par dispersion.....	351
Figure n° 53 : Facilité de trouver un logement de qualité à un prix raisonnable dans la wilaya de Mila.....	353
Figure n° 54 : Facilité de trouver un logement de qualité à un prix raisonnable par dispersion.....	353
Figure n° 55 : Dépense des ressources de la commune de manière raisonnable dans la wilaya de Mila.....	354
Figure n° 56 : Dépense des ressources de la commune de manière raisonnable par dispersion.....	355
Figure n° 57 : Satisfaction à l'égard des espaces verts dans la wilaya de Mila.....	357
Figure n° 58 : Satisfaction à l'égard des espaces verts par dispersion.....	357

Figure n° 59 : Satisfaction à l'égard des installations sportives dans la wilaya de Mila.....	359
Figure n° 60 : Satisfaction à l'égard des installations sportives par dispersion.....	359
Figure n° 61 : Satisfaction à l'égard des transports publics dans la wilaya de Mila.....	361
Figure n° 62 : Satisfaction à l'égard des transports publics par dispersion.....	361
Figure n° 63 : Satisfaction à l'égard de l'intérieur de l'habitation dans la wilaya de Mila.....	363
Figure n° 64 : Satisfaction à l'égard de l'intérieur de l'habitation par dispersion.....	363
Figure n° 65 : Satisfaction à l'égard de l'autour de l'habitation dans la wilaya de Mila.....	364
Figure n° 66 : Satisfaction à l'égard de l'état de l'autour de l'habitation par dispersion.....	365
Figure n° 67 : La facilité d'accès aux établissements dans la wilaya de Mila.....	366
Figure n° 68 : La facilité d'accès aux établissements par dispersion.....	367
Figure n° 69 : Satisfaction à l'égard des horaires d'ouverture des établissements dans la wilaya de Mila.....	368
Figure n° 70 : Satisfaction à l'égard des horaires d'ouverture des établissements par dispersion.....	368
Figure n° 71 : Satisfaction à l'égard de la confiance accordée par l'interlocuteur aux déclarations au sein des établissements dans la wilaya de Mila.....	371
Figure n° 72 : Satisfaction à l'égard de la confiance accordée par l'interlocuteur aux déclarations au sein des établissements par dispersion.....	371
Figure n° 73 : Satisfaction à l'égard de la clarté du vocabulaire (écrit et parlé) des établissements dans la wilaya de Mila.....	373
Figure n° 74 : Satisfaction à l'égard de la clarté du vocabulaire (écrit et parlé) des établissements par dispersion.....	373
Figure n° 75 : Satisfaction à l'égard des dépenses de scolarisation dans la wilaya de Mila.....	375
Figure n° 76 : Satisfaction à l'égard des dépenses de scolarisation par dispersion.....	375
Figure n° 77 : Satisfaction à l'égard des dépenses d'eau dans la wilaya de Mila.....	378
Figure n° 78 : Satisfaction à l'égard des dépenses d'eau par dispersion.....	378
Figure n° 79 : Satisfaction à l'égard des dépenses du téléphone (fixe et mobile) dans la wilaya de Mila.....	379
Figure n° 80 : Satisfaction à l'égard des dépenses du téléphone (fixe et mobile) par dispersion.....	379
Figure n° 81 : Satisfaction à l'égard des dépenses du gaz (gaz de ville et gaz butane) dans la wilaya de Mila.....	381
Figure n° 82 : Satisfaction à l'égard des dépenses du gaz (gaz de ville et butane) par dispersion.....	381
Figure n° 83 : Le montant minimum nécessaire à un ménage par mois pour vivre dans la wilaya de Mila.....	384
Figure n° 84 : Le montant minimum nécessaire d'un ménage par mois pour vivre par dispersion.....	384
Figure n° 85 : Comparaison du niveau de vie du ménage par rapport aux autres ménages de la commune dans la wilaya de Mila.....	386
Figure n° 86 : Comparaison du niveau de vie du ménage par rapport aux autres ménages de la commune par dispersion.....	387
Figure n° 87 : Satisfaction à l'égard de son emploi dans la wilaya de Mila.....	391
Figure n° 88 : Satisfaction à l'égard de son emploi par dispersion.....	392

Liste des photos

Photos	page
Photos n° 01 : Vue générale sur le Boulevard de Mila durant la période coloniale (Rue nationale RN 05 actuellement) - Mila en 1906.....	25
Photo n° 02 : Sit-in de la population de Mechta Tiberquent commune de Tiberquent.....	84
Photo n° 03 : Besoins exprimés par banderole par la population locale de la mechta de Tiberquent	85
Photo n° 04 : Siège de l'APC fermé - commune de Tassala Lemtai.....	85
Photo n° 05 : Sit in à Mila « école primaire à Senaoua « conditions de travail et de scolarisation défavorables ».....	86
Photo n° 06 : Sit-in à Rouached par les habitants des mechtas « Setar Aissa, Rehabat, Sidi Zarrouk, Kessari, Setara » réclamant leurs demandes.....	86
Photo n° 07 : Les points de l'ombre « zones très défavorisés dépourvues d'équipements publics.....	87
Photo n° 08 : La source de Ras El Oued commune d'Amira Arres ; objet du litige.....	94
Photo n° 09 : Don de bus scolaire pour la wilaya de Mila.....	120
Photo n° 10 : renforcement du parc de transport scolaire de la wilaya de Mila par 20 bus.....	121
Photo n° 11 : Projet financé par le FCCL « aménagement urbain devant le lycée à l'ACL de la commune de Minar Zareza ».....	122
Photo n° 12 : projets réalisés par le PADSEL-NEA (centre d'initiatives locales de développement de l'emploi à Terrai Beinen et protection des berges à Sidi Khelifa).....	154
Photo n° 13 : Tissage et broderie à Terrai Beinen (activités financées).....	157
Photo n° 14 : Elevage apicole à Ahmed Rachedi (activité financée).....	157
Photo n° 15 : Equipe d'ouvriers de Blanche Algérie en pleine action « ville de Mila 2015».....	168
Photo n° 16 : Locaux de la CAM de Mila.....	218
Photo n° 17 : le travail de bois à l'AS Draa Tabal commune d'Ain Melouk.....	219
Photo n° 18 : Locaux en bois en exploitation à l'entrée d'Oued Endja.....	225

Photo n° 19 : E-commerce dans la wilaya de Mila « marché électronique de Mila et groupe Boussouf ».....	226
Photo n° 20 : Salon de la PME de la wilaya.....	226
Photo n° 21 : Exposants artisans participants à l'exposition de l'ANGEM organisée le 12/11/2013.....	227
Photo n° 22 : La ZI de Chelghoum Laid.....	234
Photo n° 23 : l'emploi dans la société SIBA- ZI de Chelghoum Laid.....	236
Photo n° 24 : Minoterie ASSALEM – ZI de Chelghoum Laid.....	243
Photo n° 25 : fabrication de monocouches – ZI de Chelghoum Laid.....	244
Photo n° 26 : Poste de surveillance – ZI de Chelghoum Laid.....	244
Photo n° 27 : Travaux d'aménagement et de VRD-ZI de Boukarana.....	245
Photo n° 28 : démarrage des travaux de décapage et de construction – ZI Boukarana...	246

Liste des tableaux

Tableaux	page
Tableau n° 01 : définition de la PME selon la loi n° 17-02 du 10 janvier 2017.....	21
Tableau n° 02 : Période de la préhistoire en Algérie.....	24
Tableau n° 03 : La période Ottomane.....	24
Tableau n° 04 : Chronologie historique de la période coloniale française en Algérie.....	26
Tableau n° 05 : période post indépendance en Algérie.....	27
Tableau n° 06 : Superficies des communes de la wilaya de Mila.....	29
Tableau n° 07 : Les daïras et les communes de la wilaya de Mila.....	30
Tableau n° 08 : Répartition selon les classes de pente de la superficie de l'ensemble des Hautes Montagnes.....	33
Tableau n° 09 : Répartition selon les catégories des pentes de la superficie de l'ensemble des piémonts et collines.....	34
Tableau n° 10 : Répartition selon les catégories des pentes de la superficie de l'ensemble des hautes plaines.....	35
Tableau n° 11 : Tableau synthétique de répartition de la superficie de la wilaya de Mila selon les zones et les catégories de pentes.....	35
Tableau n° 12 : L'évolution de la population de la wilaya de Mila par communes 1977–2008.....	37
Tableau n° 13 : Répartition spatiale de la population de la wilaya de Mila par dispersion en 2008.....	39
Tableau n° 14 : Evolution de la population agglomérée et totale dans la wilaya de Mila à travers les 3 derniers RGPH.....	40
Tableau n° 15 : Evolution des taux d'accroissements annuels dans les communes de la wilaya de Mila 1977–2008.....	41
Tableau n° 16 : Densités de la population par communes de la wilaya de Mila 2008-2017..	45
Tableau n° 17 : Répartition des communes de la wilaya de Mila selon leur typologie en fonction du degré d'urbanisation en 2008.....	47
Tableau n° 18 : Indicateurs d'urbanisation et classification des communes de la wilaya de Mila.....	48
Tableau n° 19 : Evolution des indices de l'urbain dans la wilaya de Mila entre 1987 et 2008.....	49
Tableau n° 20 : Les agglomérations classées urbaines selon leurs strates d'appartenance et leurs populations de la wilaya de Mila en 1998 et 2008.....	49
Tableau n° 21 : Les agglomérations promues au rang de l'urbain dans wilaya de Mila en 2008.....	50
Tableau n° 22 : Les agglomérations semi rurales de la wilaya de Mila en 2008.....	51
Tableau n° 23 : La population réelle et la population théorique des agglomérations de plus de 5000 habitants en 2008.....	55
Tableau n° 24 : Classification des agglomérations selon le niveau des équipements.....	57
Tableau n° 25 : quotients de localisation pour la production dans la wilaya de Mila 2017.....	60
Tableau n° 26 : quotients de localisation pour l'artisanat dans la wilaya de Mila 2017.....	61
Tableau n° 27 : quotients de localisation pour le commerce de gros dans la wilaya de Mila 2017.....	62
Tableau n° 28 : quotients de localisation pour le commerce Import-Export dans la wilaya de Mila 2017.....	63
Tableau n° 29 : quotients de localisation pour le commerce de détail dans la wilaya de Mila 2017.....	64
Tableau n° 30 : quotients de localisation pour les services dans la wilaya de Mila 2017.....	65

Tableau n° 31 : Evolution des dotations allouées au PCD au titre des différents programmes quinquennaux en Algérie.....	70
Tableau n° 32 : Bilan physique et financier des PCD en Algérie 2010-2014.....	71
Tableau n° 33 : Evolution des dotations financières par secteurs au titre des PCD à Mila 1999 – 2016.....	72
Tableau n° 34 : Nombre d'opérations enregistrées au titre des PCD 1999-2016.....	74
Tableau n° 35 : Répartition spatiale des dotations financières au titre des PCD à Mila 1999-2016.....	75
Tableau n° 36 : Répartition spatiale du nombre d'opérations par secteurs au titre du PCD à Mila 1999-2016.....	76
Tableau n° 37 : L'état de la consommation des dotations financières au titre des PCD par communes à Mila 1999-2016.....	77
Tableau n° 38 : L'évolution de la consommation des dotations financières 1999-2016 au titre des PCD par communes dans la wilaya de Mila.....	78
Tableau n° 39 : L'état de la consommation des dotations financières 1999-2016 au titre des PCD par secteurs dans la wilaya de Mila.....	78
Tableau n° 40 : Répartition de la dotation financière par habitant et par secteurs au titre des PCD dans la wilaya de Mila 1999-2016.....	79
Tableau n° 41 : Répartition spatiale de la part de l'individu des dotations financières au titre des PCD dans la wilaya de Mila 1999-2016.....	79
Tableau n° 42 : Répartition des dotations financières au titre des PCD par dispersion dans la wilaya de Mila 2008-2015.....	81
Tableau n° 43 : Répartition du nombre de projets PCD par dispersion dans la wilaya de Mila 2008-2015.....	82
Tableau n° 44 : La dotation financière par habitant des PCD par dispersion dans la wilaya de Mila 2008-2015.....	84
Tableau n° 45 : Répartition du nombre d'opérations d'investissement et des dotations financières au titre du PSD par secteurs d'intervention 1999-2017.....	89
Tableau n° 46 : Répartition de la dotation financière par habitant et par secteurs au titre des PSD dans la wilaya de Mila 1999-2017.....	90
Tableau n° 47 : Répartition des opérations d'investissement et dotations financières au titre des PSD par sous-secteurs d'intervention dans la wilaya de Mila 1999-2017.....	91
Tableau n° 48 : Répartition de la dotation financière par habitant au titre du PSD par sous-secteurs dans la wilaya de Mila 1999-2017.....	92
Tableau N° 49 : Evolution du nombre d'opérations et dotations financières au titre des PSD dans la wilaya de Mila 1999 – 2017.....	93
Tableau n° 50 : Répartition des opérations et des dotations financières au titre du PSRE dans la wilaya de Mila entre 2001 et 2004.....	96
Tableau n° 51 : Répartition des opérations et des dotations financières au titre des PSRE dans la wilaya de Mila par secteurs 2001-2004.....	96
Tableau n° 52 : Répartition de la dotation par habitant et par secteurs du programme des PSRE dans la wilaya de Mila 2001-2005.....	97
Tableau N° 53 : Evolution des dotations au titre du PCSCE dans la wilaya de Mila 2005-2008.....	98
Tableau n° 54 : Répartition annuelle de la dotation par habitant par secteur dans le cadre du PCSCE dans la wilaya de Mila 2005-2008.....	98
Tableau n° 55 : Répartition financière par secteurs au titre des PCSCE dans la wilaya de Mila en 2006.....	99
Tableau n° 56 : Répartition de la dotation par habitant et par secteurs au titre du programme PCSCE dans la wilaya de Mila en 2006.....	99
Tableau n° 57 : Ventilation sectorielle des AP au titre du programme des hauts plateaux inscrits dans le cadre des PSD 2006-2008.....	100
Tableau n° 58 : Répartition de la dotation par habitant et par sous-secteurs au titre du programme des hauts plateaux inscrits dans le cadre des PSD 2006-2008.....	101

Tableau n° 59 : Répartition des dotations financières par sous-secteurs au titre du programme des hauts plateaux inscrits dans le cadre des PCD 2006-2008.....	101
Tableau n° 60 : Répartition de la dotation par habitant et par sous-secteurs au titre du programme des hauts plateaux inscrits dans le cadre des PCD 2006-2008.....	102
Tableau n° 61 : Répartition spatiale des subventions allouées sur budget de wilaya à Mila 2002 -2008.....	103
Tableau n° 62 : Répartition spatiale de la dotation par habitant sur budget de la wilaya à Mila 2002-2008.....	104
Tableau n° 63 : Répartition des subventions allouées par sous-secteurs à Mila 2002-2008.....	106
Tableau n° 64 : Répartition de la dotation par habitant par sous-secteurs au titre des subventions sur budget de wilaya à Mila 2002-2008.....	107
Tableau n° 65 : Evolution des subventions sur budget de la wilaya à Mila 2002-2008.....	107
Tableau n° 66 : Répartition spatiale des dotations financières au titre du budget de wilaya à Mila 2005- 2015.....	109
Tableau n° 67 : Dotation des dotations par secteurs d'intervention dans l'ensemble des communes de la wilaya de Mila 2005-2015.....	110
Tableau n° 68 : Evolution des dotations financières du FCCL octroyées pour la wilaya de Mila entre 2005- 2008.....	115
Tableau n° 69 : Répartition spatiale de l'attribution de la péréquation dans la wilaya de Mila 2015- 2017.....	116
Tableau n° 70 : Dotation pour l'entretien et le gardiennage des écoles primaires dans la wilaya de Mila (2011-2014).....	118
Tableau n° 71 : Bus affectés pour le transport scolaire solidaire dans la wilaya de Mila.....	120
Tableau n° 72 : Répartition spatiale des prélèvements à Mila en 2015.....	124
Tableau n° 73 : Répartition des montants du prélèvement à Mila par dispersion en 2015.....	125
Tableau n° 74 : Répartition du nombre d'opérations du prélèvement dans la wilaya de Mila par dispersion en 2015.....	125
Tableau n° 75 : Bilan des Subventions FNRDA dans la wilaya de Mila 2000-2008.....	134
Tableau n° 76 : Etat de mise en œuvre des PPDRi dans la wilaya de Mila 2009 - 2014.....	137
Tableau n° 77 : Situation des PPDRi par communes dans la wilaya de Mila 2009 - 2014.....	138
Tableau n° 78 : Evolution du nombre de projets PPDRi dans la wilaya de Mila 2009-2014.....	139
Tableau n° 79 : les financements par Fonds et programmes des PPDRi dans la wilaya de Mila 2009-2014.....	141
Tableau n° 80 : Répartition par secteurs des projets PPDRi financés au titre du PSD à Mila 2009-2014.....	141
Tableau n° 81 : Répartition spatiale des dotations au titre du PPDRi à Mila 2009-2014.....	142
Tableau n° 82 : Répartition des PPDRi de la wilaya de Mila par secteurs et sous-secteurs.....	143
Tableau n° 83 : Répartition spatiale des dotations financières dans le cadre des PPDRi dans la wilaya de Mila 2009-2014.....	144
Tableau n° 84 : Répartition financière allouée dans le cadre du PADSEL-NEA par secteurs.....	150
Tableau n° 85 : Répartition spatiale des projets inscrits et réalisés dans le cadre du PADSEL-NEA dans la wilaya de Mila 2006-2012.....	151
Tableau n° 86 : Répartition spatiale des projets inscrits mais non réalisés dans le cadre du PADSEL-NEA dans la wilaya de Mila 2006-2012.....	152

Tableau n° 87 : Répartition spatiale des projets inscrits réalisés et non réalisés dans le cadre du PADSEL-NEA dans la wilaya de Mila 2006-2012.....	153
Tableau n° 88 : Répartition du nombre et montants des projets réalisés par secteurs au titre du PADSEL-NEA 2006-2012.....	153
Tableau n° 89 : Répartition spatiale des dotations financières au titre du PADSEL-NEA dans la wilaya de Mila 2006-2012.....	155
Tableau n° 90 : Répartition spatiale par dispersion des dotations financières au titre du PADSEL-NEA 2006-2012.....	155
Tableau n° 91 : Les associations de microcrédit créés dans le cadre du projet PADSEL NEA dans la wilaya de Mila.....	156
Tableau n° 92 : Situation des microcrédits octroyés 2007-2012.....	156
Tableau n° 93 : Typologie des activités financées par le ‘‘PAP’’.....	157
Tableau n° 94 : Répartition spatiale des dotations financières au titre des microcrédits octroyés par le PADSEL-NEA 2007-2012.....	158
Tableau n° 95 : Répartition spatiale du nombre des projets financés au titre du Programme ONGI par régions et par wilayas 2000-2006.....	160
Tableau n° 96 : Etat et montant du projet financé pour la wilaya de Mila au titre du programme de l’ONG I en 2005.....	161
Tableau n° 97 : Répartition spatiale des bénéficiaires du programme OADA de plants d’oliviers dans la wilaya de Mila 2015.....	162
Tableau n° 98 : Répartition spatiale des dotations financières par secteurs des projets TUP-HIMO au 31/12/2004.....	165
Tableau n° 99 : Etat des projets TUPHUMO par secteurs dans la wilaya de Mila 2014-2015.....	165
Tableau n° 100 : Répartition des dotations par secteur au titre des projets TUPHUMO dans la wilaya de Mila 2014-2015.....	166
Tableau n° 101 : Evolution des dotations financières de la wilaya de Mila au titre de ‘‘Blanche Algérie’’ 2011-2014.....	167
Tableau n° 102 : La dotation par habitant dans la wilaya de Mila au titre du programme ‘‘Blanche Algérie’’ 2011-2014.....	168
Tableau n° 103 : Répartition spatiale par secteurs des dotations financières au titre des projets DEV-COM au 31/12/2004.....	169
Tableau n° 104 : Répartition des projets DEV-COM par secteurs dans la wilaya de Mila en 2015.....	170
Tableau n° 105 : Dotation financière par habitant dans le cadre du programme DEV-COM par secteurs dans la wilaya de Mila en 2015.....	170
Tableau n° 106 : Domaines couverts par Doing Business « 10 aspects de la réglementation des affaires » en 2019.....	173
Tableau n° 107 : Quelques indicateurs de PME en Algérie au 30/06/2019.....	185
Tableau n° 108 : Densité des PME en Algérie.....	185
Tableau n° 109 : Typologie des PME par taille en Algérie au 30/06/2019.....	186
Tableau n° 110 : Nature juridique des PME en Algérie.....	186
Tableau n° 111 : Répartition des PME publiques par secteurs d’activités.....	187
Tableau n° 112 : Répartition des PME privées par secteur d’activité.....	187
Tableau n° 113 : Répartition spatiale des PME en Algérie.....	188
Tableau n° 114 : Evolution de la population globale des PME en Algérie (S1/2018-S1/2019).....	188
Tableau n° 115 : Evolution de l’emploi par type de PME en Algérie (S1/2018-S1/2019).....	189
Tableau n° 116 : Mortalité des PME privées en Algérie.....	189
Tableau n° 117 : Mortalité des PME privées par secteurs d’activités (personnes morales).....	189
Tableau n° 118 : La mortalité des PME privées (personnes physiques).....	190
Tableau n° 119 : Typologie des PME dans la wilaya de Mila.....	190

Tableau n° 120 : Evolution de la population des PME dans la wilaya de Mila entre 2015-2016.....	191
Tableau n° 121 : Répartition de la PME par secteurs d'activités dans la wilaya de Mila 2016.....	192
Tableau n° 122 : Répartition de la PME locale selon les groupes d'activités professionnelles.....	193
Tableau n° 123 : Répartition spatiale des PME dans la wilaya de Mila 2016.....	194
Tableau n° 124 : Etat du dispositif ANSEJ du 01/01/2008 au 31/12/2017.....	196
Tableau n° 125 : Répartition des PME financées par L'ANSEJ par secteurs d'activité et mode de financement dans la wilaya de Mila 2008-2017.....	197
Tableau n° 126 : le bilan des PME créées dans le cadre de l'ANSEJ dans la wilaya de Mila 2008-2018.....	198
Tableau n° 127 : Répartition spatiale des dotations financières au titre de l'ANSEJ dans la wilaya de Mila 2008-2018.....	199
Tableau n° 128 : Répartition spatiale des PME créées 2008-2018.....	200
Tableau n° 129 : Répartition des PME créées par l'ANSEJ par secteurs d'activités dans la wilaya de Mila 2008-2018.....	201
Tableau n° 130 : Répartition spatiale des dotations financières au titre de l'ANSEJ dans la wilaya de Mila 2008-2018.....	202
Tableau n° 131 : Répartition spatiale des bénéficiaires de microcrédits PNR « achat matière première » à la fin 2016.....	205
Tableau n° 132 : Répartition spatiale des bénéficiaires de microcrédit au titre du dispositif ANGEM dans le cadre du financement triangulaire dans la wilaya de Mila au 31/05/2010.....	206
Tableau n° 133 : Répartition spatiale des bénéficiaires de microcrédit « PNR » et Projets dans la wilaya de Mila au 31/05/2010.....	207
Tableau n° 134 : Evolution des montants alloués aux microcrédits au titre de l'ANGEM dans la wilaya de Mila 2010-2013.....	208
Tableau n° 135 : Evolution du nombre de microcrédits attribués par secteurs d'activités au titre de l'ANGEM dans la wilaya de Mila 2010-2013.....	208
Tableau n° 136 : Evolution du nombre d'emploi crée dans le cadre de l'ANGEM dans la wilaya de Mila 2010-2013.....	209
Tableau n° 137 : Evolution des montants alloués aux projets PNR financés au titre de l'ANGEM dans la wilaya de Mila 2010-2013.....	209
Tableau n° 138 : Evolution du nombre de projets PNR financés dans le cadre de l'ANGEM dans la wilaya de Mila 2010-2013.....	209
Tableau n° 139 : Evolution des emplois créés par les projets PNR dans le cadre de l'ANGEM dans la wilaya de Mila 2010-2013.....	210
Tableau n° 140 : Evolution du nombre de de demandes de financement au niveau de l'ANGEM 2010-2014.....	210
Tableau n° 141 : Comparaison du nombre de projets entre les différents dispositifs de crédits (CNAC, ANGEM, et ANSEJ) 2010-2013.....	211
Tableau n° 142 : Répartition spatiale des projets financés dans le cadre de l'ANDI 2011-2016.....	212
Tableau n° 143 : ventilation des projets financés par l'ANDI par secteurs d'activités 2011-2016.....	213
Tableau n° 144 : Projets hébergés au niveau de la pépinière d'entreprises dans la wilaya de Mila.....	216
Tableau n° 145 : Les projets hébergés par secteurs d'activités.....	216
Tableau n° 146 : Les capacités d'accueil des infrastructures de l'artisanat et des métiers.....	218
Tableau n° 147 : Etat de l'affiliation à la carte artisan dans la wilaya de Mila au juin 2019.....	220
Tableau n° 148 : Etat de la création des postes d'emploi.....	220

Tableau n° 149 : Etat de la qualification dans la wilaya de Mila.....	221
Tableau n° 150 : Formation dans le cadre du « Fonds National pour la Promotion des Activités Artisanales ».....	221
Tableau n° 151 : Formation conventionnée avec des artisans.....	222
Tableau n° 152 : Situation des locaux à usage professionnel « programme président » dans la wilaya de Mila au 31/05/2010.....	223
Tableau n° 153 : Répartition spatiale des locaux réalisés dans la wilaya de Mila en 2019.....	224
Tableau n° 154 : Dotations financières au titre du programme des locaux dans la wilaya de Mila.....	225
Tableau n° 155 : Consistance et situation de la zone industrielle de Chelghoum Laid.....	228
Tableau n° 156 : Consistance et situation de la zone industrielle de Boukarana - Chelghoum Laid.....	229
Tableau n° 157 : Répartition spatiale des zones d'activités.....	230
Tableau n° 158 : Situation des zones d'activités.....	231
Tableau n° 159 : Surfaces non attribuées au niveau de ZA et ZI.....	232
Tableau n° 160 : Etat des surfaces viabilisées.....	232
Tableau n° 161 : Taille moyenne des lots dans les zones d'activités et les zones industrielles de la wilaya de Mila.....	233
Tableau n° 162 : Typologie des entreprises industrielles questionnées de la ZI de Chelghoum Laid par statut de création.....	234
Tableau n° 163 : Statut juridique des entreprises industrielles questionnées.....	235
Tableau n° 164 : Répartition par branches industrielles des entreprises questionnées.....	235
Tableau n° 165 : Nombre de salariés dans les entreprises industrielles questionnées.....	236
Tableau n° 166 : Nombre de femmes salariées dans les entreprises questionnées.....	237
Tableau n° 167 : Nombre de cadres dans les entreprises industrielles questionnées.....	237
Tableau n° 168 : Origine géographique du propriétaire de l'entreprise.....	238
Tableau n° 169 : Origine géographique des salariés.....	238
Tableau n° 170 : perspectives de recrutements à court et moyen terme.....	239
Tableau n° 171 : Baie de recrutement des salariés.....	239
Tableau n° 172 : Accès aux contrats aidés dans le recrutement des salariés.....	240
Tableau n° 173 : Principales difficultés rencontrées avec les salariés.....	240
Tableau n° 174 : La part des salaires dans le chiffre d'affaires.....	241
Tableau n° 175 : Les facteurs de blocages des PME.....	241
Tableau n° 176 : Marché d'approvisionnement.....	241
Tableau n° 177 : Marché de vente.....	242
Tableau n° 178 : Objectif de la création de l'entreprise.....	243
Tableau n° 179 : Indicateurs d'emplois estimés à la fin de l'année 2016.....	250
Tableau n° 180 : Répartition des demandes d'emplois dans le cadre du DAIP selon les tranches d'âge et le genre en 2017.....	252
Tableau n° 181 : Répartition des offres d'emplois par secteurs d'activités et types de contrats dans le cadre du DAIP en 2017.....	253
Tableau n° 182 : Répartition des placements dans le cadre du DAIP par secteur juridique et par genre dans la wilaya de Mila 2017.....	253
Tableau n° 183 : Répartition des offres d'emplois enregistrés dans le cadre du CTA par secteurs d'activités et niveau d'instruction dans la wilaya de Mila en 2017.....	254
Tableau n° 184 : Situation de l'emploi créé au titre du programme DAIP du dispositif d'aide à l'insertion Professionnelle en 2017.....	254
Tableau n° 185 : Répartition spatiale des bénéficiaires de L'AFS dans la wilaya de Mila en 2017.....	256
Tableau n° 186 : Emplois créés dans le cadre du dispositif « Emploi salarié d'initiative locale » en 2014.....	257

Tableau n° 187 : Répartition des demandes d'emplois dans la wilaya de Mila selon les tranches d'âge et le genre en 2017.....	257
Tableau n° 188 : Répartition des demandes d'emploi enregistrés selon la qualification et le genre dans la wilaya de Mila en 2017.....	257
Tableau n° 189 : Offres d'emplois selon le secteur juridique et les secteurs d'activités hors DAIP en 2017.....	258
Tableau n° 190 : Répartition des placements effectués par secteurs d'activités et secteurs juridiques dans la wilaya de Mila en 2017.....	258
Tableau n° 191 : Répartition des placements effectués par niveaux de qualification et genre dans la wilaya de Mila en 2017.....	259
Tableau n° 192 : Répartition des placements effectués par niveaux d'instruction dans la wilaya de Mila en 2017.....	259
Tableau n° 193 : Bilan de la création de la micro – entreprises dans le cadre de l'ANSEJ à la fin 2016.....	260
Tableau n° 194 : Répartition des postes d'emplois créés par secteur d'activité des entreprises créées dans le cadre du dispositif ANSEJ dans la wilaya de Mila à la fin 2016.....	261
Tableau n° 195 : Répartition des projets financés et postes d'emplois créés par secteurs d'activités au titre du CNAC dans la wilaya de Mila du 01/04/2004 au 31/12/2015.....	261
Tableau n° 196 : Répartition des postes d'emploi créés dans le cadre de l'ANGEM par secteurs d'emplois dans la wilaya de Mila 2010-2013.....	262
Tableau n° 197 : Evolution des emplois créés par les projets PNR dans le cadre de l'ANGEM dans la wilaya de Mila 2010-2013.....	262
Tableau n° 198 : Répartition des projets financés et postes d'emplois créés dans le cadre du crédit islamique par secteurs d'activités dans la wilaya de Mila 2004-2013.....	263
Tableau n° 199 : Répartition spatiale de la population occupée par secteur d'activité 2009.....	264
Tableau n° 200 : Répartition de la population occupée par secteurs d'activités à la fin de l'année 2015.....	265
Tableau n° 201 : Répartition spatiale des emplois créés par les PME dans la wilaya de Mila en 2017.....	266
Tableau n° 202 : Répartition de l'emploi créée par la PME locale selon les secteurs d'activités dans la wilaya de Mila en 2017.....	267
Tableau n° 203 : Exploitations et emplois agricoles à Mila campagne 2016/2017.....	267
Tableau n° 204 : Répartition spatiale de l'emploi dans le secteur primaire par type d'exploitation dans la wilaya de Mila campagne 2016/2017.....	268
Tableau n° 205 : Répartition des commerçants selon la nature de l'activité dans la wilaya de Mila en 2017.....	269
Tableau n° 206 : Emploi dans le secteur du tourisme (établissements hôteliers).....	269
Tableau n° 207 : L'emploi généré par le tourisme thermal dans la wilaya de Mila.....	270
Tableau n° 208 : Emplois générés par les agences de voyages.....	270
Tableau n° 209 : Emplois générés par le secteur de l'artisanat.....	271
Tableau n° 210 : Répartition de l'effectif des unités de l'industrie de transformation et de l'emploi industriels selon les branches d'activité en 2017.....	272
Tableau n° 211 : Répartition de l'effectif des unités des services liés à l'industrie et de l'emploi industriels selon les branches d'activités.....	273
Tableau n° 212 : Emplois créés dans le secteur industriel public.....	273
Tableau n° 213 : Situation du parc logements de la wilaya de Mila par communes de résidence et par dispersion en 2008.....	276
Tableau n° 214 : Répartition spatiale du parc logement total selon le statut d'occupation du logement et le TOL dans la wilaya de Mila en 2008.....	278
Tableau n° 215 : Répartition des logements habités selon le type de construction 2008.....	279
Tableau n° 216 : Répartition des logements par nombre de pièces 2008.....	281

Tableau n° 217 : Répartition spatiale du taux de scolarisation des 6-15 ans dans la wilaya de Mila en 1998.....	283
Tableau n° 218 : Répartition spatiale du taux de scolarisation des 6-15 ans dans la wilaya de Mila en 2008.....	285
Tableau n° 219 : Etat de la scolarisation au préscolaire dans la wilaya de Mila pour l'année scolaire 2016-2017.....	286
Tableau n° 220 : Etat de l'encadrement du préscolaire dans la wilaya de Mila pour l'année scolaire 2016-2017.....	287
Tableau n° 221 : Etat de la restauration du préscolaire dans la wilaya de Mila pour l'année scolaire 2016-2017.....	288
Tableau n° 222 : Etat de scolarisation au cycle primaire dans la wilaya de Mila pour l'année scolaire 2016- 2017.....	290
Tableau n° 223 : Etat de l'encadrement du cycle primaire dans la wilaya de Mila pour l'année scolaire 2017-2018.....	291
Tableau n° 224 : Etat de la restauration du cycle primaire dans la wilaya de Mila pour l'année 2017-2018.....	292
Tableau n° 225 : Etat de scolarisation au cycle moyen dans la wilaya de Mila pour l'année scolaire 2017-2018.....	293
Tableau n° 226 : Etat de l'encadrement du cycle moyen dans la wilaya de Mila pour l'année scolaire 2017-2018.....	295
Tableau n° 227 : Etat de la restauration du cycle moyen dans la wilaya de Mila pour l'année 2017-2018.....	296
Tableau n° 228 : Etat de scolarisation de l'enseignement secondaire dans la wilaya de Mila pour l'année scolaire 2017-2018.....	298
Tableau n° 229 : Etat de l'encadrement de l'enseignement secondaire dans la wilaya de Mila pour l'année 2017-2018.....	299
Tableau n° 230 : Etat de la restauration de l'enseignement secondaire dans la wilaya de Mila pour l'année 2017-2018.....	300
Tableau n° 231 : Etat de l'hébergement de l'enseignement secondaire dans la wilaya de Mila pour l'année 2017-2018.....	301
Tableau n° 232 : Effectif des Etudiants par filière en graduation au 31/12/2017.....	301
Tableau n° 233 : Encadrement universitaire en 2017.....	302
Tableau n° 234 : Infrastructures des œuvres universitaires (résidence universitaire).....	302
Tableau n° 235 : Répartition spatiale des centres de formation professionnelle en 2017 dans le secteur public.....	303
Tableau n° 236 : L'institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP)...	304
Tableau n° 237 : Situation de l'Apprentissage au 31/12/2017.....	304
Tableau n° 238 : Formation en cours du soir.....	305
Tableau n° 239 : Formation au profit de la femme au foyer.....	306
Tableau n° 240 : Répartition des établissements publics hospitaliers par capacités d'accueil de la wilaya.....	308
Tableau n° 241 : Répartition des spécialités médicales par établissements publics hospitaliers dans la wilaya de Mila.....	309
Tableau n° 242 : Taux de couverture sanitaire dans la wilaya de Mila.....	310
Tableau n° 243 : Taux d'encadrement sanitaire dans la wilaya de Mila.....	312
Tableau n° 244 : Répartition spatiale des complexes sportifs de proximité.....	313
Tableau n° 245 : Répartition spatiale des maisons de jeunes.....	314
Tableau n° 246 : Auberges de jeunes.....	314
Tableau n° 247 : Répartition spatiale par commune des stades communaux, aires de jeux et stations de natation.....	315
Tableau n° 248 : Répartition spatiale par communes des Salles polyvalentes, salles OMS, Stades omnisports, complexes sportifs et piscine semi olympique.....	316
Tableau n° 249 : Situation des infrastructures culturelles par commune au 31/12/2017.....	317

Tableau n° 250: Apports en eaux dans la wilaya de Mila.....	318
Tableau n° 251: les retenues collinaires.....	320
Tableau n° 252 : Répartition spatiale de la ressource souterraine en eau exploitée dans la wilaya de Mila en 2017.....	321
Tableau n° 253 : La répartition spatiale des puits dans la wilaya de Mila.....	322
Tableau n° 254 : Répartition spatiale des sources dans la wilaya de Mila.....	323
Tableau n° 255 : Répartition spatiale des forages dans la wilaya de Mila.....	324
Tableau n° 256 : Répartition spatiale des besoins de la population de la wilaya de Mila en eau potable au 31-12-2017.....	325
Tableau n° 257 : Répartition spatiale des dotations des habitants de la wilaya de Mila en eau potable.....	326
Tableau n° 258 : Répartition spatiale de la ressource en eau agricole et eau industrielle dans la wilaya de Mila au 31/12/2017.....	327
Tableau n° 259 : Répartition spatiale des ouvrages de stockage dans la wilaya de Mila au 31/12/2017.....	328
Tableau n° 260 : Répartition spatiale des infrastructures de stockage dans la wilaya de Mila au 31/12/2017.....	329
Tableau n° 261 : Situation du réseau d'AEP et du taux de raccordement par commune dans la wilaya de Mila.....	330
Tableau n° 262 : situation du réseau de l'assainissement et du taux de raccordement par commune au 31/12/2017.....	331
Tableau n° 263 : Situation des taux de couverture en électricité et en gaz naturel par commune dans la wilaya de Mila 2017.....	333
Tableau n° 264 : Répartition des chemins communaux CC de la wilaya de Mila selon les types et l'état.....	335
Tableau n° 265: Répartition des échantillons par communes.....	340
Tableau n° 266 : Répartition des échantillons par dispersion.....	340
Tableau n° 267 : Allocation des échantillons par communes et par dispersion.....	341
Tableau n° 268 : Satisfaction à l'égard des services sanitaires dans la wilaya de Mila.....	342
Tableau n° 269 : Satisfaction à l'égard des équipements sanitaires dans la wilaya de Mila.....	343
Tableau n° 270 : Satisfaction global concernant les services de l'éducation dans la wilaya de Mila.....	344
Tableau n° 271 : Satisfaction global à l'égard des équipements éducatifs dans la wilaya de Mila.....	345
Tableau n° 272 : Satisfaction global concernant les services de formation professionnelle dans la wilaya de Mila.....	346
Tableau n° 273 : Satisfaction à l'égard des équipements de formation professionnelle dans la wilaya de Mila.....	347
Tableau n° 274 : Satisfaction global concernant les services de l'enseignement supérieur dans la wilaya de Mila.....	348
Tableau n° 275 : Satisfaction à l'égard des équipements d'enseignement supérieur dans la wilaya de Mila.....	349
Tableau n° 276 : Satisfaction à l'égard des services culturels dans la wilaya de Mila....	350
Tableau n° 277 : Satisfaction à l'égard des équipements culturels dans la wilaya de Mila.....	351
Tableau n° 278 : La facilité de trouver un bon emploi par wilaya dans la wilaya de Mila.....	352
Tableau n° 279 : La facilité de trouver un logement de qualité à un prix raisonnable dans la wilaya de Mila.....	353
Tableau n° 280 : La dépense des ressources de la commune de manière responsable dans la wilaya de Mila.....	354

Tableau n° 281 : Satisfaction à l'égard des espaces publics (marchés, zones piétonnes) dans la wilaya de Mila.....	355
Tableau n° 282 : Satisfaction à l'égard de la beauté des rues et des édifices dans son quartier dans la wilaya de Mila.....	356
Tableau n° 283 : Satisfaction à l'égard des espaces verts (parcs et jardins publics) dans la wilaya de Mila.....	357
Tableau n° 284 : Satisfaction à l'égard des loisirs de plein air (tels que la marche ou le cyclisme) dans la wilaya de Mila.....	358
Tableau n° 285 : Satisfaction à l'égard des installations sportives (tels que terrains et salles de sport) dans la wilaya de Mila.....	359
Tableau n° 286 : Moyens de transport les plus utilisés pour les déplacements quotidiens dans la wilaya de Mila.....	360
Tableau n° 287 : Satisfaction à l'égard des transports publics.....	361
Tableau n° 288 : Satisfaction à l'égard de l'emplacement de l'habitation dans la wilaya de Mila.....	362
Tableau n° 289 : Satisfaction à l'égard de l'état de l'intérieur de l'habitation dans la wilaya de Mila.....	363
Tableau n° 290 : Satisfaction à l'égard de l'état de l'autour de l'habitation.....	364
Tableau n° 291 : Satisfaction à l'égard des chemins d'accès à l'habitation dans la wilaya de Mila.....	365
Tableau n° 292 : La facilité d'accès aux établissements dans la wilaya de Mila.....	366
Tableau n° 293 : Les horaires d'ouverture des établissements dans la wilaya de Mila...	367
Tableau n° 294 : La facilité à entrer en contact avec les interlocuteurs des établissements (guichet, téléphone, internet) dans la wilaya de Mila.....	369
Tableau n° 295 : Satisfaction à l'égard de la confiance dans le fait de la prise en compte de sa demande par les établissements.....	369
Tableau n° 296 : L'amabilité des interlocuteurs au sein des établissements.....	370
Tableau n° 297 : La confiance accordée par l'interlocuteur aux déclarations au sein des établissements dans la wilaya de Mila.....	371
Tableau n° 298 : La communication du délai de traitement de la demande par les établissements.....	372
Tableau n° 299 : La clarté du vocabulaire (écrit et parlé) des établissements.....	373
Tableau n° 300 : Comparaison du niveau de vie actuel avec celui de 10 ans avant dans la wilaya de Mila.....	374
Tableau n° 301 : Satisfaction à l'égard des dépenses de scolarisation.....	375
Tableau n° 302 : Satisfaction à l'égard des dépenses de soins.....	376
Tableau n° 303 : Satisfaction à l'égard des dépenses de transport (travail, approvisionnement, autres déplacements).....	377
Tableau n° 304 : Satisfaction à l'égard de la consommation d'eau (Facture d'eau, citerne, vendeur d'eau, eaux minérales) dans la wilaya de Mila.....	377
Tableau n° 305 : Satisfaction à l'égard de la consommation du Téléphone fixe et mobile (Facture, Flexy) dans la wilaya de Mila.....	379
Tableau n° 306 : Satisfaction à l'égard de la consommation de l'internet (fixe et mobile) dans la wilaya de Mila.....	380
Tableau n° 307 : Satisfaction à l'égard de la consommation du gaz.....	381
Tableau n° 308 : Satisfaction avec l'environnement dans le quartier ou la ville (pollution, propreté, la collecte des déchets, ... etc.).....	382
Tableau n° 309 : Satisfaction concernant la sécurité (risque de vols, d'agressions, etc.) dans la wilaya de Mila.....	383
Tableau n° 310 : Le montant minimum nécessaire d'un ménage par mois pour vivre dans la wilaya de Mila.....	384
Tableau n° 311 : La situation financière actuelle des ménages.....	385
Tableau n° 312 : Comparaison du niveau de vie du ménage par rapport aux autres ménages de la commune.....	386

Tableau n° 313 : Suffisance de la nourriture consommée le mois dernier.....	387
Tableau n° 314 : Suffisance de logement du ménage.....	388
Tableau n° 315 : Suffisance des soins de santé du ménage.....	389
Tableau n° 316 : La scolarité des enfants du ménage.....	390
Tableau n° 317 : Satisfaction globale sur la vie en général.....	390
Tableau n° 318 : Satisfaction à l'égard de son emploi.....	391
Tableau n° 319 : Etat des revenus du ménage dans la wilaya de Mila.....	392
Tableau n° 320 : Information sur l'évolution des projets et participation aux réunions et tables rondes d'analyse des projets.....	393
Tableau n° 321 : Information sur les animations locales (manifestations culturelles, associatives, sportives, municipales...) dans la wilaya de Mila.....	394
Tableau n° 322 : Information sur les projets à venir ou en cours.....	394
Tableau n° 323 : Faire l'objet d'une consultation lors de l'identification et la réalisation des projets communautaires dans la wilaya de Mila.....	395
Tableau n° 324 : Le secteur auquel l'Etat devrait concentrer ses efforts pour améliorer les conditions de vie de la population.....	396

Table des matières

Matières	pages
1- Introduction générale.....	01
2- Problématique.....	02
3- Les Hypothèses de recherche.....	04
4- Méthodologie d'approche.....	04
5- Revue de la littérature	06
6- Plan de travail.....	08
Chapitre I : cadre conceptuel, présentation de la zone d'étude & population et armature urbaine	
I- Concepts et définitions.....	09
1- Concepts et définitions relatifs au développement et à l'investissement	09
1-1 Définir le développement sous différents aspects	09
1-2 Développement local : concepts et définitions.....	09
1-3 Définition du développement territorial.....	11
1-4 L'approche territoriale du développement local.....	11
1-5 Définition de l'investissement en géographie économique.....	12
1-6 Qu'entend-on par investissement public.....	13
1-7 Investissement Privé : Qu'est-ce que l'investissement privé ?.....	15
2- Définitions et concepts relatifs à la PME.....	16
2-1 Définitions de l'entreprise.....	16
2-2 Classification des entreprises.....	17
2-2-1 Classification par secteur économique (déterminé par leur activité principale).....	17
2-2-2 Classification de l'union européenne.....	17
2-2-3 Classification par branche et secteur d'activité (classification INSEE).....	18
2-3 Définition des PME dans le monde.....	18
2-3-1 Définition des PME en Tunisie.....	18
2-3-2 Définition de la PME aux Etats Unis.....	18
2-3-3 Définition de la PME au Canada.....	18
2-3-4 Définition de la PME Au Maroc.....	19
2-3-5 Définition de la PME au Burkina Faso.....	19
2-4 Définition de la PME dans la législation Algérienne : vers une nouvelle redéfinition.....	20
2-5 Quelques définitions relatives à la PME.....	20
2-6 Classification de la PME par taille en Algérie.....	20
2-7 Définition de la population active.....	21
2-7-1 Définition de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE).....	21
2-7-2 Définition du bureau international du travail (BIT).....	22
2-7-3 Définition de la comptabilité nationale française.....	22
2-7-4 Définition l'organisation internationale du travail (OIT).....	22
2-7-5 Définition de l'office national de statistiques (ONS).....	22
II- Présentation de l'aire d'étude.....	23
1- Etymologie et histoire de développement de la wilaya de Mila.....	23
1-1 La période de la préhistoire.....	23
1-2 La période Ottomane en Algérie.....	24

1-3 L'occupation française en Algérie.....	25
1-4 La période post indépendance en Algérie.....	26
2- Situation de la wilaya de Mila.....	27
2-1 Sur les plans spatial et positionnel.....	27
2-2 En termes de superficie.....	28
2-3 Sur le plan administratif.....	29
2-4 Sur le plan du découpage territorial	30
3- Caractéristiques des milieux physiques et naturels.....	30
3-1 Sur les plans physique et naturel.....	30
3-1-1 Une zone de hautes montagnes au Nord	30
3-1-2 Une zone de piémonts et collines au centre.....	31
3-1-3 Une zone de hautes plaines au Sud.....	31
4- Le relief.....	31
4-1 L'ensemble des hautes montagnes.....	32
4-2 L'ensemble des piémonts et collines.....	33
4-3 L'ensemble des hautes plaines.....	34
III- La population et l'armature urbaine de la wilaya de Mila.....	36
1- Evolution démographique de la population de la wilaya de Mila : une évolution démographique rapide.....	36
2- Répartition spatiale de la population de la wilaya de Mila : un phénomène urbain en expansion rapide.....	37
3- Répartition spatiale par dispersion de la population de la wilaya de Mila : population à tendance à se concentrer.....	38
4- Evolution de la population agglomérée de la wilaya de Mila.....	39
5- Evolution des taux d'accroissements annuels dans la wilaya de Mila : Proches des taux nationaux.....	40
6- L'accroissement démographique des communes et leur statut migratoire.....	42
7- Taille des ménages de la wilaya de Mila : des ménages de grande taille.....	43
8- Densités résidentielles dans la wilaya de Mila.....	44
9- Typologie des communes de la wilaya de Mila selon le degré d'urbanisation.....	46
10- Indicateurs d'urbanisation et classification des communes de la wilaya de Mila.....	47
11- Evolution des indices de l'urbain dans la wilaya de Mila entre 1987 et 2008.....	48
12- Les agglomérations classées urbaines selon leurs strates d'appartenance et leurs populations de la wilaya de Mila en 1998 et 2008.....	49
13- Les agglomérations nouvellement urbaines de la wilaya de Mila en 2008.....	50
14- Les agglomérations semi rurales de la wilaya de Mila en 2008.....	50
15- L'analyse de l'armature urbaine de la wilaya de Mila.....	51
15-1 L'analyse de l'armature urbaine selon la hiérarchie des centres.....	51
15-2 L'analyse de l'armature urbaine en fonction des volumes de la population.....	52
15-2-1 Classification des agglomérations selon la taille.....	52
15-2-2 Classification des agglomérations selon la taille et le rang (la loi de Zipf).....	53
15-3 Armature urbaine et hiérarchie fonctionnelle.....	56
15-3-1 Classification des centres selon leur niveau d'équipement.....	56
15-3-2 L'armature urbaine et l'encadrement territorial : les commerces et les services.....	58
15-3-2-1 Indicateurs de spécificité (quotients de localisation).....	58
15-3-2-2 Quotients de localisation de la wilaya de Mila.....	59
Conclusion.....	66

Chapitre II : Les programmes de développement et d'investissement

I-Les programmes communaux de développement PCD : « Levier du développement local »l.....	67
1- Les PCD : Pilier du développement local.....	67
2- Historique des PCD.....	67
3- Financement des PCD.....	68
4- Les PCD et les articulations hiérarchisées.....	68
5- Processus d'élaboration des PCD.....	69
6- Nature des projets inscrits dans les PCD et les secteurs d'intervention.....	69
II- Les investissements alloués au titre des programmes communaux de développement (PCD).....	70
1- Evolution des dotations allouées au PCD au titre des différents programmes quinquennaux en Algérie.....	70
2- Bilan physique et financier des plans communaux de développement (PCD) durant le quinquennal 2010-2014.....	70
3- Le bilan des réalisations physiques par secteurs durant le quinquennal 2010-2014.....	71
4- Bilan physique et financier des PCD dans la wilaya de Mila 1999-2016.....	72
4-1 Nombre d'opérations enregistrées au titre des PCD 1999-2016.....	73
4-2 Répartition spatiale des dotations financières au titre des PCD dans la wilaya de Mila 1999-2016.....	74
4-3 Répartition spatiale du nombre d'opérations par secteurs au titre du PCD dans la wilaya de Mila 1999-2016.....	75
4-4 L'état de la consommation des dotations financières 1999-2016 au titre des PCD par communes dans la wilaya de Mila.....	76
4-5 L'évolution de la consommation des dotations financières 1999-2016 au titre des PCD par années dans la wilaya de Mila.....	77
4-6 L'état de la consommation des dotations financières 1999-2016 au titre des PCD par secteurs dans la wilaya de Mila.....	78
4-7 Répartition de la dotation financière par habitant et par secteurs au titre des PCD dans la wilaya de Mila 1999-2016.....	78
4-8 Répartition spatiale de la dotation financière par habitant au titre des PCD dans la wilaya de Mila 1999-2016.....	79
4-9 Répartition des projets PCD par dispersion.....	80
4-10 Répartition du nombre de projets PCD par dispersion dans la wilaya de Mila 2008-2015.....	82
4-11 Répartition de la dotation financière par habitant des PCD par dispersion dans la wilaya de Mila 2008-2015.....	83
5 Insuffisances et défaillances en dépit des efforts considérables des pouvoirs publics.....	84
III-Les investissements alloués dans le cadre des programmes sectoriels déconcentrés (PSD).....	88
1- Objectifs des PSD.....	88
2- La situation physique et financière des PSD réalisés dans la wilaya de Mila 1999-2017.....	89
3- Répartition de la dotation financière par habitant et par secteurs au titre des PSD dans la wilaya de Mila 1999-2017.....	90
4- Répartition des opérations d'investissement et dotations financières au titre des PSD par sous-secteurs d'intervention dans la wilaya de Mila 1999-2017.....	90
5- Répartition de la dotation financière par habitant au titre du PSD par sous-secteurs dans la wilaya de Mila 1999.....	91
6- Evolution du nombre d'opérations et dotations financières au titre des PSD dans la wilaya de Mila 1999-2017.....	92
7- Exemple d'échec d'un projet à caractère communautaire.....	93

7-1 Description du projet.....	94
IV- Les programmes spécifiques.....	95
1- Le PSRE 2001-2004.....	95
1-1 Répartition des opérations et des dotations financières au titre du PSRE dans la wilaya de Mila 2001-2004.....	95
1-2 Répartition des opérations et des dotations financières au titre des PSRE dans la wilaya de Mila par secteurs 2001-2004.....	96
1-3 Répartition de la dotation par habitant et par secteurs du programme des PSRE dans la wilaya de Mila 2001-2005.....	97
2- Le PCSCE (Programme Complémentaire de Soutien à la Croissance Economique) 2005-2008.....	97
2-1 Evolution des autorisations de programmes octroyés au titre du PCSCE dans la wilaya de Mila 2005-2008.....	98
2-2 Evolution de la dotation financière au titre du PCSCE dans la wilaya de Mila 2005-2008.....	98
2-3 Répartition financière par secteurs au titre des PCSCE dans la wilaya de Mila en 2006.....	99
2-4 Répartition de la dotation par habitant et par secteurs au titre du programme PCSCE dans la wilaya de Mila en 2006.....	99
3-Programme des hauts plateaux dans la wilaya de Mila.....	99
3-1 Ventilation sectorielle des AP au titre du programme des hauts plateaux inscrits dans le cadre des PSD 2006-2008.....	100
3-2 Répartition de la dotation par habitant et par sous-secteurs au titre du programme des hauts plateaux inscrits dans le cadre des PSD 2006-2008.....	101
3-3 Répartition des dotations financières par sous-secteurs au titre du programme des hauts plateaux inscrits dans le cadre des PCD 2006-2008.....	101
3-4 Répartition de la dotation par habitant et par sous-secteurs au titre du programme des hauts plateaux inscrits dans le cadre des PCD 2006-2008.....	102
V- Les subventions allouées à la wilaya de Mila : une répartition spatiale hétérogène et déséquilibrée.....	102
1- Répartition spatiale des subventions sur le budget de la wilaya à Mila 2002 – 2008...102	
2- Dotation par habitant dans le cadre du budget de la wilaya à Mila 2002-2008.....104	
3- Répartition des subventions de la wilaya par sous-secteurs à Mila 2002-2008.....106	
4- Répartition de la dotation par habitant par sous-secteur au titre des subventions sur budget de la wilaya à Mila 2002-2008.....106	
5- Evolution des subventions sur budget de la wilaya à Mila 2002-2008.....107	
6- Répartition spatiale des dotations financières au titre du budget de la wilaya à Mila 2005- 2015.....109	
7- Répartition des dotations financières au titre du Budget de la Wilaya par secteurs d'intervention dans l'ensemble des communes de la wilaya de Mila.....110	
VI- Programme de soutien aux collectivités locales.....110	
1- Financement des collectivités locales en Algérie.....110	
2- La contribution de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales (ex-FCCL) au développement local et la refonte du FCCL.....111	
2-1 Les attributions du FCCL.....111	
2-2 Organisation et fonctionnement du FCCL.....112	
2-3 Les ressources du FCCL.....113	
2-4 Les interventions du FCCL.....114	
3- Les interventions du FCCL dans la wilaya de Mila.....114	
3-1 Evolution des dotations financières allouées à la wilaya de Mila dans le cadre du FCCL 2005- 2008.....114	
4- L'attribution de la péréquation en Algérie.....115	
4-1 L'attribution de la péréquation dans la wilaya de Mila 2015- 2017.....115	
5- La dotation de service public en Algérie.....116	
6- La dotation de service public dans la wilaya de Mila.....117	

7- Les subventions exceptionnelles octroyées aux communes en Algérie.....	117
8- Les subventions exceptionnelles allouées à la wilaya de Mila.....	118
9- Dotation pour l'entretien et le gardiennage des écoles primaires en Algérie.....	118
10- Dotation pour l'entretien et le gardiennage des écoles primaires dans la wilaya de Mila.....	118
11- Programme de renforcement des parcs communaux en matériels roulants.....	119
12- Programme de réalisation et équipement des bibliothèques et salles de lecture au niveau des communes.....	119
13- Programme de réalisation de crèches au niveau des communes.....	119
14- Les subventions d'équipement aux communes de la wilaya de Mila.....	119
14-1 La réalisation d'antennes administratives communales de la wilaya de Mila.....	119
14-2 Programme de renforcement des parcs communaux en matériels roulants de la wilaya de Mila.....	120
14-3 Programme de réalisation et équipement des bibliothèques et salles de lecture au niveau des communes de la wilaya de Mila.....	121
14-4 Programme de réalisation de crèches au niveau des communes de la wilaya de Mila.....	121
15- Exemple d'intervention du FCCL dans la wilaya de Mila.....	122
VII- L'autofinancement (prélèvement) : Incapacité financière des communes.....	122
1- L'autofinancement dans la wilaya de Mila.....	123
2- Répartition spatiale des prélèvements dans l'ensemble des communes de la wilaya de Mila en 2015.....	123
3- Répartition des montants de prélèvement dans la wilaya de Mila par dispersion en 2015.....	124
4- Répartition du nombre d'opérations du prélèvement dans la wilaya de Mila par dispersion en 2015.....	125
VIII- Les Programmes de Développement Agricole et Rural.....	125
1- Les politiques agricoles et rurales en Algérie.....	126
1-1 La première étape 1962-1970 : « primauté donnée au social ».....	126
1-2 La révolution agraire 1971-1980 : « tentative de transformation du monde agricole et rural ».....	126
1-3 Etape de libération 1981-1990 : « les premières mesures de libération et l'amélioration des performances ».....	126
1-4 Etape des mesures d'ajustement structurel 1990-2000 : « lancement des réformes ».....	127
1-5 L'avènement du PNDA (2000-2002).....	128
1-6 Le renouveau rural En Algérie : « Développement Rural Durable Intégré ».....	128
1-7 Nouveau plan d'action du gouvernement (2015-2019) : « priorité mise sur le développement agricole national et la valorisation des produits agricoles ».....	130
2- Le financement du secteur agricole dans la wilaya de Mila.....	130
2-1 Répartition des financements par type d'action.....	130
2-1-1 Le Crédit "RFIG".....	131
2-1-2 L'Aide à l'acquisition d'équipements agricoles fabriqués localement.....	131
2-1-3 Prise en charge des dégâts occasionnés par les intempéries.....	131
2-1-4 Récolte 2009 « Primes de Multiplication ».....	131
2-1-5 Primes de collecte de légumes secs.....	132
2-1-6 Soutien dans le cadre du SYRPALAC "Pomme de terre" (2008 et 2009).....	132
2-1-7 Soutien pour la filière lait (Producteurs, collecteurs et transformateurs de lait cru.....	132
2-1-8 Soutien d'investissement d'appui à l'exploitation agricole.....	132
2-1-9 Régulation des produits agricoles.....	132
3- Répartition des financements par type de fonds engagé.....	133
3-1 Subventions du Fond National de Régulation et Développement Rural (FNRDA).....	133
3-1-1 Subvention FNRDA (Clôture programme 2008).....	133
3-1-2-Bilan des subventions FNRDA (2000-2008).....	133

3-1-3 Fonds de soutien à la protection zootechnique et phyto-technique (FPZP).....	134
3-1-4 Fonds de développement rural et de mise en valeur (FDRMVTC).....	134
3-1-5 Fonds de développement de la production animale (FNRPA).....	134
3-1-6 Fonds de développement des investissements agricoles (FNDIA).....	134
4- Le développement rural dans la wilaya de Mila.....	134
4-1 Définition des PPDRI.....	135
4-2 Les axes des PPDRI.....	135
4-3 Les thèmes fédérateurs des PPDRI.....	135
4-4 La mise en œuvre et acteurs de Projet PPDRI.....	135
4-5 La mise en œuvre des PPDRI dans la wilaya de Mila : Evaluation des actions engagées.....	137
4-5-1 Bilan de mise en œuvre des PPDRI dans la wilaya de Mila 2009-2014.....	137
4-5-2 Situation des PPDRI par communes : « variation dans la distribution des PPDRI », des communes sanctionnées.....	137
4-5-3 Répartition spatiale du nombre de projets PPDRI : « Variation significative du nombre de projets PPDRI ».....	138
4-5-4 Situation Physique des PPDRI arrêté au 31/12/2019.....	140
4-5-5 Situation financière des PPDR arrêté au 31/12/2019.....	140
4-5-6 Mode de financement des PPDRI.....	141
4-5-7 Répartition par secteurs des projets PPDRI au titre du PSD à Mila.....	141
4-5-8 Répartition spatiale des dotations au titre du PPDRI à Mila 2009-2014.....	142
4-5-9 Répartition des dotations au titre des PPDRI par secteurs et sous-secteurs.....	142
4-5-10 Ventilation des investissements dans le cadre des PPDRI dans la wilaya de Mila 2009-2014.....	143
4-5-11 Les projets PPDRI collectifs : la recherche de la pérennité.....	145
IX- Investissement étranger.....	146
1- Le projet d'appui au développement socio-économique local PADSEL-NEA.....	146
1-1 Organisation du PADSEL-NEA.....	146
1-2 Objectifs globaux.....	147
1-3 Axes d'intervention du projet.....	147
1-4 Budget et financement du Projet PADSEL-NEA.....	149
1-5 Bilan de la mise en œuvre du DISEL.....	151
1-5-1 Répartition spatiale des projets inscrits et réalisés dans le cadre du PADSEL NEA dans la wilaya de Mila 2006-2001.....	151
1-5-2 Répartition spatiale des projets inscrits non réalisés dans le cadre du PADSEL NEA dans la wilaya de Mila 2006-201.....	152
1-5-3 Répartition spatiale des projets inscrits réalisés et non réalisés dans le cadre du PADSEL-NEA dans la wilaya de Mila 2006-2012.....	152
1-5-4 Répartition du nombre et montants des projets réalisés par secteurs au titre du PADSEL-NEA 2006-2012.....	153
1-5-5 Répartition spatiale des dotations financières au titre du PADSEL-NEA dans la wilaya de Mila 2006-2012.....	154
1-5-6 Répartition spatiale des dotations financières par dispersion au titre du PADSEL-NEA 2006-2012.....	155
1-6 Promotion des activités productives (PAP).....	155
1-6-1 Les associations de microcrédit dans la wilaya de Mila.....	155
1-6-2 Situation des microcrédits octroyés dans la wilaya de Mila 2007-2012.....	156
1-6-3 Typologie des activités financées par le PAP.....	156
1-6-4 Répartition spatiale des dotations financières au titre des microcrédits octroyés par le PADSEL-NEA 2007-2012.....	158
1-7 Autres acquis et avantages du projet PADSEL-NEA.....	158
2-Programme d'appui aux associations algériennes de développement ONG (ONGI et ONG II).....	159
2-1 Répartition spatiale du nombre des projets financés au titre du Programme ONGI par régions et par wilayas.....	160

2-2 Etat et montant du projet financé pour la wilaya de Mila au titre du programme de l'ONGI.....	161
2-3 Les acquis et transferts du programme ONGI et II.....	161
3-Programme de l'Organisation Arabe pour le Développement Agricole (OADA).....	162
3-1 Répartition spatiale des bénéficiaires du programme OADA de plants d'oliviers dans la wilaya de Mila 2015.....	162
X- Programmes de l'Agence de développement social (ADS).....	163
1- Les programmes de l'ADS.....	163
1-1 Le dispositif des Travaux d'Utilité Publique à Haute Intensité de Main-d'œuvre (TUP-HIMO).....	163
1-1-1 La typologie des travaux TUP-HIMO.....	164
1-1-2 Les bénéficiaires du dispositif TUP-HIMO.....	164
1-1-3 Répartition spatiale des dotations financières par secteurs des projets TUP HIMO au 31/12/2004.....	165
1-1-4 Etat des projets TUPHUMO par secteurs dans la wilaya de Mila 2014-2015.....	165
1-1-4-1 Répartition des dotations par secteur au titre des projets TUP-HIMO dans la wilaya de Mila 2014-2015.....	166
2-2 Le dispositif « Blanche Algérie ».....	166
2-2-1 Les personnes éligibles au dispositif.....	166
2-2-2 Les actions à réaliser dans le cadre de blanche Algérie.....	167
2-2-3 Evolution des dotations financières de la wilaya de Mila au titre de "Blanche Algérie" 2011-2014.....	167
2-2-4 Dotation financière au titre du programme "Blanche Algérie".....	167
2-3 Programmes de développement communautaire (DEV-COM).....	168
2-3-1 Modalités de financement.....	168
2-3-2 Typologie des projets DEV-COM.....	169
2-3-3 Répartition spatiale par secteurs des dotations financières au titre des projets DEV-COM au 31/12/2004.....	169
2-3-4 Répartition des projets DEV-COM par secteurs dans la wilaya de Mila en 2015.....	169
2-3-4-1 Dotation financière par habitant dans le cadre du programme DEV-COM par secteurs dans la wilaya de Mila en 2015.....	170
Conclusion.....	171

Chapitre III : L'approche de l'investissement privé et son impact sur l'emploi

I- Les petites et moyennes entreprises (PME) dans la wilaya de Mila.....	172
1- Climat des affaires en Algérie.....	172
1-1 La facilité de faire les affaires en Algérie.....	172
1-2 Compétitivité et performance des PME en Algérie.....	178
1-3 Les facteurs les plus problématiques pour faire des affaires en Algérie.....	182
2- Les petites et moyennes entreprises (PME) en Algérie.....	184
2-1 Quelques indicateurs de PME en Algérie.....	184
2-2 Densité des PME en Algérie.....	185
2-3 Typologie des PME par taille en Algérie.....	185
2-4 La nature juridique des PME en Algérie.....	186
2-5 Répartition des PME par secteurs d'activités.....	187
2-5-1 Répartition des PME publiques par secteurs d'activités.....	187
2-5-2 Répartition des PME privées par secteurs d'activités.....	187
2-6 Répartition spatiale des PME en Algérie.....	188
2-7 Evolution de la population globale des PME.....	188
2-8 Evolution de l'emploi par type de PME en Algérie.....	188
2-9 Création des PME en Algérie.....	189
2-10 Réactivation des PME en Algérie.....	189
2-11 Radiation (mortalité) des PME en Algérie.....	189

2-12 Mortalité des PME privées (personnes morales) en Algérie.....	189
2-12-1 La mortalité des PME privées par secteurs d'activités (personnes morales).....	189
2-12-2 La mortalité des PME privées (personnes physiques).....	190
3- Les petites et moyennes entreprises (PME) dans la wilaya de Mila.....	190
3-1 Caractéristiques générales des PME de la wilaya de Mila.....	190
3-2 Densité de la PME dans la wilaya de Mila.....	191
3-3 Evolution de la population des PME dans la wilaya de Mila	191
3-4 Répartition de la PME par secteurs d'activités.....	192
3-5 Répartition des PME par groupes d'activités professionnelles.....	192
3-6 Répartition spatiale des PME dans la wilaya de Mila.....	193
3-7 Dispositifs d'appui à la création d'entreprises dans la wilaya de Mila.....	194
3-7-1 Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ).....	194
3-7-1-1 Missions du dispositif ANSEJ.....	195
3-7-1-2 Objectifs du dispositif ANSEJ.....	195
3-7-1-3 Etat du dispositif ANSEJ dans la wilaya de Mila.....	196
3-7-1-4 Evolution des PME créées par l'ANSEJ dans la wilaya de Mila.....	197
3-7-1-5 Répartition des PME financées par L'ANSEJ par secteurs d'activité et mode de financement dans la wilaya de Mila.....	197
3-7-1-6 Le bilan des PME créées dans le cadre de l'ANSEJ dans la wilaya de Mila.....	198
3-7-1-7 Répartition spatiale des dotations financières au titre de l'ANSEJ dans la wilaya de Mila.....	199
3-7-1-8 Répartition spatiale des PME créées par l'ANSEJ dans la wilaya de Mila.....	200
3-7-1-9 Répartition des PME créées par l'ANSEJ par secteurs d'activités dans la wilaya de Mila.....	201
3-7-1-10 Répartition spatiale des dotations financières au titre de l'ANSEJ dans la wilaya de Mila.....	201
3-7-2 L'Agence nationale pour la gestion du microcrédit (ANGEM).....	203
3-7-2-1 Objectifs globaux du dispositif de l'ANGEM.....	203
3-7-2-2 Missions du dispositif de l'ANGEM.....	203
3-7-2-3 Formes de financement du dispositif de l'ANGEM.....	204
3-7-2-4 Répartition spatiale des bénéficiaires de microcrédits PNR « achat matière première ».....	204
3-7-2-5 Répartition spatiale des bénéficiaires de microcrédit au titre du dispositif ANGEM dans le cadre du financement triangulaire dans la wilaya de Mila.....	205
3-7-2-6 Répartition spatiale des bénéficiaires de microcrédit « PNR » et Projets dans la wilaya de Mila.....	206
3-7-2-7 Evolution des montants alloués des microcrédits au titre de l'ANGEM dans la wilaya de Mila.....	207
3-7-2-8 Evolution du nombre de microcrédits attribués par secteurs d'activités au titre de l'ANGEM dans la wilaya de Mila.....	208
3-7-2-9 Evolution du nombre d'emploi créé dans le cadre de l'ANGEM dans la wilaya de Mila.....	208
3-7-2-10 Evolution des montants alloués aux projets PNR financés au titre de l'ANGEM dans la wilaya de Mila.....	209
3-7-2-11 Evolution des projets PNR financés dans le cadre de l'ANGEM dans la wilaya de Mila.....	209
3-7-2-12 Evolution des emplois créés par les projets PNR dans le cadre de l'ANGEM dans la wilaya de Mila 2010-2013.....	210
3-7-2-13 Evolution du nombre de demande de financement au niveau de l'ANGEM.....	210
3-7-3 Comparaison du nombre de projets entre les différents dispositifs de crédits (CNAC, ANGEM, et ANSEJ) 2010-2013.....	211
3-7-4 Agence Nationale du Développement de l'Investissement (ANDI).....	211
3-7-4-1 Répartition spatiale par commune des projets financés dans le cadre de l'ANDI.....	212
3-7-4-2 Ventilation des projets financés par l'ANDI selon les secteurs d'activités.....	213

4- Les structures d'accueil et d'appui des PME dans la wilaya de Mila.....	213
4-1 Pépinière, incubateur : quelle différence ?.....	214
4-1-1 Un incubateur.....	214
4-1-2 Une pépinière d'entreprise.....	214
4-1-3 Les offres de la pépinière d'entreprises : un package intégré.....	214
4-1-4 La cible de la pépinière d'entreprise.....	215
4-1-5 La durée de l'hébergement.....	216
4-2 Les pépinières d'entreprises dans la wilaya de Mila.....	216
4-3 Projets hébergés au niveau de la pépinière d'entreprises.....	216
4-3- 1 Typologie des projets hébergés.....	216
4-3-2 Bilan de l'incubateur de Mila.....	217
4-3-3 Bilan de l'incubateur 2013-2014.....	217
4-3-4 Bilan de l'incubateur 2015-2016.....	217
5- Le secteur de l'artisanat dans la wilaya de Mila.....	217
5-1 Les capacités d'accueil des infrastructures de l'artisanat et des métiers.....	218
5-2 Etat de l'affiliation à la carte artisan dans la wilaya de Mila.....	219
5-3 Etat de la création des postes d'emploi.....	220
5-4 Etat de la qualification dans la wilaya de Mila.....	220
5-5 Etat de la formation offerte par la Chambre d'Artisanat de Mila.....	221
5-5-1 Formation dans le cadre du « Fonds National pour la Promotion des Activités Artisanales ».....	221
5-5-2 Formation conventionnée avec des artisans.....	222
6- Les locaux professionnels dans la wilaya de Mila.....	222
6-1 Situation des locaux à usage professionnel « programme président ».....	222
6-2 Répartition spatiale des locaux professionnels réalisés.....	223
6-3 Dotations financières au titre du programme de locaux professionnels dans la wilaya de Mila.....	224
7- Les TIC et la promotion de l'investissement privé et des PME dans la wilaya de Mila.....	225
8- L'appui au marketing et commercialisation des produits locaux des PME.....	226
9- Le foncier économique dans la wilaya de Mila.....	227
9-1 Zones industrielles dans la wilaya de Mila.....	227
9-1-1 Zone industrielle de Chelghoum Laid.....	228
9-1-1-1 Consistance et situation de la zone industrielle de Chelghoum Laid.....	228
9-1-1-2 Consistance et situation de la nouvelle zone industrielle de Chelghoum Laid□Boukarana.....	228
9-2 Les zones d'activités de la wilaya de Mila.....	229
9-2-1 Répartition spatiale des zones d'activités dans la wilaya de Mila.....	229
9-2-2 Situation des zones d'activités dans la wilaya de Mila.....	230
9-3 Formes et niveaux d'occupation des zones de concentration Industrielles.....	231
9-4 Niveau d'aménagement des zones d'activités.....	232
9-5 Ressources foncières de la wilaya de Mila : des ressources appréciables, inégalement réparties.....	232
10- Résultat de l'enquête sur les entreprises industrielles dans les ZI de Chelghoum Laid.....	233
10-1 La zone industrielle de Chelghoum Laid : un bassin de l'emploi.....	233
10-1-1 Typologie des entreprises questionnées par statut de création.....	234
10-1-2 Statut juridique des entreprises industrielles questionnées.....	235
10-1-3 Branches industrielles des entreprises questionnées.....	235
10-1-4 Nombre de salariés des entreprises questionnées.....	236
10-1-5 Nombre de femmes salariées dans les entreprises questionnées.....	237
10-1-6 Nombre de cadres dans les entreprises industrielles questionnées.....	237
10-1-7 Origine géographique du propriétaire de l'entreprise.....	237
10-1-8 Origine géographique des salariés des entreprises questionnées.....	238
10-1-9 Qualification des salariés.....	238

10-1-10 Perspectives de recrutements à court et moyen terme.....	239
10-1-11 Difficulté de trouver les candidats correspondant au profil souhaité des salariés.....	239
10-1-12 Baie de recrutement des salariés.....	239
10-1-13 Accès aux contrats aidés dans le recrutement des salariés.....	240
10-1-14 Principales difficultés rencontrées avec les salariés.....	240
10-1-15 La part des salaires dans le chiffre d'affaires.....	240
10-1-16 Aides publiques accordées aux entreprises.....	241
10-1-17 Les facteurs de blocages des PME.....	241
10-1-18 Marché d'approvisionnement.....	241
10-1-19 Marché de vente.....	242
10-1-20 Objectif de la création de l'entreprise.....	242
10-1-21 Etat des dépenses des bénéficiaires.....	243
10-1-22 L'aménagement de la zone industrielle de Chelghoum Laid.....	244
10-1-23 Les litiges dans la zone industrielle de Chelghoum Laid.....	245
10-1-24 Les motifs du choix de la ZI de Chelghoum Laid pour l'implantation des projets d'investissement.....	245
10-2 La zone industrielle Boukarana : le nouveau bassin de l'emploi.....	245
10-2-1 Contraintes liées au retard de la réalisation de la ZI Boukarana.....	245
II- Situation de l'emploi dans la wilaya de Mila.....	247
1- Le chômage en Algérie.....	247
1-1 Evolution du taux de chômage en Algérie.....	248
2- La population active en Algérie.....	248
3- La population occupée en Algérie : Plus de 67% de la main d'œuvre constitués de salariés.....	249
4- Situation de l'emploi dans la wilaya de Mila.....	249
5- Les services publics de l'emploi (SPE) en Algérie.....	250
6-1 L'Agence Nationale de l'Emploi.....	251
6-2 Marché de l'emploi.....	252
6-3 Le Dispositif d'Aide à l'Insertion Professionnelle (DAIP).....	252
6-4 Le DAIP dans la wilaya de Mila.....	252
6-4-1 Demandes d'emplois dans le cadre du DAIP.....	252
6-4-2 Offres d'emploi dans le cadre du DAIP.....	252
6-4-3 Répartition des placements dans le cadre du DAIP par secteur juridique et par sexe.....	253
6-5 Les offres d'emplois enregistrés dans le cadre des CTA.....	254
7- La création d'emplois dans la wilaya de Mila.....	254
7-1 Situation de l'emploi créé au titre du programme DAIP.....	254
8- Allocation Forfaitaire de Solidarité (AFS) dans la wilaya de Mila.....	255
8-1 Répartition spatiale des bénéficiaires de L'AFS.....	255
9- Emploi salarié d'initiative locale (ESIL) dans la wilaya de Mila.....	256
10- Intermédiation sur le marché du travail-hors DAIP dans la wilaya de Mila.....	257
10-1 Répartition des demandes d'emplois enregistrés selon la qualification et le genre.....	257
10-2 Offres d'emplois selon le secteur juridique et la branche d'activité hors DAIP.....	258
10-3 Les placements hors DAIP dans la wilaya de Mila.....	258
10-4 Répartition des placements effectués par niveaux de qualification et genre dans la wilaya de Mila.....	259
10-5 Répartition des placements effectués par niveaux d'instruction dans la wilaya de Mila.....	259
11- Création d'emplois par les institutions de crédits (ANSEJ, CNAC, ANGEM et ANDI).....	259
11-1 La création de l'emploi dans le cadre de l'ANSEJ.....	260
11-1-1 Répartition des postes d'emplois créés par secteurs d'activités dans le cadre du dispositif ANSEJ dans la wilaya de Mila.....	261

11-2 La création de l'emploi dans le cadre de la Caisse Nationale Assurance Chômage (CNAC).....	261
11-3 La création de l'emploi dans le cadre de l'Agence nationale pour la gestion du microcrédit (ANGEM).....	261
11-3-1 Evolution des emplois créés par les projets PNR dans le cadre de l'ANGEM dans la wilaya de Mila.....	262
11-4 La création de l'emploi dans le cadre de du crédit islamique.....	262
12- La population occupée dans la wilaya de Mila.....	263
12-1 Répartition spatiale de la population occupée par secteurs d'activités.....	263
12-2 Répartition de la population occupée selon les secteurs d'activités dans la wilaya de Mila à la fin de l'année 2015.....	264
13- L'emploi dans les PME dans la wilaya de Mila.....	265
13-1 Répartition spatiale des emplois créés par les PME dans la wilaya de Mila.....	265
13-2 Répartition de l'emploi créée par la PME locale selon les secteurs d'activités dans la wilaya de Mila.....	266
14- Répartition de l'emploi par secteurs d'activités dans la wilaya de Mila.....	267
14-1 L'emploi dans le secteur primaire.....	267
14-1-1 Répartition spatiale de l'emploi dans le secteur primaire à Mila.....	268
14-2 L'emploi dans le secteur tertiaire dans la wilaya de Mila.....	269
14-2-1 Répartition des commerçants selon la nature de l'activité dans la wilaya de Mila.....	269
14-2-2 Emploi dans le secteur du tourisme dans la wilaya de Mila.....	269
14-2-2-1 Emploi dans les établissements hôteliers.....	269
14-2-2-2 L'emploi généré par le tourisme thermal.....	270
14-2-2-3 L'emploi généré par les agences de voyages.....	270
14-2-2-4 L'emploi généré par le secteur de l'artisanat.....	271
14-3 L'emploi dans le secteur secondaire dans la wilaya de Mila.....	272
14-3-1 L'emploi généré par la branche du BTPH.....	272
14-3-2 L'emploi généré par la branche industrielle.....	272
14-3-2-1 L'emploi généré de la branche industrielle du secteur privé par branches d'activités.....	272
14-3-2-2 Répartition de l'effectif des unités des services liés à l'industrie et de l'emploi industriels selon les branches d'activités.....	273
15-L'emploi dans le secteur industriel public.....	273
Conclusion.....	274

Chapitre III : L'impact socio-spatial des programmes de développement et d'investissement & résultats de l'enquête de la satisfaction de la population sur les conditions de vie

I - Développement humain, équipement public et impact socio-spatiale.....	275
1- Habitat.....	275
1-1 Situation du parc logements de la wilaya de Mila en 2008.....	275
1-2 Répartition spatiale du parc logement total selon le statut d'occupation du logement et le TOL dans la wilaya de Mila.....	277
1-3 Typologie des logements.....	278
1-4 Densités résidentielles.....	280
2- Equipements socio publics.....	281
2-1 Equipements éducatifs.....	282
2-1-1 Le taux de scolarisation.....	282
2-1-2 Répartition spatiale du taux de scolarisation des 6-15 ans dans la wilaya de Mila en 2008.....	284
2-1-3 Le préscolaire.....	285
2-1-3-1 Etat de scolarisation au préscolaire dans la wilaya de Mila.....	285
2-1-3-2 Etat de l'encadrement du préscolaire dans la wilaya de Mila.....	287
2-1-3-3 Etat de la restauration du préscolaire dans la wilaya de Mila.....	288

2-1-4 L'enseignement primaire (1er et 2ème cycles).....	289
2-1-4-1 Etat de scolarisation au cycle primaire dans la wilaya de Mila pour l'année scolaire 2016-2017.....	289
2-1-4-2 Etat de l'encadrement du cycle primaire dans la wilaya de Mila.....	290
2-1-4-3 Etat de la restauration du cycle primaire dans la wilaya de Mila.....	291
2-1-5 L'enseignement moyen (3ème cycle).....	292
2-1-5-1 Etat de scolarisation au cycle moyen dans la wilaya de Mila pour l'année scolaire 2017-2018.....	292
2-1-5-2 Etat de l'encadrement du cycle moyen dans la wilaya de Mila.....	294
2-1-5-3 Etat de la restauration du cycle moyen dans la wilaya de Mila.....	295
2-1-6 L'enseignement secondaire.....	297
2-1-6-1 Etat de scolarisation de l'enseignement secondaire dans la wilaya de Mila pour l'année scolaire 2017-2018.....	297
2-1-6-2 Etat de l'encadrement de l'enseignement secondaire à Mila.....	298
2-1-6-3 Etat de la restauration de l'enseignement secondaire dans la wilaya de Mila.....	300
2-1-6-4 Etat de l'hébergement de l'enseignement secondaire à Mila.....	301
2-2 L'enseignement supérieur dans la wilaya de Mila.....	301
2-2-1 Etat de l'enseignement supérieur en graduation dans la wilaya de Mila.....	301
2-2-2 Encadrement universitaire.....	302
2-2-3 Infrastructures des œuvres universitaires.....	302
2-3 L'état de la formation professionnelle dans la wilaya de Mila.....	302
2-3-1 Répartition spatiale des centres de formation professionnelle dans le secteur public.....	303
2-3-2 L'institut national spécialisé de formation professionnelle.....	303
2-3-4 Situation de l'Apprentissage dans les CFPA de la wilaya de Mila.....	304
2-3-5 Effectifs en formation par branche professionnelle.....	304
2-3-6 Formation par apprentissage.....	305
2-3-7 Formation en cours du soir.....	305
2-3-8 Formation au profit de la femme au foyer.....	305
2-4 La situation sanitaire dans la wilaya de Mila.....	306
2-4-1 Les secteurs sanitaires de la wilaya de Mila.....	306
2-4-2 Les équipements sanitaires de la wilaya de Mila.....	307
2-4-3 Répartition des établissements publics hospitaliers par capacités d'accueil dans la wilaya de Mila.....	308
2-4-4 Répartition des spécialités médicales par établissements publics hospitaliers dans la wilaya de Mila.....	309
2-4-5 Taux de couverture sanitaire dans la wilaya de Mila.....	310
2-4-6 Les ressources humaines du secteur sanitaire dans la wilaya de Mila.....	310
2-4-7 Répartition spatiale de l'encadrement médical et para médical du secteur privé.....	311
2-4-8 Taux d'encadrement sanitaire dans la wilaya de Mila.....	311
2-5 Equipements sportifs.....	312
2-5-1 Les équipements pour la jeunesse.....	312
2-5-1 Répartition spatiale des complexes sportifs de proximité.....	312
2-5-1-2 Répartition spatiale des maisons de jeunes.....	313
2-5-2 Répartition spatiale des auberges de jeunes.....	314
2-5-3 Stades communaux, aires de jeux et bassins de natation.....	315
2-5-4 Salles polyvalentes, salles OMS, Stades omnisports, complexes sportifs et piscine semi olympique.....	316
2-6 Situation des infrastructures culturelles dans la wilaya de Mila.....	317
3- Les infrastructures et équipements techniques.....	318
3-1 Mobilisation des ressources d'eau superficielles.....	318
3-1-1 Les barrages.....	318
3-1-2 Les retenues collinaires.....	320
3-1-3 Les pompes au fil de l'eau.....	320

3-2 Répartition spatiale de la ressource souterraine en eau exploitée dans la wilaya.....	320
3-3 La répartition spatiale des puits dans la wilaya de Mila.....	322
3-4 Répartition spatiale des sources dans la wilaya de Mila.....	322
3-5 Répartition spatiale des forages dans la wilaya de Mila.....	323
3-6 Besoins en eau potable dans la wilaya de Mila.....	324
3-7 Dotations des habitants de la wilaya de Mila en eau potable.....	325
3-8 Situation de la ressource en eau agricole et l'eau industrielle dans la wilaya de Mila.....	327
3-9 Les infrastructures de stockage.....	328
4- La situation des réseaux techniques dans la wilaya de Mila.....	329
4-1 Réseau d'eau potable dans la wilaya de Mila.....	329
4-2 Réseau d'assainissement dans la wilaya de Mila.....	331
4-3 Couverture en électricité et en gaz naturel dans la wilaya de Mila.....	332
4-4 Le réseau routier dans la wilaya de Mila.....	333
4-4-1 Consistance et distribution du réseau routier dans la wilaya de Mila.....	334
4-4-2 Répartition du réseau routier (Chemins communaux CC) de la wilaya de Mila selon les types et l'état des routes.....	334
4-4-3 Voies de communications dans la wilaya de Mila.....	335
4-4-4 Densité routière.....	336
4-4-5 Distribution de la densité routière pour 1000 habitants selon les communes.....	337
4-4-6 Part des communes du réseau routier dans la wilaya de Mila.....	337
4-4-7 Les principaux axes routiers de transport.....	338
II- Résultats de l'enquête sur la satisfaction et la perception des habitants sur les conditions de vie.....	339
1- Plan de sondage.....	339
1-1 Conception de l'échantillon.....	339
1-2 Champ de l'enquête.....	339
1-3 La taille de l'échantillon.....	339
1-4 Enquêtes réalisés.....	339
1-5 Allocation des échantillons.....	340
1-5-1 Répartition des échantillons par communes.....	340
1-5-2 Répartition des échantillons par dispersion.....	340
1-5-3 Répartition des échantillons par communes et par dispersion.....	341
2- Résultats de l'enquête.....	342
2-1 Satisfaction à l'égard des services de soins de santé dans la wilaya de Mila.....	342
2-2 Satisfaction à l'égard des équipements sanitaires dans la wilaya de Mila.....	343
2-3 Satisfaction globale concernant les services de l'éducation dans la wilaya de Mila.....	344
2-4 Satisfaction globale à l'égard des équipements éducatifs dans la wilaya de Mila.....	344
2-5 Satisfaction globale concernant les services de formation professionnelle dans la wilaya de Mila.....	346
2-6 Satisfaction à l'égard des équipements de formation professionnelle dans la wilaya de Mila.....	346
2-7 Satisfaction globale concernant les services de l'enseignement supérieur dans la wilaya de Mila.....	348
2-8 Satisfaction à l'égard des équipements d'enseignement supérieur dans la wilaya de Mila.....	349
2-9 Satisfaction à l'égard des services culturels dans la wilaya de Mila.....	350
2-10 Satisfaction à l'égard des équipements culturels dans la wilaya de Mila.....	351
2-11 La facilité de trouver un bon emploi dans la wilaya de Mila.....	352
2-12 La facilité de trouver un logement de qualité à un prix raisonnable dans la wilaya de Mila.....	352
2-13 La dépense des ressources de la commune de manière responsable dans la wilaya de Mila.....	354

2-14	Satisfaction à l'égard des espaces publics (marchés, zones piétonnes) dans la wilaya de Mila.....	355
2-15	Satisfaction à l'égard de la beauté des rues et des édifices dans son quartier dans la wilaya de Mila.....	356
2-16	Satisfaction à l'égard des espaces verts (parcs et jardins publics) dans la wilaya de Mila.....	356
2-17	Satisfaction à l'égard des loisirs de plein air (tels que la marche ou le cyclisme) dans la wilaya de Mila.....	358
2-18	Satisfaction à l'égard des installations sportives dans la wilaya de Mila.....	358
2-19	Moyens de transport les plus utilisés pour les déplacements quotidiens dans la wilaya de Mila.....	360
2-20	Satisfaction à l'égard des transports publics dans la wilaya de Mila.....	360
2-21	Satisfaction à l'égard de l'emplacement de l'habitation dans la wilaya de Mila.....	362
2-22	Satisfaction à l'égard de l'état de l'intérieur de l'habitation dans la wilaya de Mila.....	362
2-23	Satisfaction à l'égard de l'état de l'autour de l'habitation dans la wilaya de Mila.....	364
2-24	Satisfaction à l'égard des chemins d'accès à l'habitation dans la wilaya de Mila.....	365
2-25	La facilité d'accès aux établissements dans la wilaya de Mila.....	366
2-26	Les horaires d'ouverture des établissements dans la wilaya de Mila.....	367
2-27	La facilité à entrer en contact avec les interlocuteurs des établissements (guichet, téléphone, internet) dans la wilaya de Mila.....	368
2-28	La confiance dans le fait de la prise en compte de sa demande par les établissements dans la wilaya de Mila.....	369
2-29	L'amabilité des interlocuteurs au sein des établissements dans la wilaya de Mila.....	370
2-30	La confiance accordée par l'interlocuteur aux déclarations au sein des établissements dans la wilaya de Mila.....	370
2-31	La communication du délai de traitement de la demande par les établissements dans la wilaya de Mila.....	372
2-32	La clarté du vocabulaire (écrit et parlé) des établissements dans la wilaya de Mila.....	372
2-33	Comparaison du niveau de vie actuel avec celui de 10 ans avant dans la wilaya de Mila.....	374
2-34	Satisfaction à l'égard des dépenses de scolarisation dans la wilaya de Mila.....	374
2-35	Satisfaction à l'égard des dépenses de soins dans la wilaya de Mila.....	376
2-36	Satisfaction à l'égard des dépenses de transport (travail, approvisionnement, autres déplacements) dans la wilaya de Mila.....	376
2-37	Satisfaction à l'égard de la consommation d'eau (Facture d'eau, citerne, vendeur d'eau, eaux minérales) dans la wilaya de Mila.....	377
2-38	Satisfaction à l'égard de la consommation du Téléphone fixe et mobile (Facture, Flexy) dans la wilaya de Mila.....	378
2-39	Satisfaction à l'égard de la consommation de l'internet (fixe et mobile) dans la wilaya de Mila.....	380
2-40	Satisfaction à l'égard de la consommation du gaz (gaz de ville et gaz butane) dans la wilaya de Mila.....	380
2-41	Satisfaction avec l'environnement dans le quartier ou la ville (pollution, propreté, la collecte des déchets, etc.) dans la wilaya de Mila.....	382
2-42	Satisfaction concernant la sécurité (risque de vols, d'agressions, etc.) dans la wilaya de Mila.....	382
2-43	Le montant minimum nécessaire d'un ménage par mois pour vivre dans la wilaya de Mila.....	383
2-44	La situation financière actuelle des ménages dans la wilaya de Mila.....	385

2-45 Comparaison du niveau de vie du ménage par rapport aux autres ménages de la commune dans la wilaya de Mila.....	385
2-46 Suffisance de la nourriture consommée le mois dernier dans la wilaya de Mila.....	387
2-47 Suffisance de logement du ménage dans la wilaya de Mila.....	388
2-48 Suffisance des soins de santé du ménage dans la wilaya de Mila.....	388
2-49 La scolarité des enfants dans la wilaya de Mila.....	389
2-50 Satisfaction globale sur la vie en général dans la wilaya de Mila.....	390
2-51 Satisfaction à l'égard de son emploi dans la wilaya de Mila.....	391
2-52 Etat des revenus des ménages dans la wilaya de Mila.....	392
2-53 Information sur l'évolution des projets et participation aux réunions et tables rondes d'analyse des projets dans la wilaya de Mila.....	393
2-54 Information sur les animations locales (manifestations culturelles, associatives, sportives, municipales...) dans la wilaya de Mila.....	393
2-55 Information sur les projets à venir ou en cours dans la wilaya de Mila.....	394
2-56 Faire l'objet d'une consultation lors de l'identification et la réalisation des projets communautaires dans la wilaya de Mila.....	394
2-57Le secteur auquel l'Etat devrait concentrer ses efforts pour améliorer les conditions de vie de la population dans la wilaya de Mila.....	395
Conclusion.....	397
Conclusion générale.....	399

ملخص

تحاول الدولة من خلال برامج الاستثمار المختلفة، استدراك المجالات الجغرافية المهملة وتحقيق التنمية المحلية العادلة التي من شأنها أن تجعل من الممكن تقليل الفوارق الإقليمية بين مختلف الجهات. تكشف نتيجة التشخيص الذي تم إجراؤه من خلال مؤشرات التنمية المختلفة ومكونات إقليم ولاية ميله، عن عدم مساواة وتفاوتات عميقة جدًا من حيث التنمية والظروف المعيشية للسكان المحليين، مما يشير إلى أن "الحكم السيئ يولد تنمية سيئة" و تبرز الفوارق بين الكيانات المكانية. التباينات المسجلة هي تباينات فردية أكثر بكثير منها تباينات جغرافية. إن تخصيص الموارد المالية من خلال برامج التنمية بعيد كل البعد عن أن يتم وفقاً للمقاربات البراغماتية، ولكن يعتمد بشكل أكبر بكثير على الأساليب القديمة المبهمة: تناقض الازدواجية بين أنماط حكم الدولة الحديثة، وأنماط الإدارة التقليدية لدولة كلاسيكية.

بالنسبة للاستثمار الخاص، فإن الأمر الأساسي ليس زيادة عدد الشركات الصغيرة والمتوسطة بقدر ما هو ضمان استدامتها ، ومن هنا تأتي الحاجة إلى التحرك نحو نظام ابتكار وطني يهدف إلى تطوير شركات مبتكرة ومنتامية في ظل الاقتصاد الرقمي. تحتوي ولاية ميله على "إمكانات كبيرة" للوصول إلى المعايير ، لا سيما مع الإجراءات التي تتخذها الحكومة.

يجب أن تمر التنمية المحلية الفعالة بقطيعة مع الممارسات القديمة الموروثة.
الكلمات المفتاحية: فشل، نجاح، استثمار، مشاريع صغيرة ومتوسطة، تنمية، اجتماعي - مكاني

Résumé

L'état central à travers les différents programmes d'investissement tente à rattraper les espaces délaissés et à redynamiser le développement local équitable qui permettrait de réduire les disparités territoriales. Le résultat du diagnostic fait à travers les différents indices de développement et les composantes du territoire de la wilaya de Mila, fait apparaître des inégalités et des disparités assez profondes en termes de développement et de conditions de vie des populations locales, ce qui laisse déduire qu'une mauvaise gouvernance engendre un mauvais développement qui accentuera ces disparités entre les entités spatiales. Les disparités enregistrées, sont beaucoup plus des disparités individuelles, que des disparités géographiques. L'affectation des ressources financières à travers les programmes de développement est loin d'être fait selon des approches pragmatiques mais beaucoup plus sur d'anciennes méthodes opaques : un paradoxe d'une dualité entre des modes de gouvernance d'un état moderne, et ceux de gestion traditionnelle d'un état classique.

Pour l'investissement privé, l'essentiel n'est pas tant d'augmenter le nombre des PME que d'assurer leur pérennité d'où la nécessité d'aller vers un système national d'innovation visant à développer les entreprises innovantes et passant à l'économie numérique. La wilaya de Mila renferme un « potentiel important » pour atteindre les normes surtout avec les mesures prises par le gouvernement.

Le développement local efficace doit passer par la rupture avec les anciennes pratiques.

Mots clés : échec, réussite, investissement, PME, développement, socio-spatial

Summary

The central state, through the various investment programs, tries to catch up with abandoned spaces and to revitalize equitable local development which would make it possible to reduce territorial disparities. The result of the diagnosis made through the various development indices and the components of the territory of the wilaya of Mila, reveals quite deep inequalities and disparities in terms of development and living conditions of local populations, which suggests that 'bad governance generates bad development which will accentuate these disparities between spatial entities. The recorded disparities are much more individual disparities than geographic disparities. The allocation of financial resources through development programs is far from being done according to pragmatic approaches but much more based on old opaque methods: a paradox of a duality between modes of governance of a modern state, and those of traditional management of a classic state.

For private investment, the essential thing is not so much to increase the number of SMEs as to ensure their sustainability, hence the need to move towards a national innovation system aimed at developing innovative and growing companies. to the digital economy. The wilaya of Mila contains "significant potential" for reaching standards, especially with measures taken by the government. Effective local development must go through a break with old practices.

Keywords: failure, success, investment, SMEs, development, socio-spatial